

ÉCOLE DOCTORALE Science de l'Homme et de la Société
UMR 6173 CITERES – Equipe IPA-PE

THÈSE présentée par :

Sabrina BRESSON

soutenue le : 10 février 2010

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université François - Rabelais**

Discipline : Sociologie

Du plan au vécu.

Analyse sociologique des expérimentations de
Le Corbusier et de Jean Renaudie pour l'habitat social.

THÈSE dirigée par :

Mme DENEFLÉ Sylvette

Professeure en sociologie
Université François - Rabelais de Tours

RAPPORTEURS :

Mme BACQUE Marie-Hélène

Professeure en urbanisme
Université Paris Ouest Nanterre La Défense

M. VESCHAMBRE Vincent

Professeur en sciences sociales
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon

JURY :

Mme ELEB Monique

Professeure en sociologie
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris Malaquais

M. THIBAUT Serge

Professeur en aménagement de l'espace et urbanisme
Université François - Rabelais de Tours

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidée pour ce travail, et plus particulièrement :

Sylvette Denèfle, pour m'avoir permis de réaliser ma thèse dans les meilleures conditions, pour sa très grande disponibilité, ses conseils précieux et sa patience.

Les habitants de la Maison Radieuse de Rezé et de l'ensemble Casanova d'Ivry-sur-Seine, pour avoir accepté de répondre à mes questions et m'avoir accueillie chez eux en toute confiance.

Bénédicte Florin, Nora Semmoud, Annie Dussuet et Nicole Roux, pour m'avoir fait partager leur expérience avec autant de générosité.

Florence Troin, pour son aide et ses talents de cartographe.

Serge Thibault et tous les chercheurs du programme EHEA, pour m'avoir donné l'occasion de collaborer à leurs recherches.

Les membres d'IPA-PE, de CITERES et de la MSH « Villes et territoires », pour tous les moments d'échanges.

Le département de sociologie de l'université François Rabelais, pour m'avoir aidée à développer mon expérience de l'enseignement.

Ma famille et à Guillaume, pour leur soutien inconditionnel.

Résumé

La thèse présentée ici a pour objectif de prendre la mesure de la réception sociale des projets expérimentaux d'architecture pour l'habitat du plus grand nombre, en confrontant les conceptions des architectes aux pratiques habitantes. Pour ce faire, nous avons choisi d'étudier deux modèles de logements collectifs emblématiques du second XX^e siècle : les « Unités d'habitation de grandeur conforme » de Le Corbusier et les « Etoiles » de Jean Renaudie – avec les cas particuliers de la Maison Radieuse de Rezé (1955) et de l'immeuble Casanova d'Ivry-sur-Seine (1972). Si nous avons sélectionné ces deux exemples c'est parce qu'ils nous semblent porteurs d'un véritable projet de société, dans le sens où les architectes entendent apporter des réponses à des problématiques sociales et générer du changement grâce à leurs innovations. En effet, les propositions des architectes dépassent un cadre simplement technique, elles suggèrent un projet de vie pour des habitants présumés. Néanmoins, ces habitants, une fois les bâtiments réalisés, ne sont pas des usagers passifs, ils deviennent acteurs de l'espace, car habiter l'architecture ce n'est pas nécessairement la subir, c'est parfois s'adapter, l'ajuster, « s'en arranger ». D'un côté, la pratique architecturale n'est jamais anodine : en tant que manifestation de la culture, elle inspire des manières d'être et de se comporter en société. De l'autre, la pratique d'habiter n'est pas figée : elle correspond à l'aptitude des agents sociaux à s'approprier l'espace et à intervenir sur leur lieu de vie, elle renvoie aux évolutions générales des modes de vie et des représentations sociales. C'est dans ce rapport entre les intentions du projet d'architecture et « l'habiter » qu'il nous paraît intéressant de tirer un bilan sociologique des expériences de Le Corbusier à Rezé et de Jean Renaudie à Ivry-sur-Seine, plusieurs décennies après leur réalisation.

Mots-clés

Sociologie, habiter, habitat, logement social, architecture, urbanisme, Le Corbusier, Jean Renaudie, expérimentations, pratiques sociales d'habitation, représentations sociales, modes de vie, changements sociaux, culture, identité, appropriation, espace public, espace privé, proximité, stigmatisation, patrimonialisation.

Résumé en anglais

From plan to reality. A social analysis of Le Corbusier's and Jean Renaudie's experiments for social housing.

The aim of this thesis is to estimate the social impact of experimental architectural projects on social housing by confronting the architects' projects with the inhabitants' practices. Thus, we've chosen to study two symbolical collective models of the second part of the twentieth century : "les Unités d'habitation de grandeur conforme" by Le Corbusier and "les Etoiles" by Jean Renaudie - including the particular cases of "la Maison Radieuse" in Rezé (1955) and the "Casanova" building in Ivry-sur-Seine (France, 1972). We've chosen these two examples because they seem to convey a real project of society in the sense that the architects are inclined to answer to social problems and to create changes thanks to their innovations. Actually, their proposals exceed a pure technical point of view to suggest a project of life for presumed inhabitants. Nevertheless, once the buildings realized, these inhabitants are not passive users and become the actors of their housing space because living architecture isn't inevitably becoming its subjects ; on the contrary, it is sometimes to adapt, to adjust and to put up with it. On one side, practising architecture is never innocent : as a sign of culture it inspires ways of living and behaving in society. On the other side, being an inhabitant isn't a static state : it corresponds to the social agents' ability to become actors of their space and to intervene in their own living area ; it is connected to the general evolutions of lifestyles and social representations. To conclude, considering this connection between the objectives of the architectural projects and the reality of living in them, we are led to think that it could be interesting to evaluate the sociological effects of the experiments of Le Corbusier in Rezé and Jean Renaudie in Ivry-sur-Seine, several decades after their realizations.

Key words

Sociology, dwelling, social housing, architecture, town-planning, Le Corbusier, Jean Renaudie, experiments, lifestyles, social evolutions, culture, identity, appropriation, public space, private space, proximity, stigmatization.

Table des matières

Remerciements	1
Résumé	2
Résumé en anglais	3
Liste des photographies	9
Liste des cartes	9
Liste des figures	10
Liste des tableaux	10
Liste des annexes.....	10
INTRODUCTION	11
L'architecture comme objet de recherche : quel intérêt pour la sociologie ?	12
<i>Expérimentations architecturales, expérimentations sociales</i>	19
<i>La nécessité du temps long</i>	21
<i>Le « logement social »</i>	23
Deux exemples à confronter : les « Unités d'habitation de grandeur conforme » de Le Corbusier et les « Etoiles » de Jean Renaudie.....	26
<i>Le choix des modèles</i>	26
<i>La démarche comparative et les terrains d'enquête</i>	29
<i>Les « dimensions de comparaison » et les « échelles de l'habiter »</i>	34
Synthèse de la problématique et hypothèses	40
PREMIERE PARTIE ARCHITECTURER L'ESPACE HABITE	44
CHAPITRE 1 DEUX ARCHITECTES « ENGAGES »	46
1.1 Le Corbusier (1887-1965) ou l'esprit de la modernité	46
1.1.1 De Charles-Edouard Jeanneret à Le Corbusier : formation et premières réalisations	47
1.1.2 Les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne et la Charte d'Athènes	52

1.1.3	Les unités d'habitation de grandeur conforme.....	55
1.2	Jean Renaudie (1925-1981) ou la logique de la complexité.....	58
1.2.1	Des premières influences à l'Atelier de Montrouge	59
1.2.2	L'épanouissement : le modèle des « étoiles ».....	63
1.2.3	Une reconnaissance incertaine pour un architecte engagé.....	66
 CHAPITRE 2 IDEOLOGIES ET CONCEPTIONS ARCHITECTURALES		70
2.1	Architecture.....	71
2.1.1	Deux définitions de l'Architecture.....	72
2.1.2	Architecture humaniste : universalité ou diversité ?.....	76
2.1.3	Emotion architecturale et contenu abstrait.....	79
2.1.4	Tracés, plans, formes et volumes	82
2.1.5	Lumière, ouvertures, dehors/dedans	85
2.2	Urbanisme.....	88
2.2.1	« Le chemin des ânes et le chemin des hommes ».....	89
2.2.2	Le projet fonctionnaliste de Le Corbusier.....	90
2.2.3	La pensée structuraliste de Jean Renaudie	92
2.2.4	La nature dans la ville	95
2.3	Logement	99
2.3.1	Expérimenter	100
2.3.2	Nouveaux plans de logements : nouveaux modes de vie ?.....	102
2.3.3	Les prolongements du logement	108
2.3.4	Vivre-ensemble	110
 CHAPITRE 3 LA MAISON RADIEUSE DE LE CORBUSIER A REZE ET LES ETOILES DE JEAN RENAUDIE A IVRY-SUR-SEINE		114
3.1	Le projet d'unité d'habitation de grandeur conforme à Rezé.....	115
3.1.1	Un projet audacieux	115
3.1.2	Un bourg de campagne isolé.....	117
3.1.3	L'immeuble de Le Corbusier au cœur de l'agglomération nantaise.....	120
3.2	Le projet de rénovation du centre-ville d'Ivry-sur-Seine	121
3.2.1	Ivry, fief ouvrier en banlieue rouge	122
3.2.2	Une rénovation complexe et longue.....	125

3.2.3	Un quartier pas tout à fait comme les autres	129
3.3	Les immeubles et leurs habitants	134
3.3.1	La Maison Radieuse	134
3.3.2	L'immeuble Casanova	138
3.4	Les méthodes d'enquêtes.....	143
3.4.1	Pour une connaissance de l'œuvre de Le Corbusier et de Jean Renaudie	143
3.4.2	Recherches exploratoires sur les terrains	145
3.4.3	Enquêtes auprès des habitants.....	146
	<i>Les modes d'accès aux enquêtés</i>	<i>146</i>
	<i>L'échantillonnage</i>	<i>148</i>
	<i>Les entretiens</i>	<i>149</i>
 DEUXIEME PARTIE HABITER L'ESPACE ARCHITECTURE.....		152
 CHAPITRE 4 PRATIQUES URBAINES ET ARCHITECTURE DE LA VILLE.....		153
4.1	La Maison Radieuse et l'immeuble Casanova dans la ville	154
4.1.1	La rationalité fonctionnaliste à Rezé.....	154
4.1.2	La logique de la complexité à Ivry-sur-Seine	160
4.2	Espaces vécus et représentations sociales	166
4.2.1	Quartiers et identités	167
	<i>Une cité-dortoir.....</i>	<i>167</i>
	<i>Un quartier animé.....</i>	<i>176</i>
4.2.2	Des images négatives	186
	<i>Les stigmates du béton et des tours d'habitation</i>	<i>187</i>
	<i>Mal-être, sentiment d'insécurité et pratiques d'évitement</i>	<i>195</i>
4.2.3	Contre la stigmatisation, le patrimoine architectural	200
4.3	Proximité(s)	210
4.3.1	L'évolution des pratiques d'achats et des modes de consommation	213
	<i>La disparition des petits commerces</i>	<i>213</i>
	<i>L'hégémonie de la grande distribution</i>	<i>223</i>
	<i>Des modes de consommation alternatifs.....</i>	<i>230</i>
4.3.2	La proximité, garante du lien social.....	237
	<i>L'intérêt social plus que fonctionnel des services de proximité.....</i>	<i>238</i>
	<i>Des écoles « différentes », des espaces à préserver.....</i>	<i>245</i>

CHAPITRE 5 RELATIONS A L'ESPACE ET ARCHITECTURE DES BATIMENTS	265
5.1 De la perception sensorielle à la perception sensible de l'espace	266
5.1.1 « Les effets d'espace »	267
<i>Surfaces, formes et volumes</i>	268
<i>Ouvertures, vues et perspectives</i>	278
5.1.2 « Le dehors est toujours un dedans » : soleil, lumière, orientation.....	283
5.2 Rapports à la nature	290
5.2.1 La nature pratiquée.....	293
<i>Des espaces de sociabilités</i>	294
<i>Des espaces dévalorisés</i>	300
<i>Des espaces réappropriés</i>	308
5.2.2 La nature perçue.....	312
5.3 Les habitants, l'architecture et les architectes	319
5.3.1 Une culture architecturale	319
5.3.2 Le Corbusier, Jean Renaudie : des « personnages »	326
 CHAPITRE 6 MODES DE VIE DOMESTIQUES ET ARCHITECTURE DE LA VIE PRIVEE	 333
6.1 De la « cuisine-fonctionnelle » à la « cuisine-plaisir »	334
6.1.1 L'espace de la préparation culinaire	339
6.1.2 L'espace des repas	350
6.2 Les évolutions du séjour	361
6.2.1 Du mode de vie des Trente glorieuses aux évolutions sociales de la fin du XX ^e siècle.....	363
6.2.2 De la salle à manger au salon : le séjour, un espace de différenciation sociale ?	373
6.3 Les espaces de l'intimité	382
6.3.1 Intimité et habitat collectif.....	383
« Le bruit des voisins ».....	384
<i>L'intrusion par le regard</i>	392
6.3.1 Intimité et vie familiale	397
<i>La chambre conjugale</i>	397
<i>Les espaces dédiés aux enfants</i>	401

CONCLUSION.....	408
Les formes spatiales sont déterminées par les formes sociales	409
<i>« Convaincus », « captifs » ou « adeptes » : la réception du projet d'architecture au regard des</i>	
<i>trajectoires sociales et résidentielles</i>	<i>410</i>
<i>Architecture et interactions sociales</i>	<i>414</i>
Les effets de l'architecture sur les pratiques sociales	418
<i>Une réception unanime possible ?</i>	<i>418</i>
<i>L'architecture, constitutive d'une identité habitante</i>	<i>419</i>
<i>Les enjeux de la patrimonialisation</i>	<i>421</i>
 BIBLIOGRAPHIE.....	 423
 ANNEXES.....	 436

Liste des photographies

Photo 1 : La Maison Radieuse à Rezé, Le Corbusier architecte (1955).....	31
Photo 2 : L'immeuble Casanova à Ivry-sur-Seine, Jean Renaudie architecte (1972).....	32
Photo 3 : L'ensemble Casanova vu de la tour Lénine, Ivry-sur-Seine.....	139
Photo 4 : Les « pointes » spécifiques de l'architecture des « étoiles » de Jean Renaudie. Casanova, Ivry.....	140
Photo 5 : Quatre niveaux de terrasses en cascade. Ensemble Casanova, Ivry-sur-Seine.....	141
Photo 6 : Le nouvel Hôtel de ville (Alessandro Anselmi, architecte, 1989) offre une perspective sur l'unité d'habitation de Le Corbusier.	158
Photo 7 : « La logique de la complexité » dans le centre-ville d'Ivry-sur-Seine. Vue sur la partie ouest de l'avenue Georges Gosnat depuis la tour Lénine. À gauche, Le centre Jeanne Hachette (Jean Renaudie, architecte) ; à droite la cité Voltaire (Jean Renaudie et Nina Schuch, architectes) ; au fond, la tour Jeanne Hachette (Renée Gailhoustet, architecte).	162
Photo 8 : La cour de l'école, perchée sur le toit-terrasse de la Maison Radieuse, Rezé.....	211
Photo 9 : L'école primaire Albert Einstein est intégrée aux logements de la cité du Parc, voisine de l'immeuble Casanova, Ivry-sur-Seine.	213
Photo 10 : La bibliothèque de l'école primaire Einstein, réalisée par Jean Jean Renaudie à Ivry-sur-Seine.....	261
Photo 11 : La salle de jeux de l'école maternelle de la Maison Radieuse, réalisée par Le Corbusier à Rezé.	261
Photo 12 : Vue sur la partie ouest du parc et le paysage alentour, depuis la sixième rue (soit le 17 ^{ème} étage) de la Maison Radieuse.	281
Photo 13 : L'appartement-témoin de la Maison Radieuse. La pièce de vie, telle qu'elle était livrée en 1955, avec son meuble passe-plat séparant la cuisine du séjour.	337

Liste des cartes

Carte 1 : Plan-masse du quartier de la Maison Radieuse de Rezé.	159
Carte 2 : Plan-masse des bâtiments de la rénovation du centre-ville d'Ivry-sur-Seine.....	165

Liste des figures

Figure 1 : Vue en coupe d'un appartement montant de type IV. Détail des superficies. Fond de plan FLC.....	135
Figure 2 : Dimensions et facteurs considérés pour l'étude de la forme, des usages et des significations du Vieux-Limoilou (Carole DESPRES et Pierre LAROCHELLE).	417

Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre d'enfants par ménage selon le statut d'occupation, dans notre échantillon à la Maison Radieuse.....	355
Tableau 2 : Comparaison de la composition des ménages à la Maison Radieuse, dans les échantillons des enquêtes de 1957 et de 2003-05.	371
Tableau 3 : Comparaison de la composition des ménages à Casanova, dans les échantillons des enquêtes de 1972 et de 2005-07.....	372

Liste des annexes

Annexe 1 : Entretiens informatifs réalisés lors des enquêtes exploratoires à Rezé et à Ivry-sur-Seine.....	437
Annexe 2 : Grille d'entretien auprès des habitants	438
Annexe 3 : Entretiens réalisés avec les habitants de la Maison Radieuse à Rezé et de l'ensemble Casanova à Ivry	441
Annexe 4 : Nomenclature des professions et catégories sociales utilisée dans les « talons sociologiques ».....	446
Annexe 5 : Tris à plat sur les variables sociologiques dans nos échantillons à la Maison Radieuse et à Casanova.....	447
Annexe 6 : Analyse des données.....	448

INTRODUCTION

L'architecture comme objet de recherche : quel intérêt pour la sociologie ?

Dans *De Architectura*¹, Vitruve définit l'architecture comme la combinaison proportionnée des trois principes fondamentaux : *Firmitas, Utilitas, Venustas* – la solidité, l'utilité, la beauté. La triade classique est présente dans toutes les théories architecturales depuis l'Antiquité. L'objet architectural, de tout temps, se caractérise non seulement par ses critères de durabilité et de praticité, mais encore par sa valeur esthétique. L'architecture se distingue donc de la simple construction par la volonté de dépasser les seuls objectifs techniques et fonctionnels pour « faire œuvre ». Le concepteur de ladite œuvre – « l'architecte » – doit ainsi maîtriser les techniques de construction, tout autant qu'il doit tenir compte des attentes des destinataires du futur bâtiment ou des contraintes imposées par les commanditaires, et tout autant encore qu'il doit doter son projet d'une certaine qualité plastique. Dans ce sens, l'architecture est une science, qui embrasse une grande variété de connaissances, et dans le même temps un art, celui de la mise en espace harmonieuse des formes et des volumes. L'architecte, quant à lui, est « l'homme de la *synthèse*, seul capable de prendre en compte en même temps les exigences de beauté, de solidité et de fonctionnalité, pour reprendre la trilogie vitruvienne, ainsi que les impératifs économiques et les contraintes de site »². En ayant pour tâche de réaliser des bâtiments utiles et durables, qui répondent en sus aux critères esthétiques en vigueur, l'architecte a finalement la lourde responsabilité de mettre en espace la culture de la société dans laquelle il œuvre. Ainsi, son travail est en interrelation constante avec les formes d'organisation sociale : d'abord, parce que l'architecte, avant de construire, élabore un « projet » et que cette activité de projection est intimement liée aux normes, aux valeurs et aux représentations sociales admises ; ensuite, parce que les bâtiments qu'il réalise – quelle que soit leur destination – sont « habités », c'est-à-dire soumis à l'usage, et deviennent *de facto* des espaces physiques d'interaction sociale.

Dans le dictionnaire de la langue française *Le Petit Robert 2009*, le « projet » est défini comme « image d'une situation, d'un état que l'on pense atteindre » ou comme « travail, rédaction préparatoire, premier état ». Le projet serait donc à la fois une représentation

¹ *De Architectura* de Vitruve, architecte romain du 1^{er} siècle avant Jésus-Christ, est considéré comme le plus ancien traité d'architecture.

² CHAMPY, Florent. *Sociologie de l'architecture*. Paris : La Découverte, coll. « Repères », 2001, p4.

subjective du réel et sa projection dans le futur, car il ne s'agit pas de prévoir l'avenir mais bien de le faire ; et dans le même temps une activité de préparation, de réflexion, de problématisation, visant à la mise en œuvre effective de l'image projetée du réel. La préfiguration du résultat attendu et l'élaboration des moyens pour y parvenir ne sont pas des phases différenciées et/ou successives du projet, dont l'aboutissement serait la réalisation, mais sont, au contraire, en interaction constante dans la conception même de ce dernier. Pour les sciences de l'espace (architecture, urbanisme, ingénieries), le projet est entendu comme un processus ayant pour objectif de transformer l'espace afin d'organiser ou de réorganiser la vie en société. Dans ce cas, les deux dimensions du projet que nous venons de définir sont : premièrement, la projection d'un résultat – celui d'une société « idéalement » organisée dans l'espace ; deuxièmement, le système d'actions permettant d'atteindre ce résultat – renvoyant au jeu complexe des acteurs, aux savoirs, aux compétences, aux formes de pouvoir, etc. Ainsi, le projet d'aménagement de l'espace n'est autre qu'une traduction spatiale de l'organisation sociale, qui, selon Raymond Ledrut³, a cessé, dans la société moderne, d'être une activité « instinctive » pour devenir plus « rationaliste » et permettre aux groupes humains de dominer les formes spatiales de leur existence collective. De même, le projet d'architecture, le plus souvent centré sur la production d'un bâtiment ou d'un ensemble de bâtiments, est une tentative d'organisation sociale du cadre construit et des espaces partagés par les agents sociaux, quelle que soit leur destination (logements, bâtiments publics, locaux commerciaux, etc.). Le projet d'architecture revêt donc un caractère éminemment social dans le sens où il propose les formes du vivre-ensemble et que son dessein est d'être réalisé, donc « habité ».

« Habiter », pour le sens commun, c'est occuper dans la durée un logement, un quartier, une ville, un territoire. La notion d'habiter renvoie donc à l'idée d'une inscription à la fois spatiale et temporelle. Toutefois, nous l'envisageons ici dans une acception plus large, qui va au-delà de la simple occupation physique et durable de l'espace. D'ailleurs, plus que du fait d'« habiter », nous parlerons de « l'habiter ». Comme le note Jean-Michel Léger, « on ne saurait dire si la substantivation de l'infinitif « habiter », due à Heidegger, est plus chic que barbare mais nul doute que la fortune du mot est venue de la nécessité, à l'origine, de recourir aux italiques ou aux guillemets pour indiquer qu'il ne s'agit pas simplement du verbe. Le triptyque est aujourd'hui achevé par le participe passé *habité* qui, en étant à l'habiter ce que le bu et le mangé sont au boire et au manger, sous-entend que l'action d'habiter est

³ Voir LEDRUT, Raymond. *L'espace social de la ville*. Paris : Anthropos, 1968.

consommée »⁴. La forme verbale a cependant son importance, elle montre que l'habiter est dans l'action. Selon Michel Conan, « l'habiter, c'est une conduite par laquelle des hommes donnent un sens à l'espace où ils vivent, sens qui à la fois les protège, renforce la permanence de leur identité et leur permet de faire face aux changements »⁵. L'habiter est donc intimement lié au concept d'identité et à celui d'appropriation de l'espace. Pour Heidegger, « habiter » c'est « être », le philosophe établit d'ailleurs une filiation étymologique entre « j'habite » et « je suis », utilisés indistinctement en vieil allemand. Habiter, c'est vivre, exister, se situer, se positionner, s'insérer dans un groupe, dans un temps donné. Mais habiter, c'est également s'approprier son environnement spatial, le marquer de ses habitudes sociales et culturelles et en être marqué en retour. Dans *Le droit à la ville*, Henri Lefebvre fait la distinction entre *habitat* et *habiter*. L'habitat désigne le cadre matériel figé de la ville, alors que l'habiter correspond à la ville en mouvement, où vivent et agissent les habitants, où s'expriment les modes d'appropriation sociale de l'espace. La notion d'appropriation de l'espace véhicule l'idée d'une adaptation, d'un ajustement, voire d'une transformation, et donc d'une capacité à agir sur l'espace grâce à des savoirs et savoir-faire incorporés par les groupes sociaux. L'intériorisation de cette « compétence à habiter » passe par ce que Pierre Bourdieu appelle l'*habitus*⁶, c'est-à-dire les habitudes et les dispositions acquises au cours de la socialisation, liées à l'expérience biographique d'un individu et à l'histoire collective incorporée, et donc propres à une culture ou à un milieu social donné. Selon Bourdieu, « on peut occuper physiquement un habitat sans l'habiter à proprement parler si l'on ne dispose pas des moyens tacitement exigés, à commencer par un certain habitus. Si l'habitat contribue à faire l'habitus, l'habitus contribue aussi à faire l'habitat, à travers les usages sociaux, plus ou moins adéquats, qu'il incline à en faire »⁷. L'habiter renvoie encore une fois à l'idée d'une dynamique, d'un mouvement : habiter c'est agir et interagir avec l'espace. Par extension être habitant c'est être agissant, quelles que soient les modalités d'actions, puisque nous considérons que l'ensemble des pratiques, des représentations, des ajustements, des marquages et/ou des formes d'identification sont des interventions sur l'espace habité.

⁴ **LEGER, Jean-Michel.** *Derniers domiciles connus. Enquête sur les nouveaux logements 1970-1990.* Paris : Creaphis, 1990, p21.

⁵ **CONAN, Michel.** *Le système de l'habiter.* Paris : CSTB, 1981, p3.

⁶ Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que les deux termes « habitus » et « habiter » ont la même racine étymologique, provenant du latin *habere*, qui signifie « tenir, avoir en sa possession, détenir » ou « se tenir (quelque part) », et dont le participe passé *habitus* désigne « la manière d'être, le maintien, l'attitude ».

⁷ **BOURDIEU, Pierre.** « Effets de lieu ». In : *La Misère du monde.* Paris : Editions du Seuil, 1993, p259.

Ainsi, la notion de « projet » et celle d'« habiter » nous paraissent être primordiales dans notre définition de l'architecture comme objet de recherche sociologique. Le projet d'architecture évoque une mise en ordre, une organisation « rationnelle » de la société. Quand il est réalisé, il s'impose aux agents sociaux, il est. C'est pourquoi nous pensons que l'architecte assure un rôle social essentiel : « s'il ne peut d'un trait de crayon imposer véritablement un mode de vie, il peut le perturber ou à l'inverse le soutenir. Il a la capacité de mettre en forme, de spatialiser une culture, de lui donner des lieux qui permettent que les mille gestes quotidiens soient accomplis avec aisance et plaisir »⁸. Cependant, le projet d'architecture, quand il est réalisé, est confronté aux usages d'habitants non passifs. Habiter l'architecture ce n'est pas nécessairement la subir, c'est parfois s'adapter, l'ajuster, « s'en arranger »... D'un côté, la pratique architecturale n'est jamais anodine, dans ce sens qu'elle est une manifestation des normes et des valeurs en vigueur et qu'elle suggère des manières d'être et de se comporter en société. De l'autre, la pratique d'habiter n'est pas figée, elle correspond à l'aptitude des agents sociaux à s'approprier l'espace et à intervenir sur leur lieu de vie, elle renvoie aux évolutions générales des modes de vie et des représentations sociales. C'est dans ce rapport entre les intentions du projet d'architecture et « l'habiter », tel que nous l'avons défini, qu'il nous semble intéressant d'appréhender l'architecture du point de vue de la sociologie.

Nous supposons ici qu'il existe des interrelations fortes entre les groupes humains et le cadre spatial dans lequel ils évoluent, des liens étroits entre espace et société, que nous souhaitons mettre au jour en observant des projets d'architecture pour l'habitat social. C'est donc plus particulièrement à l'architecture du *logement* et de l'*habitat* que nous allons nous intéresser. Nous utilisons volontairement les deux termes car nous ne souhaitons pas nous restreindre à l'une ou l'autre des deux notions, qui renvoient, selon nous, à des réalités spatiales et sociales distinctes. Nous envisageons ici le logement comme l'habitation, au sens où Paul-Henry Chombart-de-Lauwe la définit, comme « une construction qui abrite un groupe familial plus ou moins étendu. Une habitation peut comprendre plusieurs cases ou maisons. Elle est une unité spatiale correspondant à une unité sociale. Cette construction qui reflète, [...] la structure de la famille au sens large, se situe dans l'ensemble de l'habitat qui comprend toutes les implantations humaines d'une société dans un cadre spatial déterminé »⁹. Le *logement* correspond donc à l'espace domestique spatialement délimité, qui abrite un ménage composée

⁸ **ELEB, Monique. CHATELET, Anne-Marie.** *Urbanité, sociabilité et intimité. Des logements d'aujourd'hui.* Paris : Les Editions de l'Epure, 1997, p182.

⁹ **CHOMBART-DE-LAUWE, Paul-Henry. (dir.)** *Famille et habitation. Tome I. Sciences humaines et conceptions de l'habitation.* Paris : Centre d'ethnologie sociale et de psychologie, CNRS, 1967 (1960), p15.

d'une ou plusieurs personnes. Il s'inscrit dans un ensemble plus large, l'*habitat*, où s'organisent matériellement toutes les activités sociales en relation avec les modes de résidence des hommes (équipements, services, commerces, transports, etc.). En ce sens, l'*habitat* désigne les rapports entre le logement et son environnement. « Quand on parle d'*habitat* urbain, on prend donc en compte non seulement la fonction résidentielle de la ville, mais également les autres fonctions qui permettent à l'homme de subsister et de s'approprier cet espace »¹⁰. Ainsi, logement et habitat renvoient aux espaces physiques de la vie ordinaire. Ces espaces sont d'abord pensés, aménagés, conçus pour faciliter les gestes du quotidien, ils sont « architecturés », pour être ensuite « habités », soumis aux usages sociaux, pratiqués, appropriés... C'est sur cette relation entre architecture de l'*habitat* et manières d'habiter que nous désirons faire porter notre attention.

Les réflexions des sciences sociales sur les liens entre architecture et logement se sont surtout développées après la Seconde Guerre mondiale. L'urgence de la Reconstruction, l'association d'une catégorie de construction à une catégorie de population (avec la production en masse d'Habitations à Loyer Modéré, regroupées dans ce qu'on a appelé plus tard « les grands ensembles ») et les innovations permises tant par les évolutions technologiques que par les politiques d'Etat incitatives, ont coïncidé avec le développement de la sociologie urbaine en France et d'un intérêt certain pour la question du logement et de l'*habitat*. C'est dans cette lignée de la sociologie urbaine que nous souhaitons inscrire notre travail de thèse.

De l'espace conçu à l'espace vécu : la réception sociale des expérimentations architecturales pour le logement social

Selon Yves Grafmeyer, « le champ de la sociologie urbaine est structuré par trois grandes orientations thématiques : la distribution et les mouvements de population dans l'espace ; les pratiques et les attitudes des individus vivant en milieu urbain ; les actions publiques ou privées qui prennent part à l'organisation de la ville, à son fonctionnement et à ses

¹⁰ SEGAUD, Marion. BONVALET, Catherine. BRUN, Jacques. (dir.) *Logement et habitat l'état des savoirs*. Paris : La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 1998, p6-7.

transformations »¹¹. Dans le premier cas, il s'agit d'analyser l'inscription des groupes sociaux et les mouvements de populations en territoire urbain, les phénomènes d'agrégation et de ségrégation sociale ou encore les liens entre mobilité spatiale et mobilité sociale. Dans le deuxième, il s'agit de mettre au jour les manières de vivre en ville, les usages des divers espaces (privés ou publics) et les rapports sociaux qui s'y établissent. Ces deux premières thématiques de recherche sont proches, elles renvoient toutes deux à une « sociologie dans la ville », qui permet de comprendre la complexité urbaine, la multiplicité des acteurs, l'enchevêtrement des espaces et des trajectoires sociales. La troisième orientation, quant à elle, s'apparente davantage à une « sociologie de la ville », centrée sur les processus à l'œuvre dans l'organisation de la ville et dans la transformation de sa structure matérielle. Il s'agit alors d'analyser les formes de l'action publique, les modes de décision ou de régulation, les enjeux de pouvoir, les choix d'aménagement ou les pratiques des professionnels. Ce sont des dimensions inhérentes à la ville car elles ont un impact sur elle, mais lui sont extérieures et recourent des processus plus globaux (économiques, politiques, démographiques, idéologiques, etc). Ainsi, la ville dépend non seulement des acteurs institutionnels (urbanistes, architectes, politiques, etc.), qui ont le pouvoir d'agir sur l'organisation urbaine, c'est-à-dire sur la réalité spatiale, mais la ville est également modelée par l'appropriation des acteurs « ordinaires » (usagers, habitants, citoyens, etc.) qui, eux, interfèrent sur la ville en tant qu'entité sociale.

Il y a donc deux façons d'appréhender la ville : en tant que réalité spatiale et/ou en tant qu'entité sociale. Les deux approches ne sont pas opposées, au contraire elles sont complémentaires. La première traite de ce qu'Yves Grafmeyer appelle la « ville statique », renvoyant au cadre matériel de l'espace urbain, la seconde de la « ville dynamique »¹², concernant les pratiques citadines et les réseaux de relations sociales. Dans les travaux de la sociologie urbaine contemporaine, ces deux dimensions de la ville sont parfois traitées indépendamment, le plus souvent alternativement, mais plus rarement simultanément. C'est ce dernier mode d'analyse que nous souhaitons mettre en œuvre pour la présente thèse : il s'agit de confronter « espaces conçus » et « espaces vécus », ou plus exactement « espaces architecturés » et « espaces habités », puisque nous souhaitons étudier les interrelations qui s'établissent entre les projets d'architecture et les usages sociaux des espaces produits. Il

¹¹ Voir l'article d'Yves GRAFMEYER sur la sociologie urbaine. In : AKOUN, André. ANSART, Pierre. (dir.) *Dictionnaire de sociologie*. Paris : Robert, Seuil, 1999, p554.

¹² Voir GRAFMEYER, Yves. *Sociologie urbaine*. Paris : Nathan Université, coll. « 128 », 2002 (1995).

s'agit pour nous de faire une sorte de « sociologie de l'architecture », non pas dans le sens d'une sociologie des métiers de l'architecture¹³, mais bien dans le sens d'une analyse des « effets sociaux de l'architecture », c'est-à-dire des significations sociales de l'organisation spatiale de la société. Selon Jean-Charles Depaule, l'espace est aux pratiques sociales ce que le contenant est au contenu¹⁴. Si la dimension spatiale « contient » la dimension sociale, le rapport qui les lie est caractérisé par la réciprocité : la production de l'espace est conditionnée par l'ordre social, mais l'espace produit conditionne en retour les pratiques sociales. C'est sur cette interaction entre contenant et contenu que s'articule notre questionnement. Il s'agit de confronter deux dimensions : la première concerne les projets d'architecture et leur contenu social, en tant qu'ils proposent une mise en espace des activités sociales et des rapports entre les agents sociaux ; la seconde concerne les pratiques effectives des destinataires de ces projets, en tant qu'elles traduisent les correspondances entre l'espace projeté et les valeurs qui lui sont socialement attribuées.

D'abord, il nous faut comprendre comment les projets d'architecture sont empreints du contexte sociétal, et comment, en retour, ils transmettent, au travers des espaces proposés, les normes et les valeurs de la société. Dans quelle mesure les projets d'architecture sont-ils des projets de société ? Comment les modèles architecturaux suggèrent-ils des modèles sociaux ? Quelle idée de la vie en société les architectes véhiculent-ils au travers des formes qu'ils produisent ? Quand ils élaborent leurs plans, quels effets escomptent-ils générer sur la vie des futurs usagers de leurs bâtiments ? Ces questions nous amènent, dans un second temps, à réfléchir aux effets réels de l'organisation spatiale sur la vie sociale. Il nous faut donc analyser les usages des espaces architecturés et comprendre comment les pratiques sociales et les représentations liées aux bâtiments réalisés « répondent » aux projections des architectes. Quelle est la réception sociale des formes spatiales ? Comment les individus et les groupes sociaux perçoivent-ils l'architecture et réagissent-ils aux espaces pensés par les architectes ? Le cadre spatial peut-il orienter les modes de vie et les façons d'agir ? Est-ce que les modèles de société transmis au travers de l'architecture sont en adéquation avec les pratiques sociales ? Est-ce que l'agencement spatial peut avoir des incidences sur les comportements et les représentations sociales ?

¹³ Sur cette question voir les travaux de Florent Champy, qui mettent en évidence le jeu des acteurs dans la production architecturale.

¹⁴ Voir CASTEX, Jean. COHEN, Jean-Louis. DEPAULE, Jean-Charles. *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace*. Paris : CNRS Editions, coll. « Les cahiers du PIR/villes », 1995.

Expérimentations architecturales, expérimentations sociales

Pour répondre à ces questions, nous avons choisi de nous intéresser aux situations d'expérimentations architecturales pour le logement social. Selon la définition de Jean-Michel Léger dans le *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, on peut parler d'expérimentation architecturale « lorsque le maître d'ouvrage et/ou l'architecte proposent une innovation (distribution, forme du logement, matériaux, etc.) »¹⁵. Une des premières propriétés des expérimentations architecturales serait donc la nature innovante de l'architecture proposée, aussi bien dans la forme, que dans le plan, ou que dans les matériaux utilisés. À cette dimension technique, nous ajouterons une dimension sociale – primordiale ici – car nous pensons que les architectes s'interrogent nécessairement sur les besoins et les attentes de ceux pour qui ils réalisent des logements. Or, en situation de ce que nous définissons ici comme « expérimentation architecturale », les concepteurs du logement, en proposant de nouveaux modèles d'habitat, entendent agir sur les modes de vie et susciter de nouvelles pratiques. Cette conception de l'architecture par les architectes semble signifier que l'action de l'architecture sur les hommes pourrait transcender l'ordre social. C'est pourquoi ces projets à caractère expérimental sont le plus souvent soutenus par des modèles idéologiques forts, voire militants. Les architectes, qui proposent des innovations, orientent leurs plans vers des modèles susceptibles, selon eux, de participer à l'évolution de la société, de générer ce qui leur semble être du progrès, d'entraîner des améliorations du quotidien en permettant le renouvellement des pratiques et des formes d'appropriation sociale de l'espace. Dans ce sens, les propositions des architectes dépassent un cadre simplement technique car elles suggèrent un projet de société, un projet de vie pour des habitants présumés. Toutefois, en anticipant sur les modes de vie d'une catégorie de population préconstruite, les architectes transposent nécessairement leurs propres représentations de la société (de la vie familiale, des sociabilités, de la mobilité, etc.). Les prospectives des architectes sont-elles alors toujours compatibles avec les pratiques habitantes ? Comment réagissent les usagers aux innovations des architectes ? Qu'est-ce que ces réactions nous apprennent sur les modes d'habiter ? Comment les habitants s'approprient-ils les espaces produits ? Les dispositifs spatiaux choisis agissent-

¹⁵ Voir l'article de Jean-Michel LEGER sur les expérimentations architecturales. In : **SEGAUD, Marion. BRUN, Jacques. DRIANT, Jean-Claude. (dir.)** *Dictionnaire de l'habitat et du logement*. Paris : Armand Colin, 2002, p163.

ils sur les manières d'habiter ? Modifient-ils les comportements ? Participent-ils à la mutation des modes de vie ? Génèrent-ils de nouvelles pratiques ou de nouveaux rapports sociaux ?

Nous sommes ici au cœur de notre problématique car nous envisageons bien « l'expérimentation » dans son acception scientifique, comme expérience visant à l'observation et à la vérification d'hypothèses dans le but de produire un savoir ; ou encore « dans les deux sens de l'*experientia* latine, à la fois enrichissement de la connaissance par la pratique et épreuve, essai, provocation d'un phénomène pour l'étudier »¹⁶. Dans ce sens, les expérimentations architecturales pour le logement social nous intéressent pour leur potentiel empirique : nous avons la possibilité ici de confronter des modèles théoriques d'habitat dont on connaît les objectifs aux modes de vie effectifs des individus pour lesquels ils ont été élaborés. Il s'agit de mettre à l'épreuve les modèles proposés en procédant à des enquêtes auprès des destinataires des logements réalisés, et en effectuant dans le même temps un retour sur les hypothèses initiales contenues dans les projets d'architecture. En situation de ce que nous définissons comme expérimentation architecturale, ces hypothèses correspondent aux « ambitions sociales » des architectes, à leur volonté de proposer du changement, de mettre à disposition des espaces qui favorisent des usages et des comportements nouveaux. Notre objectif est donc de « vérifier » les conjectures des architectes par l'expérience des habitants, de confronter les propositions architecturales aux pratiques sociales d'habitation, de prendre la mesure de la réception sociale des espaces produits, de finalement analyser la relation réciproque et complexe qui lie espace et société. De plus, Il faut noter que les situations d'expérimentation architecturale pour le logement social présentent un autre intérêt pour nous. On suppose en effet que la dimension expérimentale peut faire « loupe » et rendre plus visibles les réactions des usagers. On peut penser que les habitants ne restent pas indifférents à l'innovation, et même que la nouveauté amplifie leurs réactions vis-à-vis de l'espace, que leurs avis sont plus tranchés. Ceci constitue pour nous une conjoncture singulière, produit une sorte d' « effet laboratoire » qui doit nous permettre de bien saisir les pratiques et les représentations sociales liées à l'espace, en fonction du projet de société initialement contenu dans le projet d'architecture.

¹⁶ *Ibid.*, p164.

La nécessité du temps long

Dans les études urbaines en général, échelles spatiales et temporelles sont étroitement liées. Selon Henri Lefebvre, l'observation des espaces n'a de sens que si elle est croisée avec l'analyse des temps individuels et collectifs. Le « temps individuel », c'est celui de la vie, ou plus précisément de ce qu'on définit comme le cycle de vie, c'est-à-dire comme l'enchaînement des séquences de l'existence, ordonnées de la naissance à la mort, auxquelles correspondent des aspirations et des pratiques sociales différentes. Le « temps collectif », c'est celui de la ville, de la société dans son ensemble. On peut l'envisager sous deux angles : celui des temporalités quotidiennes ou celui du temps historique. Les rythmes quotidiens correspondent à ce que Maurice Halbwachs définit, dans ses travaux sur la mémoire collective, comme la production sociale de la temporalité. Il existe une représentation collective du temps qui s'impose aux consciences individuelles et dicte les pratiques quotidiennes au travers d'une division des temps sociaux. Concrètement, cette division se traduit par un fractionnement pendulaire des activités sociales admis par l'ensemble des agents sociaux. Le temps historique, quant à lui, c'est non seulement celui des événements qui ont marqué l'histoire de la société, mais encore celui de toutes les évolutions sociales (démographiques, politiques, économiques, technologiques, etc.) qui astreint le présent au passé. Il est évidemment lié à la mémoire collective car il est le résultat d'une construction sociale complexe, qui « ne conserve pas le passé, mais [...] le reconstruit à l'aide des traces matérielles, des rites, des traditions qu'il a laissés, et aussi à l'aide des données psychologiques et sociales récentes, c'est-à-dire avec le présent »¹⁷. Ainsi, la distinction entre temps individuel et temps collectif renvoie à ce que Maurice Halbwachs définit d'un côté comme « mémoire intérieure » ou « personnelle » ou encore « autobiographique », et de l'autre comme « mémoire extérieure » ou « sociale » ou encore « historique ». « La première s'aiderait de la seconde, puisque après tout l'histoire de notre vie fait partie de l'histoire en général. Mais la seconde serait, naturellement, bien plus étendue que la première »¹⁸. De la même façon, le temps individuel est contenu dans le temps collectif et si le second est plus vaste que le premier, ils contraignent avec tout autant de force les pratiques sociales.

Dans le cadre de notre analyse de la réception sociale des expérimentations architecturales pour le logement, la prise en compte de l'échelle temporelle nous paraît indispensable, car il

¹⁷ HALBWACHS, Maurice. *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris : Albin Michel, 1994 (1925).

¹⁸ HALBWACHS, Maurice. *La mémoire collective*. Paris : albin Michel, 1997 (1950), p99.

est clair que les temps personnels et collectifs interagissent avec les modes de vie et les usages de l'espace. Par exemple, on peut penser que la progression cyclique des pratiques dans la vie d'un individu est essentiellement liée aux changements familiaux. Ces changements ont certainement des conséquences sur les manières d'habiter et les façons d'appréhender l'espace. Les aspirations en matière de logement sont-elles fonction de l'âge et des formes familiales ? Comment les architectes peuvent penser des logements pour des familles en des points différents de leur cycle de vie ? Par exemple encore, on assiste ces dernières décennies à une accélération des temporalités quotidiennes en milieu urbain, liée, notamment, à une transformation importante des mobilités citadines. Cette mutation des rythmes pendulaires a nécessairement des répercussions sur l'espace et particulièrement sur celui du logement. Comment les projets d'architecture prennent-ils en compte les temps sociaux ? La transformation des rythmes quotidiens a-t-elle un impact sur les pratiques sociales d'habitation ?

Enfin, en ce qui concerne ce que nous avons qualifié de « temps historique », le second XX^e siècle, en France, est une période de grands bouleversements sociaux. Les évolutions démographiques, économiques et technologiques de l'après-guerre et des Trente Glorieuses entraînent une transformation profonde des conceptions sur l'aménagement des villes et sur la production du logement social. L'accès au confort, aux transports, aux loisirs, aux nouveaux biens de consommation, ou encore le plein-emploi, la généralisation du travail féminin, et l'ensemble des évolutions sociales de ces années-là ne peuvent être sans conséquences sur les modes d'habiter. De même, à partir des années 70, les crises économiques bouleversent à nouveau l'ordre social. La précarisation du travail, l'augmentation du chômage, la diminution du pouvoir d'achat, etc., se répercutent sur les aspirations des agents sociaux en matière de logement. Quels sont les rapports entre la réception sociale des projets d'architecture et le contexte sociétal ? Comment les propositions des architectes – idéologiquement marquées – ont-elles rencontré les évolutions sociales des dernières décennies ?

Ce bref aperçu des effets possibles du cycle de vie, des temps sociaux ou des évolutions sociétales sur les pratiques et les représentations sociales nous amène à considérer l'échelle temporelle comme une dimension primordiale de l'analyse de la production et de la réception sociales de l'espace. C'est pourquoi il nous semble nécessaire, afin de confronter les modèles spatiaux aux modèles sociaux, de se livrer à une observation sur le temps long. Nous l'avons dit les expérimentations architecturales pour le logement social nous intéressent dans le sens

où elles sont porteuses d'un projet de société, dans le sens où leurs concepteurs entendent apporter du changement social ; or ce changement n'est observable que dans la continuité et en lien avec les transformations de la société dans son ensemble. Le temps long constitue pour nous l'opportunité de la mesure des évolutions sociales et c'est pour cette raison que nous le considérons comme essentiel pour étudier la réaction des habitants face aux expérimentations architecturales pour le logement social. La diachronie est donc une dimension fondamentale de notre analyse. Ce qui signifie qu'il nous faudra étudier des expériences pour lesquelles nous avons un recul suffisant pour comprendre comment l'architecture a enduré l'épreuve du temps et résisté aux mutations de la société dans son ensemble. Pour ce faire, il nous faudra plusieurs décennies de recul et surtout il faudra faire une place importante au mélange des témoignages et observations renvoyant à des dates différentes (des primo-habitants aux habitants les plus récents, des acteurs engagés à l'origine des expériences considérées à ceux encore investis aujourd'hui, des archives aux enquêtes actuelles, etc.). L'analyse diachronique doit ainsi nous permettre de dresser un « bilan social » des expérimentations architecturales pour le logement et de comprendre, d'une part, comment les transformations de la société se sont traduites dans l'espace, et d'autre part, comment les projets d'architecture ont rencontré les usages et les représentations des habitants sur le temps long.

Le « logement social »

Afin de confronter modèles spatiaux et modèles sociaux, nous venons de souligner l'importance du caractère expérimental des projets que nous souhaitons observer et la nécessité d'une analyse diachronique. Si nous avons mentionné rapidement le fait que nous nous focalisons sur des projets d'habitat social, il nous faut encore expliquer pour quelles raisons. Nous aurions pu, en effet, nous intéresser à d'autres situations d'expérimentations architecturales pour le logement¹⁹. Si nous avons choisi d'étudier des projets d'architecture pour l'habitat social, c'est qu'ils renvoient à un idéal de société spécifique, où se pose la question des politiques solidaires et du droit au logement pour tous. Mais cette question en dissimule une autre : celle des « types » d'espaces à produire pour des groupes de population socialement défavorisés, et en filigrane l'intégration de ces catégories sociales au reste de la

¹⁹ Nous pensons par exemple aux expériences d'habitat écologique, coopératif, communautaire, féministe, etc., où le projet d'architecture est également caractérisé par son contenu idéologique (la liste n'est évidemment pas exhaustive).

société. C'est sur ce point particulier que nous souhaitons porter notre attention car il nous semble primordial de comprendre les enjeux autour de la production des modèles d'habitat populaires. Quel rôle peut jouer l'architecture ? En situation de ce que nous avons défini comme expérimentation architecturale, comment les architectes envisagent-ils le logement social et quelles réponses nouvelles entendent-ils apporter ? Est-ce que la transformation du cadre de vie peut favoriser la modification des usages et des représentations ?

Nous observons ici le logement social en France et l'envisageons dans le sens du « logement du peuple », tel que le définit Jean-Paul Flaman au travers de l'histoire de l'habitation des catégories sociales populaires²⁰. La question du logement social en France apparaît au XIX^e siècle, au moment où l'industrialisation et l'accroissement de la population urbaine rendent nécessaire la construction de logements pour les ouvriers qui affluent vers les villes. Cette question est donc d'abord celle de l'habitat ouvrier, mais s'élargit au fil du temps à celle globale de la nécessité de loger « dans des conditions normales » toutes les couches de la population, y compris les moins favorisées. La transformation, en 1950, des « Habitations Bon Marché » (HBM) – créées en 1894 – en « Habitations à Loyer Modéré » (HLM) marque cette évolution : le logement social n'est plus exclusivement réservé aux classes laborieuses, mais s'étend désormais aux classes moyennes. De même, les grands ensembles d'habitation réalisés pendant les Trente Glorieuses témoignent de cette vocation du logement social à accueillir un très large public. Nous ne pouvons donc pas limiter le logement social à la catégorisation de ses destinataires. On pourrait alors être tenté d'en donner une définition formaliste : le logement social serait celui ayant bénéficié pour sa réalisation du concours législatif de l'Etat et/ou d'aides financières diverses²¹. Or, nous souhaitons désigner ici une réalité plus large que celle du seul statut juridique (HLM par exemple). Il est donc difficile de circonscrire la notion de logement social, probablement parce qu'il n'en existe pas de signification normée ou admise.

Selon Jean-Claude Driant, « le seul consensus véritable sur la définition du logement social en France porte sur le fait qu'il accueille, peut accueillir ou doit accueillir les ménages qui éprouvent des difficultés à se loger dans de bonnes conditions de taille et de confort dans le cadre strict des mécanismes marchands, soit parce que l'offre nécessaire à la satisfaction de

²⁰ Voir FLAMAND, Jean-Paul. *Loger le peuple. Essai sur l'histoire du logement social*. Paris : La Découverte, 1989.

²¹ On observe au cours du temps différents modes de financement du logement social (patronalisme, philanthropie, municipalisme, étatisme, etc.).

leurs besoins n'est pas présente en quantité suffisante, soit que son accessibilité est limitée, notamment pour des raisons de prix »²². Nous reprendrons ici cette définition et considérerons le logement social comme le logement destiné à ceux qui n'ont pas la possibilité de se loger dans le parc privé non-aidé, et ce pour deux raisons essentielles. En premier lieu, parce que l'offre de logement est insuffisante. Comme ce fut le cas après la Seconde Guerre mondiale, au moment où la crise du logement était à son stade le plus sévère ; ou comme c'est encore le cas dans certaines grandes agglomérations françaises, telles que l'Ile-de-France, où la très forte concentration de population sature le marché du logement. En second lieu, parce que les conditions économiques d'accession au logement varient d'un foyer et d'un territoire à l'autre et que certains ménages peu solvables rencontrent des difficultés à se loger. Néanmoins, il faut rompre avec la prénotion qui consiste à associer « logement social » à « logement des pauvres », la réalité des processus de peuplement des ensembles d'habitat social étant bien plus complexe. De plus, nous ne limiterons pas ici la notion de logement social à des critères purement juridiques ou administratifs, tels que les modes de financement (privé / public / mixte), les conditions d'attribution (plafonds de revenus) ou les statuts d'occupation (accession à la propriété / location). C'est donc bien le logement du « plus grand nombre » que nous envisageons ici, celui qui touche des catégories sociales hétérogènes, des classes les plus populaires aux classes moyennes, qui n'ont pas toujours le choix dans leurs possibilités de se loger. Cette acception de la notion de logement social est un aspect important de notre problématique car nous avons la volonté d'analyser la réception sociale de projets d'habitat destinés à des populations aux trajectoires de vie plurielles. L'intérêt pour nous est de comprendre comment des habitants aux parcours biographiques dissemblables s'approprient un même cadre spatial.

La question de l'habitat social n'est que rarement envisagée par la sociologie du point de vue de l'architecture. Pourtant, les architectes s'interrogent le plus souvent sur les pratiques quotidiennes et les attentes de ceux pour qui ils réalisent des logements. Quand ils pensent le logement pour le plus grand nombre, les concepteurs se posent nécessairement la question des modes d'habiter et de l'influence du cadre spatial sur la vie des futurs résidents. Dans ces conditions, « il[s] ne peu[ven]t faire l'économie de regarder vivre les habitants et d'observer

²² Voir l'article de Jean-Claude DRIANT sur le logement social. In : **SEGAUD, Marion. BRUN, Jacques. DRIANT, Jean-Claude. (dir.)** *Dictionnaire de l'habitat et du logement*. Paris : Armand Colin, 2002, p268.

le devenir des bâtiments et des logements sur le temps long »²³. Cette caractéristique du travail de l'architecte revêt une dimension éminemment sociologique car elle suppose une contrainte, celle de la prise en compte des usages sociaux et des modes de vie. Or, on peut supposer que les modèles d'habitat proposés sont empreints non seulement des idéaux des architectes, mais encore de leurs propres valeurs. Si les architectes entendent produire des logements de qualité pour tous, ils transfèrent inconsciemment sur les espaces qu'ils réalisent une partie de leur culture de référence et donc de leur positionnement social. Dans le cas de l'habitat social, nous faisons le postulat d'un hiatus entre les codes culturels des concepteurs et ceux des destinataires des projets, les premiers étant plutôt apparentés à la culture dominante et les seconds à la culture populaire. Comment la culture dominante s'adresse-t-elle aux « masses » dans le cadre d'un projet qui se veut égalitariste ? Les projets d'architecture ont-ils véritablement le pouvoir de véhiculer les normes et les valeurs de leurs concepteurs ? Si oui, est-ce que les projections des architectes rencontrent la culture des destinataires du logement social ? Ces questions sont à modérer car nous rappelons que nous ne souhaitons pas définir le logement social par la catégorisation de la population bénéficiaire, que nous estimons hétérogène. Ce qui signifie que les projets d'architecture pour le logement social s'adressent non pas à un type déterminé mais à des types de familles. Le travail de l'architecte n'en est que plus difficile car il doit prendre en considération la diversité des besoins d'individus qu'il ne consulte pas au préalable. Est-ce que les propositions des architectes prennent véritablement en compte les modes de vie ou les attentes des destinataires ? Y a-t-il, au contraire, imposition d'un mode de vie ? La réception du projet d'architecture est-elle fonction de la variation sociale ?

Deux exemples à confronter : les « Unités d'habitation de grandeur conforme » de Le Corbusier et les « Étoiles » de Jean Renaudie

Le choix des modèles

²³ **ELEB, Monique. CHATELET, Anne-Marie.** *Urbanité, sociabilité et intimité. Des logements d'aujourd'hui*, Les Editions de l'Épure, Paris, 1997, p182.

Pour répondre à l'ensemble des questions posées ici, notre recherche s'articulera selon deux axes principaux : il faudra à la fois analyser des projets expérimentaux d'architecture pour le logement social et dans le même temps se livrer à une observation diachronique des pratiques sociales d'habitation dans les bâtiments issus desdits projets. Le choix des exemples d'expérimentations architecturales pour le logement social à analyser est donc conditionné par cet impératif, mais aussi par notre problématique générale, qui nous encourage à trouver des modèles où les caractéristiques suivantes sont respectées :

- Avant tout, le projet de société contenu dans le projet d'architecture doit être clairement exprimé et réalisé.
- Ensuite, les bâtiments produits doivent être habités depuis suffisamment longtemps pour que nous puissions y observer plusieurs générations d'habitants.
- Enfin, les ensembles d'habitat choisis doivent relever de ce que nous avons défini comme « logement social ».

Nous avons ainsi sélectionné deux modèles expérimentaux de logements collectifs pour le plus grand nombre, portés par deux architectes emblématiques du XX^e siècle : le modèle des « Unités d'habitation de grandeur conforme » de Le Corbusier (1887-1965) et celui des « Etoiles » de Jean Renaudie (1925-1981). Si nous avons choisi ces deux exemples c'est parce qu'ils nous semblent porteurs d'un véritable projet de société, dans le sens où les architectes entendent apporter des réponses à des problématiques sociales.

Il s'agit d'expériences où les projets architecturaux sont le résultat d'une longue réflexion sur la production des formes de la ville et de l'habitat urbain. Et de surcroît, nous avons la chance de disposer de traces de ces réflexions grâce aux écrits des deux architectes, puisque Le Corbusier et Jean Renaudie ont la particularité d'avoir « théorisé » leur pratique de l'architecture et produit des textes sur la question. C'est un point extrêmement positif pour notre recherche, puisqu'à défaut de pouvoir interroger les architectes, nous avons l'opportunité d'analyser leurs écrits, comme témoins de leurs conceptions idéologiques et des ambitions sociales contenues dans leurs projets d'architecture. Ce qui est singulier chez Le Corbusier et Jean Renaudie, et qui est central pour notre problématique, c'est que leurs propositions dépassent largement le seul cadre technique du métier d'architecte et que leurs projets sont avant tout des projets de société, des projets du vivre-ensemble. Mais leur plus grand point commun, c'est de penser qu'architecture et urbanisme ne font qu'un et que le

logement est constitutif de la ville. Ainsi, ils placent la question du logement, et plus précisément celle du logement pour tous, au cœur de leurs préoccupations. Pour eux, c'est une question essentielle de la fabrication des villes, car le logement est un besoin fondamental qu'il faut évidemment satisfaire, mais surtout amener à évoluer en phase avec les mutations de la société.

Cet aspect primordial de leur travail est expressément revendiqué dans leurs textes, comme dans leurs projets nombreux mais rarement réalisés. Il faut dire que le Corbusier et Jean Renaudie partagent le goût de la provocation et ont souvent suscité la polémique par leurs positions tranchées, idéologiquement très marquées, voire même militantes. Ils se sont de cette façon probablement fermés l'accès à la commande et n'ont finalement que peu construit. Pour autant, leur travail a empreint les mouvements architecturaux du second XX^e siècle²⁴ et a largement participé au renouvellement du débat sur la ville et la production de l'habitat. Bien que de deux générations distinctes et marqués par des partis-pris idéologiques divergents, Le Corbusier et Jean Renaudie ont tous deux mis en application leurs idées pendant les Trente glorieuses, au moment où la crise du logement s'est fait le plus ressentir, et ont participé en ce sens aux réflexions sur la question de l'habitat social. Ainsi, ils ont tenté de répondre aux mêmes grandes problématiques sociales : celle d'un logement de qualité pour tous, celle des modes de vie familiaux, celle des rapports sociaux en milieu urbain, celle de l'accès généralisé aux services et équipements de la cité, celle de la mobilité urbaine, celle du rapport ville/campagne, etc., celle finalement du bien-être en ville. Parallèlement, les deux architectes restent des plasticiens et, malgré leur engagement farouche dans la conception « sociale » des villes modernes, ils travaillent en premier lieu sur la « beauté » des formes et des volumes, sur le rapport esthétique aux ouvrages d'architecture, sur la mise en lumière de leurs bâtiments... On retrouve deux des trois principes fondamentaux de l'architecture selon Vitruve : « fonctionnalité » et « beauté ». Pour Le Corbusier et Jean Renaudie, l'architecture du logement a le devoir de répondre à la double exigence de « fonctionnalité » et de « beauté », en proposant des aménagements spatiaux qui rendent le quotidien des destinataires le plus aisé possible et qui sont, tout à la fois, capables d'éveiller les sens et susciter l'émoi des citoyens.

²⁴ C'est surtout vrai pour Le Corbusier.

Si Le Corbusier et Jean Renaudie présentent des intentions similaires ou semblent suivre le même dessein, les solutions architecturales qu'ils proposent sont cependant différentes. L'objectif qu'ils poursuivent est identique – le bien-être des hommes – mais les façons d'y parvenir divergent. Evidemment, les deux architectes sont marqués par les systèmes de pensée propres à leur époque respective. Si Le Corbusier a essentiellement construit après la Seconde Guerre mondiale, ses réflexions datent de la première moitié du XX^e siècle et sont imprégnées par l'idéologie de la modernité, de l'hygiénisme, du progrès technologique. Le Corbusier est porteur – voire initiateur – des doctrines de l'urbanisme et de l'architecture fonctionnaliste du Mouvement Moderne, qui seront remis en cause par certains jeunes architectes des années 1960-70. Jean Renaudie appartient à cette génération d'architectes, indéniablement héritière du travail de Le Corbusier et de ses pairs, mais qui s'inscrit dans des courants de pensée et/ou d'architecture en rupture avec ceux de leurs prédécesseurs. Jean Renaudie est un architecte engagé, marqué par les mouvements contestataires de la fin des années 60 et souvent en opposition avec les modèles établis par les architectes fonctionnalistes. C'est pourquoi ses projets d'habitat social s'opposent parfois à ceux de Le Corbusier. Il ne s'agit pas pour autant de modèles totalement antinomiques et les correspondances entre les théories corbuséennes et Jean Renaudiennes sont aisées à mettre en évidence. Si les formes d'espaces envisagés se distinguent, les objectifs sociaux sont souvent proches. Ce qui a d'autant plus motivé notre choix car, si on envisage ces deux exemples dans une perspective comparatiste, il faudra mettre en évidence les points d'accord et de désaccord et les confronter aux pratiques et aux représentations des habitants sur le temps long. Des modèles d'habitat différents peuvent-ils produire des effets semblables ? Les réactions des habitants divergent-elles en fonction des modèles considérés ? Pour répondre à ces questions, il est indispensable de se livrer à une analyse comparée des modèles d'habitat proposés par Le Corbusier et par Jean Renaudie.

La démarche comparative et les terrains d'enquête

L'intérêt de l'approche comparée réside ici dans la mise en parallèle des deux modèles d'habitat en ce qu'ils ont de plus semblable et de plus différent, aussi bien du point de vue des intentions des concepteurs que de celui des pratiques et des représentations des usagers. Il ne s'agit donc pas de répliquer les exemples en se livrant à une observation isolée de chacun des deux cas, mais bien de mettre en œuvre une « double analyse croisée » : à la fois des projets

des deux architectes et simultanément des pratiques sociales d'habitation à l'intérieur des ensembles de logements qu'ils ont produits. Nous aurions pu choisir de nous focaliser sur l'un ou l'autre des deux modèles, ou au contraire de multiplier les exemples, mais dans les deux cas notre problématique aurait été différente. C'est bien dans la confrontation que nous appréhendons les expérimentations architecturales et sociales de Le Corbusier et de Jean Renaudie. La sélection des modèles à étudier a d'ailleurs été déterminée par ce souci de comparaison : si d'emblée nous avons choisi de nous intéresser aux « Unités d'habitation de grandeur conforme » de Le Corbusier²⁵, le modèle des « Etoiles » de Jean Renaudie ne s'est imposé à nous qu'après une série de recherches préliminaires. Il fallait, en effet, trouver un exemple « comparable » à celui de Le Corbusier et il s'est avéré, pour les raisons évoquées précédemment, que le travail de Jean Renaudie l'était en de nombreux points. Il restait alors à sélectionner des terrains précis d'enquête.

Le Corbusier a réalisé quatre unités d'habitations de grandeur conforme en France entre 1952 et 1967²⁶ : à Marseille (Bouche-du Rhône), à Rezé (Loire-Atlantique), à Briey-la-Forêt (Meurthe-et-Moselle), à Firminy (Loire). Nous avons choisi d'enquêter dans l'immeuble de Rezé, baptisée par ses tout premiers habitants « Maison Radieuse ». La Maison Radieuse présente deux intérêts pour nous. Premièrement, elle n'a subi aucune transformation et reste identique à la façon dont Le Corbusier l'avait conçue il y a plus d'un demi-siècle, alors que certains éléments des unités de Firminy et de Briey ont été modifiés et que les deux bâtiments étaient en rénovation au moment de nos enquêtes. Deuxièmement, elle a conservé, contrairement à l'immeuble marseillais²⁷, sa vocation sociale et mélange aujourd'hui 60% de locataires HLM à 40% de propriétaires (généralement occupants). La Maison Radieuse de Rezé, livrée en 1955, est la deuxième unité d'habitation de grandeur conforme réalisée par Le Corbusier en France, après celle de Marseille. Haute de 50 mètres, elle est constituée de 18 niveaux, qui desservent 294 appartements, des locaux collectifs, des commerces, une école maternelle. L'immeuble rezéen respecte parfaitement les principes architecturaux défendus par Le Corbusier depuis les années 20. C'est une expérience inédite dans l'agglomération nantaise, initiée par une petite société anonyme coopérative de logements à loyer modéré, et

²⁵ Ce choix ayant été motivé par le travail déjà entamé dans le cadre de la préparation du DEA « Villes et territoires ». Cf. **BRESSON, Sabrina**. *Espace et identité dans les unités d'habitation de Le Corbusier. Des conceptions de l'architecte aux usages des habitants de la Maison Radieuse de Rezé*. Mémoire de DEA. Université François Rabelais, Tours, 2003.

²⁶ L'unité d'habitation de Firminy a été achevée après la mort de Le Corbusier en 1965.

²⁷ Dont les appartements ont été très rapidement vendus après leur livraison et sont occupés aujourd'hui par des catégories sociales supérieures.

soutenue par le maire de Rezé. En cinquante années d'existence, l'unité d'habitation a vu se succéder plusieurs générations d'habitants confrontées à des contextes sociaux très différents. L'exemple de la Maison Radieuse répond donc aux exigences de notre problématique et constitue pour nous l'opportunité d'évaluer sur le temps long le modèle d'habitat prôné par Le Corbusier. D'autre part, il faut remarquer que nous disposons d'une série d'études réalisées à différents moments des cinq décennies de vie de l'immeuble (notamment des analyses architecturales, plus rarement des enquêtes sociologiques). Notons celle de Paul-Henry Chombart-de-Lauwe qui, dès 1957, se livrait à un « essai d'observation expérimental » des pratiques sociales et des réactions des habitants²⁸ ; ou encore celle de Philippe Bataille et Daniel Pinson, qui a l'occasion des travaux de réhabilitation du bâtiment dans les années 90 ont conduit une enquête davantage orientée sur des perspectives architecturales²⁹.



Photo 1 : La Maison Radieuse à Rezé, Le Corbusier architecte (1955).

En ce qui concerne les Etoiles de Jean Renaudie, il en existe plusieurs exemples en France, réalisés entre 1972 et 1987³⁰ : à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), à Givors (Rhône), à Saint-Martin d'Hères (Isère), à Grande-Synthe (Nord), à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis), à La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Nous avons retenu, pour nos enquêtes, le cas d'Ivry-sur-

²⁸ **CHOMBART-DE-LAUWE, Paul-Henry. (dir.)** *Famille et habitation. Tome II. Un essai d'observation expérimentale*. Paris : Centre d'ethnologie sociale et de psychologie, CNRS, 1967 (1960).

²⁹ **BATAILLE, Philippe. PINSON, Daniel.** *Rezé évolution et réhabilitation Maison Radieuse*. Paris : Editions du Ministère de l'Équipement, 1990.

³⁰ Certains des bâtiments de Jean Renaudie ont été terminés après sa mort en 1981.

Seine, où Jean Renaudie est intervenu en tant qu'architecte en chef, aux côtés de Renée Gailhoustet, de la rénovation du centre-ville. C'est donc l'opération la plus importante qu'il ait réalisée, et surtout c'est à Ivry que Jean Renaudie a pu le mieux mettre en pratique ses réflexions sur la ville et l'habitat social, puisqu'il a non seulement participé à l'élaboration globale du quartier, mais encore réalisé quatre ensembles de logements. Deux d'entre eux, l'immeuble Casanova (1972) et l'ensemble Jeanne Hachette (1973), sont souvent reconnus dans le monde de l'architecture pour être les bâtiments les plus aboutis de l'architecte. Nous avons décidé de focaliser notre attention sur l'exemple de l'immeuble Casanova, première mise en application du modèle des Etoiles, dont la délimitation dans l'espace plus nette, le nombre de logements plus important et l'unicité des statuts d'occupation, rendaient les enquêtes plus simples à mettre en place qu'à Jeanne Hachette. Livré en 1972, l'immeuble Casanova comprend 82 logements, des commerces et des locaux administratifs. Il s'agit d'un Immeuble à Loyers Normalisés (ILN) réalisé et géré par l'Office Public d'Habitations à Loyer Modéré (OPHLM). Malgré ses 17 années de moins que la Maison Radieuse, nous disposons d'un recul suffisant pour pouvoir enquêter auprès de plusieurs générations d'habitants. Et, comme pour la Maison Radieuse, nous avons la chance de pouvoir bénéficier d'une enquête qui témoigne des réactions des premiers habitants. Il s'agit de l'enquête psycho-sociologique de Françoise Lugassy³¹ menée à la livraison du bâtiment.



Photo 2 : L'immeuble Casanova à Ivry-sur-Seine, Jean Renaudie architecte (1972).

³¹ **LUGASSY, Françoise.** *Les réactions à l'immeuble Danielle Casanova à Ivry. Tome 1 : Réactions avant emménagement. Tome 2 : Les processus d'appropriation.* Rapport de recherche du Plan Construction, Compagnie Française d'Economistes et de Psychosociologues (C.E.P.), Direction de la Construction au Ministère de l'Equipement, juillet 1973, mars 1974.

Ainsi, la dimension expérimentale des projets considérés, le caractère circonscrit des deux immeubles, la possibilité de l'observation sur le temps long, l'ensemble des ressources documentaires et archivistiques dont nous disposons pour ces deux expériences, complété par nos enquêtes auprès des habitants, font de la Maison Radieuse de Rezé et de l'immeuble Casanova à Ivry des « laboratoires » qui doivent nous permettre de mesurer les effets sociaux des dispositifs spatiaux et de réfléchir à la cohérence des modèles proposés. De plus, l'approche comparée des deux expériences doit favoriser la mise en lumière des variations, ou au contraire des permanences, dans les formes de réception sociale de l'espace architecturé, alors même que les projets des architectes, les contextes de production, les populations concernées divergent. La comparaison est envisagée ici à deux niveaux : dans la synchronie et dans la diachronie. La comparaison synchronique entre les deux ensembles de logements considérés doit nous permettre de comprendre comment les habitants se sont appropriés des espaces physiquement différents mais sensés produire des effets socialement proches. La comparaison diachronique entre les temps distincts d'occupation des deux immeubles doit révéler comment les modèles d'habitat produits ont évolué dans le temps et réagi aux transformations sociétales.

Le jeu des rapprochements des deux exemples choisis est une manière de tendre vers ce que Durkheim appelle « l'administration de la preuve ». Dans *les règles de la méthode sociologique*, l'auteur affirme que « l'explication sociologique consiste exclusivement à établir des rapports de causalité, qu'il s'agisse de rattacher un phénomène à sa cause, ou, au contraire, une cause à ses effets utiles »³². Or le seul moyen de démontrer qu'un phénomène est cause d'un autre, c'est, d'après Durkheim, « de comparer les cas où ils sont simultanément présents ou absents et de chercher si les variations qu'ils présentent dans ces différentes combinaisons de circonstances témoignent que l'un dépend de l'autre »³³. Puisque l'expérimentation proprement dite en sociologie est irréalisable, c'est-à-dire qu'on ne peut isoler les faits pour les observer, ni déterminer les causes d'un effet en provoquant artificiellement les circonstances, la méthode comparative est un moyen efficace de valider les résultats de l'observation. Le repérage des similitudes – ou « variations concomitantes » selon le vocabulaire durkheimien – dans des contextes différents permet d'aboutir à des conclusions que seule la comparaison autorise. Toutefois, la méthode comparative ne doit pas consister en une simple énumération de faits : « Pour qu'elle donne des résultats quelques faits suffisent.

³² DURKHEIM, Emile. *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : Quadrige / PUF, 1997 (1937), p124.

³³ *Ibid.*

Dès qu'on a prouvé que, dans un certain nombre de cas, deux phénomènes varient l'un comme l'autre, on peut être certain qu'on se trouve en présence d'une loi »³⁴.

Nous ne prétendons pas ici établir de « lois » à partir de l'étude comparée de la réception sociale des ensembles d'habitat proposés par Le Corbusier à Rezé et par Jean Renaudie à Ivry. Toutefois, l'objectif de la comparaison est bien de mettre en exergue les convergences ou les divergences entre les deux exemples, dans les manières de s'approprier l'espace, de se le représenter ou de s'y projeter. Une fois le constat des similitudes et/ou des différences établi, il nous importera de déterminer les circonstances qui permettent de telles variations à la fois du point de vue spatial (d'un modèle architectural à l'autre) et du point de vue temporel (d'une époque d'occupation à l'autre). La difficulté de l'analyse comparée réside dans la construction du maillage complexe qui devra faire ressortir les interrelations entre les projections des architectes et les pratiques sociales d'habitation, au regard des types d'espaces produits, au regard encore des expériences vécues et des trajectoires sociales des habitants de la Maison Radieuse et de Casanova, au regard enfin des évolutions générales de la société. C'est donc l'ensemble de ces fils qu'il sera nécessaire de tisser pour mener à bien notre projet : idéologies architecturales, cadre spatial, modes d'habiter, variations dans le temps et évolutions sociales.

Les « dimensions de comparaison » et les « échelles de l'habiter »

Dans un premier temps, il nous importera d'analyser les conceptions théoriques de Le Corbusier et de Jean Renaudie, les idéologies qui sous-tendent leurs projets, et les contextes qui ont permis leur mise en œuvre. Mais, la majeure partie de notre travail consistera, dans un second temps, à observer l'évolution des pratiques et des représentations sociales dans les deux immeubles sélectionnés, afin de les confronter aux intentions des architectes. Or, le souci de comparaison entre l'expérience de Le Corbusier à Rezé et celle de Jean Renaudie à Ivry nous impose de délimiter des « cadres de réflexion ». En effet, il ne s'agit pas de se livrer à une description totalement exhaustive des principes de Le Corbusier et de Jean Renaudie, puis d'y « juxtaposer » deux monographies d'immeubles, mais bien de trouver les justes « dimensions de la comparaison ». Afin de mener à bien une confrontation des projets de Le

³⁴ *Ibid.*, p132.

Corbusier et de Jean Renaudie, et simultanément des usages et des modes de vie à l'intérieur des bâtiments qu'ils ont produits, il faudra éviter les analyses séquentielles de l'un puis de l'autre modèle et tenter de parvenir à un bilan combiné des deux expériences d'habitat considérées.

Pour atteindre un tel objectif, il s'agira d'expliquer ce qui fait lien entre les deux exemples choisis. D'emblée, nous pouvons dire que Le Corbusier et Jean Renaudie ont en commun d'envisager l'architecture de l'habitat pour le plus grand nombre selon trois « échelles »³⁵. D'abord, pour les deux architectes, les projets de logements sociaux n'ont de sens que s'ils sont intégrés à la ville. Pour eux, il n'y a pas d'opération ponctuelle d'habitat, l'architecture du logis se pense dans une logique de globalité, dans un système qui forme un tout. Ce « tout » peut correspondre tantôt à l'ensemble urbain, tantôt au quartier, tantôt à la ville toute entière. La première échelle de leurs expérimentations architecturales, c'est donc celle de l'urbain, du rapport à l'espace public, des relations entre le logement et les activités citadines. Ensuite, Le Corbusier et Jean Renaudie ne conçoivent pas de « simples immeubles », mais entendent bien produire des « bâtiments d'architecture », on pourrait presque dire des « œuvres ». Ils travaillent sur les formes, les volumes, les matériaux, les couleurs, les ouvertures, les rapports à l'environnement, les rapports à la nature, la mise en lumière de leur construction. La deuxième échelle à laquelle ils s'attachent, c'est donc celle de l'édifice, non seulement pour sa physionomie, son aspect esthétique, presque monumental, mais aussi pour sa dimension interstitielle, comme espace de transition entre le dehors et le dedans, le public et le privé. Enfin, il n'y a pas d'architecture du logement sans le logement lui-même. Le Corbusier et Jean Renaudie réfléchissent aux espaces du foyer, de la vie domestique, des relations familiales, de l'intériorité. La troisième échelle de leurs projets, c'est donc celle de la sphère privée, des modes de vie familiaux, du logement intime. Ces trois échelles de l'architecture de l'habitat selon Le Corbusier et Jean Renaudie – ville, bâtiment, logement – constituent le point de départ de notre approche comparée.

Nous considérons qu'aux trois « échelles de l'habitat » pensées par les architectes, correspondent trois « échelles de l'habiter ». Ainsi, à l'architecture de la ville, répondent des pratiques citadines, des manières de s'approprier l'espace urbain, de se représenter les quartiers, d'utiliser les services et les équipements mis à disposition, de se déplacer, etc. Au

³⁵ On distingue d'ailleurs systématiquement ces trois échelles dans les dessins de leurs projets d'habitat : croquis d'ensembles urbains et/ou plans de ville ; esquisses de silhouettes de bâtiments ; plans d'appartements.

bâtiment d'architecture, répondent des façons de percevoir l'espace, des jugements de goût quant à l'esthétique de l'édifice, des types de sensibilité à l'architecture (voire à l'architecte), des rapports à la nature, des façons d'envisager les relations entre le dedans et le dehors, des formes de sociabilité, etc. À l'architecture de la vie privée, répondent des modes de vie, des usages quotidiens, des manières de s'approprier les espaces du logement, des structures familiales, des relations sociales, etc.

- **Habiter la ville**, c'est partager un territoire commun, c'est s'approprier des portions plus ou moins individualisée de l'espace urbain. Le quartier, la place, la rue, le jardin public, le marché, le centre commercial, le complexe culturel, etc., sont autant d'unités spatiales de la vie sociale. Ils nous renseignent sur le lien entre ville et habitat, sur les usages, les manières de vivre en milieu urbain, les rapports sociaux qui s'y établissent, et les représentations sociales qui interviennent dans la qualification des espaces publics. Quand Le Corbusier et Jean Renaudie pensent l'habitat du plus grand nombre, ils réfléchissent aux moyens de le relier à toutes les activités citadines et de l'intégrer au reste de la ville. Comment ont-ils mis en pratique leurs idées à Rezé et à Ivry ? Ont-ils pu réaliser pleinement leurs projets ? Quel poids a une opération ponctuelle d'habitat sur les usages du quartier et de la ville face au contexte urbain général ? Quelles sont les différences entre les expériences rezéenne et ivryenne ?

La notion de quartier est importante pour appréhender les rapports entre la ville et l'habitat, car le quartier renvoie le plus souvent à un espace de résidence sans limite géographique précise. Ce qui fait quartier, pour les habitants, c'est tantôt une rue, un ensemble architectural, une fonction associée à un espace (résidence, commerces, administration, etc.), une unité de voisinage, une catégorie de population, un réseau de relations sociales. Il s'agira de comprendre, à Rezé et à Ivry, ce qui fait quartier autour de la Maison Radieuse et de l'immeuble Casanova et comment les habitants définissent eux-mêmes leur quartier. La typologie architecturale influence-t-elle les représentations sociales sur cette question ? Si le quartier est une unité de vie collective, un espace à partager, il révèle cependant des réalités sociales très hétérogènes. Comment s'exprime la différenciation sociale au sein d'un même espace ? L'architecture facilite-t-elle l'expression des différences ou au contraire renforce-t-elle les clivages ?

Selon Jean-Marc Stébé et Hervé Marchal, « il semble que [le] croisement du local et du global soit la condition à remplir pour redonner une pertinence heuristique à l'étude des quartiers »³⁶. La notion de quartier est, effectivement, difficile à appréhender car elle ne correspond à aucune entité spatiale facilement identifiable, elle renvoie à une « unité relative » selon Jean-Yves Authier³⁷. De plus, les habitants ne se limitent pas à leur quartier. D'un individu à l'autre, les situations varient. Les plus mobiles, par exemple, croisent de nombreuses échelles : le quartier, la ville, le département, la région, le pays tout entier, parfois le monde ! C'est pourquoi l'étude des pratiques citadines n'a de sens que si elle est combinée avec l'analyse des trajectoires individuelles et des types de mobilité. La mobilité agit sur la proximité et donc sur le rapport à l'ensemble d'habitat, au quartier avec ses équipements et des services. La demande de proximité s'amoindrit en même temps que la capacité de mobilité augmente. Comment les architectes ont-ils pensé les liens entre mobilité et proximité dans leur conception de la ville ? Comment les ensembles de logements sont-ils « connectés » aux autres activités urbaines ? Comment la mobilité spatiale transforme-t-elle le rapport à la proximité et comment ce rapport évolue dans le temps ?

- **Habiter un bâtiment d'architecture**, c'est identifier son espace d'habitat par son aspect architectural, c'est reconnaître la singularité du cadre bâti, c'est vivre dans un immeuble unique. Nous nous intéressons davantage ici à l'ensemble d'habitat comme ensemble architectural cohérent, qu'à l'ensemble d'habitat comme unité de voisinage. Les bâtiments de Le Corbusier et de Jean Renaudie se remarquent aisément car ils ne correspondent pas aux normes architecturales généralement admises pour le logement social dans les années 50 pour le premier ou dans les années 70 pour le second. On discerne les unités d'habitation de grandeur conforme de Le Corbusier par leur hauteur (18 étages), par la polychromie des façades, par les pilotis, par le béton brut... Les « étoiles » de Jean Renaudie, quant à elles, surprennent par leurs multiples pointes qui jaillissent du corps des bâtiments (et qui leur ont d'ailleurs valu d'être surnommées les « pointus » à Ivry), par les terrasses-jardins suspendues, par les très grandes baies vitrées, par le béton brut... À Rezé et à Ivry, la Maison Radieuse de Le Corbusier et les ensembles d'habitations conçus par Jean Renaudie se distinguent du paysage urbain alentour. Les habitants ne peuvent manquer de s'en rendre compte, ils savent qu'ils vivent dans un bâtiment « différent ». La majeure partie d'entre eux connaît le nom de

³⁶ STEBE, Jean-Marc. MARCHAL, Hervé. *La sociologie urbaine*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », 2007, p114.

³⁷ Voir AUTHIER, Jean-Yves. *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*. Paris : Anthropos, 2001.

l'architecte de l'immeuble, les plus avertis décrivent les particularités de la construction. Malgré les différences sociales, les occupants de ces logements-là partagent une « histoire », celle du bâtiment, ils ont en commun de résider dans un immeuble d'exception, de partager une architecture qui rompt avec les modèles d'habitat social communs. Comment la différence architecturale est-elle perçue ? Quel discours les habitants tiennent-ils sur les formes, les volumes, les matériaux utilisés ? Est-ce que la perception des habitants correspond aux projections des architectes ?

La reconnaissance de la qualité des bâtiments dans le monde de l'architecture ou dans le monde « savant » ne suffit pas à valoriser les immeubles considérés. La valorisation de l'espace habité n'est possible que si les habitants eux-mêmes y participent. Dès lors, se pose la question du hiatus entre la culture que véhiculent les architectes dans l'esthétique de leurs bâtiments et la culture populaire qui caractérisent fréquemment les populations des ensembles d'habitat social. La reconnaissance de la qualité architecturale est-elle nécessairement fonction de l'appartenance sociale ? Est-ce que les différences de perception de l'architecture renforcent les distances sociales ? Qu'est-ce qui fait clivage dans la capacité ou l'incapacité à s'approprier des espaces en rupture avec les normes sociales en vigueur ? Est-ce que la qualité architecturale peut modifier la perception de l'espace habité et/ou participer à la valorisation des ensembles d'habitat social ?

Nous ne considérons pas ici le bâtiment d'architecture dans sa seule dimension esthétique, nous l'examinons également comme espace frontière, comme interstice entre le dedans et le dehors. Le Corbusier et Jean Renaudie ont la particularité d'avoir largement réfléchi à cette question. En témoigne leur travail sur les formes d'ouvertures, sur le rapport à la lumière, sur les vues et les perspectives depuis les logements, sur les relations à la nature, sur l'environnement du logement en général. La Maison Radieuse et l'immeuble Casanova sont des bâtiments « ouverts » sur l'extérieur, sur le paysage alentour, d'une certaine façon sur la ville, mais surtout sur les espaces arborés conçus par les architectes pour protéger les édifices d'une enceinte de verdure. Il faudra donc s'interroger sur le rapport entre l'intérieur et l'extérieur des immeubles. Quel rôle jouent les espaces environnant les immeubles et l'élément naturel dans la perception du logement ? La relation dedans/dehors telle qu'elle a été projetée par les architectes génère-t-elle des pratiques, des représentations ou des rapports sociaux spécifiques ?

- **Habiter le logement**, selon Monique Eleb et Anne-Marie Chatelet³⁸, c'est vivre son environnement spatial intime, c'est pouvoir le marquer de son empreinte, de ses goûts, c'est avoir la possibilité de l'organiser selon ses habitudes culturelles et sociales. Les formes spatiales proposées par Le Corbusier et Jean Renaudie à l'intérieur du logement s'imposent aux habitants, elles ne sont pas neutres, elles incitent à des types d'usages, voire contraignent à une manière d'habiter. Pour autant, est-ce que tous les destinataires s'approprient l'espace du logement de la même façon ? Que traduit la différenciation des pratiques à l'intérieur du logement ?

Habiter le logement, c'est aussi « cohabiter » avec un groupe domestique. Le logement assure la sécurité et la stabilité du foyer, il permet que s'épanouissent toutes les formes de sociabilité centrées sur le ménage ou la famille. Les projets de logements de Le Corbusier et de Jean Renaudie induisent des modèles de vie familiale mais on peut se demander dans quelle mesure ils correspondent aux modes de vie effectifs des ménages destinataires et comment ils s'adaptent aux évolutions des structures familiales. Les familles des années 50, celles des années 70 ou celles d'aujourd'hui ne se ressemblent pas. Quelles idées de la famille et des relations familiales véhiculent les plans des architectes ? L'architecture du logement est-elle « adaptable » aux évolutions des modes de vie et des structures domestiques sur le temps long ? Comment les transformations sociales se répercutent sur l'espace du logement ?

Si l'espace du logement renvoie aux structures familiales et aux relations entre les membres du foyer, c'est aussi l'espace du repli personnel. En ce sens, le logement abrite l'intimité des habitants, leur intériorité, leur individualité. Il permet le repos, l'inactivité, le retour sur soi. Comment les architectes pensent-ils l'intimité dans le logement ? Quelle place font-ils à l'individu et à sa vie personnelle ? Ces questions amènent nécessairement à réfléchir à la distribution des espaces, à la partition entre les différents membres du foyer (hommes/femmes, parents/enfants), et, indirectement, aux « types » de relations que le plan du logement peut favoriser ou au contraire interdire. Comment les habitants s'adaptent-ils à la distribution des pièces et s'approprient-ils les différents espaces ? Comment cela nous renseigne-t-il sur les relations sociales à l'intérieur du logement ?

³⁸ Voir **ELEB, Monique. CHATELET, Anne-Marie.** *Urbanité, sociabilité et intimité. Des logements d'aujourd'hui.* Paris : Editions de l'Épure, coll. « Recherche », 1997.

À partir des exemples de la Maison Radieuse de Rezé et de l'immeuble Casanova d'Ivry-sur-Seine, c'est toutes ces pistes de réflexion qu'il nous faudra explorer au travers de nos données d'enquête, afin de confronter les projets des architectes aux modes d'habiter et aux représentations sociales.

Synthèse de la problématique et hypothèses

L'étude diachronique des usages habitants, des représentations et des rapports sociaux, à la Maison Radieuse de Rezé et dans l'ensemble Casanova d'Ivry-sur-Seine, confrontée aux conceptions théoriques des deux architectes à l'origine des bâtiments, doit nous permettre de prendre la mesure de la réception sociale des expérimentations architecturales et urbaines de Le Corbusier et de Jean Renaudie pour l'habitat du plus grand nombre.

Le postulat de départ de notre recherche est que les formes d'organisation spatiale sont toujours en relation avec les formes d'organisation sociale, qu'il existe un rapport réciproque et complexe entre les dispositifs spatiaux et les usages sociaux, c'est-à-dire entre espace et société. Dans ce sens, nous pensons que l'architecture du logement interagit fortement avec l'ordre social, que si elle est influencée par les normes et les représentations de la société, elle ne peut être sans incidence sur celles-ci. Ainsi, notre analyse est circonscrite par deux niveaux hypothèses, non contradictoires mais réciproques : la production de l'espace est conditionnée par l'ordre social, mais l'espace produit conditionne en retour les pratiques sociales.

Il s'agit donc pour nous de confronter l'espace tel qu'il est conçu par les architectes – l'habitat, à la réalité de l'espace tel qu'il est vécu par ses destinataires – l'habiter, afin de comprendre comment les formes spatiales peuvent être déterminées par les formes sociales, et, inversement, comment l'organisation de l'espace peut avoir des effets sur les pratiques sociales.

1) Les formes spatiales sont déterminées par les formes sociales

Pour vérifier ce premier niveau d'hypothèses, nous nous attacherons à analyser les idées à l'origine des projets d'architecture observés. Nous avons expliqué que les projets des architectes, en particulier pour l'habitat social, correspondent à une volonté de transformation de l'espace, visant à organiser « idéalement » la société. Dans ce sens, les projets d'architecture ne sont jamais neutres, ils font appel à la subjectivité des concepteurs, à leurs propres représentations de la vie en société, et donc à leur positionnement social. Dès lors se pose la question des normes et des valeurs transmises au travers de l'architecture. En situation d'expérimentation, nous considérons qu'au travers du modèle d'habitat proposé, peut se lire un parti-pris idéologique, celui du choix des architectes pour les solutions qu'ils estiment les meilleures. Mais surtout, nous pensons que les architectes incorporent inconsciemment à leurs projets leur propre culture de référence, que nous apparentons à la culture d'élite du fait de leur niveau élevé de formation. Puisque nous envisageons l'habitat du plus grand nombre, celui où se mélangent des habitants d'origine sociale modeste mais aux parcours biographiques variés, nous faisons une double hypothèse : d'abord, celle d'un hiatus entre les codes culturels véhiculés par les architectes dans les formes spatiales produites et ceux des populations visées ; ensuite, celle de la variation de l'écart observé en fonction de l'appartenance socioculturelle et de la trajectoire personnelle des habitants.

Parallèlement, nous pensons que les propositions des architectes sont « historiquement marquées » et conditionnées en grande partie par le contexte social de production (politique, économique, technologique, etc.). C'est pourquoi nous souhaitons nous livrer à une analyse précise des projets d'habitat de Le Corbusier et de Jean Renaudie, afin de comprendre en quoi ils sont empreints de « l'esprit de leur temps » et des modèles idéologiques de leurs époques respectives. Toutefois, dans le cas d'une confrontation avec les pratiques sociales d'habitation dans la diachronie, il faut prendre en considération les changements sociétaux, car nous pensons qu'ils interfèrent sur les modes de vie, et donc sur les attentes des habitants. Cette question des transformations de la société nous amène à poser les deux hypothèses suivantes : d'une part, les habitants adaptent ou réadaptent leurs manières d'habiter en fonction des évolutions de la société dans son ensemble ; d'autre part, le modèle social figé par le cadre architectural à un temps t est plus ou moins en phase avec les transformations des pratiques et des modes de vie sur le temps long.

Si les formes spatiales sont déterminées par les formes sociales, cela ne veut pas dire pour autant que la production de l'espace n'a pas d'effet sur les agissements sociaux. Au contraire, nous pensons que les formes spatiales ne sont jamais « innocentes », qu'elles ont la capacité d'influencer les comportements et les représentations des agents sociaux.

2) Les effets de l'organisation spatiale sur les pratiques sociales

Nous avons dit que les projets d'habitat de Le Corbusier et de Jean Renaudie ont la particularité d'être soutenus par des conceptions théoriques fortes et de vouloir apporter des réponses à des problématiques sociales. En effet, pour les deux architectes, espace et société sont étroitement liés. Cette dimension de leur travail est renforcée par le caractère expérimental de leurs propositions : si l'architecture a pour rôle la mise en ordre spatiale des formes d'organisation sociales, alors toute innovation projetée dans l'espace doit avoir des répercussions sur l'ensemble social. C'est en tout cas ce que Le Corbusier et Jean Renaudie pensent. Selon eux, les innovations dans la production de l'habitat peuvent agir sur les pratiques ordinaires et favoriser le changement social. C'est dans ce sens que leurs projets dépassent un cadre purement technique et contiennent un véritable programme social. Se pose alors la question du pouvoir de l'architecture sur les comportements sociaux. Les formes spatiales peuvent-elles réellement agir sur l'organisation sociale ? Nous faisons l'hypothèse que l'architecture, quelle qu'elle soit, n'est jamais anodine, qu'elle s'impose aux agents sociaux et qu'elle inspire, en conséquence, des manières d'être et de se comporter en société.

Dans le cas des projets d'habitat de Le Corbusier et de Jean Renaudie, il s'agit non seulement de comprendre quels sont les objectifs annoncés des architectes, mais encore la façon dont ils parviennent à transcrire leurs intentions dans les plans qu'ils proposent. Les exemples de la Maison Radieuse de Rezé et de l'ensemble Casanova d'Ivry-sur-Seine doivent nous permettre de mesurer empiriquement si les innovations spatiales présentées ont bien eu les effets escomptés par les architectes. Sur ce point, nous faisons l'hypothèse que si l'architecture a la capacité d'influencer les comportements, elle ne le fait jamais unanimement, car elle agit de façon différenciée selon les populations et/ou les temps observés. Nous pensons, en effet, que les modèles d'habitat produits favorisent le renouvellement des modes de vie dans le sens envisagé par les architectes, si et seulement si le projet social implicite est en résonance avec les attentes des habitants et le contexte sociétal général. Cette hypothèse nous ramène une fois

de plus à l'importance de la dimension diachronique de notre analyse. La confrontation, sur le temps long, des ambitions de Le Corbusier et de Jean Renaudie aux pratiques sociales d'habitation dans leurs ensembles de logements doit nous permettre de réfléchir aux conditions sociales et temporelles d'adéquation au projet d'architecture.

Si les propositions des architectes suggèrent un projet de vie pour des habitants présumés – ce que nous analyserons en première partie de notre thèse, ces habitants, une fois les bâtiments réalisés, ne sont pas des usagers passifs, ils deviennent acteurs de l'espace : tantôt ils ajustent leurs modes de vie en fonction des espaces produits, tantôt ils adaptent l'architecture à leurs usages – c'est ce que nous tenterons de montrer dans la seconde partie de notre thèse. Ce sont sur ces interactions constantes entre l'espace architecturé et les manières d'habiter que nous souhaitons faire porter notre attention et tirer un bilan sociologique des expériences de Le Corbusier à Rezé et de Jean Renaudie à Ivry-sur-Seine, plusieurs décennies après leur réalisation.

Première partie

Architecturer l'espace habité

Afin de confronter les propositions architecturales aux pratiques sociales d'habitation dans les ensembles de logements pensés par Le Corbusier et Jean Renaudie, il nous faut dans un premier temps étudier les projets défendus par les deux architectes, saisir quels sont les processus intellectuels à l'œuvre dans la mise en espace de la vie sociale, définir les façons dont Le Corbusier et Jean Renaudie envisagent d'architecturer l'espace habité. Nous l'avons dit en introduction la volonté des deux hommes d'agir sur les modes de vie en proposant de nouveaux modèles d'habitat confère à leur projets une dimension sociale importante. Il s'agit pour nous de comprendre en quoi les expérimentations architecturales de Le Corbusier et de Jean Renaudie sont porteuses d'un véritable projet de société et comment se définit ce projet. Pour ce faire, nous devons évidemment considérer les propositions des architectes et leur mise en application effective, mais surtout analyser les conceptions idéologiques qui les sous-tendent. D'abord, nous nous livrerons à une présentation rapide des trajectoires respectives de Le Corbusier et de Jean Renaudie, de façon à appréhender leurs influences et les contextes idéologiques dans lesquels ils ont inscrit leurs travaux ; ensuite, nous examinerons leurs « théories » quant à l'urbanisme et à l'architecture de l'habitat pour le plus grand nombre ; enfin nous regarderons dans quelles conditions Le Corbusier et Jean Renaudie ont pu mettre en pratique leurs idées sur la ville et le logement social dans les exemples choisis comme terrains d'enquête à Rezé et à Ivry-sur-Seine.

Chapitre 1

Deux architectes « engagés »

1.1 Le Corbusier (1887-1965) ou l'esprit de la modernité

Les recherches sur la vie et l'œuvre de Charles-Edouard Jeanneret, dit Le Corbusier, sont extrêmement nombreuses. Il semble d'ailleurs quasi-impossible d'établir une bibliographie exhaustive de la littérature produite ces dernières décennies sur la question, tant elle est abondante et sans cesse renouvelée, aussi bien en France qu'à l'étranger. Depuis plus de cinquante ans, le travail de Le Corbusier, sa personnalité et son destin ont suscité l'intérêt des historiens, architectes, urbanistes, écrivains ou encore journalistes. La place centrale qu'il a occupée dans la production artistique, architecturale et urbanistique au XX^e siècle ne laisse personne indifférent : Le Corbusier est tantôt admiré, tantôt décrié, dans tous les cas il provoque le débat.

Il ne s'agit pas ici de se livrer à une biographie complète de Le Corbusier – de nombreux auteurs l'ont déjà fait³⁹ – mais de replacer l'architecte dans son temps. Les quelques éléments biographiques que nous apportons ici doivent nous permettre de comprendre le parcours de Le Corbusier, ses choix architecturaux, mais surtout l'ensemble des facteurs qui l'ont amené à

³⁹ Voir la bibliographie.

penser la ville et l'architecture de l'habitat, tel qui l'a fait dans ses projets d'« unités d'habitation de grandeur conforme ».

1.1.1 De Charles-Edouard Jeanneret à Le Corbusier : formation et premières réalisations

Né en Suisse, à la Chaux-de-Fond, en 1887, Charles-Edouard Jeanneret est le fils d'un émailleur de cadrans de montres et d'une musicienne. En 1900, le jeune Charles-Edouard est inscrit à l'école d'art de La Chaux-de-Fonds, spécialisée dans les métiers de la décoration et de la gravure des montres. C'est Charles L'Eplattenier, directeur de l'école à partir de 1903, qui va orienter Jeanneret vers l'architecture : en 1905, il lui procure l'occasion de travailler avec René Chapallaz, architecte local, sur un premier projet de construction (la villa Fallet). Mais le jeune élève ressent le besoin d'élargir son horizon et décide, en 1907, d'entreprendre une série de voyages, qui s'avéreront initiatiques.

Après un périple de deux mois à travers les villes italiennes, Charles-Edouard Jeanneret se rend à Budapest, Vienne, Nuremberg, Munich, Strasbourg, Nancy... À Paris, il rencontre Frantz Jourdain, auteur des premiers magasins de la Samaritaine, dont la construction de métal et de verre, dotée d'une ornementation naturaliste en fer forgée et céramique vernissée, est typique de l'Art nouveau. À Paris, il fait également la connaissance d'Henri Sauvage, qui construira bientôt les célèbres immeubles à gradins de la rue Vavin. À Lyon, il entre en contact avec Tony Garnier, dont il découvre avec grand intérêt les travaux sur la « cité industrielle »⁴⁰, qui ne seront pas sans influence sur les futurs projets de « ville radieuse » de Le Corbusier⁴¹. Selon Maurice Besset, « la Cité Industrielle est la première proposition d'urbanisme complète que le Corbusier rencontre sur sa route : elle contribue de façon décisive à orienter sa manière de penser l'urbanisme »⁴². Au cours d'un second voyage à Paris en 1908, Charles-Edouard Jeanneret est mis en relation avec les frères Perret, pionniers de l'utilisation du béton armé en architecture, et passe un peu plus d'un an à travailler au sein de

⁴⁰ Voir **GARNIER, Tony**. *Une cité industrielle : étude pour la construction des villes*. Paris : Massin&cie, 1932.

⁴¹ Dans la « cité radieuse » de Le Corbusier, on retrouve la même nécessité de séparer les activités urbaines que dans la « cité industrielle » de Tony Garnier, et les mêmes préoccupations hygiénistes (nécessité d'amener la lumière naturelle dans les logements, d'apporter des espaces de nature entre les bâtiments, etc.).

⁴² **BESSET, Maurice**. *Le Corbusier*. Genève : Skira, 1987, p153.

leur agence. Il y découvre les possibilités offertes par le béton et y développe ses idées sur la rationalisation de la construction grâce aux innovations techniques. En 1910, il part pour l'Allemagne afin d'y étudier l'enseignement des métiers d'art en relation avec les conditions de la production industrielle. A Berlin, il travaille durant six mois dans l'atelier de l'architecte Peter Behrens, où passeront également Walter Gropius et Ludwig Mies Van der Rohe, maîtres à penser du *Bauhaus*⁴³. Il y réfléchit aux possibilités que la grande industrie peut apporter à l'architecture.

Le second grand voyage que Charles-Edouard Jeanneret amorce en 1911 sera déterminant. Pendant près d'une année, il part à la découverte de la Méditerranée et de l'Orient. Ses séjours en Serbie, Roumanie, Bulgarie, Grèce, Turquie, Italie seront ses plus grandes leçons d'architecture, dont il n'aura de cesse de rappeler les préceptes dans ses futurs manifestes. Le Corbusier est « fasciné par les formes simples, éclatantes de blancheur, des architectures méditerranéennes. [...] Il s'intéresse tout autant aux architectures paysannes et aux objets les plus simples qu'aux grands édifices »⁴⁴. L'apogée de son voyage est atteint avec la découverte des mosquées d'Istanbul et celle, à Athènes, du Parthénon, pour lequel son admiration dépasse probablement l'ordre plastique. À la fin de l'année 1911, Charles-Edouard Jeanneret revient à La Chaux-de-Fonds, où il passera cinq années avant de s'établir définitivement en France. Outre la réalisation de quelques villas privées à La Chaux-de-Fonds, Jeanneret procède à un certain nombre d'études pour des projets qui demeurent sans suite. Il commence à s'intéresser au logement social et entreprend la mise au point d'un procédé de construction industrielle par éléments structurels combinables, pour permettre la construction facile et rapide de maisons plus ou moins importantes, dans des configurations multiples. C'est le système « Dom-ino » qui permettra d'articuler les uns aux autres les éléments préfabriqués d'un ensemble de logements. Le Corbusier déclina le système « Dom-ino » dans d'innombrables projets de maisons en série. Au terme de cette longue période de voyages, de rencontres, mais aussi de lectures, il a accumulé un savoir nouveau et fondé une autre conception de l'architecture et du rôle de l'architecte.

⁴³ L'école du *Bauhaus* (« maison de l'œuvre bâtie ») est officiellement créée en 1919 à Weimar, année de la proclamation de la République allemande, et disparaît en même temps que celle-ci en 1933 à Berlin, fermée par les nazis. Son influence sur l'architecture moderne, ainsi que sur les arts industriels, décoratifs et graphiques est immense. Le style du *Bauhaus*, qui a largement contribué à l'avènement de ce qu'on a appelé plus tard « le style international », se caractérise par l'absence d'ornements et de façades ostentatoires, par l'harmonie entre le fonctionnalisme et les moyens artistiques et techniques de fabrication.

⁴⁴ JENGER, Jean. *Le Corbusier. L'architecture pour émouvoir*. Paris : Gallimard, coll. « Découvertes », 1993, p25-27.

En 1917, Jeanneret quitte La Chaux-de-Fonds pour s'installer à Paris (où il s'associera bientôt à son cousin Pierre Jeanneret pour ouvrir le fameux atelier de la rue de Sèvres). À son arrivée, il fait la connaissance, grâce à Auguste Perret, du peintre Amédée Ozenfant, avec qui il partage les mêmes idées de l'esthétique. Ces idées, ils les exposent conjointement dans l'ouvrage intitulé *Après le cubisme*, publié en 1918. En 1919, il fonde avec Ozenfant le mouvement puriste et créé la revue *L'Esprit nouveau*. Ozenfant et Jeanneret écrivent eux-mêmes la plupart des articles, qu'ils signent de pseudonymes divers. C'est alors que Charles-Edouard Jeanneret adopte le nom de Le Corbusier. Pour lui, *L'esprit nouveau* est un instrument de communication (et de provocation) pour mieux affirmer la force et la beauté de la machine. En 1923, Le Corbusier publie *Vers une architecture*, recueil d'une douzaine de ses articles parus dans la revue. « L'essentiel de ce qui guidera sa pensée est déjà là : il proclame qu'un temps moderne est entamé, avec de nouvelles conditions sociales, économiques et techniques auxquelles l'architecture doit répondre, à l'instar de l'industrie »⁴⁵. Le Corbusier se propose de dépasser l'opposition entre progrès technique et évolution artistique. Il définit la technique et l'art comme deux valeurs parallèles qui doivent devenir les principes d'une architecture nouvelle. Il préconise ainsi l'utilisation des procédés industriels pour construire des maisons en série. Sa définition provocante de la maison comme « machine à habiter » suscitera de nombreuses protestations.

Paradoxalement, ses réalisations sont d'une toute autre venue, il s'agit plutôt de maisons isolées pour de riches clients d'avant-garde. C'est seulement au début des années 1920 qu'il a l'occasion de construire deux quartiers de maisons standardisées, pour le compte d'un industriel bordelais éclairé, féru d'art moderne. Le Corbusier édifie, en effet, les deux cités ouvrières de Lège-Cap-Ferret (1923-1924) et de Pessac (1925-1926) à la demande de Henry Frugès. Esquissé à Lège, le programme des « Quartiers Modernes Frugès » à Pessac apparaît comme la première expérimentation d'une théorie globale de l'habitat moderne. Il s'agit d'un ensemble de petites maisons polychromées, avec toits-terrasses, qui ont, dans l'esprit de l'architecte, pour but de démontrer la validité de la construction industrielle. Malheureusement, les lotissements de Lège et de Pessac ne rencontrèrent pas le succès escompté. Philippe Boudon a montré comment les habitants ont transformé leurs maisons

⁴⁵ *Ibid.*, p45.

pour les adapter à leurs modes de vie et à leurs goûts, non-conformes à l'architecture d'origine⁴⁶.

En 1925, Le Corbusier publie *L'art décoratif d'aujourd'hui* et *Urbanisme*. Dans ces deux volumes, il élargit son raisonnement à tout le domaine de l'élaboration du projet urbain. Dès 1922, il prépare le premier projet de ville idéale : « la ville contemporaine de trois millions d'habitants », qui est exposée la même année au Salon d'Automne à Paris. Les principes sont très clairs : exaltation du noyau central, augmentation de la densité, rationalisation de la circulation, extension des espaces verts. Les édifices qu'il propose sont de trois types : des gratte-ciel cruciformes au centre, des immeubles à six étages à redents dans la zone intermédiaire, et des « immeubles-villas » à la périphérie. Le plan est rigoureusement symétrique avec des rues orthogonales et diagonales. L'immeuble-villa contient en germe la future « unité d'habitation de grandeur conforme ». C'est un complexe de 120 grands logements, pourvu de services communs (commerces, loisirs, jardin-terrasse, etc.). Le Corbusier profite de l'Exposition internationale des Arts décoratifs à Paris en 1925, et du pavillon de l'Esprit nouveau, pour construire un élément de cet immeuble-villa et en préciser l'organisation d'ensemble. Ce sont les mêmes principes d'urbanisme qu'il applique, en 1925, à la ville de Paris dans le plan Voisin, dans lequel il entend faire ressortir les problèmes auxquels doit faire face l'urbanisme moderne. Il crée la polémique en proposant un nouveau plan d'aménagement urbain pour la capitale, dans lequel le centre ancien est totalement reconstruit (tout en préservant quelques monuments historiques reconnus).

Lorsque la Société des Nations lance en 1927 le concours pour son siège à Genève, 377 projets arrivent de tous les pays du monde. Parmi eux, les modernistes ne représentent qu'une infime minorité au milieu des projets néoclassiques. Néanmoins, le jury, essentiellement composé d'académiciens, est présidé par Victor Horta, pionnier de l'Art Nouveau. Le projet de Le Corbusier est le plus important qu'il ait proposé jusqu'alors. Il a le mérite de démontrer au grand public que l'analyse fonctionnelle peut être appliquée avec succès : locaux plus confortables, circulation simplifiée, moindres coûts, et adaptation à l'environnement. Dans le jury, les académiciens combattent le projet et Horta hésite. Le Corbusier est finalement écarté du concours mais quelques unes de ses propositions sont reprises lors de l'exécution. C'est le

⁴⁶ Voir **BOUDON, Philippe**. *Pessac de Le Corbusier*. Paris : Dunod, 1969. Aujourd'hui, les deux lotissements de Lège-Cap-Ferret et de Pessac ont retrouvé leur aspect d'origine. Le lotissement de Pessac est inscrit dans une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP).

premier échec important de Le Corbusier. De même, le projet qu'il propose en 1931, au concours lancé par les autorités soviétiques pour réaliser non loin du Kremlin le palais des Soviets, est rejeté. Ces refus révèlent une difficulté constante chez l'architecte à accéder à la commande et une recherche permanente de « l'autorité » qui lui permette de construire. Selon Le Corbusier, la société moderne est régie par les administrateurs et seul un chef planificateur investi des pleins pouvoirs peut garantir la réalisation d'un nouvel ordre architectural et urbain. Sa dédicace « à l'Autorité », en 1935 dans *La ville radieuse*⁴⁷, reflète cette position. « Mais son souci de construire l'empêcha de faire la distinction entre l'autorité coercitive et non coercitive, entre une hiérarchie exploiteuse ou non. Dans son intérêt pour l'*Etat administrateur*, il [a] perdu de vue l'*Etat juste* »⁴⁸, d'où probablement ses contacts avec la Russie communiste, l'Italie fasciste, ou la France de Vichy.

En 1927, le *Werkbund*⁴⁹ allemand organise sa deuxième exposition à Stuttgart. Mies van der Rohe obtient, en plus des habituels pavillons provisoires, l'aménagement d'un quartier d'habitations permanentes à la périphérie de la ville. Le plan est tracé par Mies van der Rohe lui-même et les meilleurs architectes représentants du Mouvement moderne en Europe sont appelés à construire des immeubles : les Allemands Behrens, Taut et Gropius, le Hollandais Oud, etc. Le quartier a un caractère expérimental car il est composé d'un échantillonnage d'édifices, qui doivent être considérés comme autant de prototypes. Le Corbusier y réalise deux maisons individuelles, exprimant une recherche de rationalité et de simplicité poussée à l'extrême pour favoriser une production industrielle en série. L'exposition de Stuttgart présente pour la première fois au public un panorama des réalisations du Mouvement moderne et provoquera, par la confrontation des idées et des projets, de larges débats dans les milieux de l'art et de l'architecture. La publication par Le Corbusier à cette occasion des « 5 points d'une architecture nouvelle » contribuera à aiguïser ces débats⁵⁰.

⁴⁷ **LE CORBUSIER.** *La ville radieuse.* Boulogne : Architecture d'aujourd'hui, 1935.

⁴⁸ **FISHMAN, Robert.** *L'utopie urbaine au XX 2^e siècle.* Ebenezer Howard, Franck Lloyd Wright, Le Corbusier. Paris: Pierre Mardaga, 1979, p188.

⁴⁹ *Werkbund* (« Union pour le travail »), organisation culturelle allemande fondée en 1907 à Munich, qui se fixe pour but de promouvoir la rénovation de l'architecture et les relations de l'artisanat avec l'art et l'industrie. Entre 1907 et 1914, se forme au sein du *Werkbund* la nouvelle génération des architectes allemands : Walter Gropius, Max Taut, Ludwig Mies van der Rohe, etc.

⁵⁰ Dans ce texte, Le Corbusier expose les idées qu'il a dégagées de ses projets et de ses réalisations sur les moyens offerts à l'architecture par l'utilisation du béton armé. Son architecture reposera désormais sur cinq principes : 1) les pilotis ; 2) le plan libre individualisant chaque étage ; 3) la fenêtre en longueur ; 4) la façade libre ; 5) le toit-terrasse. Ainsi, l'ossature autonome par rapport aux murs devra libérer les façades dont la surface sera entièrement occupée par des baies vitrées. Les pilotis devront libérer l'espace au sol et le toit-terrasse permettra à l'urbanisme d'étendre ses tracés. Malgré les réticences de certains, le béton va trouver sa place dans la construction.

Pour Le Corbusier, l'année 1930 est celle des premières grandes réalisations. C'est l'URSS qui lui permet de construire son premier grand immeuble destiné à la vie collective : le *Centrosoyous* à Moscou est un ensemble imposant qui associe un volume courbe et plusieurs prismes rectangulaires. Puis l'expérience est poursuivie en Suisse avec l'immeuble « Clarté », qui constitue une réalisation expérimentale à plusieurs titres : double hauteur des séjours, standardisation, préfabrication des structures métalliques et des huisseries, large utilisation du verre. En cette même année, il construit à Paris une cité universitaire qui abrite 47 chambres d'étudiants et divers locaux de service. C'est le « Pavillon suisse », première ébauche de l'unité d'habitation destinée à son projet de « cité radieuse ». Puis suivra la cité-refuge de l'Armée du Salut, dont la façade sud du bâtiment principal présente sur une structure d'acier un mur rideau de verre. Enfin, Le Corbusier réussit à briser le cercle des amateurs bourgeois qui constituaient sa clientèle pour répondre aux commandes publiques. Néanmoins, il cherchera tout au long de sa carrière l'autorité qui lui permettra de construire sa « ville radieuse ». Seuls quelques-uns, tels Eugène Claudius-Petit en France ou Nehru en Inde, seront convaincus par ses théories et lui donneront l'occasion de les mettre en application.

1.1.2 Les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne et la Charte d'Athènes

À partir de 1928 et durant une trentaine d'années, Le Corbusier va trouver un cercle d'architectes, d'artistes, de critiques d'art et de politiques, pour assouvir son besoin d'échanger ses idées et ouvrir par delà les frontières une réflexion générale sur l'architecture et l'urbanisme. De cette initiative, vont naître les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (CIAM). Chaque congrès traitera plus particulièrement d'un thème : les fondements de l'architecture moderne, la recherche d'une nouvelle esthétique, l'habitat à loyer modéré, les groupements d'habitation, l'urbanisme, le logis et les loisirs, les villes nouvelles, l'habitat humain, le cœur des villes...

Les CIAM sont fondés en juin 1928 au château de La Sarraz en Suisse, dans le prolongement des débats provoqués par l'exposition du *Werkbund* à Stuttgart en 1927 et par l'échec de Le

Corbusier au concours pour la construction du Palais des Nations à Genève la même année. Ces deux événements ont montré qu'un grand nombre d'architectes en Europe employaient des méthodes similaires et que par conséquent leurs travaux étaient compatibles. Les CIAM réunissent autour de Victor Bourgeois (architecte belge, président) et Siegfried Giedion (historien de l'art, secrétaire général), la plupart des protagonistes du Mouvement moderne non seulement en Europe : Gropius, Mies van der Rohe, Le Corbusier, etc. ; mais encore aux Etats-Unis, au Brésil, ou au Japon.

Pour la première réunion, Le Corbusier présente les cinq points à discuter : l'économie ; l'urbanisme ; la standardisation ; l'éducation et la jeunesse ; la réalisation ou l'Etat et l'architecture. Les CIAM s'imposent deux tâches : comparer périodiquement les expériences faites et décider de la manière de présenter au public les solutions obtenues. La première exigence tend à mettre en lumière les diverses tendances et la seconde à diffuser les idées du Mouvement moderne. Par leurs débats et leurs productions, les CIAM ont joué un rôle fondamental dans la formulation de l'urbanisme fonctionnaliste. Dès 1930, le congrès de Bruxelles a pour thème « le lotissement rationnel » ; celui d'Athènes en 1933 est consacré à la « ville fonctionnelle ». Les CIAM poursuivent pendant plusieurs années le projet de mettre en place une méthodologie universelle, notamment par l'adoption de la « grille CIAM ». Mais les destructions de la Seconde Guerre mondiale et la nécessité de restructuration rapide des villes met en crise cette doctrine. La question du cœur de la ville est discutée en 1951 au congrès d'Hoddesdon. En 1953, le congrès d'Aix-en-Provence marque le début des divergences des plus jeunes et provoque une crise qui ne s'achèvera qu'en 1959 à la réunion de dissolution d'Otterlo. Les thèmes introduits par les CIAM seront mis en œuvre, en France, dans plusieurs nouveaux quartiers construits pendant les Trente Glorieuses.

Les CIAM ont laissé en guise d'héritage *La Charte d'Athènes*, véritable manifeste d'urbanisme et d'architecture fonctionnalistes. Le texte résume la doctrine des CIAM en reprenant les conclusions de la quatrième réunion à Athènes en 1933, ayant pour thème « la ville fonctionnelle ». La rédaction collective et anonyme de la charte fut publiée en 1935 dans la revue hollandaise *Opbouw*. A quelques différences près, c'est ce texte que Le Corbusier republie en l'assortissant de commentaires personnels, une première fois anonymement pendant l'occupation allemande en 1943, et une seconde fois sous le nom de Le Corbusier en 1957. C'est désormais cette version et son commentaire qui est considérée comme *La Charte*

*d'Athènes*⁵¹. Le texte met à jour la situation urbaine du moment sous un jour dramatique. La critique est formulée sur le mode du constat scientifique, tandis que les propositions sont présentées de façon impérative (« il faut »), comme si elles étaient effectivement les conclusions de l'observation scientifique. À partir de l'analyse comparative d'un ensemble de villes européennes, un projet universel est proposé pour l'urbanisme, centré autour de l'organisation des quatre fonctions essentielles de la vie urbaine : *habitation, loisirs, travail, circulation*. La séparation de ces quatre fonctions dans l'espace ou le « zonage » est le principe central de l'urbanisme fonctionnaliste prôné par La Charte d'Athènes. L'habitation occupe une place prépondérante, avec le privilège accordé à l'habitat en hauteur cher à Le Corbusier. Des habitations hautes, construites à grande distance les unes des autres, doivent libérer le sol au profit des espaces verts. Il s'agit pour l'urbaniste de penser l'aménagement d'espaces verts et de terrains de sport pour les loisirs et la détente des citoyens. La circulation est traitée comme la fonction primordiale de la vie urbaine. Il faut donc prévoir en conséquence différents types de voies (piétons, voitures, grande circulation). De plus, les distances doivent être réduites entre les lieux d'habitation et les lieux de travail. Ainsi, La Charte d'Athènes fait le procès du chaos des villes et propose sans équivoque des remèdes : exaltation du soleil, des espaces, de la verdure, de l'hygiène ; condamnation de la rue, de la banlieue, des alignements de maisons, des îlots insalubres...

Pour mettre en évidence l'effet qu'a eu *La Charte d'Athènes* dans le monde de l'urbanisme et l'importance de ce texte pour la diffusion des idées du courant moderne, Françoise Choay, dans son Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, conclue son article sur *La Charte d'Athènes* ainsi : « Ce texte a exercé et exerce encore, notamment dans certains pays en voie de développement, un impact unique en son genre, imprimant sa marque sur l'aménagement de l'espace dans le monde entier. En France, devenue le bréviaire de plusieurs générations de praticiens, d'hommes politiques et d'administrateurs, La Charte d'Athènes a déterminé une partie des grandes options d'aménagement et d'urbanisme pendant près de vingt ans. C'est seulement à partir des années 1960, et hors des milieux professionnels, que son dogmatisme a commencé à être mis en question »⁵².

⁵¹ **LE CORBUSIER.** *La Charte d'Athènes*. Paris : Editions de Minuit, 1957 (1943).

⁵² **MERLIN, P. CHOAY, F.** *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris : PUF, 1988.

1.1.3 Les unités d'habitation de grandeur conforme

La fin de la Seconde Guerre mondiale marque pour Le Corbusier le début d'une période favorable à la mise en œuvre de projets jusqu'à lors rejetés. Le nombre de réalisations de l'agence Le Corbusier à ce moment-là est important et permet enfin à l'architecte d'accéder à une forme de reconnaissance (bien que l'intérêt du travail de Le Corbusier n'ait été véritablement admis qu'après sa mort). Raoul Dautry, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme entre 1944 et 1946, va participer à cette reconnaissance en confiant à Le Corbusier, en 1945, la réalisation d'un immeuble à Marseille, dans le cadre d'un programme de construction financé par l'Etat afin de lutter contre la crise sévère du logement dont souffre la France. L'architecte saisit l'occasion de mettre en application ses idées sur la production du logement social. Opposé aux cités-jardins de banlieues grande consommatrices d'espace, Le Corbusier entend construire une « cité-jardin verticale » qu'il nomme « unité d'habitation de grandeur conforme ».

Le concept d'unité d'habitation cristallise, chez Le Corbusier, plus de vingt ans de recherches en matière d'architecture et d'urbanisme et repose sur la nécessité d'augmenter la hauteur des immeubles de logements, pour permettre une plus grande densité d'habitation et préserver dans le même temps de vastes espaces verts entre les constructions. « Sur trois hectares de terrain, Le Corbusier groupe 330 logis en les superposant, 330 appartements grands ou petits, c'est-à-dire 1200 à 1800 habitants (population d'un gros bourg) tout en laissant libre presque tout le terrain pour le transformer en parc, terrains de sports et jardins où seront répartis dans la verdure, écoles, piscines, clubs, salles de spectacles. 1500 habitants sur trois hectares, 500 habitants à l'hectare, c'est-à-dire une densité comparable à celle de nos plus grandes villes. 330 logis superposés, mais pas à plus de 50 mètres de hauteur pour garder le contact avec la nature, avec les arbres de 35 mètres qui déjà existent sur le terrain choisi, et pour sentir encore, depuis le balcon le plus élevé, l'odeur des plantes et de la terre »⁵³. La première caractéristique de l'unité d'habitation est donc la construction en hauteur, qui permet non seulement la réalisation de nombreux logements, mais encore le respect du rapport à la nature, à l'air pur, à l'ensoleillement. Une autre dimension importante du modèle prôné par Le Corbusier, c'est la nécessité de doter les ensembles d'habitation de services et d'équipements, qui facilitent la vie quotidienne des usagers. Commerces, écoles, crèches, centres de santé,

⁵³ **WOGENSKY, André.** « Regards sur l'unité d'habitation ». *L'Homme et l'Architecture*, spécial « Unité d'habitation de Marseille », n^{os} 11-12-13-14, 1947.

équipements sportifs et culturels, etc., sont intégrés au cœur de l'immeuble, au plus près des logements. « Pour qu'il soit plus facile de doter les logis des services communs destinés à réaliser dans l'aisance le ravitaillement, l'éducation, l'assistance médicale ou l'utilisation des loisirs, il sera nécessaire de les grouper en « unités d'habitation » de grandeur efficace »⁵⁴. Cette « grandeur efficace » ou « grandeur conforme », c'est le nombre exact de foyers que Le Corbusier regroupe en « unité », afin que l'ensemble d'habitation puisse fonctionner en respectant le juste équilibre entre individuel et collectif. Car, si l'architecte pense aux équipements collectifs, il ne délaisse pas pour autant la question de l'intimité des familles. Les appartements sont conçus de façon à ce que l'isolation phonique soit la meilleure possible et la vie privée préservée. Le principe constructif dit « en casier à bouteilles » consiste à construire des appartements qui s'emboîtent les uns aux autres à l'intérieur d'une ossature indépendante constituée de poteaux et de poutres en béton armé. En duplex, les appartements traversent la largeur de l'immeuble et bénéficient ainsi d'une double-orientation est-ouest (à l'exception de ceux situés sur le pignon sud). Montants ou descendants, ils sont tous constitués de trois modules standards : le premier comporte l'entrée, le couloir d'accès, la cuisine et le séjour, le deuxième la chambre parentale, la salle de bain et les toilettes, le troisième les chambres d'enfants. De plus, le degré de confort de chaque appartement est élevé : sas de livraison, vide-ordures, ventilation mécanique, cuisinière électrique, armoire frigorifique, casiers de rangement, salle de douche, etc., autant d'équipements absents des ensembles d'habitat social alors produits⁵⁵.

Toutes ces caractéristiques font de l'unité de Marseille un véritable prototype. Sa réalisation constitue, en effet, une expérience inédite pour l'époque, à la fois du point de vue de l'habitat collectif, puisque l'immeuble abrite plus de 300 logements et entend répondre aussi bien aux intérêts individuels que généraux ; du point de vue technique, puisqu'il s'agit d'une tour de 56 mètres, perchée sur des pilotis hauts de 8 mètres et construite sur une ossature en béton armé, dont certains éléments sont préfabriqués ; du point de vue social, puisque l'immeuble propose un modèle nouveau de vivre-ensemble ; enfin du point de vue urbanistique, puisque l'unité d'habitation intègre des services et équipements de la vie quotidienne. Malheureusement, la préfabrication de nombreux éléments, encore mal maîtrisée à l'époque, ainsi que de multiples difficultés techniques provoquèrent des retards importants dans la livraison du bâtiment. Six

⁵⁴ **LE CORBUSIER.** *La Charte d'Athènes*. Paris : Editions de Minuit, 1957 (1943), §88, p111.

⁵⁵ Il faut noter que Le Corbusier a bénéficié, pour la réalisation de l'unité de Marseille, d'un budget exceptionnel : 2800 millions d'anciens francs selon les calculs de la Cour des comptes (1953), 2095 millions de francs selon les calculs de l'architecte (1953).

ministres de la Reconstruction se succèdent durant les cinq années de chantier (dont Eugène Claudius-Petit, ami et soutien de Le Corbusier). L'unité d'habitation de Marseille est finalement inaugurée le 14 octobre 1952. Elle constitue à la fois un modèle et une expérimentation. En dépit des critiques nombreuses – l'unité de Marseille a rapidement été surnommée « la maison du fada » – l'immeuble de Le Corbusier est vécu par ses habitants comme un véritable progrès dans cette France de l'après-guerre, où il est si difficile de se loger. Et, malgré les déchaînements divers qu'a suscités l'expérience marseillaise, Le Corbusier est appelé à édifier d'autres unités d'habitation en France et en Europe : à Rezé (1952-1955), à Berlin (1956-1957), à Briey-la-Forêt (1957-1959) et à Firminy (1965-1967). Les quatre immeubles que Le Corbusier a édifiés après l'unité de Marseille répondent tous aux principes du modèle d'origine. Cependant, l'exceptionnel financement du bâtiment marseillais lui confère une qualité – aussi bien dans le choix des matériaux, que dans le niveau de finition, ou que dans les aménagements collectifs et l'équipement des appartements – non égale à Rezé, Briey, Firminy ou Berlin⁵⁶.

Concernant le projet initial des unités d'habitation, il faut rappeler que Le Corbusier les pensait intégrées dans un plan d'urbanisme global. Dans l'esprit de l'architecte, leur vocation était d'être multipliées pour former des quartiers résidentiels où la nature prédominerait, tel qu'il l'avait imaginé dans ses plans de « cités radieuses ». Toutefois, aucune des cinq unités réalisées n'a été intégrée dans un programme urbain d'ensemble. Dans ce sens, Le Corbusier n'a jamais pu, en Europe⁵⁷, mettre en application ses « théories » sur l'habitat urbain dans un vrai projet de ville. Malgré cela, les unités d'habitation reflètent la volonté de rationaliser l'espace urbain en remplaçant l'habitation des hommes dans des « conditions de nature », en facilitant les déplacements et l'accès aux services collectifs, aux commerces ou aux équipements de loisirs. Il faut donc garder à l'esprit que le projet d'unité d'habitation de grandeur conforme revêt une dimension urbanistique, tout autant qu'architecturale et sociale.

Le Corbusier meurt le 27 août 1965, laissant inachevée une partie des projets de Firminy (l'unité d'habitation, le stade et l'église) et de Chandigarh (l'école d'art et d'architecture et le

⁵⁶ Les coûts des opérations de Rezé, Briey et Firminy sont en moyenne près de trois fois inférieurs à celui de Marseille. Rezé : 815,5 millions d'anciens francs (1955). Briey : 932,8 millions d'anciens francs (1960). Firminy : 12 millions de nouveaux francs (1963). Voir **RAGOT, Gille. DION, Marion. *Le Corbusier en France*. Paris : Electa-Moniteur, 1987.**

⁵⁷ En Inde, Le Corbusier a réalisé le plan d'urbanisme (1952-1963) de Chandigarh, nouvelle capitale administrative du Pendjab désirée par le premier ministre Nehru.

musée). Un hommage national lui est rendu le 1^{er} septembre 1965. Dans son livre sur Le Corbusier, Jean Jenger le raconte en citant l'architecte lui-même : « Les autorités françaises ont décidé de lui consacrer un hommage solennel. La nuit venue, dans la cour Carrée du Louvre illuminée, devant plusieurs milliers de personnes, André Malraux prononce de sa voix sourde un discours vibrant. Le Corbusier savait de longue date, comme il l'avait écrit peu de temps auparavant, qu' « il faut au moins vingt années pour qu'une idée soit connue, trente pour qu'elle soit appliquée lorsqu'elle devrait alors évoluer » et que « c'est à ce moment-là que pleuvent les discours sur les tombes et les plaques commémoratives. Il est trop tard » »⁵⁸.

La même année, une partie des bâtiments réalisés par Le Corbusier en France sont inscrits au titre des Monuments Historiques. Depuis 2006, une proposition d'inscription d'une série transnationale des réalisations de Le Corbusier au patrimoine mondial de l'UNESCO est en cours, sous le titre de : « L'œuvre architecturale et urbaine de Le Corbusier ».

1.2 Jean Renaudie (1925-1981) ou la logique de la complexité

La littérature sur Jean Renaudie est peu abondante et son parcours personnel mal connu. D'abord, Jean Renaudie a lui-même écrit de façon sporadique⁵⁹, n'a pas enseigné, et n'a donc laissé que peu de traces de son travail. Ensuite, rares sont les auteurs qui ont consacré leurs recherches à la vie et l'œuvre de Jean Renaudie. Nous citerons ici les livres *Jean Renaudie*⁶⁰ de Pascale Buffard, qui retrace la carrière de l'architecte au travers de ses principaux projets réalisés ou non ; et *A right to difference. The architecture of Jean Renaudie*⁶¹ d'Irénée Scalbert, qui se livre à une pertinente monographie du travail de l'architecte (jusqu'alors jamais traduite en français). Il faut également mentionner le recueil des textes de Jean Renaudie, édité par Patrice Goulet et Nina Schuch⁶², à l'occasion, en 1992-93, de l'exposition

⁵⁸ **JENGER, Jean.** *Le Corbusier. L'architecture pour émouvoir.* Paris : Gallimard, 1993, p111.

⁵⁹ Voir les références des articles de Jean Renaudie en bibliographie.

⁶⁰ **BUFFARD, Pascale.** *Jean Renaudie.* Rome : Sodedat 93, Institut Français d'Architecture, Edizioni Carte Segrete, 1993.

⁶¹ **SCALBERT, Irénée.** *A right to difference. The architecture of Jean Renaudie.* Paris : Le Moniteur, 2005.

⁶² **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité.* Édité par Patrice Goulet et Nina Schuch. Paris : Institut Français d'Architecture, Edizioni Carte Segrete, 1992.

de l'Institut Français d'Architecture intitulée « La logique de la complexité dans l'œuvre de Jean Renaudie »⁶³.

Ces trois ouvrages participent à la connaissance – et à la reconnaissance – de l'œuvre de Jean Renaudie. Pour nous, ils constituent un point de départ à l'établissement de quelques repères biographiques afin d'appréhender le parcours de l'architecte. Il s'agit plus particulièrement de comprendre quelles ont été ses idées, ses influences et sa position dans le champ de l'architecture.

1.2.1 Des premières influences à l'Atelier de Montrouge

Né en 1925 à La Meyze en Haute-Vienne, Jean Renaudie est fils de garagiste et petit-fils de paysan. Il passe son enfance près de Limoges, puis s'installe à Paris en 1945 en vue d'intégrer l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts pour étudier l'architecture. Il est admis en 1946 à l'atelier d'Auguste Perret, où il reçoit un enseignement du savoir constructif moderne. Malgré une formation classique, Jean Renaudie fait partie de cette génération d'architectes d'après-guerre qui conteste les modèles académiques et se prononce en faveur d'un renouvellement du répertoire architectural et urbanistique. Son engagement politique au parti communiste, son anticonformisme, son idée du changement et son refus de se laisser guider par une rationalité purement économique, sont autant de facteurs qui l'ont amené, dès ses premières années de formation, à prendre des positions radicales. En 1949, il fait partie du groupe à l'origine de la création de l'atelier de Marcel Lods, avec Paul Chemetov et Jean Deroche (eux-mêmes militants d'extrême gauche) : « une scission provoquée dans l'atelier Perret par la contestation de l'académisme, mais aussi par des mises en cause politiques, entraîne la fondation de l'atelier Lods par un petit groupe dans lequel on retrouve Jean Renaudie. L'atelier Lods acquiert vite une image de gauche, et prend pour référence absolue Le Corbusier »⁶⁴. Dans ces années-là, Jean Renaudie se nourrit des revues internationales, où sont présentés les projets des figures emblématiques de l'avant-garde architecturale (Loos, Mies Van der Rohe, Le Corbusier, etc.). Son apprentissage sera long, car Jean Renaudie doit

⁶³ Exposition « La logique de la complexité dans l'œuvre de Jean Renaudie », Institut français d'architecture, du 25 novembre 1992 au 14 février 1993.

⁶⁴ **BUFFARD, Pascale.** *Jean Renaudie*. Rome : Sodedat 93, Institut Français d'Architecture, Edizioni Carte Segrete, p13.

travailler à plein temps pour subvenir aux besoins de sa famille. L'activité d'agence en parallèle de ses études lui permet, néanmoins, de se former aux techniques de construction. En 1956, il rejoint l'agence Ecochard, où il est confronté à la réalité du Tiers Monde et à des programmes de grande ampleur (avec par exemple celui de l'université de Karachi). Il obtient le titre d'architecte diplômé par le gouvernement (DPLG) en 1958. À l'agence Ecochard, il travaille avec Pierre Riboulet (1928-2003), Gérard Thurnauer (né en 1926) et Jean-Louis Véret (né en 1927).

Riboulet, Thurnauer et Véret se sont rencontrés à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, à l'atelier « classique » de Georges Gromort et Louis Arretche entre 1945 et 1952. Jeunes militants de gauche, les trois architectes s'orientent rapidement vers une pratique nouvelle de l'architecture : « ils repoussent les sollicitations d'Arretche invitant ses meilleurs élèves à concourir pour le prix de Rome, et se tournent plutôt vers Ecochard pour présenter en 1952 un diplôme collectif (Riboulet, Thurnauer et Véret)⁶⁵ portant sur un terrain « réel », dessiné au trait sans aucun « rendu » traditionnel et décliné suivant les règles de la grille CIAM, ce qui leur valut tout de même le prix du meilleur diplôme et la publication de deux dessins de Riboulet dans *Le Modulor 2* de Le Corbusier »⁶⁶. Leur expérience, auprès de Michel Ecochard, au service d'urbanisme du Maroc (trois séjours en 1949, 1951 et 1952) les marque profondément. Ecochard est également celui qui les introduit au sein des CIAM. Diplômés en novembre 1952, Riboulet, Thurnauer et Véret participent, auprès de Roger Aujame (collaborateur de Le Corbusier entre 1942 et 1949), au travail du groupe CIAM-Paris, dont l'objectif général est la constitution d'une « Charte de l'habitat pour le plus grand nombre ». Les trois jeunes architectes collaborent avec de grandes figures de l'époque. Véret rejoint Le Corbusier à l'automne 1952, puis part en Inde comme responsable des chantiers d'Ahmedabad entre 1953 et 1955. Riboulet et Thurnauer, quant à eux, intègrent l'ATIC (Atelier pour l'Industrialisation de la Construction), dirigé par Jean Prouvé, réputé pour rejeter le savoir académique des Beaux-Arts et pour revendiquer la nécessité d'éprouver l'idée par le faire plutôt que de « dessiner sans construire ». À l'ATIC, Riboulet et Thurnauer développent un ensemble de 190 logements d'urgence à Argenteuil pour Emmaüs (1954-1957). Entre 1954 et 1959, ils retrouvent Véret sur le projet d'Ecochard pour l'Université fédérale de Karachi au Pakistan, auquel participe dès 1956 Jean Renaudie. C'est alors qu'émerge l'idée d'un atelier commun. En 1958, les quatre architectes fondent l'Atelier de

⁶⁵ Premier diplôme collectif présenté à l'école des Beaux-Arts. Université de Fès, 1952.

⁶⁶ **VIOLEAU, Jean-Louis.** *Les architectes et moi* 68. Paris : Editions Recherche, 2005, p208.

Montrouge (ATM), du nom de l'emplacement géographique de leur local situé en fond de cours du 32 rue d'Estienne d'Orves à Montrouge. L'ATM englobe deux périodes distinctes d'association : l'atelier d'architecture « Jean Renaudie, Riboulet, Thurnauer et Véret architectes » (ATM1, 1958-68), puis après le départ de Jean Renaudie le 31 juillet 1968, l'atelier d'architecture « Riboulet, Thurnauer et Véret architectes » (ATM2, 1968-81). Nous ne nous intéresserons ici qu'à l'ATM1, période des premiers projets et réalisations de Jean Renaudie⁶⁷.

L'ATM se démarque avant tout par son principe associatif, alors rare dans l'exercice de l'architecture. Pour les quatre architectes, ce choix traduit une volonté de partage, de réflexion collective, voire d'ouverture pluridisciplinaire (bien que l'ATM reste un atelier strictement architectural). Le souci d'enrichir la pratique architecturale par les savoirs acquis dans d'autres disciplines, notamment dans les sciences humaines et sociales, anticipe les débats de 1968 sur la réforme de l'enseignement de l'architecture⁶⁸. Les architectes de l'ATM sont précurseurs de cette nouvelle vision de l'architecture qui cherche à « faire science »⁶⁹, à rompre avec les modèles préétablis, à renouveler les modes de production de l'espace. Cette rupture traduit, selon les termes de Jean-Louis Violeau⁷⁰, le passage de l'« architecte-artiste » à l'« architecte-intellectuel », qui se cristallisera dans les mouvements de 68 et fera jour, dans les années 70, à des réflexions et expériences nouvelles en matière de production de la ville. L'ATM se démarque aussi et surtout par l'architecture proposée, qualifiée de « brutaliste » du fait de son dépouillement et de la simplicité de ses effets plastiques (notamment avec l'utilisation de bétons banchés). Parmi les projets les plus remarquables de l'atelier, dans lesquels Jean Renaudie a joué un rôle important, on peut citer ceux de la crèche départementale (livrée en 1964) et du centre de secours (livré en 1968) de Montrouge. Ces deux projets s'inscrivent dans la lignée des travaux du Mouvement Moderne : formes élémentaires, rigueur géométrique, travail sur la lumière et les ouvertures.

L'ATM participe également aux réflexions sur la mise en place d'équipements de loisirs, qui se développent dans les années 60. Les études pour les villages de vacances varois de Bonne-

⁶⁷ Sur l'histoire de l'Atelier de Montrouge de 1958 à 1981, voir les travaux de Catherine Blain, qui après une thèse en histoire de l'architecture et de l'urbanisme sur l'ATM, a analysé dans différents ouvrages les projets et les réalisations des architectes de Montrouge (voir bibliographie).

⁶⁸ La réforme des écoles d'architecture en 1968, qui permet la création des Unités Pédagogiques d'Architecture (UPA) désormais indépendantes des Beaux-Arts, introduit les sciences sociales à la formation des architectes.

⁶⁹ Philippe Boudon parle d'« architecturologie ». Voir **BOUDON, Philippe**. *Architecture et architecturologie*. Paris : AREA, 1975.

⁷⁰ Voir **VIOLEAU, Jean-Louis**. *Les architectes et mai 68*. Paris : Editions Recherches, 2005.

Terrasse à Ramatuelle (réalisé, 1962) et de Gigaro à La Croix-Valmer (projet, 1964) sont remarquées pour leur organisation en plateaux le long d'une pente naturelle et leur renoncement à occuper la plage. Les appartements, inspirés des structures cellulaires, sont d'une grande variété. Ils forment de petites cours et patios et sont orientés plein sud. Le projet de Gigaro, que Jean Renaudie dirige, marque la rupture : alors que Riboulet, Véret et Thurnauer s'inscrivent dans la filiation du Mouvement Moderne, Jean Renaudie prend part aux débats structuralistes et prône une architecture organique qui laisse place au hasard et à la diversité. « À Gigaro, il abandonne l'image du pavillon isolé au profit de la structure d'ensemble. Persuadé du besoin de créer des espaces aux rythmes nouveaux, il trouve dans la géométrie une variété absente de l'académisme ambiant. La géométrie loin d'être contraignante est ici support de l'imaginaire. Elle définit une localisation virtuelle des éléments »⁷¹. C'est à ce moment que Jean Renaudie renonce définitivement à l'angle droit. L'abandon de l'orthogonalité lui autorise des solutions multiples qu'il va exploiter à l'infini. À Gigaro, il opte pour une configuration en anneaux qui se superposent pour épouser la pente et qui permettent une très grande flexibilité, notamment dans l'organisation intérieure.

Les projets de l'ATM pour les résidences de vacances de la côte d'Azur préfigurent les réflexions des quatre architectes sur la question du logement pour le plus grand nombre. En 1964, l'ATM se lance dans le projet d'étude pour la réalisation de logements destinés à résorber le bidonville des Francs-Moisins à Saint-Denis. Très vite, Jean Renaudie souhaite étendre le projet à l'étude du quartier tout entier. Il propose un ensemble de 5000 logements, auxquels sont intégrés des équipements. C'est la première fois qu'apparaît clairement chez Jean Renaudie l'idée de mélange des fonctions. Le projet (jamais réalisé) porte en lui « le caractère encore théorique de la recherche d'une nouvelle organisation urbaine utilisant la « combinatoire » comme concept opératoire. L'étude du Vaudreuil marquera l'aboutissement de cette recherche »⁷².

Progressivement, l'idée de « complexité » apparaît dans le travail de Jean Renaudie. Avec l'étude pour la ville nouvelle du Vaudreuil⁷³ en 1967-68, l'architecte affirme sa volonté de rompre avec les représentations académiques de la structure des villes. Au Vaudreuil, Jean

⁷¹ **BUFFARD, Pascale.** *Jean Renaudie*. Rome : Sodedat 93, Institut Français d'Architecture, Edizioni Carte Segrete, p25.

⁷² *Ibid.*

⁷³ Il s'agit de créer entre Paris et Rouen une ville nouvelle (la sixième en France) d'environ 150.000 habitants, dont les activités tertiaires déchargeraient la capitale.

Renaudie s'inspire du relief naturel pour penser la ville. Le résultat est une série de dessins, qui par leur caractère abstrait, tentent de représenter la ville comme un espace continu et non pas comme une simple juxtaposition d'éléments reproduits à l'infini. Cette idée de la ville est discutée au sein de l'atelier. Riboulet, Véret et Thurnauer ne remettent pas en cause le parti urbain mais sa représentation. Jean Renaudie défend farouchement son projet et ses convictions. Le conflit qui l'oppose à ses trois partenaires l'amène à quitter l'ATM. Les véritables raisons des dissensions qui animaient alors l'atelier restent incertaines, cette période coïncidant de surcroît avec le printemps troublé de 1968. Certains observateurs estimeront que Jean Renaudie aura toujours été « comme une pièce rapportée dans une association plus ancienne »⁷⁴. Quoiqu'il en soit, l'architecte, libéré de l'association de Montrouge, est désormais libre de ses choix.

1.2.2 L'épanouissement : le modèle des « étoiles »

Jean Renaudie ne reste pas longtemps sans projet : dès son départ de l'Atelier de Montrouge, il rejoint l'équipe de la rénovation du centre-ville d'Ivry-sur-Seine, où il devient rapidement co-architecte en chef auprès de Renée Gailhoustet, qui, elle, travaille depuis 1962 sur la restructuration du centre ivryen. Les deux architectes dirigent ensemble le plan de rénovation, mais n'auront jamais d'agence commune et travailleront indépendamment sur les opérations de logements du quartier. À Ivry, Jean Renaudie trouve audience auprès de quelques responsables locaux, notamment la directrice de l'Office Public d'HLM (organisme rénovateur), séduite par ses propositions pour la ville nouvelle du Vaudreuil. Des réflexions s'engagent alors, au sein de l'équipe de la rénovation, sur la question de l'habitat collectif et de l'avenir du quartier. Très vite Jean Renaudie est chargé de réaliser deux ensembles de logements. Il s'agit de l'immeuble Casanova, projet de 80 logements avec commerces en rez-de-Chaussée, et du centre Jeanne-Hachette, qui doit mélanger des logements à une galerie marchande. L'immeuble Casanova sera livré en 1972 et l'ensemble Jeanne Hachette en 1973⁷⁵.

⁷⁴ CHASLIN, François. « Jean Renaudie. 1925-1981 ». *Encyclopaedia Universalis*, p.588-590.

⁷⁵ Nous reviendrons avec précision sur l'histoire de la rénovation du centre-ville d'Ivry-sur-Seine dans la présentation de nos terrains d'enquête (chapitre 3).

À Ivry, Jean Renaudie peut, pour la première fois, mettre en application ses idées sur la ville et l'habitat du plus grand nombre. Il rompt totalement avec les principes architecturaux et urbanistiques de la Charte d'Athènes : il prône le mélange et l'interpénétration des fonctions, la ligne courbe ou diagonale, l'aléatoire... Selon lui, ces principes doivent aboutir à créer une continuité dans un tissu urbain complexe. Les notions de « continuité » et de « complexité » sont centrales dans la pensée de Jean Renaudie⁷⁶ et rendent ses travaux tout à fait inédits. L'architecte, qui avait déjà abandonné l'angle droit dans les projets de Gigaro et du Vaudreuil, opte à Ivry pour une trame constructive polygonale avec laquelle il joue de hasards. Les bâtiments qui en résultent se présentent telle une superposition de polygones irréguliers, laissant apparaître une grande majorité d'angles aigus et jaillir de multiples « pointes » depuis le cœur des édifices. Cet aspect si inhabituel des ensembles de logements pensés par Jean Renaudie leur vaudra d'être qualifiés d'« étoiles ».

Le modèle des « étoiles » fait rupture avec les modèles traditionnels des grands ensembles produits dans ces années-là, dont l'archétype est la tour d'habitation. En opposition, Jean Renaudie tente de parvenir à un compromis entre habitat collectif et logements individuels. Pour ce faire, il refuse l'usage du « standard » et utilise des formes inattendues. Le très large recours aux directions diagonales lui permet des possibilités d'organisation spatiale quasi-infinies, ce qui donne à chaque espace un caractère unique. Ainsi, tous les appartements sont différents les uns des autres. Pour renforcer cette individualisation des logements, l'architecte les prolonge par des terrasses-jardins. C'est sans doute l'apport capital de Jean Renaudie dans le modèle des « étoiles ». En effet, la structure des bâtiments qu'il propose, grâce à la superposition de polygones diversifiés, libère à chaque étage des terrasses de grandeur variable, se surplombant les unes aux autres, pour devenir de véritables jardins suspendus. Ces terrasses sont à la fois un moyen de s'approprier un petit espace de nature à soi, mais aussi de s'ouvrir vers l'extérieur, car elles sont conçues comme des interstices, des espaces de transition entre privé et public, susceptibles de générer des contacts entre les citoyens. Pour Jean Renaudie, l'architecture a le pouvoir de favoriser le lien social. C'est dans ce sens qu'il conçoit ses terrasses-jardins et tout l'ensemble du centre d'Ivry. Les limites y sont volontairement brouillées afin d'inciter à la découverte de la ville. Pour Jean Renaudie, la rénovation du centre d'Ivry constitue un véritable laboratoire, qui lui permet de finaliser ses recherches sur l'habitat urbain. Il y réalise quatre ensembles de logements dont les deux

⁷⁶ Nous développerons ces notions dans la partie consacrée aux idéologies et conceptions architecturales (chapitre 2).

premiers, Casanova et Jeanne Hachette, sont remarquables dans le monde de l'architecture pour leur caractère innovant. Les deux autres, la cité du Parc (1981, 200 logements avec commerces et école) et l'ensemble Voltaire (1987, 132 logements avec commerces) sont co-signés avec Nina Schuch (architecte de l'agence Jean Renaudie), puisque Jean Renaudie mourra en 1981 en les laissant inachevés.

En 1974, Jean Renaudie est appelé à travailler à la restructuration du Vieux-Givors au bord du Rhône. D'emblée, la topologie du site le passionne : il s'agit de construire un ensemble de plus de 200 logements sur un terrain constitué d'une colline et d'un ancien Château. Alors que la plupart des projets, rejetés par la ville et par les habitants, proposaient d'implanter des tours au pied de la colline, Jean Renaudie, lui, compose avec l'environnement naturel. Il « pose » littéralement les bâtiments, identiques à ceux déjà réalisés à Ivry, à flanc de colline et intègre les ruines du château à l'ensemble. Les pentes vertes se mélangent aux terrasses-jardins des appartements. Les « étoiles » de Givors sont singulières pour cette capacité à se fondre dans le paysage. Les opérations qui suivent affichent la même volonté de respect du site, de combinaison des fonctions, de rupture avec les formes orthogonales... Entre 1976 et 1980, Jean Renaudie réalise 180 logements avec commerces pour la zone d'aménagement concertée (ZAC) de Courghain à Grande-Synthe dans le Nord. Entre 1976 et 1982, il participe à la création de la ZAC pour le centre-ville de Saint-Martin-d'Hères en Isère (1^{ère} tranche : 447 logements ; 2^{ème} tranche : 271 logements, 630m² de bureaux, 2500m² de commerces). Entre 1976 et 1983, l'agence Jean Renaudie réalise un ensemble de 147 logements, avec 600m² de commerces et une bibliothèque de quartier, dans le cadre de l'opération de résorption de l'habitat insalubre (RHI) « Vieux Pays », à Villetaneuse en Seine-Saint-Denis. En 1980, il entame une opération de 151 logements pour la ZAC Rateau de La Courneuve en Seine-Saint-Denis.

Jean Renaudie accède enfin à des programmes d'envergure, mais sur une courte période : les dix dernières années de sa vie sont consacrées à multiplier l'expérience des « étoiles » amorcée à Ivry, en renouvelant à chaque fois ses réflexions sur la ville et l'habitat social. Toutefois, essentiellement invité à travailler pour des municipalités communistes, Jean Renaudie « dérange », certainement en raison de la part d'utopie sociale que contient sa pensée et de ses convictions opiniâtement affichées.

1.2.3 Une reconnaissance incertaine pour un architecte engagé

L'engagement politique de Jean Renaudie est clair : membre du parti communiste, il est farouchement engagé dans les idées de gauche qui récusent les logiques de l'économie libérale au détriment des populations les plus faibles. Ces idées se font ressentir dans son travail d'architecte : Jean Renaudie prône une architecture de qualité pour tous, qui favorise la diversité humaine et permette à chacun de s'épanouir librement. Contre la conformité académique, il refuse que l'architecture réponde à de simples calculs de rentabilité. C'est pourquoi il milite pour un investissement plus grand à tous les niveaux de la production du logement : élus, maîtres d'ouvrage, architectes, gestionnaires. Il pense, en effet, que trop souvent des contraintes institutionnelles et économiques font obstacle à l'innovation et à l'expérimentation en architecture : « Il est évident que l'innovation coûte plus cher en architecture que la reproduction de solutions déjà produites en milliers d'exemplaires. Elle nécessite aussi plus de travail préalable de l'équipe d'architectes, une intervention plus assidue de la part du promoteur, une articulation plus sophistiquée au niveau du programme. Cela demande aussi plus de travail à l'office HLM en ce qui concerne l'attribution des logements, dans la mesure où ils sont extrêmement différents »⁷⁷. À Ivry, nous l'avons vu, Jean Renaudie trouve ce contexte favorable, qui lui permettra de mettre en application ses idées.

L'architecte, historien de l'art et critique d'art, Bruno Zevi déclarait en introduction du livre de Pascale Buffard : « Dans l'itinéraire architectural contemporain, l'intervention de Jean Renaudie représente un « unicum ». Non seulement par rapport aux grands prédécesseurs (Frank Lloyd Wright, Le Corbusier, Gropius, Mies, Mendelsohn, Häring, Aalto, Scharoun) mais aussi en regard de sa génération. Un personnage à part et en même temps explosif, qui ignore la résignation et jette continuellement sur la table toutes les cartes de ses contradictions. Son message est débordant, en architecture comme en urbanisme »⁷⁸. La singularité du travail de Jean Renaudie et son engagement acharné pour l'ensemble de ses projets lui ont valu une place ambiguë dans l'histoire de la production architecturale et urbanistique du second XX^e siècle : malgré la reconnaissance du monde de l'architecture (il

⁷⁷ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité.* Edité par Patrice Goulet et Nina Schuch. Paris : IFA, 1992, p.102.

⁷⁸ **ZEVI, Bruno.** In : **BUFFARD, Pascale.** *Jean Renaudie.* Rome : Sodedat 93, Institut Français d'Architecture, Edizioni Carte Segrete, 1993, p7.

est deux fois lauréat du Grand prix d'architecture, à titre personnel en 1978 et avec l'Atelier de Montrouge en 1981), ses bâtiments sont régulièrement menacés de destruction et les institutions culturelles publiques n'y accordent que peu d'égards. Le cas de l'exposition organisée par le Centre Pompidou illustre cette ambiguïté. En 2002, le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou élabore, à partir des archives léguées par les héritiers de Jean Renaudie, l'exposition « Jean Renaudie architecte, 1925-1981 ». Cependant, cette manifestation s'inscrit dans la politique d'expositions hors les murs du Centre Pompidou. Elle est donc implantée à l'espace Gérard Philippe, en cours de réaffectation, dans le centre commercial Jeanne Hachette d'Ivry-sur-Seine. Le communiqué de presse explique : « L'exposition propose une rétrospective du travail de l'architecte au cœur même de l'ensemble urbain qui le fit reconnaître. Le visiteur pourra donc appréhender le travail de Jean Renaudie, sa démarche et ses outils au regard de l'architecture bâtie environnante ». Evidemment, quoi de mieux que d'appréhender l'architecture par l'architecture elle-même, mais une exposition au Centre Pompidou n'aurait-elle pas permis de faire connaître le travail de Jean Renaudie à un plus large public ? C'est là toute l'incertitude de la légitimation du travail de l'architecte, qui balance sans cesse de la reconnaissance à l'oubli. Son militantisme n'y est sans doute pas étranger, Jean Renaudie « embarrasse ». Jean-Pierre Lefebvre (urbaniste), fervent défenseur de l'œuvre de Jean Renaudie, déclare à ce propos : « Toutes ses propositions sont follement ambitieuses, face au mastodonte économique, aux idées reçues, aux courants dominants, au laxisme de la profession, aux velléités des élus de gauche, aux effritements des arêtes vives de la pensée, également aux surcoûts et aux difficultés économiques objectives. Jean Renaudie gêne donc. Malgré ses deux grands prix, il a subi de nombreuses tentatives de radiation définitive de l'histoire officielle de l'architecture. Il a fallu que nous financions en 1986 une exposition et un livre pour qu'il laisse une trace écrite. On tente aujourd'hui sournoisement de démolir ses quartiers à Ivry, Villetaneuse, Grande-Synthe. Le centre Georges Pompidou qui a recueilli ses archives, ne lui a consacré une chiche exposition qu'en 2003, en la reléguant à Ivry, quand la vacuité Nouvel occupait à grands frais tout un étage du centre avec un bombardement publicitaire d'images en CAO qui ne fit avancer l'architecture d'un pouce. Disparu, Jean Renaudie fait moins d'ombre »⁷⁹.

⁷⁹ LEFEBVRE, Jean-Pierre. *Faut-il brûler les HLM ? De l'urbanisation libérale à la ville solidaire*. Paris : L'Hamattan, 2008, p73.

Jean Renaudie s'est éteint le 13 octobre 1981 à l'âge de 56 ans. Sa mort prématurée a laissé plusieurs de ses projets inachevés. Il laisse, cependant, derrière lui une œuvre remarquée, notamment grâce à son travail à Ivry et à Givors (les autres ensembles de logements de Jean Renaudie sont moins connus). Mais, plus de vingt ans après leur réalisation, ses édifices, aux formes si singulières, posent des problèmes d'entretien et de rénovation (principalement pour des raisons de coût). Ainsi, les bâtiments de Jean Renaudie, ne bénéficiant d'aucune protection⁸⁰, sont régulièrement menacés par des réhabilitations qui dénatureraient le projet d'architecture, voire par des destructions.

Finalement, le plus grand point commun de Le Corbusier et de Jean Renaudie c'est peut-être d'avoir souffert de ne pas être reconnus en leur temps. Tout au long de leurs carrières, l'un et l'autre ont œuvré avec acharnement pour mettre en application leurs idées sur la ville et l'habitat du plus grand nombre, convaincus du pouvoir de l'architecture sur le bien-être des citoyens. C'est en cela qu'on peut les qualifier d'architectes « engagés ». Il ne s'agit pas nécessairement d'un engagement au sens politique du terme, mais plutôt d'une croyance forte en l'architecture et sa capacité à rendre les hommes plus heureux. Dans certaines déclarations de Le Corbusier, l'architecture est envisagée comme « une attention fraternelle » ou « un acte d'amour », et la mission de l'architecte relève quasiment du sacerdoce par la vocation et le dévouement qu'elle exige.

« Vous discernez bien cette vocation fraternelle de l'architecture et de l'urbanisme au service de notre *frère-homme*. [...] Vous sentez l'unité des fonctions, la totalité de la responsabilité, la grandeur de la mission architecture et urbanisme. Mais beaucoup n'ont pas mesuré qu'il s'agit en effet, ici, d'une *attention fraternelle* portée à autrui. Que l'architecture est une mission réclamant de ses servants la vocation. Que vouée au logis (et le logis abritant après les hommes, le travail, les choses, les institutions, les pensées), l'architecture est un acte d'amour et non une mise en scène. Que s'adonner à l'architecture, en ces

⁸⁰ Seules les « Etoiles » de Givors bénéficient d'une reconnaissance officielle : elles ont obtenues, en 2003, le label du ministère de la Culture « Patrimoine du XX^e siècle », mais ne sont pas pour autant protégées au titre des Monuments Historiques.

temps-ci de translation d'une civilisation déchue dans une civilisation nouvelle, c'est comme entrer en religion, c'est croire, c'est se consacrer, c'est se donner. »⁸¹

Jean Renaudie a, pour sa part, une vision moins transcendante de l'architecture, qu'il souhaite démystifier et dissocier de l'idée de « l'art pour l'art ». Pour lui, architecture et politique sont liées et la pratique architecturale nécessite une connaissance objective des problématiques urbaines et sociales.

« L'apparition d'une situation critique dans le développement urbain peut trouver une solution dans l'architecture à condition d'être capable de ne pas la poser comme étant un problème de l'architecture, mais comme un vrai problème qu'il faut résoudre et en déterminer les implications dans l'architecture. [...] La prise de conscience de l'importance des liens de l'architecture avec la politique qui amène à subir l'influence de telle ou telle politique, prend tout son sens dans la dénonciation qui doit être faite des influences idéologiques sur ses bases théoriques. [...] C'est attribuer à l'architecture le pouvoir d'exprimer l'histoire réelle de notre époque et ainsi faire de chacun un possesseur actif de l'architecture. »⁸²

Dans les deux cas, Le Corbusier et Jean Renaudie sont convaincus que la pratique de l'architecture peut jouer un rôle fondamental dans l'organisation de la vie sociale, à condition qu'elle ne vise pas la spontanéité et soit au contraire guidée par des pré-requis théoriques. L'exigence de théorie est très présente chez les deux architectes et les a amenés à définir leurs propres « doctrines architecturales », que nous nous proposons d'analyser dans le chapitre suivant.

⁸¹ **LE CORBUSIER.** « Entretien avec les étudiants des écoles d'architecture ». In : *La Charte d'Athènes*. Paris : Editions de Minuit, 1957 (1943), p146-147.

⁸² **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité*. Paris : IFA, Patrice Goulet et Nina Schuch (éd.), 1992, p21.

Chapitre 2

Idéologies et conceptions architecturales

En introduction, nous avons défini les expérimentations architecturales pour le logement social comme tout projet d'habitat dans lequel l'architecture proposée présente des innovations, résultant des réflexions et des recherches des architectes, qui entendent enrichir les théories de l'habiter et susciter de nouveaux modes de vie. Dans ce sens, les expérimentations architecturales pour l'habitat du plus grand nombre dépassent le simple cadre technique et sont avant tout des projets de société. Les projets d'architecture de Le Corbusier et de Jean Renaudie sont bel et bien des projets de société. Les deux architectes ont consacré une grande partie de leur œuvre à réfléchir à la question de l'habitat pour le plus grand nombre. Ils ont cherché à élaborer des modèles d'habitations, où les conditions optimales de la vie familiale, collective et urbaine soient réunies. Ils ont travaillé de longues années à théoriser leur point de vue et ont produit de nombreux écrits sur la question. Bien qu'ils aient peu eu l'occasion de mettre en application leurs théories, leurs recherches sur l'habitat ont abouti, pour Le Corbusier, à la conception du modèle des « unités d'habitation de grandeur conforme », et, pour Jean Renaudie, de celui des ensembles de logements dits « en étoiles ».

Il nous faut maintenant analyser les idées à l'origine de ces deux modèles d'habitat, comprendre en quoi les formes spatiales prônées par Le Corbusier et Jean Renaudie sont

l'émanation d'un véritable projet de société, dire quels sont les modèles idéologiques qui sous-tendent ces projets.

2.1 Architecture

Le Corbusier et Jean Renaudie conviennent du pouvoir de l'architecture sur les hommes, mais à la seule condition qu'il y ait bel et bien architecture ! Pour Jean Renaudie, « c'est du pouvoir de l'architecture de faire naître des impressions et des sensations sur des espaces qu'elle ne contient pas. Comme la musique, elle dispose de la magie pour nous entraîner en dehors d'elle-même. La rencontre avec l'architecture ne laisse jamais indifférent, évidemment s'il y a rencontre. Et, pour qu'il y ait rencontre, il doit y avoir architecture »⁸³. Le Corbusier, quant à lui, distingue la simple construction de bâtiments des ouvrages d'architecture : « On met en œuvre de la pierre, du bois, du ciment ; on en fait des maisons, des palais ; c'est la construction. L'ingéniosité travaille. Mais, tout à coup, vous me prenez au cœur, vous me faites du bien, je suis heureux, je dis : c'est beau. Voilà l'architecture. L'art est ici. »⁸⁴. Et pour aboutir à cette architecture, les architectes ne peuvent faire l'économie de rompre avec les modèles préétablis, de rechercher les solutions les meilleures, d'exposer leurs idées, de les mettre en œuvre sur le dessin, de les analyser et de les reprendre. C'est dans ce sens que Le Corbusier et Jean Renaudie théorisent leur point de vue : « sans théorie pas de pratique, donc pas d'architecture »⁸⁵. C'est également dans ce sens que les deux architectes tendent à s'écarter des modèles hérités du passé. Ils entendent, tous deux, produire une architecture nouvelle. Dans *Quand les cathédrales étaient blanches*⁸⁶, Le Corbusier oppose « l'audace de ceux qui ont construit les « gratte-ciel de Dieu » au-dessus des villes du Moyen Âge au caractère timoré des architectes du XX^e siècle »⁸⁷. Dans toute son œuvre, il prône « l'esprit nouveau » pour se libérer du conservatisme académique et produire une architecture nouvelle. Jean Renaudie, architecte de la génération suivante, affirme lui aussi la nécessité de se démarquer des modèles anciens, car, selon lui, « connaître en architecture, ce n'est pas obéir

⁸³ *Ibid.*, p17.

⁸⁴ **LE CORBUSIER.** *Vers une architecture*. Paris : Champs-Flammarion, 1995 (1923), p123.

⁸⁵ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité*. Édité par Patrice Goulet et Nina Schuch. Paris : IFA, 1992, p18.

⁸⁶ **LE CORBUSIER.** *Quand les cathédrales étaient blanches... Voyage au pays des timides*. Paris : Plon, 1937.

⁸⁷ **JENGER, Jean.** *Le Corbusier. L'architecture pour émouvoir*. Paris : Gallimard, 1993, p122.

à une définition existante et la traduire. C'est inventer une façon de formuler (donner la parole à) ce qui se tait. C'est ajouter quelque chose à ce que l'on croit savoir »⁸⁸.

2.1.1 Deux définitions de l'Architecture

Dans toute leur œuvre, Le Corbusier et Jean Renaudie essaient leur propre définition de l'architecture. Pour Le Corbusier, « l'architecture est le jeu savant, correct et magnifique des volumes assemblés sous la lumière »⁸⁹. Pour Jean Renaudie, « l'architecture est la forme physique qui enveloppe la vie des hommes dans toute la complexité de leurs relations avec leur milieu »⁹⁰. En quelques mots, ces deux définitions esquissent déjà les divergences de conception des deux architectes, que nous allons expliciter ici.

La définition de Le Corbusier laisse entrevoir les valeurs qui sont, à son avis, les fondements même de l'architecture moderne : l'ordre, la rationalité, la science et les mathématiques sont aux bases du travail de l'architecte. Le Corbusier se sent « poussé par un sentiment moderne » qu'il décrit comme « un esprit de géométrie, un esprit de construction et de synthèse. L'exactitude et l'ordre en sont la condition »⁹¹. Selon lui, de tout temps, dans toutes les sociétés, la première tâche du constructeur est de remettre en ordre les éléments confus de la nature, car « la nature se présente à nos yeux sous une forme chaotique »⁹². C'est ce dont Le Corbusier fait la démonstration, en 1923, dans *Vers une architecture* : des premières formes d'habitat, aussi rudimentaires soient-elles, aux maisons de Pompéi, des temples primitifs à ceux de Louxor, l'architecte de la modernité voit dans les constructions humaines la constance de la rigueur mathématique, conditionnée par l'ordre et la mesure. « Voyez, dans le livre de l'archéologue, le graphique de cette hutte, le graphique de ce sanctuaire : c'est le plan d'une maison, c'est le plan d'un temple. [...] L'idée est constante, en puissance dès le début. Remarquez sur ces plans, qu'une mathématique primaire les régit. Il y a des mesures. Pour construire bien, pour bien répartir les efforts, pour la solidité et l'utilité de l'ouvrage, des mesures conditionnent le tout. Le constructeur a pris pour mesure ce qui lui était le plus facile,

⁸⁸ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité*. Edité par Patrice Goulet et Nina Schuch. Paris : IFA, 1992, p15.

⁸⁹ **LE CORBUSIER.** *Vers une architecture*. Paris : Champs-Flammarion, 1995 (1923), p16.

⁹⁰ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité*. Edité par Patrice Goulet et Nina Schuch. Paris : IFA, 1992, p13.

⁹¹ **LE CORBUSIER.** *Urbanisme*. Paris : Champs-Flammarion, 1994 (1925), p36.

⁹² *Ibid.*, p19.

le plus constant, l'outil qu'il pouvait perdre le moins : son pas, son pied, son coude, son doigt. [...] Il a pris des mesures, il a admis un module, *il a réglé son travail*, il a apporté de l'ordre. Car, autour de lui, la forêt est en désordre avec ses lianes, ses ronces, ses troncs qui le gênent et paralysent ses efforts. [...] En imposant l'ordre de son pied ou de son bras, il a créé un module qui règle tout l'ouvrage ; et cet ouvrage est à son échelle, à sa convenance, à ses aises, *à sa mesure*. Il est à l'échelle humaine. Il s'harmonise avec lui : c'est le principal »⁹³.

Pour Le Corbusier, il est du génie humain de rationaliser l'arbitraire, d'ordonner le désordre de la nature. Pour y parvenir, le constructeur va « d'instinct aux angles droits, aux axes, au carré, au cercle. [...] Car les axes, les cercles, les angles droits, ce sont les vérités de la géométrie et ce sont des effets que notre œil mesure et reconnaît ; alors qu'autrement ce serait hasard, anomalie, arbitraire. La géométrie est le langage de l'homme »⁹⁴. En créant des rythmes, des rapports, l'expression géométrique doit aboutir à l'harmonie architecturale. En effet, Le Corbusier voit dans la mathématique, non seulement l'accomplissement du talent des hommes, mais surtout l'affirmation de la beauté : « La mathématique est la terre-mère de l'imagination, celle des splendeurs de la divine proportion »⁹⁵. Quand la rationalité scientifique croise la création plastique, quand la géométrie rigoureuse rencontre l'expression artistique, apparaissent des formes dont on ne peut être qu'ému. Cette émotion, Le Corbusier la dépeint dans son admiration pour le Parthénon : « Il n'existe rien d'équivalent dans l'architecture de toute la terre et de tous les temps. C'est le moment le plus aigu où un homme, agité par les plus nobles pensées, les a cristallisées en une plastique de lumière et d'ombre. La modénature du Parthénon est infaillible, implacable. Sa rigueur dépasse nos habitudes et les possibilités normales de l'homme. Ici se fixe le plus pur témoignage de la physiologie des sensations et de la spéculation mathématique qui peut s'y rattacher ; on est rivé par les sens ; on est ravi par l'esprit ; on touche l'axe d'harmonie »⁹⁶. La recherche de cette harmonie, Le Corbusier la poursuivra dans toute son œuvre, aussi bien à travers le dessin, que la gravure, la sculpture, la peinture, ou encore que l'architecture et l'urbanisme : « Il n'y a pas de sculpteurs seuls, de peintres seuls, d'architectes seuls. L'évènement plastique s'accomplit dans une forme une au service de la poésie »⁹⁷. Ainsi, l'architecture de Le

⁹³ LE CORBUSIER. *Vers une architecture*. Paris : Champs-Flammarion, 1995 (1923), p53-54.

⁹⁴ *Ibid.*, p54-55.

⁹⁵ LE CORBUSIER. *Sur les quatre routes*. Paris : Denoël, 1970 (1941), p195.

⁹⁶ LE CORBUSIER. *Vers une architecture*. Paris : Champs-Flammarion, 1995 (1923), p180.

⁹⁷ Le Corbusier cité par Jean Jenger. **JENGER, Jean**. *Le Corbusier. L'architecture pour émouvoir*. Paris : Gallimard, 1993, p43.

Corbusier, telle qu'il la définit, est une architecture sensible, où rationalité scientifique et création plastique sont liées, où mathématique et poésie ne font qu'une.

Si la définition de l'architecture par Le Corbusier met l'accent sur l'ordre et la rationalité, celle que propose Jean Renaudie, privilégie, au contraire, la complexité et la confusion qui caractérisent les relations humaines. Pour Jean Renaudie, il n'y a pas d'objet architectural, il n'y a que composition architecturale, « combinatoire » pour utiliser son propre terme, c'est pourquoi, selon lui, « la structure doit être considérée comme le support de l'imagination, de la création, comme filtre indispensable à l'affirmation de la forme »⁹⁸. En s'inspirant du structuralisme de Claude Lévi-Strauss, Jean Renaudie envisage tout ouvrage d'architecture comme la résultante d'un ensemble d'éléments, entre lesquels existent des relations telles que toute modification d'un élément entraîne la modification des relations ou des autres éléments. Dans ces conditions, le travail de l'architecte ne doit pas s'attacher en premier lieu à la forme, mais bien à ce que Jean Renaudie appelle « la logique de la complexité », c'est-à-dire aux relations composites et entremêlées, qui donnent une cohérence à l'ensemble architecturé. Ainsi, Jean Renaudie considère que l'architecte a pour tâche de rechercher des solutions qui traduisent l'intrication de ces relations. Les modes d'organisation qu'il propose sont, en conséquence, complexes et aboutissent à des formes physiques singulières, en rupture avec les modèles préétablis : « Bien sûr, on peut me reprocher d'inventer des artifices pour aboutir à une organisation complexe dans les programmes que je réalise. En réalité, j'essaie d'offrir une solution possible, et il me semble avoir montré que les formes urbaines, de même que le logement, ne sont pas définies une fois pour toutes par l'histoire »⁹⁹.

Bien qu'il considère la structure du tout comme primordiale, Jean Renaudie attache une grande importance aux formes, qu'il ne peut pour autant détacher de l'organisation d'ensemble. C'est ainsi qu'il recherche des configurations complexes, en rejetant les modèles architecturaux antérieurs et en contestant les formes orthogonales prônées par les architectes fonctionnalistes. Il s'oppose ardemment à l'angle droit et au carré, qui sont, selon ses dires, non sans rappeler l'architecture militaire : « Les formes que j'emploie sont un peu inattendues, surtout lorsqu'on est habitué à l'angle droit, qui, lui, n'est jamais considéré comme outrancier. Il y a pourtant beaucoup à dire sur le contenu idéologique attribué au carré,

⁹⁸ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité.* Edité par Patrice Goulet et Nina Schuch. Paris : IFA, 1992, p17.

⁹⁹ *Ibid.*, p15.

en tant qu'affirmateur d'ordre et générateur d'axes. Il suffit de voir l'organisation des camps militaires, et il pourrait être dit beaucoup de choses sur le rôle que ceux-ci ont joué dans le tracé des villes »¹⁰⁰. En s'opposant à l'orthogonalité, il entend apporter une forme de désordre, qui serait le reflet de la complexité des relations humaines : « Redonner à l'acte d'habiter un rôle dans l'organisation de la ville impose de tenir compte de la complexité des relations qu'il implique. A partir de cela, mes objectifs seraient d'aboutir à une combinaison, de refuser la juxtaposition d'une logique strictement arithmétique, d'offrir une grande diversité dans le logement, d'apporter un désordre dans l'organisation de l'espace, de combiner les activités, d'offrir des possibilités d'usages inhabituels »¹⁰¹. Le désordre que prône Jean Renaudie s'oppose donc à la rationalité mathématique et favorise la production d'espaces arbitraires, non conformes, qui ne dépendent pas d'une fonction préétablie par l'architecte, qui laissent place à l'incertitude et à l'imprévu. Pour Jean Renaudie, le talent de l'architecte est de jouer avec l'aléatoire, d'imaginer des espaces qu'on pourrait qualifier d'« espaces stochastiques », c'est-à-dire qui résultent du hasard. Mais d'un hasard maîtrisé car, selon lui, « adopter le hasard par faiblesse et facilité comme moyen de composition serait un renoncement ; le diriger, le contrôler, constituent une force indispensable dans la création »¹⁰².

Les définitions de l'architecture, que proposent Le Corbusier et Jean Renaudie, laissent entrevoir la différence des fondements théoriques, voire idéologiques, sur lesquels s'appuie le travail des deux architectes. L'architecture vers laquelle tend Le Corbusier est une architecture rationnelle, une expression de l'ordre et des mathématiques, qui seule peut aboutir à l'harmonie ; alors que l'architecture, telle que l'entend Jean Renaudie, privilégie la complexité, l'arbitraire, le désordre, comme allégorie des relations complexes qui lient les hommes. Il est alors aisé d'imaginer que les projets qu'ils dessineront, voire qu'ils réaliseront, s'opposeront en de nombreux points. Toutefois, malgré ces différences fondamentales, les deux architectes poursuivent le même dessein, celui de produire une architecture humaniste.

¹⁰⁰ Interview de Jean Renaudie. *AMC*, n°45, 1978, p75.

¹⁰¹ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité.* Edité par Patrice Goulet et Nina Schuch. Paris : IFA, 1992, p16.

¹⁰² *Ibid.*, p15.

2.1.2 Architecture humaniste : universalité ou diversité ?

Le contexte socioculturel de l'immédiat après-guerre, l'idéologie du progrès, le développement des sciences, des techniques et du machinisme, stimulent un renouvellement de la pensée humaniste dans le second XX^e siècle. En architecture, on s'interroge sur la possible conciliation des valeurs humaines avec l'industrialisation et la production en série. Mais concrètement, comment « l'esprit humaniste » traverse les travaux des architectes ? Le Corbusier et Jean Renaudie prônent tous deux une architecture qui tient l'Homme pour valeur suprême. Pour les deux architectes, le bien-être des hommes passe par le confort dans le logement et l'épanouissement dans une ville à dimension humaine. L'architecture doit ainsi permettre de placer la science et la technique au service des hommes ; et les architectes de proposer un cadre de vie conforme aux intérêts de tous, sans distinction d'âge, d'origine sociale, de situation familiale, etc.

Pour Le Corbusier produire une architecture humaniste, c'est avoir comme seul outil de mesure l'échelle humaine : « La mesure naturelle de l'homme doit servir de base à toutes les échelles qui seront en rapport avec la vie et les diverses fonctions de l'être. Echelle des mesures qui s'appliqueront aux surfaces ou aux distances, échelle des distances qui seront considérées dans leur rapport avec l'allure naturelle de l'homme »¹⁰³. L'Homme, comme « mesure de toutes choses »¹⁰⁴, est au cœur des projets que propose Le Corbusier pour l'habitat. C'est ainsi qu'il imagine un système de mesure rapporté aux proportions du corps humain. Il baptise ce système « *Modulor* » et l'expose, en 1950, dans un ouvrage intitulé *Le Modulor. Essai sur une mesure harmonique à l'échelle humaine applicable universellement à l'architecture et à la mécanique*. En s'inspirant notamment des travaux de Leonardo Fibonacci¹⁰⁵ ou de Matila Ghyka¹⁰⁶, Le Corbusier entreprend l'élaboration d'une grille de mesures harmoniques fondée sur une série de grandeurs dont le rapport est le nombre d'or¹⁰⁷.

¹⁰³ **LE CORBUSIER.** *La Charte d'Athènes*. Paris : Editions de Minuit, 1957 (1943), §76, p99.

¹⁰⁴ Selon les termes du philosophe présocratique, Protagoras (485-420 av.JC).

¹⁰⁵ Au XIII^e siècle, l'italien Leonardo Fibonacci imagine une suite mathématique dont la récurrence est égale au nombre d'or.

¹⁰⁶ Vers 1930, le roumain Matila Ghyka démontre qu'on retrouve partout les proportions du nombre d'or : dans les spirales des coquillages, dans la disposition des feuilles des plantes ou le nombre de pétales, mais aussi dans les ouvrages d'architecture ou dans la peinture. C'est lui qui popularise cette notion et atteste que la présence du nombre d'or dans toute chose lui confère un caractère esthétiquement harmonieux, lui affecte de « divines proportions ». Ghyka trouve par exemple des approximations du nombre d'or dans l'observation du Parthénon, de la grande pyramide de Khéops, ou encore de la Joconde, etc.

¹⁰⁷ Le nombre d'or désigne un rapport arithmétique égal à : $\varphi = \frac{1+\sqrt{5}}{2} = 1,618033988749\dots$

La série de grandeurs qu'il choisit n'est pas arbitraire mais s'établit sur la taille d'un homme dans des positions courantes, assis (70cm), accoudé (113cm), debout (183cm), le bras levé (226cm). La règle est la suivante : « Prenez l'homme le bras levé, 2m20 de haut, installez le dans deux carrés superposés de 1m10 ; faites jouer à cheval sur les deux carrés un troisième carré qui doit vous fournir une solution. Le lieu de l'angle droit doit pouvoir vous aider à situer ce troisième carré. Avec cette grille de chantier réglée sur l'homme installé à l'intérieur, je suis persuadé que vous aboutirez à une série de mesures accordant la stature humaine (le bras levé) et la mathématique... »¹⁰⁸. Bien que les dimensions employées changeront à plusieurs reprises, Le Corbusier insiste sur la nécessité de créer un dimensionnement à l'échelle humaine et d'élaborer des rapports mathématiques visant à la beauté objective et universelle. Le Corbusier compare le *Modulor* aux gammes de notes qu'utilisent les compositeurs en musique. Comme le musicien, l'architecte orchestre son plan à partir d'une gamme de mesures pour aboutir à la symphonie des formes et des volumes. Avec le *Modulor*, Le Corbusier entend bien mettre au point un système métrique universel applicable à la standardisation et la production en série des ouvrages d'architecture. Il réglera, en tout cas, les mesures de tous les éléments constitutifs de ses projets sur cette base. En 1955, un second livre, *Modulor 2*, présente un bilan du procédé. On retrouvera évidemment les proportions du *Modulor* dans les logements qu'il dessinera pour ses « unités d'habitation de grandeur conforme », logements standardisés à l'échelle d'un homme « standard ». Mais standardisation ne signifie pas pour autant uniformité, car pour Le Corbusier la standardisation répond au souci d'aboutir à la rationalité, à l'ordre, à la précision des rapports mathématiques. Par l'agencement heureux et équilibré des lignes et des formes à l'échelle de l'homme, l'architecte souhaite atteindre une eurhythmie, valable pour l'ensemble des sociétés humaines.

Pour Jean Renaudie, l'humanisme en architecture ne consiste pas à rechercher des solutions universelles, qui puissent convenir à tous, ou traverser les cultures et les situations familiales. Il pense au contraire que l'architecte a pour mission de produire des formes qui reflètent la pluralité des hommes. Pour lui, l'architecture a « le rôle de satisfaire la diversité humaine »¹⁰⁹ et de permettre l'expression des différences. Il s'oppose farouchement au déterminisme en architecture, et ne souhaite pas imposer des modes de vie par des formes ou des plans de

¹⁰⁸ **LE CORBUSIER.** *Le Modulor. Essai sur une mesure harmonique à l'échelle humaine applicable universellement à l'architecture et à la mécanique.* Paris : Denoël/Gonthier, 1977 (1950), p35.

¹⁰⁹ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité.* Edité par Patrice Goulet et Nina Schuch. Paris : IFA, 1992, p14.

logements trop contraignants. « Dans l'utilisation que nous faisons de notre logement, il y a, dans le comportement de chacun de nous, une part qui est fermée et semble définitivement déterminée, il y en a une autre qui est ouverte et qui nous laisse une liberté de répondre. C'est cette dernière qui est déterminante pour la recherche des solutions d'architecture. Ne tenir compte que de la première c'est prescrire avec rigidité la structure et les fonctions, les gadgets, c'est imposer. Tenir compte de la deuxième c'est ne déterminer que des possibilités et produire un terrain favorable à l'utilisation des potentialités de chacun ; c'est permettre. C'est ici que se forment les rêves quelquefois les plus insignifiants d'où se répand le refus de la banalité de la spoliation »¹¹⁰. Dans ce sens, Jean Renaudie s'oppose aux recherches de ses prédécesseurs sur la standardisation et la production de logements en série, dont Le Corbusier a été l'un des penseurs. « Tant qu'il n'y a pas d'homme type, l'architecture n'a pas le droit de faire un logement type »¹¹¹. C'est pourquoi il affirme que le rôle de l'architecte est, au contraire, d'imaginer des espaces diversifiés susceptibles de favoriser des appropriations différenciées. Pour Jean Renaudie, il est nécessaire de « créer un support favorable à l'intervention des habitants »¹¹². L'architecte croit, en effet, à la capacité de tout un chacun d'intervenir sur son espace de vie et pense qu'il est de sa responsabilité de proposer des solutions spatiales favorisant l'expression de la diversité des aptitudes habitantes. Il explique à ce propos : « Nous sommes tous disponibles vis-à-vis de l'espace, de son utilisation, mais nous avons rarement l'occasion d'exprimer cette possibilité. Il faut donc essayer de produire le maximum de solutions d'architecture, aussi diversifiées que possible, de manière à ce que les occupants futurs trouvent « le » support convenable à leur imagination et à leur créativité »¹¹³. « Ces idées restent bien sûr assez abstraites et ne mènent pas à une solution-type »¹¹⁴, mais selon Jean Renaudie « la diversité n'implique pas forcément des difficultés de réalisation »¹¹⁵ et la construction n'est pas rendue plus difficile par le refus de l'architecte de proposer des solutions-types.

Le nouvel humanisme qui se fait jour au milieu du XX^e siècle, exige donc de l'architecte plus qu'une simple capacité de technicien. Siegfried Giedion le remarquait déjà en 1941 : « Aujourd'hui, l'architecte doit anticiper sur les exigences du public et résoudre des

¹¹⁰ *Ibid.*, p79.

¹¹¹ Interview de Jean Renaudie réalisée par *Architecture et construction* le 24 janvier 1976. In : **PASSANT, Raymond.** *Banlieue de banlieue !* Paris : Ramsay, 1986, p309.

¹¹² Interview de Jean Renaudie par Gritti Haumon. *Avenir 2000*, n°40, 3^e trimestre 1977. In : **BUFFARD, Pascale.** *Jean Renaudie.* Rome : Sodedat 93, Institut Français d'Architecture, Edizioni Carte Segrete, p64.

¹¹³ *Ibid.*, p82-84.

¹¹⁴ *Ibid.*, p84.

¹¹⁵ *Ibid.*, p79.

problèmes dont celui-ci n'a encore qu'une conscience diffuse. Cela signifie que l'architecte porte une lourde responsabilité. Une sensibilité aigüe et particulièrement développée est nécessaire pour mettre en œuvre ce que nous appelons l'imagination sociale »¹¹⁶. Les visions universaliste de Le Corbusier et pluraliste de Jean Renaudie, bien qu'en apparence contradiction, traduisent toutes deux la volonté des architectes de produire une architecture empathique, soucieuse du bonheur des hommes.

2.1.3 Emotion architecturale et contenu abstrait

Bien que leur conception générale de l'architecture soit différente, Le Corbusier et Jean Renaudie se rejoignent sur un point : l'architecture a le pouvoir de générer un sentiment de bien-être chez ceux à qui elle est destinée, en touchant leur sensibilité, leur affectivité, ou leur imaginaire. Les deux architectes insistent sur la nécessité de prendre en compte cette dimension sensible dans leur travail.

Si, pour Le Corbusier, la maison est une « machine à habiter », il n'estime pas pour autant que la conception du logement doit se résumer à la seule mise en ordre des éléments fonctionnels de la vie quotidienne. L'architecte insiste sur la nécessité de produire un environnement spatial susceptible de procurer une sensation de plaisir à ceux qui le vivent. Le Corbusier distingue la « maison pratique » de l'assemblage savant des volumes sous la lumière, il met l'accent sur la différence entre la simple construction et le véritable ouvrage d'architecture : « La Construction C'EST POUR FAIRE TENIR ; l'Architecture C'EST POUR EMOUVOIR. L'émotion architecturale, c'est quand l'œuvre sonne en vous au diapason d'un univers dont nous subissons, reconnaissons et admirons les lois. Quand certains rapports sont atteints, nous sommes appréhendés par l'œuvre »¹¹⁷. L'architecture n'est donc pas seulement fonctionnelle, elle doit aussi et surtout provoquer l'émotion : « Ma maison est pratique. Merci, comme merci aux ingénieurs des chemins de fer et à la compagnie des téléphones. Vous n'avez pas touché mon cœur. Mais les murs s'élèvent sur le ciel dans un ordre tel que j'en suis ému. Je sens vos intentions. Vous étiez doux, brutal, charmant ou digne. Vos pierres me le disent. Vous m'attachez à cette place et mes yeux regardent. Mes yeux regardent quelque chose qui énonce

¹¹⁶ **GIEDON, Siegfried.** *Espace, temps, architecture. Tome 2, Vers l'industrialisation.* Paris : Denoël/Gonthier, 1978 (1941), p185.

¹¹⁷ **LE CORBUSIER.** *Vers une architecture.* Paris : Champs-Flammarion, 1995 (1923), p9.

une pensée. Une pensée qui s'éclaire sans mots ni sons, mais uniquement par des prismes qui ont entre eux des rapports. Ces prismes sont tels que la lumière les détaille clairement. Ces rapports n'ont trait à rien de nécessairement pratique ou descriptif. Ils sont une création mathématique de votre esprit. Ils sont le langage de l'architecture. Avec des matériaux inertes, sur un programme plus ou moins utilitaire que vous *débordez*, vous avez établi des rapports qui m'ont ému. C'est l'architecture »¹¹⁸. Nous l'avons évoqué plus haut, cette émotion, que recherche inlassablement Le Corbusier, c'est celle qu'il éprouve face au Parthénon. L'architecture n'est pas seulement une science de l'ingénierie, c'est d'abord et avant tout un art : « Depuis deux mille ans, ceux qui ont vu le Parthénon ont senti qu'il y avait là un moment décisif de l'architecture. [...] Le Parthénon apporte des certitudes : l'émotion supérieure, d'ordre mathématique. L'art, c'est la poésie : l'émotion des sens ; la joie de l'esprit qui mesure et apprécie, la reconnaissance d'un principe axial qui affecte le fonds de notre être. L'art, c'est cette pure création de l'esprit qui nous montre, à certains sommets, le sommet des *créations* que l'homme est capable d'atteindre. Et l'homme ressent un grand bonheur à *se sentir créer* »¹¹⁹. Cette conception de l'architecture montre que, pour Le Corbusier, l'architecte est avant tout un artiste (son abondante production plastique – peintures, sculptures, gravures, etc. – ne peut que corroborer ses propos). Dans ce sens, l'architecture se définit en premier lieu par sa dimension esthétique, capable de susciter l'émoi, de saisir la sensibilité de ses destinataires, de dépasser l'entendement : « L'architecture c'est, avec des matériaux bruts, établir des rapports émouvants »¹²⁰.

La pensée de Jean Renaudie, pourrait, ici, se rapprocher de celle de Le Corbusier. Mais Jean Renaudie, avant tout architecte, a une vision plus pragmatique, moins transcendante de l'architecture. Toutefois, il insiste sur une « dimension cachée » de la conception du logement, celle qui permet aux habitants de ressentir du plaisir dans l'espace architecturé. « L'important dans un logement n'est pas tellement ce qu'on a considéré jusqu'à maintenant comme déterminant, c'est-à-dire des considérations de pur fonctionnement, mais davantage des facteurs relativement indéfinissables, ce qu'on pourrait baptiser le « contenu abstrait », c'est-à-dire le fait d'éprouver du plaisir dans un espace, dans un logement »¹²¹. Comme Le Corbusier, Jean Renaudie discerne deux tâches spécifiques du travail de l'architecte. D'un

¹¹⁸ *Ibid.*, p123.

¹¹⁹ *Ibid.*, p180-181.

¹²⁰ *Ibid.*, p121.

¹²¹ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité.* Edité par Patrice Goulet et Nina Schuch. Paris : IFA, 1992, p16.

côté, la pure construction, la mise en place des équipements quotidiens et l'organisation du confort ; de l'autre, la réalisation d'une architecture sensible, l'imagination de formes et de volumes qui ne laissent pas indifférent, qui entraînent le ravissement, qui génèrent du bien-être. C'est ce qui pourrait correspondre dans le vocabulaire corbuséen à « l'émotion architecturale », alors que Jean Renaudie l'appelle « le contenu abstrait » : « Quand nous vivons dans notre logement, en plus de nos actions purement fonctionnelles il est d'autres choses qui ont leur importance, c'est elles qui ne sont pas forcément mesurables et qui constituent ce que l'on pourrait appeler le « contenu abstrait » : les sensations produites par l'espace et la liberté d'agir quand il nous le permet »¹²². Dans la production de l'habitat, c'est si, et seulement si, l'architecte remplit ces deux tâches distinctes que les logements sont réussis. Pour Jean Renaudie, « il existe un certain nombre de recettes, de jugements a priori sur ce que doit être un « beau » logement en termes de taille, d'utilisation de l'espace intérieur ou d'équipements. Il faut les remettre en question, non par pur souci de contestation, mais par souci de comprendre ce qui se passe en réalité à l'intérieur d'un logement une fois habité, en fonction des contraintes apportées par l'architecture. Ceci vaut aussi bien en termes de formes architecturales qu'en termes de critères de fonctionnement »¹²³. Un « beau logement » n'est pas nécessairement un « grand logement », bien équipé et bien orienté. La qualité architecturale réside ailleurs, dans la qualité des formes, des volumes, des apports de lumière, mais aussi dans l'innovation, dans la rupture avec les modèles préétablis.

La distinction, sur laquelle s'accordent les deux architectes, entre construction et architecture, reflète la rupture, déjà amorcée au cours du XIX^e siècle, entre la science et la technique d'une part, et les arts d'autre part. Comme le note Siegfried Giedion, « le divorce entre le travail de l'architecte et celui de l'ingénieur »¹²⁴ traduit la scission entre l'architecture et la construction, qui devient manifeste dans le second XX^e siècle et fait apparaître la nécessité d'une architecture nouvelle. Ainsi, Le Corbusier et Jean Renaudie, en aspirant à un renouveau de la pensée architecturale, entendent proposer des projets qui s'opposent à la simple construction, qui sont le résultat d'une architecture sensible, faisant appel à la subjectivité, à l'affectivité, à l'imaginaire des usagers. Il existe une perception sentimentale de l'espace, que les deux architectes veulent saisir. Dans ce sens, les notions d'« émotion architecturale » et de « contenu abstrait » peuvent se rapprocher de l'analyse de la poétique de l'espace selon

¹²² *Ibid.*, p78.

¹²³ *Ibid.*, p100.

¹²⁴ **GIEDON, Siegfried.** *Espace, temps, architecture. Tome 1, L'héritage culturel.* Paris : Denoël/Gonthier, 1978 (1941), p178.

Gaston Bachelard : une maison est beaucoup plus qu'une construction purement fonctionnelle, elle nous incite au rêve, elle stimule notre imaginaire car elle se vit « dans sa réalité et dans sa virtualité, par la pensée et les songes »¹²⁵. Il est alors légitime de se demander comment le travail de l'architecte peut transcrire cette poésie des lieux.

2.1.4 Tracés, plans, formes et volumes

Pour Le Corbusier et Jean Renaudie, c'est en partie dans le dessin, c'est-à-dire dans le tracé, le plan, les formes et les volumes envisagés, que l'architecte peut exprimer la sensibilité de son art. Ce sont pour ses qualités plastiques qu'un bâtiment devient un événement architectural. Entre les mains de Le Corbusier ou celles de Jean Renaudie, le dessin prend vie, laissant apparaître des formes inattendues, qui sont néanmoins le résultat de longues réflexions.

Dans *Vers une architecture*, Le Corbusier, explique, à travers ses « trois rappels à messieurs les architectes », que le volume, la surface et le plan sont les trois éléments essentiels de la pratique architecturale : « Le VOLUME qui est l'élément par quoi nos sens perçoivent et mesurent et sont pleinement affectés. La SURFACE qui est l'enveloppe du volume et qui peut en anéantir la sensation ou l'amplifier. Le PLAN qui est le générateur du volume et de la surface et qui est ce par quoi tout est déterminé irrévocablement »¹²⁶. Le volume d'abord, car l'architecture doit jouer des ombres et des clairs pour révéler les formes. Pour Le Corbusier, les formes les plus belles sont également les plus simples, c'est pourquoi il préconise l'usage de volumes primaires : cubes, cônes, sphères, cylindres, pyramides... Dans l'analyse de Le Corbusier, toutes les grandes architectures – égyptienne, grecque ou romaine – sont des architectures de prismes. A l'inverse, toute architecture qui ne procède pas des grandes formes primaires, telle l'architecture gothique, n'a pas de valeur esthétique. « *La cathédrale n'est pas une œuvre plastique ; c'est un drame.* [...] Les Pyramides, les Tours de Babylone, les Portes de Samarkand, le Parthénon, le Colisée, le Panthéon, le Pont du Gard, Sainte-Sophie de Constantinople, les mosquées de Stamboul, la Tour de Pise, les coupoles de Brunelleschi et de Michel-Ange, le Pont-Royal, les Invalides sont de l'architecture. La gare du quai d'Orsay, le

¹²⁵ BACHELARD, Gaston. *La poésie de l'espace*. Paris : PUF, 1981 (1957), p25.

¹²⁶ LE CORBUSIER. *Vers une architecture*. Paris : Champs-Flammarion, 1995 (1^{ère} édition 1923), p8.

Grand Palais, ne sont pas de l'architecture »¹²⁷. La surface ensuite, parce qu'en enveloppant le volume, elle a le pouvoir de l'absorber ou au contraire de le mettre en valeur. Les architectes doivent donc apprendre à maîtriser les surfaces car elles sont génératrices des formes, c'est la base de la pure géométrie, selon Le Corbusier : « Modeler la surface de volumes compliqués et mis en symphonie, c'est *moduler* et rester dans le volume »¹²⁸. Le plan enfin, qui en ordonnant méthodiquement les volumes et les surfaces, détermine l'ensemble. C'est le plan qui est à la base de tout, il est le générateur. « Sans plan, il n'y a ni grandeur d'intention et d'expression, ni rythme, ni volume, ni cohérence. Sans plan il y a cette sensation insupportable à l'homme, d'informe, d'indigence, de désordre, d'arbitraire »¹²⁹. L'architecte, ici mathématicien, doit prescrire avec rigueur les étendues et les hauteurs, les symétries et les répétitions, les mouvements et les oscillations. L'état d'équilibre, ainsi dicté par le plan, doit aboutir à l'harmonie mathématique.

Un des moyens pour Le Corbusier de s'assurer contre l'arbitraire et de produire des plans répondant à ses exigences d'ordre et de rationalité est l'usage du « tracé régulateur ». Pour l'architecte, la mesure est essentielle à la qualité de la création architecturale et il consacre une partie de son œuvre à démontrer les vertus des tracés régulateurs, des belles proportions, des grandeurs harmoniques. « Le tracé régulateur est une satisfaction d'ordre spirituel qui conduit à la recherche de rapports ingénieux et de rapports harmonieux. Il confère à l'œuvre l'eurythmie. Le tracé régulateur apporte cette mathématique sensible donnant la perception bienfaisante de l'ordre. Le choix d'un tracé régulateur fixe la géométrie fondamentale de l'ouvrage ; il détermine donc l'une des impressions fondamentales. Le choix d'un tracé régulateur est un des moments décisifs de l'inspiration, il est l'une des opérations capitales de l'architecture »¹³⁰. Ses recherches sur la question aboutiront, nous l'avons décrit plus haut, à l'élaboration d'un système métrique universel applicable aux ouvrages d'architecture, le *Modulor*.

Jean Renaudie, quant à lui, nous l'avons vu dans sa définition de l'architecture, s'oppose farouchement à l'angle droit, « affirmateur d'ordre », et refuse toute forme de logique de juxtaposition strictement arithmétique. Au contraire, il prône « une architecture du désordre », qui laisse place aux espaces arbitraires, aux recoins et à la non-conformité. Dans la pratique, il

¹²⁷ *Ibid.*, p19.

¹²⁸ *Ibid.*, p28.

¹²⁹ *Ibid.*, p36.

¹³⁰ *Ibid.*, p57.

entend produire des formes en opposition avec l'orthogonalité des projets de ses prédécesseurs. Pour ce faire, il a recours à l'usage des diagonales : « Les directions diagonales apportent une impression de longueur que l'orthogonalité ne peut produire. Elles permettent également une plus grande variété d'organisation de l'espace »¹³¹. Jean Renaudie avoue adopter « une attitude anti-angle droit »¹³², car il trouve trop contraignant, dans la recherche des formes, le respect de l'usage exclusif de l'angle droit. Mais surtout il considère que l'utilisation de directions autres que les deux directions orthogonales donne, dans l'organisation des formes et dans les espaces qui sont produits, des possibilités plus nombreuses et donc plus intéressantes. Les diagonales, en prolongeant le regard, permettent des sensations d'ampleur, de profondeur, qui jouent sur l'espace et donnent l'impression de superficies plus grandes. Pour Jean Renaudie, et il rejoint Le Corbusier sur ce point, la surface n'est pas séparable du volume d'ensemble. L'articulation entre les surfaces et les volumes est primordiale car elle peut modifier les ressentis sur les amplitudes et sur les espaces en général. Jean Renaudie explique à ce propos qu'un espace, quel qu'il soit, n'est pas ressenti comme grand uniquement grâce à la superficie au sol : « La surface habitable même, si importante pour les habitants, ne peut être considérée comme une réalité toute faite ; les moyens qui la définissent sont tout aussi importants que le nombre de mètres carrés. Je ne veux pas parler simplement des « belles » proportions [...] mais de l'organisation des espaces et des possibilités qu'elle permet »¹³³.

Mais l'architecte qui vante les mérites des lignes obliques, admet, toutefois, que ces dernières sont parfois mal acceptées par le public : « Les courbes sont peut-être un peu plus facilement admises que les directions diagonales qui amènent à ces fameuses formes pointues »¹³⁴. Car, en effet, le résultat des recherches de Jean Renaudie sur l'usage des diagonales en architecture aboutit aux projets d'ensembles dits « en étoiles », dont la trame constructive correspond à une superposition de polygones irréguliers. Le dessin, dont on imagine la mise en volume tel un amoncellement d'étoiles aux multiples branches, laisse apparaître une grande majorité d'angles aigus, qui donnent la sensation de voir des « pointes » jaillir des bâtiments. Cette volonté d'utiliser des formes en rupture avec celles déjà produites, découle avant tout du

¹³¹ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité*. Edité par Patrice Goulet et Nina Schuch. Paris : IFA, 1992, p14.

¹³² Interview de Jean Renaudie réalisée par *Architecture et construction* le 24 janvier 1976. In : **PASSANT, Raymond.** *Banlieue de banlieue !* Paris : Ramsay, 1986, p308.

¹³³ **RENAUDIE, Jean.** « Faire parler ce qui jusque-là s'est tu », *Techniques et architecture*, n°312, décembre 1976, p78.

¹³⁴ Interview de Jean Renaudie réalisée par *Architecture et construction* le 24 janvier 1976. In : **PASSANT, Raymond.** *Banlieue de banlieue !* Paris : Ramsay, 1986, p308.

besoin de réaliser des ensembles qui essaient d'être des combinaisons et non plus des juxtapositions d'éléments. Jean Renaudie veut s'affranchir des formes d'organisation de l'espace du passé, qu'il trouve trop coercitives.

Bien que les deux architectes s'opposent sur la façon de concevoir leurs dessins, ils s'entendent quant à l'influence des formes architecturales sur le ressenti des usagers face à l'espace. Pour Le Corbusier, la ligne droite et l'orthogonalité produisent des sensations d'ordre et de bien-être ; tandis que pour Jean Renaudie, les courbes et les diagonales incitent à la découverte et favorisent l'appropriation. Mais les deux architectes pensent également que les formes proposées n'ont de sens que dans leurs rapports à la lumière, et donc dans la manière de penser les ouvertures vers l'extérieur.

2.1.5 Lumière, ouvertures, dehors/dedans

Le Corbusier l'a souvent répété : « l'architecture est le jeu savant, correct et magnifique des volumes assemblés sous la lumière »¹³⁵. Sur ce point, Jean Renaudie le rejoint : quand ils imaginent un bâtiment, les deux architectes composent avec la lumière – aussi bien à l'extérieur, dans la façon dont les volumes sont naturellement illuminés par les rayons du soleil – qu'à l'intérieur, dans la façon de jouer avec les percées de lumière, les ouvertures, les orientations, ou encore les vues et les perspectives qui se dégagent depuis les appartements.

Dans toute son œuvre, Le Corbusier fait un véritable plaidoyer en faveur de la lumière : une de ses premières préoccupations d'architecte est, en effet, l'ensevelissement des logements. Il affirme que « le soleil est maître de la vie. [...] Le soleil doit pénétrer dans chaque logis quelques heures par jour, même durant la saison la moins favorisée. La société ne tolérera plus que des familles entières soient privées de soleil et, par là, vouées au dépérissement »¹³⁶. C'est ainsi qu'il condamne toute habitation qui serait exclusivement orientée au Nord ou privé de lumière par le fait d'ombres projetées et qu'il préconise un nombre minimum d'heures d'ensevelissement pour chaque appartement. « Introduire le soleil, c'est le nouveau et le plus impératif devoir de l'architecte »¹³⁷. Il imagine alors des bâtiments aveugles au nord et des

¹³⁵ **LE CORBUSIER.** *Vers une architecture.* Paris : Champs-Flammarion, 1995 (1923), p16.

¹³⁶ **LE CORBUSIER.** *La Charte d'Athènes.* Paris : Editions de Minuit, 1957 (1943), §26, p50.

¹³⁷ *Ibid.*, §26, p51.

logements bénéficiant de doubles orientations pour permettre des traversées de lumière au cœur des édifices. Dès 1927, à l'occasion de l'exposition de Stuttgart organisé par le *Werkbund*, Le Corbusier présente les « cinq points d'une architecture nouvelle », dans lesquels il expose les cinq principes systématiques de son architecture : 1) les pilotis ; 2) le plan libre individualisant chaque étage ; 3) la fenêtre en longueur ; 4) la façade libre ; 5) le toit-terrasse. Pour ce qui nous concerne ici, on comprend que ces cinq points sont une réponse au souci d'ensoleillement des logements. D'abord, les pilotis permettent de surélever les premiers étages afin qu'ils bénéficient d'autant d'air et de lumière que ceux plus élevés. Ensuite, le plan et la façade libres permettent de s'affranchir des murs. En effet, grâce à la technique du béton armé, l'ossature est rendue totalement autonome et les façades sont libérées pour être entièrement occupées par des baies vitrées. L'appartement, débarrassé de ses cloisonnements, devient un espace de circulation horizontale, qui permet les traversées d'air et de lumière. Les « murs-rideaux » et l'utilisation de « fenêtres-bandeaux » donnent la possibilité d'ouvrir totalement les appartements sur l'extérieur, tout en délivrant de larges perspectives sur le paysage alentour. Enfin, le toit-terrasse est envisagé par Le Corbusier comme un espace de détente entre ciel et ville. Il y imagine des équipements où les habitants pourraient profiter pleinement de l'air pur et du soleil : piste de course à pied, piscine, solarium, jeux pour les enfants, théâtre de plein air, etc. On comprend ici, que pour Le Corbusier, une des premières tâches de l'architecte est non seulement de faire se répandre la lumière dans les logements, mais encore d'y faire pénétrer l'air le plus pur, tout en permettant au regard de s'échapper vers l'horizon le plus lointain. Et seules les constructions de grande hauteur pourront satisfaire à ces exigences d'insolation absolue, d'aération optimale et de vues les plus agréables. C'est pourquoi Le Corbusier préconise la réalisation de tours d'habitation dans des « villes-pilotis »¹³⁸, afin que chaque appartement ouvre sur de vastes espaces aérés et ensoleillés.

La façon dont Jean Renaudie envisage les ouvertures dans ses bâtiments est assez différente de celle de Le Corbusier. En effet, la première préoccupation de Jean Renaudie n'est pas la qualité de l'ensoleillement des logements, mais plutôt le jeu des perspectives et des projections de l'intérieur vers l'extérieur, et réciproquement de l'extérieur vers l'intérieur. Jean Renaudie, à l'inverse de Le Corbusier, ne refuse pas systématiquement toute orientation au nord. Au contraire, il multiplie, quasiment à l'infini, les entrées de lumière par des fenêtres

¹³⁸ Nous reviendrons plus loin sur la notion de « villes-pilotis ».

aux formes elles-mêmes illimitées. Ainsi, l'architecte imagine des appartements où les ouvertures dialoguent avec les lignes obliques et les longues diagonales, spécifiques à la trame constructive de ses bâtiments « en étoiles ». En prolongeant le regard vers l'extérieur, les innombrables fenêtres de toutes tailles et de toutes formes ajoutées aux baies vitrées, qui recouvrent le plus souvent la quasi-totalité des façades, octroient aux appartements des sensations d'espace et d'ampleur. Mais l'apport capital de l'architecture de Jean Renaudie, sur la question des ouvertures, est la volonté de prolonger les logements de terrasses-jardins. En effet, la structure des bâtiments qu'il propose, grâce à la superposition de polygones diversifiés, libère à chaque étage des terrasses surplombantes, de grandeur variable. Jean Renaudie imagine que le renforcement de l'ossature en béton et l'élaboration d'un système d'étanchéité permettraient de recouvrir les surfaces ainsi rendues libres de terre et d'en faire de véritables jardins. Les habitants pourraient alors faire pousser toutes sortes de végétaux et agrémenter les bâtiments de cascades de verdure. Dans le projet de Jean Renaudie, la végétation devient un véritable élément d'architecture. Comme Le Corbusier compose avec la lumière, Jean Renaudie compose avec la nature. Nous reviendrons plus loin sur la question de la nature dans la ville et sur le rôle social que Jean Renaudie entend faire jouer à ces terrasses. Mais pour ce qui concerne les ouvertures à l'intérieur des logements, les terrasses-jardins présentent, selon l'architecte, plusieurs avantages. D'abord, par des orientations variées, elles « pénètrent visuellement dans le volume intérieur »¹³⁹ et favorisent des jeux de perspectives sur l'extérieur. Les vues ainsi dégagées peuvent donner une sensation de grandeur à l'intérieur des logements et interagir avec les lignes brisées propres à l'architecture de Jean Renaudie. Ensuite, c'est une façon d'augmenter considérablement la surface de l'appartement et de procurer aux habitants un espace aux multiples possibilités d'usages. Enfin, ces terrasses, étant desservies par de très larges baies vitrées, ont pour fonction d'ouvrir le regard vers la végétation qui habille chaque jardin-terrasse et de rompre avec la grisaille des ensembles urbains. Selon Jean Renaudie, la terrasse peut être rassurante pour les habitants parce que « d'une fenêtre qui donne sur les terrasses, on n'a plus l'impression d'être sur le vide. En plus, elle [la terrasse] est gardienne d'un peu d'intimité, elle donne du recul vis-à-vis des fenêtres »¹⁴⁰. Pour l'architecte, la terrasse intervient également dans l'aménagement interne des appartements : « Elle est aussi le mobilier du logement. Avoir des fenêtres, ces vitrages qui donnent sur un jardin où on fait pousser des fleurs, qu'on organise un peu comme on veut,

¹³⁹ GAILHOUSTET, René. *Eloge du logement*. Paris : Sodedat 93, Massimo Riposati Editeur, 1993, p49.

¹⁴⁰ Interview de Jean Renaudie réalisée par *Architecture et construction* le 24 janvier 1976. In : PASSANT, Raymond. *Banlieue de banlieue !* Paris : Ramsay, 1986, p313.

c'est une façon nouvelle de meubler son logement. Cela compte beaucoup plus que le buffet Henri IV »¹⁴¹. Mais surtout c'est une manière de faire pénétrer le soleil dans les logements : en dotant tous les appartements d'une ou deux, voire parfois trois terrasses, l'architecte entend permettre des percées multiples de lumière au cœur des appartements. De plus, les plans successifs de terrasses offrent la possibilité de bénéficier de différentes vues sur la ville. Les terrasses peuvent alors jouer le rôle de barrières de protection, d'interstice entre l'espace urbain et l'espace intime du logement.

À travers les approches respectives des deux architectes sur la façon d'envisager les ouvertures des bâtiments, la lumière apparaît comme un élément essentiel de leurs réflexions, tout comme la volonté de prolonger le regard vers l'extérieur, vers la nature environnante, vers la ville toute entière. Ce dernier aspect de l'architecture de Le Corbusier et de Jean Renaudie questionne le rapport dedans / dehors, c'est-à-dire les liens entre les ensembles d'habitation et le contexte urbain alentour.

2.2 Urbanisme

Le Corbusier et Jean Renaudie affirment tous deux qu'on ne peut séparer l'architecture de l'urbanisme. Le Corbusier soutient que « l'urbaniste n'est pas autre chose que l'architecte »¹⁴² et Jean Renaudie déclare : « Je dis souvent architecture, je dis rarement urbanisme, parce que pour moi l'urbanisme est architecture, ils ne peuvent être dissociés ; je vais même plus loin : l'urbanisme et l'architecture sont liés [...] ; cela ne peut pas être autrement »¹⁴³. S'ils s'entendent sur l'étroite relation entre architecture et urbanisme, les deux architectes s'opposent en tous points sur la façon de produire la ville. Nous allons voir que Le Corbusier conçoit l'espace urbain dans la logique fonctionnaliste du zonage, résultat des réflexions des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (CIAM), qu'il expose dans *La Charte d'Athènes* en 1943 ; alors que Jean Renaudie s'oppose nettement aux théoriciens fonctionnalistes et au manifeste d'urbanisme qu'ils ont laissé en héritage. Mais, en premier

¹⁴¹ *Ibid.*

¹⁴² **LE CORBUSIER.** *Manière de penser l'urbanisme.* Paris : Denoël/Gonthier, 1977 (1946).

¹⁴³ Interview de Jean Renaudie réalisée par *Architecture et construction* le 24 janvier 1976. In : **PASSANT, Raymond.** *Banlieue de banlieue !* Paris : Ramsay, 1986, p301.

lieu, les deux architectes s'opposent sur les formes fondamentales, le tracé et le plan de la ville.

2.2.1 « Le chemin des ânes et le chemin des hommes »

Si Le Corbusier prône l'usage des figures géométriques primaires dans sa pratique de l'architecture, il faut noter qu'il en est de même dans sa pratique de l'urbanisme. Il rêve, en effet, d'un ordre urbain nouveau, où règnent la droite et l'esprit de géométrie. Il répudie la courbe car pour lui « la rue courbe est le chemin des ânes, la rue droite le chemin des hommes. La rue courbe est l'effet du bon plaisir, de la nonchalance, du relâchement, de la décontraction, de l'animalité. La droite est une réaction, une action, un agissement, l'effet d'une domination sur soi. Elle est saine et noble »¹⁴⁴. En préconisant l'angle droit, qui régit les actes et les pensées de l'homme et qui symbolise l'ordre, il affirme que « la grande ville, phénomène de force en mouvement, est aujourd'hui une catastrophe menaçante, pour n'avoir plus été animée d'un esprit de géométrie »¹⁴⁵. Pour Le Corbusier, les nouveaux moyens de réalisations doivent permettre l'apparition de nouvelles formes et l'émergence d'un nouvel ordre de grandeur plus considérable. Dans son projet, « l'urbanisme abandonnera la « rue-corridor » actuelle et par le tracé de lotissements nouveaux, il créera, sur une échelle autrement vaste, la symphonie architecturale qu'il s'agit de réaliser »¹⁴⁶. Encore une fois, le sentiment moderne, dont Le Corbusier est animé, se définit comme un esprit de géométrie, de construction et de synthèse, dont l'exactitude et l'ordre, la droite et l'angle droit, sont la condition.

Nous l'avons vu, Jean Renaudie, lui, réprouve l'angle droit. Il n'est donc pas étonnant que dans sa pratique de l'urbanisme, il prône l'usage des diagonales et des lignes courbes. Pour lui, les obliques et la non-orthogonalité ont l'avantage de générer des espaces diversifiés et inattendus, qui incitent à l'exploration et à la découverte, tels les dédales pittoresques des villages médiévaux. Il imagine, on y reviendra plus loin, des cheminements piétons serpentant sur le dos de ses bâtiments. Il entend ainsi susciter la curiosité et l'envie de pénétrer l'architecture proposée. « Pouvoir grimper sur les bâtiments c'est important parce que c'est

¹⁴⁴ **LE CORBUSIER.** *Urbanisme*. Paris : Champs-Flammarion, 1994 (1^{ère} édition 1925), p10.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p24.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p68-69.

donner aux gens une autre façon de percevoir l'architecture. [...] La perception de l'architecture n'est pas, ne peut pas être le résultat d'une image qu'on reçoit dans le vide et il n'y a perception que s'il y a action, si cette image que l'on reçoit dans l'œil déclenche l'action ou au minimum le désir d'y entrer, soit par l'imagination, soit réellement. [...] Si les espaces publics étaient traités avec des volumes d'une organisation ultra-simpliste dans la géométrie, je ne crois pas qu'il produirait les mêmes sensations »¹⁴⁷.

Cette opposition entre la ligne droite et la ligne oblique traduit une divergence primordiale entre Le Corbusier et Jean Renaudie : si Le Corbusier préconise la rationalité et l'ordre, Jean Renaudie préfère, quant à lui, l'aléatoire et le désordre, comme allégorie de la complexité des structures sociales qui conditionnent la vie urbaine. Finalement, cette opposition, c'est celle, omniprésente dans leurs réflexions théoriques sur la ville, entre fonctionnalisme et structuralisme.

2.2.2 Le projet fonctionnaliste de Le Corbusier

Dès 1925, avec la publication d'*Urbanisme*, Le Corbusier expose les deux principaux problèmes que, selon lui, l'urbanisme moderne doit résoudre. Le premier est le centre des villes qui « se gonflent, s'étalent ; on y accourt, on s'y presse, on y travaille, on y lutte, on vient souvent s'y brûler à la flamme de l'indifférence »¹⁴⁸. Le second est de créer une zone de libre extension. En effet, pour Le Corbusier, améliorer le logement par la création de cités-jardins en périphérie laisse entière la question du centre des villes, car les populations résidant à l'extérieur des centres urbains devront tous les jours y rentrer. Se pose donc dans le même temps le problème de la circulation et des transports. Ces constatations conduisent Le Corbusier à formuler les bases de l'urbanisme moderne sur quatre postulats : premièrement, il faut décongestionner le centre des villes pour faire face aux exigences de la circulation ; pour permettre ce désencombrement, il faut, deuxièmement, accroître la densité du centre des villes par la réalisation de tours d'habitations ou d'affaires libérant la surface au sol ; troisièmement il faut augmenter les moyens de circulation, c'est-à-dire repenser la conception de la rue et des voiries pour les adapter aux moyens de transport modernes ; quatrièmement, il faut

¹⁴⁷ Interview de Jean Renaudie réalisée par *Architecture et construction* le 24 janvier 1976. In : **PASSANT, Raymond.** *Banlieue de banlieue !* Paris : Ramsay, 1986, p306.

¹⁴⁸ **LE CORBUSIER.** *Urbanisme.* Paris : Champs-Flammarion, 1994 (1^{ère} édition 1925), p81.

agrandir et/ou créer des surfaces plantées, pour assurer les conditions d'hygiène et de salubrité aux citoyens. Ces quatre principes supposent la réfection complète des centres anciens, la création de surfaces circulables, de parkings et d'espaces verts. Ainsi, pour désengorger les centres urbains, Le Corbusier préconise la réalisation de « villes-pilotis » : « Conclure en affirmant qu'il est totalement inutile aujourd'hui de fouiller sous une maison, des poteaux de ciment suffisant à en assurer la fondation. Conclure que la rue n'est plus le plancher des vaches, mais une machine à circuler, un appareil circulatoire, un organe nouveau, une construction en soi et d'une importance décisive, une espèce d'usine en longueur ; qu'il lui faut un ou deux étages et qu'on pourrait, sur un simple appel du bon sens, se mettre à réaliser les villes-pilotis, solution ingénue, exécutable quand on voudra [...] l'urbanisme pourrait étendre ses tracés AU TOIT de la ville, en récupérant une part de cette surface accessible et y traçant un ordre nouveau de rues de repos, loin du bruit et au milieu des verdure »¹⁴⁹.

Le souci hygiéniste de Le Corbusier l'amène donc à penser qu'il faut reconstruire totalement les villes modernes. Pour ce faire, il imagine un projet universel d'urbanisme, qu'il expose dans *La Charte d'Athènes*. La refonte des villes passe, selon lui, par l'organisation rationnelle des quatre fonctions essentielles de la vie urbaine : habiter, se récréer, travailler, circuler. Parce que la ville est avant tout « habitation », Le Corbusier, dénonce l'insalubrité des conditions de vie dans les zones urbanisées et préconise le choix des lieux les plus agréables, les plus ensoleillés, les mieux aérés pour y construire des ensembles de logements. Les lotissements dévoreurs d'espace sont bannis et remplacés par des tours d'habitations, qui constituent des unités de voisinage dont l'organisation et le fonctionnement sont rationalisés. Ces « unités d'habitations » sont construites sur pilotis et à grande distance les unes des autres, afin de libérer le sol au profit de vastes surfaces vertes. Parce que les citoyens ont besoin de temps de « récréation », l'aménagement de ces jardins en terrains de sport, équipements de jeux ou zones de détente doit permettre à tous d'accéder à des espaces de loisirs à proximité des logements. Parce que la ville c'est aussi le « travail », Le Corbusier juge qu'il faut repenser l'implantation des industries, des quartiers d'affaires, et des zones commerciales, qui ne doivent pas être trop éloignés des habitations, pour éviter l'allongement des déplacements, mais cependant clairement séparés, afin de ne pas nuire aux heures de repos des travailleurs. Enfin, parce que la vie urbaine implique des « circulations » quotidiennes, il est nécessaire de rationaliser les déplacements afin de rendre la ville plus

¹⁴⁹ *Ibid.*, p113-114.

fonctionnelle. Dans le but d'établir les liaisons utiles entre les différents espaces de la vie quotidienne (habitat, travail, loisirs, commerces, etc.), Le Corbusier recommande la spécialisation des voies de circulation : les piétons doivent pouvoir marcher loin des effluves de benzène, et les automobiles rouler en fonction du type de circulation (petits déplacements ou grande circulation). Ainsi, l'organisation des quatre fonctions – habitation, loisirs, travail, circulation – nécessite qu'elles soient dissociées dans l'espace, c'est la théorie fonctionnaliste du zonage, qui fera école dans les grands chantiers urbains des Trente Glorieuses.

2.2.3 La pensée structuraliste de Jean Renaudie

Dès la fin des années 1950, Jean Renaudie oriente ses recherches vers des solutions pour la ville opposées à l'urbanisme fonctionnaliste dominant dans ces années-là. Pour Jean Renaudie, les solutions proposées par *La Charte d'Athènes* sont invalides car elles ne correspondent plus aux problèmes urbains de la seconde moitié du XXe siècle : « Les nouveaux problèmes posés par la ville sont invisibles pour la théorie existante en urbanisme, parce qu'ils ne sont pas les problèmes de cette théorie ; ils sont ses interdits qu'elle traverse sans les voir et donc, dans ce champ théorique, elle ne peut pas les regarder »¹⁵⁰. Jean Renaudie s'oppose violemment au zonage et à la répartition des équipements urbains selon les quatre grandes fonctions chères à Le Corbusier. Il affirme qu'il existe une multitude d'activités propres à la vie urbaine, qui s'entrecroisent de façon complexe sur le territoire qu'est la ville : « Une ville est un organisme complexe où se mélange un grand nombre de fonctions qui ne peuvent se limiter à quatre. Seule une méthode d'urbanisme basée sur la détermination et le mélange de ces fonctions multiples peut donner les structures complexes des villes que nous devons créer »¹⁵¹.

Dans la plaquette de présentation du projet pour le Vaudreuil par l'Atelier de Montrouge¹⁵², Jean Renaudie examine certaines des propositions qui découlent de la méthode du zonage issue des théories des CIAM et de *La Charte d'Athènes*. Il critique d'abord le concept d'unité de voisinage, qui selon lui, ne favorise pas l'ouverture sur l'extérieur, chaque unité vivant

¹⁵⁰ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité*. Edité par Patrice Goulet et Nina Schuch. Paris : IFA, 1992, p13.

¹⁵¹ *Ibid.*, p16.

¹⁵² « Le Vaudreuil Ville Nouvelle, premières recherches », Jean Renaudie, Pierre Riboulet, Gérard Thurnauer, Jean-Louis Véret, architectes, pour la mission Basse Seine, 1967.

repliée sur elle-même sans lien avec les autres unités : « Cette grande simplicité structurale de la ville peut à la rigueur satisfaire le besoin d'ordre à tout prix mais aboutit à une rigidité dans l'organisation, une ségrégation, une séparation en groupes sociaux fermés. Une telle structure sociale, inspirée de celle du village, ne correspond pas à la société moderne et encore moins à la vie urbaine où les relations ne sont jamais juxtaposées mais se superposent, s'organisent et convergent »¹⁵³. Sur la question de la séparation habitat/travail, Jean Renaudie estime que la préoccupation d'assainir les villes est légitime, mais qu'il ne faut pas conclure hâtivement à l'implantation obligatoire de zones industrielles. La création de zones industrielles ou de zones artisanales rend difficiles les déplacements quotidiens (habitat/travail, travail/habitat) et donne un caractère de « cité-dortoir » aux zones résidentielles. Au contraire, l'architecte pense que « c'est par des solutions basées sur le mélange des résidences, des lieux de travail, des commerces et des autres activités dans un tissu urbain serré et à forte densité que pourront s'épanouir la diversité et le plein fonctionnement des phénomènes sociaux qui sont la signification de la vie urbaine »¹⁵⁴.

Ainsi, Jean Renaudie rejette la juxtaposition des fonctions et revendique à l'inverse l'imbrication de ces dernières. En réfutant le modèle urbanistique de *La Charte d'Athènes*, il propose une nouvelle méthode basée sur la détermination de l'ensemble des fonctions de la vie urbaine et la mise en place d'une structure complexe permettant le mélange et le chevauchement des fonctions multiples ainsi définies. « L'idée est donc de trouver des solutions architecturales dans lesquelles on combine le maximum d'activités différentes. C'est une position qui s'oppose à la pratique générale de l'urbanisme actuel, qui consiste à séparer les activités en secteurs spécialisés »¹⁵⁵. On reconnaît ici le principe, propre à l'architecte, de « combinatoire », qui requiert la superposition complexe des fonctions. « La ville est une combinatoire où, à tous les échelons d'organisation, s'établissent sur une structure complexe des phénomènes de communication dans tous les sens »¹⁵⁶.

Pour Jean Renaudie, la ville est comparable à un organe, à une cellule ou à un atome. À tous les niveaux de la nature, les organismes vivants se composent d'un certain nombre de

¹⁵³ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité*. Edité par Patrice Goulet et Nina Schuch. Paris : IFA, 1992, p24.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p26.

¹⁵⁵ Interview de Jean Renaudie par Gritti Haumon, *Avenir 2000*, n°40, 3^e trimestre 1977. In : **BUFFARD, Pascale.** *Jean Renaudie*. Rome : Sodedat 93, Institut Français d'Architecture, Edizioni Carte Segrete, 1993, p60.

¹⁵⁶ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité*. Edité par Patrice Goulet et Nina Schuch. Paris : IFA, 1992, p13.

fonctions simples. Une fois combinées, ces fonctions donnent un ensemble complexe porteur d'une plus grande signification que celle des fonctions isolées. Ici, nous sommes au cœur du positionnement théorique qui oppose Jean Renaudie et Le Corbusier, car ce dernier compare aussi la ville à un organisme vivant, mais pour lui c'est la fonction de chaque unité qui prime sur l'ensemble. En clôture d'*Urbanisme*, Le Corbusier trouve des exemples dans la nature (la multiplication cellulaire, l'évolution des micro-organismes, le processus de digestion, etc.), afin de montrer que ce sont la plus petite unité – la cellule – et le rôle de chaque organe – la fonction – qui déterminent l'ensemble : « Un ensemble est fait d'infiniment petites parties qui sont parfaites, qui sont elles-mêmes un ensemble, un système réduit à l'essentiel. La cellule conditionne l'ensemble ; la cellule doit être un système pur. L'ensemble ne vit que par la cellule »¹⁵⁷. À l'inverse, Jean Renaudie déclare : « Dans la ville, il n'y a pas d'objets simples, il n'y a sans doute pas d'objet du tout. Chaque élément ne prend un sens que dans sa combinaison dans un ensemble plus vaste, lui-même impliqué au plus profond de l'élément »¹⁵⁸. La pensée de Jean Renaudie s'oppose clairement ici au fonctionnalisme et s'apparente aux théories structuralistes. Dans *La logique de la complexité*¹⁵⁹, il cite François Jacob : « À tous les échelons de cette organisation, existent des phénomènes de communication qu'on retrouve dans tous les sens », et Claude Lévi-Strauss : « Voir dans l'ensemble, dans le tout, un principe d'explication qu'une des parties de ce tout ne parviendrait à fournir par elle-même ».

Ses réflexions sur la logique de la complexité et la nécessité de superposer les diverses fonctions de la vie urbaine, conduisent Jean Renaudie à formuler un certain nombre d'idées pratiques sur la production de la ville. C'est ainsi qu'il imagine des ensembles urbains où les logements s'entremêlent avec les bureaux, les commerces, les équipements culturels ou sportifs. Il dessine des espaces enchevêtrés, qui ne sont pas sans rappeler les centres des villes anciennes : « Les villes que l'on trouve agréables, vivantes, – telles que les petites villes que l'on rencontre en Europe – ne sont jamais le résultat d'une organisation simple en termes urbanistiques, d'une juxtaposition simplistes d'éléments. La ville, surtout aujourd'hui, est une combinaison de structures de plus en plus élaborées »¹⁶⁰. L'architecte veut à tout prix éviter la juxtaposition et fait en sorte que chaque élément soit étroitement lié à tous les autres. C'est

¹⁵⁷ **LE CORBUSIER.** *Urbanisme*. Paris : Champs-Flammarion, 1994 (1^{ère} édition 1925), p287.

¹⁵⁸ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité*. Edité par Patrice Goulet et Nina Schuch. Paris : IFA, 1992, p22

¹⁵⁹ *Ibid.*, p28-29.

¹⁶⁰ Interview de Jean Renaudie par Gritti Haumon, *Avenir 2000*, n°40, 3^e trimestre 1977. In : **BUFFARD, Pascale.** *Jean Renaudie*. Rome : Sodedat 93, Institut Français d'Architecture, Edizioni Carte Segrete, 1993, p63.

particulièrement vrai pour les habitations : « Je crois que chaque logement joue son rôle dans l'organisation de l'ensemble. C'est la combinaison des maisons entre elles qui a créé les villages que l'on trouve agréables, intéressants, sympathiques. L'organisation de nos logements est toujours fonction de celui d'à côté. [...] Chaque logement s'imbrique, se projette sur les autres et s'organise en fonction de l'environnement du reste de la ville »¹⁶¹. Et pour lier les éléments de l'ensemble entre eux, il imagine des réseaux de circulation « dans tous les sens », des cheminements piétons entrelacés aussi bien aux pieds qu'aux sommets des bâtiments. Jean Renaudie veut laisser le choix de leurs migrations aux citoyens, il refuse d'imposer des trajectoires, il souhaite au contraire multiplier les possibilités de déplacements et inviter à l'exploration : « Pouvoir circuler sur le dos des bâtiments, pouvoir parcourir des terrasses publiques ouvertes à tous, pouvoir grimper des escaliers qu'inconsciemment peut-être nous avons faits étroits et raides comme si nous avions voulu tracer là des sentiers un peu difficiles, c'est offrir des choix et cela, c'est pour moi fondamental. C'est aussi permettre aux habitants de percevoir autrement l'endroit où ils vivent »¹⁶². Jean Renaudie veut rendre les habitants acteurs des espaces architecturés, car l'organisation complexe des villes n'est possible que si elle est construite par le temps et par les habitants eux-mêmes, « elle n'est pas le résultat, et c'est fondamental, des décisions d'urbanisme ; elle est le résultat d'utilisation, d'intervention des habitants sur la ville »¹⁶³.

2.2.4 La nature dans la ville

La seule dimension urbanistique sur laquelle Le Corbusier et Jean Renaudie se retrouvent, c'est probablement celle du rapport entre ville et nature. Il faut dire que cette question est récurrente dans les théories urbanistiques : le souci d'introduire des espaces de nature dans les zones urbanisées apparaît probablement au moment où se manifestent les premières réflexions sur la ville et l'habitat. En effet, l'origine de la conception de la nature dans la ville est étroitement liée à la nouvelle structure de la société qui se fait jour à la fin du XIX^e siècle, comme conséquence de la révolution industrielle. La concentration grandissante de travailleurs autour des usines met au premier plan les problèmes d'ordre social dus au

¹⁶¹ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité*. Edité par Patrice Goulet et Nina Schuch. Paris : IFA, 1992, p16.

¹⁶² *Ibid.*, p17.

¹⁶³ Interview de Jean Renaudie réalisée par *Architecture et construction* le 24 janvier 1976. In : **PASSANT, Raymond.** *Banlieue de banlieue !* Paris : Ramsay, 1986, p300.

développement anarchique des villes. La croissance démographique et les mouvements d'exode rural font notamment apparaître une question jusqu'à lors inexistante : celle du rapport ville/campagne. Les réponses apportées varieront au fil du temps. Le Corbusier et Jean Renaudie posent largement la question du lien entre l'habitat urbain et la nature. Les deux architectes se retrouvent sur la nécessité d'introduire des espaces verts dans la ville et de rendre la nature accessible – au moins visuellement – directement depuis les logements. Mais, d'un modèle à l'autre, le moyen d'y parvenir diffère.

La façon dont Le Corbusier conçoit le rapport entre architecture et nature est contenue dans la formule « soleil-espace-verdure ». Il considère, en effet, que ce sont les trois premiers matériaux de l'urbanisme et s'attache à toujours les mettre en scène dans ses réalisations. « Soleil » d'abord, parce qu'il estime que les villes anciennes souffrent de manquer de lumière. Pour éviter les phénomènes d'obscurcissement, il récuse donc les constructions serrées et prône la réalisation de tours d'habitation suffisamment éloignées les unes des autres pour éviter les jeux d'ombres projetées. De même, nous l'avons vu plus haut, il condamne toute orientation exclusive au nord et préconise la construction de bâtiments aux ouvertures doublement exposées. « Espace » encore, parce que les villes anciennes sont, selon lui, trop denses, obscures et sales. « Dans les secteurs urbains comprimés, les conditions d'habitation sont néfastes faute d'espace suffisant attribué au logis »¹⁶⁴. « Les quartiers d'habitation doivent occuper désormais dans l'espace urbain les emplacements les meilleurs, tirant partie de la topographie, faisant état du climat, disposant de l'ensoleillement le plus favorable et de surfaces vertes opportunes. [...] Il faut rechercher à la fois les vues les plus belles, l'air le plus salubre en tenant compte des vents et des brouillards, les pentes les mieux exposées, et enfin utiliser les surfaces vertes existantes, les créer si elles sont absentes ou les reconstituer si elles ont été détruites »¹⁶⁵. Le Corbusier souhaite aérer les villes, les vider de l'encombrement des bâtiments et des voies de circulation entremêlées. Il veut protéger les zones d'habitation des « rues étroites pleines de bruit, de puanteur, de benzine et de poussière »¹⁶⁶. En privilégiant la construction en hauteur, les villes pourront retrouver l'air pur grâce aux espaces dégagés au sol. « Verdure » enfin et surtout, puisque Le Corbusier pense que les surfaces ainsi libérées doivent être recouvertes de végétation. « Il faut planter des arbres ! Qu'advienne la bienheureuse adoption de la commune mesure architecturale, module pur d'une invention

¹⁶⁴ **LE CORBUSIER.** *La Charte d'Athènes*. Paris : Editions de Minuit, 1957 (1943), §10, p34.

¹⁶⁵ *Ibid.*, §23, p47.

¹⁶⁶ **LE CORBUSIER.** *Vers une architecture*. Paris : Champs-Flammarion, 1995 (1923), p43.

architecturale conforme à des temps neufs, ou que persiste pour notre malaise physique, la triste individualité égoïste, l'arbre, en tout état de causes, s'offre pour notre bien-être physique et spirituel. Il peut appartenir au nouvel esprit d'architecture, à l'urbanisme imminent, de satisfaire aux plus reculées fonctions humaines, en reverdissant le paysage urbain et en mêlant à notre labeur la nature »¹⁶⁷. L'architecte imagine donc des « villes vertes » où les constructions se déploient dans de vastes parcs arborés qui jouent le rôle de poumons de la ville. C'est là l'empreinte des conceptions hygiénistes de son époque. De même, l'aménagement de ces zones de verdure doit non seulement permettre de réintroduire des espaces naturels dans la ville moderne, mais encore de proposer des lieux de détente, de loisirs et de sport, « offrant milles occasions de saine activité »¹⁶⁸ aux citoyens. Le projet corbuséen tente ainsi de réintégrer l'homme et la nature au centre des préoccupations architecturales et urbanistiques : « Le premier devoir de l'urbanisme est de se mettre en accord avec les besoins fondamentaux des hommes. La santé de chacun en dépend, en grande partie, de sa soumission aux conditions de nature. Le soleil, qui commande à toute croissance, devrait pénétrer à l'intérieur de chaque logis pour y répandre ses rayons, sans lesquels la vie s'étiole. L'air, dont la qualité est assurée par la présence de verdure, devrait être pur, débarrassé des poussières inertes aussi bien que des gaz nocifs. L'espace enfin, devrait être largement dispensé »¹⁶⁹.

On retrouve chez Jean Renaudie le même souci de réintroduire des espaces de nature dans la ville. Toutefois, les réponses qu'il apporte à cette problématique diffèrent nettement de celles qu'envisageait avant lui Le Corbusier. Si le maître à penser de l'urbanisme fonctionnaliste imaginait de vastes étendues de verdure aux pieds des tours d'habitation, Jean Renaudie, lui, cherche à rendre la nature omniprésente dans les complexes urbains qu'ils dessinent. Le moyen d'y parvenir est d'intégrer aux ensembles d'habitat des terrasses plantées. C'est probablement l'élément capital de l'urbanisme de Jean Renaudie : les terrasses végétalisées permettent de réintégrer des espaces de nature à la ville, tout en dotant les logements de véritables petits jardins tantôt privés, tantôt publics. C'est aussi une façon pour l'architecte de trouver une alternative à l'éternelle opposition entre habitat collectif et individuel. La terrasse-jardin est, en effet, une réponse nouvelle à la façon de penser l'habitat collectif, elle « permet de changer le rapport de l'occupant vis-à-vis de son logement, en lui donnant un recul

¹⁶⁷ **LE CORBUSIER.** *Urbanisme*. Paris : Champs-Flammarion, 1994 (1925), p70-71.

¹⁶⁸ **LE CORBUSIER.** *La Charte d'Athènes*. Paris : Editions de Minuit, 1957 (1943), §38, p62.

¹⁶⁹ *Ibid.*, §12, p37..

important puisqu'on a l'impression de voir le logement de l'extérieur. Ceci n'est pas fondamental, loin de là, mais ces caractéristiques font que les gens ont tendance à assimiler ces logements à des maisons individuelles »¹⁷⁰. Pour Jean Renaudie, le fait de pouvoir sortir de son appartement et d'en avoir une vision depuis l'extérieur, non pas comme l'élément répété d'un ensemble, mais bien comme un objet singulier, peut renforcer le sentiment d'être chez soi. L'appropriation par les habitants serait alors plus forte. En procédant à l'aménagement de leurs terrasses, ils pourraient interférer sur la perception extérieure de leur logement, et donc de l'ensemble du bâtiment. Mais pour Jean Renaudie, le principal avantage des terrasses-jardins réside dans l'opportunité qui peut être donnée aux habitants de renouer avec la nature et de cultiver un morceau de terre. Selon lui, « c'est une impression extraordinaire [...] que de voir pousser – ou crever – des plantes que l'on a soi-même choisies. Plaisir qui fait tout l'attrait du pavillon pour la moyenne des gens : pouvoir s'approprier l'espace, le marquer de ses goûts, faire croître et se développer quelque chose »¹⁷¹. Enfin, le jeu des terrasses suspendues est également un moyen pour Jean Renaudie de faire lien entre les bâtiments et doter l'ensemble d'un fil conducteur : c'est la verdure qui unifie le tout.

Le rapport ville/nature s'exprime donc différemment chez Le Corbusier, pour qui les espaces verts doivent jouer le rôle de « poumons de la ville », et chez Jean Renaudie, pour qui les zones de nature ont plusieurs fonctions. Concrètement, la façon d'intégrer les espaces naturels au plan urbain diffère : Le Corbusier les conçoit comme de vastes espaces collectifs entre les tours d'habitation ; au contraire, Jean Renaudie favorise l'individuation de petites parcelles de terre, intégrées directement au cœur des ensembles de logements. Cette différence de conception laisse peut-être entrevoir que les architectes sont marqués par les préoccupations de leur époque et par les mutations sociales dont ils sont les témoins. Quand Le Corbusier commence à réfléchir au devenir des villes modernes, nous sommes dans les années 20, la révolution industrielle a généré une urbanisation massive et il faut envisager une nouvelle façon de concevoir l'espace urbain dans des conditions de salubrité pour tous. L'architecte envisage donc l'intégration de la nature à la ville dans des perspectives hygiénistes. Quand Jean Renaudie, une trentaine d'années plus tard, pense ses ensembles de logements « en étoiles », les problèmes d'insalubrité dans l'habitat pour le plus grand nombre n'ont été que

¹⁷⁰ Interview de Jean Renaudie par Gritti Haumont, *Avenir 2000*, n°40, 3^e trimestre 1977. In : **BUFFARD, Pascale.** *Jean Renaudie*. Rome : Sodedat 93, Institut Français d'Architecture, Edizioni Carte Segrete, 1993, p75.

¹⁷¹ *Ibid.*, p74.

partiellement résolu. De nouvelles questions se posent : l'architecte réfléchit à la façon de rendre plus vivable la vie dans les cités de logements. Dans les deux cas, les architectes ajustent leurs réponses aux problèmes de leur époque.

Mais surtout les différences de conceptions des deux architectes quant à la façon de d'envisager les espaces de nature dans la ville traduisent une opposition plus générale, celle du choix entre une nature paysagée qui permet de larges perspectives sur la verdure ou un contact direct avec la végétation et la terre. La remarque de Siegfried Giedion illustre bien cette discordance et résume parfaitement l'opposition entre les conceptions de Le Corbusier et celle de Jean Renaudie : « C'est là un autre exemple de ces deux attitudes vis-à-vis de la nature qui s'opposent éternellement entre elles : c'est la différence entre le temple grec qui se détache avec netteté sur le paysage environnant et la ville du Moyen-Age qui s'enroule, comme une plante, sur le terrain où elle est bâtie »¹⁷². Cependant, si les deux modèles diffèrent sur la façon de concevoir les liens entre architecture et nature, ils se rejoignent sur la façon de concevoir le paysage et la verdure comme l'élément unificateur de la ville. De même, les deux architectes s'accordent sur la nécessité de faire pénétrer le dehors dans le dedans, de brouiller les frontières entre intérieur et extérieur. Cette manière de penser les rapports dedans/dehors n'est certainement pas sans conséquences sur la façon de considérer les liaisons entre espace public et espace privé.

2.3 Logement

Nous envisageons ici *le logement* comme *l'habitation*, au sens où nous l'avons défini en introduction. Dans son *Manuel d'ethnographie*, Marcel Mauss classe *l'habitation* dans « les industries du confort et de la protection »¹⁷³. Ainsi, *l'habitation* doit répondre, non seulement, au besoin fondamental de se protéger, mais encore à la nécessité d'aisance et de bien-être. Pour l'ethnologue, ces besoins sont fonction du groupe d'appartenance et sont toujours des manifestations de la culture de référence : « Il n'y a pas d'autre échelle des valeurs, en matière

¹⁷² GIEDION, Siegfried. *Espace, temps, architecture. Tome 2, Vers l'industrialisation*. Paris : Denoël/Gonthier, 1978, p174.

¹⁷³ Voir MAUSS, Marcel. *Manuel d'ethnographie*. Paris : Éditions sociales, coll. « Petite Bibliothèque Payot », 1967 (1926).

de protection et de confort, que l'arbitraire social. »¹⁷⁴. De même, selon Paul-Henry Chombart-de-Lauwe, *l'habitation* doit satisfaire des besoins, qui sont liés à l'organisation sociale : « un besoin d'espace, un besoin d'aménagement et d'appropriation de l'espace, un besoin d'indépendance des groupes de personnes à l'intérieur du logement, un besoin de repos et de détente, un besoin de séparation des fonctions, un besoin de bien-être et de libération des contraintes matérielles, un besoin d'intimité du groupe familial, un besoin d'être bien considéré, un besoin de relations sociales extérieures, etc. »¹⁷⁵. Partant de ces définitions, le rôle des architectes serait de déterminer des types d'aménagements répondant à l'ensemble de ces besoins, c'est-à-dire de traduire dans l'espace l'ordre social.

Le Corbusier et Jean Renaudie œuvrent dans ce sens, mais ils ajoutent une dimension expérimentale à leurs travaux : si l'architecture est une manifestation de la culture, le renouveau architectural doit favoriser les évolutions sociales. Pour eux, la conception du logement est donc l'occasion d'anticiper les formes d'organisation sociale de demain, de projeter dans l'espace les changements sociétaux qu'ils observent. C'est pourquoi, les deux architectes, chacun à leur époque, se positionnent en rupture avec les modèles de logements communément répandus et proposent des innovations susceptibles, selon eux, d'encourager l'évolution des modes de vie, de participer à la transformation de la société. Leurs interventions – ou expérimentations – sur le logement se situent à trois échelles. Parce que le logement est d'abord l'espace du privé, du repli et de l'intimité de la famille, la première échelle concerne les modes de vie à l'intérieur du foyer. Parce que Le Corbusier et Jean Renaudie proposent des modèles d'habitat collectif, la deuxième dimension est celle du logement intégré dans un ensemble d'habitation. Enfin, parce que le logement est constitutif de la ville, la troisième échelle est celle des liens entre le logement et les autres fonctions de la vie urbaine, services et équipements de la vie quotidienne.

2.3.1 Expérimenter

Le caractère expérimental des projets de logements de Le Corbusier et de Jean Renaudie repose sur le fait que les architectes entendent proposer des dispositifs spatiaux capables

¹⁷⁴ *Ibid.*, p84.

¹⁷⁵ **CHOMBART-DE-LAUWE, Paul-Henry. (dir.)** *Famille et habitation. Tome 1, Sciences humaines et conception de l'habitation.* Paris : Editions du CNRS, 1960, p17-18.

d'agir sur les pratiques des habitants, sur les modes d'habiter. Par « modes d'habiter », on qualifie l'ensemble des usages et des comportements d'un individu ou d'un groupe social dans son espace de résidence. Les « modes d'habiter » désignent donc les manières de s'approprier l'espace et incluent aussi bien les pratiques quotidiennes dans le logement, l'immeuble, le quartier ou la ville, que les formes de sociabilités qui s'y développent, ou encore les représentations et les valeurs qui prévalent dans les stratégies résidentielles.

En réalisant des ensembles d'habitation d'un genre nouveau, Le Corbusier et Jean Renaudie entendent inciter de nouvelles pratiques et renouveler les formes de l'appropriation sociale de l'espace habité. C'est pourquoi ils envisagent un habitat pour tous, susceptible d'outrepasser les contraintes sociales, de traverser toutes les catégories socioculturelles et toutes les formes familiales. Pour y parvenir, ils proposent des formes innovantes, susceptibles, selon eux, d'engendrer de nouvelles pratiques, tout en répondant aux besoins premiers du logement. Cette conception de l'architecture par les architectes semble signifier que l'action de l'architecture sur les hommes pourrait transcender l'ordre social.

Le Corbusier et Jean Renaudie considèrent l'expérimentation comme nécessaire. Car, si l'organisation de l'espace par les concepteurs des logements n'est pas sans conséquences sur les usages des habitants, les architectes ont bien pour rôle d'imaginer les formes des logements de demain en adéquation avec la réalité sociale présente et à venir. Mais l'expérimentation n'est pas toujours compatible avec les attentes des habitants et les architectes ont la délicate tâche de concilier innovation et tradition. C'est ainsi que Le Corbusier déclare, lors de l'enquête auprès des architectes français, réalisée par l'équipe de Paul-Henry Chombart-de-Lauwe en 1957 : « Tenir compte de ce que la famille exprime ? NON je ne crois pas qu'on puisse le faire. Il faut concevoir et discerner, puis offrir, poser la question à qui de droit. À Briey-la-Forêt le maire avait fait une enquête auprès des ouvriers : « Voulez-vous un appartement magnifique, ou une petite maison avec jardin ? ». Tous ont préféré la petite maison, car ils n'avaient jamais vu d'immeuble. Il faut construire et installer les occupants, ensuite la radiation opère. C'est le fait de toutes les entreprises humaines. [...] Il faut l'expérimentation. Mais les esprits hâtifs se découragent très vite car ça ne rapporte pas assez »¹⁷⁶. Vingt ans plus tard, Jean Renaudie affirme qu' « à partir du moment où l'architecture est l'organisation physique de l'espace, cette organisation physique n'est pas

¹⁷⁶ *Ibid.*, p200-201.

sans influence sur les comportements, sur les pratiques sociales »¹⁷⁷. Néanmoins, « il ne peut y avoir de perception de l'espace autrement que dans l'action »¹⁷⁸, il est donc du rôle de l'architecte de proposer des formes nouvelles susceptibles de rendre les habitants acteurs de leur espace. Pour Jean Renaudie, l'architecture, bien qu'elle soit contrainte par de nombreux facteurs extérieurs, a une certaine « autonomie sociale », lui permettant de produire des effets qui lui sont propres. C'est là que se joue, pour l'architecte, la pertinence de la conception du projet : « Ce qui m'intéresse le plus c'est, dans l'architecture, la part qui lui donne son autonomie, c'est-à-dire celle qui a un certain poids sur le comportement »¹⁷⁹. Il insiste également, comme Le Corbusier en son temps, sur les contraintes institutionnelles et économiques qui font obstacle à l'innovation et à l'expérimentation architecturale pour le logement.

2.3.2 Nouveaux plans de logements : nouveaux modes de vie ?

Le Corbusier et Jean Renaudie ont en commun de penser que la production de nouveaux plans de logements a le pouvoir de générer de nouveaux usages, de participer à l'évolution des modes d'habiter. Ils sont, cependant, en désaccord sur la façon d'envisager ces plans, d'organiser les espaces du privé, et *in fine* de concevoir le foyer, la vie familiale.

Le Corbusier estime que la fonction d'habiter, en période de crise sévère du logement, est le premier besoin à satisfaire et que les techniques de l'architecture moderne doivent permettre de répondre efficacement à cette exigence. Ainsi, l'architecte prône l'usage des procédés de l'industrie moderne dans la production de l'habitat : « déterminer les besoins-types d'un logis ; résoudre la question comme sont résolus les wagons, les outils, etc. »¹⁸⁰. Pour Le Corbusier, les évolutions technologiques et l'industrialisation offrent des possibilités nouvelles pour le logement, qu'il faut désormais appréhender comme « une machine à habiter », au même titre qu'« un fauteuil est une machine à s'asseoir »¹⁸¹. Il écrit à ce propos :

¹⁷⁷ Interview de Jean Renaudie réalisée par *Architecture et construction* le 24 janvier 1976. IN : **PASSANT, Raymond**. *Banlieue de banlieue !* Paris : Ramsay, 1986, p300.

¹⁷⁸ **RENAUDIE, Jean**. *La logique de la complexité*. Edité par Patrice Goulet et Nina Schuch. Paris : IFA, 1992, p14.

¹⁷⁹ Interview de Jean Renaudie par Gritti Haumon, *Avenir 2000*, n°40, 3^e trimestre 1977. In : **BUFFARD, Pascale**. *Jean Renaudie*. Rome : Sodedat 93, Institut Français d'Architecture, Edizioni Carte Segrete, p66.

¹⁸⁰ **LE CORBUSIER**. *Vers une architecture*. Paris : Champs-Flammarion, 1995 (1923), p198.

¹⁸¹ *Ibid.*, p73.

« Ce dont on peut être fier, c'est d'avoir une maison pratique comme sa machine à écrire »¹⁸². La rationalité scientifique et les possibilités permises par les techniques modernes sont au fondement de la conception de l'habitation chez Le Corbusier, et l'ont amené, nous l'avons dit plus haut, à penser la production standardisée du logement.

Il pose le problème, en 1923, dans *Vers une architecture* : « POSONS LE PROBLEME. Fermons les yeux sur ce qui existe. *Une maison* : un abri contre le chaud, le froid, la pluie, les voleurs, les indiscrets. Un réceptacle de lumière et de soleil. Un certain nombre de cases affectées à la cuisine, au travail, à la vie intime. *Une chambre* : une surface pour circuler librement, un lit de repos pour s'étendre, une chaise pour être à l'aise et travailler, une table pour travailler, des casiers pour ranger vite chaque chose à sa « right place ». *Combien de chambres* : une pour cuisiner et une pour manger. Une pour travailler, une pour se laver et une pour dormir. Tels sont les standarts¹⁸³ du logis »¹⁸⁴. Une fois le logement ainsi défini, Le Corbusier insiste sur le confort, l'ordre et l'hygiène qui doivent prévaloir dans l'aménagement de ce dernier. Le plan des maisons, trop souvent « conçu en garde-meubles », est, selon lui, néfaste à la société, car trop incommode à vivre pour les familles. Il rédige donc un « manuel de l'habitation » à l'attention des habitants :

« MANUEL DE L'HABITATION.

Exigez une salle de toilette en plein soleil, [...] lavabos de porcelaine, baignoire, douches, appareils de gymnastique. [...] Ne vous déshabiller pas dans votre chambre à coucher. C'est peu propre et cela crée un désordre pénible. [...] Exigez des placards pour le linge et les vêtements, pas plus haut que 1m50, avec tiroirs, penderies, etc. [...] Exigez une grande salle à la place de tous les salons. Exigez des murs nus dans votre chambre à coucher, dans votre grande salle, dans votre salle à manger. Des casiers dans les murs remplaceront les meubles qui coûtent cher, dévorent la place et nécessitent de l'entretien. Exigez [...] la lumière électrique par rampes cachées ou diffuseurs. Exigez le vacuum. N'achetez que des meubles pratiques et jamais de meubles décoratifs. [...] Ne mettez aux murs que peu de tableaux et seulement des œuvres de qualité. Faute de tableaux, achetez des photographies

¹⁸² *Ibid.*, p201.

¹⁸³ *Sic* !

¹⁸⁴ *Ibid.*, p89-90.

de ces tableaux. [...] Ayez le respect profond des vraies œuvres d'art. [...] Exigez des vasistas aux fenêtres de toutes vos pièces. Enseignez à vos enfants que la maison n'est habitable que lorsque la lumière abonde, que lorsque les parquets et les murs sont nets. Pour entretenir bien vos parquets, supprimez les meubles et les tapis d'Orient. [...] Louez des appartements une fois plus petits que ceux auxquels vous ont habitués vos parents. Songez à l'économie de vos gestes, de vos ordres et de vos pensées »¹⁸⁵.

Il y aurait beaucoup à dire sur le contenu idéologique d'un tel « manuel ». Pour Le Corbusier, les transformations profondes du XX^e siècle et le progrès matériel peuvent être utilisés au profit des hommes, pour leur bien-être physique et spirituel. C'est bien pour le bonheur des hommes, qu'il recherche les meilleures solutions de logement, même si ce bonheur passe par l'ordre, l'hygiène, la moralité, etc.

Mais l'architecte ne se limite pas à chercher les formes répondant au mieux à des besoins d'ordre physiologique, il conçoit le logis comme « le réceptacle parfait d'une famille »¹⁸⁶. Cette famille, dans la pensée de Le Corbusier, c'est la famille nucléaire des années d'après-guerre, constituée d'un couple, dans lequel l'homme et la femme occupent des places différenciées (la femme est au foyer, tandis que l'homme travaille pour subvenir aux besoins de la famille), et de plusieurs enfants, dont l'éducation est la priorité du ménage. Le plan des logements doit être adapté à ce modèle familial. Dans ses recherches sur les « unités d'habitation », Le Corbusier imagine des logements composés à partir de trois cellules-types : la première comprend l'entrée, la cuisine et le séjour ; la deuxième la chambre des parents avec accès à la salle de bain ; la troisième les chambres d'enfants. À partir de ces trois cellules-types, toutes les combinaisons sont possibles pour produire des appartements qui diffèrent par leurs dispositions et leurs dimensions et qui s'adaptent du studio au six-pièces pour famille nombreuse.

De même, Le Corbusier réfléchit aux fonctions du logement pour répartir au mieux les espaces de la vie familiale. Il imagine des appartements en duplex, où le double niveau assure la séparation jour/nuit. Au premier niveau, une salle commune permet les réunions familiales. La cuisine est ouverte sur cette pièce et permet, selon Le Corbusier, de faciliter les tâches de

¹⁸⁵ *Ibid.*, p96.

¹⁸⁶ **LE CORBUSIER.** *L'unité d'habitation de Marseille.* Souillac-Mulhouse : Le Point, 1950.

la mère de famille : « La cuisine est étudiée en fonction des gestes et des opérations de la ménagère. Tout son équipement (cuisinière électrique, armoire frigorifique, vide-ordures, casiers, etc.) est compris dans la construction des appartements »¹⁸⁷. Chaque membre de la famille a sa place dans le logement. Celle de la femme est inhérente au travail domestique : « Il ne s'agit pas seulement de simplifier la préparation et la consommation des repas ou l'entretien et le rangement ménagers. La vie de la mère de famille est indissolublement liée à celle des bébés, des petits enfants auxquels elle consacre tout son temps. Là encore, l'architecture peut l'aider plus qu'on ne le croit »¹⁸⁸. Au second niveau, dédié aux espaces de l'intimité, les chambres des enfants sont nettement séparées de celle des parents. Elles sont faites pour que les enfants puissent y travailler, jouer, dormir, indépendamment des parties communes, davantage réservées aux adultes. À travers les aménagements du logement, tels qu'il les conçoit pour la famille, Le Corbusier exprime l'idée que l'architecture a le pouvoir d'améliorer les modes de vie, voire d'« éduquer » les habitants : « Et, si sortant de son travail, le père est certain de ne pas trouver dans ses jambes des enfants énervés pour avoir été enfermés toute la journée dans un taudis où aucune place n'est faite à leurs jeux, une femme fatiguée et nerveuse parce que sa tâche quotidienne aura été écrasante, il préférera sans doute regagner son logis plutôt que de s'attarder dans quelque café »¹⁸⁹.

À l'inverse, Jean Renaudie n'envisage pas le logement pour « une famille idéal-typique ». Dans un article pour *Techniques et Architecture* en 1976, Jean Renaudie explique sa vision de la conception du logement en partant d'une citation de Karl Marx : « Ce qui distingue le plus mauvais architecte de l'abeille la meilleure, c'est qu'il construit la cellule dans sa tête, avant de la construire dans la cire ». Pour Jean Renaudie, « jouer les abeilles dans la production des logements collectifs ne peut produire que les solutions simplistes d'une juxtaposition, même s'il s'agit d'un « casier » au pouvoir magique ou de « trames mirobolantes ». L'appartement-type, en tant que méthode pour les logements collectifs ou individuels, relève du travail de l'abeille »¹⁹⁰. Nous avons déjà vu que Jean Renaudie s'oppose à Le Corbusier sur la standardisation en architecture et refuse l'utilisation de solution-type, c'est pourquoi, dans ses projets d'habitat, chaque appartement est unique. C'est une façon pour lui d'encourager l'appropriation par les habitants, dont on ne peut connaître exactement les besoins puisqu'il

¹⁸⁷ **WOGENSCKY, André.** « Regards sur l'unité d'habitation ». *L'Homme et l'architecture*, spécial « Unité d'habitation de Marseille », n°s 11-12-13-14, 1947.

¹⁸⁸ *Ibid.*

¹⁸⁹ *Ibid.*

¹⁹⁰ **RENAUDIE, Jean.** « Faire parler ce qui jusque-là s'est tu ». *Techniques et Architecture*, n°312, décembre 1976, p78.

n’y a pas d’« habitants-types ». Il déclare à ce propos : « Il n’y a pas deux familles identiques qui vont habiter ces logements et les relations interfamiliales ou entre habitants ne répondent pas à des modèles simples, déterminés à l’avance. La diversité architecturale constitue donc, à mon sens, un élément susceptible de favoriser la vie commune ou semi-commune des futurs habitants. D’où le souci d’arriver à produire des logements qui soient tous différents les uns des autres, loin du principe habituel en architecture qui consiste à produire un appartement-type »¹⁹¹. Cette recherche de diversité d’organisation du logement aboutit à des solutions où la distribution des espaces est totalement remise en cause. Par exemple, Jean Renaudie estime que la séparation stricte entre espaces de jour et espaces de nuit n’est pas inéluctable et qu’« elle tend à limiter les familles à un comportement unique »¹⁹². De même, la place de la cuisine est déterminée, selon lui, par l’organisation d’ensemble du logement et non pas par des critères de pur fonctionnement décidés par anticipation.

La diversité dans le logement, c’est aussi un moyen pour Jean Renaudie de favoriser la vie commune des futurs habitants, membres du même foyer. Selon lui, les formes spatiales sont susceptibles d’influencer les comportements familiaux. Cependant, les relations interfamiliales ne répondent pas à des modèles simples, déterminés à l’avance, c’est pourquoi l’architecture doit prendre en compte les différences et faciliter les transformations potentielles de la vie familiale. Pour ce faire, Jean Renaudie propose des modèles de logements où la partie commune est magnifiée, sa surface exaltée, ses volumes désarticulés, pour permettre des occupations différenciées. Son idée principale est de permettre les évolutions des modes de vie et de ne pas imposer de « manière d’habiter » par une distribution stricte des espaces composant le logement. La conception d’espaces aux limites brouillées, ainsi que l’usage systématique des diagonales et des angles aigus sont des façons de parvenir à ce double objectif, en créant, au cœur du logement, des « coins » semi-ouverts, dont la fonction n’est pas préétablie. Jean Renaudie écrit à ce sujet : « La partie commune est traitée de façon plus large que dans les modèles consacrés. Il y a davantage de fluidité en ce qui concerne l’organisation de l’espace intérieur, ce qui a une certaine influence sur les comportements familiaux. [...] L’évolution de la famille vers une plus grande ouverture et une liberté accrue des rapports parents-enfants, que nous constatons déjà et qui va, me semble-t-il, en s’accroissant, ne peut s’accommoder de limites trop contraignantes en termes

¹⁹¹ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité*. Paris : IFA, Patrice Goulet et Nina Schuch (éd.), 1992, p100.

¹⁹² **RENAUDIE, Jean.** « Faire parler ce qui jusque-là s’est tu ». *Techniques et Architecture*, n°312, décembre 1976, p78.

d'espace. De plus, la souplesse des limites et la quantité d'espace mise à la disposition des habitants répondent au souci de ne pas trop enfermer l'avenir dans des structures jugées acceptables aujourd'hui, mais qui risquent de se trouver très vite dépassées »¹⁹³.

Si les surfaces des espaces communs sont démultipliées dans les projets de logements de Jean Renaudie, celles des chambres sont au contraire réduites à la seule fonction du sommeil, y compris pour les chambres des enfants. Ce choix illustre la volonté de l'architecte de faire du séjour le centre du logement, où interagissent les différents membres de la famille. Dans cette conception de l'espace de la rencontre familiale, les enfants occupent une place importante : « Les limites des pièces restant assez floues, les enfants ont beaucoup plus tendance à envahir l'ensemble du logement, ce qui peut d'ailleurs amener des difficultés dans le déroulement de la vie familiale. Les enfants sont à la fois disponibles et consommateurs d'espace. Ils n'ont pas de problème au niveau de l'utilisation des espaces, et si on les laisse libres d'aller où ils veulent, c'est toujours vers le meilleur endroit qu'ils se précipiteront. Ce type d'organisation qui reste un peu un sujet de découverte quand on entre dans ces appartements, ces plans « désarticulés », font que les enfants participent beaucoup plus à la vie familiale que dans un logement traditionnel où ils s'enferment assez facilement dans leur chambres, ou parce qu'on les y enferme »¹⁹⁴.

En imaginant le logement, en organisant son plan, en pensant ses aménagements, Le Corbusier et Jean Renaudie ont la tâche délicate de mettre en espace les modes de vie familiaux. Les différences entre les formes architecturales qu'ils proposent, traduisent des divergences d'opinion quant aux structures familiales et aux relations sociales au sein du foyer. Le Corbusier œuvre pour la famille nucléaire des années 40-50, pour qui l'accès au confort domestique et à l'hygiène améliore considérablement le quotidien. Jean Renaudie imagine le logement pour la famille des années 60-70, libre de ses choix de vie et soucieuse de rompre avec les modèles contraignants du passé.

¹⁹³ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité.* Paris : IFA, Patrice Goulet et Nina Schuch (éd.), 1992, p100-101.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p15.

2.3.3 Les prolongements du logement

La question du logement recoupe également celle de la vie quotidienne et des activités courantes des habitants autour ou à partir de leur habitation (approvisionnement, éducation des enfants, écoles, transport, loisirs, sport, etc.). Les ensembles résidentiels, tels que les conçoit Le Corbusier et Jean Renaudie, ne sont pas de simples regroupements de logements, mais des unités de voisinage reliées au reste de la ville, aux équipements et services du quotidien.

Pour Le Corbusier, « il ne suffit pas d'assainir le logis mais encore faut-il créer et aménager ses prolongements extérieurs »¹⁹⁵. En effet, l'architecte entend faciliter la vie des habitants, en dotant les ensembles de logements d'installations communautaires. Pour lui, il faut penser les services et équipements collectifs du quotidien comme de véritables prolongements des logements : « Le foyer est le noyau initial de l'urbanisme. Il protège la croissance de l'homme, abrite les joies et les douleurs de sa vie quotidienne. S'il doit connaître intérieurement le soleil et l'air pur, il doit être prolongé au-dehors par diverses installations communautaires. Pour qu'il soit plus facile de doter les logis des services communs destinés à réaliser dans l'aisance le ravitaillement, l'éducation, l'assistance médicale ou l'utilisation des loisirs, il sera nécessaire de les grouper en « unité d'habitation » de grandeur efficace »¹⁹⁶. Un tel modèle d'habitat est viable à condition qu'il soit réalisé à la juste « grandeur », c'est-à-dire que le nombre d'habitants ne soit ni trop élevé, ni trop faible, afin que la vie de l'ensemble soit possible. C'est la base du concept d'« unités d'habitations de grandeur conforme ».

Les « unités d'habitation de grandeur conforme » sont nées du concept d'« immeubles-villas », que Le Corbusier expose dès 1923 dans *Vers une architecture*. Il imagine un regroupement en immeuble de plusieurs centaines d'appartements-villas en duplex, ouverts sur l'extérieur. Un parc immense est aux pieds des appartements, relié à des terrains de sport, des installations culturelles, des jardins d'agrément, des crèches, des centres médicaux etc. Chaque appartement-villa est indépendant des autres et desservi par des rues en hauteur. Sur le toit de l'immeuble, il y a une piste pour courir à l'air pur, un gymnase, des solariums, ou encore des salles des fêtes pour permettre à chaque famille de recevoir grandement. Au rez-de-chaussée, le ravitaillement, la restauration, la blanchisserie, etc. sont assurés par une

¹⁹⁵ **LE CORBUSIER.** *La Charte d'Athènes*. Paris : Editions de Minuit, 1957 (1943), §24, p48-49.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p110.

« usine d'exploitation domestique », reliée directement au corridor de service de chaque appartement, pour la livraison directe à domicile. Trois à quatre mille personnes, ainsi regroupées dans un immeuble-villa, peuvent constituer une communauté dont la gestion ordonnée assure les libertés individuelles, tout en facilitant le quotidien en collectif. Finalement, c'est un village vertical, que Le Corbusier imagine en dotant les ensembles de logements de tous les services et équipements de la vie courante : « La cité-jardin verticale est le don des techniques modernes. Phénomène de synthèse architecturale, elle supprime le gaspillage, elle prend en charge les plus lourdes fonctions domestiques, elle organise ; elle libère la femme de son esclavage quotidien, elle organise, dans un milieu favorable, le foyer avec ses nécessité d'élevage et d'éducation. Elle crée un phénomène social productif où l'individuel et le collectif s'équilibrent dans une juste répartition des fonctions de la vie quotidienne »¹⁹⁷.

Jean Renaudie n'insiste pas sur l'intégration des équipements collectifs aux ensembles d'habitat. Pour lui, le mélange des fonctions implique nécessairement la présence de services, commerces, écoles ou autres installations de loisirs au cœur des habitations. Il critique cependant le concept d'« unité de voisinage », donc indirectement le modèle des unités d'habitation de grandeur conforme, qui selon lui, ne favorise pas l'ouverture sur l'extérieur, puisque chaque unité vit repliée sur elle-même, sans lien avec les autres unités. Jean Renaudie écrit à ce propos : « Cette grande simplicité structurale de la ville peut à la rigueur satisfaire le besoin d'ordre à tout prix mais aboutit à une rigidité dans l'organisation, une ségrégation, une séparation en groupes sociaux fermés. Une telle structure sociale, inspirée de celle du village, ne correspond pas à la société moderne et encore moins à la vie urbaine où les relations ne sont jamais juxtaposées mais se superposent, s'organisent et convergent »¹⁹⁸.

Les remarques de Jean Renaudie sur les rapports sociaux qu'impose la vie urbaine introduit la question du logement en tant qu'élément d'un ensemble plus vaste. Penser les prolongements du logement, les liens avec l'immeuble, le quartier, voire la ville, c'est aussi penser le « vivre-ensemble ». La conception de l'habitat collectif amène nécessairement les architectes à réfléchir aux conditions de vie en communauté et aux effets de la cohabitation sociale.

¹⁹⁷ Extrait du rapport de Le Corbusier à la commission du siège des Nations Unies. *L'Homme et l'Architecture*, n°spécial, 11-14, p8 (Fonds FLC).

¹⁹⁸ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité*. Paris : IFA, Patrice Goulet et Nina Schuch (éd.), 1992, p24.

2.3.4 Vivre-ensemble

Quand ils conçoivent les formes de l’habitat urbain, les architectes, implicitement, spéculent sur les relations sociales qui s’établissent dans les ensembles d’habitation et les rapports entre individu et collectif. Les réflexions de Le Corbusier et Jean Renaudie sur le « vivre-ensemble » portent essentiellement sur la façon de concevoir les limites privé/public.

Dans ses recherches sur les unités d’habitation, Le Corbusier vise au parfait équilibre entre individuel et collectif : « La ville doit assurer, sur le plan spirituel et matériel, la liberté individuelle et le bénéfice de l’action collective »¹⁹⁹. Il cherche à préserver l’intimité de chacun, tout en permettant la vie quotidienne les uns à côté des autres : « La vie ne s’épanouit que dans la mesure où s’accordent les deux principes contradictoires qui régissent la personnalité humaine : l’individuel et le collectif. [...] Un plan est sage lorsqu’il permet une collaboration fructueuse tout en ménageant au maximum la liberté individuelle »²⁰⁰. Pour Le Corbusier, le fait urbain nécessite le regroupement des logements, mais il est conscient que c’est une forme d’astreinte pour les habitants qui préféreraient vivre en maison individuelle : « La vie en communauté serrée est une astriction imposée par le fait même de la ville (évènement irréversible) ; et souffrant dans notre liberté compromise, nous rêvons (bien chimériquement) de briser le phénomène collectif qui nous enchaîne. Il est possible, par l’ordonnance logique des cellules, d’atteindre à la liberté par l’ordre »²⁰¹.

Le Corbusier estime qu’il est du rôle de l’architecte de trouver des formes d’habitat collectif, qui se débarrassent des contraintes liées à la promiscuité. C’est par l’innovation et le perfectionnement technique que l’architecte entend y arriver, en isolant au maximum l’espace privé du logement. L’isolation visuelle, d’abord, est permise par la réalisation de tours d’habitations sur pilotis, séparées les unes des autres par de vastes surfaces vertes. La hauteur et l’espace dégagé autour des immeubles rendent impossible l’introduction du regard extérieur à l’intérieur des appartements. L’isolation phonique, ensuite, est, pour Le Corbusier, une condition *sine qua non* de l’habitat collectif, c’est pourquoi il fait une place importante au travail d’insonorisation des logements. Il imagine un système de doubles cloisons, qui dissocient chaque cellule d’habitation de l’ossature du bâtiment afin d’éviter la propagation

¹⁹⁹ **LE CORBUSIER.** *La Charte d’Athènes.* Paris : Editions de Minuit, 1957 (1943), §75, p98.

²⁰⁰ *Ibid.*, §2, p20-21.

²⁰¹ **LE CORBUSIER.** *Urbanisme.* Paris : Champs-Flammarion, 1994 (1925), p203.

des bruits. C'est le vide d'air, renforcé par des couches de matériaux isolants, qui assure la tranquillité acoustique. Enfin, la protection de l'intimité du foyer est garantie par un sas d'entrée dans chaque appartement, qui sépare l'espace privé de l'espace public. De même, à l'intérieur de l'appartement, la division des parties communes (séjour, cuisine) et des pièces plus intimes (chambres, salle de bain) en deux niveaux distincts protège de l'intrusion d'éventuels visiteurs dans les espaces les plus personnels du logement.

Ainsi, pour Le Corbusier, le dispositif architectural doit préserver au mieux la vie privée des habitants. Son idée est de rendre moins coercitif le vivre-ensemble et de laisser les habitants libres de s'insérer – ou pas – dans la collectivité de voisinage.

Jean Renaudie n'envisage pas le vivre-ensemble de la même façon que Le Corbusier : il ne souhaite pas seulement faciliter la vie en logements collectifs, il entend surtout rendre les espaces du quotidien propices à la constitution de lien social. Il n'estime pas pour autant que l'architecture a la faculté de façonner les relations sociales : « Je n'attribue pas un pouvoir démentiel à l'architecture : je ne considère pas qu'elle détermine les rapports sociaux ou qu'elle déclenche les relations sociales. Mais je ne partage pas non plus la thèse opposée, qui consiste à prétendre que les rapports sociaux font l'architecture. Les deux thèses me paraissent fausses et conduisent toutes deux à « l'improduction » architecturale, c'est-à-dire à la production de mauvaises solutions »²⁰². Jean Renaudie considère que les solutions d'organisation, aussi bien architecturales qu'urbanistiques, peuvent favoriser l'établissement de liens entre les habitants, ce qui ne signifie pas que ce sont les solutions proposées qui conditionnent la vie sociale. L'architecture « ne crée pas les conditions sociales mais, par contre, une solution d'architecture n'est pas innocente, elle n'est jamais sans conséquences. Elle a toujours une influence sur la pratique sociale, elle peut favoriser ou contrarier certaines pratiques sociales »²⁰³.

Sur la question des relations sociales dans les ensembles de logements, un des éléments essentiels des conceptions de Jean Renaudie est d'imaginer qu'en brouillant les frontières entre intérieur et extérieur, il pourra permettre l'établissement d'une sociabilité spécifique. C'est le rôle des terrasses-jardins, dont chaque appartement est doté. Ces terrasses

²⁰² Interview de Jean Renaudie par Gritti Haumon, *Avenir 2000*, n°40, 3^e trimestre 1977. In : **BUFFARD, Pascale**. *Jean Renaudie*. Rome : Sodedat 93, Institut Français d'Architecture, Edizioni Carte Segrete, 1993, p65.

²⁰³ *Ibid.*, p302.

individualisées se mêlent étroitement à l'ensemble urbain, les limites entre les espaces privés et les espaces publics sont confuses. Pour Jean Renaudie, « La notion d'espace privé ou public peut prendre un autre sens que celui de l'opposition où elle est maintenue par des considérations économiques, sociales, politiques et idéologiques »²⁰⁴. Le brouillage délibéré des frontières traduit la volonté de l'architecte de produire des espaces susceptibles de favoriser la rencontre sociale. Quand il dessine les terrasses se surplombant les unes aux autres, il imagine qu'elles peuvent générer des contacts entre voisins. Pour Jean Renaudie, l'architecture a bel et bien le pouvoir de favoriser du lien social. C'est dans ce sens qu'il conçoit ses terrasses-jardins et l'a largement revendiqué : « elles jouent un autre rôle, [...] un rôle social. Elles facilitent les contacts entre les habitants de l'immeuble, parce que les logements sont très imbriqués les uns aux autres. On s'est arrangé dans l'organisation d'ensemble pour que d'un logement, on en voit beaucoup d'autres. La terrasse du voisin du dessus surplombe, on surplombe le voisin inférieur, tout en ayant une vision d'ensemble de toutes les terrasses »²⁰⁵. Les terrasses-jardins sont un élément central des réflexions de Jean Renaudie. Il les conçoit à la fois comme des espaces de transition entre privé et public, comme des espaces de la vie familiale, dans le sens où elles sont des prolongements externes des appartements, et comme des ouvertures vers la vie publique.

Si dans le modèle des unités d'habitation de Le Corbusier, les limites entre l'espace privé des appartements et l'espace public des parties collectives de l'immeuble sont clairement définies, dans la conception Jean Renaudienne, les liens entre individu et collectif sont davantage enchevêtrés. Pour Jean Renaudie, chaque logement est une partie constitutive de l'ensemble d'habitation et interagit avec les autres : « Je crois que chaque logement joue son rôle dans l'organisation de l'ensemble. C'est la combinaison des maisons entre elles qui a créé les villages que l'on trouve agréables, intéressants, sympathiques. L'organisation de nos logements est toujours fonction de celui d'à côté. Il ne s'agit ni de logement-type, ni de juxtaposition, mais de faire en sorte que chaque logement trouve sa place parmi les autres en influençant l'organisation de l'ensemble, qui elle-même, résonne sur celle interne, du logement. Chaque logement s'imbrique, se projette sur les autres et s'organise en fonction de l'environnement du reste de la ville »²⁰⁶.

²⁰⁴ Interview de Jean Renaudie. *AMC*, n°45, 1978, p77.

²⁰⁵ Interview de Jean Renaudie par Gritti Haumont, *Avenir 2000*, n°40, 3^e trimestre 1977. In : **BUFFARD, Pascale**. *Jean Renaudie*. Rome : Sodedat 93, Institut Français d'Architecture, Edizioni Carte Segrete, 1993, p74-75.

²⁰⁶ **RENAUDIE, Jean**. *La logique de la complexité*. Paris : IFA, Patrice Goulet et Nina Schuch (éd.), 1992, p16.

Si nous avons analysé les conceptions architecturales et urbanistiques de Le Corbusier et de Jean Renaudie, et plus particulièrement leurs façons d'envisager le logement, c'est pour comprendre en quoi leurs réflexions traduisent une façon de concevoir à la fois la vie urbaine, la vie collective, la vie familiale et la vie personnelle. On ne peut, en effet, occulter la dimension sociale des principes énoncés ici : c'est avant tout un projet de société que Le Corbusier et Jean Renaudie avancent. Plus encore, les théories des deux architectes traduisent implicitement des idéologies. Les deux architectes sont empreints des conceptions de leurs époques respectives, de l'esprit de leur temps. Le Corbusier est marqué par l'idéologie de la modernité, la rationalité scientifique et l'hygiénisme. L'architecture a, pour Le Corbusier, le pouvoir de remettre en ordre une société profondément perturbée par les mutations sociales, économiques, technologiques, démographiques, de grande ampleur, qui ont bouleversé le premier XX^e siècle. C'est probablement son idée quand il déclare : « Un grand désaccord règne entre un état d'esprit moderne qui est une injonction, et un stock étouffant de détritiques séculaires. C'est un problème d'adaptation où les choses objectives de notre vie sont en cause. La société désire violemment une chose qu'elle obtiendra ou qu'elle n'obtiendra pas. Tout est là ; tout dépend de l'effort qu'on fera et de l'attention qu'on accordera à ces symptômes alarmants. Architecture ou révolution. On peut éviter la révolution »²⁰⁷. À l'inverse, Jean Renaudie et les architectes de sa génération ne tentent pas d'établir un nouvel ordre dans une société en mutation, mais de bouleverser l'organisation d'une société qu'ils estiment sclérosée. Jean Renaudie est engagé dans les mouvements d'extrême gauche et son travail est probablement influencé par l'idéologie de mai 68. Son architecture prône le respect des individualités, en même temps que l'effacement des différences de classes sociales. Mais surtout, son architecture tente de rompre avec les modèles préétablis, notamment ceux de l'architecture et de l'urbanisme fonctionnalistes, qui, selon lui, sont inefficaces face aux problématiques du second XX^e siècle.

Ainsi, les architectures de Le Corbusier et de Jean Renaudie s'inscrivent toutes les deux dans un processus de changement social. Il nous reste à examiner dans quelles conditions les deux architectes ont pu mettre en application leurs idées sur l'architecture, la ville et le logement ; pour ensuite comprendre comment le projet sociétal, qu'on perçoit en filigrane au travers de leurs propositions, a rencontré les évolutions sociales et les pratiques effectives des habitants.

²⁰⁷ **LE CORBUSIER.** *Vers une architecture.* Paris : Champs-Flammarion, 1995 (1923), p243.

Chapitre 3

La Maison Radieuse de Le Corbusier à Rezé et les Etoiles de Jean Renaudie à Ivry-sur-Seine

Les deux immeubles dans lesquels nous avons choisi d'enquêter, l'unité d'habitation de Le Corbusier à Rezé et l'immeuble Casanova de Jean Renaudie à Ivry-sur-Seine, s'inscrivent dans deux contextes urbains très différents. L'immeuble de Le Corbusier, construit en 1955 dans le petit bourg de campagne qu'est alors Rezé, est aujourd'hui au cœur de l'agglomération nantaise. Toutefois, bien que considéré comme le centre de Rezé, à moins de 5km du centre-ville de Nantes, le quartier de l'unité d'habitation reste un quartier essentiellement résidentiel. À l'inverse, l'immeuble Casanova est intégré à un centre-ville animé, celui d'Ivry-sur-Seine, commune du Val-de-Marne. Dans la première couronne de banlieue parisienne, adjacente au 13^e arrondissement de Paris, la ville d'Ivry est très satellisée par la capitale, tout en gardant son identité propre.

Nous sommes donc dans deux situations similaires de villes périphériques ; et dans le même temps, dans des contextes urbains foncièrement distincts, du fait des différences géographiques et démographiques. En effet, bien que la population de Loire-Atlantique ne cesse d'augmenter (+1,1%, contre +0,8% pour le Val-de-Marne²⁰⁸), la densité de population de l'agglomération nantaise reste bien en deçà de celle de l'Ile-de-France. Selon les dernières

²⁰⁸ Estimations INSEE au 1^{er} janvier 2006.

estimations²⁰⁹, la commune de Rezé compte 37.200 habitants pour 1543 hectares de territoire, soit une densité de 2.411 habitants au km² ; alors qu'Ivry compte 55.900 habitants pour seulement 612 hectares de territoire, soit une densité – près de quatre fois supérieure – de 9.134 habitants au km².

Ainsi, on peut penser que les conditions de vie dans les deux quartiers considérés sont très dissemblables. Outre la situation urbaine, les deux ensembles de logements observés diffèrent également par leur histoire et le contexte sociopolitique dans lequel ils ont vu le jour.

3.1 Le projet d'unité d'habitation de grandeur conforme à Rezé

La « Maison Radieuse » de Rezé – c'est ainsi que l'ont baptisée les premiers habitants dès leur entrée dans l'immeuble – est la deuxième unité d'habitation de grandeur conforme construite par Le Corbusier, après celle de Marseille. Quand sa construction débute en 1953, l'unité de Marseille est à peine achevée. Le projet de Rezé ne profite pas du même financement que celui, exceptionnel, de Marseille, obtenu dans le cadre d'un programme de construction financé par l'Etat. Rappelons qu'Eugène Claudius-Petit, alors ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, convaincu par les principes de la Charte d'Athènes et adepte de Le Corbusier, avait permis à l'architecte de construire un immeuble à Marseille à titre expérimental et en dehors de toutes les réglementations en vigueur. La réalisation de l'unité de Rezé, elle, n'a pas bénéficié de conditions aussi favorables, au contraire les initiateurs du projet ont dû braver certaines difficultés administratives et financières.

3.1.1 Un projet audacieux

Après la Seconde Guerre Mondiale, l'agglomération nantaise, comme le reste de la France, souffre d'une crise aiguë du logement. La ville de Nantes, déclarée sinistrée depuis 1943, fait

²⁰⁹ *Ibid.*

l'objet d'un vaste plan d'urbanisme, dont l'architecte Michel Roux-Spitz est en charge. Ce dernier est peu sensible à l'urbanisme fonctionnaliste des CIAM. C'est Gabriel Chéreau, avocat au barreau de Nantes et adepte des principes de la Charte d'Athènes, qui fait appel à Le Corbusier, dès 1944, pour travailler sur un projet de « cité radieuse » pour la reconstruction de Nantes²¹⁰. Le projet ne suscite aucun intérêt localement et est rapidement abandonné. Mais, au tout début des années 50, Chéreau sollicite à nouveau Le Corbusier autour du projet d'une petite société coopérative de logements sociaux, la Maison Familiale, qui envisage de réaliser un ensemble d'habitations au sud de Nantes.

Fondée en 1911, la Maison Familiale n'a que très peu construit et son activité est minime. En 1949, Jacques Gauducheau, prend la direction de la société et obtient une aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Persuadés qu'il manque des logements au sud de Nantes, l'agglomération étant plus développée au nord, les administrateurs de la Maison Familiale se mettent en quête de terrains à bâtir et trouvent à acquérir trois hectares de parcelles tout près du bourg de Rezé, à quelques kilomètres du centre-ville nantais. D'emblée, se pose la question de la meilleure solution à choisir pour réaliser des logements collectifs sur ce terrain-là. Chéreau, alors administrateur de la CAF, pense immédiatement à Le Corbusier. Les responsables de la Maison Familiale se rendent sur le chantier de l'unité d'habitation de Marseille et en reviennent convaincus. L'agence Le Corbusier propose un premier projet dépassant largement les possibilités financières de la Maison Familiale, qui se met aussitôt à la recherche d'un moyen de réaliser le projet dans des budgets HBM²¹¹. La Maison Familiale a bien du mal à obtenir des aides : le Conseil Général lui refuse catégoriquement de garantir le prêt et c'est finalement Georges Bénézet, maire de Rezé, qui accepte de se porter garant de l'emprunt de 900 millions d'anciens francs. Le montage financier du projet est assez inédit : la Maison Familiale obtient un prêt de l'Etat qui lui permet d'assurer 85% du financement et le reste est pris en charge par les futurs habitants, qui deviennent actionnaires de la coopérative. Chaque année, la part du loyer relative à l'amortissement de l'emprunt fait également l'objet d'attributions d'actions et le « locataire-coopérateur » peut ainsi devenir propriétaire de son logement au bout de 65 ans. Bien que remis en cause plus tard, ce mode de financement, intermédiaire entre locatif social et accession à la propriété, a garanti la réalisation de l'unité de Rezé.

²¹⁰ Voir BIENVENU, Gilles. « Nantes ville radieuse ou l'appel au Corbusier : le projet Chéreau ». *Revue 303*, n°15, 1984, p.11-21.

²¹¹ Les HBM (Habitations Bon Marché) sont transformées en HLM (Habitations à Loyer Modéré) en 1950.

En 1953, Eugène Claudius-Petit, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme et défenseur du projet de Marseille, signe le permis de construire. Le chantier débute en octobre 1953. Le budget étant considérablement réduit, Le Corbusier est contraint de revoir ses plans²¹². L'unité d'habitation de Rezé sera légèrement plus petite que celle de Marseille (294 logements au lieu de 330). Mais contrairement au chantier de Marseille, qui a duré près de cinq années, la rationalisation des méthodes de construction permet de terminer les travaux à une vitesse surprenante et de tenir les délais fixés à 18 mois. Dès avril 1955, l'unité d'habitation, haute de 50 mètres, longue de 110 et large de 20, jaillit de terre au milieu d'un parc de trois hectares. Les premiers occupants la baptisent aussitôt « Maison Radieuse », en référence au projet de « ville radieuse » de Le Corbusier.

Très vite, les responsables de la Maison Familiale décident d'acheter un terrain adjacent pour doubler la superficie du parc de l'unité d'habitation, désormais grand de six hectares. Gauducheau et ses collègues envisagent, en effet, la construction d'une autre unité, voire de plusieurs autres, étant donné la disponibilité des parcelles alentours dans ces années-là. Mais l'architecte départemental conteste farouchement ce projet. D'après les dires de Jacques Gauducheau, l'architecte en question était « un féroce opposant de Le Corbusier »²¹³ et n'aurait jamais permis la réalisation d'une autre unité d'habitation. La Maison Radieuse est donc restée solitaire dans la campagne rezéenne, amputée en partie du projet urbanistique de son créateur, dont l'ambition était de réaliser des quartiers d'habitations constitués de plusieurs unités de grandeur conforme.

3.1.2 Un bourg de campagne isolé

En Loire Atlantique, au confluent de la Loire et de la Sèvre, Rezé s'étend sur 1500 hectares au sud de Nantes. Elle est délimitée au nord par la Loire, à l'est par la Sèvre Nantaise, à l'ouest et au sud par les communes de Bouguenais, Les Sorinières, Vertou, et Saint-Sébastien-sur-Loire.

²¹² Nous verrons plus loin les conséquences que les restrictions budgétaires ont engendrées sur l'architecture du bâtiment.

²¹³ Entretien avec Jacques Gauducheau, ancien directeur de la Maison Familiale, 10 octobre 2003.

Bien qu'adjacente à la ville de Nantes, Rezé, en 1955, est un bourg de campagne isolé. Autour de la Maison Radieuse, des terrains inoccupés s'étendent à perte de vue. Le centre-bourg, à quelques centaines de mètres de là, n'a de central que le rassemblement de la mairie, de l'école et de quelques boutiques autour de la place de l'église. Les commerces sont peu développés et le réseau de transport collectif est quasi-inexistant. Nantes, à peine visible depuis les derniers étages de l'immeuble, paraît bien éloignée. Les souvenirs des primo-habitants témoignent de l'isolement de l'immeuble :

« Oh bah là il n'y avait rien, y'avait un vieux château qui était en destruction, tout était comme vous voyez devant là, y'avait pas de maison, y'avait rien, ah c'est incroyable, et on voyait même pas Nantes dans le bout là-bas... »²¹⁴

Pour les premiers habitants, Rezé n'avait rien d'une ville, ni même d'un village. C'est toujours à la campagne qu'ils font référence pour décrire la situation de l'immeuble dans ces années-là. Quand l'équipe de Paul-Henry Chombart-de-Lauwe interroge les enfants de la Maison Radieuse, en 1959, ces derniers disent effectivement l'isolement de l'immeuble et l'éloignement des activités urbaines :

« En voyant Rezé le dimanche, et même le soir, ça n'a pas l'animation d'une ville, ni d'un gros village. Ca fait un petit peu campagne. Faut sortir à plus d'un kilomètre ; à partir de Pont Rousseau on peut quand même dire que commence la ville. »²¹⁵

Ce kilomètre paraît d'autant plus difficile à franchir que les habitants de cette époque ne disposent pas de véhicules personnels et qu'il n'y a pas de transport en commun qui desserve l'immeuble. C'est d'ailleurs l'une des premières revendications des habitants de la Maison Radieuse, que de pouvoir bénéficier d'une ligne d'autobus reliant le centre nantais. La difficulté à se déplacer, dans les premières années, est grande, surtout pour les habitants qui travaillent à Nantes ou sur les chantiers du nord de Nantes.

²¹⁴ Extrait d'entretien avec Léon, un des primo-habitants que nous avons rencontrés à la Maison Radieuse.

²¹⁵ Entretien collectif avec les enfants de la Maison Radieuse, octobre 1959, Fonds privé Chombart-de-Lauwe, Archives de Paris.

Quoiqu'il en soit l'isolement ressenti de l'immeuble traduit une situation urbaine particulière : l'unité d'habitation de Le Corbusier, symbole de la modernité, est implantée au milieu de parcelles vacantes, en dehors de tout plan d'urbanisme. Dans cette conjoncture, le programme urbanistique global, prôné par l'architecte, a perdu de son sens. Le modèle de « cité radieuse » se trouve, ici, réduit à un unique immeuble perdu dans la campagne rezéenne. Pour autant, le projet architectural n'a pas été amputé des principes chers à Le Corbusier : des équipements et services de proximité ont été implantés à l'intérieur même de la Maison Radieuse. Une école maternelle est édifiée sur le toit, des commerces s'installent dans le hall de l'immeuble, un système de livraison est mis en place, un parc arboré avec des équipements de jeux pour les enfants est aménagé... Ces services, intégrés à l'immeuble, permettent d'atténuer la sensation d'être isolé de la ville. Plus encore, les habitants de la première génération ont le sentiment de vivre une véritable expérience. Pour eux, l'unité d'habitation préfigure une ville moderne et pourrait bien devenir un modèle d'habitat pour le futur. Ils considèrent la Maison Radieuse comme une petite ville à part, ce qui leur permet de concilier les avantages de vie urbaine et de la vie à la campagne.

« Si l'on respecte les limites du domaine de la Maison Le Corbusier, on a vraiment l'impression d'être dans une ville. »²¹⁶

« Au Corbusier, c'est quand même une ville à la campagne, alors on a tous les avantages de la ville, et tous les avantages de la campagne. »²¹⁷

Au cours des décennies qui ont suivi l'arrivée des premiers habitants, le quartier a considérablement changé. Il n'y a plus aujourd'hui de terrains libres autour de la Maison Radieuse, seul le parc de l'immeuble est resté vierge de toute construction. Peu à peu, des bâtiments ont poussé de toute part et fait de Rezé une des communes-phares de l'agglomération nantaise.

²¹⁶ *Ibid.*

²¹⁷ *Ibid.*

3.1.3 L'immeuble de Le Corbusier au cœur de l'agglomération nantaise

Constituée de 24 communes autour de Nantes, la communauté urbaine « Nantes-Métropole » est aujourd'hui le premier pôle urbain du Grand-Ouest avec 580.000 habitants répartis sur un territoire de 52.336 hectares.

Les principaux secteurs d'activités – tertiaire (logistique, biotechnologie, centre d'appels, etc.), industriel (construction navale, industrie nautique, aéronautique, agroalimentaire, etc.), et universitaire (50 000 étudiants, 2 200 chercheurs, 200 laboratoires de recherche, etc.) – font de l'agglomération nantaise un territoire attractif, où la population ne cesse de s'accroître.

Parmi les 24 communes de l'agglomération nantaise, Rezé, désormais chef-lieu de canton de Loire-Atlantique, occupe la troisième position, derrière Nantes et Saint-Herblain. La population de Rezé est en constante augmentation depuis les années 50, elle est passée de 28.276 habitants en 1962 à 37.333 au recensement de 2006. Les rezéens sont plutôt jeunes (plus de 63% de la population a moins de 45 ans) et en activité (62,4% de taux d'activité). Les employés et les ouvriers sont majoritaires (respectivement 33,6% et 24,1% de la population active). La plupart des ménages est constitué de couples avec des enfants (50,6% des ménages).

Avec les nouveaux ponts de la Loire (Cheviré et Trois Continents), la rocade, et le développement des transports collectifs (notamment du tramway), Rezé a vu progressivement disparaître la frontière symbolique de la Loire, qui l'isolait de Nantes. Rezé fait désormais partie du cœur de l'agglomération et cette position géographique particulière lui a permis un développement considérable. Néanmoins, la commune reste, pour l'essentiel, résidentielle, et se répartit en sept grands quartiers qui mélangent habitat collectif et habitat individuel. Le « centre » de Rezé est en fait situé au nord-ouest de la ville et représente 10% de la population rezéenne. Le quartier est composé d'un habitat mixte, qui côtoie le centre administratif et quelques petits commerces. C'est aussi là que se situe la Maison Radieuse. Le quartier « Pont-Rousseau », situé au bord de la Sèvre sur l'axe d'entrée dans la ville de Nantes, mêle logements collectifs et individuels. C'est un pôle important de Rezé où se trouvent la gare et diverses activités commerciales. Avec 23% de la population totale, c'est le secteur de Rezé qui connaît la plus forte hausse démographique. Le quartier « Blordière » (13,4% de la

population), à l'est de la ville, est principalement composé de pavillons individuels. « La Houssais » (18,4 % de la population) au sud de la ville est un quartier constitué essentiellement d'habitations individuelles. Le quartier du « Château », à moins d'un kilomètre de la Maison Radieuse, est un quartier d'habitat social, classé ZUS (Zone Urbaine Sensible). Si le nombre d'habitants progresse très légèrement (18,7% de la population), cette évolution est fortement contrastée : hausse dans la partie ouest, à dominante pavillonnaire et baisse dans la partie est, à dominante de collectifs HLM. Le quartier « Ragon » (11,5 % de la population) est une zone pavillonnaire située au sud de la ville. Enfin, « Trentemoult », ancienne île de la Loire, situé au nord de la ville, est un ancien village de pêcheurs constitué de petites maisons, desservies par des rues étroites. Avec 4,3% de la population rezéenne, ce quartier connaît, depuis les années récentes, un processus de gentrification.

Ainsi, la configuration urbaine de Rezé est un peu particulière car il est difficile d'en percevoir un véritable centre. Le vieux bourg n'a de central que le rassemblement des fonctions administratives et semble être en concurrence avec le quartier de Pont Rousseau plus riche en activités commerciales et de services, voire même avec le récent centre commercial « Atout Sud », qui regroupe 170 établissements (hypermarché, commerces divers, restauration, banques, etc.) sur un site de 60 hectares, situé au nord de la commune et au sud de la Loire. Néanmoins, l'immeuble de Le Corbusier tient une place capitale au cœur de la petite ville et confère à son centre une renommée grandissante : classée « Monument historique » depuis 1965 et reconnue dans le monde de l'architecture comme un bâtiment d'exception, la Maison Radieuse n'a cessé d'attirer des visiteurs de plus en plus nombreux, quelle que soit leur fonction – étudiants, férus d'architecture, ou simples touristes – ou leur origine géographique – région, France entière, voire même étranger.

3.2 Le projet de rénovation du centre-ville d'Ivry-sur-Seine

Le second bâtiment dans lequel nous avons enquêté est l'immeuble Casanova, réalisé par Jean Renaudie en 1972, dans le cadre de la rénovation du centre-ville d'Ivry-sur-Seine. Ivry est une ville ancienne de la banlieue sud de Paris, dans le département du Val-de-Marne. Située aux

portes de la capitale, elle s'étend dans les vallées de la Seine et de la Marne. Elle est limitrophe au 13^e arrondissement parisien et aux communes du Kremlin-Bicêtre, de Villejuif et de Vitry-sur-Seine. Au cœur de ce qu'on a longtemps appelé « la ceinture rouge », en référence aux municipalités communistes de la première couronne de banlieue parisienne, Ivry est une ville historiquement ouvrière, fortement ancrée politiquement à gauche, et dont l'histoire récente se mêle étroitement à celle du Parti Communiste Français (PCF). Aussi, pour comprendre le contexte de réalisation du projet de Jean Renaudie, il faut faire le lien avec l'histoire sociopolitique ivryenne²¹⁸ et en mesurer les répercussions sur la physionomie de la ville.

3.2.1 Ivry, fief ouvrier en banlieue rouge

« À bien des égards [...] Ivry n'est qu'une commune ouvrière de banlieue parmi d'autres. Et cependant elle est différente, car tous les repères classiques de la « ceinture rouge » enserrant Paris y sont grossis, au point d'en faire plus qu'un symbole : presque un mythe. »²¹⁹. Dès le début de la seconde moitié du XIX^e siècle, Ivry connaît un essor industriel considérable, qui s'accompagne évidemment d'un accroissement rapide de la population : le nombre d'habitants est quasiment multiplié par cinq en 25 ans (on en compte 2.875 en 1831, et 13.239 en 1856 !). Ce rythme va se maintenir jusqu'à la guerre de 1870 et va reprendre aussitôt le conflit terminé. Au début du XX^e siècle, Ivry assiste à un véritable « boom industriel » et à une mutation profonde de ses entreprises, qui emploient désormais des milliers d'ouvriers. « Malgré le frein que constitue la dure crise des années 30 et 40, Ivry est la commune de banlieue sud qui possède le plus de grandes entreprises industrielles au premier recensement suivant la Seconde Guerre mondiale, celui de 1954 : sept d'entre elles emploient au moins 500 salariés »²²⁰.

²¹⁸ Sur l'histoire de la ville, voir **LERICHE, Fernand. VARIN, Jacques.** *Ivry-sur-Seine. Le souffle de l'histoire.* Paris : Ed. Messidor, 1984.

²¹⁹ **FOUILLOUX, Etienne.** « Des chrétiens à Ivry-sur-Seine (1930-1960) ». In : **FOURCAUT, Annie (dir.)**. *Banlieues rouges (1920-1960). Années Thorez, années Gabin : archétypes du populaire, banc d'essai des modernités.* Paris : Editions Autrement, Série Mémoires n°18, 1992, p161.

²²⁰ *Ibid.*

Cet afflux de population va avoir des conséquences irréversibles sur la physionomie de la ville. D'abord, un important effort de transformation et de modernisation des installations sanitaires et sociales devient nécessaire, tandis que les problèmes sociaux s'accroissent du fait de la précarité du niveau de vie des ouvriers. Mais surtout, le nouveau tissu social ivryen va modeler un nouveau visage politique à la ville. Différentes formes d'organisations ouvrières – syndicales ou coopératives – vont contribuer au développement d'un mouvement social ouvrier. Les années 1919 et 1920 sont marquées par des grèves et des manifestations importantes, qui favorisent l'adhésion de la section socialiste (SFIO) ivryenne à l'Internationale communiste au Congrès de Tours²²¹. En décembre 1919, Léon Bourdeau, petit industriel, est élu maire à la tête d'un conseil municipal composite comprenant dix membres de la SFIO. C'est un mandat charnière, pendant lequel se développe l'activité de la jeune section communiste. Dès 1925, les élections municipales sont remportées par la liste communiste : le 10 mai, un conseil municipal essentiellement ouvrier élit comme maire Georges Marrane, mécanicien-horloger, membre du bureau politique du PCF. À la même période, Maurice Thorez, secrétaire général du PCF, est élu député de la circonscription en 1932. Georges Marrane est réélu maire jusqu'en 1965, lui succède Jacques Laloë (PCF) de 1965 à 1998, puis Pierre Gosnat (PCF) depuis 1998. Le PCF dirige donc la mairie d'Ivry sans interruption depuis 1925, ce qui fait de la ville un des fiefs du parti.

À Ivry, comme dans la plupart des « banlieues rouges », des années 30 à la fin des Trente glorieuses, les idées du PCF structurent la vie locale. Entre les deux guerres, la municipalité engage une politique sociale dans de nombreux domaines : les organisations ouvrières sont dotées d'une maison du Peuple ; une caisse de chômage est créée ; un hôpital intercommunal voit le jour ; chaque quartier est affecté d'une crèche ; les groupes scolaires sont agrandis et une école d'apprentissage est conçue ; les transports en commun sont améliorés (notamment avec le prolongement d'une ligne d'autobus parisienne jusqu'à la mairie d'Ivry) ; un stade municipal est construit ; etc. Les réalisations se succèdent ayant toujours pour but d'améliorer les conditions de vie des ivryens. Les trois principaux domaines d'action de la municipalité sont la santé, l'éducation, le logement. Sur cette dernière question, la ville d'Ivry est particulièrement investie : depuis la création d'un Office Municipal d'Habitations à Bon Marché (OMHBM) en 1923, la production de logements sociaux est la priorité absolue des

²²¹ Le Congrès de Tours est le 18^{ème} congrès national de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO), du 25 au 30 décembre 1920, au cours duquel est créée la Section Française de l'Internationale Communiste (SFIC, futur Parti communiste français).

municipalités qui se sont succédées. Non seulement, il faut résoudre la grave crise du logement qui touche la ville dès les années 20 et qui va s'accroître après la Seconde Guerre mondiale, mais encore la construction de logements sociaux est considérée comme une avancée nécessaire pour améliorer la vie quotidienne des habitants (chauffage central, sanitaires, chambres séparées, etc.) et pour réordonner les rapports sociaux qui se font jour dans la ville en pleine mutation. En effet, ces nouveaux ensembles de logements, peuplés pour l'essentiel d'ouvriers ou de familles socialement défavorisées, privilégient l'épanouissement personnel, tout en contribuant dans le même temps à l'enracinement de la vie collective et des liens de solidarités. Pour la municipalité – il faut comprendre ici pour le parti –, c'est donc aussi un moyen de renforcer son influence ou d'acquérir une nouvelle audience.

En 1928, la Cité Insurrection (194 logements et 12 commerces), premier ensemble HBM de la ville, voit le jour ; en 1932, le groupe Denis Papin (124 logements et 6 commerces) est achevé ; puis en 1937 et 1939, les deux premières tranches de l'ensemble Marat-Robespierre (608 logements et 18 commerces) ; le rythme de construction n'en finit pas de s'accélérer. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les chantiers sont interrompus pour reprendre à la Libération. Dès 1945, l'essor démographique et industriel renforce la crise du logement (une personne sur deux est alors considérée comme mal-logée). La loi du 3 septembre 1947 rend obligatoires dans les normes d'habitation les salles d'eau et l'augmentation des superficies minimales. En 1950, l'appellation HLM (Habitations à Loyer Modéré) se substitue à celle d'HBM (Habitations Bon Marché), marquant ainsi une nouvelle orientation : le logement social n'est plus désormais exclusivement réservé aux classes laborieuses, mais s'étend à des catégories de populations plus aisées. En 1953, le plan Courant instaure le 1% patronal, que les entreprises de plus de dix salariés doivent verser aux organismes HLM. En contrepartie les dits-organismes doivent mettre à dispositions des logements pour les salariés des entreprises. La législation HLM évolue vers une diversification des projets et des modes de financement, dont la municipalité et l'Office Public d'HLM (OPHLM) profitent pour multiplier les programmes. Selon Etienne Fouilloux, « la ville est rapidement devenue l'une des vitrines du communisme municipal [...] en matière de logement social : des premières HBM de la place Philibert-Pompée, à Ivry-Port, aux ensembles postmodernes Danielle-Casanova et Jeanne-Hachette du centre-ville, en passant par la forteresse en briques de la rue Staline... puis Lénine, Ivry est un véritable musée des formes architecturales collectives du XXe siècle.

Ainsi la municipalité a-t-elle pu résoudre pour partie le problème aigu du logement à la satisfaction de la population ouvrière »²²².

3.2.2 Une rénovation complexe et longue

Du début des années 50 à la fin des années 60, l'OPHLM d'Ivry réalise plus de 3.000 logements. Mais bientôt la ville est confrontée à un nouveau problème : celui de l'insalubrité des bâtiments anciens du centre-ville. Sur 750 logements et 145 chambres meublées recensés, 12% ne disposent pas d'eau courante, 20% ne sont pas raccordées au gaz de ville, 65% disposent de WC collectifs et 66% font moins de 45m². À cela s'ajoute des difficultés de circulation dans le quartier à cause des deux principaux axes routiers qui se croisent au centre d'Ivry. Il s'agit des Départementales 50 (avenue Georges Gosnat / rue Lénine) et 124 (rue Casanova / rue Raspail), qui relie respectivement Gentilly à Charenton-le-Pont et Paris à Vitry-sur-Seine. Avec l'augmentation du trafic et l'engorgement progressif de ces voies à la Libération, les Ponts et Chaussées, qui envisageaient déjà l'élargissement de la chaussée avant-guerre, le juge désormais inévitable. La municipalité réfléchit donc à un nouveau plan d'urbanisme pour le centre-ville. Cependant, l'élargissement des deux routes entraînerait la destruction d'immeubles riverains et aucun financement n'est prévu pour le relogement des habitants. Avec la parution en 1958 des textes sur la rénovation urbaine et les îlots insalubres, la municipalité d'Ivry voit l'occasion d'inclure l'aménagement des deux axes routiers dans un projet plus vaste permettant une restructuration complète du centre-ville. L'insalubrité du patrimoine immobilier pourrait justifier un tel projet. De plus, les locaux commerciaux sont mal adaptés et en nombre insuffisant, tandis que les équipements socioculturels sont éparpillés dans des locaux anciens et inappropriés. Enfin, la circulation est rendue difficile et le stationnement problématique par l'exiguïté des rues et des carrefours. Ainsi, la situation générale du quartier légitime une intervention de l'Etat, qui pense à Ivry pour conduire une opération pilote. En 1960, le Conseil municipal définit sept îlots à rénover²²³, en accordant la priorité à celui du centre-ville, et désigne, en 1961, l'OPHLM comme organisme rénovateur.

²²² **FOUILLOUX, Etienne.** « Des chrétiens à Ivry-sur-Seine (1930-1960) ». In : **FOURCAUT, Annie (dir.).** *Banlieues rouges (1920-1960). Années Thorez, années Gabin : archétypes du populaire, banc d'essai des modernités.* Paris : Editions Autrement, Série Mémoires n°18, 1992, p163-165.

²²³ Ilot n°1 : centre-ville ; n°2 : Barbès ; n°3 : Parmentier ; n°4 : Mirabeau ; n°5 : Paul Bert ; n°6 : H. Marqués ; n°7 : M. Bertheaux.

La municipalité choisit l'architecte Roland Dubrulle pour établir le plan-masse. Celui-ci est soumis au Conseil municipal au début de l'année 1962, mais les lenteurs des démarches administratives et des recherches de financement ne permettent pas d'entamer la rénovation avant 1965. Ce n'est qu'en 1966 que débute le premier chantier, celui de la tour Raspail conçue par l'architecte Renée Gailhoustet. Cette dernière, alors jeune diplômée, est engagée par Roland Dubrulle en 1962 pour travailler à ses côtés sur le projet de rénovation du centre d'Ivry.

« J'avais fait mon diplôme à ce moment là et je cherchais du travail, et puis je suis allée montrer mon diplôme à Dubrulle, qui était déjà en charge d'une toute première étude sur la rénovation d'Ivry par la mairie, enfin vraiment c'était une étude de principe ce n'était pratiquement pas commencé. Et il m'a tout de suite mise sur ce projet, dans son agence, parce qu'il y avait des correspondances avec la façon dont j'avais abordé le problème de mon diplôme. J'avais pris comme diplôme un sujet que je ne conseillerai à personne d'ailleurs maintenant [rires], j'avais pris la rénovation du Canal Saint-Martin. En lui montrant ce projet, il m'a dit : « oh bah moi j'ai un projet, c'est pas tout à fait le même mais j'ai l'impression que vous êtes... enfin que vous êtes orientée sur des recherches qui m'intéressent donc vous allez travailler là-dessus dans mon agence ». Bon j'ai travaillé chez lui, je ne sais plus très bien si c'est deux ou trois ans. Ca remonte à 1962... Et puis à un moment donné il m'a proposé de réaliser... enfin c'était très gentil de sa part, et c'était d'ailleurs un peu inespéré pour moi, le premier bâtiment de la rénovation d'Ivry qui était la tour Raspail »²²⁴.

Face aux problèmes de financement constatés dès 1962 et aux difficultés rencontrées par l'OPHLM pour gérer un projet d'une telle ampleur, le programme de 1958 tombe en désuétude. Les effets de la décentralisation industrielle privent Ivry de recettes fiscales importantes et compromettent le fragile équilibre financier de la rénovation, d'autant plus que l'Etat, qui devait assurer la plus grande part du financement, se décharge peu à peu de cet engagement sur la municipalité. Cette dernière se voit alors contrainte de réexaminer l'ensemble du projet. Au regard de la loi foncière de 1967 et des nouveaux textes

²²⁴ Entretien avec Renée Gailhoustet, 12 avril 2005.

d'urbanisme, les options suivantes sont envisagées : le projet de rénovation du centre-ville est maintenu, mais avec une densification du programme permettant ainsi de créer des emplois nouveaux et de rentabiliser les opérations pour faire face à la hausse des charges foncières et du coût de la construction ; un nouvel organisme rénovateur est créé en 1969 pour gérer la rénovation du centre-ville, c'est la SEMI (Société d'Economie Mixte de rénovation et de construction de la ville d'Ivry-sur-Seine), l'OPHLM restera l'organisme rénovateur et la SEMI jouera le rôle de prestataire de services et de constructeur. C'est dans ce contexte que la Tour Raspail est achevée en mai 1968. Cette réalisation suscite de vifs débats dans l'ambiance particulière du moment. Roland Dubrulle démissionne et c'est Renée Gailhoustet qui lui succède en tant qu'architecte en chef de la rénovation.

La jeune architecte fait appel à Jean Renaudie, qui vient de se séparer de ses associés de l'Atelier de Montrouge. Jean Renaudie rejoint aussitôt l'équipe de la rénovation et en devient bientôt co-responsable avec Renée Gailhoustet. Dès lors, la restructuration du centre-ville marque un tournant décisif. À partir de 1968, les deux architectes modifient le premier plan-masse, conçu comme un ensemble d'opérations ponctuelles sans liens entre elles. Ils imaginent une transformation progressive de la ville à partir du noyau central, permettant ainsi une grande souplesse d'adaptation aux circonstances pour ne pas figer la ville une fois pour toutes. L'augmentation du foncier et du coût de la construction rendent nécessaire une densification du programme. Renée Gailhoustet et Jean Renaudie remodelent le plan-masse en fonction de ces nouvelles données. Leur plan reprend la composition d'ensemble de celui de Dubrulle et notamment la trame de voirie de transit imposée par le département. Malgré le déficit lié aux charges foncières et au coût de libération des terrains, la municipalité poursuit son objectif d'atteindre 80% de logements sociaux, tout en ne surpeuplant pas le centre-ville. Finalement, l'ensemble conçu par les architectes et adopté par les élus comprend près de 1200 logements (financements HLM, ILN²²⁵ et PLA²²⁶), mélangés à divers services et équipements (locaux commerciaux, bureaux, centre de santé, crèche, école, ateliers d'artistes, etc.).

Il faut noter que le projet de Renée Gailhoustet et Jean Renaudie a dû faire face à beaucoup d'obstacles, liés essentiellement à des difficultés de financement, mais également à la réticence générale et à des dissensions locales. Pour autant, quelques acteurs locaux se sont retrouvés autour des conceptions des deux architectes et leur ont permis de poursuivre leur

²²⁵ Immeuble à Loyer Normalisé.

²²⁶ Prêts Locatifs Aidés.

ouvrage. La congruence de ces personnalités (Jean Renaudie et Renée Gailhoustet, architectes en chef de la rénovation ; Raymonde Laluque, directrice de l'OPHLM ; Marc Manne, directeur de la SEMI ; et quelques élus municipaux) à ce moment-là est importante à saisir car c'est elle qui va rendre le projet possible. Au sein de cette équipe, les discussions ne sont pas tant sur la proposition architecturale en elle-même que sur le projet de vie que ses formes contiennent. Une réflexion sur l'habitat collectif, sur la façon dont on peut parvenir à favoriser l'appropriation par les habitants et l'expression des individualités, tout en préservant la vie collective, voire même en construisant du lien social, s'engage à ce moment-là et traduit, non pas le choix d'une architecture, mais bien un parti-pris idéologique, celui constant à Ivry de produire des logements de qualité pour les plus défavorisés.

« On a toujours cherché à réaliser des logements de qualité. La démarche n'était pas de faire des boîtes à savon. C'était, depuis le premier immeuble Insurrection en 1928, la volonté de ne pas faire n'importe quoi... Donc des architectes qui arrivent, qui proposent des logements qui sortent de l'ordinaire, qui nous disent pourquoi ils les conçoivent comme ça, etc., ça ne fait pas l'unanimité mais ça donne à réfléchir à un certain nombre. Bon c'est vrai que dans le contexte économique de l'époque, on ne sait pas encore trop que ça va être difficile, mais on n'a pas peur. [...] On a des jeunes architectes et on a envie de leur faire confiance. [...] Ivry était une ville d'avant-garde dans pleins de domaines, de gestion municipale, de recherche, d'équipements scolaires ou autres, avec cette volonté de toujours faire ce qu'il y a de mieux, en tout cas d'essayer de réaliser ce qu'il y a de mieux pour une catégorie qui est la majorité de la population, des ouvriers... Ça correspond à une position idéologique, c'est d'avant-garde. À l'époque le parti communiste dit qu'il doit être à l'avant-garde, et réaliser, en tout cas essayer de s'engager dans une qualité de logements modernes et différents. Dire : « ces gens-là ils ont droit aussi à des logements de cette qualité-là ! », pour moi c'est le fer de lance, c'est dire : « ce n'est pas réservé à la bourgeoisie, c'est possible, il faut montrer que c'est possible, il faut se battre pour faire ça ! ». Voilà c'est effectivement un engagement politique pour moi ! [...] Les architectes ont leur rôle, moi je ne veux pas minimiser leur rôle, mais la rénovation ce ne sont pas les architectes, la rénovation ce sont les politiques, les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre, c'est l'équipe qui était constituée par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre. [...] La rénovation, c'est pas uniquement un problème

d'architecture, c'est d'abord un problème politique, un problème de maître d'ouvrage, un problème de volonté, et un problème effectivement de groupe pluridisciplinaire dans lequel étaient les architectes. [...] Ce ne sont pas les architectes qui se sont battus pour la rénovation, ils ont fait partie d'un groupe, ils ont fait partie d'une équipe. Mais aujourd'hui je redis encore : il y a eu des luttes d'influence, si le pouvoir politique n'avait pas voulu, ça ne se serait pas fait, ni moi, ni les architectes, ni personne n'aurions eu le poids sur ceux qui ont le pouvoir politique. »²²⁷

Ce qui est intéressant ici, c'est que ces réflexions et ces orientations politiques se cristallisent autour de la pensée de Jean Renaudie. Il est évident que la personnalité de Jean Renaudie et les idées qu'il défend trouvent une certaine audience auprès de la ville. Et c'est cette adéquation des idées d'un architecte à une volonté politique qui a rendu le projet possible. Néanmoins, il aura fallu 25 ans (1962-1987) pour que la ville parvienne à achever la rénovation de son centre. L'apport de Jean Renaudie y est considérable, ses conceptions architecturales et urbanistiques s'y expriment dans des formes à la fois audacieuses et innovantes, qui ont fait du centre d'Ivry un incontestable laboratoire d'idées sur l'habiter, et qui ont propulsé Jean Renaudie sur le devant de la scène architecturale dans les années 1970.

3.2.3 Un quartier pas tout à fait comme les autres

L'architecture et l'urbanisme proposés par Jean Renaudie et Renée Gailhoustet à Ivry font du centre-ville un quartier pas tout à fait comme les autres. D'abord, le plan-masse qu'ils proposent suggère une cohérence forte entre les différents ensembles de logements. L'objectif des deux architectes est de créer une continuité dans un tissu urbain complexe, tout en y intégrant diverses activités. C'est là une des préoccupations majeure de Jean Renaudie pour qui « la ville est une combinatoire ». Il ne s'agit pas de juxtaposer les activités mais de créer un cadre dans lequel peuvent s'imbriquer les différentes fonctions de la vie urbaine. Cette cohabitation d'activités diverses doit favoriser l'animation de la ville et les échanges sociaux. De même, la diversité et l'enchevêtrement des cheminements piétons doit inciter la

²²⁷ Entretien avec Raymonde Lалуque, directrice de l'OPHLM pendant la rénovation du centre-ville d'Ivry-sur-Seine, 23 août 2005.

découverte et l'appropriation progressive par les usagers. Jean Renaudie et Renée Gailhoustet imaginent donc une promenade à la fois continue et composite au travers des bâtiments de l'ensemble du quartier. Ils répartissent la circulation piétonne sur plusieurs niveaux, en jouant sur l'imbrication des volumes, sur les liaisons verticales ou obliques, en multipliant les perspectives... Finalement, l'apport capital de Jean Renaudie et de Renée Gailhoustet a été de libérer les volumes architecturaux des bâtiments bas, tout en densifiant le programme et en mélangeant logements, services et équipements collectifs. Du point de vue de l'architecture, l'emploi quasi-exclusif de la ligne brisée ou de la courbe chez Jean Renaudie s'explique par la volonté d'accroître les possibilités du jeu des volumes, d'agrandir les dimensions, de donner naissance à des perspectives et des transparences nouvelles, de casser la monotonie des enfilades de bâtiments, de réintroduire le pittoresque dans la composition urbaine, d'inciter à l'exploration des espaces et de générer de la continuité entre les différents espaces du quartier.

Continuité ne signifie pas pour autant uniformité et le plan-masse proposé par Jean Renaudie et Renée Gailhoustet laisse apparaître sept zones qui se différencient par leur aspect architectural : le centre Jeanne Hachette ; l'ensemble Marat ; la place Voltaire ; le Liécat ; la cité du Parc ; l'ensemble Casanova ; la zone autour de la mairie et l'immeuble Spinoza (voir plan-masse). Les bâtiments réalisés par Jean Renaudie (Casanova, Jeanne Hachette, Cité du Parc, Voltaire) se distinguent par leurs formes polygonales, qui leur ont valu le surnom local de « pointus », alors que les constructions de Renée Gailhoustet sont plus variées (Spinoza, Liécat, Marat).

Le tableau ci-après présente les sept ensembles de logements et les équipements et/ou services dont ils sont dotés.

<p>Immeuble Casanova J. Renaudie, architecte (1972)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 81 logements en location ILN - Du « deux pièces » au « six pièces » - Parking en sous-sol - Commerces en rez-de-chaussée
<p>Immeuble Spinoza R. Gailhoustet, architecte (1972)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 79 logements semi-duplex en location HLM - Du studio au « six pièces » - Ateliers d'artistes - Parking en sous-sol - Foyer de jeunes travailleurs - Crèche sur le toit-terrasse - Centre de santé en rez-de-chaussée

<p>Centre Jeanne Hachette J. Renaudie, architecte (1973)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 64 logements en location HLM + copropriété - Ateliers d'artistes - Deux niveaux de parking en sous-sol - Centre commercial sur trois niveaux - Commerces en rez-de-chaussée - Bureaux
<p>Cité du Parc J. Renaudie, N. Schuch, architectes (1981)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 89 logements PLA + 54 logements en location HLM - Du « deux pièces » au « six pièces » - Commerces - Ecole primaire Albert Einstein
<p>Le Liébat R. Gailhoustet, architecte (1981)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 130 logements en location HLM + copropriété - Du studio au « six pièces » - Ateliers d'artistes - Parking en sous-sol - Commerces en rez-de-chaussée
<p>Ensemble Marat R. Gailhoustet, architecte (1986)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 139 logements en location HLM + copropriété - Parking en sous-sol - Commerces
<p>Cité Voltaire J. Renaudie, N. Schuch, architectes (1987)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 132 logements en location HLM - Du studio au « cinq pièces » - Ateliers d'artistes - Parking en sous-sol - Commerces en rez-de-chaussée

Ces sept ensembles de bâtiments bas sont ponctués par cinq doubles tours de grande hauteur. Quatre d'entre elles ont été conçues par Renée Gailhoustet (tours Raspail, Lénine, Jeanne Hachette et Casanova), la cinquième par la société privée Sofinin (tour Jean-Baptiste Clément ou « les parallèles »). Toutes se composent de deux corps de bâtiment de hauteur inégale, s'articulant sur un bloc de circulation verticale renfermant les escaliers et les deux cages d'ascenseurs. Les variations de niveaux et l'alternance des surfaces fortement exprimées en façade confèrent aux bâtiments une allure qu'on pourrait qualifier de néo-corbuséenne. Néanmoins, la tour Jean-Baptiste Clément, construite par un promoteur privé, se dissocie des quatre autres par la banalité de ses façades et la médiocrité des volumes imaginés, bien qu'elle conserve l'articulation des deux corps de bâtiment. Les quatre tours réalisées par Renée Gailhoustet disposent toutes d'un parking en sous-sol, de locaux commerciaux en rez-de-chaussée et d'un toit-terrasse. Le tableau ci-après reprend la composition de chaque tour et les équipements et/ou services dont elle dispose.

<p>Tour RASPAIL R. Gailhoustet, architecte (1966-1968)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 104 logements ILN, dont 82 en semi-duplex - Du studio au « cinq pièces » - 6 logements-ateliers d'artistes (l'atelier proprement dit a une surface de 26,70m² pour une hauteur de 3,84m) - Commerces, bureaux et loge du gardien au rez-de-chaussée - Terrasse-jardin sur le toit avec allée couverte - Atelier collectif de 300m² sur deux niveaux au dernier étage
<p>Tour LENINE R. Gailhoustet, architecte (1968-1970)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 105 logements HLM en duplex, dont ¼ de duplex plain-pied - Du « deux pièces » au « cinq pièces » - Commerces et loge aux deux niveaux inférieurs - Terrasse-jardin sur le toit avec allée couverte - Salle de réunion publique au dernier étage - 5 locaux collectifs entre les halls d'étage
<p>Tour CASANOVA ou « Tour D » R. Gailhoustet, architecte (1972-1973)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 105 logements HLM en duplex dont ¼ en studios - Du studio au « sept pièces » - 3 ateliers d'artistes en duplex éclairés par une grande verrière (surface de 60m² pour une hauteur de 4,22m) - 225m² de commerces au rez-de-chaussée - Foyer de personnes âgées comportant 23 studios répartis sur les deux premiers niveaux de la tour
<p>Tour J.B. CLEMENT ou « les parallèles » (1972-1973)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 106 logements de type classique en accession à la propriété - 8 ateliers d'artistes au niveau supérieur - Commerces prolongeant le centre Jeanne Hachette au rez-de-chaussée
<p>Tour J. HACHETTE ou « Tour R » R. Gailhoustet, architecte (1973-1975)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 106 logements HLM en duplex ou de plain-pied - Du studio au « six pièces » - 7 ateliers d'artistes - Commerces au niveau inférieur prolongeant le centre Jeanne Hachette - Local collectif sur la terrasse-jardin

Les tours se fondent aux ensembles de logements bas, qui s'enroulent autour d'elles et les absorbent dans une continuité voulue par Jean Renaudie. Le quartier est comme une série de collines de constructions, recouvertes de verdure grâce à la végétation des terrasses-jardins, qui prolongent les espaces verts du quartier et répondent aux loggias fleuries des tours de Renée Gailhoustet. Les circulations piétonnières se ramifient au travers de ces collines, de sorte que les citoyens puissent cheminer sur « le dos » des bâtiments dans une promenade ininterrompue. La continuité entre les ensembles de logements est renforcée par des passages au-dessus des voies de circulation. Trois ont été réalisés : un au-dessus de la rue Marat, au cœur de l'ensemble Marat ; un au-dessus de l'avenue Georges Gosnat, reliant le centre Jeanne Hachette et la cité Voltaire ; un au-dessus de l'allée du Parc, au cœur de l'ensemble Casanova

(voir plan-masse du quartier). Seul le passage de l'ensemble Marat est franchissable, celui de Casanova est constitué de logements privés et celui au-dessus de l'avenue Georges Gosnat est accessible depuis le centre Jeanne Hachette mais fermé du côté de la cité Voltaire, donc sans issue.

La rénovation du centre-ville d'Ivry ne s'est pas faite sans mal : le chantier a duré plus de vingt ans, avec tout ce que cela signifie pour les résidents du quartier. En ce sens, la rénovation est un épisode douloureux de l'histoire du centre-ville, d'autant plus qu'il a fallu convaincre les habitants de la qualité du projet en rupture avec l'architecture des ensembles d'habitat social produits dans ces années-là. Pourtant, quarante ans après la livraison du premier bâtiment de la rénovation du centre-ville, l'architecture de Jean Renaudie et Renée Gailhoustet a finalement été acceptée par les ivryens, conscients malgré tout de la singularité de leur environnement urbain.

Il faut préciser ici que, depuis le premier plan pour la rénovation du centre-ville en 1962, la population ivryenne s'est considérablement transformée. Si le nombre d'habitants a augmenté jusqu'à la fin des années 70, il a stagné, voire diminué depuis. On passe de 54.731 habitants au recensement de 1962 à 55.608 en 2006. C'est davantage du point de vue de sa composition sociale que la population ivryenne a changé. Bien qu'Ivry reste une ville de tradition ouvrière, la plupart de ses actifs sont désormais employés du tertiaire (35,2% d'employés, 23,2% de professions intermédiaires, et 22,2% d'ouvriers, pour un taux d'activités de 66,7%). Avec une population plutôt jeune (plus de 64% de la population a moins de 45 ans), un taux de chômage assez élevé (15,4%), et des familles monoparentales nombreuses (12,6% des ménages contre 8,8% de moyenne nationale), la municipalité n'a réussi que partiellement à endiguer les problèmes de logements, alors que la part des constructions de l'OPHLM représente 80% de la totalité des habitations de la commune. Dans ces conditions, les logements du centre-ville en location HLM, proches de toutes les commodités et desservis par un réseau important de transports collectifs, dont une ligne de métro et une ligne de RER, sont prisés, non pas pour leur architecture, mais bien pour leur situation au sein de l'agglomération parisienne.

3.3 Les immeubles et leurs habitants

3.3.1 La Maison Radieuse

- *Architecture du bâtiment :*

Visible depuis les ponts de la Loire, la Maison Radieuse, haute de 50 mètres, longue de 110 et large de 20, rayonne sur toute l'agglomération nantaise. On remarque de loin l'édifice en béton brut que la polychromie des façades illumine. Dressé au milieu d'un parc de six hectares (2,9 à l'origine), l'unité d'habitation se hisse sur de larges pilotis, libérant ainsi l'espace au sol. On y pénètre par un vaste hall, d'où trois ascenseurs permettent l'accès aux étages et au toit-terrasse. Constituée de 18 niveaux, l'unité d'habitation, présente l'originalité d'offrir des appartements en duplex desservis, tous les trois étages, par de larges couloirs appelés « rues intérieures ». 49 logements, de type montant ou descendant, s'emboîtent ainsi autour de chacune des six rues.

La façade nord étant aveugle, tous les appartements sont traversants et bénéficient d'une double orientation est-ouest, exception faite de ceux situés sur le pignon sud. Les 294 logements proposés sont de six types différents : tous possèdent une cuisine équipée s'ouvrant sur la pièce de vie derrière un meuble passe-plat, une salle d'eau avec douche et des toilettes séparées. Les appartements de type I correspondent à des studios, ceux de type II disposent d'une seule chambre, ceux de type III de deux chambres, ceux de type IV de trois chambres, ceux de type V de quatre chambres et enfin ceux de type VI de cinq chambres. Les logements sont donc faits pour accueillir des familles de composition variable : des célibataires aux jeunes couples, en passant par des familles nombreuses. Toutefois, les appartements les plus communs sont ceux de type 4, au nombre de 190 dans l'immeuble, contre 29 de type I, 46 de type II, 15 de type III, et seulement 5 de type V et 9 de type VI.

L'entrée dans les appartements se fait par un sas de service donnant dans la cuisine, les chambres sont situées à l'étage supérieur dans les appartements montants et à l'étage inférieur dans les descendants. Chaque logement (mis à part les studios) bénéficie d'une grande chambre correspondant à la surface de la pièce de vie et orientée de la même façon, il s'agit de la chambre des parents. Les chambres d'enfants, exposées de l'autre côté, sont séparées de

celle des parents par une pièce d'où on accède aux escaliers et aux sanitaires. L'utilisation de cet espace est très variable, certains en font un salon, d'autres un bureau ou encore une salle de jeu, parfois un espace de rangement. Pour les types IV et plus, la cloison qui sépare deux chambres d'enfants est coulissante, il s'agit d'un grand tableau noir sur lequel les petits peuvent écrire à la craie, et qui laisse la possibilité de s'ouvrir pour former un espace de jeu plus ample.

Les baies vitrées, qui s'ouvrent sur toute la largeur des appartements grâce aux murs-rideaux, donnent sur des loggias dans la pièce de vie et dans les chambres d'enfants pour les appartements montants, dans la chambre des parents et dans les chambres d'enfants pour les descendants. De plus, il faut noter que les appartements sont livrés avec un niveau de confort rare pour les années 50 : insonorisation, double vitrage, ventilation mécanique, chauffage collectif, équipements sanitaires, chambres séparées, cuisine ouverte et aménagée, vide-ordures, etc.

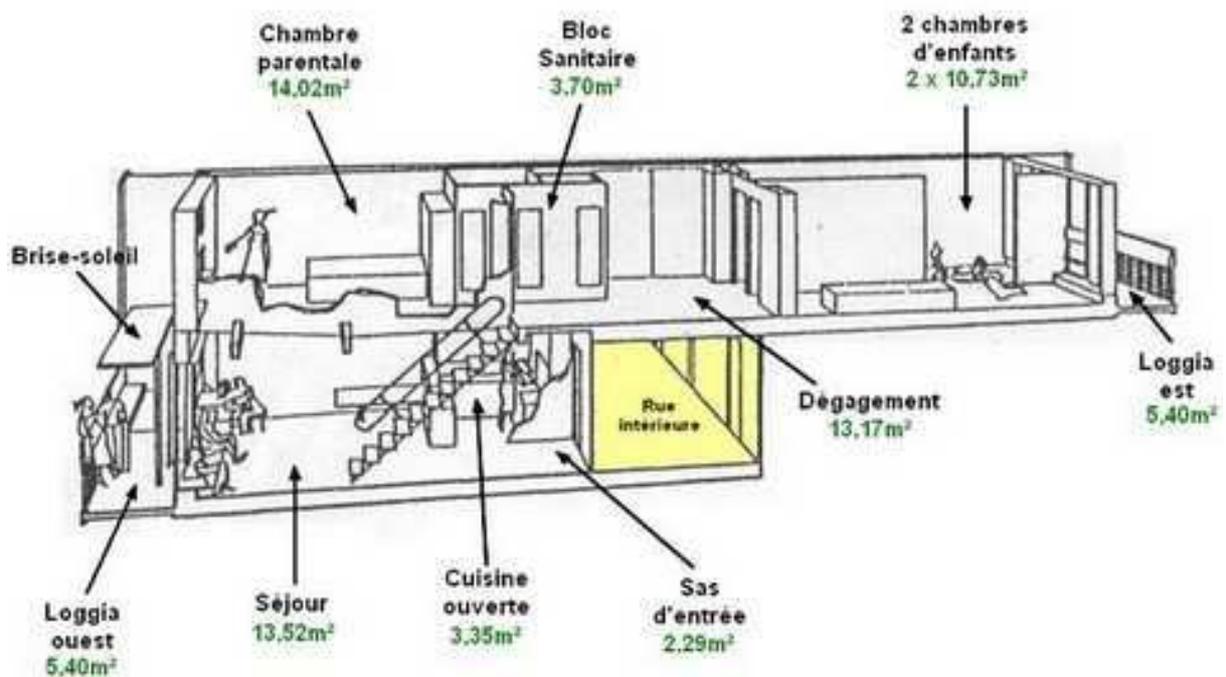


Figure 1 : Vue en coupe d'un appartement montant de type IV. Détail des superficies. Fond de plan FLC.

La Maison Radieuse dispose également d'équipements collectifs, pensés pour faciliter la vie quotidienne des habitants et favoriser la rencontre sociale. À Rezé, les contraintes budgétaires

imposées à Le Corbusier ne lui ont pas permis de mettre en place l'ensemble des services de proximité ou des équipements socioculturels et sportifs dont bénéficie le bâtiment de Marseille. De son projet initial, l'architecte a été contraint de supprimer la rue commerçante et certaines installations du toit-terrasse. Pour autant, le projet tant architectural que social a été respecté dans ses grandes lignes. Ainsi, l'immeuble dispose d'un ensemble d'espaces collectifs : un parc, des locaux commerciaux dans le hall, une école maternelle sur le toit-terrasse, etc.

Trente ans après l'installation des premiers habitants, une réhabilitation a rajeuni les espaces communs de la Maison Radieuse : les peintures extérieures ont été refaites, les trois ascenseurs rénovés et un sas d'entrée créé. En 1989, une seconde réhabilitation a concerné l'intérieur du bâtiment : mise aux normes de sécurité, travaux d'électricité, réfection des sols, des cuisines et des salles de bain. De même, en 1996, un lourd chantier a été entrepris pour la rénovation des façades. Le travail n'a pas été simple, chaque loggia a été découpée pour être reconstruite strictement à l'identique. Les habitants ont assisté à une véritable opération chirurgicale, minutieusement supervisée par les architectes des Bâtiments de France et ceux de la Fondation Le Corbusier. Quant aux appartements, si ceux des HLM ont su garder leur configuration d'origine²²⁸, les propriétaires privés ont, pour leur part, transformé considérablement leurs logements. Beaucoup ont fait sauter des cloisons pour agrandir les pièces ; les cuisines ont été refaites, en conservant toujours le principe d'ouverture sur la pièce de vie ; les blocs sanitaires ont été rénovés aussi ; parfois la distribution des pièces a été entièrement métamorphosée.

Enfin, les aménagements collectifs ont plus ou moins bien survécu à l'épreuve du temps. Les commerces du hall ont progressivement fermé leurs portes. Le sas de livraison, qui a longtemps permis aux familles de recevoir des produits frais chaque jour, n'est plus d'usage. L'école maternelle, bien que souvent mise en danger à cause du manque d'effectifs, existe encore aujourd'hui et reste un lieu important du contact social. L'Association des Habitants de la Maison Radieuse (AHMR), créée lors de la construction, investit depuis toujours les locaux, parfois un peu exigus, laissés à disposition des résidents : elle y organise des activités et des rencontres depuis plus de cinquante ans. Le parc, principe essentiel des conceptions

²²⁸ À l'exception du meuble passe-plat entre la cuisine et le séjour, remplacé par un meuble en formica plus haut, qui coupe davantage l'espace.

urbanistiques de Le Corbusier, offre toujours aux habitants six hectares de verdure au pied de l'immeuble.

- Population :

Les premiers habitants qui s'installent à la Maison Radieuse en 1955 sont de jeunes ménages d'origine modeste. Selon les enquêtes de Chombat-de-Lauwe en 1957, on trouve une proportion forte d'employés et de professions intermédiaires, alors que la majorité de la population de l'agglomération nantaise est plutôt ouvrière. 39,8% des chefs de ménages à la Maison Radieuse sont employés, 36,5% sont de professions intermédiaires et seulement 22,7% sont ouvriers (contre 36,7% pour l'agglomération). Les célibataires et les retraités sont rares dans l'immeuble (respectivement 6,2% et 1%). La majeure partie des ménages est composée d'un couple avec un, deux ou trois enfants (64,9%). Les couples sans enfant représentent 14,1% des ménages, et ceux avec plus de trois enfants 14,7%. Ainsi, les primo-habitants de la Maison Radieuse constituent une population homogène, dont le statut d'occupation est unique : tous les habitants sont locataires-coopérateurs.

Avec la loi Chalandon de 1971, les locataires-coopérateurs ont le choix de devenir soit locataires HLM, soit d'acheter leur appartement. 12% seulement d'entre eux choisissent d'acheter alors que les autres deviennent locataires ou quittent tout simplement l'immeuble. Dès la fin des années 70, on assiste à une paupérisation de la population de l'immeuble, identique à celle générale dans les ensembles d'habitat social. En 1987, à l'occasion de la réhabilitation d'une partie du bâtiment, la société d'HLM gestionnaire, Loire Atlantique Habitation (LAH), commande une enquête sur les locataires de la Maison Radieuse, qui représentent, à ce moment-là, les deux tiers de la population totale. Les résultats de l'enquête mettent en évidence le maintien des catégories populaires dans l'immeuble et l'apparition d'un groupe d'habitants sans revenu fixe (15% de l'échantillon). Le nombre d'enfants diminue nettement dans les années 80 à la Maison Radieuse²²⁹, alors que les ménages composés d'une personne seule et les familles monoparentales augmentent.

²²⁹ Comme dans le reste de la France, où l'affaiblissement démographique est fort comparé au pic du Baby-boom.

En 1999, l'INSEE recensait 292 appartements, dont 21 vacants. Les 271 restants sont occupés par 601 habitants dont 289 hommes et 312 femmes. Selon les mêmes sources, l'immeuble est plutôt habité par une population jeune : 33% de 0-19 ans ; 38% de 20-39 ans ; 19% de 40-59 ans ; 10% de plus de 60 ans. Les familles restent majoritaires dans l'immeuble à 55% et sont généralement formées d'un couple (36%). La part de familles monoparentales est cependant importante (19%)²³⁰ ; il s'agit à 92% de femmes seules avec enfant(s). 70% des habitants de plus de 15 ans sont actifs, les autres étant majoritairement retraités (12%) ou élèves/étudiants (10%). Les employés (25%) et les ouvriers (22%) sont les plus représentés mais les catégories socioprofessionnelles sont assez mélangées puisqu'on trouve également 15% de professions intermédiaires et 7% de cadres et professions intellectuelles supérieures. De plus, il faut remarquer qu'il y a un renouvellement important de la population de la Maison Radieuse : 65% des personnes recensées en 1999 n'habitaient pas le même logement au 1^{er} janvier 1990. Ainsi, l'homogénéité sociale des premières années a laissé place à la mixité. Cette situation est renforcée par le mélange des statuts d'occupation, puisqu'au moment de nos enquêtes on comptait 56% de locataires HLM, contre 44% de propriétaires (généralement occupants). Il s'agit donc pour nous d'une situation inédite de cohabitation sociale dont on devra mesurer les effets.

3.3.2 L'immeuble Casanova

- Architecture du bâtiment :

Casanova est le premier ensemble de logements « en étoiles » réalisé par Jean Renaudie. La trame constructive correspond à une superposition de polygones irréguliers, qui donne une allure triangulaire à l'édifice. L'ensemble est constitué de quatre corps de bâtiments. Il n'y a pas d'appartement au rez-de-chaussée, destiné à recevoir des commerces et des bureaux. Au niveau du sol, sous des pilotis aux formes irrégulières, le bâtiment, qui longe le trottoir de l'avenue Casanova, est traversé de part en part par des sentiers piétons reliant la rue au jardin

²³⁰ Soit 2% de plus que la moyenne nationale pour les ensembles d'habitat social (enquête 2000 sur l'occupation sociale du parc HLM, INSEE).

arrière et aux halls d'entrée. Chaque hall (A-B-C-D) dessert, grâce à un ascenseur, plusieurs étages (sept au maximum). L'omniprésence des lignes obliques et des angles aigus rendent l'allure de l'édifice incomparable : des pointes se dégagent à tous les niveaux, dominant le vide et offrant une vue panoramique sur la ville.



Photo 3 : L'ensemble Casanova vu de la tour Lénine, Ivry-sur-Seine.

La structure du bâtiment « en étoiles » libère à chaque étage des terrasses de grandeur variable, se surplombant les unes aux autres. Jean Renaudie a imaginé le renforcement de l'ossature en béton et élaboré un système d'étanchéité, pour permettre de recouvrir de terre les surfaces ainsi rendues libres. Avec seulement 40cm de terre, ces terrasses deviennent de véritables jardins, où les habitants peuvent faire pousser toutes sortes de végétaux et agrémenter les bâtiments de cascades de verdure. « La façade sur la rue contraste avec le jeu des terrasses qui, se décalant, s'ouvrent généreusement sur l'arrière et tendent vers le parc. L'alignement sur la rue est aussi cette façade-écran qui protège les logements, et les oriente tous vers le square. Celui-ci prolonge les terrasses plantées »²³¹. Le jardin arrière est lui-même prolongé par le parc Maurice Thorez. Enfin, le bâtiment est totalement ouvert sur l'extérieur par de larges baies vitrées. Les huisseries de toutes formes et de toutes tailles rythment les façades de leur irrégularité.

²³¹ **BUFFARD, Pascale.** *Jean Renaudie.* Rome : Sodedat 93, Institut Français d'Architecture, Edizioni Carte Segrete, 1993, p62.



Photo 4 : Les « pointes » spécifiques de l'architecture des « étoiles » de Jean Renaudie. Casanova, Ivry.

À l'intérieur, aucun logement n'est semblable. Chaque plan d'appartement surprend tant la rupture avec les modèles traditionnels est grande. En premier lieu, c'est l'absence totale d'angle droit qui est déroutante. Puis, les grandes pièces de vie, dont les superficies sont magnifiées, procurent une sensation d'amplitude grâce aux longues diagonales. Les chambres, quant à elle, sont réduites à leur plus strict usage – le sommeil – et leurs surfaces restreintes au minimum. Chaque appartement dispose d'une pièce sans fonction préétablie, qui s'ouvre sur le séjour et laisse les habitants libres de lui affecter l'usage qu'ils désirent. Les diagonales permettent des possibilités de circulation variées et n'impose pas de distribution unique des différents espaces du logement. Les appartements tout entiers sont béants sur l'extérieur par de larges baies vitrées. Le jeu de la trame triangulaire fait que certaines pièces contiennent deux murs sur trois entièrement vitrés. Les fenêtres sont innombrables, de toutes tailles et de toutes formes (en largeur, en longueur, rectangulaires, polygonales ou même triangulaires). Les orientations et les entrées de lumière sont multiples. Certaines « pointes » qui s'avancent dans le vide permettent une vision à 180° sur l'extérieur.

Les ouvertures du bâtiment sur l'extérieur mettent sans cesse en question le rapport dedans / dehors. Mais ce sont surtout les terrasses-jardins qui brouillent les limites entre l'intérieur privé et l'extérieur public, elles jouent le rôle d'interstices entre le logement et la ville. Chaque appartement dispose d'une ou deux terrasses de grandeur variable. Si les terrasses sont des prolongements des appartements, de véritables jardins privés, elles sont aussi une ouverture vers le reste de l'immeuble, vers le quartier. En se surplombant les unes aux autres, elles forcent le regard vers le voisin et, dans l'idée de Jean Renaudie, la rencontre. Toutefois, elle reste avant tout des jardins, que les habitants ont largement investis en plantant toutes sortes de végétaux. La nature fait partie intégrante de l'architecture de l'immeuble, qui se retrouve habillé d'un écran de verdure.



Photo 5 : Quatre niveaux de terrasses en cascade. Ensemble Casanova, Ivry-sur-Seine.

- *Population* :

Les seules traces dont nous disposons concernant les caractéristiques sociologiques des habitants entrant à Casanova en 1972 sont les données de l'enquête de François Lugassy commandée par le Plan Construction. Or le rapport d'enquête ne présente pas la population totale de l'immeuble mais seulement l'échantillon de locataires interviewés, soit 20 ménages sur 81. Les données de l'échantillon montrent que les primo-habitants de Casanova sont

essentiellement des couples avec enfants (70%). Les couples sans enfant sont minoritaires (20%) et les familles monoparentales encore plus rares (10%). Il s'agit d'une population jeune (moins de 40 ans) : 30% des habitants de l'échantillon ont entre 20 et 30 ans, 30% entre 31 et 40 ans, 25% entre 41 et 50 ans, 15% plus de 50 ans. Les ouvriers représentent 40% de l'échantillon, les cadres 35%, les artisans 15% et les employés 10%. Le statut ILN, qui permet des plafonds de revenus un peu plus élevés que dans les HLM, n'est sans doute pas sans incidence sur le mélange des catégories socioprofessionnelles.

À l'inverse de la population de la Maison Radieuse, assez homogène les premières années, puis qui s'est diversifiée au fil du temps après une phase de paupérisation dans les années 80, la population de Casanova, plutôt mixte au départ, a eu tendance à s'homogénéiser les décennies passant. Ceci pour deux raisons. D'abord, le turn-over à Casanova est très faible et la proportion de primo-habitants toujours présents dans l'immeuble est forte. Ces habitants-là, désormais retraités, constitue une part importante et socialement homogène de la population de l'immeuble. Ensuite, le statut ILN implique des loyers plus élevés que dans le reste du parc social. Or, Ivry a connu de nombreuses mutations sociales, notamment du fait de la crise économique survenue à la fin des années 70, qui a entraîné une paupérisation de la population ivryenne à dominante ouvrière. Les appartements de Casanova ont donc été attribués à des ménages aux revenus plus élevés. Finalement, la population de Casanova est aujourd'hui constituée essentiellement de retraités et de jeunes ménages cadres ou de professions intellectuelles supérieures. Les employés et ouvriers sont en minorité dans l'immeuble.

La composition sociale de l'immeuble contraste avec celle du quartier, voire de la ville toute entière. Car, nous l'avons dit, si Ivry reste une ville ouvrière, elle est essentiellement composée aujourd'hui d'employés du tertiaire. L'immeuble Casanova est donc une exception parmi les logements de l'OPHLM du centre-ville. C'est pourquoi il est particulièrement prisé par une catégorie de population plus favorisée que la moyenne du quartier. Avec ses 81 logements, Casanova est l'un des ensembles d'habitations les plus petits du centre-ville. Le turn-over y est très faible, les appartements n'y restent jamais vides.

Nos enquêtes auprès des habitants de la Maison Radieuse et de Casanova devront mettre en évidence les évolutions qui ont marqué la vie des deux immeubles et nous permettre de

comprendre comment le projet architectural de Le Corbusier ou de Jean Renaudie a interagi avec les grands changements sociaux du dernier demi-siècle. Il nous faudra interroger aussi bien les rapports sociaux, que les modes de vie, les modèles familiaux, la perception de l'architecture, les formes d'appropriation de l'espace, les rapports au quartier et à la ville.

3.4 Les méthodes d'enquêtes

Nos enquêtes à la Maison Radieuse de Rezé et dans l'ensemble Casanova à Ivry-sur-Seine se sont articulées en deux temps. Pour confronter les modèles de logements proposés par Le Corbusier et par Jean Renaudie aux usages des habitants, il fallait dans un premier temps analyser les conceptions des architectes, comprendre leurs projets et les conditions de réalisation de ces derniers ; puis, dans un second temps, il s'agissait de recueillir les faits sur le terrain, d'observer les pratiques sociales d'habitation et d'interroger les résidents des deux immeubles sur leurs représentations de l'espace architecturé.

3.4.1 Pour une connaissance de l'œuvre de Le Corbusier et de Jean Renaudie

Pour comprendre les idées à l'origine du modèle d'« unité d'habitation de grandeur conforme » chez Le Corbusier et de celui des « Etoiles » chez Renaudie, notre travail a essentiellement consisté à recenser et analyser les écrits et les déclarations des deux architectes sur la question de l'architecture du logement. Nous avons d'abord constitué une bibliographie des textes publiés par Le Corbusier et Jean Renaudie²³² ; puis nous avons effectué une série de recherches documentaires, notamment pour retrouver les interviews ou interventions publiques des deux architectes (retranscrites ou filmées) ; de même nous avons exploré une partie de leurs archives (textes, projets, plans, croquis, etc.).

²³² Voir bibliographie p??.

Pour Le Corbusier, le travail de recherche bibliographique et documentaire a été facilité par les publications et rééditions nombreuses de ses textes, ainsi que par la conservation de toutes ses archives personnelles à la Fondation Le Corbusier (FLC)²³³, et d'une façon générale par la renommée de l'architecte, dont l'œuvre a suscité de très nombreuses observations. Jean Renaudie, quant à lui, n'a que peu écrit, mais une importante partie de ses textes ont été rassemblés par Patrice Goulet et Nina Schuch dans *La logique de la complexité*, paru en 1992 à l'occasion de l'exposition « La logique de la complexité dans l'œuvre de Jean Renaudie », produite par l'Institut Français d'Architecture. De même, on retrouve une partie de ses archives personnelles au centre d'archives de l'Institut Français d'Architecture à la Cité de l'architecture et du patrimoine (fonds Atelier de Montrouge) et dans les archives du centre national d'art et de culture Georges Pompidou (fonds Jean Renaudie).

Nous avons complété la bibliographie des textes de Le Corbusier et de Jean Renaudie, par une bibliographie des ouvrages portant sur le travail des deux architectes. Nous l'avons mentionné dans le chapitre 1, la littérature sur la vie et l'œuvre de Jean Renaudie est assez peu abondante, alors que celle sur Le Corbusier est foisonnante. C'est pourquoi nous avons retenu la quasi-totalité des articles ou ouvrages sur Jean Renaudie, alors que nous n'avons sélectionné que quelques textes sur Le Corbusier – spécialement ceux portant sur la question de l'habitat²³⁴.

Il faut ajouter que, bien qu'il s'agisse d'une thèse de sociologie et non pas d'histoire de l'architecture, il était nécessaire, afin de pouvoir replacer les travaux de Le Corbusier et de Jean Renaudie dans le contexte de la production architecturale du XX^e siècle, d'acquérir des connaissances sur l'architecture moderne et contemporaine et d'aguerrir notre œil aux « objets architecturaux ». Cet apprentissage passait non seulement par la lecture d'ouvrages et de revues d'architecture, mais encore et surtout par des explorations *in situ*, avec une attention particulière pour les projets de logements collectifs. De même, pour comprendre au mieux les conceptions de Le Corbusier et de Jean Renaudie, la culture livresque ne suffisait pas, il nous fallait appréhender l'espace physiquement. Nous avons donc visité plusieurs réalisations des deux architectes en France, en sus des bâtiments choisis comme terrains de recherches. Ces

²³³ Le Corbusier, soucieux d'éviter la dispersion de ses études, de ses plans, et de certaines de ses œuvres plastiques, avait, avant sa disparition jeté les bases d'une fondation à laquelle il a légué l'ensemble de ses biens. La FLC détient la plus grande partie des dessins, études et plans originaux de Le Corbusier, ainsi qu'un fonds très important d'archives écrites et photographiques.

²³⁴ Voir bibliographie p??.

visites étaient l’occasion de relevés photographiques et de recueil d’informations, auprès des acteurs locaux, sur le devenir des bâtiments. Nous nous sommes particulièrement intéressés aux ensembles de logements des deux architectes. C’est ainsi que nous avons visité les trois autres unités d’habitation françaises de Le Corbusier (Marseille, Briey, Firminy), les autres ensembles de logements de Jean Renaudie à Ivry-sur-Seine (Jeanne Hachette, Cité du Parc, Voltaire), et les Etoiles de Givors.

3.4.2 Recherches exploratoires sur les terrains

Nos investigations sur les terrains ont débuté par la récolte de données sur les « histoires » respectives de la Maison Radieuse de Rezé et de l’immeuble Casanova d’Ivry. Pour ce faire, il fallait procéder à une recherche minutieuse des documents relatant des moments importants de la vie des deux immeubles. Les archives municipales de Rezé et d’Ivry-sur-Seine, les archives départementales de Loire-Atlantique et du Val-de-Marne, et certaines archives privées (des architectes, des habitants ou des associations d’habitants) ont été précieuses à cet égard, notamment pour retracer l’histoire de la réalisation des bâtiments (photos, articles de la presse locale, témoignages, etc.). Nous avons complété ces données par des séries statistiques de l’INSEE et par des entretiens informatifs – formels ou informels – avec des acteurs locaux investis dans la vie des immeubles (architectes, gestionnaires, élus, etc.)²³⁵.

Nos recherches exploratoires n’avaient pour seul but de faire l’historiographie des deux immeubles. Notre objectif d’une analyse diachronique de la réception sociale des ensembles de logements conçus par Le Corbusier et Jean Renaudie imposait également de retrouver les enquêtes préexistantes à la Maison Radieuse et à Casanova²³⁶. À ce titre les travaux de Paul-Henry Chombart-de-Lauwe à la Maison Radieuse et de Françoise Lugassy à Casanova ont particulièrement retenu notre intérêt. Dans les deux cas, il s’agissait d’enquêtes sociologiques auprès des premiers habitants des immeubles (l’enquête à la Maison Radieuse a été réalisée en 1959, celle à Casanova en 1972), ce qui constituait pour nous un matériau essentiel puisque beaucoup d’habitants de ces années-là ont quitté les immeubles et/ou ont disparu, et que nos seules enquêtes auprès des plus anciens habitants occupant toujours leur appartement n’auraient pas suffi à reconstituer la mémoire de ces années-là.

²³⁵ Ces données sont présentées et détaillées dans l’annexe n° ?? p ??.

²³⁶ Voir la bibliographie p ??.

Si les résultats des enquêtes de Paul-Henry Chombart-de-Lauwe à la Maison Radieuse ont été publiés dans les deux tomes de *Familles et habitation* en 1960²³⁷, nous avons retrouvé l'ensemble des données brutes (questionnaires, entretiens, notes, etc.) dans le fonds privé Chombart-de-Lauwe des archives de la ville de Paris. Pour l'étude de Françoise Lugassy, réalisée auprès d'un échantillon de primo-habitants avant leur installation à Casanova et juste après, nous n'avons pas pu retrouver les données de l'enquête mais les résultats ont été publiés dans un rapport de recherche²³⁸ du Plan Construction en 1973-74, consultable au centre d'archives du ministère de l'Équipement. Une étude rigoureuse de l'ensemble de ces documents nous a permis d'évaluer les réactions des premiers habitants des deux ensembles de logements considérés, avant de procéder à nos propres enquêtes.

3.4.3 Enquêtes auprès des habitants

La réception sociale de l'architecture de l'habitat ne peut être appréhendée que par des investigations *in situ*. Pour ce faire, nous avons privilégié les techniques d'enquêtes qualitatives et donc effectué des séries d'observations et d'entretiens auprès des habitants de la Maison Radieuse et de l'immeuble Casanova.

Les modes d'accès aux enquêtes

La rencontre avec les habitants de la Maison Radieuse de Rezé et de l'immeuble Casanova d'Ivry-sur-Seine impliquait, qu'en tant qu'enquêteur, nous ayons une bonne connaissance des lieux. Notre immersion dans le terrain a donc débuté par plusieurs séries d'observations aussi bien dans les ensembles de logements considérés que dans les quartiers alentours.

²³⁷ Voir **CHOMBART-DE-LAUWE, Paul-Henry. (dir.)** *Famille et habitation. Tome I. Sciences humaines et conception de l'habitation. Tome II. Un essai d'observation expérimentale*. Paris : Centre d'ethnologie sociale et de psychologie, CNRS, 1967 (1960).

²³⁸ Voir **LUGASSY, Françoise.** *Les réactions à l'immeuble Danielle Casanova à Ivry. Tome 1 : Réactions avant emménagement. Tome 2 : Les processus d'appropriation*. Rapport de recherche du Plan Construction, Compagnie Française d'Economistes et de Psychosociologues (C.E.P.), Direction de la Construction au Ministère de l'Équipement, juillet 1973, mars 1974.

Il s'agissait d'abord de se familiariser avec les formes architecturales, de comprendre par l'expérience ce que nous savions déjà sur les intentions des architectes grâce à nos recherches exploratoires, d'« éprouver » l'architecture comme le font les habitants au quotidien, de pratiquer les espaces collectifs des bâtiments, d'utiliser les services et équipements du quartier, de se déplacer, etc., finalement de se positionner dans une situation proche de l'observation participante. Puis, progressivement nous avons pris contact avec les acteurs impliqués dans la vie des immeubles : membres des associations d'habitants, gardiens, régisseurs, qui nous ont invité à visiter les différents espaces des bâtiments, à participer à certaines manifestations locales (fêtes, réunions, etc.). Peu à peu, nos allées et venues dans les immeubles ont été repérées par les habitants et ont facilité la prise de contact. C'est pourquoi nous avons choisi d'accéder directement aux interviewés, sans intermédiaire. Nous avons donc procédé de porte à porte, en présentant aux habitants notre travail comme une recherche générale sur l'architecture et sur le logement et en les sollicitant pour un entretien ultérieur à leur domicile. L'introduction chez les habitants était un point essentiel de nos enquêtes, afin de comprendre au mieux les modes d'appropriation de l'espace et de susciter un discours sur le logement. Cette exigence présentait, cependant, quelques difficultés, car, pour y parvenir, il fallait « gagner la confiance » des habitants.

Le mode d'accès direct aux interviewés a l'avantage d'être neutre, car il n'implique pas l'intervention d'un tiers, mais son efficacité est parfois limitée pour plusieurs raisons. D'abord, les habitants se sont souvent montrés méfiants à faire entrer une étrangère dans leur logement, à parler de leur modes de vie, de leurs pratiques ordinaires ou de leurs rapports de voisinage. D'autre part, la distance entre l'enquêteur et l'enquêté a parfois été un frein pour accéder aux interviewés, certains ne comprenant pas vraiment l'intérêt de nos recherches ou nous soupçonnant parfois de travailler pour les organismes gestionnaires des logements. Cet aspect des enquêtes peut paraître anecdotique, mais révèle la difficulté à provoquer le discours, à susciter la parole sur les questions de l'habiter. Car, l'habiter est une chose intime, qui relève du privé, et, en acceptant de nous faire entrer dans leur logement et de répondre à nos questions, les interviewés acceptaient en quelques sortes de nous faire pénétrer dans leur vie privée.

Ajoutons que plus nous rencontrions d'habitants, et plus il était facile d'en interroger d'autres. En effet, chaque habitant rencontré nous conseillait spontanément d'aller voir un de ses amis ou voisins proches. Toutefois, ce mode de contact s'est vite avéré négatif pour la constitution

de notre corpus d'entretiens, car après une première série d'analyse des interviews, nous avons remarqué que les habitants interrogés étaient souvent socialement proches et que les discours n'étaient pas suffisamment diversifiés pour observer des variations sociales, d'où la nécessité de construire des échantillons de populations à interroger.

Précisons ici que nous n'avons pas superposé les enquêtes à Rezé et à Ivry-sur-Seine. Nous avons commencé par la Maison Radieuse, suite à une étude déjà amorcée en 2003 dans le cadre de notre mémoire de DEA²³⁹ ; puis à partir de 2005 nous avons commencé nos investigations dans l'immeuble Casanova. Nos enquêtes, pour les raisons que nous venons d'évoquer, ont été longues (près de deux années chacune), bien que celle à Casanova ait été simplifiée par les connaissances déjà acquises à la Maison Radieuse, notamment sur la construction des échantillons.

L'échantillonnage

À la Maison Radieuse, comme à Casanova, nous avons très vite constaté que les habitants qui acceptaient de nous rencontrer étaient ceux qui étaient les plus investis dans la vie de l'immeuble (membres des associations d'habitants, souvent primo-résidents) ou ceux dont les niveaux de qualifications étaient les plus élevés (jeunes habitants, entre 25 et 35 ans, avec des diplômes supérieurs et souvent intéressés par les questions d'architecture). Pour éviter que certaines catégories d'habitants soient surreprésentées dans nos échantillons, nous avons décidé de procéder à un échantillonnage en fonction de populations-cibles à interroger.

À la Maison Radieuse, du fait de la diversité des statuts d'occupation, nous avons d'abord constitué un échantillon représentatif du nombre de locataires et de propriétaires dans l'immeuble (soit respectivement 60% et 40%). Ce mode d'échantillonnage nous semblait être le mieux adapté pour comprendre comment les appartenances sociales pouvaient déterminer la réception des projets d'architecture. Après une première série d'analyse des entretiens, nous avons constaté que le statut d'occupation n'était pas forcément un facteur décisif et que la catégorisation sociale s'observait d'avantage en fonction des époques d'emménagement dans

²³⁹ Voir **BRESSON, Sabrina**. *Espace et identité dans les unités d'habitation de Le Corbusier. Des conceptions de l'architecte aux usages des habitants de la Maison Radieuse de Rezé*. Mémoire de DEA, Université de Tours, 2003.

l'unité d'habitation. Nous avons ainsi distingué trois groupes : les primo-habitants ayant emménagé à la Maison Radieuse dans les années 50 à 70 ; les habitants les plus récents, qui sont arrivés à la fin des années 90 ou dans les années 2000 ; et la catégorie intermédiaire installée depuis les années 80 à 90. Ce dernier groupe d'habitants, moins présent dans l'immeuble, était également moins représenté dans notre échantillon et acceptait plus difficilement les entretiens. Nous avons essayé de rétablir un équilibre entre les trois catégories d'habitants observées, mais sans véritable succès. Au final, notre échantillon à la Maison Radieuse est constitué de 40% de propriétaires et 60% de locataires, de 35% de primo-habitants, 44% d'habitants récents et 21% d'habitants ayant emménagé dans les années 80-90.

À Casanova, le statut d'occupation étant unique (location ILN), nous avons d'emblée chercher à savoir si nous retrouvions la même catégorisation qu'à la Maison Radieuse en fonction des périodes d'entrée dans l'immeuble. Nous avons très vite retrouvé le groupe des primo-habitants, arrivés dans les années 70, numériquement majoritaires à Casanova, puis celui des plus récents locataires, moins nombreux, alors que les habitants qui se sont installés dans les années 80-90 semblaient absents de l'immeuble. Nous sommes cependant parvenue à interroger des représentants des trois catégories : notre échantillon est constitué de 42% de primo-habitants, 33% de locataires établis depuis les années 2000 ; 25% d'habitants « intermédiaires ».

De même, nous avons, dans les deux immeubles, autant que faire se peut, tenté de mélanger dans nos échantillons les catégories socioprofessionnelles, les situations matrimoniales, les compositions familiales, les sexes et les âges. Le détail des caractéristiques sociologiques des habitants interrogés est présenté en dans l'annexe n° ?? (p ??).

Les entretiens

La mesure du rapport des habitants à l'espace, des relations entre la dimension physique (usages des quartiers, des immeubles et des logements) et la dimension symbolique (significations des pratiques liées à l'espace) des ensembles d'habitation pensés par Le Corbusier et par Renaudie, exigeait l'investigation par entretiens. Comme il s'agissait d'enquêter à la fois sur les représentations et les pratiques, nous avons axé les interviews

d'une part sur les conceptions des habitants et d'autre part sur la description de leurs pratiques.

Pour laisser les habitants s'exprimer librement, nous avons choisi la méthode des entretiens semi-directifs. À notre première rencontre, nous nous renseignions sur les variables sociologiques importantes dans la construction de nos échantillons, puis si les habitants correspondaient aux populations que nous souhaitions interrogées, nous leur propositions un rendez-vous pour un entretien individuel plus long. L'entretien prenait la forme d'une conversation libre dont la consigne de départ était : « Pouvez-vous me raconter dans quelles conditions vous vous êtes installé(e)s à la Maison Radieuse / à Casanova ? ». La suite de l'entretien était orienté à la fois par le témoignage de l'enquêté(e) et à la fois par notre grille d'entretien dont les thèmes retenus étaient les suivants : biographie (trajectoire personnelle, familiale, résidentielle, etc.) ; architecture du logement (impressions, aménagements, usages, etc.) ; architecture de l'immeuble (équipements collectifs, espaces intermédiaires, sociabilités, etc.) ; urbanité et architecture de la ville (représentations, pratiques des commerces, des équipements, déplacements, etc.) ; relations sociales (voisinage, associations, familles, etc.) ; rapport à l'architecture et aux architectes (connaissances sur les immeubles, sur les architectes, culture architecturale, etc.).

Précisons que toutes les interviews se sont déroulées dans les appartements des personnes interrogées. Chaque rencontre avec les habitants était l'occasion d'une visite de leur appartement et d'un relevé photographique systématique. L'ensemble des entretiens (visite comprise) était enregistré. Chaque entretien a été intégralement retranscrit et nous en présenterons de nombreux extraits²⁴⁰ dans la seconde partie de notre thèse, consacrée à l'analyse des données. De même, l'ensemble des photographies réalisées lors de nos enquêtes à la Maison Radieuse et à Casanova (clichés des appartements visités, mais aussi des espaces collectifs, des bâtiments en général ou encore du quartier) serviront à illustrer nos propos dans la seconde partie²⁴¹.

²⁴⁰ La présentation des extraits d'entretiens est expliquée dans une note aux lecteurs dans l'annexe n° ?? (p ??).

²⁴¹ Précisons que l'ensemble des photographies présentées dans la seconde partie ont été réalisées par nos soins. En revanche, dans la première partie, la provenance des documents iconographiques, dont nous ne sommes pas l'auteur, est signalée en légende. D'une façon générale, il faut comprendre que quand la légende ne précise pas la source du document, nous indiquons tacitement que nous en sommes l'auteur.

Dans la partie qui suit, l'analyse de l'ensemble des données ainsi récoltées nous a permis de diviser notre propos sur la perception sociale des expérimentations architecturales de Le Corbusier et de Renaudie à en trois chapitres. Il s'agira, dans un premier temps, de confronter l'architecture de la ville aux pratiques urbaines, pour comprendre comment les deux ensembles d'habitation sont intégrés au reste de la ville, comment les habitants vivent et se représentent l'espace urbain alentour, comment les aménagements de proximité et l'évolution des mobilités conditionnent les usages citadins. Dans un deuxième temps, il s'agira de confronter l'architecture des deux bâtiments à la perception sociale de l'espace, pour mettre en évidence les formes de réception sensible de l'architecture, les rapports qu'entretiennent les habitants aux volumes, à la lumière, aux ouvertures, aux espaces de nature. Dans un troisième temps, il s'agira de confronter l'architecture de la vie privée aux modes de vie et aux structures familiales, pour comprendre comment le cadre spatial du logement s'adapte – ou pas – aux évolutions des besoins, des pratiques et des relations sociales à l'intérieur du foyer.

Deuxième partie

Habiter l'espace architectural

Chapitre 4

Pratiques urbaines et architecture de la ville

Pour comprendre quelle est la réception sociale des projets urbains de Le Corbusier et de Jean Renaudie, il nous faut, dans un premier temps, observer comment la Maison Radieuse et l'immeuble Casanova s'intègrent au reste de la ville, comment la « rationalité fonctionnaliste » de Le Corbusier s'est appliquée à Rezé et comment la « logique de la complexité » chère à Jean Renaudie s'est traduite dans le centre-ville d'Ivry-sur-Seine. Il s'agira de décrire comment les projets des architectes ont effectivement été mis en pratique et comment les deux quartiers considérés ont évolué, afin de saisir, dans un deuxième temps, quelles sont les représentations sociales liées à ces quartiers, quelles sont les images associées aux deux immeubles et quelles sont les conséquences sur les pratiques sociales d'habitation. Dans un troisième temps, nous analyserons précisément les types de rapports que les habitants de la Maison Radieuse et de Casanova entretiennent avec l'espace urbain proche dans leurs usages quotidiens.

4.1 La Maison Radieuse et l'immeuble Casanova dans la ville

4.1.1 La rationalité fonctionnaliste à Rezé

Le travail de Le Corbusier sur les unités d'habitation de grandeur conforme met en pratique les théories fonctionnalistes défendues par les CIAM²⁴² et *La Charte d'Athènes* dans la première moitié du XX^e siècle. Les unités d'habitation sont, en effet, le résultat d'une réflexion globale sur la ville et l'habitat, qui met en évidence le nécessaire lien entre architecture et urbanisme : pour Le Corbusier, l'architecture nouvelle n'a de sens qu'intégrée dans une ville moderne. Cette ville moderne, que Le Corbusier esquisse dans ses plans de « cité radieuse », doit assurer les quatre fonctions essentielles de la vie urbaine : l'habitation, les loisirs, le travail, et la circulation. Cette vision fonctionnaliste de l'aménagement des villes aboutit, nous l'avons vu, aux théories sur le zonage urbain, qui consiste à ségréger de façon plus ou moins exclusive les territoires de la ville selon leurs usages. Néanmoins, pour Le Corbusier, l'habitation doit être la première préoccupation de l'urbanisme moderne. D'une part, les quartiers résidentiels doivent pouvoir bénéficier des « emplacements les meilleurs, tirant parti de la topographie, faisant état du climat, disposant de l'ensoleillement le plus favorable et de surfaces vertes opportunes »²⁴³. Et d'autre part, les zones de logements doivent être reliées à des bâtiments d'usage communautaire, afin de faciliter la vie quotidienne des citoyens. De la sorte, « les surfaces vertes que l'on aura intimement amalgamées aux volumes bâtis dans les secteurs d'habitation n'auront pas pour unique fonction l'embellissement de la cité. Elles devront, avant tout, jouer un rôle utile, et ce sont des installations de caractère collectif qui occuperont leurs pelouses : crèches, organisations pré ou post-scolaires, cercles de jeunesse, centres de délasserment intellectuel ou de culture physique, salles de lecture ou de jeux, pistes de courses ou piscines de plein air. Elles seront le prolongement de l'habitation »²⁴⁴. Ainsi, pour Le Corbusier, la construction en hauteur est la seule solution permettant à la fois d'assurer de fortes densités de populations, tout en libérant de l'espace au sol en vue d'y implanter des espaces de nature, des services de proximité et faciliter les circulations.

²⁴² Rappelons que Le Corbusier a joué un rôle important dans la fondation des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne en 1928, dont les réflexions ont prédominé la pratique architecturale et urbanistique des décennies suivantes (voir 1^{ère} partie).

²⁴³ **LE CORBUSIER.** *La Charte d'Athènes*. Paris : Editions de Minuit, coll. « Points-Essais », 1957 (1943), §23, p46.

²⁴⁴ *Ibid.*, §37, p61-62.

Il ne s'agit pas ici de revenir sur les réflexions théoriques de Le Corbusier sur la ville (que nous avons déjà analysées en première partie), mais plutôt de comprendre comment l'architecte les a mises en pratique dans le cas concret de la Maison Radieuse de Rezé. Pour cela, il faut d'abord préciser que l'unité d'habitation de Rezé n'a pas été intégrée dans un programme urbain global, tel que le préconisait l'architecte dans son projet de « ville radieuse ». À Rezé, comme à Marseille, Briey ou Berlin²⁴⁵, « la cité radieuse est une île posée en dehors de tout contexte »²⁴⁶. Dans ce sens, le projet d'unité d'habitation de grandeur conforme est amputé d'une partie de sa dimension urbanistique, celle, chère à Le Corbusier, de créer des « quartiers verticaux » munis de commerces, d'équipements collectifs, de services de proximité, et entrecoupés de places, d'espaces verts, de voies de circulation... Selon André Wogensky, l'un des plus proches collaborateurs de l'architecte : « L'unité d'habitation est un élément fondamental d'urbanisme. [...] Les aspects urbanistiques y sont presque plus importants que l'architecture puisque s'y trouvent des conceptions sociologiques qui n'ont pas été assez bien comprises. L'idée de Le Corbusier était que les familles soient isolées les unes des autres, soit exactement le contraire de l'empilement de population dont on parle habituellement. Le mot unité a son importance. Le Corbusier a eu l'intuition très pertinente que de grouper un juste nombre de familles devrait permettre de donner une grandeur conforme à une unité de caractère sociologique, à l'image d'un village étalé sur le sol à la campagne. Ce que l'on appelle les grands ensembles ne sont qu'une juxtaposition de logements familiaux où les gens, désarçonnés, isolés, ne se situent pas dans un groupe collectif. »²⁴⁷.

À Rezé, l'unité d'habitation a été réalisée dans un parc de trois hectares, que la Maison Familiale²⁴⁸ a très vite élargi à six hectares, projetant d'acquérir encore d'autres terrains dans le but de construire une deuxième, voire une troisième, unité à proximité de la première. Jacques Gauducheau, ancien directeur de la Maison Familiale, témoigne : « À partir du moment où on entrait dans les théories de Le Corbusier, ce n'était pas pour faire une unité d'habitation, c'était pour faire un quartier de Maisons Radieuses. [...] Parce qu'on aurait très

²⁴⁵ De ce point de vue, l'unité de Firminy fait exception puisqu'elle a été réalisée dans le cadre d'un plan d'urbanisme global intitulé « Firminy-vert », qui prévoyait, à l'origine, que Le Corbusier réalise un pôle culturel et sportif, une église, trois unités d'habitation de grandeur conforme et leurs équipements connexes (commerces, passerelles et parkings).

²⁴⁶ Propos de Jean-François Jordy. *Urbanisme*, « La ville selon Le Corbusier », n°282, mai-juin 1995, p29.

²⁴⁷ Propos d'André Wogensky. *Urbanisme*, « La ville selon Le Corbusier », n°282, mai-juin 1995, p28.

²⁴⁸ Société coopérative d'habitat à l'origine de la construction de l'unité de Rezé.

bien pu en faire deux ou trois. Ou quatre. Oui. C'est comme ça d'ailleurs qu'on a racheté, on avait trois hectares au départ et on a racheté trois hectares pour que la Maison Radieuse soit plus à l'aise sur son terrain. Mais il y avait à l'époque plein de terrains autour. On aurait pu en racheter. »²⁴⁹. Cependant, le projet de multiplier l'unité d'habitation n'a pas rencontré l'aval des décideurs locaux²⁵⁰, et l'unité de Rezé est restée esulée entre l'ancien centre-bourg et la zone pavillonnaire qui s'est développée des années 70 à 90.

Si la Maison Radieuse n'a pas été intégrée dans un ensemble urbain homogène avec ses équipements, services et commerces, elle bénéficie, toutefois, de quelques installations collectives, telles que Le Corbusier les préconise. Nous avons vu, dans la première partie, que le budget pour la construction de l'immeuble de Rezé a considérablement été réduit par rapport à celui de Marseille et que Le Corbusier a dû revoir ses plans initiaux, d'abord du point de vue de l'architecture du bâtiment (qu'il a ainsi diminué de 7m50 en largeur), mais surtout, et c'est ce qui nous intéresse ici, du point de vue urbanistique. En effet, les restrictions budgétaires imposées à Le Corbusier ne lui ont pas permis de mettre en place l'ensemble des services de proximité ou des équipements socioculturels et sportifs que possède le bâtiment de Marseille. La Maison Radieuse dispose cependant de quelques aménagements collectifs : les hectares de terrain acquis par la Maison Familiale ont permis de libérer l'espace autour de l'immeuble pour concevoir un espace vert paysagé ; des services de proximité ont été installés dans le hall (une poste, un service téléphonique, un marchand de journaux) ; une école maternelle accueille les enfants de l'immeuble sur le toit-terrasse ; un ensemble d'espaces communs sont à la disposition des associations d'habitants. De même, chaque logement dispose d'un sas de livraison communiquant des cuisines aux rues intérieures et permettant le ravitaillement des familles en pain, viande et lait par les commerçants du quartier. Les habitants peuvent ainsi recevoir leurs produits frais directement dans leur appartement chaque matin. Nous verrons plus loin que ces éléments ont joué leur rôle dans la vie sociale de l'immeuble et qu'ils continuent d'évoluer au gré des mutations de la société dans son ensemble.

Evidemment, en un demi-siècle, le cadre urbain de la Maison Radieuse a subi des transformations considérables, inhérentes à l'explosion de la ville de Nantes. Du point de vue de l'aménagement du territoire, Rezé s'est développée comme une banlieue fortement

²⁴⁹ Entretien avec Jacques Gauducheau, ancien directeur de la Maison Familiale, 10 octobre 2003.

²⁵⁰ Notamment de l'architecte départemental (voir chapitre 3).

satellisée par Nantes. Aujourd'hui, le territoire rezéen est constitué par une mosaïque de quartiers essentiellement résidentiels et sans lien clair entre eux. L'ancien bourg fait fonction de centre-ville du fait du rassemblement des services administratifs, mais les quartiers de Pont Rousseau, nœud des réseaux de transports entre Nantes et l'agglomération sud, ou de Saint Paul, plus riche en petits commerces, sont finalement plus animés. Dans ces circonstances, l'immeuble de Le Corbusier occupe une place décisive au cœur du centre-bourg de Rezé, car nous allons voir qu'il est devenu un véritable symbole pour la ville. En effet, grâce à la notoriété de l'architecte et à l'inscription du bâtiment au titre des Monuments Historiques depuis 1965, Rezé attire un large public, du simple visiteur aux plus férus d'architecture. La municipalité utilise volontiers l'image de la Maison Radieuse comme faire-valoir de la ville. Le logo emblème de la commune n'était lui-même pas sans rappeler un des thèmes récurrents de l'œuvre de Le Corbusier – celui de « la main ouverte » – avant que la Fondation Le Corbusier ne rappelle à l'ordre la municipalité.

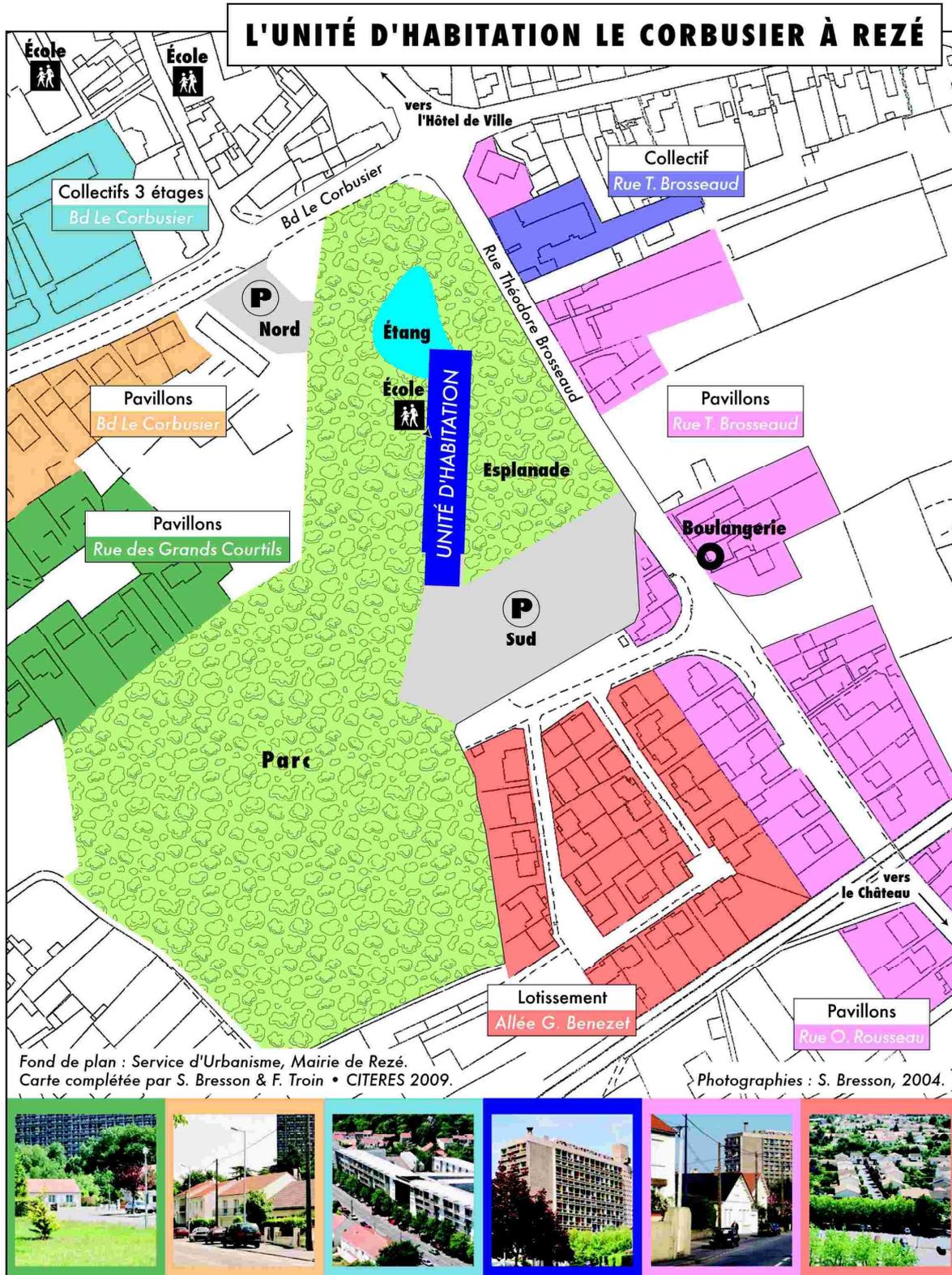
Ainsi, Rezé se présente comme une ville d'architecture, en affirmant son identité au sein de l'agglomération nantaise. Quelques édifices récents illustrent cette volonté de valorisation du capital architectural contemporain : les logements HLM « Les Cap Horniers » construits en 1988 par l'architecte Dominique Perrault ; l'Hôtel de ville construit en 1989 par l'architecte Alessandro Anselmi, devenu le symbole de la commune et dont la clef du projet réside dans la perspective que le bâtiment offre sur l'immeuble de Le Corbusier ; la médiathèque Diderot située à quelques centaines de mètres de la Maison Radieuse (dans le quartier du Château), construite en 1991 par l'architecte Massimiliano Fuksas ; plus récemment, l'opération expérimentale de logements individuels « 36 modèles pour une maison » par le groupe d'architectes « Périphériques », etc.



Photo 6 : Le nouvel Hôtel de ville (Alessandro Anselmi, architecte, 1989) offre une perspective sur l'unité d'habitation de Le Corbusier.

Mais, si l'édifice de la nouvelle mairie a été réalisé pour dialoguer avec celui de Le Corbusier, le reste du domaine bâti alentour n'a rien d'homogène. Au contraire, le quartier mélange un centre ancien avec des habitations collectives et une large zone pavillonnaire. L'unité d'habitation et son vaste parc sont donc immergés dans une zone d'habitat mixte. Au nord, l'immeuble est voisin du nouvel Hôtel de ville et de bâtiments anciens (locaux administratifs et école primaire Plancher). À l'est, les rues Théodore Brosseaud et Octave Rousseau sont bordées de maisons individuelles, seule exception : un petit immeuble d'une douzaine de logements, situé à l'extrémité nord de cet axe. Au sud, un lotissement récent de petites maisons doubles se juxtapose au parking de la Maison Radieuse, allée Georges Bénézet. À l'ouest, une large zone pavillonnaire s'étend au Sud du boulevard Le Corbusier, dans la rue des Grands Courtils et dans la rue Jean-Baptiste Hamon. Au nord du même boulevard, on trouve trois bâtiments de deux étages, comprenant chacun une dizaine d'appartements ; ainsi qu'un important ensemble de logements locatifs, baptisé « Domus » et construit par l'architecte Yves-Jean Laval. De fait, le quartier de la Maison Radieuse, en combinant logements individuels et logements collectifs, reflète assez bien la réalité de l'ensemble de la commune (en 1999, l'INSEE a recensé à Rezé, 54.9% d'habitat individuel, contre 43.3% de collectif).

Carte 1 : Plan-masse du quartier de la Maison Radieuse de Rezé.



Dans le contexte urbain que nous venons de décrire, la Maison Radieuse occupe une place ambiguë : elle est à la fois au cœur du centre ancien de Rezé et dans le même temps immergée dans une zone d'habitat pavillonnaire. Ainsi, le bâtiment de Le Corbusier est en décalage avec l'ensemble du domaine bâti alentour, qui n'a rien d'homogène non plus. Le quartier manque vraisemblablement d'une unité urbaine, malgré les efforts de la municipalité pour valoriser son patrimoine architectural récent²⁵¹. Cette absence de cohérence a été renforcée par le développement rapide de l'agglomération nantaise ces dernières décennies, qui a fait de Rezé une banlieue résidentielle sans liens véritables avec les autres espaces de la vie sociale (commerces, services, équipements, etc.). De ce point de vue, on peut affirmer que l'unité d'habitation n'a pas été réalisée en totale adhésion avec le projet fonctionnaliste. Toutefois, Rezé n'a pas échappé au modèle du zonage, dominant la pratique urbanistique du second XX^e siècle : conformément aux idées de Le Corbusier, la ville regroupe des quartiers exclusivement résidentiels, isolés des zones d'activités. Pour mesurer la réception sociale du projet de Le Corbusier, il nous faudra comprendre comment la physionomie de l'immeuble et celle du quartier tout entier est perçue par les habitants de la Maison Radieuse et dans quelle mesure elle influence leurs pratiques des espaces urbains.

4.1.2 La logique de la complexité à Ivry-sur-Seine

Le travail de Jean Jean Renaudie à Ivry-sur-Seine s'inscrit dans le projet de rénovation du centre-ville. Contrairement à la Maison Radieuse de Rezé, les bâtiments de Jean Renaudie à Ivry sont donc contenus dans un projet urbain global. Il ne s'agit pas pour l'architecte de réaliser des opérations ponctuelles, mais bien d'intégrer des immeubles d'habitations à un ensemble urbain, de penser un quartier dans son entier, avec ses logements, ses places, ses voies de circulation, ses commerces, ses équipements, ses services, etc. Ainsi, le rôle de Jean Renaudie dans la restructuration du centre d'Ivry a été non seulement de concevoir des logements, mais encore de travailler, auprès de Renée Gailhoustet, à l'élaboration d'un nouveau plan d'urbanisme pour le quartier. Ensemble les deux architectes s'engagent pour une « autre ville » que celle reproduite à l'infini selon les modèles prédominants du moment.

²⁵¹ Il faudra être attentif à cette volonté de la municipalité de Rezé de valoriser son patrimoine architectural récent et prendre la mesure des effets de la patrimonialisation sur les représentations et les pratiques sociales d'habitation.

Jean Renaudie refuse, en effet, toute forme de systématisation, car il pense que l'architecture a « le rôle de satisfaire la diversité humaine »²⁵² et de permettre l'expression des différences. De plus, il estime, dans le souci du respect du site, qu'à chaque contexte existe une solution unique. Pour ces raisons, il ne peut y avoir de solution préétablie et imitable à l'infini. C'est dans ce sens que Jean Renaudie conteste radicalement la méthode de production des grands ensembles et des villes nouvelles des années de la Reconstruction.

Pour la rénovation du centre-ville d'Ivry, les décideurs locaux ont permis à Jean Renaudie de mettre en pratique ses idées sur ce qu'il appelle « la logique de la complexité ». Selon lui, la ville est une « combinatoire », où s'interpénètrent les structures complexes de la vie urbaine. Il ne peut y avoir de ville « rationnelle » aux tracés orthogonaux et aux secteurs spécialisés. Nous l'avons vu, Jean Renaudie s'oppose aux théories sur le zonage et sur la construction linéaire hiérarchisée, héritées de l'urbanisme fonctionnaliste de Le Corbusier. Alors que la pratique générale de l'urbanisme consiste plutôt à l'époque à séparer les activités en quartiers différenciés, les plans qu'il propose, avec Renée Gailhoustet, pour le centre d'Ivry, prônent l'intrication étroite et la superposition systématique des fonctions. Nous avons montré dans la première partie que, pour parvenir à cette « complexité », Jean Renaudie et Renée Gailhoustet ont choisi d'articuler le nouveau plan du quartier autour de sous-ensembles architecturalement différenciés, mais fortement imbriqués les uns aux autres, grâce à une interpénétration des volumes architecturaux et surtout à un réseau complexe de cheminements au travers des bâtiments et de passages au-dessus des voiries principales. Un tel enchevêtrement des sous-ensembles composant le quartier est rendu possible par la particularité des formes architecturales proposées par Jean Renaudie, et notamment par la structure « en étoiles » qui permet la superposition de terrasses et l'appropriation du « dos » des bâtiments à des fins collectives ou plus privées. Ainsi, en libérant les volumes par des bâtiments bas et en permettant d'autres occupations que celle de la rue, les deux architectes parviennent à créer une continuité dans un tissu urbain complexe, malgré la forte contrainte imposée par les deux voies de transit qui se coupent au cœur du centre-ville.

En outre, si le quartier se caractérise par des formes architecturales spécifiques, la « complexité » se traduit surtout par le mélange des fonctions. En effet, les ensembles d'habitation se mêlent étroitement avec le reste de la vie citadine : services, commerces,

²⁵² **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité.* Patrice Goulet et Nina Schuch (éd.), Paris : IFA, 1992, p.14.

bureaux, équipements culturels ou de loisirs, etc., s'amalgament aux logements. Pour Jean Renaudie, il est essentiel de ne pas séparer les secteurs d'activités de la ville afin de favoriser la rencontre sociale.



Photo 7 : « La logique de la complexité » dans le centre-ville d'Ivry-sur-Seine. Vue sur la partie ouest de l'avenue Georges Gosnat depuis la tour Lénine. À gauche, Le centre Jeanne Hachette (Jean Renaudie, architecte) ; à droite la cité Voltaire (Jean Renaudie et Nina Schuch, architectes) ; au fond, la tour Jeanne Hachette (Renée Gailhoustet, architecte).

C'est dans ce sens que l'architecte a conçu l'ensemble Jeanne Hachette, qui mélange des logements, un centre commercial, des services, des bureaux, etc. C'est aussi dans ce sens qu'il a proposé pour le cœur du quartier, sur la place Voltaire, un grand centre socioculturel, qui n'a, cependant jamais vu le jour et a été remplacé par l'actuelle médiathèque. C'est encore dans ce sens qu'il a travaillé sur les circulations piétonnes dans le quartier, et qu'il a imaginé des passages au travers des bâtiments et au-dessus des rues, afin de laisser une autre alternative aux marcheurs que celle des trottoirs rectilignes.

Enfin, une des autres particularités du quartier est la présence systématique d'éléments de nature au sein de tous les ensembles de logements. En effet, l'opposition entre espaces verts et espaces bâtis n'est pas aussi tranchée que pourrait le laisser supposer le plan-masse. Les nombreuses terrasses-jardins du centre Jeanne Hachette-Marat, du Liégat, de la cité du Parc et de Casanova représentent une surface de verdure conséquente, qui dialogue avec les loggias

fleuries et les toits-jardins des tours de Renée Gailhoustet, ou avec les pelouses des parcs du quartier. La composition architecturale permettant la superposition des terrasses-jardins dans la quasi-totalité du quartier est sans doute l'apport essentiel de Jean Renaudie à Ivry. Ces terrasses présentent plusieurs avantages, mais ce qui nous intéresse le plus ici c'est que l'architecte les imagine comme des interstices, des espaces de transition entre privé et public, susceptibles de générer des contacts entre voisins. Pour Jean Renaudie, l'architecture a le pouvoir de favoriser le lien social et les terrasses-jardins sont un moyen de faciliter les contacts entre habitants. C'est d'ailleurs l'ensemble du centre-ville d'Ivry qui est pensé ainsi. En s'y promenant, on comprend le souhait de l'architecte « de brouiller les limites entre privé et public, de laisser les promeneurs traverser les jardins, emprunter les passages, escalader les terrasses »²⁵³. D'autre part, ces espaces de nature, ni vraiment privés, ni vraiment publics, octroient au quartier un fil conducteur, une trame verte. C'est aussi de cette façon que Jean Renaudie parvient à créer une continuité entre les différents ensembles architecturaux du centre-ville. C'est là une des préoccupations majeures de l'architecte pour qui il ne s'agit pas de juxtaposer les activités mais bien de créer un cadre dans lequel peuvent s'imbriquer les différentes fonctions de la vie urbaine et être encouragés les échanges sociaux.

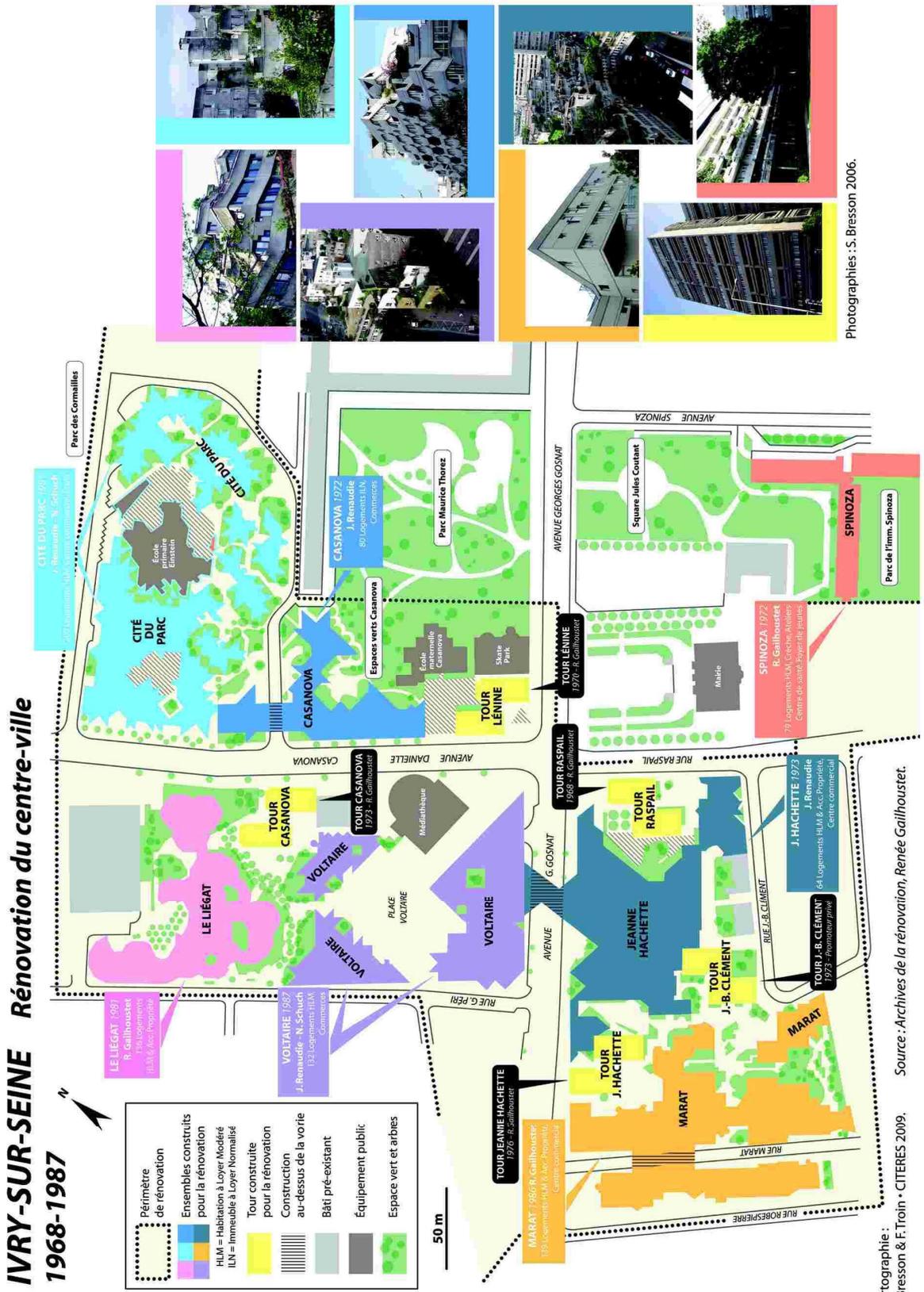
Pour ce qui concerne le seul immeuble Casanova, s'il est considéré comme l'un des bâtiments les plus aboutis de Jean Renaudie du point de vue de l'architecture du logement, ce n'est pas celui qui représente au mieux les principes urbanistiques prônés par l'architecte. À Ivry, c'est sans aucun doute l'ensemble Jeanne Hachette qui reprend le plus nettement les propositions de Jean Renaudie quant au devenir de la ville. En faisant s'y entrecouper les circulations piétonnes, les placettes, les entrées d'appartements, les terrasses privées et publiques, l'architecte tente de restituer du caractère à la ville, de rendre l'habitant acteur de l'espace et de favoriser la rencontre sociale. En mélangeant étroitement logements, commerces, services, bureaux et autres animations socioculturelles, le centre Jeanne Hachette joue le rôle de carrefour des activités urbaines et répond au souci de diversité prôné par Jean Renaudie. À Casanova, le mélange des fonctions n'est assuré que par une poignée de boutiques installées en rez-de-chaussée côté rue, et des bureaux donnant côté jardin. Quant aux terrasses, elles sont entièrement privatives : bien que Jean Renaudie les ait dessinées de façon à ce qu'elles se surplombent les unes aux autres pour privilégier les relations de voisinage, il n'y a aucun cheminement public, aucune possibilité de déambuler sur le dos du bâtiment. L'unique façon

²⁵³ **GAILHOUSTET, Renée.** *Des racines pour la ville.* Paris : Les Editions de l'Épure, coll. Essai d'architecture, 1998, p177.

de couper au travers est d'emprunter les passages sous l'immeuble, qui permettent de relier l'avenue Danielle Casanova au parc Maurice Thorez ou à la cité du Parc. Toutefois, l'immeuble est pleinement intégré au quartier, proches de tous les services et équipements collectifs, et se fond dans l'ensemble complexe que Jean Renaudie et Renée Gailhoustet ont souhaité pour le centre-ville d'Ivry.

Même si les 20 ans de rénovation ont été un épisode douloureux pour les habitants du quartier et de la ville toute entière, à l'usage les bâtiments aux formes si singulières et la composition originale du centre-ville ont finalement été acceptés par la population ivryenne. Mais les édifices ont vieilli, le béton brut des façades a noirci, et si quelques travaux ont permis de préserver les immeubles, une réhabilitation est aujourd'hui en débat. Les différents sous-ensembles architecturaux du quartier ne sont pas tous touchés de la même façon par le vieillissement. L'immeuble Casanova est relativement épargné : d'abord les terrasses qui le nécessitaient ont été rénovées et rendues plus étanches ; ensuite, le béton brut a été recouvert d'un enduit blanc, qui donne un aspect « mieux conservées » aux façades. À l'inverse, le centre Jeanne Hachette a souffert du temps : les bétons extérieurs sont très endommagés et les aménagements intérieurs du centre commercial demanderaient à être « actualisés ». La complexité de l'architecture rend les rénovations difficiles et ni la municipalité, ni l'OPHLM, ni les copropriétaires ne souhaitent s'engager dans des travaux probablement compliqués et onéreux. Contrairement à la Maison Radieuse, les réalisations de Jean Renaudie ne bénéficient pas de mesure de protection et il semblerait qu'il y ait une sorte de *statu quo* des acteurs impliqués dans la conservation de ces bâtiments. Ici, notre objectif est de comprendre, *via* le discours des habitants, comment les formes architecturales si particulières sont perçues, comment le vieillissement des bâtiments est vécu, comment les habitants envisagent le centre-ville dans sa globalité, et comment leurs représentations du quartier influent sur leurs usages de la ville.

Carte 2 : Plan-masse des bâtiments de la rénovation du centre-ville d'Ivry-sur-Seine.



Les réalisations de Le Corbusier à Rezé et de Jean Renaudie à Ivry interviennent dans des contextes urbains très dissemblables. À Rezé, Le Corbusier n'a pu mettre en œuvre qu'une partie de son projet urbain fonctionnaliste, alors qu'à Ivry, Jean Renaudie a pu exprimer ses idées sur la ville et l'habitat pour tous à l'échelle d'un quartier tout entier. Quoi qu'il en soit les deux morceaux de villes observés ont évolué et les immeubles de Le Corbusier et de Jean Renaudie ont du faire face à l'épreuve du temps. Déjà, on voit se profiler une différence notable entre les deux expériences : à Rezé, la Maison Radieuse, classée au titre des Monuments Historiques, bénéficie d'une politique de patrimonialisation encouragée par la municipalité ; à Ivry, la conservation des bâtiments de Jean Renaudie pose problème aussi bien aux décideurs politiques qu'aux gestionnaires. Ces deux positions antinomiques ne peuvent être sans effet sur les représentations des habitants vis-à-vis des espaces vécus. C'est pourquoi il nous faut à présent comprendre quelles sont les représentations sociales liées aux deux quartiers considérés, pour ensuite envisager les conséquences de ces représentations sur les pratiques citadines.

4.2 Espaces vécus et représentations sociales

Dans *La production de l'espace*, Henri Lefebvre montre le décalage qui existe entre « espace conçu » et « espace vécu ». « L'espace conçu, c'est la ville pensée, rationalisée, formalisée, découpée, agencée par ceux qui ont le pouvoir de produire les cadres matériels de la vie urbaine »²⁵⁴. C'est la ville physique, celle du plan de l'urbaniste ou de l'architecte, telle que nous venons de la décrire, dans sa conception organique, dans la façon dont ses éléments sont ordonnés et combinés. Au contraire, « l'espace vécu, c'est l'« espace de représentation » des habitants, leurs expériences, leurs habitudes, leurs images de la ville d'hier, d'aujourd'hui et de demain »²⁵⁵. C'est la ville perçue, éprouvée, socialement élaborée et partagée. C'est ce qu'il nous intéresse de saisir ici. Nous souhaitons comprendre comment le cadre architecturé de la ville est ressenti et appréhendé par les citadins, comment l'espace conçu interagit avec

²⁵⁴ STEBE, Jean-Marc. MARCHAL, Hervé. *La sociologie urbaine*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », 2007, p.103.

²⁵⁵ *Ibid.*

l'espace perçu. Dans les deux contextes que nous venons de présenter, il s'agit de mettre en évidence les représentations sociales et les images liées à l'espace urbain, aux quartiers, aux immeubles, à l'architecture, ainsi que leurs conséquences sur les usages et les rapports sociaux.

4.2.1 Quartiers et identités

Nous définissons ici le terme « quartier », comme l'espace immédiat environnant le logement et l'ensemble des équipements et services du quotidien qui lui sont liés. Bien que les deux situations urbaines considérées soient, nous l'avons montré, très différentes, nous sommes, dans les deux cas, dans des contextes de villes périphériques. Vivre en ville ou en banlieue constitue en principe un choix, dans certains cas une obligation, particulièrement pour les plus modestes. À l'analyse des entretiens avec les habitants des deux ensembles de logements considérés, on constate que la perception sociale des quartiers périurbains, dans lesquels sont insérés respectivement la Maison Radieuse de Le Corbusier et l'immeuble Casanova de Jean Renaudie, varie d'un terrain à l'autre. À Rezé, le centre-bourg et les alentours de l'unité d'habitation sont plutôt considérés par les habitants comme des espaces sans beaucoup d'intérêt. Le quartier, essentiellement résidentiel, est d'ailleurs souvent assimilé à une « cité-dortoir ». Au contraire, à Ivry, le centre-ville est perçu par les habitants de Casanova comme un quartier vivant, animé, où les activités possibles ne manquent pas.

Une cité-dortoir

Si Rezé n'était qu'un petit bourg de campagne en 1955, en cinquante ans la ville s'est considérablement développée : elle est, aujourd'hui, équipée de services et de différentes infrastructures scolaires, sportives et culturelles. Cependant, pour les habitants de la Maison Radieuse, Rezé est restée dans l'ombre de Nantes et revêt toutes les caractéristiques de la banlieue. Cette banlieue, que Le Corbusier a condamnée pendant tant d'années, est l'antithèse du projet des unités d'habitation. Pour l'architecte de la Maison Radieuse, la banlieue se résume souvent à une agglomération de maisons mal construites, « sa laideur et sa tristesse

sont la honte de la ville qu'elle entoure »²⁵⁶. Les banlieues sont, selon Le Corbusier, « aménagées sans plan et sans liaison normale avec la ville »²⁵⁷, et sont de véritables erreurs urbanistiques.

L'enquête à la Maison Radieuse révèle que, pour 41% des ménages interrogés, le manque de petits commerces, de lieux de rencontre, d'équipements culturels ou de divertissements environnant le logement est source d'insatisfaction. Si on regarde qui sont ces habitants insatisfaits, il apparaît rapidement qu'il s'agit des plus jeunes résidents, installés depuis 6 ans ou moins dans l'immeuble. Les 41% d'habitants qui estiment que le quartier manque d'animation ont en moyenne 35,2 ans contre 46,0 ans de moyenne d'âge pour l'échantillon total. Le qualificatif « jeune » est donc relatif à la constitution de notre échantillon et à la composition sociale de l'immeuble, dont la population est vieillissante. Pour l'instant, quand nous parlerons des « jeunes habitants », nous désignerons les habitants de moins de 46 ans et/ou installés dans l'immeuble depuis moins de 6 ans. Il s'agit de jeunes ménages, en couple ou seul à part égale, sans enfant (à 64% contre 38% pour la totalité de notre échantillon) ou avec un ou deux enfants de moins de 10 ans. Ces jeunes ménages ont besoin de trouver en ville des lieux de sorties et de rencontres, car, pour ceux qui n'ont pas d'enfants, les réseaux de sociabilité se dirigent plutôt vers l'extérieur du foyer. Quant à ceux qui ont un ou deux jeunes enfants, ils disent être encore très attirés par Nantes et n'utiliser Rezé que pour s'y loger et pour les activités scolaires, éventuellement extrascolaires, des enfants.

« Je vais quand même souvent à Nantes, et puis je sors plutôt sur Nantes, et Rezé bah c'est plus le côté manger, dormir, et puis l'école pour ma fille, et ses activités à elle, elle fait de la danse à Rezé et puis la piscine elle va à Nantes. [...] Moi j'ai un rapport à la ville important, j'ai encore besoin justement d'être dans cette effervescence, de pouvoir sortir facilement... Là ici on est près de tout, mais je pense qu'il y aura un moment donné où je serai rassasiée de ça, j'aurai besoin de moins sortir et de m'éloigner, mais ça se fera, ça se fera, enfin j'ai l'impression que c'est une suite logique. » NINA (LC/PRO/NEO/30)

²⁵⁶ LE CORBUSIER. *La Charte d'Athènes*. Paris : Editions de Minuit, coll. « Points-Essais », 1957 (1943), p46.

²⁵⁷ *Ibid.*, p43.

Pour ces habitants-là, l'absence d'activités est cependant compensée par la qualité du cadre de vie et, parallèlement, par la proximité directe du centre-ville de Nantes. Sur la question du cadre de vie, on constate que les exigences reflètent en partie les différences existant entre les ménages situés en des points différents de leur cycle de vie. Avec l'arrivée des enfants, les jeunes parents sont plus soucieux de vivre dans un environnement de qualité, exempt des concentrations de populations, où les zones de nature sont plus présentes, etc. Mais pour ces jeunes ménages, l'accès rapide à un centre urbain reste une condition importante dans le choix du lieu de résidence. En effet, parmi les 41% d'habitants qui estiment que la ville de Rezé manque d'animation, les trois quarts déclarent être très attirés par Nantes et fréquenter régulièrement son centre-ville pour ses commerces, ses lieux de culture, de loisirs et de sorties. Dans ces conditions, vivre à Rezé est un bon compromis car cela permet de profiter à la fois du calme de la banlieue résidentielle et de l'effervescence du grand centre urbain. Selon une étude de l'INSEE²⁵⁸, les jeunes ménages s'installent plus souvent dans les grandes agglomérations urbaines : près de deux ménages sur trois dont la personne de référence a moins de 30 ans vivent dans des communes de plus de 100 000 habitants. À la Maison Radieuse, les ménages arrivés récemment dans l'immeuble, avec de jeunes enfants, ont effectivement fait le choix de vivre dans une grande agglomération, pour les facilités d'accès aux commerces, aux services, mais surtout aux spectacles et aux équipements culturels, qui plaident particulièrement en faveur de la vie urbaine.

Dans le même temps, plus de la moitié des habitants que nous avons rencontrés voient dans la situation urbaine de Rezé un certain nombre de désavantages. Ils expliquent que le bourg de Rezé, quartier de l'unité d'habitation, ne présente pas les caractéristiques auxquelles on peut s'attendre dans un petit centre-ville. Sont mis en cause le manque de petits commerces, l'absence de lieux de rencontre ou encore le plan de la commune. En effet, le bourg de Rezé n'est pas considéré comme un quartier central : on lui reproche sa situation géographique, qui le place au nord-ouest de la ville et non au cœur, mais surtout sa configuration physique qui ne laisse aucun espace d'interaction sociale (pas de commerces, pas de place, pas de rues piétonnes...etc.). Les habitants de la Maison Radieuse restent perplexes face à cette situation et pour qualifier le milieu urbain qui les entoure, les adjectifs « bizarre », « curieux », « excentré » ou même l'expression « no man's land » sont récurrents dans les entretiens.

²⁵⁸ INSEE Première, « Le cadre de vie, comment le perçoit-on ? », n°476, juillet 1996.

« On vit peu à Rezé. [...] Il faut dire que quand même la vie commerçante et la vie sociale au niveau de Rezé bourg c'est assez inexistant parce qu'en fait, il y a la structure même de la ville, il n'y a pas de place quoi, comme pour Saint-Paul à Rezé par exemple, et c'est assez, très très bizarre. [...] Donc c'est vrai que Rezé c'est une ville curieuse quoi, enfin c'est un bourg curieux. Ce n'est pas un bourg, comme peut l'être Bouguenais. » CLAUDE (LC/PRO/MED/51)

« Oui c'est vrai que ça fait excentré, ici ça fait excentré alors qu'on est en plein Rezé-bourg, mais ça fait pas bourg, à part la mairie et puis à côté y'a l'église, t'as une boulangerie... » CLAIRE (LC/HLM/NEO/35)

« C'est une commune bizarre Rezé, on appelle ça Rezé-centre et on est au nord-ouest de la ville parce que c'est le centre administratif, mais la ville de Rezé sinon c'est que du pavillon et y'a pas beaucoup de commerces finalement, vous vous apercevez que vous avez des grandes artères commerciales mais c'est une ville surtout où on habite... » ALEXANDRE (LC/HLM/NEO/35)

« De toute façon, c'est aussi la situation géographique. C'est étendu et il n'y a pas de réel centre. Après c'est des quartiers. Bon, Trentemoult s'est considérablement embourgeoisé, mais ça a toujours été un quartier agréable à vivre. Moi j'ai connu beaucoup de petits commerces avant qu'il n'y a plus maintenant mais bon ici moi j'ai l'impression d'être dans un no man's land, on est entre plusieurs quartiers. » ANGELE (LC/HLM/NEO/33)

Cette sensation de vivre dans un quartier désigné comme un centre-ville, sans en avoir les caractéristiques, est assez générale dans les entretiens, mais plus ou moins bien vécue en fonction des catégories d'habitants auxquelles on s'adresse. Les 41% d'habitants, qui déclarent être insatisfaits de la configuration et des équipements du quartier, vont jusqu'à assimiler Rezé toute entière à une ville-dortoir, où on habite mais où on ne développe pas de réseaux de sociabilité. 9% des habitants interrogés ne se sont pas exprimés sur leur préférence entre Rezé et Nantes. Les 50% restant se disent satisfaits de leur vie rezéenne, bien qu'ils admettent que leur quartier manque d'animations et de commerces. Il s'agit d'habitants plus âgés (49,1 ans de moyenne d'âge). 29% d'entre eux sont retraités veufs ou en couple, les autres sont majoritairement des couples avec deux enfants ou plus. Les personnes très

anciennes dans l'immeuble (installés depuis plus de 25 ans), ainsi que celles qui ont des membres de leur famille à Rezé, sont surreprésentées parmi ces habitants, qui semblent davantage repliés sur leur logement. Rezé leur offre donc la qualité de vie à laquelle ils aspirent, en relation à une sociabilité axée sur le foyer.

Les différences de sociabilités entre les deux catégories d'habitants que nous venons de déterminer corroborent les travaux de Michel Forse²⁵⁹, qui, définit deux modes de sociabilité : une « sociabilité interne », tournée vers le foyer, la famille et le voisinage ; et une « sociabilité externe », émancipée du foyer, davantage liée aux relations d'amitié ou de travail. Pour l'auteur, il existe deux facteurs principaux qui déterminent le type de sociabilité. Il s'agit de l'âge, sous l'influence du cycle de vie, et du milieu social d'origine. En vieillissant, la sociabilité se tourne plutôt vers le foyer, même si on remarque une diminution du niveau global de relations sociales avec l'âge. Du point de vue de la catégorisation sociale, on constate que plus les niveaux de diplômes et de revenus sont élevés, et plus la sociabilité est extérieure au foyer. Si nos données d'enquête nous ont effectivement permis de démontrer l'influence de l'âge et du cycle de vie – notamment avec la composition du foyer – sur les modes de sociabilités et donc sur les façons d'envisager la ville, il nous reste à observer comment l'appartenance sociale peut être déterminante.

Pour la première catégorie d'habitants, plus jeune et plus attirée vers le centre nantais, la proximité de la ville est appréciée mais ne fait pas vraiment l'objet d'une demande particulière. C'est plutôt la proximité des équipements qui est considérée comme un atout dans l'appréciation du lieu de résidence. D'ailleurs, tous les habitants de la Maison Radieuse que nous avons rencontrés s'accordent sur le fait que ce qui les lie à la ville de Nantes ce sont les commerces spécialisés, mais surtout les équipements culturels. 61,7% d'entre eux déclarent « sortir » sur Nantes.

« Je vais au cinéma à Nantes par exemple, je vais au musée à Nantes, euh je vais à Nantes quand j'ai besoin vraiment de quelque chose de très spécialisé, euh je ne sais pas quoi donner comme exemple... Si des chaussures par exemple parce que les chaussures de grandes surfaces ne me conviennent pas et y'a pas de marchand de chaussures à Rezé... » RACHEL (LC/PRO/PRIM/57)

²⁵⁹ Voir **FORSE, Michel**. « La sociabilité ». *Economie et statistiques*, n°132, 1981.

« C'est clair je vais beaucoup plus à Nantes, surtout pour les achats culturels [...] Les sorties je les fais plutôt sur Nantes, au niveau spectacles, au niveau théâtre, euh danse, je vais plutôt sur Nantes. [...] Nantes reste bah la ville phare quoi, bien qu'il y ait des grandes salles de spectacles aux alentours, mais moi je vais plutôt à Nantes voilà. » ALEXANDRE (LC/HLM/NEO/35)

« J'y vais pour les achats je ne sais pas... Tout ce qui est vestimentaire, la Fnac aussi, y'a un espace culturel à Leclerc là mais je vais quand même pas mal à la Fnac... Euh, le cinéma c'est Nantes aussi. [...] Ouais le cinéma, enfin tout ce qui est activités culturelles c'est sur Nantes ouais... » MARGOT (LC/HLM/NEO/35)

La question des équipements culturels est importante, il nous faut la regarder de plus près, car tous les habitants ne l'envisagent pas de la même façon. Selon ceux que nous avons appelés provisoirement « les plus jeunes habitants », Rezé est dépourvue d'équipements culturels ou de lieux pour sortir : pas de cinéma, pas de café, pas de spectacles... Pourtant, en y regardant de plus près, on se rend compte que la ville de Rezé est dotée de ce type de services. Le problème réside dans la distribution de ces derniers, qui sont dispersés sur l'ensemble de la commune, il n'existe pas de lieu central où tout serait regroupé.

« Ici pratiquement tout le monde, la plupart des gens quand ils sortent c'est sur Nantes, oui... Bah à Rezé y'a rien pour les jeunes, c'est ça le problème, y'a même pas... Si y'a un petit cinéma de quartier, mais y'a pas grand chose pour les jeunes, ça c'est un vrai problème. [...] Mais enfin oui y'a un manque sur Rezé et puis y'a pas de café... » PHILIPPE (LC/HLM/MED/40)

« Nantes j'y vais régulièrement pour aller au cinéma, oui, pour tout ce qui est sortie culturelle. Ah oui. Il n'y a rien à Rezé. Non, et puis même pour toutes les sorties, c'est à Nantes, quoi. [...] Il n'y a pas d'unité à Rezé, c'est pas top, hein. C'est pas très agréable comme lieu de vie, je trouve. Il n'y a pas de centre, il n'y a pas, je ne sais pas, je n'ai pas envie d'aller au café en bas, par exemple, alors que

c'est quelque chose que j'aimais bien faire avant, aller prendre un café au café d'en bas avant d'aller bosser. Là j'ai pas envie. » ANGELE (LC/HLM/NEO/33)

Les cafés et les restaurants se font effectivement rares dans le bourg de Rezé, ils sont plus nombreux dans le centre commercial « Atout Sud » situé à quelques centaines de mètres au sud du quartier. En ce qui concerne les spectacles, la Halle de la Trocardière, non loin de là, présente régulièrement des concerts. Mais encore une fois, les « plus jeunes » habitants de la Maison Radieuse ne sont pas satisfaits de ces équipements qu'ils considèrent liés à la consommation de masse. Cette fois l'âge et la composition familiale ne sont pas les seules variables explicatives : ces habitants, qui ont un discours critique sur les grands équipements commerciaux ou de loisirs, sont plus jeunes que les autres, mais sont surtout ceux qui sont les mieux dotés culturellement, c'est-à-dire qui ont des niveaux de diplômes les plus élevés mais pas seulement. Il peut également s'agir d'habitants qui travaillent dans le secteur social, éducatif ou artistique²⁶⁰, d'une façon plus générale qui détiennent une forme de culture liée à leur activité professionnelle ou à leur environnement social. La variable significative ici serait donc le « capital culturel » au sens où Pierre Bourdieu le définit, c'est-à-dire tout à la fois dans sa forme incorporée (qualifications intellectuelles acquises dans l'environnement social), objectivée (détention de biens culturels, tableaux, livres, musique, etc.) et institutionnalisée (niveau d'instruction ou de diplômes). Ici, le capital culturel apparaît comme un élément constitutif de l'identité. Ces habitants semblent vouloir se démarquer des pratiques et des normes sociales véhiculées par la culture de masse et échapper à l'uniformisation des valeurs, des aspirations et des goûts. C'est pourquoi ils rejettent les grands centres commerciaux ou équipements culturels du quartier. Un habitant explique par exemple qu'il ne veut pas utiliser la zone commerciale comme un « pôle social », un autre qu'il s'intéresse plus aux « petits artistes » qu'aux spectacles de la Trocardière.

« Moi j'ai l'impression que la vie sociale se passe en effet au centre commercial au Sud pour beaucoup de personnes. Donc comme nous on le fréquente comme tout le monde pour acheter nos courses, mais on ne fréquente pas en effet le centre social, pardon, le centre commercial comme un pôle social, quoi. » CLAUDE (LC/PRO/MED/51)

²⁶⁰ Les jeunes actifs de notre échantillon qui travaillent dans le secteur éducatif, social, ou artistique sont assez nombreux : sur 25 actifs interrogés, 5 ont des métiers liés à l'art, 4 sont animateurs ou éducateurs, 2 sont enseignants.

« J’essaie des fois d’être curieux de regarder ce qui se passe sur Rezé, mais à Rezé à la Trocardière, bon c’est des gros trucs, ça va être la Star Academy, moi ça m’intéresse pas, y’a eu Renaud y’a pas longtemps, mais moi je suis pas très grosses pointures, j’aime bien aller vers les petits artistes... » ALEXANDRE (LC/HLM/NEO/35)

Les habitants les plus anciens et les ménages les moins favorisés culturellement, eux, ne s’expriment pas sur les activités possibles dans le quartier. Leur silence traduit certainement une indifférence quant à cette question, soit parce qu’ils ne sont pas usagers des aménagements concernés, soit parce qu’ils en sont satisfaits.

Le seul équipement culturel rezéen qui fait l’unanimité auprès des habitants de la Maison Radieuse, c’est la médiathèque. L’Espace Diderot est situé à quelques centaines de mètres de l’unité d’habitation, face à l’arrêt de tram le plus proche. C’est un bâtiment récent construit par l’architecte italien Massimiliano Fuksas. Alors que de l’extérieur l’édifice est une boîte noire austère aux façades aveugles, à l’intérieur tout est transparence et jeux de lumière. Cette réalisation, comme l’Hôtel de ville, s’appuie sur la volonté municipale de valoriser le patrimoine architectural contemporain de la ville. Mais cette question n’apparaît pas dans les entretiens, les interviewés ne semblent pas porter d’attention particulière à l’architecture de leur médiathèque. Ils s’y intéressent en tant qu’usagers et sont heureux de pouvoir bénéficier d’un tel équipement culturel à proximité de leur lieu de résidence. Ici, c’est la proximité immédiate qui joue, nous y reviendrons quand nous aborderons la question des équipements et services de proximité.

« Je suis usager de la médiathèque de Rezé, elle n’est pas loin [...] mais j’y vais essentiellement pour internet, vous avez une heure pour consulter c’est quand même largement suffisant, vous faites ce que vous voulez en une heure et ça tourne bien, je trouve ça vraiment bien, et puis c’est pas loin... Ça, à ce niveau-là, culturellement, oui ça, c’est vraiment bien. » ALEXANDRE (LC/HLM/NEO/35)

Ainsi, le fait que la Maison Radieuse soit intégrée dans un quartier périphérique, quasi-exclusivement résidentiel, n'est pas bien estimé par les habitants les plus jeunes et les plus favorisés, très satellisés par le centre-ville nantais et ses nombreuses activités commerciales, culturelles ou de loisirs. Le modèle des centres anciens, animés par des lieux de vie divers et par l'agrégation des citadins, reste très présent dans l'esprit de ces habitants-là. L'opposition entre le grand centre urbain et la périphérie est récurrente dans leur discours. La réalisation de Le Corbusier à Rezé n'a donc pas eu d'effet sur l'attrait systématique de la périphérie vers le centre. Les mises en garde de l'architecte lui-même contre la banlieue comme « antichambre sordide des villes »²⁶¹ n'y ont rien changé. Evidemment, le projet urbanistique initial des « cités radieuses » n'a pas été respecté dans la réalisation de l'unité de Rezé, mais on peut penser que les théories sur le zonage l'ont, quant à elles, été. En effet, l'immeuble est intégré dans un quartier résidentiel exempt des problèmes de circulation ou de concentrations urbaines, mais également exempt des animations qui font la ville. Sur ce dernier aspect, c'est moins le projet de Le Corbusier, que la réalité physique et sociale de la ville de Rezé, qui est mis en cause. Car, c'est bien le manque d'espaces dédiés à la rencontre sociale et aux animations qui font la ville, qui amène les plus récents habitants à qualifier le quartier de la Maison Radieuse de « cité-dortoir » et à dire qu'ils sont davantage attirés par le centre-ville nantais. Parallèlement, ces mêmes habitants apprécient les avantages de l'éloignement de la grande ville, tout en pouvant bénéficier d'une proximité relative à ses services et équipements. Nous verrons plus loin que ce qui joue dans ce cas-là, c'est le cadre de vie et l'environnement naturel. Sur ce point, nous verrons que les théories de Le Corbusier sur le zonage semblent bien fonctionner.

Au vu de ces premiers résultats, nous pouvons dire qu'une catégorie d'habitants de la Maison Radieuse se distingue des autres quant à leur perception du quartier et de la ville. Il s'agit des habitants les plus jeunes (35 ans de moyenne d'âge), majoritairement sans enfant ou avec maximum deux jeunes enfants, installés dans l'immeuble depuis moins de six ans, dont les modes de sociabilité sont axés vers l'extérieur du foyer, et dont le capital culturel est plus élevé que la moyenne des habitants de notre échantillon. Nous continuerons pour l'instant à les dénommer les « jeunes » ou les habitants « récents ».

²⁶¹ **LE CORBUSIER.** *La Charte d'Athènes.* Paris : Editions de Minuit, coll. « Points-Essais », 1957 (1943), p46.

Voyons à présent comment le quartier du centre-ville d'Ivry est perçu par les résidents de l'immeuble Casanova, et si nous retrouvons le même type de différenciation qu'à la Maison Radieuse.

Un quartier animé

De la ville laborieuse de la fin du XIX^e siècle, à l'Ivry populaire de l'entre-deux-guerres, ou à la cité moderne que préfiguraient les années de la Reconstruction, le quartier du centre-ville d'Ivry a toujours été représenté comme un quartier animé. En atteste le récit de Fernand Leriche et Jacques Varin dans leur histoire d'Ivry : au travers des archives et des témoignages d'ivryens, les deux auteurs montrent que la ville toute entière, et bien entendu son quartier central, sont historiquement marqués par une vie collective intense et des animations de tout genre – fêtes populaires, mouvements associatifs, ou encore simples retrouvailles au café, etc. Dans le quartier du centre, dès les années 1920, « il y avait une douzaine de « buvettes » [...] Le café était un lieu de rencontres important, sinon quotidien. On y jouait aux cartes – surtout à la manille – aux fléchettes, au billard et des tournois s'y organisaient avec un enjeu. [...] Pour une population ouvrière, pauvre comme l'est alors celle d'Ivry, les loisirs sont limités par les moyens »²⁶². Il y a les fêtes paroissiales ou les fêtes de quartier, les théâtres ambulants, les cinémas (trois salles dès les années 1930), la piscine, les concerts, les bals, etc. « C'est que, à travers ces sociétés musicales, mais aussi sportives, culturelles ou d'entraide, de nombreux ivryens vont tout à la fois trouver des satisfactions personnelles et participer à la vie de leur cité »²⁶³.

La rénovation du centre-ville, dans les années 1970, a considérablement modifié la physionomie du quartier : du centre ancien, il ne reste plus guère que le bâtiment de la mairie et ses jardins ; les deux principaux axes, les rues Georges Gosnat et Danielle Casanova, jadis bordés de commerces, sont désormais longés de part et d'autre par les ensembles HLM réalisés par Jean Jean Renaudie et Renée Gailhoustet. Une partie des anciennes activités commerciales ont été réimplantées dans le centre commercial Jeanne Hachette ou en rez-de-chaussée des nouveaux bâtiments, mais beaucoup ont disparu. Pour autant, le quartier du

²⁶² LERICHE, Fernand. VARIN, Jacques. *Ivry-sur-Seine. Le souffle de l'histoire*. Paris : Ed. Messidor, 1984, p191.

²⁶³ *Ibid.*, p192.

centre-ville reste, dans les représentations de ses résidents, un quartier « vivant ». Quand nous avons interrogés les habitants de Casanova sur la vie de quartier, tous sans exception ont dit leur attachement au centre-ville pour sa convivialité et pour sa vie sociale intense.

« Moi je trouve qu'il y a une vie sociale importante dans le quartier, alors après on en fait ce qu'on en veut, y'a des gens qui vous diront qu'il ne se passe rien, moi je trouve qu'il y a une vie à Ivry pour bien la connaître et la connaître de l'intérieur, moi je trouve que c'est une ville qui en apparence à l'air ville de banlieue... Moi je vois des amis qui viennent nous voir et qui habitent Paris ou des banlieues un peu plus chics ils se disent : « Mais quelle horreur Ivry, comment tu peux faire pour habiter là ! », et puis quand je leur dis tout ce qu'on fait, tout ce qui s'organise, voilà les relations de voisinage, enfin plein de choses comme ça, ils sont quand même assez étonnés ! Et c'est une ville qui est assez attachante de l'intérieur quand on veut bien se donner un petit peu la peine. Alors le centre-ville je pense en particulier, il s'y passe beaucoup de choses. » AXELLE (JR/ILN/NEO/42)

Au travers des dires des locataires de Casanova sur la convivialité, sur la vie sociale et sur les activités du centre d'Ivry, on lit le rapport identitaire des habitants au quartier. Car, dans leur façon de parler du centre-ville, ce que ces derniers décrivent c'est bien une « unité de vie collective », avec ses histoires, ses normes, ses rapports et ses pratiques sociales spécifiques. Le fait de se reconnaître et de s'inscrire dans cette « unité de vie collective » participe à la construction des identités habitantes (« je suis ivryen »). De même, le fait de percevoir le centre-ville comme une entité propre contribue à la fabrication d'une figure du quartier (« le centre-ville d'Ivry est convivial »).

Dans les entretiens, quand on interroge les habitants de Casanova sur les raisons qui les amènent à penser que le centre-ville est un quartier animé, trois types d'activités sont évoqués pour rendre compte de cette convivialité : les activités commerciales, les activités associatives, les activités autour des enfants. Ce sont toujours les activités commerciales ou de services qui sont citées en premier. Le va-et-vient des habitants du tout Ivry, faisant leurs courses ou utilisant les services du quartier, l'agitation du centre-ville aux heures ouvrables, l'afflux général de population pendant la journée, donnent le sentiment aux habitants que nous avons interviewés de ne pas vivre dans une banale cité-dortoir de banlieue (à l'inverse des habitants de la Maison Radieuse, qui estiment que ce type d'animations manque à Rezé). De

plus, la présence des commerces, équipements et services permet de sortir à l'intérieur du quartier, pour faire ses courses, se rendre à la médiathèque, aller au cinéma, retrouver des amis au restaurant ou au café... Ce qui fait dire à une partie non négligeable des locataires de Casanova (1/3 de l'échantillon) qu'elles sortent très peu du centre d'Ivry et ne vont jamais à Paris. Nous verrons plus loin que cet usage quasi-exclusif du quartier a des conséquences sur les pratiques de consommation et les déplacements des habitants. Mais ce qui paraît le plus important aux yeux des résidents interrogés, c'est que les commerces du quartier permettent la rencontre sociale. Les primo-habitants²⁶⁴, nombreux dans l'immeuble et représentés à plus de 40% dans notre échantillon, insistent particulièrement sur cette dimension.

« Quand on est arrivé, Ivry c'était encore je dirais un gros village. Oui, un gros village. D'abord, sous l'aspect de la disposition des commerces. [...] Donc effectivement, à ce moment-là on sortait plus dans le quartier qu'on ne sort à l'heure actuelle, ça nous forçait à aller voir les uns et les autres. » GEORGES (JR/ILN/PRIM/68)

Ces habitants de la première heure, désormais tous retraités, se sont installés à Casanova au début des années 70, la plupart du temps en couple avec de jeunes enfants. La très grande homogénéité des familles, dans ces années-là, a permis que des relations de voisinage se tissent très rapidement. De même, tous les primo-habitants que nous avons rencontrés (à l'exception d'un couple) étaient originaires d'Ivry avant d'emménager à Casanova, c'est-à-dire qu'au moins un des deux conjoints avait sa famille à Ivry. Ce que nous voulons signifier, c'est que ces primo-habitants, qui sont restés dans l'immeuble, avaient, dans les années 70-80, un réseau de sociabilité important au sein du quartier et de la ville. Mais plus de 35 années sont passées, les enfants ont quitté le foyer, certains voisins ont déménagé, la retraite est arrivée, et peu à peu ces habitants ont vu leurs relations sociales s'amenuiser. C'est le fait d'âge qui joue ici. Cependant, quand on les interroge sur la vie de quartier, les primo-habitants ont tendance à dire que la rénovation du centre-ville a entraîné la disparition de certains commerçants, et par conséquent a participé au délitement de la vie sociale du quartier.

²⁶⁴ À Casanova, nous considérons comme primo-habitants, les locataires arrivés dans l'immeuble entre 1972 et 1977 et restés depuis (certains d'entre eux ont changé d'appartement plusieurs fois, d'autres sont dans le même depuis plus de 35 ans).

« Oh ! Moi j'habite le centre-ville d'Ivry depuis 1949, avant c'était que des immeubles anciens, mais il y avait quand même beaucoup de magasins. Ah oui, l'avenue Danielle Casanova elle était très vivante, très très vivante. [...] Après la rénovation tous les commerçants sont partis. [...] Je ne reconnais plus mon Ivry d'avant ! [...] Parce que c'est vrai que quand on faisait nos petits commerçants et tout ça, dans la rue on se disait tous bonjour ! Même qu'on ne se connaissait pas, qu'aujourd'hui on s'aperçoit que les gens bah vous êtes à côté ils vous ignorent hein. Et nous c'est ce qu'on ne veut pas ici à Casanova ! Nous on se dit toujours bonjour ! » LYNE (JR/ILN/PRIM/70)

On entend une certaine nostalgie dans le témoignage de cette habitante de longue date, qui ne peut aucunement traduire une réalité pour l'ensemble des locataires de Casanova. Il nous faut donc vérifier qui sont les habitants qui pensent que les liens sociaux se sont distendus dans le quartier du fait de la rénovation. Un tiers des habitants que nous avons interrogés ont déclaré que, bien que le centre-ville puisse être considéré comme un quartier animé, les échanges sociaux sont peu nombreux, voire de plus en plus rares. Parmi ces habitants, les trois quarts sont effectivement des primo-locataires, qui, plus jeunes, se sont investis dans les associations locales, notamment dans celle des habitants de Casanova dont ils restent adhérents aujourd'hui. Ces locataires-là regrettent les convivialités d'antan, liées à leur plus jeune âge comme nous l'avons avancé précédemment. L'ancienneté dans l'immeuble et l'âge pourraient donc jouer un rôle dans les représentations à l'égard du centre-ville. La distinction de ce groupe d'habitants renforce l'idée que la perception du quartier est avant tout identitaire. Les plus anciens habitants de Casanova ont du mal à se reconnaître dans un quartier qu'ils ont vu se transformer.

Rappelons que Casanova est un des premiers bâtiments livrés de la rénovation du centre-ville (1972). Les derniers bâtiments du projet sont achevés en 1987. Ce qui signifie que les primo-habitants de Casanova ont connu 25 ans de restructuration du centre-ville. C'est une autre raison pour dire que la rénovation a annihilé la vie de quartier. Ces habitants-là ont dû endurer plus de deux décennies de travaux et apprendre à vivre dans un quartier en perpétuel chantier.

« Pour la transformation du centre-ville tout a été rasé, et ils ont construit le centre Jeanne Hachette, alors ils l'ont construit en plusieurs étapes, deux je crois, ou trois, voilà donc c'est longtemps resté en chantier. [...] Ben après on s'habitue au

chantier, on s'habitue à tout en fait, donc on s'était habitué à ça. En plus, pendant longtemps y'a eu une espèce d'ouverture béante, parce qu'ils ont mis, je ne sais pas, au moins dix ans, et pendant toutes ces années ça a été un trou, y'avait une passerelle et puis plus rien... » AXELLE (JR/ILN/NEO/42)

L'histoire du centre d'Ivry est indéniablement liée à l'histoire du chantier de la rénovation. Ces vingt années de travaux sont comme une parenthèse dans la vie du quartier. Bien que les primo-habitants parlent souvent des « trous », spécifiques à la physionomie du centre-ville dans ces années-là, ils se souviennent avec émotion des initiatives et de l'énergie caractéristiques de l'époque à Ivry pour défendre des projets d'intérêt collectif.

« La rénovation, ça s'est fait naturellement. Et puis c'était très défendu au départ, c'était très novateur, mais c'était novateur partout hein, c'était une grande époque... Y'a eu Vittezz aussi qui a donné l'impulsion du théâtre, y'a eu vraiment des choses extraordinaires, donc tout ça, ça a fait partie de l'époque. Je crois que c'était énorme... Enfin Prévert venait dire des poèmes dans les structures de la ville... Et c'est sûr que tout ça a contribué à faire accepter les choses, c'était une période de changements extrêmement forts et du coup on a accepté le coup. Y'avait beaucoup d'échanges... Mais je pense que c'était la période soixante-huitarde aussi hein. Il faut quand même le dire ! » JEANNE (JR/ILN/PRIM/65)

Cette habitante le dit bien, le projet de la rénovation et les concepts novateurs de Jean Renaudie ont été portés par l'élan général des idées de 1968. L'idée essentielle de la rénovation était d'imaginer un quartier doté de logements confortables pour tous, d'un quartier culturellement ouvert sur l'extérieur, d'un quartier favorisant le lien social... Pour les primo-habitants, le projet a rempli ses ambitions sociales dans les premières années, mais s'est essoufflé ensuite. Ils ne sont pas les seuls à le penser : parmi les habitants qui tiennent des propos négatifs sur la vie sociale dans le quartier, nous avons dit que les trois quarts étaient des locataires de la première heure, mais le quart restant est constitué de jeunes locataires récemment installés dans l'immeuble, c'est-à-dire depuis les années 2000. Ce qui modère l'hypothèse du temps passé à Casanova et de l'âge comme seuls facteurs déterminants dans l'appréciation de la vie de quartier. Toutefois, nous n'observons pas de caractéristiques communes entre ces habitants anciens et ces tout jeunes locataires, qui nous permettraient de comprendre pourquoi, selon eux, les relations sociales font défaut aujourd'hui dans le

quartier. S'agit-il alors d'un problème social général ? Cette hypothèse corroborerait celle, présentée dans certains travaux de la sociologie urbaine, qui annonce l'affaiblissement de l'entité « quartier », en raison de l'accroissement spatial des agglomérations, de l'augmentation des mobilités citadines, de la diminution des relations de groupes proches, des mutations globales des modes de vie urbains.

Néanmoins, nos enquêtes à Ivry montrent, qu'aux habitants qui pensent que le quartier ne favorise pas les échanges sociaux, ou que ceux-ci ont périclité après la rénovation (soit un tiers de notre échantillon), s'opposent des locataires très satisfaits par la vie de quartier. En effet, deux tiers des habitants interviewés se disent convaincus par l'intensité de la vie sociale dans le centre-ville. Plus encore, ces derniers ont insisté sur leur attachement au quartier pour ses équipements culturels, ainsi que pour sa vie associative et la possibilité de s'engager dans des actions locales. Les activités associatives, qu'elles soient de loisirs, culturelles ou militantes, jouent un rôle primordial dans l'intérêt que portent ces habitants-là à leur quartier. Parmi ces habitants, 100% sont investis dans une ou des association(s) du quartier. Il peut s'agir d'associations sportives (clubs de sport), culturelles (théâtre, musique, arts plastiques), militantes ou politiques (syndicats, partis politiques, associations de défense des bâtiments du quartier, associations en faveur des sans-papiers, association pour le droit au logement, associations écologistes, etc.).

« À Ivry, on a quand même les avantages de Paris et on n'a pas les inconvénients de la vie hyper chère ! [...] Y'a le cinéma, y'a le théâtre, enfin y'a plein de choses dans Ivry même. Bon, c'est moins bien que du temps de Vittezy, mais il se passe encore quand même beaucoup de choses. Y'a le théâtre là, moi j'ai vu tous leurs spectacles, je les trouve très bien. C'est pareil là, le cinéma j'y vais systématiquement. Voilà, y'a une vie culturelle intéressante à Ivry, y'a la médiathèque il s'y passe plein de choses, y'a des concerts... Y'a la vie associative aussi, bon moi je fréquente beaucoup les associations du quartier, je vais à la gym aussi... Donc y'a plein de choses... Voilà moi l'essentiel de ma vie sociale est sur Ivry, oui, oui. » JEANNE (JR/ILN/PRIM/65)

« Moi je voulais me rapprocher du centre-ville parce que faisant beaucoup d'activités sur le centre-ville, entre le conservatoire, la médiathèque, le cinéma, beaucoup de choses se passent au centre-ville, il y a toutes les associations aussi.

[...] Ce qui m'importait c'était vraiment la proximité de toutes les activités je dirais culturelles qui sont proposées au centre-ville. Y'a les théâtres, nous avons deux théâtres... Bon voilà j'ai tout ça sous la main et c'est vraiment très très agréable. » ARMELLE (JR/ILN/NEO/51)

L'investissement dans les associations du quartier révèle, chez ces habitants, des sociabilités quasi-exclusivement tournées sur le quartier.

« Oui, en fin de compte je connais Ivry par cœur, en tant qu'ivryen, j'ai grandi à Ivry-Port, j'ai un peu des copains partout, je travaille à la mairie, je m'occupe de différentes associations sportives, j'ai le foot là-haut... Je connais plein de monde. » CHARLY (JR/ILN/MED/36)

Ainsi, ce qui caractérise ces habitants, c'est un réseau de sociabilité important dans le quartier. Mais surtout, on constate que 62,5% d'entre eux ont en commun d'appartenir à des milieux sociaux « cultivés », du fait de leur niveau d'instruction, de leur activité professionnelle, de leur investissement dans des actions locales, ou tout simplement de leur culture personnelle. Clairement, on compte, parmi ces habitants, des professions et catégories sociales (PCS) supérieures. La moitié d'entre eux est constituée de jeunes actifs avec des niveaux de qualification élevés (1/4 de cadres ou de professions intellectuelles supérieures, 1/4 d'employés ou de professions intermédiaires). La moitié restante est retraitée, mais les PCS d'origine sont plus mélangées (1/4 d'anciens employés, 1/8 d'anciens cadres et professions intellectuelles supérieures, 1/8 d'anciens ouvriers). Ce qui est intéressant, c'est que, quels que soient leurs PCS et/ou leurs niveaux de diplômes, ces habitants ont la particularité de posséder un capital culturel non négligeable et mesurable, notamment, dans leurs références culturelles, leur engagement militant et les actions qu'ils entreprennent dans diverses associations. Plus que les activités associatives, c'est toute la vie collective et l'engagement citoyen qui sont mis en avant par ces habitants pour caractériser leur quartier.

« On ne vient pas habiter à Ivry par hasard, il y a quand même quelque chose, c'est pas n'importe quelle ville ! » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

« J'accorde beaucoup d'importance à la vie de quartier, avant j'habitais à Belleville, la vie de quartier c'était pareil, là vraiment à Ivry je trouve qu'il y a une

grande vie citoyenne je dirais, alors à Belleville c'était sympathique aussi mais il y avait moins cet échange qu'on peut avoir ici, là on est convié à des réunions, que ce soit pour l'école, que ce soit pour la ville, que ce soit la médiathèque, que ce soit euh... Quand j'ai le temps j'y vais, c'est important et c'est intéressant en plus. » ELOISE (JR/ILN/MOY/40)

La tradition associative et militante est ancienne à Ivry. Dans toutes les archives, les témoignages ou les histoires de la ville, on en trouve des traces. Elle est évidemment liée à l'histoire sociale et politique de la commune, mais ce qui est intéressant c'est de voir qu'elle persiste aujourd'hui, malgré les mutations de la population ivryenne (tertiarisation, immigration) et l'affaiblissement des formes d'engagement collectif (politique, associatif, syndical). Dans nos entretiens, quand on aborde la question de la vie de quartier, les références aux activités associatives sont dix fois plus nombreuses que les évocations aux commerces ou aux activités en relation avec les enfants. Qu'est-ce qui rassemble ces habitants autour du monde associatif ivryen ? Probablement une certaine « culture » de l'engagement, dont sont exclus ceux qui ne trouvent pas le quartier convivial. Encore une fois, le capital culturel apparaît comme une variable déterminante.

Les activités qui concernent les enfants, quant à elles, réconcilient les locataires de Casanova, puisque la totalité des personnes interviewées, ayant un ou plusieurs enfant(s) au foyer, admet que ces activités sont généralement l'occasion de rencontrer les habitants du quartier, d'échanger, parfois de lier connaissance. Ainsi, la totalité des parents que nous avons rencontrés s'investissent dans les activités de leurs enfants par le biais des associations de parents d'élèves ou d'activités extrascolaires. C'est un autre moyen de se construire un réseau de sociabilité dans le quartier.

« C'est aussi appréciable parce qu'ils vont aux activités dans le quartier, ils y vont tout seuls à pieds. Mon fils va au conservatoire, ma fille fait du théâtre. Et puis ils vont chez les copains, chez les copines... Puis on a un réseau aussi, après ça dépend du mode de fonctionnement de chacun hein, c'est vrai que nous on est assez ouvert sur le quartier, moi je suis parent d'élève donc ça élargit pas mal aussi... J'étais présidente de la FCPE à Casanova, à Einstein... Puis on participe à diverses petites manifestations du quartier. C'est vrai qu'on n'est pas mal actifs »
AXELLE (JR/ILN/NEO/42)

« Parce qu’Ivry c’est une ville où on participe beaucoup à toutes les activités, enfin je veux dire que ce soit en Mairie, que ce soit à l’école... Je veux dire on peut discuter avec les gens et les gens du quartier bien sûr. [...] Et c’est vrai que dès qu’on a un enfant, on connaît tout le quartier quoi, et dans les mamans ou parents d’élèves il y a des gens qui sont là depuis plusieurs générations donc à force on finit par connaître tout le monde. » ELOISE (JR/ILN/MOY/40)

En outre, la proximité des écoles et des activités extrascolaires, la connaissance des autres parents, sont autant de facteurs qui rendent le quartier sécurisant pour les enfants, ou plutôt pour les parents qui n’hésitent pas à laisser leurs enfants arpenter seuls les rues avoisinantes. Les sociabilités qui se créent autour des enfants, la très grande liberté de ces derniers et les nombreuses activités possibles pour eux dans le centre-ville, rendent la vie de quartier très attractive pour les jeunes parents de l’immeuble Casanova²⁶⁵.

Ainsi, on distingue deux groupes parmi les habitants que nous avons interrogés à Casanova. Le premier, essentiellement constitué de primo-habitants, estime que le lien social s’est dégradé dans le quartier. Pour eux, c’est le fait d’âge et la nostalgie d’une époque passée qui joue. Le second groupe, numériquement plus important (2/3 de l’échantillon), est très satisfait de la vie sociale dans le centre-ville, qu’ils considèrent comme un quartier animé. La variable d’âge n’intervient pas dans leur perception du quartier. En revanche, ce qui les caractérise, c’est un capital culturel élevé et un investissement militant fort, notamment dans les associations locales. Rappelons qu’à la Maison Radieuse, la catégorie d’habitants qui se distingue des autres, concernant le rapport au quartier, est constituée de ceux que nous avons appelés les « jeunes » ou « récents » habitants. Il s’agit de ménages trentenaires, culturellement favorisés et dont le mode de sociabilité est tourné vers l’extérieur du foyer.

Deux résultats importants ressortent donc de l’analyse de la perception sociale des quartiers à la Maison Radieuse et à Casanova. *Primo*, l’attachement au quartier est lié aux sociabilités potentielles ou effectives au sein du quartier. À Rezé, les jeunes habitants ne trouvent pas le centre-ville attractif parce qu’il ne permet pas de développer des relations sociales. À Ivry, au contraire, les habitants, qui affectionnent le centre-ville, sont très investis dans les réseaux de

²⁶⁵ Nous reviendrons plus précisément sur la question des équipements pour les enfants dans le paragraphe 4.3 sur les proximités.

sociabilité locaux. *Secundo*, le capital culturel est une variable déterminante dans l'appréciation du quartier. Dans nos entretiens la catégorie d'habitants, dont le capital culturel est élevé, forme un groupe identifiable par son discours sur la vie sociale, les équipements culturels, les activités associatives du quartier, etc. *Tertio*, et par conséquent, la perception sociale des quartiers et les usages qui en découlent sont fortement liés avec les processus de construction identitaire. À la Maison Radieuse et à Casanova, le groupe des « jeunes habitants », culturellement favorisé, s'attache à se constituer une identité résidentielle congruente avec leur identité sociale. C'est pourquoi, à Rezé, ils évitent de fréquenter les espaces urbains qu'ils associent à la culture de masse et préfèrent le centre-ville nantais ; c'est aussi pourquoi, à Ivry, ils tentent de perpétuer la tradition militante de la ville en s'investissant dans des actions locales.

Au travers de cette question identitaire, ce qu'on interroge ici, c'est aussi l'urbanité, c'est-à-dire le caractère de ce qui fait une ville, et de qui fait que les habitants se reconnaissent ou pas dans un « morceau de ville ». Malgré d'apparentes similitudes – petits centres-villes en première couronne d'une grande agglomération urbaine, prédominance de bâtiments à vocation résidentielle, centre administratif, centre commercial, etc. –, le quartier de la Maison Radieuse à Rezé et celui de l'immeuble Casanova à Ivry s'opposent dans les représentations des habitants rencontrés. Alors que le bourg de Rezé est plutôt considéré comme une « cité-dortoir », comme une « banlieue », le centre-ville ivryen est plutôt perçu comme un quartier animé, comme une entité urbaine propre. L'analyse du discours des habitants nous amènent à penser que ce qui différencie les deux quartiers dans leurs représentations, c'est l'implantation des « espaces de sociabilité », qu'ils soient matérialisés (commerces, équipements culturels, etc.), ou pas (associations, activités de loisirs, etc.). À Rezé, ces lieux de l'interaction sociale sont dispersés ou regroupés dans de très grandes structures commerciales ou culturelles, il n'existe pas de véritable centre où sortir boire un verre, manger au restaurant, écouter un concert, participer à des activités... Au contraire, à Ivry, le centre-ville concentre cafés, restaurants, boutiques en tout genre, théâtre, cinéma, aménagements pour les enfants... Cette différence met en question la conception même des villes. Néanmoins, on ne peut pas conclure ici sur la validité des modèles urbains proposés par Le Corbusier et Jean Renaudie, et ce, pour deux raisons. D'abord, parce que les architectes n'ont pas totalement maîtrisé la production des espaces urbains environnant leurs bâtiments et encore moins celle de la ville toute entière, ce que signifie que la réalité physique des quartiers « écrase » les intentions contenues dans leurs projets. Ensuite, parce que, si l'architecture peut encourager les

interactions sociales, en intégrant aux ensembles d'habitations des espaces propices aux sociabilités, elle ne peut pour autant agir sur la composition sociale des quartiers et donc sur les formes de différenciation des pratiques et des représentations. Par exemple ici, on voit que l'influence du capital culturel transcende le modèle urbain choisi.

4.2.2 Des images négatives

Si les représentations des habitants quant à leur quartier diffèrent d'une situation étudiée à l'autre et d'une catégorie d'habitants à l'autre, on note néanmoins une constante dans la façon de se représenter les grands ensembles d'habitat social. À la Maison Radieuse, comme à Casanova, les habitants diffusent assez largement un discours négatif sur ce qu'il est désormais commun d'appeler « les banlieues », « les cités », ou même simplement « les quartiers ». Ce discours, c'est celui dominant, diffusé dans l'ensemble social, notamment par les médias, qui consiste à décrire les quartiers HLM comme des lieux soumis à de grandes difficultés sociales. Ces difficultés – qu'elles soient réelles ou pas – sont toujours associées aux mêmes facteurs : d'abord, ce sont les formes architecturales et la morphologie urbaine (massivité et uniformité des bâtiments, monotonie du béton, imbrication des logements, absence de distinction entre espaces privés et publics, promiscuité, etc.) qui sont rendues responsables des problèmes ; ensuite, ce sont les phénomènes de « violences urbaines » (vandalisme, petite délinquance, déviances juvéniles, etc.) qui sont condamnés ; enfin, c'est la précarité des habitants (taux de chômage élevé, difficultés économiques, monoparentalité, etc.) qui est mise en cause.

« Dans son acception française, le vocable « banlieue » véhicule donc nombre de stéréotypes et de représentations schématiques le dotant de la sorte du statut de véritable catégorie de pensée et de désignation. Celle-ci exprime une insuffisance globale, à la fois handicapante pour la vie quotidienne et symboliquement stigmatisante, qui à ce titre serait explicative du mal-être des habitants »²⁶⁶. Si les habitants que nous avons rencontrés à la Maison Radieuse et à Casanova sont eux-mêmes empreints des images négatives communément répandues sur la

²⁶⁶ BAUDIN, Gérard. GENESTIER, Philippe. (dir.) *Banlieues à problèmes. La construction d'un problème social et d'un thème d'action publique*. Paris : La Documentation française, 2002, p9.

« banlieue », il s'agit de comprendre en quoi de telles représentations peuvent agir sur la perception de leur propre quartier, voire de leur immeuble.

Les stigmates du béton et des tours d'habitation

Pour le sens commun, les deux ensembles de logements observés présentent toutes les caractéristiques des formes attribuées au stéréotype des HLM. Immeuble de grande hauteur et béton brut sont, dans l'imaginaire collectif, les caractéristiques spatiales de l'habitat social. Ainsi, de l'extérieur, l'immeuble de Le Corbusier ou les bâtiments du centre-ville d'Ivry sont généralement mal estimés, car leur aspect renvoie aux images négatives des cités de logements sociaux, de la banlieue... Près de 90% des habitants que nous avons interrogés ont affirmé que les personnes extérieures aux immeubles dépréciaient fortement, voire méprisaient, la valeur esthétique des bâtiments considérés.

« Et puis même quand on en parle aux gens, y'a souvent des gens de l'extérieur qui trouvent que c'est moche... » IRENE (JR/ILN/PRIM/63)

« Moi j'ai des copains qui sont super délicats et qui me disent : « Ah ! T'as acheté dans cette vérole ?! » Qu'est-ce que j'ai entendu aussi ? « La verrue rezéenne ! » Mais c'est vrai que c'est une espèce de protubérance au milieu du quartier. [...] Oui, c'est vrai que moi, je pense, j'entends plus des trucs négatifs comme : « Mais comment tu peux habiter là dedans ? C'est moche ! Mais c'est du béton, c'est pas fini ! » Tu vois ? J'ai entendu plein de trucs comme ça. » CELIA (LC/PRO/NEO/28)

C'est surtout pour l'immeuble de Le Corbusier que les critiques semblent les plus acerbes. Evidemment, l'unité d'habitation est le modèle emblématique de la construction en hauteur. La référence au « bloc de béton » est quasi-constante dans le discours des interviewés.

« Ce **bloc de béton**, vu de loin, il y a un tas de gens qui ont un *a priori* négatif, de toute façon avant d'entrer. » ANGELE (LC/HLM/NEO/33)

« C'est pas que les rezéens ont une image négative, je n'en sais rien, mais souvent ils perçoivent ça au loin comme un **bloc de béton**. Ils n'essayent pas d'aller au delà. Ce que je pense c'est que la plupart des rezéens ne connaissent pas la Maison Radieuse. » THOMAS (LC/PRO/NEO/26)

« Mais l'immeuble n'est pas très beau, je trouve, de l'extérieur ça fait un peu... C'est un peu **bétonné** ! » MARGOT (LC/HLM/NEO/35)

« Je me souviens quand je voyais, tu sais, la grande photo : « Venez visiter la Maison Radieuse », je me disais : « Ils se foutent de la gueule du monde, Maison Radieuse ! », **moi je trouvais ça glauque de l'extérieur !** » CLAIRE (LC/HLM/NEO/35)

« Moi, là où j'ai le plus de mal c'est en bas, les pilotis et le ciment partout, j'ai vraiment du mal. **Le béton en bas, c'est pas rien quoi. Je trouve que c'est quand même assez agressif.** » CELIA (LC/PRO/NEO/28)

À la Maison Radieuse, certains résidents dénigrent, eux-mêmes, la plastique de l'immeuble. 56% des habitants de notre échantillon nous ont avoué ne pas apprécier l'aspect extérieur du bâtiment de Le Corbusier. Il faut noter que parmi ces habitants, les locataires sont légèrement surreprésentés. On peut penser que ce sont les locataires qui souffrent le plus de l'image négative de l'immeuble, car, contrairement aux propriétaires, ils subissent une situation résidentielle qu'ils n'ont pas nécessairement désirée. Effectivement, dans notre échantillon, seulement un quart des locataires disent avoir décidé de s'installer à la Maison Radieuse de manière définitive, ou du moins prolongée. Les autres sont là de façon transitoire et/ou parce qu'ils n'ont pas eu le choix dans l'attribution HLM. Pour ces derniers, l'image des tours d'habitations et du béton brut est mal vécue car elle renvoie à tous les « stigmates » des quartiers d'habitat social, qu'ils souhaiteraient promptement quitter.

« Quand je dis que j'habite au Corbusier, on me dit : « Ah ! Cet énorme bloc-là, plein de couleurs ! ». Le mot qu'on entend le plus souvent, c'est « blockhaus » ou « bloc de béton ». Ça arrive très souvent parce que c'est vrai que d'extérieur, c'est quand même assez particulier, hein. Le style gigantesque, en béton, on ne peut pas le rater. D'ailleurs, quand je dis où j'habite, il y a peu de gens qui ne connaissent

pas. Par contre, c'est un petit peu l'inconnu. **C'est un gros truc de béton. Ça fait cité !** » ISABELLE (LC/HLM/MED/28)

Le témoignage de cette locataire, qui désire quitter la Maison Radieuse pour acquérir un pavillon dans l'agglomération nantaise, montre à quel point l'aspect extérieur du bâtiment de Le Corbusier joue sur le ressenti des habitants vis-à-vis de leur logement. Pour cette locataire, le fait que le sens commun associe l'immeuble à un « bloc de béton » dévalorise son propre espace de résidence. Quand elle déclare : « ça fait cité », elle renvoie bien à l'image négative généralement accolée aux quartiers d'habitat social, qui, dans son cas, renforce une situation d'habitat mal vécue, ou en tout cas qu'elle aimerait voir changer.

À l'inverse, d'autres habitants de la Maison Radieuse, deux fois moins nombreux dans notre échantillon (26%)²⁶⁷, nous ont dit aimer la silhouette de l'immeuble. Toutefois, à la lecture des deux premiers extraits d'entretien, on comprend que c'est à l'usage qu'on apprend à estimer les formes et les couleurs de la tour géante.

« Je pense que l'avis des gens c'est trop souvent le rejet à cause de la masse de béton. Et moi je dois dire que de loin elle ne me plaît pas du tout la silhouette du Corbusier. De loin ! Je dis que pour l'apprécier il faut vraiment l'approcher. Et qu'au niveau de l'architecture du bâtiment, il y a des conditions à réunir, il faut une certaine lumière. Par exemple, pour mettre en valeur la polychromie des façades, le jeu, aussi ombres et lumières sous les pilotis, ce sont des choses qui sont sensibles avec un certain éclairage. » CAROLE (LC/PRO/PRIM/63)

« Moi je m'y suis faite [*à l'allure générale de l'immeuble*], mais disons qu'à partir du premier étage, tout ce qui est au-dessus, moi je trouve, les fenêtres, tout ça, les couleurs, moi je trouve tout ça hyper beau, quoi. [...] Un soir, au coucher du soleil, j'étais dans le parc, là-bas, c'était une autre vision encore du Corbu et je me suis dit : « Waouh ! On dirait un paquebot ! ». On dirait un paquebot, c'est vrai ! Cette espèce de truc immense, on a l'impression qu'il va avancer. » CELIA (LC/PRO/NEO/28)

²⁶⁷ 56% des habitants interrogés disent ne pas aimer l'aspect extérieur de l'immeuble, 26% disent l'apprécier, les 18% restant ne se sont pas exprimés clairement sur cette question.

« J’avais entendu mes parents dire : « c’est des cages à lapin, comment ils font pour vivre là dedans ! », donc bon on est marqué aussi par ça, et puis quand je l’ai visité j’avais déjà eu cette sensation agréable de rentrer dans quelque chose qui est doux à l’intérieur quoi, et en plus maintenant même j’aime l’extérieur ! » NINA (LC/PRO/NEO/30)

« J’aime beaucoup ce bâtiment si tu veux parce que le béton, les pilotis et tout, j’ai beaucoup regardé les myriades de reflets de l’eau de l’étang sur les pilotis, et puis je suis assez rêveuse. [...] C’est un bâtiment chaleureux quoiqu’on en dise, parce que c’est vrai que le béton ça fait un peu dur et tout, mais j’adore les couleurs, alors je te raconte pas quand il y a du soleil comme ça, le soir à 7h, je me régale devant parce que je regarde la façade, c’est une merveille ! J’adore voir les couchers de soleil du bâtiment, c’est magnifique ! » MAGUY (LC/HLM/PRIM/47)

Ces habitants constituent une catégorie à part dans notre échantillon, car contrairement à la majorité des interviewés, ils reconnaissent des qualités esthétiques à l’apparence extérieure du bâtiment, ils apprécient le béton, la variation des couleurs des loggias, les pilotis... Ce que ces habitants ont en commun, c’est le temps passé dans l’immeuble. On ne trouve effectivement, parmi eux, que de très récents habitants (moins de 6 ans dans l’immeuble) ou de très anciens (plus de 25 ans dans l’immeuble). Les statuts d’occupation sont mélangés, les origines sociales aussi. Il s’agit de femmes à 100%, le plus souvent vivant seules (à 78%, contre 60% de femmes seules dans notre échantillon). Ces habitantes ont la particularité d’être là par choix. Les plus anciennes sont arrivées à la Maison Radieuse des années 50 aux années 70, sans avoir de connaissances préalables du bâtiment ou du travail de Le Corbusier. Elles ont été convaincues par l’architecture, ont développé des relations sociales au sein de l’immeuble et s’y sont installées durablement. Les plus jeunes, quant à elles, ont emménagé dans les années 2000. Elles sont venues délibérément à la Maison Radieuse, parce qu’elles connaissaient le bâtiment, la renommée de son architecte ou son statut de Monument Historique. Puisque ces habitantes ont porté leur choix de résidence sur cet immeuble, plutôt qu’un autre, on comprend qu’elles en apprécient toutes les caractéristiques, y compris la physionomie extérieure et le béton qui rebutent les autres habitants. Pour ces habitantes-là, les images négatives, véhiculées par l’ensemble social sur les tours d’habitations et les quartiers

HLM, sont sans doute compensées par d'autres aspects positifs de la vie dans l'unité d'habitation, qu'il nous faudra considérer au fil de notre analyse.

Ce qui joue ici, c'est donc les conditions d'entrée, mais surtout de permanence, dans les logements. Selon qu'il s'agit d'une situation souhaitée ou subie, les connotations négatives liées aux ensembles d'habitat social sont plus ou moins bien perçues. Nous venons de montrer qu'il est possible sur cette question de distinguer un groupe d'habitantes, arrivées à la Maison Radieuse, depuis plus de 25 ans ou moins de 6 ans. Qu'en est-il alors des autres habitants, ceux arrivés depuis plus de 6 ans et moins de 25 ans, c'est-à-dire dans les années 80-90 ? Si la variable de la date d'emménagement est déterminante, ces habitants-là doivent constituer un groupe identifiable. D'abord, nous constatons que les habitants, qui ont emménagé depuis plus de 6 ans et moins de 25 ans, sont les moins nombreux dans notre échantillon, parce que ce sont eux qui ont été les plus récalcitrants à accepter d'être interviewés. Ils représentent 20,6% de notre échantillon (contre 32,4% d'habitants de plus de 25 ans et 47% d'habitants de moins de 6 ans). La quasi-totalité d'entre eux (à l'exception d'un habitant) jugent, en effet, négativement l'aspect extérieur de l'immeuble. Il s'agit à 71% de locataires HLM, qui ne souhaitent pas rester dans l'immeuble et qui déclarent s'y être installés par contrainte.

Ainsi, à la Maison Radieuse, quand on aborde la question de l'esthétique du bâtiment et des images qui lui sont associées, deux catégories d'habitants se dégagent : ceux que nous appellerons pour l'instant « les primo et néo-habitants », arrivés dans les années 50 à 70 et depuis les années 2000 ; et, par opposition, les « médio-habitants », installés dans l'immeuble depuis les années 80-90.

À Casanova, les locataires ne parlent pas en termes négatifs de l'aspect extérieur de leur immeuble. Il faut dire que le bâtiment a été repeint en blanc, contrairement aux autres ensembles de logements du quartier qui ont gardé leur aspect béton brut. Dans les représentations des habitants, ce coup de peinture suffit à faire la différence. C'est donc bien le béton brut, comme pour l'immeuble de Le Corbusier, qui est mis en cause. La récurrence des adjectifs « sale », « lugubre », « triste », « gris », etc., dans le discours des habitants à propos du béton, confirme que l'utilisation de ce matériau dans la conception de l'habitat est très mal acceptée socialement. Pour les usagers du centre-ville d'Ivry, la blancheur de l'immeuble Casanova et la verdure des terrasses tranchent avec la grisaille du béton, parfois vieillissant, des autres bâtiments.

« Le problème du béton c'est que ça vieilli mal quoi. Ils ont essayé de le peindre vous avez vu là en face sur la place Voltaire, un espèce de rouge sanguinolent, c'est horrible ! Bon, ici ça a été repeint en blanc, c'est pas trop moche. Mais dans le quartier, c'est vrai qu'avec la pluie ou le mauvais temps, ça devient noir quoi, ce qui donne cet aspect triste. Quand le temps est triste, c'est lugubre. Les extérieurs sont lugubres, on peut dire ça comme ça. Quand on arrive dans Ivry, je pense que les gens doivent être un peu choqués par tout ce béton. C'est massif et heureusement qu'il y a les terrasses et que ça déborde un peu. Y a du vert quand même qui déborde un peu de partout, parce que ça ne doit pas être terrible l'entrée quand on rentre comme ça dans le béton. » ARMELLE (JR/ILN/NEO/51)

« La passerelle entre Voltaire et Jeanne Hachette, allez-y voir, rien que monter la rampe c'est un grand moment, parce que c'est des espaces qui n'ont jamais été commercialisés et du coup c'est que du béton, des parpaings, et puis des jeunes qui squattent, donc du coup ça fait un peu zone. » EVA (JR/ILN/NEO/36)

Encore une fois, au travers des images négatives liées au béton, se lit la crainte d'être mal jugé par les personnes extérieures au quartier, d'être associé aux stéréotypes de la banlieue. À Casanova, comme à la Maison Radieuse, il existe, dans le discours des habitants, une superposition de la dimension esthétique des bâtiments et de la vocation sociale des logements, comme s'il y avait une confusion entre le type architectural et le statut d'occupation. Cette confusion renvoie au lieu commun très généralisé dans notre société, qui est de dire « c'est un HLM » pour dire en fait « c'est une tour d'habitation ». Les réactions des locataires de Casanova quant à l'aspect des édifices du quartier confirment ce que nous avons déjà remarqué à Rezé. Les habitants craignent que leur espace de vie soit identifiable, dans l'imaginaire collectif, à un espace socialement dévalorisé. D'autant plus, que dans les deux cas, les immeubles étudiés sont considérés comme faisant partie intégrante d'ensembles HLM : à Rezé, l'unité d'habitation est toute proche de l'ensemble de logements sociaux du Château ; à Ivry, c'est tout le centre-ville qui est constitué de bâtiments de l'OPHLM.

« Là c'est Rezé-bourg mais je trouve que ça fait plus... Bah y'a le Château à côté, tu sais, je trouve que ça fait plus cité... » CLAIRE (LC/HLM/NEO/35)

« Autour, les gens ont plutôt une image négative quand ils ne connaissent pas. [...] C'est le béton, en fait ils comparent le béton comme les cités autour de Paris. »
GERMAINE (LC/PRO/PRIM/67)

« Donc, moi je suis nantais donc forcément la Maison Radieuse est connue dans la région, avec une certaine mauvaise réputation, dans l'ensemble de l'esprit nantais. Enfin c'est ce que je ressens. Le Corbusier, donc, de par son aspect esthétique extérieur, n'a pas une bonne réputation. » CLAUDE (LC/PRO/MED/51)

Les faits-divers tragiques, qui ont eu lieu à la Maison Radieuse, entérinent l'image négative de l'unité d'habitation.

« Bah c'est la banlieue, à Nantes quand ils parlent du Corbusier ils appellent ça la maison des fous, parce qu'il y a eu beaucoup de suicides, les gens venaient se suicider, y'en a eu deux le même jour l'an dernier, et depuis que je suis là y'en a eu au moins cinq ou six... Et ça, ça fait drôle parce que pour les gosses bonjour l'image hein, parce qu'ils en parlent eux à l'école vous voyez... » PHILIPPE (LC/HLM/MED/40)

« C'est un bâtiment que j'ai toujours trouvé effrayant, au niveau du hall et du vent qu'il y a tout le temps, en permanence en bas. Et puis aussi des suicides, parce qu'il y a ça qui est quand même bien imprégné. Les gens qui se jettent du Corbusier, depuis que je suis petite il y en a eu quand même pas mal, hein. Enfin moi j'ai connu personnellement la sœur d'une amie de mes parents qui était venue au Corbusier pour se suicider, qui n'était pas du Corbusier en plus. Donc ça reste aussi des trucs, là, pas très positifs quoi. Et donc moi les premiers mois où j'ai habité ici, on est arrivé l'été mais on a réellement emménagé en septembre, au mois de novembre il y a quand même eu deux personnes à se jeter, quoi. Donc moi je n'étais pas dans un état psychologique super top ! Et c'est vrai que je suis sortie une fois et j'ai vu un amas et je me suis dit : « oh non, j'espère que ce n'est pas ce que je pense », et quand j'ai vu les pompiers rappliquer dans les dix secondes je me suis dit : « oh, non, c'est pas possible, je ne peux pas vivre ici ! ». » ANGELE (LC/HLM/NEO/33)

« Maintenant ici c'est quand même réputé en disant qu'il y a autant de personnes qui se suicident au Corbusier que sur le pont de Cheviré ! » TANIA (LC/HLM/MED/25)

Nous n'avons pas pu vérifier l'exactitude des dires des habitants concernant les suicides survenus à la Maison Radieuse. Cependant, c'est une thématique qui revient régulièrement dans les conversations au cours de nos observations ou dans les entretiens quand on aborde la question de l'image de l'immeuble, de la façon dont il est perçu dans la ville. Près d'un entretien sur cinq à la Maison Radieuse raconte de façon détaillée les épisodes de suicides. Ce sont évidemment des faits marquants pour les habitants, mais cette insistance à les évoquer est sans doute le signe d'une souffrance, celle d'être associé à un bâtiment socialement mal jugé.

Dans l'imaginaire collectif, les cités de logements sociaux sont associées à des formes architecturales, ou même à des matériaux de construction, qui, par analogie, sont eux-mêmes identifiés à des situations sociales. Tout se passe comme si la coïncidence momentanée de populations défavorisées (problèmes économiques, chômage, échec scolaire, délinquance, assignation à résidence, etc.) et d'un type architectural spécifique autorisait l'identification d'un groupe social en difficultés à l'architecture des grands ensembles. Cet amalgame a pour conséquence d'attribuer aux tours d'habitation, au béton, et dans le même temps à leurs habitants, tous les stigmates de la misère sociale. Au travers de leurs critiques de l'aspect extérieur de l'immeuble, leurs références au « béton » ou aux « cités », ce que les habitants de la Maison Radieuse et de Casanova expriment, c'est bien la stigmatisation qui se reporte sur les quartiers d'habitat social. Erving Goffman définit la stigmatisation comme un désaccord entre l'identité sociale d'un individu, correspondant à son « moi projeté » sur les autres, et l'identité individuelle, c'est-à-dire sa singularité biographique²⁶⁸. Dans les deux immeubles considérés, on observe un hiatus entre « l'identité sociale » et « l'identité individuelle » des habitants, qui se matérialise par un décalage entre extérieur et intérieur des bâtiments, les stéréotypes renvoyant moins à l'organisation interne des logements, qu'à l'aspect extérieur ou à l'environnement des immeubles. Ainsi, les habitants doivent endurer des représentations

²⁶⁸ Voir **GOFFMAN, Erving**, *Stigmates. Les usages sociaux des handicaps*. Paris : Editions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1975.

sociales négatives, qui dévalorisent leur espace de résidence et par conséquent leur identité propre.

Mal-être, sentiment d'insécurité et pratiques d'évitement

La stigmatisation qui se reporte sur les ensembles d'habitat social influence non seulement l'image que les habitants se font de leur immeuble, mais encore leurs pratiques de l'espace urbain. Lors de nos enquêtes, nous avons pu constater que les habitants éprouvent un mal-être, une gêne, qui peut aller jusqu'à se transformer en sentiment d'insécurité, dans certains espaces de l'immeuble, du quartier ou de la ville. Cet embarras, difficile à exprimer, mais bien réel puisqu'il concerne les trois quarts des personnes que nous avons interrogées à la Maison Radieuse et à Casanova, se révèle, dans les entretiens, au travers des dires sur la malpropreté, les actes de vandalisme, les rassemblements de jeunes, les intrusions de personnes extérieures aux immeubles, etc. Là encore, les stigmates visibles, les empreintes laissés sur l'espace (salissures, tags, vitres cassées, etc.) semblent matérialiser des problèmes sociaux. Dans les représentations des habitants, ces faits sont associés aux quartiers dits « sensibles » et participent à la dévalorisation de leur cadre de vie.

On sait que ces phénomènes ne sont pas spécifiques aux deux ensembles de logements étudiés : selon les chiffres du recensement de la population en 1999, un ménage urbain sur cinq a constaté des actes de vandalisme dans son quartier en 1999 (atteintes aux biens publics et parties communes d'immeubles). La détérioration des équipements environnant le logement est source d'insatisfaction et génère souvent un sentiment d'insécurité. Ce sont les ménages les plus pauvres qui souffrent le plus de la dégradation de leur cadre de vie. « À la question « Au cours des deux dernières années, est-il arrivé dans votre quartier que des équipements collectifs aient été détruits ou détériorés volontairement ? », 26% des ménages pauvres urbains répondent « oui souvent » alors qu'ils ne sont que 16% parmi les autres ménages. Dans les unités urbaines petites et moyennes, la proportion de ménages pauvres souvent confrontés au vandalisme est deux fois plus élevée que celle des autres ménages. Dans les grandes unités urbaines où le vandalisme est plus fréquent, environ 20% des ménages n'appartenant pas au premier décile de revenu constatent souvent des actes de vandalisme dans leur quartier contre plus de 30 % pour les ménages pauvres avec un pic à 34% dans l'unité urbaine de Paris. [...] Les disparités entre les ménages pauvres et les autres sur la

question des actes de vandalisme résultent plus du type de quartier et du statut d'occupation du logement que du fait même d'être pauvre. Dans les quartiers classés en Zone Urbaine Sensible (ZUS), 47 % des ménages déclarent que des actes de destruction volontaires se produisent souvent tandis que hors ZUS, cette proportion n'est plus que de 13%. Par ailleurs, 38% des ménages habitant en cité ou en grand ensemble et 34% des locataires en HLM font la même déclaration, alors qu'à l'inverse propriétaires et habitants d'une zone pavillonnaire sont trois à quatre fois moins fréquemment confrontés au vandalisme »²⁶⁹.

À la Maison Radieuse, comme à Casanova, le lien est parfois rapidement fait entre la vocation sociale des immeubles et les petites « incivilités » auxquelles ils sont confrontés. Cependant, le sujet reste délicat à aborder : si on rappelle régulièrement que les parties communes des bâtiments ou les biens publics du quartier sont détériorés, on désigne rarement les auteurs de ces dégradations. Il semblerait que les habitants ne puissent se laisser aller à des jugements trop hâtifs, craignant d'être eux-mêmes jugés en retour comme résidents de ces ensembles d'habitat social. On préfère alors remettre en cause l'incivisme général :

« Il faudrait peut-être commencer par se sentir civique soi-même ! [...] Mais ça fait partie de l'égoïsme ambiant. C'est jamais de la faute de personne, mais personne ne fait jamais attention, quoi. Et puis c'est forcément le chien de tout le monde qui pisse dans l'ascenseur ! » ANGELE (LC/HLM/NEO/33)

« Là on retombe vers les problèmes sociaux. Les tags, par exemple, et bien ça, si c'est pas un problème de l'office, c'est pas un problème de la mairie, c'est pas un problème de la préfecture, c'est pas un problème du président de la république, c'est un problème de citoyenneté quoi ! » GEORGES (JR/ILN/PRIM/68)

« Après c'est des questions de personnes, enfin je veux dire que c'est aux gens de faire en sorte que ça reste propre, malheureusement c'est pas toujours le cas ! » ELOISE (JR/ILN/MOY/40)

À la Maison Radieuse, les problèmes se posent surtout dans les espaces collectifs de l'immeuble. La cohabitation d'un millier de personnes dans une tour de 18 étages, dont

²⁶⁹ RIZK, Cyril. « Le cadre de vie des ménages les plus pauvres ». *INSEE Première*, n°926, octobre 2003.

l'entrée est libre, remet bien souvent en cause les règles de vie à respecter dans les espaces à partager. À Casanova, l'accès aux bâtiments est protégé par des digicodes et le nombre d'habitants est bien plus restreint, les problèmes de dégradations des parties communes sont donc peu présents.

« On ne peut pas dire qu'on est dans une cité où il y a des gros soucis, ou qu'on a la police tout le temps, ou quoique ce soit... » LYNE (JR/ILN/PRIM/70)

Dans les deux ensembles de logements considérés, c'est surtout sur les équipements du quartier ou les ensembles de logements alentours que se reportent les craintes des habitants. À la Maison Radieuse, par exemple, l'image de la cité HLM voisine, le Château, classée ZUS, est parfois mise à mal. Une personne sur six a insisté, lors des entretiens, sur le fait qu'il s'agissait d'un « quartier malfamé », d'une « zone à problème ».

« C'est vrai qu'au Château de Rezé il y a une réputation qui est donnée, que le Château de Rezé c'est un quartier qui est malfamé et tout ça ! [...] Mais dans toutes les cités c'est vrai qu'il y a des gros problèmes, mais c'est sûr que si les jeunes sont encadrés, si on leur fait faire des choses, et on ne les laisse pas faire des conneries, je veux dire... Bon il y a toujours des petits branleurs, des petits durs qui créent cette image-là ! C'est pour ça qu'au Château il y a une mauvaise image, et ici c'est pareil, bien que cette image-là soit un petit peu moins donnée. » TANIA (LC/HLM/MED/25)

« Ce n'est pas un endroit à problème ici, et pourtant on habite à côté du Château de Rezé, où là il y a ..., c'est une zone à problème, ici on n'a pas trop de répercussions, il y a eu un moment, quand j'ai emménagé, c'était assez chaud, et on avait souvent des vitres brisées, mais là depuis un peu plus d'an an c'est calme. » LINO (LC/HLM/NEO/27)

Par ailleurs, on préfère, bien souvent, attribuer les détériorations des parties communes de l'immeuble à des individus étrangers à l'immeuble. Dans ce cas, les jeunes du Château sont assez rapidement visés.

« Il y a de la petite délinquance, des choses comme ça, mais qui ne sont pas propres à l'immeuble, parce que des fois on a des jeunes de la cité HLM du Château. [...] Des fois on a des amitiés avec ici, parce qu'entre mauvais garçons on s'entend bien, donc c'est ici qu'ils viennent fumer, chercher le chaud quand il fait froid puisque c'est ouvert aux quatre vents, parce que souvent maintenant dans les autres cités HLM il y a des interphones ou des choses comme ça. »
ALEXANDRE (LC/HLM/NEO/35)

« J'ai plein de mes collègues qui habitent dans le coin, et c'est vrai qu'on m'en a toujours parlé en négatif, oui. Et je trouve ça ridicule parce que, souvent, quand il y a des dégradations ou quoi que ce soit, souvent ce sont les gamins du Château qui viennent ici, plutôt que ce soit les nôtres qui fassent des bêtises. »
VIVIANE (LC/PRO/PRIM/62)

À Ivry, près de 90% des personnes interrogées nous ont expliqué que ce sont les bâtiments de Jeanne Hachette qui bénéficient le plus d'une image négative dans le centre-ville. Pour les locataires de Casanova, le centre commercial reflète tous les problèmes sociaux du quartier. Précisons que l'ensemble Jeanne Hachette est le plus dégradé des bâtiments de la rénovation : les fers rouillés ressortent du béton corrodé et sali ; les menuiseries des fenêtres sont usées ; les terrasses publiques et les cheminements enchevêtrés sont parfois laissés à l'abandon. Mais surtout, beaucoup de magasins du centre commercial ont fermé, laissant certains espaces en déshérence.

Nos observations nous permettent de dire que Jeanne Hachette est, aujourd'hui, un lieu de passage à la sortie du métro. Le petit supermarché Champion est le seul commerce à véritablement attirer du monde ; les autres boutiques vivent. Cet abandon est propice à la réappropriation de l'espace par des groupes d'individus que les habitants de Casanova n'aiment pas croiser. Les recoins spécifiques à l'architecture de Jean Renaudie sont opportuns pour les pratiques qui nécessitent d'être cachées : consommation d'alcool, de drogues, ou petits trafics en tout genre. Nos observations ne nous ont pas permis de vérifier les deux derniers types d'usages, mais ils nous ont été rapportés à plusieurs reprises dans les entretiens. Impossible de dire ici s'il s'agit d'un fantasme de la part de nos interviewés – qui participerait alors à la relégation de ce lieu – ou si les faits sont bel et bien avérés. Quoiqu'il en soit, on comprend que, dans les représentations des habitants, le centre Jeanne Hachette est porteur de

tous les maux dont souffrent les quartiers dits « sensibles ». 58% des habitants interrogés tiennent des propos négatifs sur la propreté, l'entretien et surtout la fréquentation de Jeanne Hachette.

« Il y a des gens qui squattent et des gens qui fument. Je ne sais pas, vous êtes allée au centre commercial ? Vous avez monté les escalators, au niveau des escalators quand vous arrivez sur l'esplanade, vous avez un magasin d'optique et devant le magasin, un jour où j'y étais, je dis au vendeur: « Qu'est-ce qu'ils font ces deux-là ? », il me dit : « Pfft! Ils fument. Ils sont là tout le temps, ils nous engueulent ». Donc si vous voulez il y a des faits connus, mais il n'y a pas de sanctions vis-à-vis de ces faits connus quoi. C'est un des problèmes sociaux actuels. » GEORGES (JR/ILN/PRIM/68)

« Ah bah maintenant ça craint carrément Jeanne Hachette ! Non, non, ça craint vraiment, parce que moi de temps en temps j'y vais le vendredi soir, on va bouffer chez le chinois qui est sur la passerelle, et quand on sort il y a une vingtaine de mecs ivres morts, mais ivres morts, tendance violents quand même, et j'ai des copains qui ont acheté un appartements et ils n'en peuvent plus hein, ils n'en peuvent plus, les mecs les agressent et tout ça, enfin verbalement quoi, c'est hyper chaud de rentrer dans le truc ! La journée ça va à peu près, non mais le soir à partir de 20h, je ne sais pas si c'est les mêmes que ceux qu'on voit traîner la journée, mais ils sont bien murgés, ça fait des bandes. Et quelque part je me disais, il y a un commerce africain qui reste ouvert jusqu'à deux heures du matin, heureusement qu'ils sont là, parce que ce serait un vrai coupe-gorge le truc ! » EVA (JR/ILN/NEO/36)

Une des conséquences de cette dégradation spatiale et sociale de Jeanne Hachette, c'est qu'une partie des habitants que nous avons rencontrés disent esquiver volontairement le centre commercial.

« C'est très dégradé puis ça n'a pas... Enfin je ne sais pas si vous vous êtes promenée à l'intérieur du centre, c'est glauque, enfin moi je n'y mets jamais les pieds ! » AXELLE (JR/ILN/NEO/42)

Cette pratique d'évitement concerne un quart des individus de notre échantillon. Il s'agit des plus jeunes locataires, ceux que nous avons appelés les « néo-habitants », c'est-à-dire ceux arrivés depuis moins de six ans dans l'immeuble, en couple avec de très jeunes enfants. Ils ont des niveaux de diplômes élevés et ont emménagé à Casanova volontairement, parce qu'ils en ont une connaissance antérieure, qu'ils s'intéressent aux questions d'architecture et qu'ils reconnaissent une singularité à l'immeuble. Il y a là une contradiction entre le discours de ces habitants – qui magnifient l'architecture en présence et ses aspirations sociales, qui prônent un habitat de qualité pour tous, et qui se présentent comme défenseurs des conceptions de Jean Renaudie – et leurs pratiques, parfois d'évitement ou de relégation, qui vont à l'encontre du projet social de l'architecte. À la Maison Radieuse, on retrouve le même paradoxe : ce sont les habitants les plus attachés au projet architectural, qui ont tendance à exacerber les problèmes sociaux présents dans l'immeuble ou le quartier. Pour ces habitants-là, le choix de s'installer à Casanova ou à la Maison Radieuse traduit la volonté d'habiter autrement, de vivre dans un bâtiment d'architecture, dans un immeuble d'exception. C'est une façon de valoriser son espace de vie, de promouvoir son rang social. Dans ces conditions, on comprend que les habitants qui se sentent le plus valorisés, soient également ceux qui souffrent le plus de la stigmatisation. Ce qui se joue ici c'est bien la crainte d'un déclassement social. C'est sans doute pourquoi ces mêmes habitants s'engouffrent dans les logiques distinctives de protection et de patrimonialisation des projets de Le Corbusier et de Jean Renaudie.

4.2.3 Contre la stigmatisation, le patrimoine architectural

L'analyse de nos enquêtes à la Maison Radieuse sur les images sociales liées au bâtiment, nous a permis d'observer deux catégories d'habitants, qui se distinguent par les valeurs esthétiques qu'ils accordent à l'unité d'habitation. Il s'agit des « primo et néo-habitants », respectivement restés par choix dans l'immeuble depuis plus de 25 ans, et volontairement installés à la Maison Radieuse depuis moins de six ans. Nous avons identifié à Casanova cette même catégorie de « néo-habitants », que le capital culturel, ou du moins un intérêt certain pour l'architecture, a conduit à emménager dans le bâtiment de Jean Renaudie. Nous avons vu que ces habitants-là ne veulent pas s'identifier ou être identifiés à l'image des HLM. Tout se

passé comme si les jugements négatifs les empêchaient de jouir du plaisir d'habiter un immeuble d'exception.

Nous retrouvons ces deux groupes d'habitants, aussi bien à la Maison Radieuse qu'à Casanova, quand il s'agit de mettre en avant l'originalité des bâtiments, leur esthétique, leurs formes et leurs volumes inhabituels.

« Alors, les avantages, c'est chaud, je me sens bien dedans. C'est Le Corbusier qui l'a fait et ce n'est pas rien, dans le sens où moi je suis assez fière d'habiter dans un immeuble Le Corbusier. Quand on me demande où j'habite, je suis super fière de dire que je suis à la Maison Radieuse. Mais vraiment ! Déjà c'est beau comme nom. À chaque fois que je dis mon adresse, les gens sourient. Les gens font : « Ah bon ? C'est vraiment votre adresse la Maison Radieuse ? ». Oui, oui, c'est mon adresse ! » CELIA (LC/PRO/NEO/28)

« Du point de vue esthétique, moi je suis quand même très sensible au béton, aux couleurs, aux lignes, pour moi c'est très agréable. Toutes les matières, le bois, la façade extérieure... » ANGELE (LC/HLM/NEO/33)

« En tant que Rezéen, j'avais beaucoup entendu parler de cet immeuble, j'en connaissais l'intérieur. Et j'aimais beaucoup l'extérieur, j'étais intéressé. Je connais des Rezéens qui ont beau connaître mais qui n'aiment pas du tout, hein. Mais moi j'aimais bien, je trouvais que dans la ville Rezéenne il y avait un endroit stratégique autour du Corbusier. » THOMAS (LC/PRO/NEO/26)

« Mais moi je les trouve beau quand même extérieurement les bâtiments de Jean Renaudie. J'aime bien. J'ai fait quelques photos des fois, que je trouve assez belles, de ces arêtes là, des pointes... C'est franchement beau ! » IRENE (JR/ILN/PRIM/63)

Pour eux, le caractère unique des immeubles, leur reconnaissance dans le monde de l'architecture, voire leur patrimonialisation, sont autant de caractéristiques qui permettent de satisfaire au besoin de se démarquer des stéréotypes. En réaction à la stigmatisation des ensembles de logements sociaux, vivre dans un bâtiment d'architecture, pour ne pas dire

« habiter une architecture », apparaît ici comme un contre-modèle, qui casse la connotation négative et préservent ses habitants de l'assimilation aux quartiers dits « sensibles ».

À la Maison Radieuse, dont les façades et le toit-terrasse sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1965, la dernière décennie a été fortement marquée par des logiques patrimoniales, qui inscrivent l'immeuble et ses habitants dans des perspectives socialement valorisées et valorisantes. Cette mise en valeur du bâtiment se traduit par différents événements. La Maison Radieuse ouvre, par exemple, ses portes une fois par an aux visiteurs pour les journées du patrimoine. En moyenne, ce sont 500 curieux qui viennent découvrir l'édifice. Le reste de l'année, des visites sont organisées deux fois par semaine par la mairie de Rezé. Au programme : découverte du hall, des rues intérieures, de l'appartement témoin, du toit-terrasse, etc. Les visiteurs sont de tous horizons : touristes, groupes scolaires, étudiants, érudits, férus d'architecture ou simples curieux, etc. Mais tous ne passent pas par les circuits officiels pour visiter l'immeuble et il n'est pas rare d'apercevoir des badauds déambuler dans les espaces collectifs ou prendre des photographies. Pour les habitants, la présence de ces individus ne pose pas de problème. Contrairement aux intrusions évoquées plus haut, les visiteurs sont reconnus comme « des gens bien »²⁷⁰. Les plus anciens résidents sont habitués à voir défiler les curieux et ne s'en étonnent plus. Quant aux plus jeunes arrivants, propriétaires et locataires confondus, ils sont amusés de rencontrer les visiteurs et de leur faire partager leurs connaissances du lieu et leur expérience d'habitants. Pour d'autres, c'est aussi une façon de valoriser leur logement ou de convaincre de l'originalité tant architecturale que sociale de l'unité, trop souvent considérée comme un simple bloc de béton. Pour tous, c'est la fierté d'habiter dans un bâtiment, dont la notoriété est largement répandue.

« Tu vois plein d'étudiants, des étudiants d'archi, des beaux-arts. Moi je trouve que ça draine une population, moi que j'aime bien et que je fréquente en plus. Tu vois, moi hier soir, j'étais encore à un vernissage où il y avait des archi et je connais un des mecs, quand il a su que j'habitais au Corbu, il est architecte et tout de suite il a dit : « Ah ! Je pourrais venir voir ton appart ? » Tu vois, les gens sont curieux et ça, c'est vachement bien, quoi. [...] Pendant les journées du patrimoine, tu vois il y a même des familles qui viennent visiter et je trouve ça vachement

²⁷⁰ Une habitante, locataire HLM, témoigne : « Les gens qui viennent visiter sont des gens bien. » (MAGUY (LC/HLM/PRIM/47)).

bien. Je trouve que les gens sont de plus en plus curieux, ils sont de plus en plus intéressés par l'architecture. Et quand je vois la queue en bas et que je sors de l'ascenseur et qu'ils me disent : « Attention, c'est un ascenseur réservé pour les gens qui habitent ici ! », je suis super fière ! » CELIA (LC/PRO/NEO/28)

« Je trouve ça marrant, moi, de sortir de chez soi et puis de voir plein de touristes, surtout aux beaux jours, de voir les écoles d'architectes qui viennent prendre le bâtiment en photo, de voir qu'il y a des visites dans le hall d'accueil, non il y a une vie quand même, moi je trouve ça intéressant. D'habitude dans un logement, on ne voit pas ça. Et puis à chaque fois que je donne mon adresse c'est connu quoi. Tout le monde connaît, à chaque fois en fait ça amène à une discussion. C'est ça qui est marrant parce que je donnerai une autre adresse, un autre immeuble équivalent, il n'y aurait pas de réponse, alors que là ... » LINO (LC/HLM/NEO/27)

« Et bien, je sais que, moi, je fais beaucoup de voyages et en général, dans les voyages, on vous demande où vous habitez : « J'habite Rezé », personne ne connaît. « J'habite Nantes », OK, mais presque à chaque fois je dis que j'habite Le Corbusier. Rezé, personne ne connaît. Tandis qu'on dit Le Corbusier à Nantes, tout le monde connaît. En principe, il y a au moins une personne dans le truc à qui ça fait tilt. » VIVIANE (LC/PRO/PRIM/62)

Ces extraits d'entretien montrent bien que la renommée de la Maison Radieuse dans les milieux sociaux favorisés (« Les archi »), le caractère inhabituel de l'intérêt porté au bâtiment (« D'habitude dans un logement, on ne voit pas ça »), et tout simplement le nom de Le Corbusier (« J'habite Le Corbusier » plutôt que « J'habite Rezé »), contribuent à valoriser l'adresse de ces habitants, qui savent mettre en avant la singularité de l'immeuble dans lequel ils vivent pour se distinguer socialement.

À Casanova, la question d'un éventuel classement au titre des Monuments Historiques n'est pas vraiment d'actualité, bien qu'elle soit sous-jacente à tous les débats concernant la réhabilitation des bâtiments du centre-ville. Selon nos enquêtes auprès d'informateurs locaux et d'après les différentes archives que nous avons pu consulter, les positions des acteurs investis sur cette question ne sont pas tout à fait claires : quelques experts, autrefois engagés dans la rénovation du centre-ville, militent en faveur de la protection de ces bâtiments, tandis

que la majorité des ivryens a du mal à comprendre pourquoi des logements sociaux, qui ont parfois souffert de l'usure du temps, suscitent un tel engouement. Par ailleurs, la municipalité d'Ivry, contrairement à la ville de Rezé, ne semble pas vouloir jouer la carte de la patrimonialisation. L'ensemble de la rénovation du centre-ville d'Ivry a été le théâtre de vives controverses et reste aujourd'hui encore un sujet polémique, révélateur des dissensions politiques concernant l'aménagement du centre-ville. Quant à l'OPHLM, sa position est confuse : il est fier de son patrimoine mais paraît effrayé par le coût que pourrait engendrer la contrainte d'entretien exigée par un éventuel classement. Le hiatus entre la réception locale et nationale des bâtiments de Jean Renaudie à Ivry, entre sa consécration dans le monde de l'architecture et la réalité de son expérience, est déroutant²⁷¹. Tout semble se jouer à Ivry comme si « habitat social » ne pouvait rimer avec « patrimoine architectural ». D'ailleurs, quand on aborde la question de la patrimonialisation de l'immeuble dans les entretiens, les réponses sont embarrassées, les habitants ne sont pas au courant ou mal informés.

« Mais pour faire des rénovations, c'est des batailles terribles parce que le fils de l'architecte ne veut pas [*Serge Jean Renaudie*], Nina Schuch [*Collaboratrice de l'agence Jean Renaudie, dernière compagne de Jean Jean Renaudie*] ne veut pas, personne ne veut, et puis il faut des tas d'autorisations puisque c'est des bâtiments classés ou je ne sais pas quoi...

- *Mais non les bâtiments ne sont pas classés.*

Ils ne sont pas classés ? Pourtant on nous fait toujours croire que c'est plus ou moins classé. OK, OK. Et Jeanne Hachette n'est pas classé non plus ? [...] Oui sur cette histoire de classement, on n'est pas vraiment au courant, non, non parce que de temps en temps on dit: « On ne peut pas toucher à ça à cause du classement ! »...

- *Mais qui vous dit ça ?*

Ben je ne sais pas si c'est l'office ou si c'est Nina, je pense que ça doit être les architectes qui disent ça. » IRENE (JR/ILN/PRIM/63)

Néanmoins, les « primo et néo-habitants », fervents de l'architecture de Jean Renaudie, s'investissent dans les associations de défense de l'œuvre de l'architecte à Ivry et/ou sont prêts à « se battre » pour sauver ce qu'ils considèrent comme leur patrimoine architectural.

²⁷¹ Voir **MOIROUX, Françoise.** « La rénovation du centre d'Ivry-sur-Seine ». *AMC*, n°154, septembre 2005, p92-98.

« Moi effectivement j'ai fait partie, et je fais encore partie parce que le problème n'est pas réglé, du comité de défense de Jeanne Hachette, c'est-à-dire ne pas laisser faire n'importe quoi. [...] Le comité de défense de Jeanne Hachette a démarré parce qu'un jour j'apprends avec un certain nombre de gens, qu'on a commencé des consultations d'architectes pour réfléchir à la rénovation matérielle du centre. N'ont pas été convoqués Madame Gailhoustet, le reste de l'équipe de Jean Jean Renaudie, c'est-à-dire sa dernière compagne Nina Schuch, son fils. Renée Gailhoustet et Raymonde Lалуque [*Directrice de l'OPHLM pendant la rénovation du centre-ville*] n'ont pas été consultées non plus. Donc on a fait partir une pétition, qui a fait le tour d'Ivry, on a envoyé des documents absolument partout, y compris à l'étranger. » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

« Quand vous entendez les discours de certains élus que je ne nommerai pas, s'ils pouvaient raser effectivement pour mettre du Bouygues, ils seraient contents. Donc il y a des résistances parce que [...] il y a les descendants de Jean Renaudie qui sont quand même là, et puis des habitants, et puis des fervents défenseurs je veux dire. Moi c'est vrai, je me battrais en tout cas pour défendre Casanova, voilà je ne laisserai pas faire ce qui s'est passé à Villetaneuse ou à Givors. » AXELLE (JR/ILN/NEO/42)

Bien que Casanova ne fasse pas l'objet d'un classement au titre des Monuments Historiques, il n'est pas rare que des étudiants, des architectes ou de simples amateurs d'architecture, viennent voir le bâtiment, le prennent en photographie. Dans les premières années, des journées portes ouvertes ont été organisées pour faire connaître de l'intérieur l'immeuble aux ivryens circonspects ; dans les années plus récentes, c'est à l'occasion des journées du patrimoine que Casanova a plusieurs fois ouvert ses portes aux visiteurs. Les locataires, qui se sont investis dans ces actions et qui nous l'ont raconté dans les entretiens, disent en filigrane leur volonté de lutter contre les images négatives généralement répandues à l'égard de l'immeuble.

« On a été très sollicité au début, c'était vraiment visité par tous les étudiants, notamment des étudiants en architecture. On avait une journée portes ouvertes aussi, mais ça c'était les locataires qui l'avaient faite, c'était pas l'office, **pour**

expliquer aux gens que justement c'était pas des ghettos, qu'on y vivait très bien. Ça avait été fait dans cet esprit-là. [...] Et puis après, on l'a ouvert plusieurs années de suite pour les journées du patrimoine. Si, ça a été très très visité, c'est sûr. » JEANNE (JR/ILN/PRIM/65)

« On a fait des portes ouvertes, on a démontré qu'il n'y avait pas de soucis, qu'on était très bien au contraire, que les perspectives étaient différentes d'un logement normal et puis que l'on pouvait y loger les meubles. Voilà ça a été un peu démystifié. » GEORGES (JR/ILN/PRIM/68)

À Casanova, comme à la Maison Radieuse, pour les « primo et néo-habitants », le fait d'habiter dans un bâtiment qui suscite une telle curiosité, que des visiteurs viennent explorer comme on explore un musée, est éminemment valorisant.

« Les étoiles de Jean Renaudie ça a été quelque chose quand même d'extraordinaire au niveau architecture. Il y avait effectivement beaucoup d'étudiants qui venaient. Bon à l'époque où Jean Renaudie vivait encore, il y avait beaucoup de groupes qui venaient visiter. Et ça se fait encore, c'est-à-dire quand on a fêté les trente ans, il y a eu un film qui avait été fait, par rapport à ce que Jean Renaudie disait etc. Il y a eu effectivement encore à ce moment-là des choses de faites, on a un petit peu ressorti tout ça, pour remettre un petit peu en mémoire tout ce qui avait pu marquer à l'époque de la création. » GEORGES (JR/ILN/PRIM/68)

« Je suis fière d'avoir un bâtiment Monument Historique, et puis en même temps qui reste simple et où on peut vivre et faire des choses simples... » MAGUY (LC/HLM/PRIM/47)

« Bah moi je suis prof d'histoire, alors prof d'histoire et j'habite dans un monument historique, ça fait toujours rire mes collègues ! Non, moi je trouve que c'est bien, d'abord on a toujours plaisir à rencontrer les visiteurs, et puis surtout plaisir à les convaincre. [...] Et donc c'est vrai que moi je sais que j'ai toujours beaucoup de plaisir à leur faire visiter, y compris, bon ça m'arrive de rencontrer

des gens dans la rue et de faire visiter mon propre appartement, parce que j'ai envie de leur montrer que bon la notoriété de Le Corbusier elle est justifiée ! [...] C'est aussi une habitude, je crois qu'on a eu toujours l'habitude aussi de voir des gens dans l'immeuble circuler, bon tout type de personnes, des scolaires, des architectes, des étrangers... Et puis moi je crois que ça nous fait plaisir aussi, ça nous fait plaisir parce qu'on partage ! » RACHEL (LC/PRO/PRIM/57)

Aussi, au-delà du classement des édifices comme Monuments Historiques, c'est tout le projet social qu'ils contiennent qui est reconnu et que ces habitants souhaitent pérenniser. On notera par exemple, à la Maison Radieuse, le combat mené sans relâche pour éviter l'abandon des équipements collectifs pensés par Le Corbusier. Lorsque ces équipements ont été menacés de disparition, souvent pour des raisons de rentabilité, les habitants les plus convaincus n'ont pas hésité à s'engager pour les préserver. En témoigne la lutte acharnée qu'ils ont menée en 2002 contre la fermeture de l'agence postale (on reviendra sur cette question plus loin). De la même façon, à Ivry, les habitants de Casanova les plus soucieux de préserver l'œuvre de Jean Renaudie, se sont mobilisés à plusieurs reprises pour protéger le bâtiment d'éventuels travaux de l'OPHLM peu respectueux du bâtiment.

« Mais l'OPHLM on sent bien que voilà quoi, les terrasses, ça leur pose énormément de problèmes, donc ouais les terrasses s'ils pouvaient les bétonner ils les bétonneraient, hein franchement ! [...] Mais c'est des batailles tout le temps, mais si on avait laissé faire on nous aurait déjà changé les portes d'en bas par des portes en PVC, si ça s'est pas fait c'est parce que nous nous y sommes opposés. C'est pareil quand il va falloir changer les huisseries, c'est pareil on exige que ce soit du bois, mais l'OPHLM veut mettre du PVC, ça dénature, enfin ça dénature complètement ! » AXELLE (JR/ILN/NEO/42)

Au travers des logiques patrimoniales, la réactivation des principes architecturaux par les habitants eux-mêmes met à jour un phénomène récent dans les deux ensembles de logements : celui de la valorisation de leur espace de vie par les habitants eux-mêmes. Mais ce qui nous paraît le plus intéressant ici, c'est que, pour les habitants, la patrimonialisation des œuvres de Le Corbusier ou de Jean Renaudie a permis ou pourrait permettre que soit reconnu, parallèlement à l'objet architectural, le projet social contenu dans les bâtiments. C'est en son nom que se constitue aujourd'hui l'identité habitante des deux catégories de population que

nous avons mises en évidence. C'est en son nom que ces habitants-là se battent, à Rezé pour préserver les services et équipements de l'unité d'habitation.

« Il n'y a plus de commerces dans le hall. C'est un peu triste maintenant et puis ça vide aussi un peu le projet de Le Corbusier parce que Le Corbusier c'est pas que de l'architecture, c'est un programme social aussi, et bon y'a l'école mais il y a aussi les services, et dans les services y'a la poste, et c'est vrai que c'est un peu aussi pour ça qu'on s'est bagarré parce que ça nous semblait être une atteinte au patrimoine, indépendamment du fait que ça enlevait la vie du hall, indépendamment du fait que c'était un service qui allait disparaître, bah c'était aussi le projet de Le Corbusier qui était vidé de son sens. » RACHEL (LC/PRO/PRIM/57)

Quant aux habitants de Casanova, les plus militants d'entre eux, ceux qui s'investissent dans la vie associative locale, aiment à rappeler que le projet architectural est avant tout un projet d'habitat social.

« Moi je fais de la pub, enfin je valorise... Et le logement social, parce qu'après c'est toute l'histoire du logement social hein derrière, donc oui ça permet de valoriser le logement social, ça permet de valoriser l'architecture, ça permet de valoriser plein de choses hein, et comme je vous disais, quand on me demande : « t'habites où ? », je dis : « j'habite Ivry-sur-Seine », les gens disent : « oh lala ! », et quand ils viennent à la maison bon du coup ils ont une autre image, une autre vision, on leur explique, on leur raconte l'histoire, ça donne une autre vision aussi de la banlieue, du HLM. » AXELLE (JR/ILN/NEO/42)

« Ah oui moi j'aime bien quand des gens qui ne connaissent pas viennent à la maison, ils n'en reviennent pas quoi. Et nous on est content de leur dire c'est du logement social, on en rajoute en plus, enfin je veux dire parce qu'on est fier que dans cette ville coco il y a eu ce genre de pari, bon ça n'a pas été sans mal à l'époque, il a fallu de la persuasion pour que ça se fasse, mais quand on leur dit ça ils n'en reviennent pas quoi. Il faut dire que c'est exceptionnel. » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

Mais cette identité reste morcelée entre la valorisation du patrimoine architectural d'un côté et la stigmatisation de l'habitat social de l'autre, entre la réalité de la vie à l'intérieur de ces immeubles et les représentations qu'on peut en avoir de l'extérieur.

« Il y a toujours l'aspect extérieur, les gens ne savent pas comment c'est à l'intérieur. Et l'extérieur et l'intérieur n'ont rien à voir. L'extérieur, ça donne un point d'interrogation sur l'immeuble en général, déjà en voyant toutes les couleurs et le béton. Et en rentrant aussi en fait, dans les couloirs en voyant toutes les portes, toutes les couleurs, les boîtes aux lettres, quand on rentre dans les apparts c'est complètement différent. Souvent les gens sont épatés. » LINO (LC/HLM/NEO/27)

« Non, puis c'est vrai que les gens ils se demandent... Même moi je fais de la gym là, on me dit souvent : « ah t'habites dans les pointus ! ». Oui on les appelle les pointus. « On aimerait bien savoir comment ça marche ! ». Et quand ils arrivent là, ils sont épatés quoi. Oui, c'est vrai que c'est différent de la vision qu'on en a de l'extérieur. » JEANNE (JR/ILN/PRIM/65)

« Mais moi j'ai amené mon PDG parce qu'il vient de temps en temps me chercher pour qu'on aille dans des visites de magasins et à chaque fois il a une trouille monstre de venir jusqu'ici, et une fois je lui ai montré le bâtiment avec les terrasses et tout ça alors il était rassuré, je l'aurais pas fait rentré dans l'appartement parce que bon les parties communes je crois que c'est à dix mille lieues de son univers du seizième arrondissement, mais bon il a compris quand même que les terrasses c'était un truc important, et puis l'architecture, il y a une expo à Beaubourg et tout donc ça lui parlait un peu. » EVA (JR/ILN/NEO/36)

Ainsi, nos enquêtes auprès des habitants de la Maison Radieuse et de Casanova montrent que les résidents les plus anciens dans les immeubles et les plus récents ont en commun de s'investir dans les processus de patrimonialisation des bâtiments, afin de valoriser leur espace de vie. Nous avons vu que ces habitants sont également ceux qui souffrent le plus de la stigmatisation sociale qui se reporte sur les ensembles de logements sociaux. Leurs efforts pour préserver l'architecture, pour mettre en valeur le projet social contenu dans le projet

d'habitat, pour faire connaître leurs immeubles de l'intérieur, sont autant de moyens pour eux de signifier qu'ils habitent des lieux d'exception.

4.3 Proximité(s)

La question des quartiers est toujours liée, dans les représentations des habitants, à celle de la proximité avec les services et équipements du quotidien. Cette proximité est toute relative : elle peut se limiter aux frontières de l'immeuble lui-même, comme elle peut renvoyer à des entités spatiales beaucoup plus larges. Afin de faciliter la vie citadine, Le Corbusier et Jean Renaudie proposent des aménagements pour accueillir, au plus près des logements, des commerces, des écoles, des structures de loisirs, etc. Cet aspect des modèles d'habitat considérés tente de répondre au souci de proximité.

Un des principes primordiaux des unités d'habitation de grandeur conforme réside dans la nécessité, selon Le Corbusier, de prolonger les logements de services et équipements collectifs. Dans le projet initial des cités radieuses, les immeubles sont dotés d'une rue intérieure consacrée exclusivement aux commerces et services. De même, les toits des bâtiments sont aménagés pour accueillir des équipements scolaires ou périscolaires, culturels ou sportifs. C'est le cas à Marseille, où sont installés, dans la troisième rue, des boutiques (boulangerie, librairie, épicerie), un café, un hôtel, mais aussi une vaste galerie d'exposition, etc., et, sur le toit-terrasse, une école maternelle, un gymnase, un petit théâtre, des collines artificielles pour les jeux des enfants et une pataugeoire pour les tout-petits.



Photo 8 : La cour de l'école, perchée sur le toit-terrasse de la Maison Radieuse, Rezé.

À Rezé, en revanche, les limites du budget ont obligé l'architecte à revoir ses plans. Le Corbusier a été contraint de supprimer totalement la rue marchande et de revoir les aménagements du toit. Il n'a cependant pas renoncé à l'implantation de services et commerces de proximité dans l'immeuble : c'est dans le hall d'entrée qu'il a choisi d'aménager des espaces dédiés à cet effet. Ainsi, un grand comptoir attenant à une officine y a accueilli un guichet de poste de 1955 à 2002, un autre petit local y a abrité un kiosque à journaux jusque dans les années 80, et un point taxiphone y était à la disposition des habitants dans les années 50-60. Le sas de livraison, « placard à double entrée » dont bénéficie chaque appartement, a également fonctionné comme un véritable service de proximité dans les premières années. Enfin, le toit-terrasse, pensé initialement comme un espace collectif où les habitants pourraient profiter de l'air pur entre ciel et ville, a été amputé d'un bon nombre de ses équipements (gymnase, solarium, piscine, etc.). En fait, seule l'école maternelle a été réalisée, avec sa cour de récréation agrémentée de jeux pour les enfants.

L'échelle d'intervention de Jean Renaudie à Ivry est très différente de celle de Le Corbusier à Rezé, puisqu'elle concerne la restructuration totale du centre-ville et non une opération ponctuelle de logements. Ce n'est donc pas dans une logique d'« unité d'habitation » que Jean Renaudie doit penser les services de la vie quotidienne, mais bien dans une logique de

quartier, et plus encore d'articulation de l'ensemble des équipements dont doit bénéficier un centre urbain de banlieue parisienne. Nous l'avons vu, pour Jean Renaudie, le mélange de toutes les fonctions de la vie urbaine est primordial. Par conséquent, l'architecte intègre systématiquement commerces, services et équipements à ses projets de logements. Pour lui, l'habitat est indissociable de toutes les autres activités citadines et il est impossible de penser la ville comme un système d'oppositions tranchées entre forme et fonction, privé et public, immeubles d'habitation et espaces collectifs... C'est pourquoi, il fait le choix, avec Renée Gailhoustet, de combiner les usages possibles de chacun des sept ensembles architecturaux qui constituent le nouveau plan du centre-ville d'Ivry. Ainsi, chaque ensemble de logements accueille des commerces, des services, des bureaux, des ateliers artistes, des structures scolaires ou périscolaires, des locaux dédiés à la vie associative, etc. Nous avons déjà souligné la particularité du centre Jeanne Hachette (J. Jean Renaudie architecte) – prolongé par l'ensemble Marat (R. Gailhoustet architecte) – quant à l'entrecroisement des logements avec un centre commercial, des bureaux, des services divers, des ateliers d'artistes, des terrasses-jardins publiques et d'autres privées ; nous pouvons également mentionner l'immeuble Spinoza (R. Gailhoustet architecte) qui comprend en rez-de-chaussée un centre de santé et des locaux administratifs (anciennement une bibliothèque), et sur le toit-terrasse une crèche, un foyer de jeunes travailleurs, des ateliers d'artistes ; la cité du Parc (J. Jean Renaudie et N. Schuch architectes) est tout aussi remarquable pour l'intégration de l'école primaire Albert-Einstein au cœur des logements ; ou la cité Voltaire (J. Jean Renaudie et N. Schuch architectes) également notable pour son grand parvis égayé par les commerces, cafés et restaurants... En fait, c'est l'ensemble du centre-ville qui est pensé comme une mosaïque complexe, une « combinatoire » pour reprendre le vocabulaire Jean Renaudien, de tous les espaces garantissant les pratiques de la vie quotidienne. L'immeuble Casanova, quant à lui, uniquement pourvu de quelques boutiques en rez-de-chaussée, est un des ensembles de logements de la rénovation où le mélange des fonctions se fait le moins ressentir. Pour autant, il occupe une position centrale, qui le relie à l'intégralité des commerces, services ou équipements du quartier : il jouxte l'école maternelle Casanova d'un côté et la cité du Parc avec l'école primaire Albert-Einstein de l'autre ; il fait face à la médiathèque et à la cité Voltaire avec sa place animée ; il donne directement sur les commerces de l'avenue Danielle Casanova ; son petit jardin se fond avec le parc Maurice Thorez ; et il suffit de traverser deux rues pour se rendre au centre Jeanne Hachette et à la station de métro la plus proche (voir carte du quartier).



Photo 9 : L'école primaire Albert Einstein est intégrée aux logements de la cité du Parc, voisine de l'immeuble Casanova, Ivry-sur-Seine.

4.3.1 L'évolution des pratiques d'achats et des modes de consommation

La disparition des petits commerces

À la Maison Radieuse comme à Casanova, dès années 50 à 70, la subsistance des familles est assurée grâce aux petits commerces de proximité. Mais peu à peu le bourg de Rezé et le centre-ville d'Ivry vont se transformer et voir disparaître leurs artisans-commerçants.

Rezé, dans les années 50-60, est une petite ville de campagne isolée et les habitants de l'unité d'habitation n'ont pas d'autres choix que de se ravitailler chez les commerçants du bourg. Le marchand de journaux installé dans le hall et surtout le casier de livraison dont bénéficie chaque appartement facilitent la vie quotidienne des habitants. Dans les premières années, les commerçants du bourg de Rezé livrent quotidiennement des produits frais aux résidents de la

Maison Radieuse. Les plus anciens habitants aiment à raconter ce service pas comme les autres, qui a disparu avec la transformation des modes de consommation et de déplacements.

« Ah autrefois. Ah oui, c'était très ancien ça. Euh il y avait des commerçants qui passaient livrer le lait le matin, le boulanger qui livrait le pain et dans la semaine un boucher qui passait faire les commandes. [...] Il suffisait de mettre l'argent dans une coupelle. Si vous preniez deux litres de lait, vous mettiez le prix de deux litres de lait, avec un billet. Deux litres de lait, la monnaie, et le laitier passait et il ramassait ; ou alors d'autres choix, par exemple, c'était de payer à la semaine. Vous aviez un choix convenu avec le commerçant, vous le régliez à la semaine. Donc à la semaine, il vous apportait sa viande, et nous, on mettait un chèque correspondant. » MAURICE (LC/HLM/PRIM/65)

« Je crois que d'abord on s'est rendu compte que [...] ça avait été pensé pour simplifier la vie des habitants, parce que notre placard aux provisions là, on l'utilise maintenant en espace de rangement, mais pendant 20 ans on l'a utilisé pour le lait, le pain... Ah oui ça a vraiment marché, le soir on mettait notre petit papier « une baguette et un litre de lait » et le matin on se levait et les ingrédients du petit déjeuner étaient dans le placard ! [...] Bah ça s'est arrêté avec la naissance des supermarchés, et puis ça s'est arrêté aussi avec les gens qui travaillaient à deux et qui faisait les courses à l'extérieur, et puis c'est vrai que c'était le boulanger d'en face et l'épicier d'en face, bon le boulanger est toujours là mais il a trouvé que c'était plus rentable de venir pour quelques baguettes. [...] Non ça marchait réellement, et l'épicier livrait les pommes de terre, enfin il livrait les gros trucs, c'était très pratique. » RACHEL (LC/PRO/PRIM/57)

Près de 75% des primo-habitants que nous avons rencontrés nous ont dit avoir utilisé le système de livraison pour sa commodité. D'une façon générale, il y a une certaine nostalgie dans l'immeuble, quand on aborde la question de ce fameux casier de livraison. Même les plus récents habitants, qui n'ont jamais profité de ce système, en parlent régulièrement, parfois même avec regret. Dans les entretiens, il n'est pas rare qu'ils expliquent le fonctionnement de cet étrange placard qu'ils n'ont pourtant pas connu. Certains seraient même partisans de remettre en place le système.

« Nous, c'est les premières choses qu'on nous a racontées du Corbusier quand on a emménagé. Ici avec les petites boîtes noires derrière la gazinière où on livrait les choses. Non, nous on n'a pas connu ça. » ISABELLE (LC/HLM/MED/28)

« Oui, mais bon, je pense que si on redemandait, ça pourrait fonctionner, peut-être. Surtout qu'au départ, enfin, quand je suis arrivée, il y avait une famille de boulangers qui arrivait au premier et ils ont essayé un petit peu. Je ne sais pas comment eux ont réagi aussi. Je pense que peut-être ils ne se sont pas sentis assez accueillis. Ils avaient distribué un papier dans tous les appartements avec leur numéro de téléphone en disant qu'ils pouvaient apporter du pain le matin, quoi. » ANGELE (LC/HLM/NEO/33)

En fait, il existe un regret manifeste du temps où on pouvait s'approvisionner chez les commerçants alentours. Bien que conscients de la difficulté actuelle de viabilité des petits commerces de proximité, 44% des habitants interrogés déplorent leur disparition. Ce sont non seulement les commerces du hall de la Maison Radieuse, que l'on regrette, comme le kiosque à journaux, mais encore ceux du quartier, comme l'épicerie tout près de l'immeuble appelée « Le panier du Corbusier ».

« C'est pas viable. Bon l'un des exemples, nous avons un marchand de journaux, dans le hall. [...] Ce marchand de journaux était un retraité. Ça lui faisait... il ne vivait pas pour ça, ça lui faisait un appoint. Mais quand il est décédé, la personne qui a repris la suite bon bah, elle n'a pas pu tenir parce que elle n'arrivait pas à vivre que avec ça. Ce n'était pas suffisant. Alors l'idée des commerces en bas, c'est bien, mais à mon avis ce n'est pas tenable. Ce n'est pas tenable, vu tous les commerces qu'il y a à l'extérieur » MAURICE (LC/HLM/PRIM/65)

« Il y avait une épicerie en bas aussi qui a fermé il y a trois ans [...] Et effectivement, ils ont fermé parce que soit disant, ils n'avaient pas assez de clients. [...] Pour aller à Leclerc, faire la queue pendant trois heures, il y a une foule là-bas, ça ramène des gens d'un peu partout. Et donc cette petite épicerie, elle manque vraiment. Enfin en ce qui me concerne, pour les vieilles gens aussi... En fait, ça

manque vraiment. Aller au Leclerc pour une motte de beurre, vraiment ça ne vaut pas le coup ! » PIERRE (LC/HLM/PRIM/35)

« Mais c'est vrai que « Le petit panier du Corbusier » qui a existé pendant un moment c'était pratique. Mais moi je dis ça en égoïste parce qu'on y allait peut-être une fois tous les quinze jours ou une fois par mois et encore, c'était pour aller chercher le truc que j'avais oublié en faisant mes grosses courses. C'est pas le genre d'endroit où on faisait des grosses courses parce que c'est cher. » SYLVIE (LC/HLM/NEO/35)

Aujourd'hui, les deux boulangeries, le bureau de tabac et la pharmacie sont les seuls à remplir la fonction de commerces de proximité autour de la Maison Radieuse. De ce point de vue, Rezé n'échappe pas à une tendance générale : selon les inventaires communaux réalisés par l'INSEE en 1979, 1988 et 1998²⁷², le nombre de commerces de proximité en France a fortement chuté durant ces deux décennies. Le recul est particulièrement marqué pour l'épicerie qui, en 1979, arrivait en tête des commerces de proximité, avec près de 60% des communes équipées, contre seulement 35% en 1998. Le nombre de Français vivant dans des communes sans épicerie a plus que triplé entre 1979 et 1998. La boucherie, moins présente en 1979, régresse moins vite. C'est la boulangerie qui résiste le mieux, la fourniture de pain étant presque aussi bien assurée aux deux dates. L'enquête « Lieux et habitudes d'achats »²⁷³, réalisée par l'INSEE en 1998 dans le cadre des enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages, montre que le boulanger-pâtissier est le commerce spécialisé le plus prisé des français : deux tiers des ménages y vont quatre fois par semaine en moyenne. En revanche, seulement 19% des ménages fréquentent une boucherie ou une charcuterie au cours d'une semaine, 14% une épicerie, 8% un détaillant de fruits et légumes, et 3% une poissonnerie. Il faut noter que les clients des boucheries, charcuteries et poissonneries se recrutent parmi les personnes de plus de 60 ans. Ces commerces spécialisés jouissent d'une image positive auprès de ces consommateurs. La proximité n'est pas leur seul attrait, c'est la qualité des produits qui y est recherchée et l'âge des clients reflète aussi sans doute des habitudes culinaires. Les supérettes et boutiques d'alimentation générale qui résistent au temps sont également

²⁷² L'Inventaire communal de 1998 propose un bilan du cadre de la vie locale, en repérant les commerces, les services et les équipements à la disposition des populations dans les 36 692 communes françaises. Voir *Synthèses*, Inventaire communal 1998, INSEE.

²⁷³ Voir **EYMARD, Isabelle**. « De la grande surface au marché, à chacun ses habitudes ». *INSEE Première*, n°636, mars 1999.

davantage fréquentées par des clients de plus de 60 ans. Ces commerces demeurent attractifs pour cette clientèle qui apprécie surtout leur proximité et l'accueil du commerçant.

À Ivry, on constate également une certaine nostalgie des boutiques d'antan, qui animaient les deux axes principaux du quartier (l'avenue Casanova et la rue Lénine, actuelle avenue Georges Gosnat). La totalité des plus anciens ivryens²⁷⁴ que nous avons rencontrés à Casanova ont témoigné de l'attractivité et de la convivialité de ces deux rues, nœuds des activités commerciales de la ville.

« La rue principale était truffée de commerces. Elle était truffée de commerces au sens où on l'entendait il y a quarante ans quoi hein c'est-à-dire vous aviez le quincaillier, vous aviez le vendeur de couleurs, vous aviez le pharmacien, vous aviez je ne sais pas quoi... Enfin tous les petits commerces. » GEORGES (JR/ILN/PRIM/68)

« Avant c'était des immeubles anciens, soit, mais il y avait quand même beaucoup beaucoup de magasins. Ah oui, ah oui, cette avenue Danielle Casanova elle était très vivante, très très vivante, c'était plein de petits magasins. On avait quelques petites entreprises aussi, qu'il n'y a plus maintenant. » LYNE (JR/ILN/PRIM/70)

Ces mêmes habitants, ivryens d'origine, disent à 83% que la rénovation du centre-ville a amorcé la disparition des commerces de proximité, en vidant les rues Casanova et Lénine de leurs anciennes boutiques.

« Avec cette transformation du centre-ville, il y a eu pas mal de changements, parce que moi je me souviens du centre-ville avant Jeanne Hachette, c'était une grande rue commerçante, de chaque côté il y avait des petits immeubles, comme ceux que vous pouvez trouver au métro, donc toute la rue était comme ça et il y avait des commerces, le boucher, le quincaillier, le poissonnier, etc. » AXELLE (JR/ILN/NEO/42)

²⁷⁴ Par « les plus anciens ivryens », on ne désigne pas nécessairement les primo-habitants de l'immeuble, mais ceux originaires d'Ivry, qui y vivaient déjà avant la restructuration du centre-ville, c'est-à-dire avant 1968, date de livraison du premier bâtiment de la rénovation.

En réalité, les commerçants expropriés des bâtiments démolis lors de la rénovation ont eu le choix entre une indemnisation ou une réinstallation dans le centre Jeanne Hachette. Ceux qui ont choisi de prendre part à l'opération ont contracté une créance auprès de l'organisme rénovateur, qui les rendait prioritaires pour s'établir dans les nouveaux locaux. Selon Raymonde Laluque, directrice de l'OPHLM et élue au logement et à l'urbanisme pendant la rénovation, un certain nombre de commerçants du quartier ont préféré négocier de conséquentes indemnités pour s'installer ailleurs, mais la construction de Jeanne Hachette en deux tranches a permis une réinstallation rapide de ceux qui souhaitaient rester et l'arrivée de nouvelles activités.

« Il y a des activités qui ont choisi de partir, d'aller s'installer ailleurs, de partir avec l'indemnité d'expropriation. Il n'y a pas eu de conflits avec les commerçants. [...] Les commerçants expropriés ont fait valoir leurs droits, les chiffres le prouvent, ils n'ont pas été spoliés, parce qu'à l'époque les juges d'expropriation n'étaient pas chiches ! Ils ont touché des indemnités correctes ! Très correctes ! [...] Les autres commerçants n'ont même pas eu le temps de partir, parce que la SEMI [Société d'Economie Mixte d'Ivry] a réalisé la première tranche de Jeanne Hachette, et quand ça a été terminé les commerçants les plus importants qui étaient sur la rue Lénine se sont installés dans Jeanne Hachette. [...] Ceux qui voulaient se réinstaller avaient la priorité, et puis après il y a eu de nouveaux commerçants qui sont venus. [...] Et une fois que le problème de l'expropriation des commerçants de la rue Lénine côté Jeanne Hachette était réglé, ça a été démoli, et Jeanne Hachette a été terminé avec d'autres boutiques, alors là il y a eu un programme de ventes et des nouveaux commerçants ou activités ivryennes sont venus s'installer dans le centre. [...] Les commerces de proximité, on a tout fait pour les garder, tout, c'est après que ça c'est dégradé. »²⁷⁵

Le hiatus qui existe entre la réalité du déplacement des commerces lors de la rénovation du centre-ville et le ressenti des habitants s'explique certainement par la lenteur des travaux. Le quartier a été en chantier pendant plus de vingt ans et le centre Jeanne Hachette est resté suspendu à des escaliers provisoires en bois pendant plusieurs années. Cette période de confusion et de difficulté à pratiquer le quartier a probablement incité les habitants à prendre

²⁷⁵ Extrait de l'entretien du 23 août 2005 avec Raymonde Laluque, directrice de l'OPHLM d'Ivry-sur-Seine de 1965 à 1993 et élue en charge du logement et de l'urbanisme de 1965 à 1971.

de nouvelles habitudes de consommation et à délaissé quelque peu les commerces de proximité. Néanmoins, le sentiment des habitants à l'égard de Jeanne Hachette est ambigu, voire paradoxal : si une majorité de témoignages désigne le centre commercial à l'origine de la disparition des boutiques du quartier, tous s'accordent à dire qu'à son ouverture, le centre Jeanne Hachette, plus tard prolongé par le centre Marat, fonctionnait parfaitement (seule une personne de notre échantillon a affirmé que Jeanne Hachette n'avait jamais fonctionné).

« Ca a merdé quelque part dans la gestion à un moment donné, parce qu'au début quand ça a été créé il y avait plein de commerces, c'était génial, enfin moi avec mes copines on y allait tout le temps, bah oui c'était le lieu de promenade, on avait jamais vu ça un centre commercial comme ça ! [...] Il y avait un brocanteur, il y avait des boutiques de cadeaux, des petits trucs pour les gonzesses, enfin pour les ados, c'était un endroit vachement sympa... En tous cas les commerces marchaient bien ... Et c'est après, au fur et à mesure, que tout le monde est parti et puis voilà, maintenant il y a des endroits entiers qui sont sinistrés. » EVA (JR/ILN/NEO/36)

« Ben moi je l'ai connu, il n'y avait pas cette deuxième partie [Marat], il n'y avait que l'ancienne partie et là il y avait beaucoup de petits commerces, parce qu'il y avait des charcutiers, des marchands de vêtements, voilà ça vivait, ça vivait, c'était incroyable. » ARMELLE (JR/ILN/NEO/51)

Pour la moitié des habitants interrogés, c'est le changement de vocation des commerces qui est en cause : les artisans bouchers, charcutiers ou boulangers d'autrefois ont peu à peu été remplacés par des magasins qu'ils jugent sans qualité ou sans intérêt, tels que les bazars ou les épiceries exotiques. Ce sont les habitants les plus anciens (2/3 de primo-habitants et 1/3 d'habitants de plus de 10 ans) qui réprovent cette mutation du commerce local, probablement parce qu'elle reflète une transformation de la population du centre-ville. Avec l'arrivée, dans les années 80-90, de nouvelles catégories sociales dans les cités HLM du quartier, les commerces de proximité se sont modifiés pour s'adapter à de nouveaux besoins, qui correspondent mal à ceux des plus anciens habitants de Casanova. On peut citer ici l'exemple des boutiques spécialisées en produits importés de l'étranger, qui se sont multipliés ces dernières années pour répondre à la demande d'une population d'origine immigrée désormais très présente dans le quartier.

« Je pense au bout d'une dizaine d'années le centre Jeanne Hachette a vu commencer à disparaître des commerçants. Et des commerçants qui étaient d'Ivry, qu'on avait connus dans d'autres locaux. Et certains vivaient sur leur réputation, mais lorsque ça a changé de propriétaire ou de gérant, bien la réputation a disparu. » GEORGES (JR/ILN/PRIM/68)

« Oui parce qu'avant à Jeanne Hachette il y avait un peu de tout maintenant ça devient que des tout-pour-rien, parce que les pakistanais là vendent du tout-pour-rien. [...] C'est mort maintenant Jeanne Hachette. Avant il y avait beaucoup de choses... » JEANNE (JR/ILN/PRIM/65)

« Ah oui Jeanne Hachette c'était bien au départ, moi j'avais trouvé que c'était une belle réalisation parce que ça permettait à beaucoup de commerçants d'être là, et puis après ça s'est dégradé, les commerçants sont partis, les meilleurs commerçants, et maintenant vous avez vu c'est que des étrangers ou alors c'est complètement à l'abandon. » LYNE (JR/ILN/PRIM/70)

Effectivement, aujourd'hui, quelques locaux vides ou rideaux de fer tirés laissent à penser que certaines parties du centre Jeanne Hachette sont abandonnées. Toutefois, nos observations nous ont permis de constater qu'il existe encore un nombre important de magasins qui fonctionnent²⁷⁶ et que la seule présence du petit supermarché Champion suffit à animer l'ensemble. D'ailleurs, 92% des interviewés déclarent être usagers – plus ou moins réguliers – du centre commercial. Pourtant, Jeanne Hachette bénéficie d'une mauvaise réputation et la très grande majorité des habitants disent rechigner à s'y rendre. Les plus anciens habitants critiquent la qualité ou le manque de diversification des commerces ; les plus jeunes expliquent utiliser les commerces de Jeanne Hachette par contrainte.

« Non je n'y vais jamais à Jeanne Hachette... Si quand même ! J'y vais pour faire les analyses de sang, pour l'opticien, si c'est quand même un lieu qu'on utilise.

²⁷⁶ Nous avons relevé pour les seuls commerces du centre Jeanne Hachette (on ne tient pas compte ici de tous les commerces en rez-de-chaussée qui donnent directement sur les rues ou promenées alentours, ni des cabinets médicaux, bureaux et services administratifs) : plusieurs bars et restaurants, un magasin d'accessoires de mode, un vidéoclub, un primeur, un fleuriste, un coiffeur, une boutique de vêtements pour enfants, un traiteur asiatique, un boulanger, trois magasins de prêt-à-porter, un photographe, un taxiphone, deux bazars, deux épiceries exotiques, deux couturiers, un chocolatier, un atelier de reproduction de clefs, un pressing, une pharmacie, une boucherie « halal », une boutique de linge de maison, un opticien, un laboratoire d'analyses médicales, une librairie, un imprimeur, quatre boutiques de produits cosmétiques africains, et un petit supermarché Champion.

[...] On a une image assez négative de Jeanne Hachette, mais en même temps **on n'a pas le choix**, donc tout le monde va faire ses analyses de sang au labo, tout le monde va à la même pharmacie, tout le monde va au Champion, enfin on n'a pas le choix, il n'y a pas d'autres commerces de toute façon, à moins d'aller dans le haut d'Ivry, c'est-à-dire c'est un quart d'heure de marche, je calcule toujours en marche, ou alors d'aller à Carrefour et là c'est vingt minutes de marche. Ah bah oui, moi si Champion déménageait ou je ne sais pas quoi, je serais sacrément dans la merde quand même. » EVA (JR/ILN/NEO/36)

« Bah moi j'utilise les commerces de Jeanne Hachette parce que **malheureusement** j'utilise Champion, puisqu'il n'y a pas d'autres épiceries donc j'y vais et puis je vais acheter mon riz chez l'asiatique d'en face, et puis quand j'ai un cadeau je vais acheter le chocolat chez le chocolatier, bien sûr... Mais le Champion il marche terrible ! Le petit boulanger qui est en face, ça marche très bien, la marchande de chocolat qui a des produits de qualité, ça marche aussi. » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

« Oui j'utilise le Champion, **on est bien obligé** même s'ils poussent un peu. Les prix ne sont pas terribles et il y a tout le temps la queue parce qu'ils ouvrent deux caisses alors qu'il y a un monde fou, et puis le réapprovisionnement c'est quand ils veulent, ce matin il y avait pas d'eau gazeuse du tout : « on a été dévalisé » je veux bien mais bon... Voilà c'est un peu mal géré. [...] Sinon j'utilise la pharmacie, l'opticien, le magasin de photos, mais bon il n'y a pas grand-chose. » ELOISE (JR/ILN/MOY/40)

Il existe donc un décalage important entre le discours général très négatif et la pratique effective des habitants quant au centre Jeanne Hachette. Pourquoi ce centre commercial est-il si mal connoté alors qu'il semble pourtant jouer pleinement sa fonction de commerce de proximité ? Pour Jeanne Hachette, Jean Renaudie a poussé à son paroxysme l'idée du mélange fonctionnel et de la complexité en permettant aux fonds de commerces une autre alternative que celle de la rue. Pourtant c'est bien cette rue qui semble faire défaut dans les représentations des citadins. Ce que les habitants reprochent au centre commercial, c'est, d'une part, son manque de visibilité et d'ouverture sur les artères principales du quartier, et, d'autre part, son architecture, ses formes trop complexes, ses recoins qui rendent l'orientation

difficile. C'est la conception même de Jeanne Hachette qui est remise en cause, et par conséquent les théories de Jean Renaudie sur l'espace public. Les habitants les plus avertis sur les questions d'architecture – y compris les adeptes du travail de Jean Renaudie sur le logement – considèrent que l'architecte a échoué dans la production des espaces publics de Jeanne Hachette, symbole de la complexité du quartier.

« Oui, oui alors globalement Jeanne Hachette c'était un centre commercial qui fonctionnait bien. Mais il a périclité rapidement. Oui parce que je pense qu'autant l'architecture de Jean Renaudie doit être utile à l'habitat, autant le centre commercial il est trop fermé sur lui-même. Premièrement vous ne savez pas qu'il y a un centre commercial, deuxièmement quand vous êtes là dedans vous ne savez pas trop où aller parce que c'est plein de recoins. Donc d'après moi, c'est un problème de conception, c'est un problème de conception à tous les niveaux. C'est un problème d'accès parce qu'il se trouve au premier donc il faut avoir la volonté d'aller jusque là. De l'extérieur on ne sait pas. C'est d'après moi, ça a été loupé quoi. [...] Premièrement il faut accéder au parking, par la rue Marat c'est pas facile. Ensuite quand vous êtes à l'intérieur c'est plein de rampes, ensuite il faut monter des escaliers ou des tapis roulant, donc c'est vraiment pas pratique. »
GEORGES (JR/ILN/PRIM/68)

« Le problème c'est que tous les recoins ça crée des espaces un peu malsains. »
IRENE (JR/ILN/PRIM/63)

« C'est devenu un passage Jeanne Hachette, une traversée, et les gens allaient faire leurs courses au bout et ça fait que tout ce vieux centre où il y avait ces petits commerces et bien il était évité, elles étaient évitées toutes ces boutiques ! Le fait d'avoir fait ce centre comme ça, enfin moi c'est mon analyse hein je ne sais pas si c'est la bonne, mais je l'ai vécu et c'est l'analyse que j'en fais, ça a été fait comme une traversée pour aller à la grande surface du bout... »
ARMELLE (JR/ILN/NEO/51)

« Bon ici le ratage de Jean Renaudie et de Renée Gailhoustet c'est le fait de l'absence de rue, c'est-à-dire qu'on a intériorisé les choses et on n'a pas conçu l'extérieur, tu n'as pas de promenades de rue tu vois, la monstruosité géniale

quand même c'est le centre commercial Jeanne Hachette, ça c'est la pire des conneries architecturales que tu puisses faire, or c'est les mêmes qui ont conçu tout ça, ils travaillaient sur l'habitat intérieur mais ils n'ont jamais su travailler sur l'extérieur, c'est une contradiction, or ta maison tu la vis y compris à l'extérieur... » NATHALIE (JR/ILN/NEO/46)

L'idée de Jean Renaudie de permettre aux citadins d'autres usages que celui des trottoirs rectilignes, d'inciter à la découverte et à l'appropriation de tous les espaces de la ville, de favoriser l'aléatoire et le non-conformisme, ne semble pas avoir rencontré les pratiques des habitants de Casanova. Même avec le temps, les formes et les possibilités nouvelles proposées à Jeanne Hachette n'ont pas engendré de nouveaux usages. Les habitants continuent de préférer les commerces des rues ou places traditionnelles et évitent le centre commercial, qui, nous l'avons vu plus haut, est devenu un espace stigmatisé. La mise en cause de l'architecture croisée avec la dégradation des bâtiments et les occupations hors normes, voire parfois illégales, des zones désaffectées, rendent les projections de Jean Renaudie inadéquates aux représentations et aux usages des habitants du quartier.

L'hégémonie de la grande distribution

À Rezé ou à Ivry, comme dans le reste de la France, la disparition des commerces de proximité est due au développement de la grande distribution et à l'implantation de supermarchés à la périphérie des villes. La vente au détail en libre-service apparaît dès les années 20 aux Etats-Unis, mais il faudra attendre 1948 pour que le modèle s'exporte en France, grâce à l'entreprise succursaliste Goulet-Turpin. Malgré le scepticisme général, le succès est immédiat et les distributeurs se lancent dans la construction de surfaces de plus en plus grandes. En 1963, on recense au moins un supermarché²⁷⁷ par département. La plupart sont implantés en banlieue, à proximité des nouveaux grands ensembles d'habitation. Les surfaces des magasins restent d'abord minimales et les prix pratiqués ne sont guère différents des petits commerces, mais, progressivement, les supermarchés proposent un choix de plus en plus large et surtout mettent en œuvre des méthodes de vente à bon marché, qui attirent une clientèle toujours plus nombreuse. En outre, le développement de ce nouveau mode

²⁷⁷ C'est en 1957 qu'apparaît pour la première fois le terme « supermarché », il s'agit de la simple traduction du terme anglo-saxon « super market ».

d'approvisionnement est fortement lié à l'accès généralisé à l'automobile dans les années 1970-80. Le fait de pouvoir se déplacer en voiture, d'avoir accès à un parking aux portes d'un grand magasin, où il est possible de réaliser la totalité de ses courses dans le même temps, et de pouvoir transporter ses paquets à l'aide d'un caddie dans le coffre de sa voiture, facilite largement le quotidien des familles et n'est certainement pas sans conséquence sur les modifications des comportements d'achat.

À Rezé et à Ivry, les supermarchés ont progressivement pris la place des commerces de proximité. Dans les années 90, les deux immeubles étudiés ont chacun vu se développer dans leur environnement direct de très grands centres commerciaux d'envergure régionale. La Maison Radieuse se situe aujourd'hui à 700 mètres du parc d'activités « Atout Sud », qui regroupe environ 160 entreprises sur un site de 60 hectares, dont 43.000 m² sont dédiés à un centre commercial qui regroupe différentes enseignes (restauration, loisirs, prêt-à-porter, etc.) et services (banque, poste, etc.) autour d'un hypermarché Leclerc. L'immeuble Casanova, quant à lui, se trouve à 1100 mètres du centre commercial « Ivry Grand Ciel », qui a entièrement été réaménagé en 2007-08 et a changé de nom pour devenir « Quai d'Ivry ». Le nombre de boutiques a été multiplié par deux : désormais 85 enseignes y sont présentes sur 60.000 m². Des restaurants, des magasins de loisirs, culture, prêt-à-porter, accessoires, beauté, etc., et des services y jouxtent l'hypermarché Carrefour. Près de 70% de la totalité des habitants interrogés dans les deux immeubles déclarent faire leurs courses dans les hypermarchés en question.

À la Maison Radieuse, les trois quarts des habitants interrogés utilisent le Leclerc, qui joue désormais le rôle de commerce de proximité. Les primo-habitants, surtout, trouvent un avantage certain au voisinage avec l'hypermarché en question, qui, selon eux, facilite les achats du quotidien.

« Autrefois sur la grande place centrale de Rezé, un peu plus haut là, quand le Leclerc n'existait pas, quand le tramway n'existait pas, on allait là pour faire les courses. [...] Et puis tous les commerces sont partis pratiquement maintenant, alors avec le Leclerc maintenant voyez-vous c'est vraiment très bien, on a tout absolument tout. » LEON (LC/PRO/PRIM/90)

« Si vous voulez, dans le temps, il y avait une papeterie en bas, un boucher. Il y avait pas mal de commerces et en fait Leclerc, ça fait très longtemps qu'il existe et ça simplifie les choses quoi. » PIERRE (LC/HLM/PRIM/35)

« Bah les commerces de proximité pour nous c'est Leclerc parce que Leclerc est à notre porte donc Leclerc joue le rôle de commerce de proximité. » ALICE (LC/PRO/PRIM/81)

Pour tous, la grande surface présente l'intérêt de centraliser l'ensemble des produits de consommation. Plus besoin de courir d'une boutique à l'autre quand on peut réaliser la totalité de ses achats au même endroit. À Atout Sud, les consommateurs peuvent faire leurs courses à Leclerc, aller à la pharmacie, la banque, etc., sans avoir à sortir du centre commercial. De fait, la voiture favorise ce type de pratiques : les habitants de la Maison Radieuse qui ont déclaré faire leurs courses à Leclerc sont à 84% conducteurs.

« Bah nous avons cette chance d'avoir un magasin Leclerc, n'est-ce pas, qui est à 500 mètres, et on y va en voiture c'est plus pratique, on y passe du temps parce qu'il y a du monde mais on trouve tout. » LEON (LC/PRO/PRIM/90)

« Les gens vont à Leclerc et ils y achètent tout. La voiture sur le parking, le guichet de banque à côté, la pharmacie, tout. On fait tout là. » CAROLE (LC/PRO/PRIM/63)

Toutefois, les plus jeunes habitants, actifs, expliquent qu'ils profitent de leurs trajets automobiles pour s'arrêter faire leurs achats dans différents magasins de la ville et de l'agglomération, en fonction de leurs habitudes de consommation et/ou de leur budget. Pour ces habitants-là, Atout Sud n'est donc pas la seule alternative pour s'approvisionner.

« Moi quand je fais mes courses j'y vais en voiture, parce qu'en général je fais des grosses courses... Je ne vais pas toujours au même endroit, ça dépend par où je passe, les courses que j'ai à faire, tout ça. Je vais à côté, au Super U, au Leclerc, je navigue, quand j'ai pas envie d'aller au grand machin je vais au petit machin, le

super U c'est plus petit, mais à Leclerc on trouve plus de choses... » NINA
(LC/PRO/NEO/30)

« Je ne fais pas toutes mes courses sur Rezé, non parce que je travaille dans différents endroits et je m'arrête... Parce que je mange le plus souvent possible bio, le plus souvent possible mais ça dépend des finances, donc je m'arrête souvent au magasin bio à côté de là où je bosse, et puis tout ce qui est produits d'entretien ou des trucs qui sont trop chers pour moi au magasin bio, les produits laitiers ou les machins comme ça, les couches, le papier toilette et tout ça, je vais les acheter à Leclerc si j'ai pas le temps d'aller ailleurs. » CLAIRE
(LC/HLM/NEO/35)

À Casanova, le nombre de clients de l'hypermarché le plus proche est moins important (67% des interviewés) car le supermarché Champion du centre-ville lui fait concurrence. Quelques rares habitants utilisent exclusivement le petit supermarché du centre Jeanne Hachette, mais l'usage le plus répandu est de fréquenter simultanément Carrefour et Champion (c'est le cas pour 58% de notre échantillon).

La plus grande différence entre les habitants de la Maison Radieuse et ceux de Casanova sur la question des habitudes d'achats, c'est que les résidents du centre-ville d'Ivry n'utilisent pas systématiquement leur voiture pour faire leurs courses. En effet, même si la proportion d'habitants possédant une voiture est équivalente à la Maison Radieuse et à Casanova (soit 80% de la totalité de notre échantillon), les ivryens ont tendance à moins utiliser leur voiture que les rezéens. De fait, le contexte urbain, à Ivry, est moins favorable aux déplacements automobiles pour plusieurs raisons : d'abord le trafic de banlieue parisienne rend difficile la circulation en voiture et les habitants préfèrent souvent utiliser le réseau de transports en commun très développé ; ensuite le centre-ville d'Ivry est bien plus important que le bourg de Rezé, et même si les commerces du centre ancien ont pour la plupart disparu, il reste de nombreuses possibilités (marchés, boutiques de Jeanne Hachette et des rues alentours) pour que les habitants n'aient pas besoin de sortir du quartier pour se ravitailler. La voiture devient, cependant, indispensable quand il s'agit de « grosses courses » et que les paquets sont trop lourds à transporter.

« Oui, je fais mes courses à Champion. Bon quand j'ai du trop lourd, je vais à Carrefour en voiture comme tout le monde. » JEANNE (JR/ILN/PRIM/65)

« À Carrefour, j'y vais à pieds ou en bus, à l'époque il y avait un bus qui... Euh oui je dis « à l'époque » parce que maintenant il fait tout un détour, enfin bref quand on va à Carrefour on va le plus souvent à pieds et quelques fois on revient en bus si on a des trucs lourds. » ELOISE (JR/ILN/MOY/40)

Enfin, voiture ou pas, la situation urbaine de l'immeuble Casanova engendre des habitudes d'achat diversifiées. Si nous considérons que les habitants interrogés à Ivry et à Rezé ont la possibilité de faire leurs courses alimentaires dans trois types de commerces, à savoir dans la grande distribution (super ou hypermarchés), chez les artisans-commerçants ou sur les marchés²⁷⁸, nous constatons que les ivryens ont des pratiques beaucoup plus hétérogènes que les rezéens. 42% des habitants de Casanova déclarent utiliser parallèlement les trois types de commerces²⁷⁹, alors qu'à la Maison Radieuse ils sont seulement 18% à affirmer utiliser simultanément grandes surfaces, détaillants et marchés²⁸⁰. Il semblerait donc qu'en matière d'achats alimentaires l'offre et la répartition des commerces sur le territoire urbain conditionnent les usages. Dans le centre-ville d'Ivry, qui mélange des commerces de toutes sortes, les habitants exploitent l'ensemble des possibilités qui s'offrent à eux ; à la Maison Radieuse, plutôt entourée par des magasins de la grande distribution, il est plus simple pour les habitants d'utiliser uniquement ce type de commerce.

« J'utilise Champion, j'utilise le marché, les petits commerçants du quartier, un petit peu le centre commercial de Carrefour... » ELOISE (JR/ILN/MOY/40)

« Je vais à Champion, je vais à Carrefour des fois, mais j'y vais c'est surtout pour me promener à Carrefour [*rires*], non non je fais mes courses à Champion et dans les commerces du quartier, j'y vais à pied, c'est tout près, tout est à côté

²⁷⁸ Le centre-ville d'Ivry bénéficie d'un grand marché deux fois par semaine sur la place de la Mairie. À Rezé, le marché le plus proche de la Maison Radieuse a lieu une fois par semaine dans le quartier du Château à quelques centaines de mètres, mais les habitants que nous avons rencontrés utilisent également le marché de la place du Huit-mai à moins de deux kilomètres et à trois stations de tramway de l'immeuble.

²⁷⁹ Les 58% restant utilisent deux types de commerces pour leurs courses alimentaires (le plus souvent les grandes surfaces et les petits détaillants).

²⁸⁰ La grande majorité des habitants de la Maison Radieuse (64%) utilise deux types de commerces pour leurs courses alimentaires, les 18% restant disent n'utiliser que les super ou hypermarchés.

finalement, et puis Champion c'est pas plus cher qu'à Carrefour sinon moins alors donc... » LYNE (JR/ILN/PRIM/70)

« On a tout ici, y'a le Leclerc à côté, y'a SuperU pas loin, y'a Lidl pas loin, y'a Leader Price de l'autre côté, là y'a tout, y'a Conforama, j'veux dire là y'a toutes les chaînes, y'a Darty... Vous avez Atout Sud, le centre commercial, y'a tout, vous pouvez y aller à pied c'est tout près, c'est pratique, on ne peut pas se plaindre à ce niveau-là. » PHILIPPE (LC/HLM/MED/40)

Toutefois, si la dimension urbaine est importante dans le choix des commerces, l'aspect économique reste un facteur primordial. C'est donc sans étonnement qu'on assiste à la disparition générale des petits commerces, où les prix pratiqués peuvent difficilement concurrencer des super et hypermarchés, d'autant plus que ces dernières années se sont développées des grandes surfaces dites « maxi-discount », qui diffusent une gamme limitée de produits en pratiquant une réduction sur le prix de vente habituel. À proximité des deux immeubles où nous avons enquêté, se situent des magasins de ce genre : à Rezé, un Leader Price se situe à 1,5 kilomètres de la Maison Radieuse et un Lidl à moins d'un kilomètre dans le quartier du Château ; de même à Ivry, on trouve un Leader Price en rez-de-chaussée de l'ensemble Marat-Jeanne Hachette et un Lidl à 500 mètres de Casanova. 19% des habitants que nous avons interrogés dans les deux immeubles sont usagers de ces magasins. Il s'agit exclusivement des ménages les moins favorisés économiquement : soit des familles monoparentales (femmes seules avec un ou plusieurs enfants), dont on peut imaginer que les revenus sont plus faibles que la moyenne des ménages ; soit des familles de jeunes parents, dont les revenus sont faibles ou les situations socioprofessionnelles précaires (3 fois sur 4 un des deux parents est inactif). Pour ces familles, le « maxi-discount », où le choix de produits est limité, est toujours utilisé parallèlement aux hypermarchés traditionnels.

« Euh j'utilise les commerces du coin, enfin je veux dire Lidl, Leader Price, Leclerc, les trois à la fois, ou Super U, tu vois je change, ça dépend des courses que j'ai à faire. » MAGUY (LC/HLM/PRIM/47)

« Non, les courses on va plus au Lidl, qui est à Rezé Château, parce que c'est moins cher et quand on ne trouve pas tout, Leclerc Atout Sud, c'est pratique. »

MARIE (LC/HLM/NEO/23)

« On va à Atout Sud quand on a des grosses courses et puis sinon c'est Leader Price. L'avantage d'Atout Sud c'est qu'on peut y aller à pied. L'avantage de Leader Price c'est que c'est moins cher, mais ce n'est pas loin non plus. Je trouve qu'on est bien situé ici. » SYLVIE (LC/HLM/NEO/35)

Il faut noter que les interviewés qui sont clients des magasins « maxi-discount » sont un peu moins nombreux à Ivry (un sur six) qu'à Rezé (un sur cinq). Cette différence est probablement due aux écarts de revenus entre les locataires de Casanova, pour lesquels le statut d'occupation ILN suppose des niveaux de revenus plus élevés, et les locataires HLM de la Maison Radieuse, parmi lesquels les ménages usagers du « maxi-discount » sont les plus défavorisés de notre échantillon. Cette tendance nouvelle des ménages les plus modestes à se détourner des hypermarchés traditionnels pour des « maxi-discount » est observable à l'échelle nationale : selon les enquêtes « Budget de famille », réalisées en France métropolitaine en 2001 et 2006 par l'INSEE, la part des dépenses alimentaires dans des magasins « maxi-discount » est de 13%²⁸¹. Cette part a presque doublé entre 2001 et 2006, passant de 7 à 13 %, aux dépens des super et hypermarchés. La hausse du recours au maxi-discount alimentaire est générale, mais les achats dans ce type de magasins continuent à caractériser le comportement des ménages les plus modestes. Les 20 % des ménages ayant le niveau de vie le plus faible y réalisent près de 20 % de leurs dépenses d'alimentation. Cette part tombe à 5 % pour les 10 % les plus aisés. À l'inverse, ces derniers dépensent davantage que la moyenne dans les commerces de détail (18 %) et les marchés (9 %), voire directement auprès des producteurs.

Nos enquêtes à Rezé et à Ivry nous permettent également de constater cette autre tendance : à l'heure de la grande distribution et du « maxi-discount », les habitants les plus favorisés socialement privilégient les petits commerces. Ils sont plus de 40% – les deux échantillons confondus – à déclarer éviter les super et hypermarchés et préférer les petits artisans, marchés, magasins bio, etc. Ces habitants sont très critiques à l'égard du développement des grands

²⁸¹ Voir **BELLAMY, Vanessa. LEVEILLE, Laurent.** « Consommation des ménages. Quels lieux d'achat pour quels produits ? », *INSEE Première*, n°1165, novembre 2007.

centres commerciaux, qu'ils jugent responsables de la disparition du commerce local et de la dégradation de la vie de quartier.

« Mais je pense qu'on n'a pas beaucoup de choix. Le centre commercial a fait disparaître tout le reste. Parce qu'on a connu des boulangers, charcutiers, bouchers, etc. On avait tout. Mais ça c'est un problème de politique de la ville... On ne peut pas accueillir à bras ouverts des grandes surfaces, les autoriser à toutes les extensions et puis penser qu'on va tenir le commerce local, hein. On a vu tout disparaître. On a eu une poissonnerie aussi dans le bourg. Mais bon, tout a disparu. » CAROLE (LC/PRO/PRIM/63)

« Comme quoi les grandes surfaces n'apportent pas que du bon, quand y a eu Ivry Grand Ciel, alors ça a été la transhumance, tout le monde est parti par là-bas à Carrefour, donc ça n'a pas du tout arrangé le centre-ville. » ARMELLE (JR/ILN/NEO/51)

Bien qu'ils soient le plus souvent usagers des grandes surfaces, ces habitants-là revendiquent une volonté de consommer autrement, d'avoir recours à des modes de consommation alternatifs.

Des modes de consommation alternatifs

À la Maison Radieuse et à Casanova, on peut estimer que près d'un quart de la population n'utilise pas les super ou hypermarchés à leur disposition. Cette catégorie d'habitants non-usagers des grandes surfaces se caractérise par des faibles niveaux de diplômes et/ou de revenus (il s'agit plutôt de retraités ou de catégories socioprofessionnelles inférieures). Pour les plus âgés, la préférence pour les commerces de proximité révèle des habitudes anciennes inchangées ; pour les ménages plus jeunes aux revenus modestes, l'absence de voiture permet difficilement l'accès aux hypermarchés et les courses alimentaires se font au jour le jour. Dans les deux cas, il n'y a pas chez ces habitants de refus affiché d'utiliser les magasins de la grande distribution.

À l'inverse, parmi les usagers des supermarchés, une part importante d'habitants affirme sa volonté de se détourner des super et hypermarchés pour favoriser les petits commerces. Les déclarations en faveur de la grande distribution, comme celle qui suit, sont extrêmement rares.

« Les petits commerces c'est les années 60 ! Aujourd'hui c'est les supermarchés, c'est comme ça, je veux dire. C'est l'an 2000 quand même !

- *Donc, toi tu ne trouves aucun inconvénient à la disparition des petits commerces ?*

Bah tant que je peux aller acheter à bouffer ! » SOFIA (LC/HLM/NEO/38)

Seules six personnes de notre échantillon à la Maison Radieuse disent qu'ils considèrent le centre commercial et son hypermarché pratiques. Aucune à Casanova ! En effet, l'ensemble des entretiens révèlent une tendance générale à déprécier les grands centres commerciaux. On retrouve le même paradoxe décrit plus haut à propos du centre Jeanne Hachette à Ivry : bien que la majorité des habitants interviewés soient usagers du complexe « Atout Sud » à Rezé ou « Grand Ciel » à Ivry, beaucoup portent un jugement défavorable sur les modes de consommation qu'engendre la grande distribution. Ils sont 38% à la Maison Radieuse et 50% à Casanova à affirmer bannir les supermarchés au profit des petites enseignes.

« Malheureusement la plupart du temps oui je fais mes courses à Leclerc, quand je ne peux pas faire autrement parce que je deviens foncièrement anti-Leclerc !

- *C'est parce que tu préfères les petits commerces ?*

Oh largement, largement, mais y'en a de moins en moins, tu vois ici ils ont remonté une épicerie y'a deux ans et demi, ça a tenu un an ou un an et demi, bon c'était pas des acharnés du boulot parce qu'ils avaient les mêmes horaires que le Leclerc, il faut pas être fin, c'est-à-dire que si tu veux monter une épicerie, il faut procéder comme les épiceries arabes à Paris, voilà, tu ouvres quand les autres sont fermés quoi, surtout l'hypermarché d'à côté, eux ils étaient en vacances toutes les vacances scolaires... Mais c'est dommage, une épicerie elle aurait sa place ici. [...] Moi je vais à Leclerc si j'ai pas le temps d'aller ailleurs, mais si j'ai le temps d'aller ailleurs, je prends la peine d'aller un peu plus loin. » CLAIRE (LC/HLM/NEO/35)

« Mais les grandes surfaces, c'est pas trop mon truc, je privilégie les petites

boutiques plus que les gros machins quoi. Y'a beaucoup de petits commerces qui ont fermé mais bon quand je peux, je préfère. » ELOISE (JR/ILN/MOY/40)

Chez ces habitants, qui revendiquent leur rejet des grandes surfaces, sont surreprésentés les primo-résidents et les jeunes ménages arrivés dans les années 2000. Encore une fois, on retrouve ces deux catégories d'habitants, dont la particularité est de détenir un fort capital culturel. Nous avons vu que ces habitants, qui se sont inscrits ou souhaitent s'inscrire durablement dans les immeubles considérés, sont engagés dans les associations d'habitants et les actions pour préserver les projets de Le Corbusier et de Jean Renaudie, aussi bien dans leur dimension architecturale que sociale. Ce que ces habitants-là défendent, en même temps que l'architecture, c'est la vie sociale dans les ensembles d'habitation. C'est pourquoi ils déplorent la fermeture non seulement des commerces qui étaient à l'origine intégrés aux bâtiments (en rez-de-rue à Casanova et dans le hall de la Maison Radieuse), mais encore de ceux qui se trouvaient dans l'environnement immédiat des immeubles. C'est dans le registre du « manque » que les habitants évoquent les petites boutiques disparues.

« **Ce qui nous manque**, c'est peut-être les commerces de proximité qu'il y avait et qui n'ont pas duré. On manque d'une bonne boulangerie aussi mais bon !!! On ne peut pas tout avoir. » SYLVIE (LC/HLM/NEO/35)

« Non, non. Y'a eu des petits commerces en bas de l'immeuble, il en reste y'a toujours une petite épicerie, une nouvelle petite épicerie, ben arabe, mais qui est super pratique finalement, y'a le boulanger qui est là, avant on avait un autre boulanger qui était à la place des locaux de la mairie là. Oui, et puis qu'est-ce qu'il y a eu avant ? Y'a eu une station service tout au début je crois, c'était pas terrible... Mais dans le quartier un peu plus élargi on avait plus de choses : des fromagers, des trucs comme ça, enfin des commerces un peu moins moches quoi. Mais ça a disparu tout ça donc on utilise un petit peu les commerces qui restent, puis le marché, **mais ça manque**. » IRENE (JR/ILN/PRIM/63)

« J'achète pas grand-chose à Jeanne Hachette, je vais chez le pharmacien. Ca c'est sûr mais sinon, euh pfff, non... Si le libraire aussi, la petite libraire plus vers le métro là-haut j'aime bien, et maintenant les fruits et légumes qui se sont installés,

les chinois enfin les asiatiques qui se sont installés, les primeurs-là qui sont très bien, **ça manquait** d'ailleurs ce genre de petit commerce, parce que Champion c'est très moche faut dire ! » ARMELLE (JR/ILN/NEO/51)

Ce sont quasi-exclusivement des femmes²⁸² qui regrettent la disparition des commerces de proximité et disent rejeter la grande distribution. Certaines d'entre elles vont plus loin et revendiquent de nouveaux modes de consommer, qu'elles estiment plus « authentiques » ou « naturels ». Elles refusent par exemple d'acheter certains produits dans la grande distribution, elles privilégient les marchés, les commerces « bio » ou « équitables », elles se ravitaillent en fruits et légumes à la campagne, elles adhèrent à des associations pour le maintien de l'agriculture paysanne, etc.

« Je suis bien obligée [*d'utiliser Leclerc*]. Mais moi je fais les marchés. [...] Oui, moi je fais le marché et je n'achète aucun produit laitier, en particulier, à Leclerc, aucun légume et rarement de la viande. » CAROLE (LC/PRO/PRIM/63)

« Le quartier, au niveau commercial il n'y a rien. C'est vrai qu'il n'y a pas de petits commerces, c'est vrai que c'est un peu dommage qu'il n'y ait pas de petits commerces de qualité, boucher, boulanger, choses comme ça. Ca c'est un peu dommage. Non, on est obligé de faire nos courses au Super U, et puis je vais à Biocoop pour les fruits et les légumes. » THOMAS (LC/PRO/NEO/26)

« Alors moi j'essaie de privilégier les petits commerces, alors quand je travaillais je faisais mes courses à Carrefour malheureusement, puisque ici le marché a lieu en semaine, donc quand on travaille on ne peut pas aller au marché, et puis j'ai un peu changé mes habitudes parce que je ne travaillais plus et puis par conviction personnelle aussi, j'ai un peu boycotté les grandes surfaces, donc voilà je fais partie d'une association pour le maintien de l'agriculture paysanne donc je me fournis, enfin je prends des légumes à travers cette association, des légumes bio, bon là je vais au marché donc j'achète voilà je sélectionne les produits, bon on va à la campagne au printemps donc j'achète aussi pas mal de produits, j'évite les grandes surfaces en tous cas je ne vais quasiment jamais sauf en dépannage à

²⁸² Deux hommes seulement disent privilégier les petits commerces au détriment des supermarchés.

Champion au centre commercial mais, alors vraiment en dépannage. C'est rare, je déteste, je ne fréquente pas la pharmacie, je préfère aller à la petite pharmacie qui est rue Gabriel Perry. » AXELLE (JR/ILN/NEO/42)

« Puisque le centre commercial [*Jeanne Hachette*] ne fonctionne pas, il faudrait une volonté politique de le transformer, puisque la population a changé, puisque l'époque a changé, il y a un certain nombre de commerces dont l'implantation serait préférable, il faudrait trouver une solution pour aider l'implantation de nouveaux commerces, par exemple quelqu'un a suggéré un commerce équitable ou un magasin bio, parce qu'il y a des associations, par exemple des associations de distribution de produits bio, qui fonctionnent, il y en a déjà deux, il y en a une troisième qui est en train de se créer sur Ivry, c'est qu'il y a une demande, il suffirait de... Ça ferait venir des gens de Vitry, à la limite du treizième, c'est ça qu'il faut faire. Impossible on n'y arrive pas ! » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

Il s'agit d'un groupe minoritaire d'habitantes à la Maison Radieuse (12% de notre échantillon) mais important à Casanova (42% de l'échantillon). Dans les deux cas, il s'agit de femmes culturellement favorisées et militantes, qui s'investissent dans des associations locales, mais surtout dans la vie des immeubles. Elles sont par exemple engagées dans les associations d'habitants ou de quartier, et plus encore ce sont de ferventes défenseuses de l'architecture des bâtiments dans lesquels elles vivent. Elles constituent un groupe identifiable qui mélange deux générations de femmes : les primo-résidentes – souvent à l'origine des associations d'habitants – et les femmes récemment installées dans les immeubles (depuis les années 2000) avec de jeunes enfants. Ensemble, elles plaident pour des modes de consommation alternatifs, tout comme elles revendiquent leur désir d'habiter autrement. En fait, leurs pratiques sociales et culturelles toutes entières tendent à se détourner de la culture de masse. C'est une façon pour ces femmes de se distinguer socialement et de se forger une identité singulière, qui contraste avec l'étiquette qui leur est parfois associée en tant qu'habitantes de cités de logements sociaux.

En parallèle de ces nouveaux modes de consommer « militants », se fait jour une autre façon d'acheter, cette fois liée aux évolutions de la vie moderne et au développement de nouveaux services. Nous faisons référence ici à la vente par correspondance et à la livraison à domicile.

L'essor de l'accès à Internet et du commerce électronique²⁸³ génère, en effet, de nouvelles pratiques chez certains des habitants que nous avons rencontrés. Outre les achats exceptionnels (de type loisirs, vêtements, multimédia, etc.), quelques habitants se font livrer à domicile leurs courses alimentaires. Nous avons observé ce phénomène à Ivry, car la prestation est plus répandue en région parisienne qu'en province. Ce sont les femmes actives, seules avec enfant(s), qui utilisent ce service. Qu'elles possèdent une voiture ou pas, le système de livraison à domicile leur permet de gagner du temps et leur facilite le quotidien.

« Je me fais tout livré, ouais ouais, parce que sans voiture... Si des fois on va à Carrefour à pied. [...] Il y a Champion aussi, donc on y va pour le frais, et puis tous les gros trucs on les fait livrer, une fois par mois. Mais on est beaucoup à le faire ici je pense ! Chaque fois que j'en parle je réussis à convaincre les gens parce que c'est super pratique. OK ça coûte peut-être plus cher, c'est dix euros la livraison, autrement les produits c'est les mêmes qu'à Carrefour ou à Auchan, c'est pareil, mais dix euros entre la tonne d'emmerdements avec deux enfants pour aller à l'hypermarché, l'essence, se garer, machin, honnêtement je pense qu'on y perd pas. Et puis en plus on se fait tenter dans les supermarchés, alors que là devant une page d'ordinateur c'est beaucoup moins tentant à vrai dire, donc je pense qu'on fait des économies ! J'ai une liste, c'est toujours la même, parce qu'on commande toujours à peu près la même chose, donc je l'ai enregistrée, donc elle apparaît tous les mois, je rajoute deux ou trois bricoles et puis voilà, ils livrent, donc c'est top ! Bah je gagne du temps et puis avec les enfants faire les hypermarchés c'est pas possible. » EVA (JR/ILN/NEO/36)

« Finalement avec les systèmes de livraison, je préfère me faire livrer parce que bon moi pour les grosses courses je dis autant se faire livrer, c'est pas plus compliqué que de prendre la voiture, il faut la prendre, il y a les stationnements, il y a l'essence, il y a tout ça alors euh... Mais je ne suis pas la seule à faire ça dans l'immeuble, oui parce que je les vois souvent les livreurs passer à Casanova [Rires]. Bah oui parce que finalement c'est quand même aussi de la manutention. Moi j'veux dire j'en ai marre de porter des bouteilles d'eau. Alors quand il faut les

²⁸³ Le commerce électronique peut se définir comme l'ensemble des transactions commerciales à destination des particuliers, dans lesquelles l'achat s'effectue sur un réseau de télécommunications. Il recouvre aussi bien la simple prise de commande que l'achat avec paiement, et concerne autant les achats de biens que de services.

grosses choses, une fois par mois environ, bon il y a un système de livraison, alors moi je vais à Champion, je sais qu'avec Carrefour on peut le faire pas internet, mais ça Champion ils ne le font pas, et puis moi j'aime bien voir, je ne suis pas encore assez moderne, et puis même je trouve que c'est un contact de faire ses courses, [...] on discute et tout, parce que l'ordinateur on s'enferme complètement tout se fait à la maison... » ARMELLE (JR/ILN/NEO/51)

Selon l'enquête « Budget de famille » réalisée en 2006 par l'INSEE, les achats par Internet, malgré leur progression, concernent encore peu de produits et représentent une part assez faible des dépenses, notamment alimentaires²⁸⁴. À la Maison Radieuse, l'évolution récente de la vente par correspondance et du commerce électronique n'est pas évoquée. Pourtant, l'achat en ligne pourrait constituer une éventuelle perspective d'avenir pour ceux qui regrettent l'ancien système de livraison et la disparition des services de proximité.

L'émergence de ces nouveaux modes de consommation, qu'il s'agisse du commerce alternatif ou de la livraison à domicile, réactive les conceptions des architectes sur la question de la proximité. Certaines installations pensées pour faciliter la vie quotidienne des habitants, telles que le sas de livraison et les aménagements du hall à la Maison Radieuse, ou les commerces intégrés aux ensembles de logements dans le centre-ville d'Ivry, pourraient être réadaptées pour répondre aux nouvelles demandes des habitants. Ainsi, si les perspectives des architectes n'ont pas pu résister au développement économique et à l'évolution des modes de consommer des années 80-90, qui ont rendu leurs aménagements parfois désuets, on voit que leur projet initial pourrait, aujourd'hui, se raviver autour de pratiques naissantes. Les préoccupations environnementales des années récentes pourraient amorcer une phase de revalorisation de ces espaces délaissés. De même, la question de la préservation du lien social est récurrente quand les habitants expriment leur regret de voir disparaître les artisans-commerçants. Le plus souvent, ils évoquent la perte du gage de qualité, mais surtout la convivialité et le contact que génèrent ces petits espaces du quotidien. Pour les habitants de la Maison Radieuse et de Casanova, une telle désaffection perturbe la vie de proximité, celle de l'immeuble et du quartier. Ce sentiment est encore plus fort dès lors qu'on aborde la question des services de proximité.

²⁸⁴ La part des dépenses alimentaires via Internet est de 0,3% en 2006. Champ : France métropolitaine. Source : INSEE, enquêtes « Budget de famille » 2006.

4.3.2 La proximité, garante du lien social

Dans les projets de Le Corbusier à Rezé et de Jean Renaudie à Ivry, les logements doivent être reliés à des installations collectives, qu'il s'agisse d'espaces commerciaux comme nous venons de le voir, ou de services et équipements du quotidien. Selon la Charte d'Athènes, « le logis abrite la famille, fonction constituant à elle seule tout un programme [...] Mais en dehors du logis et à proximité, la famille réclame encore la présence d'institutions collectives qui soient de véritables prolongements. Ce sont centres de ravitaillement, services médicaux, crèches, maternelles, écoles, auxquels on ajoutera les organisations intellectuelles et sportives »²⁸⁵. Alors que Le Corbusier plaide pour l'habitat en hauteur, qui donnera la « possibilité de créer à proximité immédiate du logis les installations collectives, locaux scolaires, centres d'assistance, terrains de jeux qui seront ses prolongements »²⁸⁶, Jean Renaudie prône le mélange complexe des fonctions, qui entremêlera logements, commerces, services, équipements, etc., dans les mêmes espaces. Dans la pratique, les deux conceptions donnent des résultats parfois assez proches : à la Maison Radieuse, comme à Casanova, services et équipements sont au plus près des logements, souvent incorporés dans les bâtiments.

À Rezé, les aménagements collectifs de l'unité d'habitation ont peu à peu été abandonnés : le kiosque à journaux est devenu, après sa fermeture dans les années 80, le local du régisseur, généralement vide puisque ce dernier occupe un bureau plus grand dans un appartement de la première rue et est amené à se déplacer dans tout l'immeuble ; le bureau de poste a fermé en 2002 ; l'école sur le toit est régulièrement menacée de fermeture en raison de la chute des effectifs (essentiellement liée au vieillissement de la population de l'immeuble). À Ivry, aucune installation communautaire – à part les commerces du rez-de-rue – n'est directement intégrée à l'immeuble Casanova. Toutefois, ce dernier est étroitement imbriqué aux autres cités de logements du centre-ville, et notamment à l'ensemble constitué par la partie nord de l'avenue Georges Gosnat. Dans ce sens, il est relié à divers services, mais surtout il est accolé à l'école maternelle Casanova d'un côté et avoisine la cité du Parc avec l'école primaire Albert-Einstein de l'autre.

²⁸⁵ **LE CORBUSIER.** *La Charte d'Athènes.* Paris : Editions de Minuit, coll. « Points-Essais », 1957 (1943), p42.

²⁸⁶ *Ibid.*, p53.

L'intérêt social plus que fonctionnel des services de proximité

À la Maison Radieuse, la question des services de proximité renvoie toujours à celle de la vie sociale dans l'immeuble. Cette caractéristique n'apparaît pas dans les entretiens avec les habitants de Casanova, probablement pour deux raisons. D'abord, les services et commerces intégrés à l'ensemble Casanova sont en rez-de-chaussée du côté de la rue, avec des entrées indépendantes de celles des résidents, elles-mêmes situées à l'arrière du bâtiment. Ce qui signifie que, pour les locataires de Casanova, ces aménagements ne sont pas envisagés comme « internes » à l'immeuble et sont plutôt appréciés comme de banals commerces de rue. Au contraire, à la Maison Radieuse, les installations du hall font partie intégrante de l'unité d'habitation et sont considérées comme quasi-exclusivement réservées aux habitants de l'immeuble. À cette différence de configuration spatiale entre les deux bâtiments, s'ajoute une autre différence liée au contexte urbain : à Ivry, les services de proximité du centre-ville sont beaucoup moins menacés car ils concernent l'ensemble du quartier très peuplé, alors qu'à Rezé, les services de la Maison Radieuse impliquent presque uniquement les habitants de l'immeuble. Ce qui explique aussi pourquoi le sujet est moins abordé à Casanova qu'à la Maison Radieuse, où la question de la préservation des services de proximité est récurrente.

À la Maison Radieuse, la question de la préservation des services de proximité s'est cristallisée autour de la cessation de la poste, dernier service du hall. Cette fermeture a marqué, dans la vie de l'immeuble, la fin d'une époque, celle où le hall était toujours animé par la présence de la postière, antérieurement du marchand de journaux, et des usagers de ces services. Les plus anciens habitants ont du mal à reconnaître leur hall désormais déserté.

« Nous on a connu l'immeuble avec dans le hall un marchand de journaux, alors presque dès l'origine hein...le premier marchand de journaux était installé derrière le comptoir, ce qu'on appelle le bar. [...] Ça a été une époque, hein, l'époque de Madame B., qui était la gérante du marchand de journaux et qui a laissé beaucoup de traces dans la mémoire des anciens, et puis après il y a eu un local d'aménagé, qui est l'actuel bureau du régisseur, donc là il y a eu à nouveau les marchands de journaux pendant un certain temps avec des bonbons. [...] Et puis donc ça a été

fermé. [...] Mais c'est vrai qu'il y avait une animation dans le hall, maintenant on trouve le hall un peu tristounet. » RACHEL (LC/PRO/PRIM/57)

Quand, en 1995, il a été question de fermer le bureau de poste de la Maison Radieuse pour des raisons de sécurité²⁸⁷, les habitants et usagers du quartier, soutenus par des élus, se sont mobilisés et ont obtenu le maintien du service. Mais, sept ans plus tard, les vives réactions des habitants n'ont pas suffi à sauver la petite agence postale. En 2002, la direction de la poste décrète qu'il n'est pas rentable de mobiliser une employée à la Maison Radieuse et décide brutalement de fermer le guichet. Les habitants l'apprennent par voie de presse en juillet et se mobilisent aussitôt malgré la période estivale. Les plus engagés organisent des manifestations et une pétition destinée à la préfecture, à la mairie puis à la poste, est rapidement mise en place à l'initiative du regroupement de la Confédération Nationale du Logement et de l'Association des Habitants de la Maison Radieuse (AHMR). En deux semaines, près de 400 signatures sont récoltées, en vain. Cette fois-ci, la poste quitte définitivement l'immeuble pour laisser la place à une nouvelle agence, à quelques centaines de mètres de là, dans le quartier du Château (classé ZUS), où elle touchera une subvention. Le nouvel établissement sera mieux équipé, muni de deux guichets et de cinq salariés, alors que la poste du Corbusier était dépourvue de matériel informatique. Pourtant, les habitants de la Maison Radieuse ne décolèrent pas. Pour la majorité d'entre eux, ce n'est pas seulement un service qui disparaît, mais un lieu de rencontres, de convivialité et d'échanges. La présence de la guichetière dans le hall donnait l'occasion de se retrouver à plusieurs et de bavarder. Bien plus que le service rendu, c'est l'espace de sociabilité que les habitants souhaitaient préserver. 65% des personnes que nous avons rencontrées s'accordent pour dire que la poste animait le hall et créait des liens entre les habitants qui s'y rencontraient.

« Pour nous c'était utile, c'est vrai que ça rendait service, mais on avait repéré que c'était vraiment un petit lieu de vie, parce que tu vois les petites mères qui sont chez elles, elles sont toutes seules, elles descendaient dans le hall, elles restaient une heure facilement à parler aux voisins parce que y'avait la poste, donc c'était le prétexte du timbre, ou quelques fois elles avaient juste une lettre à poster, mais elles se parlaient, ça faisait des liens alors que maintenant y'a plus ça. » MAGUY (LC/HLM/PRIM/47)

²⁸⁷ C'est la raison invoquée dans la presse locale mais nous n'avons pas plus de détails.

« Bah oui parce qu'il y avait la postière toute seule là dans son aquarium, elle s'ennuyait un petit peu. Donc c'est vrai qu'il y avait facilement des gens qui restaient discuter avec elle en allant mettre le courrier. Et puis il suffisait qu'il y ait une autre personne qui descende et qui connaissait la personne déjà là... Oui, des fois il y avait quelques personnes qui se retrouvaient ensemble à bavarder. Ça créait une petite animation. » SYLVIE (LC/HLM/NEO/35)

Plus encore, pour 35% des habitants de notre échantillon, qui s'avèrent être les plus fervents défenseurs de l'architecture corbuséenne, la désaffectation du hall marque l'anéantissement d'un des principes fondateurs de l'unité d'habitation de grandeur conforme. Celui selon lequel les logements doivent être prolongés par des services et équipements qui facilitent la vie quotidienne des familles. Pour eux, fermer la poste de la Maison Radieuse, c'est altérer l'œuvre de Le Corbusier. Plus que la proximité, c'est le projet tant architectural que social qu'ils défendent en luttant contre la fermeture du dernier service du hall. Ainsi, afin de manifester son mécontentement, l'AHMR décide de ne pas participer aux journées du patrimoine de septembre 2002, en affichant sur les façades de l'immeuble classé au titre des Monuments Historiques le slogan : « Poste fermée, patrimoine mutilé ».

Pour ces habitants, investis dans la protection de l'œuvre de Le Corbusier, les journées du patrimoine sont pourtant un moment fort dans la vie de l'immeuble, leur décision de les boycotter n'est donc pas anodine et marque leur acharnement à préserver l'esprit des lieux tel que l'avait pensé le célèbre architecte. C'est davantage sur la conservation du patrimoine, plus que sur le maintien du service, que se sont axées les revendications. Ce sont les habitants de longue date, adeptes des conceptions de Le Corbusier, membres actifs de l'AHMR, et majoritairement propriétaires, qui se sont mobilisés à ce moment-là, pour sauvegarder ce qu'ils estiment être leur patrimoine.

« Oh bah on s'est battu pendant trois mois, on a vraiment essayé de la garder, donc on a argumenté par rapport à la culture et aux idées de Le Corbusier, à son esprit, d'avoir des services de proximité etc., et ça n'a pas marché quoi... » MAGUY (LC/HLM/PRIM/47)

« On s'est bagarré parce que ça nous semblait être une atteinte au patrimoine, indépendamment du fait que ça enlevait la vie du hall, indépendamment du fait que c'était un service qui allait disparaître, bah c'était aussi le projet de Le Corbusier qui était vidé de son sens. » RACHEL (LC/PRO/PRIM/57)

Malgré leurs efforts, la poste de la Maison Radieuse n'a pas pu être sauvée. L'argument majeur de la direction de la poste était de dire que le bureau du Corbusier n'était pas assez fréquenté, notamment par les personnes extérieures à l'unité. Pourtant, lors de notre enquête de voisinage aux abords de l'immeuble, 45% des résidents du quartier ont déclaré qu'ils utilisaient la poste de la Maison Radieuse « occasionnellement » et 33% « régulièrement ». Néanmoins, la nouvelle agence du Château, qui a remplacé celle de la Maison Radieuse, touche probablement une population plus large et notamment les résidents des ensembles de logements sociaux alentours. Pour les membres de l'AHMR, les plus engagés et peut-être les plus pugnaces, l'ouverture de la poste du Château est responsable de la fermeture du guichet de la Maison Radieuse. C'est pourquoi, parmi eux, certains préfèrent aller dans d'autres agences de la ville pour leurs opérations courantes et refusent d'utiliser celle du Château.

« Mais je suis pas la seule parce que j'en ai discuté avec d'autres, parce que pour nous la poste qui a ouvert au Château c'est celle qui a fait fermer la nôtre, hein, et moi je prends ma voiture et je vais à Pont-Rousseau mais je vais jamais au Château, je vais jamais à la poste du Château, j'y suis allée une fois parce que j'avais un paquet qui était mis en instance donc j'ai bien été obligée d'aller là-bas mais c'est tout, je ne vais jamais acheter de timbres, je ne vais jamais faire d'opérations à la poste du Château, et je suis pas la seule ! C'est un rejet, ah oui oui c'est un rejet... » RACHEL (LC/PRO/PRIM/57)

À l'inverse, un groupe d'habitants, minoritaire dans notre échantillon (21%), ne regrette pas la fermeture de la poste. Ce sont des locataires HLM, peu investis dans la vie de l'immeuble et surtout peu intéressés par les logiques patrimoniales. Parmi eux, seuls deux interviewés appartiennent aux catégories des « primo et néo-habitants », ce qui signifie que ce groupe est principalement constitué d'habitants installés dans l'immeuble dans les années 80-90. Ces

derniers pensent que le quartier du Château nécessitait peut-être plus que la Maison Radieuse un bureau postal. De plus, ils insistent sur la proximité du nouvel emplacement de celle-ci, située à quelques centaines de mètres de l'unité d'habitation.

« Vous avez vu où elle est, elle n'est pas loin, ce quartier-là y'avait plus rien comme commerces, il faut le relancer ce quartier-là, donc mettre la poste là-bas me paraît plus important que la mettre ici, donc il faut pas exagérer quoi ! L'argument ici de dire y'a des gens âgés etc.... À Rezé y'a des gens âgés dans toutes les rues donc on ne va pas mettre une poste dans toutes les rues, en milieu rural ils font 25 km pour aller chercher la poste des fois, il faut quand même pas exagérer elle n'est pas loin la poste ! » PHILIPPE (LC/HLM/MED/40)

« C'est un immeuble d'habitation voilà, quoi ! Oui c'est vrai je pense que pour les gens qui l'ont connu, qui ont connu les commerces dans Le Corbusier, certainement que ça fait un manque. C'est vrai que moi je considère Le Corbusier comme un immeuble. Dans les immeubles il n'y a pas de commerces ! » ISABELLE (LC/HLM/MED/28)

« Mais pour en revenir à la poste, moi la poste je trouvais ça très pratique, c'est vrai que c'était pas mal, ceci dit bon quand il a fallu... Quand ils ont arrêté... Bon elle est sur la place au Château c'est quand même pas non plus à des kilomètres... » ALEXANDRE (LC/HLM/NEO/35)

Cette divergence de point de vue entre certains propriétaires et certains locataires traduit une différence d'intérêt quant à la patrimonialisation de l'unité d'habitation : pour les propriétaires occupants, la mise en valeur de l'immeuble de Le Corbusier valorise leur propre patrimoine et l'espace qu'ils habitent ; au contraire les locataires HLM, qui ne souhaitent pas rester dans leur logement à long terme, estiment que les logiques patrimoniales ont tendance à figer l'immeuble et à freiner les évolutions (toutes les évolutions, pas seulement celles concernant les équipements du hall).

Pour autant, les plus impliqués dans la vie collective de l'immeuble – majoritairement des propriétaires mais aussi quelques locataires, tous membres de l'AHMR – souhaitent impérativement voir le hall retrouver le rôle social qu'il jouait avant la disparition de la poste. Peu importe la ou les activité(s), il faut repenser l'espace dans sa fonction originelle, en l'adaptant aux préoccupations actuelles. Rapidement, la remise en place de services ou de commerces de proximité a été écartée. Bien que ceux pensés à l'origine par Le Corbusier aient produit des modes de sociabilité spécifiques à l'unité, ce n'est plus l'accès à ce type d'équipements qu'on revendique, mais la préservation des liens qu'ils ont générés et qui sont constitutifs de l'identité habitante. C'est désormais l'aspect social des aménagements de proximité, plus que fonctionnel, qui est recherché. C'est dans ce sens que les militants de l'AHMR se sont attachés à réfléchir à de nouvelles solutions afin de redonner vie au hall, d'en refaire un lieu de rencontre et de convivialité, et d'éviter qu'il ne devienne trop inhospitalier.

« Mais le hall il fait peur, les gens sont pas à l'aise, enfin oui ils ont un sentiment d'insécurité, qu'est-ce qu'on pourrait faire pour le rendre plus accueillant ? Et voilà, moi c'est cette impression que ça m'a donnée quoi, je me suis dit que c'était dommage, ça lui enlève encore un truc, et puis ça lui donnait une petite vie, c'était sympa cette dame qui était là tout le temps et qu'on finissait par connaître aussi, enfin c'est tout simple mais c'était agréable... » NINA (LC/PRO/NEO/30)

Plusieurs idées ont été émises pour redonner vie aux aménagements du hall. Puisque la municipalité organise des visites guidées de l'unité d'habitation et que l'AHMR souhaite mettre en avant la dimension patrimoniale de l'immeuble, on a d'abord pensé à un office de tourisme, qui serait le point de départ d'une visite de la ville à travers son histoire architecturale. Puis, on a également pensé à une occupation par l'association pour permettre aux habitants de se rencontrer, à une permanence du bailleur social pour répondre aux questions des locataires HLM...

« Y'a un autre projet de mettre dans le hall, soit dans le local du régisseur, soit dans l'ancienne poste, un lieu pour que les gens prennent un café, pour qu'on se rencontre. [...] Mais autrement y'a le projet écrit et demandé à la mairie de Rezé et au conseil syndical pour faire un syndicat d'initiative » MAGUY (LC/HLM/PRIM/47)

« C'est ce qui est d'ailleurs plus ou moins en projet là, d'installer différentes permanences dans la loge actuelle du gardien. Des permanences de l'association dans un premier temps, puisqu'au sein de l'association il suffit de deux ou trois bonnes volontés pour commencer, et puis peut-être étendre à une permanence du bailleur. Ça pourrait être intéressant d'avoir quelqu'un de L.A.H. [*Loire Atlantique Habitation*] qui viendrait une demi-journée par semaine et puis les locataires pourraient poser leurs questions. » FANNY (LC/PRO/MED/58)

Il faudra attendre la préparation du cinquantenaire de l'immeuble en 2005, pour que de nouveaux aménagements voient le jour dans le hall. À cette occasion, de nombreux habitants se sont mobilisés ou remobilisés autour de l'AHMR pour participer à l'organisation de la fête. Quelques habitants récents, souvent adhérents de l'association sans participer aux activités, se sont particulièrement investis dans les préparatifs, auprès des plus anciens membres actifs de l'AHMR. Les cinquante ans de l'immeuble ont eu pour effet de rassembler les habitants autour des questions patrimoniales. C'est dans ces circonstances que le hall a finalement été réaménagé : l'ancien bureau du régisseur a été transformé en un point d'accueil coloré et convivial, où, désormais, l'AHMR, le médiateur de la société HLM Loire Atlantique Habitation et le syndic de copropriété assurent tour à tour des permanences pour répondre aux questions des habitants et/ou tout simplement susciter la rencontre.

Si, dans leur forme initiale, les installations du hall avaient été conçues pour remplir le rôle de service de proximité, il semblerait que, cinquante ans plus tard, les logiques fonctionnelles s'estompent face à une nouvelle préoccupation, celle de maintenir, voire de renforcer, les échanges sociaux. Dans les années 2000, la proximité ne se pense plus comme nécessité d'accès aux services, mais comme nécessité de préserver le lien social. Les usages des espaces pensés par Le Corbusier débordent ici le cadre initial, qui s'adapte aux évolutions sociales.

Des écoles « différentes », des espaces à préserver

Les deux ensembles architecturaux que nous avons étudiés intègrent tous deux une école publique au sein des ensembles de logements. La maternelle Le Corbusier est installée sur le toit-terrasse de l'unité d'habitation de Rezé depuis 1955 et l'école primaire Albert Einstein, ouverte en 1982 à Ivry, se situe en plein cœur de la cité du Parc, voisine de l'immeuble Casanova²⁸⁸. 82% des parents que nous avons rencontrés à la Maison Radieuse et à Casanova ont scolarisé ou scolarisent leur(s) enfant(s) dans les écoles en question. Au moment de nos enquêtes, les ménages avec enfant(s) au foyer représentaient 48% de la population totale de nos échantillons. Toutes ces familles envoient ou ont envoyé leurs enfants en âge d'être scolarisés dans les écoles Le Corbusier ou Albert-Einstein, à l'exception de trois ménages (deux à la Maison Radieuse et un à Casanova) qui préfèrent l'enseignement privé.

À Rezé, les trois classes dont bénéficie l'école maternelle Le Corbusier accueillent depuis toujours les enfants de l'immeuble. Pourtant, à son ouverture, sa situation inhabituelle a soulevé quelques controverses locales : on s'inquiétait par exemple de l'altitude de la terrasse, de l'exposition au vent, de la conception de l'escalier de secours, et même du danger en cas de bombardements²⁸⁹. L'école reçut toutefois l'avis favorable de l'Inspecteur Départemental de l'Enseignement Primaire de Nantes II, qui déclarait : « la maternelle est, sous certains aspects, un service social. [...] Il doit s'attacher à aider le plus possible les mères. En s'installant dans l'immeuble, elle permettrait aux petits de venir à elle seuls. Avantage considérable qui serait vivement apprécié »²⁹⁰. Dans les années plus récentes, ce sont l'affaiblissement des effectifs et les évolutions des normes de sécurité qui mettent en péril le maintien de l'école à la Maison Radieuse. En effet, le nombre d'élèves inscrits à la maternelle ne cessent de décroître²⁹¹, essentiellement à cause du non-renouvellement de la population de l'immeuble qui vieillit et dont les enfants grandissent. 35% des personnes recensées en 1999 habitaient le même logement au 1^{er} janvier 1990. D'autre part, la taille des ménages a diminué dans l'immeuble,

²⁸⁸ L'école maternelle Casanova jouxte également l'immeuble, mais nous n'en parlerons pas ici puisqu'elle ne fait pas partie du projet architectural et n'a pas été réalisée par Jean Renaudie.

²⁸⁹ Une lettre, datée de décembre 1954, du directeur départemental de la protection civile souligne les dangers de la situation de l'école en cas de conflit, du fait de sa proximité avec l'aérodrome, la centrale thermique, les installations portuaires, les chantiers navals et la gare. Archives départementales de Loire-Atlantique, dossier 1702W8.

²⁹⁰ Archives départementales de Loire-Atlantique, dossier 1702W8.

²⁹¹ Les plus récents chiffres montrent qu'on est passé de 46 élèves scolarisés à la Maison Radieuse en 2001, à 40 en 2002.

il y a beaucoup de jeunes couples (25-39 ans) avec peu ou pas d'enfants. Au dernier recensement, on dénombrait 2,13 personnes par ménage dans l'immeuble, alors que pour l'ensemble de la population française on atteint 2,4 personnes par ménage. Lors de notre enquête, deux classes étaient encore en service et bien que quelques enfants de l'extérieur y fussent accueillis²⁹², la potentielle fermeture de l'une d'entre elles commençait à inquiéter. Dans le même temps, les parents apprécient d'envoyer leurs très jeunes enfants dans des classes aux effectifs restreints, où les enseignants sont plus disponibles.

« C'est juste que c'est une école bien, avec des instits bien, où il n'y a pas trop d'enfants. Au niveau de ce qu'on peut apprendre aux enfants, c'est vraiment une super maternelle. Au début de l'année, ils étaient une dizaine, enfin ça c'est l'année dernière. Cette année, ils étaient quinze et puis ça augmente après. Mais c'est une école où ils n'ont pas beaucoup d'enfants. Ils ont failli la fermer d'ailleurs à cause de ça. [...] C'est super. C'est pas une école de luxe. Mais bon voilà. » PIERRE (LC/HLM/PRIM/35)

« Oui, ma fille a fait deux années de maternelle là-haut. C'est une école géniale. Je pense que les enfants sont privilégiés parce que d'abord c'est une petite structure donc il y a peu d'enfants, ils sont cocoonés comme pas possible, ils ont la possibilité de faire plein d'activités. » DENISE (LC/PRO/NEO/38)

À Ivry, l'école primaire Albert-Einstein accueille les enfants de tout le centre-ville depuis 1982. Elle bénéficie de douze classes, dont une d'adaptation. La particularité de cette école c'est que le projet pédagogique est en étroite relation avec la conception architecturale. Elle a, en effet, été créée autour d'un projet d'« école ouverte », qui associe l'Education nationale, la municipalité, les parents d'élèves et l'architecte. Ainsi, l'école Albert-Einstein se veut ouverte non seulement au sens propre (puisque aucune barrière ou porte n'est fermée à clef, que chacun est libre d'entrer ou de sortir à n'importe quel moment de la journée), mais encore au sens figuré car ouverte à la diversité des âges, des sexes, des statuts, des cultures, etc. La pédagogie y est basée sur la coopération, l'autonomie et le choix. Le partenariat entre enfants, enseignants et parents doit permettre que chacun puisse s'exprimer et intervenir librement. Le

²⁹² La maternelle de la Maison Radieuse est la seule de Rezé à disposer d'une très-petite section et attire quelques enfants de l'extérieur pour cette raison.

projet pédagogique repose sur la démocratie participative et s'attache à mettre en place des « conseils d'enfants ». L'enfant est considéré comme un sujet actant, qui ne reçoit pas passivement l'éducation. Il peut intervenir, communiquer ses idées et choisir ses activités. Pendant les temps de travail, aussi bien que pendant les temps de récréation, les élèves peuvent circuler librement dans les différents espaces de l'école, y compris les classes. D'autre part, le concept d' « école ouverte » associe explicitement les parents, qui sont invités à participer aux temps scolaires. Par exemple, le samedi matin, les parents sont sollicités pour prendre part à des ateliers de lectures et raconter des histoires à des petits groupes d'enfants, dans des mini-amphithéâtres prévus à cet effet. Les jeunes parents que nous avons rencontrés, plutôt favorisés culturellement, avec des niveaux de diplômes élevés, sont très satisfaits que leurs enfants puissent bénéficier d'une éducation différente, basée sur des valeurs qui leur sont proches. La totalité des mères²⁹³ de notre échantillon, qui ont des enfants scolarisés actuellement à Albert Einstein, disent participer aux activités de l'école.

« Au début c'était une école particulière, alors maintenant ils essaient de conserver ça même s'ils n'ont plus le statut d'école autogérée ou pilote ou je ne sais pas quoi, ils ont quand même gardé le fait que les mômes ils peuvent aller dans les souterrains quand ils veulent, ils peuvent s'affaler sur les moquettes de la BCD pendant des récrés entières, voilà ils ont un fonctionnement particulier. Mais au début à la création, Jean Renaudie avait été carrément jusqu'au bout avec l'équipe pédagogique et les mômes ils pouvaient passer leur journée dans les souterrains et de temps en temps il y avait une instit qui allait les récupérer et qui les remettaient à niveau, et les mômes de CP ils pouvaient aller dans une classe de CM2 pendant trois mois, et puis il y avait deux instits qui faisaient la navette pour les remettre à niveau et les remettre dans leur classe à des moments donnés, donc c'était une éducation volante quoi ! [...] C'est une école où les parents peuvent rentrer tout le temps, c'est-à-dire qu'à 10h30 on a envie d'y aller un matin, on peut y aller, donc c'est assez particulier.

- *Et les parents viennent souvent ?*

Assez quand même, moi j'y vais tous les samedis matins pour les foires aux livres et les racontages d'histoire. [...] Pendant la semaine c'est plus rare, à part quelques

²⁹³ Nous n'avons pas rencontré les pères.

fois, parce que les parents peuvent venir faire des petits ateliers pendant la semaine. » EVA (JR/ILN/NEO/36)

À Rezé comme à Ivry, les parents sont très satisfaits de la qualité des équipes pédagogiques et de l'enseignement dispensé. Mais le rapport qu'ils entretiennent avec l'école est différent de celui qu'ils auraient avec un établissement de quartier banal, parce qu'ici l'école fait partie intégrante du projet d'architecture et donc de la vie dans l'immeuble. Il s'agit d'une expérience inédite d'« école à domicile ». Pouvoir bénéficier d'une telle proximité est plutôt chose rare dans les ensembles d'habitat social et est fortement apprécié des habitants. D'abord, parce que cette proximité facilite le quotidien. Pour plus de la moitié des parents à la Maison Radieuse (53%), avoir uniquement à prendre l'ascenseur pour emmener les enfants à l'école simplifie grandement la vie (et donne parfois lieu à des situations extravagantes).

« Oui, c'est pratique. Surtout en hiver. Et puis même, quand le petit était tout bébé, je le montais, ça prend cinq, dix minutes, même pas. C'est quand même appréciable. » SOFIA (LC/HLM/NEO/38)

« C'est pratique, oui c'est certain. Il faut 5 minutes pour y aller quoi. [...] Pas obligé de s'habiller. Il y a des gens qui ne sont pas trop réveillés ! [...] Quand il y a de l'école, on se lève, le plus tard possible. Après on déjeune et je les emmène. Après je repasse ici et je vaque à mes affaires. » PIERRE (LC/HLM/PRIM/35)

« Y'a même eu une période où les gens arrivaient en robe de chambre et les instits leur ont demandé d'arriver habillés pour les enfants [*rires*] ! » NINA (LC/PRO/NEO/30)

Pour les autres, il existe une crainte de l'enfermement, qui, la plupart du temps, se dissipe à l'usage. Cependant, nous avons constaté que ce sentiment est exacerbé chez les locataires HLM, parfois en difficulté économique, qui ne souhaitent pas rester dans l'immeuble. Ces derniers s'inquiètent de ne pas voir leurs enfants sortir de l'immeuble et surtout d'être assimilés à des populations dont ils ne partagent pas les modes de vie. Cette inquiétude révèle aussi certainement leur propre angoisse d'être captif de l'immeuble et de ne pas pouvoir faire évoluer leur situation résidentielle.

« On avait la volonté qu'elle sorte du Corbusier. On ne cherchait pas le pratique. [...] On avait très envie qu'elle découvre autre chose que Le Corbusier. Et d'ailleurs l'école, à l'origine, surtout moi, j'avais pas du tout envie qu'elle aille à l'école du Corbusier, pas parce que ça serait une école moins bien qu'une autre, mais parce que du coup elle est enfermée dans Le Corbusier toute la journée. C'est ça qui me déplait beaucoup. Mais on n'a pas eu de choix parce qu'il n'y a pas de dérogation possible. [...] Donc elle est ici, et puis finalement elle le vit très très bien ! » ISABELLE (LC/HLM/MED/28)

« Moi je vois la mienne, elle est en dernière année de maternelle, mais elle est tout le temps dans Le Corbu, donc c'est pas bien non plus, elle ne sort pas du Corbu, elle n'est même pas habituée à traverser la rue... Vous voyez ce que je veux dire... C'est bien et c'est pas bien ! » PHILIPPE (LC/HLM/MED/40)

« C'est le danger d'ici, c'est hyper bien... Tu vois, t'as l'école, t'as ton lieu d'habitation, t'as la nourrice, y'a les copains et les copines, voilà c'est hyper pratique, par contre suivant les parents, le mode de vie des gens, y'a des enfants qui ne sortent pas du tout, moi je trouve que ça peut être aussi néfaste, y'en a les pauvres ils ne sont jamais sortis de chez eux, jamais ! [...] Ils sont là assis toute la journée sur le petit muret. [...] Moi je trouve qu'ici c'est à double tranchant pour les enfants et pour les ados. » CLAIRE (LC/HLM/NEO/35)

À Casanova, cette crainte de l'enfermement n'existe pas puisque l'école Albert-Einstein est intégrée à la cité voisine. Il faut donc sortir de l'immeuble, traverser une rue peu passagère et se frayer un chemin entre les bâtiments de la cité du Parc, avant d'atteindre l'école. Pour autant, les enfants – plus âgés que les élèves de la Maison Radieuse puisqu'ils sont en primaire – se rendent seuls à pied à l'école. En fait, la très grande proximité des équipements (école, parc, médiathèque, etc.) rendent les enfants assez libres dans le quartier. Deux familles sur trois déclarent permettre aux enfants de se déplacer seuls dans le proche voisinage, notamment pour aller à l'école.

« On voit les écoles d'ici, là vous ne la voyez pas la maternelle mais en hiver on la voit, on voit les enfants dans la cour, et donc Einstein est là, et je vois mon fils

depuis ma cuisine entrer dans l'école le matin.

- *Il y va tout seul ?*

Ah, oui, oui il va tout seul à l'école. Il revient tout seul. Non ça c'est génial. Ah ouais c'est super, enfin c'est vraiment appréciable parce que je le vois même sur le chemin depuis ma cuisine, en plus y'a pas de voitures, non, non, c'est super. Bon la maternelle on ne peut pas les laisser tout seul, mais là c'est génial. Ouais c'est vraiment appréciable, ça devrait être partout comme ça ! » AXELLE (JR/ILN/NEO/42)

« Ouais c'est très pratique pour les enfants ici et puis ils peuvent aller à l'école à pied, enfin je vois mes copains parisiens ils sont obligés de faire dix minutes à pied pour trouver une école, ou même un parc, que ici les mêmes ils ont les deux parcs derrière, ils font du vélo tout le temps, alors qu'à Paris... » EVA (JR/ILN/NEO/36)

Contrairement à ce qu'on observait plus haut à la Maison Radieuse, la proximité spatiale associée à une proximité sociale joue certainement ici sur la liberté accordée aux enfants. À Casanova, les écarts de modes de vie sont moindres, on ne redoute pas les mauvaises fréquentations et on fait facilement confiance au contrôle collectif des habitants sur les plus jeunes, y compris dans les espaces du quartier qui ne sont pas directement attenants à l'immeuble. Le dialogue, que nous avons eu l'opportunité d'enregistrer, entre une mère et son fils de 11 ans en témoigne :

« *Fils* : Lucas veut que j'aille au parc avec lui, euh pas au parc, mais il veut que j'aille chez lui.

Mère : Lucas ? Y'a sa maman ?

Fils : Ouais, j'peux ?

Mère : Tu vas aller faire du skate chez Lucas ?

Fils : Mais non, on va aller sur la place Voltaire.

Mère : Ben moi je veux savoir où vous êtes.

Fils : Ben sur la place Voltaire, on remonte chez Lucas après.

Mère : Vous restez sur la place Voltaire. Si je vais te chercher vous êtes sur la place Voltaire ?

Fils : Mais non, on va remonter chez Lucas peut-être.

Mère : D'accord, donc soit chez Lucas, soit sur la place Voltaire. Pas ailleurs.

Fils : Les deux.

Mère : D'accord mais pas ailleurs. Et tu rentres à quelle heure ?

Fils : 18h30, non 18h45.

Mère : Allez 18h45, dernier carat. »

La proximité des équipements scolaires engendre une qualité de vie fortement estimée des parents, parce qu'elle facilite les déplacements et les allers et venues avec les petits, mais aussi parce qu'elle renforce les sociabilités produites par le fait d'avoir des enfants du même âge, inscrits dans des écoles qui sont des « prolongements » de l'espace habité. L'ensemble des parents à la Maison Radieuse et à Casanova s'accorde à dire que les écoles sont des lieux privilégiés des rencontres entre habitants et favorisent les relations de voisinage. Sur notre échantillon, ce sont très majoritairement les femmes qui expliquent qu'elles se sont liées à d'autres mères de l'immeuble grâce à l'école. Ce sont essentiellement les femmes actives, en couple ou seules, avec des enfants en âge d'être scolarisés, mais également les primo-habitanes à la retraite, qui sont restées amies avec les premières familles de l'immeuble rencontrées, il y a plusieurs décennies, grâce aux enfants et à l'école.

« Pour moi l'école c'était une chose très importante parce que c'est là que j'ai connu tous mes amis, si tu veux quand tu es mère de famille ici, tu mets tes enfants là-haut, t'es obligée de connaître toutes les autres mamans qui ont des enfants du même âge, tu les vois le temps de monter à l'ascenseur, tu les vois à l'école, tu les vois aux parents d'élèves et après tu les vois dans le parc. » MAGUY (LC/HLM/PRIM/47)

« Non, même pour la création de l'école y'a eu énormément de rencontres hein, de réunions de concertation, et puis il faut dire aussi le fait d'arriver en même temps avec des enfants petits on avait beaucoup plus de contacts, qu'on a gardés par la suite d'ailleurs. » JEANNE (JR/ILN/PRIM/65)

Evidemment, toutes les écoles, quels que soient leur situation, leur architecture ou leur projet pédagogique, produisent ce type d'effet. Les sociabilités féminines autour des enfants dans les

ensembles d'habitat ne sont pas spécifiques aux deux immeubles considérés. Les écoles sont *de facto* des espaces d'interaction sociale. Mais à la Maison Radieuse et à Casanova, le fait de se croiser tous les jours avec les enfants, d'habiter dans le même immeuble, parfois dans la même rue intérieure ou le même hall, de participer aux activités de l'école, de fréquenter les mêmes commerces ou équipements de quartier, crée des liens sociaux manifestes. La très grande proximité des espaces de la vie quotidienne force les relations de voisinage et rassemble les habitants déjà socialement proches. Ceci est particulièrement observable chez les jeunes ménages récents, installés dans les deux ensembles de logements depuis les années 2000.

« L'école, j'ai trouvé ça super. Je dirais que ça permet de connaître plein de gens et, globalement, les gens les plus intéressants du Corbu. Parce qu'il y a des inconvénients aussi d'habiter au Corbu. Il n'y a pas que des gens intéressants. Et l'école, j'ai trouvé ça assez génial. Ce sont des familles assez jeunes avec des enfants, et on se rend des services et effectivement on prend un café ensemble, et ça, j'ai bien aimé ce côté là. » DENISE (LC/PRO/NEO/38)

« Je pense qu'il y a beaucoup plus de facilités de communication ici grâce à ça, au fait qu'il y ait l'école ici. [...] Moi je me suis énormément socialisée vis-à-vis de ça, par rapport à l'école. Alors je me dis peut-être que c'est parce que j'ai des enfants et que je les ai amenés à l'école, ça aurait peut-être été pareil à l'extérieur, mais en même temps j'ai pas l'impression, on se voit dans les ascenseurs... Tu vois y'a une proximité... Y'en a qui viennent en chaussons, le matin des fois. [...] Et puis on se voit dans les ascenseurs le reste du temps, bon y'a le carnaval tous les ans en bas, y'a des fêtes du Corbu, y'a un pique-nique tous les ans au mois de juin. » CLAIRE (LC/HLM/NEO/35)

« Là vraiment je trouve qu'il y a une grande vie citoyenne, surtout grâce à l'école je dirais. Avant j'habitais à Belleville, donc il y avait quand même des choses sympathiques de faites et tout, mais il y avait moins cet échange qu'on peut avoir ici, là on est convié à des réunions pour l'école, on participe beaucoup, on se voit tous les jours avec les enfants, dans l'immeuble ou dans le quartier, on finit par bien se connaître. » ELOISE (JR/ILN/MOY/40)

Cette proximité encourage également les logiques d'entraide.

« Ouais ça reste du voisinage, après ça dépend ce qu'on appelle voisinage hein, mais si j'ai besoin que la voisine me dépanne pour les enfants ou enfin pour n'importe quoi, je sais que je peux compter sur elle, et elle c'est pareil je veux dire. Je suis tombée en panne de voiture par exemple, ça m'est arrivé de ne pas avoir de voiture pour emmener les enfants aux activités ou je ne sais où, je vais la voir je lui dis : « Passe-moi ta voiture », elle me donne les clés, enfin bon voilà. [...] Mais quand même c'est plus que du voisinage. C'est plus que : « Est-ce que je peux vous emprunter le sel ? » AXELLE (JR/ILN/NEO/42)

« Les rencontres se font par le biais des enfants, tout le temps, tout le temps. [...] C'est vrai que les enfants ça permet toujours de rencontrer les autres parents quoi. [...] On se rend service comme ça, parce que par exemple à 17h tout d'un coup y'en a un il doit aller chez le médecin, c'est arrivé y'a pas longtemps avec une voisine, bah je pouvais prendre sa fille, bah c'est tout simple, en plus elle n'a pas de voiture... Je trouve ça génial, et un enfant de plus un enfant de moins ça ne change pas grand chose... » NINA (LC/PRO/NEO/30)

« Non, la maternelle c'est extrêmement important comme lien, comme création de liens, oui, convivialité, organisation parce que c'est fantastique, je ne sais pas, je suppose que vous l'avez bien perçu à travers d'autres interviews mais il y a beaucoup, beaucoup de mères de famille qui s'organisent pour la garde des enfants, les enfants à aller chercher, à aller conduire. Et c'est pour l'école mais ça va être pour le parc ou pour autre chose. Ça va être pour les autres activités de la même façon. » CAROLE (LC/PRO/PRIM/63)

« Là justement, il y a l'institut qui est absente donc comme la maman de la copine travaille, on se propose des petits systèmes de garde, quoi. Pas forcément tout le monde mais en tout cas quand il y a des affinités entre enfants, entre parents, ça se produit ailleurs aussi, mais ici, on peut en plus se rencontrer après l'école, ou même le mercredi les enfants ils se baladent en chaussons, ils vont chez leurs copains ou leurs copines. Il y a la bibliothèque aussi qui favorise ça. » SYLVIE (LC/HLM/NEO/35)

Il existe également un lien fort entre les enfants qui vont à la même école et qui sont amenés à jouer ensemble dans les espaces collectifs de l'immeuble ou du quartier. Les jeunes de la Maison Radieuse et de Casanova partagent non seulement les mêmes écoles, mais encore les mêmes espaces d'habitation, les mêmes espaces de jeu, les mêmes espaces de vie... Ils grandissent ensemble et se lient parfois d'amitié. Les témoignages des mères que nous avons rencontrées montrent que le fait d'être voisins et dans le même temps « camarades de classe » contribue à construire des modes de sociabilité spécifiques entre les enfants.

« À l'école ça n'est que des enfants qu'elle connaît par le biais du parc et par le biais du Corbusier. Donc elle est enchantée de retrouver les enfants qu'elle connaît. » ISABELLE (LC/HLM/MED/28)

« Enormément, les enfants sont très proches les uns des autres. Pour en revenir à mon fils, c'était peut-être d'autant plus marquant qu'il était enfant unique et que, bien sûr, comprenez bien la nécessité d'avoir des copains et de vivre avec des gosses de son âge, et ça aucun problème, aucun problème. Moi j'ai bien connu tous ses petits copains et copines de la maternelle et il a gardé des liens avec eux. » CAROLE (LC/PRO/PRIM/63)

« Au début, il y avait pas mal de locataires du même âge, et donc qui avaient des enfants comme moi, donc nos enfants ont grandi ensemble, ils se sont retrouvés là et puis ils allaient à l'école ensemble. Bon ensuite les enfants sont un petit peu partis à droite à gauche, se sont mariés, certains sont partis d'ici et sont revenus aujourd'hui, bah j'ai ma petite voisine là à côté, on l'a vu grandir aussi, elle est partie et là maintenant elle est revenue, et j'ai une autre fille d'un autre ami qui habite au B, c'est pareil, ils étaient partis et puis ils sont revenus, il y a eu un appartement qui s'est libéré, voilà donc c'est amusant, il y a les parents et les enfants. Et puis bon les enfants sont restés amis, c'est sympa. » LYNE (JR/ILN/PRIM/70)

À la Maison Radieuse, quelques témoignages vont jusqu'à signifier que les enfants forment un groupe « à part », identifiable dans le quartier : « les gamins du Corbu ». Notamment lorsque les enfants passent en primaire et qu'ils doivent quitter le toit de l'immeuble pour descendre à l'école Plancher, située à une centaine de mètres de l'autre côté du boulevard Le Corbusier.

« Et puis c'est vrai que les enfants du Corbu ont toujours eu conscience de former un groupe, et bon moi je ne suis jamais allée à l'école ici mais j'ai été à l'école dans le bourg et dans le bourg on était les gamins du Corbu, on n'était pas tenus à l'écart mais bon on était à part ! » RACHEL (LC/PRO/PRIM/57)

Il semblerait que le passage en primaire ne soit pas toujours évident pour des petits dont tous les temps de la vie quotidienne s'organisent depuis toujours dans un même espace. Certains enfants ne sortent jamais de l'unité, ils y vivent, ils y vont à l'école, ils y sont gardés par leur nourrice, ils y jouent dans le parc, ils y participent à des activités de l'association, etc. Une jeune mère, dont la fille a été scolarisée à la maternelle sur le toit et va aujourd'hui à l'école primaire Plancher, explique que la rupture est parfois brutale.

« Ce sont des enfants qui sont chez eux en fait, ils ne sortent pas d'ici, tu vois c'est un peu une extension de leur maison l'école, ce qui fait qu'ils arrivent en grande section c'est les rois du monde, c'est les rois du Corbu ! Ce qui fait que quand ils descendent ensuite en primaire bah ils sont complètement... C'est encore deux fois plus dur pour eux je pense, parce que déjà il y a une différence énorme entre la grande section et le CP, mais alors je pense entre une grande section ici et le CP en bas, à l'extérieur de ce bâtiment, ça doit leur faire un chamboulement ! [...] Ces enfants-là ils ont été éduqués dans une unité, ça porte bien son nom hein, une unité d'habitation, où en fait ils ont été élevés par leurs parents et dans le même endroit il y a eu les maîtresses, y'a eu tu vois tout l'apprentissage du social avec les copains et les copines, et ils se retrouvent maintenant dans une autre école où ils se retrouvent un peu déconnectés. » CLAIRE (LC/HLM/NEO/35)

Effectivement, pour les petits de La Maison Radieuse et de Casanova, l'ensemble architectural est le lieu de tous les apprentissages. C'est peut-être la raison pour laquelle il

n'est pas rare que certains choisissent de revenir dans les immeubles pour y faire leur vie d'adultes plusieurs dizaines d'années plus tard²⁹⁴.

« Mais le problème de nos enfants c'est quand ils s'en vont d'ici, ben ils ont du mal à habiter dans des trucs classiques. Ils ont toujours vécu là et leur école était comme ça aussi. Vous connaissez l'école Einstein ? Donc quand on est habitué à ce type de qualité de... Euh, d'architecture, c'est pas évident. » IRENE (JR/ILN/PRIM/63)

La présence des écoles dans les deux ensembles de logements semble garantir la constance d'une certaine qualité des relations de voisinage (aussi bien entre parents qu'entre enfants). C'est pourquoi les habitants sont très attachés à ce que les établissements scolaires perdurent en l'état. Dans les deux immeubles, les projets de fermeture de classes ou de rupture de moyens provoquent toujours l'indignation et appellent à des mouvements sociaux notables.

La maternelle de la Maison Radieuse a été menacée de fermeture à plusieurs reprises, mais la mobilisation tenace des habitants a toujours permis de la sauver. En 1998, par exemple, une fermeture totale avait été envisagée, provoquant un tollé général dans l'immeuble. Encore une fois, la mobilisation des habitants les plus engagés s'est fixée sur la préservation du projet de Le Corbusier, projet tant architectural que social. Comme pour la poste, les arguments s'articulaient autour de deux axes : la vie sociale dans l'immeuble et la patrimonialisation de l'unité d'habitation. D'abord, l'école sur le toit est, comme le hall, un espace qui favorise les échanges et les contacts entre habitants. Mais surtout, l'école fait partie d'un tout, d'une unité. Fermer l'école, c'est amputer ce tout d'un de ses organes.

« On n'a pas pensé aux gens [*lors de la fermeture de la poste*], on n'a pas pensé aussi à préserver l'image de ce bâtiment. Je pense que ça y participait. Je pense que c'était bien qu'il y ait ça. Ils ont qu'à fermer l'école et puis après ça ne rimera plus à rien. Ils y ont pensé d'ailleurs. Et là, ce sera vraiment dommage. » DENISE (LC/PRO/NEO/38)

²⁹⁴ Dans nos échantillons, trois habitants ont vécu à la Maison Radieuse enfants ; aucun à Casanova, mais plusieurs locataires nous ont raconté qu'il y avait dans l'immeuble des enfants de primo-habitants qui était revenus vivre à Casanova ou dans d'autres logements de Jean Renaudie dans le quartier.

À Casanova, c'est le projet d' « école ouverte » qui est parfois mis en péril à cause des réductions budgétaires. En 1996, la suppression prévue d'un poste d'enseignant et d'une décharge de direction remet en cause le fonctionnement de l'école dans son projet initial, qui nécessite plus qu'ailleurs le travail en petits groupes. Les parents, avec le soutien des enseignants et de la municipalité, ont multiplié les formes d'action pour conserver la spécificité d'Albert Einstein : occupation des locaux de l'école, manifestations, pétition. La détermination des parents d'élèves à conserver l'école en l'état a fait l'objet d'une requête au sénat.

« M. René Rouquet attire l'attention de M. le ministre de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation de l'école élémentaire Albert Einstein d'Ivry-sur-Seine. Les mesures de carte scolaire pour la rentrée prochaine dans le Val-de-Marne prévoient la suppression d'un poste d'enseignant et, à plus long terme, d'une demi-décharge de direction. Elles provoquent une émotion considérable chez les parents d'élèves et les enseignants qui refusent la grave menace qui pèse sur l'enseignement spécifique dispensé dans cette école, créée autour d'un projet « d'école ouverte », qui associe l'Education Nationale, la municipalité, les parents d'élèves et l'architecte. Alors que, depuis quatorze ans, cette école fonctionne à la plus grande satisfaction des enfants, des parents, des enseignants et de l'administration, que sa pédagogie, ouverte sur l'extérieur, exerce son influence au-delà des limites de l'école, la disparition de son statut particulier constitue une régression qualitative, indéniable, susceptible de déstabiliser l'ensemble d'un quartier sensible dans lequel l'école Albert Einstein joue un rôle prépondérant. Il lui demande donc de lui indiquer s'il entend répondre aux souhaits des parents en rapportant les mesures de suppression de postes qui frappent cette école »²⁹⁵.

Le projet d' « école ouverte » à Ivry est une expérimentation qui ne repose sur aucun texte officiel et l'école Albert Einstein n'appartient pas à la Zone d'Education Prioritaire de la ville, par conséquent le Ministère de l'Education Nationale n'a pas jugé la situation prioritaire et a maintenu la fermeture d'une classe. En revanche, la décharge de service dont bénéficie la

²⁹⁵ Question écrite n°15909 de M. René Rouquet (Sénateur du Val-de-Marne), publiée dans le JO Sénat du 06/06/1996, p1360.

directrice a été maintenue « à titre exceptionnel »²⁹⁶. Les parents d'élèves n'ont donc que partiellement obtenu gain de cause et progressivement la spécificité de la pédagogie de l'école Albert Einstein s'amointrit.

Si à la Maison Radieuse et à Casanova on défend farouchement la proximité des équipements scolaires et la qualité des enseignements dispensés, comme on le ferait pour n'importe quelle école de quartier ou de village, les mobilisations observées dans ces deux ensembles de logements sont particulières car elles s'accompagnent toujours d'un discours sur l'architecture. Les écoles Le Corbusier et Albert Einstein ne sont pas des écoles comme les autres car elles ont été pensées dans un projet global d'habitat, dans le souci de produire des espaces de qualité. Ici les architectes se sont attachés à prendre en compte les besoins des habitants, et notamment ceux des plus jeunes. À la Maison Radieuse, Le Corbusier a conçu les aménagements de l'école à l'échelle des tout-petits : fenêtres, sanitaires, porte-manteaux, mobilier, etc., tout a été pensé à la taille des enfants. La cour de récréation perchée à 50 mètres de hauteur est équipée d'une pataugeoire, de rochers d'escalade, d'une piste de course pour s'adapter au mieux aux jeux des jeunes élèves. À Ivry, une consultation des enfants, parents et enseignants a été organisée pour que Jean Renaudie puisse concevoir l'école en adéquation avec les exigences de chacun. Il suffit de visiter l'école pour comprendre comment l'architecte a pris en compte les souhaits des uns et des autres : chaque classe dispose par exemple d'un lavabo et de toilettes, probable requête des enseignants ; en s'inspirant de l'imagination des enfants, un système de tunnels à l'échelle des petits a été aménagé dans l'espace de jeux de la salle polyvalente ; de même la traditionnelle bibliothèque suit ici les lignes d'une rampe en spirale, etc.

« Parce que Jean Renaudie a construit cette école en suivant les demandes des enfants, donc il y a quelques trucs quand même bien loufoques, et donc il y a des souterrains avec des petites cachettes dans les souterrains, comme des grottes avec des petits bancs. [...] Mais c'est très bizarre comme école, il faudrait vraiment aller la visiter parce que c'est complètement délirant ! Et dans chaque classe c'est vraiment bien parce qu'ils ont un mini-amphithéâtre avec soit un mini-jardin, soit un aquarium, c'est complètement délirant ! [...] Alors la B.C.D. [*Bibliothèque*

²⁹⁶ Voir la réponse du Ministère de l'Éducation Nationale, publiée dans le JO Sénat du 25/07/1996, p1919.

Centre Documentaire], là c'est un escargot, c'est un plan incliné qui tourne comme ça avec les livres autour, c'est bien ! » EVA (JR/ILN/NEO/36)

Mais au-delà des aménagements remarquables, c'est la qualité architecturale, au sens esthétique, qui est perçue par les habitants et qui renforce la singularité de ces écoles à leurs yeux. À la Maison Radieuse, Le Corbusier met en œuvre tous ses talents de plasticien pour « composer le toit-terrasse, jouer des pleins et des vides, accorder des courbes et des droites »²⁹⁷... Pour l'école, l'architecte se joue de la lumière et de la couleur, il sculpte le béton. C'est ainsi que les rayons du soleil pénètrent dans les salles de classe par de multiples petites fenêtres bigarrées, alors que dehors les formes géométriques se révèlent sous les reflets du béton brut. L'architecture n'est pas anodine et les habitants y sont sensibles. Peut-être ressentent-ils ce que Le Corbusier tentait sans cesse d'atteindre, ce qu'il appelait « l'émotion architecturale ».

« Moi je trouve que c'est vraiment l'endroit le plus beau du Corbusier. Les fenêtres c'est vraiment bien. Et puis, ma fille s'appelle Céleste en plus, donc c'est une école céleste, dans le ciel. » ANGELE (LC/HLM/NEO/33)

« L'école en haut est très belle, moi à l'époque j'en mourais d'admiration, et encore maintenant, il faut que vous la visitiez, vraiment elle a beau avoir cinquante ans, c'était quelque chose d'exceptionnel, oh oui oui... » LEON (LC/PRO/PRIM/90)

« En plus elle est relativement agréable au niveau architecture, c'est plus coloré que... Comment on peut dire ? Qu'ailleurs. » PIERRE (LC/HLM/PRIM/35)

De même, à Ivry, l'architecture de l'école Albert Einstein, les formes employées, ne peuvent pas laisser indifférent. D'abord, l'école se confond avec les logements de la cité du Parc. Par la composition des niveaux, elle semble enfouie au centre de la cité qui l'enserme totalement. Un cheminement public contourne en la surplombant la cour de récréation située au plan inférieur. De là, les enfants peuvent progressivement grimper sur les toits de l'école, devenus des terrasses-jardins. Quant aux bâtiments, Jean Renaudie, comme Le Corbusier, compose

²⁹⁷ JENGER, Jean. *Le Corbusier. L'architecture pour émouvoir*. Paris : Découvertes Gallimard, 1993, p79.

avec la lumière : la particularité architecturale de l'école Albert Einstein repose sur la complexité du jeu des toitures et des lanterneaux qui permettent d'éclairer naturellement l'intérieur et de créer des espaces inattendus dans les classes et les autres salles, ponctuées de serres et de patios. Les circulations internes sont assurées par une rampe à 5%, qui relie l'entrée de l'école à la cour en contrebas, en desservant séquentiellement et avec fluidité les différents espaces du temps scolaire. L'usage des formes irrégulières et la multiplication des angles sous les puits de lumière mettent en valeur les différences de hauteur et magnifient les volumes. En fait, l'espace tel qu'il est conçu à Albert Einstein reflète toutes les idées de Jean Renaudie sur l'architecture de la ville. C'est comme si « l'expérience de la rénovation d'Ivry se projet[ait] dans l'organisation d'ensemble de l'école »²⁹⁸. Mais surtout, l'architecture proposée par Jean Renaudie interagit ici avec les ambitions de la pédagogie mise en place : rendre les enfants acteurs et libres de leurs choix. L'architecture permet au concept d' « école ouverte » de prendre toute sa mesure. « Il n'y a pas d'architecture innocente, sans signification, sans conséquence. Les espaces et les formes, par leurs caractères attractifs, leurs possibilités de découverte, doivent, chez l'enfant, stimuler la sensibilité de l'espace, le développement de l'imagination et de la personnalité », écrivait l'architecte, lorsque, en concertation avec les enseignants, les parents, la municipalité et l'administration de l'Education nationale, il travaillait sur les plans de l'école Einstein. C'est cette architecture intentionnée que les habitants veulent préserver.

« Mais sur Einstein c'est pareil, on fait partie des parents à veiller à ce que l'école ne soit pas dénaturée, mais je pense que c'est pareil c'est une prérogative de la municipalité l'entretien des écoles et ils ont commencé petit à petit à rogner sur l'architecture hein, ils ont changé les portes y'a trois ans, les portes d'entrée, ils ont mis des portes, les trucs standards quoi... C'est pareil ils ont remplacé les porte-manteaux, ils ont mis des porte-manteaux standards, ils commandent des porte-manteaux c'est pour toutes les écoles pareil, il a fallu qu'on se batte, qu'on soit extrêmement vigilant. Quand il s'est agi de repeindre l'école, on s'est battu mais vraiment comme des forcenés pour que ce ne soit pas repeint en vert, en rose saumon, ou vert je ne sais pas quoi là. Voilà, il a fallu qu'on sollicite Nina [*Nina Schuch, architecte de l'atelier Jean Renaudie*], qu'on lui dise : « Nina, fais nous un projet », quand on a repeint la BCD, la bibliothèque, c'est pareil on s'est battu

²⁹⁸ BUFFARD, Pascale. *Jean Renaudie*. Paris : Sodedat 93, IFA, Edizioni Carte Segrete, 1992, p89.

pour avoir le choix des couleurs et on se bat tout le temps, tout le temps. »
AXELLE (JR/ILN/NEO/42)



Photo 10 : La bibliothèque de l'école primaire Einstein, réalisée par Jean Jean Renaudie à Ivry-sur-Seine.



Photo 11 : La salle de jeux de l'école maternelle de la Maison Radieuse, réalisée par Le Corbusier à Rezé.

Les particularités architecturales des écoles, conçues par le Corbusier à Rezé et par Jean Renaudie à Ivry, en font des écoles « différentes » aux yeux des habitants. Pour les plus

récents résidents, qui ont choisi de vivre dans des bâtiments qu'ils savent reconnus dans le monde de l'architecture, c'est cette différence qu'il faut absolument préserver, car elle répond à leur souci d'« habiter autrement », de distinguer leur espace de vie des autres ensembles de logements sociaux. Pour les autres, ce n'est pas tant la singularité de l'architecture qui est appréciée que la proximité directe des équipements scolaires. Pour tous, le fait que les écoles soient intégrées aux ensembles d'habitations est un élément fortement apprécié des projets de Le Corbusier et de Jean Renaudie. La très grande proximité sécurise les parents et facilite le quotidien, particulièrement celui des mères de famille. Aussi, les écoles sont, comme ailleurs, des vecteurs de sociabilités entre parents et/ou entre enfants, mais le phénomène est renforcé à la Maison Radieuse et à Casanova par le fait que les logements et les équipements pour les enfants soient regroupés dans un même espace de vie.

De même, pour les habitants que nous avons rencontrés, la proximité directe des services garantit le lien social. À la Maison Radieuse, comme à Casanova, les mobilisations pour maintenir la poste ouverte ou les écoles en l'état illustrent cette volonté de maintenir une vie sociale au sein des ensembles de logements. Toutefois, derrière ces revendications, un autre type d'enjeu apparaît, celui de la patrimonialisation des bâtiments de Le Corbusier et de Jean Renaudie. Pour les catégories d'habitants qui souhaitent s'inscrire durablement dans les immeubles, c'est-à-dire pour les « primo et néo-habitants », la protection de l'architecture est essentielle car elle participe à la valorisation de l'espace de résidence.

L'ensemble de notre analyse sur les représentations liées aux quartiers et les pratiques urbaines des habitants de la Maison Radieuse et de Casanova, nous permet de conclure que le rapport à la ville est fortement lié aux processus identitaires. L'espace habité est en effet un vecteur important de la construction des identités : l'attachement à un territoire urbain, l'appartenance à un quartier ou à un ensemble de logements, la pratique de certains commerces plutôt que d'autres, l'engagement pour préserver les services ou les écoles de proximité, sont autant de façons de se construire sa propre image de soi et de la renvoyer aux autres.

Pour les primo-habitants, ayant choisi de rester dans les immeubles pendant plusieurs décennies, c'est la qualité des relations développées avec leurs voisins et leur investissement dans la vie sociale locale, qui jouent dans le processus identitaire. Ces habitants-là forment un groupe constitué de retraités, dont les enfants ont quitté le foyer depuis longtemps. Ils ont en commun d'avoir des niveaux de diplômes ou de qualification faibles, mais des niveaux de revenus moyens, voire supérieurs, qui leur ont parfois permis d'acquérir une petite résidence secondaire. Malgré leur nostalgie d'une époque où ils considéraient que la vie sociale dans le quartier était plus intense, leurs réseaux de sociabilité restent très axés sur l'immeuble et le quartier. Ils sont généralement membres fondateurs et/ou actifs des associations d'habitants, et parfois engagés dans d'autres activités associatives locales. Ces habitants-là ont la particularité de se reconnaître comme faisant partie d'un groupe identifiable par son lieu de résidence : « les habitants de la Maison Radieuse » ou « les habitants de Casanova ». La singularité de l'architecture des bâtiments renforce ce sentiment d'appartenance. Tous ont appris à connaître le travail de l'architecte à l'origine de leur immeuble²⁹⁹ et militent pour la protection de son œuvre. L'identification aux immeubles habités peut même aller jusqu'à se désigner par le nom de l'architecte : « Nous, les Corbu » ou « Nous, les Jean Renaudie »³⁰⁰.

Ce qui est intéressant ici, c'est que l'architecture, ou plutôt sa reconnaissance dans l'ensemble social, devient le support de la construction des identités habitantes. Car, vivre dans un bâtiment visité par des touristes, des architectes, des étudiants, etc., et sujet à des reportages, des enquêtes sociologiques, des films, etc., est éminemment valorisant. C'est en cela que la catégorie des primo-habitants se retrouve avec celle des néo-habitants. Ces nouveaux résidents (arrivés dans les années 2000) se caractérisent par des niveaux de diplômes et un capital culturel élevés. Ils sont généralement en couple, sans enfant ou avec un ou deux jeunes enfants. Leur intérêt pour l'architecture et/ou leur fréquentation des milieux artistiques les ont poussés à venir s'installer dans ces bâtiments qu'ils estiment d'exception. Leur engagement dans les milieux associatifs les lie avec les primo-habitants, notamment sur la question de la préservation de l'architecture. Pour eux, la reconnaissance de l'architecture agit comme un faire-valoir social, en réaction à la stigmatisation des quartiers d'habitat social. Nous avons vu que ce sont eux qui souffrent le plus des images négatives liées aux ensembles HLM. Ce qui

²⁹⁹ Nous explorerons plus en détails cette question dans le chapitre 5 sur la perception sociale de l'espace dans un bâtiment d'architecture.

³⁰⁰ Dans les entretiens, seuls les primo-habitants utilisent ces désignations.

explique leur tendance à éviter certains espaces du quartier, qu'ils jugent socialement relégués, ou qu'ils associent à la culture de masse dont ils souhaitent se distinguer.

À ces deux catégories d'habitants, s'oppose une troisième, peu représentée dans nos échantillons car peu présente dans les immeubles et peu volontaire pour répondre à nos questions. Ce sont les habitants qui ont emménagé dans les années 80-90. Ils ont en commun d'avoir des niveaux de diplômes et un capital culturel faibles. Ils sont généralement employés ou ouvriers. Leurs bas revenus et le nombre d'enfants au foyer (un à quatre) les obligent à rester dans le parc HLM, qu'ils voudraient pourtant quitter. Eux n'apprécient pas l'architecture en présence, le béton, les tours d'habitation, qu'ils associent aux « cités » ou à la « banlieue ». Ils ne s'investissent pas ou peu dans les associations locales, encore moins dans la patrimonialisation de l'architecture, à laquelle ils ne reconnaissent pas de valeur.

Sur la dimension « architecture de la ville », il est difficile de mesurer l'adéquation des pratiques et des représentations sociales aux projets des architectes, tout simplement parce que ces derniers n'ont pas totalement pu maîtriser la production urbanistique des territoires sur lesquels ils sont intervenus. Néanmoins, on peut dire que la façon dont les habitants envisagent l'ensemble d'habitation, le quartier et la ville, est fonction de la catégorisation sociale. L'analyse de nos entretiens avec les habitants de la Maison Radieuse et de Casanova nous a ainsi permis de construire trois groupes de populations, qui se distinguent par leurs profils sociologiques et par leur perception de l'espace urbain. Selon leur appartenance sociale et leur trajectoire résidentielle, les habitants accordent ou n'accordent pas de « valeur symbolique » à leur environnement spatial. Ce processus de valorisation – ou de dévalorisation – du cadre bâti détermine les représentations des habitants vis-à-vis de l'architecture de la ville, et par conséquent leurs usages des aménagements urbains. Il faut, en outre, remarquer que c'est la singularité de l'architecture et le caractère expérimental des projets de Le Corbusier et de Jean Renaudie, qui rendent possible la valorisation des quartiers ou des immeubles étudiés, notamment dans le cas des nouveaux habitants, culturellement favorisés, qui se réapproprient les lieux depuis les années récentes. Ce qui signifie que si l'architecture ne transcende pas l'ordre social, elle a la capacité d'inciter la coprésence dans les mêmes ensembles résidentiels de groupes socialement et culturellement éloignés.

Chapitre 5

Relations à l'espace et architecture des bâtiments

Si la Maison Radieuse de Le Corbusier et l'immeuble Casanova de Jean Renaudie sont considérés, par l'ensemble social, comme des « bâtiments d'exception » ou simplement des « constructions atypiques », c'est parce que la réalité de leur configuration physique est inhabituelle et que leur originalité est indéniable. Chaque habitant que nous avons rencontré, à Rezé ou à Ivry, est capable de dire cette singularité et d'exprimer un avis sur la physionomie du bâtiment dans lequel il vit. Le caractère unique des immeubles considérés est pour nous l'occasion de mesurer la perception sociale de l'espace, au travers du discours des habitants sur leurs ressentis vis-à-vis de l'architecture. Habiter dans un bâtiment à l'architecture singulière implique-t-il une perception spécifique de l'espace ? Comment les habitants appréhendent-ils la particularité du milieu bâti ? L'architecture a-t-elle le pouvoir de générer des sentiments ou une sensibilité à l'espace ? C'est, en tous cas, ce que Le Corbusier et Jean Renaudie imaginent quand ils conçoivent les formes et les volumes de leurs ensembles d'habitations, quand ils travaillent sur la lumière et les ouvertures dans les logements ou encore quand ils pensent le lien entre nature et habitat. Pour eux, les logiques de la réflexion, de l'expérimentation ou de l'innovation en architecture doivent permettre de renouveler les standards de l'esthétique et la relation de l'habitant à l'espace.

C'est bien cette « relation de l'habitant à l'espace » que nous nous proposons d'analyser ici, pour comprendre comment « l'esthétique » des édifices de Le Corbusier et de Jean

Renaudie est perçue par leurs résidents. Les résultats de nos enquêtes nous amènent à réfléchir à trois dimensions de la perception sociale des « bâtiments d'architecture » que sont la Maison Radieuse et l'immeuble Casanova : d'abord, celle de la perception physique et affective de l'espace architectural ; ensuite celle des rapports à la nature dans les ensembles urbains ; enfin, celle du lien particulier des habitants à l'architecte.

5.1 De la perception sensorielle à la perception sensible de l'espace

« La perception d'un lieu est liée à l'expérience des sens. La pratique d'un logement suscite des sensations qu'un traitement architectural attentif peut contribuer à enrichir. Ce faisant, non seulement il offre des plaisirs quotidiens, mais il permet une appréhension plus riche de son propre corps »³⁰¹. Les architectures de Le Corbusier et de Jean Renaudie interpellent les sens. Elles mettent le corps à l'épreuve des formes, de la lumière, des matériaux bruts. La vue est particulièrement sollicitée par les deux architectes, notamment dans leur travail sur l'ensoleillement des bâtiments, dans l'usage des grandes ouvertures et des pans de verre, ou encore dans leur volonté de faire porter le regard loin vers l'extérieur, sur la ville ou la nature environnante. Mais Le Corbusier et Jean Renaudie vont plus loin : pour eux, l'architecture ne doit pas seulement éveiller les sens, elle doit faire réagir ceux à qui elle est destinée, leur faire éprouver des sentiments vis-à-vis de l'espace. L'objectif des deux architectes est de « dépasser » la simple perception physique et sensorielle, pour tenter d'atteindre ce qu'on pourrait définir comme une « perception sensible » de l'espace. C'est ce que Le Corbusier appelle « l'émotion architecturale », et c'est ce à quoi Jean Renaudie tente de parvenir en jouant sur ce qu'il qualifie de « contenu abstrait ». Selon eux, l'architecture a le pouvoir de générer des sentiments, elle fait appel à la sensibilité des individus, à leur affect. Un logement est d'abord « ressenti » par ses habitants ; interviennent ensuite les critères de pur fonctionnement. Les deux architectes cherchent donc à émouvoir les habitants, à leur procurer du plaisir, à leur faire éprouver du bien-être dans l'espace qu'ils habitent. Une partie importante de leur travail est conditionnée par cette recherche du « sentiment architectural ».

³⁰¹ **ELEB-VIDAL, Monique. CHATELET, Anne-Marie. MANDOUL, Thierry.** *Penser l'habité. Le logement en questions.* Paris : Pierre Mardaga Editeur, 1998, p141. Dans cet ouvrage, le chapitre IV, intitulé « La perception dans l'habitat », est consacré à une analyse de la prise en compte des sens (toucher, ouïe et vue) dans les projets d'architecture pour le logement.

Dans les unités d'habitation de Le Corbusier ou dans les logements en étoiles de Jean Renaudie, c'est essentiellement dans le travail des formes, des volumes et des ouvertures sur l'extérieur que les deux architectes se distinguent de la construction ordinaire. Pour eux, la qualité plastique des bâtiments doit transcender l'ordre technique ou fonctionnel. Cette caractéristique des architectures corbuséenne et Jean Renaudienne est particulièrement éprouvée par les habitants à l'intérieur des appartements. Les « effets d'espaces » que génèrent la conception des duplex traversants chez Le Corbusier ou l'usage des diagonales chez Jean Renaudie ne laissent jamais indifférents. De même, la volonté des deux architectes de faire que « le dehors soit toujours un dedans », en liant étroitement l'extérieur à l'intérieur des logements par le jeu des ouvertures, des vues, des perspectives, et des entrées de lumière, est perçue par les habitants comme une qualité indéniable de ces ensembles d'habitations.

5.1.1 « Les effets d'espace »

Le travail de l'espace dans le logement, aussi bien chez Le Corbusier que chez Jean Renaudie, correspond à une recherche sur l'agencement des volumes et les portées visuelles qu'ils rendent possibles. La prise en compte du regard de celui qui habite l'espace est ici primordiale. En effet, pour les deux architectes, ce qui compte c'est « l'espace projeté », perçu et révélé par le regard, celui qui donne de l'envergure au logement et génère une sensation d'amplitude et de bien-être. Au contraire, « l'espace pratique », celui qui ne serait que le résultat d'un calcul du taux d'encombrement selon la fonction de la pièce, occupe une importance moindre dans les deux modèles considérés. Nous l'avons dit, l'essentiel pour Le Corbusier et Jean Renaudie, c'est de produire des espaces sensibles, dont le « contenu abstrait » serait capable d'engendrer une « émotion architecturale ». La nécessité pratique de caser des meubles dans ces espaces n'intervient qu'en second lieu. D'ailleurs, les modèles d'habiter qu'ils proposent sont, pour eux, dépouillés de meubles, de tapisseries, ou de tout autre décor. Pour eux, l'architecture supprime le décor : nul besoin d'ornements quand l'espace suscite déjà l'émoi !

Surfaces, formes et volumes

À la Maison Radieuse, le travail de Le Corbusier sur les volumes des appartements et la sensation d'espace engendrée se lit essentiellement au travers de la conception des logements en duplex traversants et ouverts sur l'extérieur. La technique du plan libre et des façades rideaux permet, en effet, de décroquer l'appartement et de libérer les façades, de sorte que l'ouverture totale du logement soit rendue possible aussi bien à l'intérieur que vers l'extérieur. Ainsi, quel que soit le type d'appartement, à l'étage des chambres, les pièces autonomes sont susceptibles, si on le souhaite, d'être associées par le regard en ouvrant les portes. De même, le duplex permet à la lumière, grâce aux escaliers ouverts, de sillonner l'appartement dans sa hauteur tout autant que dans sa longueur. Ces percées du volume de la cellule d'habitation permettent la projection du regard d'une façade à l'autre (c'est-à-dire sur près de 20 mètres) et d'un étage à l'autre (2 x 2m26 selon les dimensions du Modulor), pour donner une impression d'espace et d'amplitude. Cette sensation est renforcée par la présence des larges baies vitrées qui ouvrent toute la largeur de l'appartement sur l'horizon.

Alors que les premiers occupants de la Maison Radieuse, interrogés par l'équipe de Paul-Henry Chombart-de-Lauwe à la fin des années 1950, ne se plaignaient que très rarement de la taille de leur logement, les habitants que nous avons rencontrés dans les années récentes ont des exigences très marquées quant à la surface et au volume des pièces. Les superficies habitables sont pourtant supérieures aux minima fixés encore aujourd'hui par le Code de la Construction et de l'Habitation (CCH)³⁰². À l'exception de la hauteur sous plafond égale à 2m26, soit 4cm au dessous du minimum autorisé, les appartements de la Maison Radieuse respectent effectivement les normes dimensionnelles en vigueur dans le cas d'une occupation « normale »³⁰³ : leur surface habitable est supérieure à 14m² par personne (selon le type d'appartement on observe une variation de 16,67 à 22,69m² par personne) ; et la moyenne des surfaces habitables des pièces principales est supérieure à 9m² (selon le type d'appartement on

³⁰² Selon l'article R111-2 du CCH, la surface et le volume habitables d'un logement doivent être de 14m² et de 33m³ au moins par habitant prévu lors de l'établissement du programme de construction pour les quatre premiers habitants et de 10m² et 23m³ au moins par habitant supplémentaire au-delà du quatrième. De plus, toujours selon le même article, la moyenne des surfaces habitables des pièces principales est de 9m² au moins (aucune des pièces n'ayant une surface inférieure à 7m²) et la hauteur sous plafond est au moins égale à 2m30.

³⁰³ Le taux d'occupation t est défini par le rapport obtenu en divisant le nombre de lits occupés par le nombre de chambres disponibles dans le logement. On considère l'occupation d'un appartement « normale », quand le taux d'occupation est égal à 1 (par exemple un couple et deux enfants dans un type 4, soit trois lits occupés pour trois chambres disponibles). Les appartements sont sous-occupés quand $t < 1$; les appartements sont sur-occupés quand $t > 1$.

observe une variation de 11,74 à 14,11m²). De plus, il faut noter qu'aujourd'hui les appartements de l'unité d'habitation sont bien souvent sous-occupés : en moyenne, les habitants que nous avons rencontrés disposent de 43,97m² par personne ! Il y a là un paradoxe entre la tendance à la sous-occupation de l'immeuble et les exigences de place toujours grandissantes des habitants.

À la question : « Quelles ont été vos premières impressions sur l'appartement ? », 56% des habitants interrogés ont déclaré avoir trouvé l'appartement trop petit. Il s'agit en très grande majorité de locataires HLM (à 79%), à qui les logements sont attribués en fonction de la composition du foyer. De fait, les locataires HLM ont moins la possibilité de sous-occuper les appartements que les propriétaires. Dans notre échantillon, le nombre de personnes par foyer est de 2,6 pour les locataires, et de 2,1 pour les propriétaires. La différence est encore plus visible si on calcule la surface disponible par personne pour chaque logement : les locataires disposent en moyenne de 35,35m² par personne, alors que les propriétaires bénéficient en moyenne de 56,28m² par personne (rappelons que la moyenne pour l'échantillon total est de 43,97m² par personne). Les 56% d'habitants, qui trouvent leur appartement trop petit, disposent, quant à eux, de 38,34m² par personne³⁰⁴. Toutefois, l'écart des situations est important, puisqu'on observe, parmi eux, des cas extrêmes allant de 15 à 90m² par personne. Ce qui nous amène à penser que la sensation d'exiguïté réside ailleurs que dans la taille objective du logement.

À l'analyse des entretiens, deux caractéristiques des appartements sont systématiquement associées à la sensation d'exiguïté : le sentiment de manquer d'espace est essentiellement dû à l'abaissement du plafond à 2m26 et à la conception de l'appartement en longueur, qui réduisent respectivement la hauteur et la largeur des pièces. Lors des interviews, les 56% d'habitants concernés ont décrit leurs impressions à la première visite : elles sont souvent négatives à cause des plafonds bas et de l'étroitesse des pièces.

« J'étais venu voir des amis qui habitaient là, et je me disais que jamais je n'habiterais ici, jamais ! Et justement moi ce que je n'aimais pas c'était l'effet duplex, je trouvais que les plafonds bas c'était un peu gênant, je ne sais pas...
J'aime bien les escaliers quand vraiment y'a de l'espace, dans une grande maison

³⁰⁴ Les 44% restant ne se plaignent pas de la taille de leur appartement. Ils disposent en moyenne de 51,10m² par personne et sont généralement propriétaires (pour les deux tiers).

OK, dans un appartement avec des plafonds hauts OK, l'escalier participe pour moi à quelque chose qui va avec l'espace, je trouve qu'ici y'a un effet petit quand même qui reste là, et ça, ça me dérange. [...] Et les chambres sont assez exiguës, donc moi l'espace je trouvais ça pas terrible, parce que la personne qui m'avait fait visiter son truc, c'était un T4 je me souviens, oh la chambre elle était petite, c'était un descendant sa chambre était en bas, je trouvais ça compliqué, et puis bah non je n'aimais pas quoi ! » ALEXANDRE (LC/HLM/NEO/35)

« Vous voyez bien le plafond c'est pas standard, ce n'est pas très haut, par rapport au... [*Il se lève et touche le plafond*] Vous voyez je le touche, bon normalement c'est plus haut, donc on perd de la place... Quand on fume y'a moins d'espace, y'a moins d'air, on est quasiment obligé de laisser toujours ouvert, les fenêtres quoi. » PHILIPPE (LC/HLM/MED/40)

« Il n'y a qu'un seul problème pour les gens qui sont grands c'est que ça fait 2m20 seulement de hauteur de plafond. Moi ça ne me pose pas de problème, mais pour des gens qui font 1m80, ils se sentent peut-être un peu à l'étroit. Là il y a peut-être la hauteur de plafond qui est peut être un peu problématique. » FANNY (LC/PRO/MED/58)

« Par contre, quand je suis entrée là-dedans, ça m'a fait hyper bizarre ! Car quand on rentre, qu'on a des plafonds normaux et qu'on rentre là, qu'on peut toucher le plafond de la main, ça m'a... Waouh ! Je me suis dit qu'est-ce que je fais ? Je le prends ou je ne le prends pas ? [...] La première fois c'était dur ! Je me suis dit les chambres en forme de couloir, le bébé ça ne pose pas vraiment de problème, mais c'est vrai quand les gamins grandissent, c'est galère par exemple pour les armoires, pour les meubles, c'est chiant. » TANIA (LC/HLM/MED/25)

Mais à l'usage, pour plus de la moitié de ces habitants (58%), les premières impressions négatives disparaissent au profit d'une nouvelle sensibilité à l'espace, proche des projections de Le Corbusier. La hauteur sous-plafond oppressante devient « chaleureuse », l'étroitesse des pièces est compensée par « la lumière », « l'espace visuel », ou « l'horizontalité »...

« Moi je trouvais ça extrêmement laid avant. [...] Tout vide, ça faisait vraiment béton. Enfin c'est vrai que quand on n'a jamais vu, les plafonds sont bas, enfin c'est très très particulier... Une fois installés dedans et aménagé, c'est vrai que ça changeait beaucoup. Moi j'avais cette impression de béton tout vide au début. Mais quand on a emménagé, on s'est très vite plu, enfin moi particulièrement, justement du fait des plafonds bas parce que c'était chaud. Je trouvais finalement... Mon impression de béton était complètement partie. Je trouvais que c'était assez intime, le bois, les plafonds très bas. » ISABELLE (LC/HLM/MED/28)

« Les inconvénients euh... Bah si c'est l'espace, c'est petit, c'était conçu... Bon tu vois là par exemple la hauteur de plafond, quand je suis arrivée que je suis venue visiter l'appartement, euh, j'ai eu une impression d'oppression, quand tu connais pas, tu as l'impression d'être écrasé, mais c'est compensé par la lumière et l'espace visuel et puis l'horizontalité en fait, y'a pas de verticalité mais il y a un grand horizontal, ce qui fait que tu oublies en fait, et puis en plus ça finit par ne plus être gênant. » CLAIRE (LC/HLM/NEO/35)

Ces habitants-là ont appris à apprécier les formes proposées, à dépasser leurs préjugés pour pouvoir habiter l'architecture. À l'exception d'une habitante, on retrouve, parmi eux, exclusivement des « primo-habitants » et des « néo-habitants » (à part quasi-égale). Il s'agit des deux catégories d'habitants que nous avons déjà distinguées dans le chapitre 4 pour leur attachement spécifique au quartier et leur investissement dans les mouvements de protection du patrimoine architectural. Qu'ils soient locataires ou propriétaires, ils ont trouvé, dans le fait d'habiter un bâtiment socialement reconnu, classé au titre des Monuments Historiques et parfois dans le même temps décrié, l'opportunité de se distinguer des formes traditionnelles d'habitat collectif. Pourtant, ces habitants-là n'avaient pas ou peu de connaissances antérieures de l'immeuble, ils n'ont pas cherché à venir y vivre et n'avaient d'ailleurs pas d'intérêt particulier pour l'architecture. C'est le fait d'habiter à la Maison Radieuse qui les a amenés à se positionner quant aux formes spatiales produites.

Ce qui caractérise ces habitants, par rapport à ceux qui n'ont pas changé d'avis sur l'exiguïté des appartements, c'est qu'ils sont très majoritairement dotés d'un fort capital culturel. Comme nous l'avons défini dans le chapitre 4, il ne s'agit pas nécessairement d'un « capital

culturel institutionnalisé », correspondant au niveau de diplômes ou d'instruction, mais plutôt d'une forme « incorporée » et/ou « objectivée », qui se rapporte davantage aux connaissances acquises dans l'environnement social, ou à la détention de biens culturels, ou encore à ce que Hannah Arendt qualifie de « culture cultivée » en opposition à la « culture de masse ». Pour ces habitants, le fait d'habiter un bâtiment d'architecture moderne, de pouvoir en parler, d'acquérir des connaissances sur le sujet, de répondre aux questions des étudiants ou des simples curieux, de faire visiter leur appartement, etc., participe à renforcer leur position sociale déjà culturellement favorisée.

Ils sont rejoints par un autre groupe d'habitants récemment installés dans l'immeuble, qui, eux, n'ont pas mentionné d'appréhensions à la première visite puisqu'ils avaient une connaissance préalable de l'immeuble et/ou de l'architecte, et avaient volontairement entrepris des démarches pour acquérir ou louer un appartement à la Maison Radieuse. Parmi, les « néo-habitants », on distingue donc deux sous-groupes : ceux qui sont arrivés dans l'immeuble sans posséder de savoirs spécifiques sur l'architecture contemporaine et sur les unités d'habitation de Le Corbusier, et ceux, déjà très avertis sur les questions d'architecture, qui souhaitaient absolument habiter un appartement « signé » Le Corbusier. Si les premiers avaient manifesté quelques réticences de prime abord, pour ensuite apprendre à apprécier l'espace proposé et finalement être « convaincus » par l'architecture de Le Corbusier, les seconds en étaient déjà « adeptes ». Mais tous ont le même profil sociologique : installés à partir des années 2000 dans l'immeuble, ils ont des trajectoires résidentielles proches ; il s'agit de jeunes ménages sans enfants ou avec un ou deux enfants en bas âge ; récemment entrés dans la vie active, ils ont des niveaux de diplômes élevés et/ou sont favorisés culturellement ; et, malgré des revenus faibles ou moyens, s'inscrivent dans un processus d'ascension sociale. Dans les deux cas, c'est bien leur position sociale d'origine qui permet à ces habitants de convertir une situation résidentielle en un capital symbolique renforçant leurs chances de mobilité sociale.

Grâce aux connaissances acquises antérieurement, ces jeunes habitants savent analyser l'espace conçu, dire l'architecture. Ils ont une perception à la fois sensible et critique des formes et des volumes produits. Par exemple, pour eux, les traversées de lumière au cœur de l'appartement et l'incitation à porter le regard non seulement dans la longueur, mais surtout vers le dehors, sont des éléments de l'architecture corbuséenne fortement appréciés.

« J'ai découvert en fait la relation entre l'intérieur et l'extérieur qui est très importante par rapport à la hauteur des plafonds, c'est-à-dire que ça nous oblige en fait à porter le regard à l'extérieur de l'appartement et puis les baies vitrées aussi, le fait d'avoir un appartement en duplex c'est vrai qu'on monte et on descend donc la sensation d'espace est différente parce que les mètres carrés et mètres cubes sont multipliés dans la tête. » CLAUDE (LC/PRO/MED/51)

Le fait de pouvoir habiter une architecture si spécifique que celle de Le Corbusier, d'avoir la capacité de la comprendre, de la décrypter, participe à la valorisation du capital culturel de ces habitants-là, et donc indirectement à leur ascension sociale (à défaut de capital économique). C'est le processus que décrit Pierre Bourdieu quand il analyse les stratégies engagées par les différents groupes sociaux à l'égard de la culture légitime : les classes dominantes travaillent à se distinguer par leurs goûts et leurs pratiques, que la petite bourgeoisie ascendante cherche à imiter, faisant preuve de « bonne volonté culturelle ». Selon Bourdieu, « tout le rapport à la culture de la petite bourgeoisie peut en quelque sorte se déduire de l'écart, très marqué, entre la connaissance et la reconnaissance, principe de la *bonne volonté culturelle* qui prend des formes différentes selon le degré de familiarité avec la culture légitime, c'est-à-dire selon l'origine sociale et le mode d'acquisition de la culture qui en est le corrélatif »³⁰⁵. Autrement dit, pour ces jeunes ménages déjà culturellement favorisés, habiter la Maison Radieuse, bâtiment d'architecture socialement reconnu, renforce l'ascendance de leur trajectoire.

À ces habitants « convaincus » ou « adeptes » de l'architecture de Le Corbusier, s'opposent ceux qui n'ont pas changé d'avis quant à leurs premières impressions négatives sur la configuration des appartements. Ils sont tous locataires HLM (à l'exception d'une propriétaire), le plus souvent en couple avec un à quatre enfants au foyer. Pour eux, c'est le manque objectif de place qui joue, puisqu'il s'agit des habitants qui disposent du moins de surface par personne (33.94m² en moyenne). Ce groupe est constitué de quelques primo-habitants, d'une majorité d'habitants emménagés dans les années 80-90, et d'aucun habitant récent. Il s'agit d'employés ou d'ouvriers, avec des niveaux de revenus faibles, et surtout ce sont les habitants les moins pourvus de notre échantillon en capital culturel. Ce qui nous amène à penser que la perception de l'espace des appartements, à la Maison Radieuse, n'est

³⁰⁵ BOURDIEU, Pierre. *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Les Editions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1979, p367.

pas seulement fonction des conditions d'habitation, elle traduit également un positionnement social.

À Casanova, le travail de Jean Renaudie sur l'espace et le volume des appartements est le fruit de ses réflexions sur l'obliquité et le refus de l'angle droit. Pour lui, l'utilisation des lignes diagonales présente l'extrême avantage d'allonger les perspectives et d'engendrer des sensations d'amplitude. Les directions non-orthogonales génèrent des angles souvent aigus, parfois obtus et créent coins et recoins au cœur du logement. Comme Le Corbusier avec ses appartements traversants, Jean Renaudie travaille les longueurs, la transversalité, c'est pour lui une façon de donner de l'ampleur aux pièces. Et, comme Le Corbusier avec ses murs-rideaux et ses pans de verre, Jean Renaudie renforce l'effet d'espace en multipliant les ouvertures vers l'extérieur par de larges baies vitrées donnant sur les terrasses-jardins. À Casanova, Jean Renaudie n'a pas travaillé sur les hauteurs³⁰⁶, il s'est concentré sur l'organisation horizontale des appartements, qu'il a souhaité encore magnifier en augmentant considérablement les superficies. C'est dans ce sens qu'il a réduit à leur plus strict usage les surfaces des pièces fonctionnelles – cuisines, chambres, salles de bain – au profit d'un très grand séjour, divisé en sous-espaces ouverts. Cette fragmentation de la pièce de vie en divers « coins », définis par les enchaînements d'angles, augmente également l'impression d'espace.

Dès l'arrivée des premiers locataires dans les années 70, cette conception des appartements est fortement estimée. Le très grand séjour accorde une liberté d'aménagement, qui permet d'opérer un choix personnel quant à la disposition des meubles et à l'affectation fonctionnelle des « coins »³⁰⁷. Toutefois, dans son rapport, Françoise Lugassy montre que deux groupes d'habitants se distinguent quant à l'appropriation de la très grande pièce de vie : alors que les premiers choisissent d'exacerber volontairement les vides, les seconds, au contraire, n'ont de cesse de les « remplir ». Ainsi, pour renforcer la sensation de vastitude, certains locataires mettent en scène les vides par un ameublement minimaliste³⁰⁸, tandis que d'autres,

³⁰⁶ À Casanova, tous les appartements sont en simplex, mais dans d'autres ensembles de logements, tels que Jeanne Hachette à Ivry, Jean Renaudie a produit des appartements en duplex, multipliant encore davantage les volumes.

³⁰⁷ Voir le paragraphe 6.2 sur les évolutions du séjour (chapitre 6).

³⁰⁸ Voir **LUGASSY, Françoise**. *Les réactions à l'immeuble Danièle Casanova à Ivry. Tome 2 : Les processus d'appropriation*. Rapport de recherche du Plan Construction, Compagnie Française d'Economistes et de Psychosociologues (C.E.P.), Direction de la Construction au Ministère de l'Équipement, mars 1974, p14.

désorientés par tant d'espace, veulent à tout prix combler les espaces inoccupés avec des meubles, bien souvent trop peu nombreux ou trop petits à leur goût.

« D'abord mes meubles m'ont paru petits, je vous le dis tout de suite [...] petits pour loger [...] oh mais on est perdu ! »³⁰⁹

« C'est bien d'avoir un grand salon mais enfin pas trop grand parce qu'il faut beaucoup trop de meubles... Il faut beaucoup trop renouveler et ça revient cher. »³¹⁰

Dans nos enquêtes récentes, aucun locataire ne s'est plaint d'avoir trop d'espace à meubler. Au contraire, la moitié de notre échantillon déclare qu'une telle grandeur dans le séjour est rare dans les ensembles d'habitat social, et que c'est, par conséquent, le premier avantage des appartements de Casanova.

« Le principal avantage ? Ben je dirais c'est ça, de ne pas être les uns au dessus des autres [...] et puis l'espace, la surface. Ah oui. Les surfaces elles sont exceptionnelles ! [...] L'espace ouvert quoi c'est l'avantage de cet espace, c'est pas tout le temps fermé avec des portes partout c'est ça hein... » ARMELLE (JR/ILN/NEO/51)

Mais plus encore que la superficie, pour certains habitants, ce sont les formes, les volumes, la désarticulation de l'espace qui sont vivement appréciés. 58% des locataires que nous avons interrogés nous ont parlé spontanément de cet aspect particulier de l'espace.

« À Voltaire, on n'avait pas un appartement atypique. [...] Je veux dire le top c'est ici, enfin au Liégat aussi c'est pas mal. [...] Ici, ce sentiment de volume, de ne pas être dans une pièce carrée. Ça c'est pareil on a visité à un moment donné on s'est dit : « on va acheter », on voulait changer pas parce qu'on n'était pas bien, mais on s'est dit : « ici on est locataire, on pourrait peut-être regarder à acheter », et quand

³⁰⁹ Extrait d'entretien cité dans LUGASSY, **Françoise**. *Les réactions à l'immeuble Danièle Casanova à Ivry. Tome 2 : Les processus d'appropriation*. Rapport de recherche du Plan Construction, Compagnie Française d'Economistes et de Psychosociologues (C.E.P.), Direction de la Construction au Ministère de l'Équipement, mars 1974, p18.

³¹⁰ *Ibid.*, p24.

on a commencé à regarder, pff ! C'était déprimant quoi. Y'avait rien, ça n'allait jamais, c'était des pièces carrées... » AXELLE (JR/ILN/NEO/42)

Ce qui réjouit en premier lieu ces habitants-là, c'est de bénéficier d'un appartement « atypique ». C'est d'ailleurs ce qui oriente leur trajectoire résidentielle : 43% d'entre eux sont des primo-habitants qui sont restés dans l'immeuble par choix ; les 57% restant proviennent déjà d'un ensemble de logement HLM ivryen à l'architecture singulière³¹¹ et ont choisi volontairement l'immeuble Casanova, parfois quitte à attendre plusieurs années qu'un appartement se libère ou à prendre un logement plus petit pour que le loyer corresponde mieux au budget du foyer (les loyers étant plus élevés à Casanova du fait du statut ILN³¹²).

« Pour ici, j'ai fait la demande quand j'étais enceinte de mon deuxième et on est arrivé cinq ans plus tard, quatre, cinq ans plus tard. [...] Donc on a d'abord refusé une proposition à Parmentier, on a visité et puis là on s'est dit : « non, non, on ne peut pas vivre là dedans, pff non ! » [...] L'habitat c'est vraiment quelque chose de très très important pour nous, donc dans nos priorités de vie c'est la priorité n°1, donc ensuite on a eu celui-ci mais pas sans mal. [...] Alors on se renseigne pour savoir si y'a des appartements qui se libèrent, mais on n'est pas prioritaire puisque de toute façon ça passe par une commission et moi il m'est arrivé plusieurs fois avant d'avoir celui-là, y'en a d'autres qui se sont libérés, j'ai dit : « voilà tel appartement se libère, on a une demande, je suis intéressée ». [...] Notre dossier, il est bien passé trois, quatre ou cinq fois en commission pour des appartements, des 4 pièces ici, qui ne nous ont pas été attribués. Et puis celui-ci, coup de bol, ça a marché. » AXELLE (JR/ILN/NEO/42)

« Avant, j'habitais en haut d'Ivry, pareil dans les triangles qu'il y a là-haut qui s'appellent les Longs Sillons. [...] Je suis restée 12 ans aux Longs Sillons. [...] J'ai voulu me rapprocher du centre ville mais en même temps rester dans ce genre d'appartement, donc Casanova c'était le top, j'ai eu l'opportunité d'avoir un F3 ici au premier étage, mais comme les loyers sont plus chers parce que c'est ILN, donc avec un salaire et toute seule avec ma fille j'ai préféré prendre après un F2, parce

³¹¹ La cité Voltaire en centre-ville (Jean Renaudie et Nina Schuch, architectes) et la cité des Longs Sillons au nord-ouest de la ville (Iwona Buczkowska, architecte).

³¹² Immeuble à Loyer Normalisé.

que là il y avait un couple qui avait déjà un enfant à l'époque et qui voulait un autre enfant, et donc ils ont pris mon appartement au premier étage. On a fait un échange. » ARMELLE (JR/ILN/NEO/51)

Ces habitants ont le même profil sociologique que les nouveaux arrivants de la Maison Radieuse adeptes de l'architecture de Le Corbusier : il s'agit de jeunes ménages installés depuis les années 2000 dans l'immeuble, avec des niveaux de diplômes assez élevés et/ou un capital culturel fort, mais des revenus moyens ou faibles qui leur permettent de pouvoir bénéficier d'un logement du parc social. Il faut noter que les ménages appartenant à ce groupe dans notre échantillon à Casanova sont souvent composés d'un couple avec ou sans enfant(s), mais plus généralement d'une femme seule avec enfant(s)³¹³. Pour ces femmes, l'opportunité de bénéficier des conditions de logement du parc social dans un bâtiment à l'architecture remarquable compense les difficultés financières. Pour l'ensemble de ces jeunes habitants, la singularité de l'architecture permet de se distinguer socialement. Comme pour les jeunes ménages de la Maison Radieuse, le fait d'habiter un immeuble reconnu comme d'exception, d'avoir la capacité d'analyser et de mettre en scène l'architecture, valorise la trajectoire résidentielle de ces habitants.

De ce point de vue, leur discours rejoint celui des primo-habitants qui ont été convaincus par l'architecture proposée et sont volontairement restés dans l'immeuble, alors qu'ils auraient pu accéder à la propriété. Pour ces habitants, qui ont vécu plusieurs décennies dans l'immeuble et qui se disent aujourd'hui persuadés de sa qualité architecturale, l'opportunité de vivre dans un tel bâtiment éveille la sensibilité à l'espace, « éduque » à l'architecture et rend plus exigeant vis-à-vis des formes et de la configuration des logements.

« Ce que je trouve génial aussi c'est que ça éveille à l'architecture. L'architecture c'est pas quelque chose qui est développée, encore que là j'ai vu des maisons Phénix ils commencent à faire des trucs un petit peu différents, mais tout ce qu'on

³¹³ Composition des ménages de jeunes arrivants, adeptes de l'architecture proposée à la Maison Radieuse et à Casanova :

Types de ménages	Maison Radieuse	Casanova
Couple avec enfant(s)	33,3%	33,3% ⁰
Couple sans enfant	22,2%	0%
Femme seule avec enfant(s)	22,2%	66,7%
Femme seule sans enfant	22,2%	0%

voit partout c'est tout pareil ou tout moche quoi. On se dit qu'à Ivry on a de la chance. [...] Pendant un temps d'ailleurs on a cherché à acheter, on se disait que c'était un peu bête de payer le loyer mais on ne peut pas ! Je ne peux pas imaginer d'aller m'installer dans un 5-pièces classique ! Aucun intérêt, aucun. » IRENE (JR/ILN/PRIM/63)

« Très curieusement dans mes enfants, enfin mes deux filles qui ont habité la rénovation, alors une espère y revenir, en fait elle a habité au Liégat pendant 17 ans [...] mais son rêve c'est d'y revenir [...] et l'autre, ma deuxième fille qui est ma fille ainée, elle a voyagé un petit peu après ses études, elle a habité Paris, et quand elle a commencé à avoir des enfants, elle a commencé à me dire : « est-ce que tu ne peux pas chercher quelque chose à Ivry ? », j'ai commencé à chercher et par hasard, par miracle, il s'est trouvé qu'à ce moment-là au Liégat, il y avait un appartement en accession à la propriété, il y en a eu très peu, elle l'a acheté, elle a un appartement absolument sublime. [...] Et l'idée voilà, le désir de vouloir réhabiter là, les a vraiment saisies et c'est donc la preuve que la qualité de l'architecture les a marquées ! » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

Dans les entretiens réalisés à Casanova, nous n'avons pas relevé de critiques négatives sur les formes générales de l'immeuble. Tous les habitants évoquent le caractère atypique de l'architecture du bâtiment. Nous avons vu que 58% d'entre eux, majoritairement des « néo-habitants », accompagnés de quelques « primo-habitants », considèrent le fait de vivre dans un appartement « hors norme » comme un avantage. Les autres sont moins enthousiastes mais ne dénigrent pas pour autant les formes produites. Parmi eux, on ne retrouve aucun résident récent, que des habitants installés dans les années 70 à 90. Pour eux, les très grandes surfaces à l'intérieur des logements priment sur la désarticulation des espaces ou l'irrégularité des angles. Il semble donc, qu'à Casanova, les différences d'appréhension de l'espace en fonction des catégories d'habitants observées sont moins marquées qu'à la Maison Radieuse.

Ouvertures, vues et perspectives

Dans les deux bâtiments considérés, l'effet d'espace n'est pas seulement le fruit des formes et des volumes. La volonté des architectes d'ouvrir les logements vers l'extérieur, de prolonger

la vue du dedans vers le dehors, d'offrir des perspectives sur la verdure du parc pour le Corbusier et sur les terrasses-jardins et la ville pour Jean Renaudie, accentue la sensation d'espace à l'intérieur des appartements et compense parfois l'impression d'exiguïté. C'est un élément de l'architecture fortement apprécié des habitants aussi bien à la Maison Radieuse qu'à Casanova.

« C'est pour ça que c'est un peu.... Euh... C'est normal je veux dire qu'on compte les surfaces des terrasses dans le loyer, ça fait quand même un atout supplémentaire hein. Ça agrandit quand même les pièces hein, ne serait-ce que par la vue. » ELOISE (JR/ILN/MOY/40)

« C'est ouvert, il y a un panorama, les deux côtés, partout, en bas, les deux étages, à l'est, à l'ouest. » THOMAS (LC/PRO/NEO/26)

À la Maison Radieuse, les habitants insistent sur l'importance du vaste espace vert qui entoure l'unité d'habitation, pour apprécier davantage le panorama. C'est un élément important du projet architectural : en libérant une large surface autour de l'immeuble, Le Corbusier souhaite élargir le champ visuel et allonger les perspectives depuis les appartements. Pour lui, « Les quartiers d'habitation doivent occuper désormais dans l'espace urbain les emplacements les meilleurs, tirant partie de la topographie, faisant état du climat, disposant de l'ensoleillement le plus favorable et de surfaces vertes opportunes. [...] Il faut rechercher à la fois les vues les plus belles, l'air le plus salubre. [...] Les constructions hautes [...] doivent libérer le sol en faveur de larges surfaces vertes. Encore faut-il qu'elles soient situées à d'assez grandes distances les unes des autres, faute de quoi leur hauteur, loin de constituer une amélioration, ne ferait qu'aggraver le malaise existant »³¹⁴. Les témoignages des habitants de la Maison Radieuse vérifient l'intérêt de séparer les tours d'habitation par de larges zones de verdure : 56% des personnes interviewées déclarent apprécier fortement l'environnement du parc pour la respiration qu'il donne à l'immeuble et pour les perspectives qu'il dégage.

³¹⁴ LE CORBUSIER. *La Charte d'Athènes*. Paris : Editions de Minuit, 1957 (1943), p47 et p53.

« Non mais c'est vrai qu'on n'utilise pas le parc mais que le parc donne une respiration à l'immeuble quoi, on n'a pas quand même de maisons ou d'immeubles juste à côté de nous... » RACHEL (LC/PRO/PRIM/57)

« Mais c'est l'environnement qui est particulier. Parce qu'après l'intérieur on peut toujours le modeler. Là l'environnement est très spécial, très spécifique, avec beaucoup de lumière, la vue dégagée, une vue très lointaine, on a l'impression d'être ailleurs mais de ne pas être dans un appartement, un immeuble. Des fois même, j'ai l'impression d'être sur une montagne. [...] En plus des fois il y a des petits nuages et on pourrait vraiment se croire ailleurs. [...] Un après-midi, alors ça c'était vraiment super, il y avait des nuages tels qu'on avait vraiment l'impression d'être pourquoi pas à Marseille, ça formait une montagne, là, tout au loin. C'était vraiment superbe. » THOMAS (LC/PRO/NEO/26)

Le sentiment très positif des habitants à l'égard de l'environnement de l'immeuble et des perspectives permises depuis les appartements est assez partagé à la Maison Radieuse. Sur cette question aucune catégorie d'habitants n'est surreprésentée : les statuts d'occupation et les époques d'emménagement sont mélangés, les niveaux de culture, diplômes, ou PCS, aussi. Ce qui semble signifier que le parc, en tant qu' « espace libre » autour des logements, permettant « l'aération » de l'immeuble et les perspectives les meilleures depuis les étages, est un concept de Le Corbusier qui rencontre l'adhésion des habitants en dehors de tout positionnement social.

Si une majorité d'habitants disent la qualité de l'environnement de l'immeuble (56%), seulement un tiers d'entre eux évoquent en détails les caractéristiques de la vue. Il s'agit exclusivement de « primo ou néo-habitants », dont le capital culturel est élevé. La particularité de ces habitants, par rapport à ceux qui ne s'expriment pas sur cette question, c'est qu'ils savent décrire leur ressenti quant à l'espace et qu'ils expliquent clairement que la vue est un des éléments de l'architecture qu'ils estiment le plus. La construction sur pilotis, joue un rôle fondamental dans l'appréciation de la vue. L'élévation du bâtiment permet, en effet, que la totalité des logements bénéficient de longues vues, y compris ceux des premiers étages. Cependant, la possibilité de profiter de l'horizon, sur la campagne rezéenne d'un côté ou sur la Loire et les ponts nantais de l'autre, est d'autant plus appréciée quand on en bénéficie depuis les niveaux supérieurs ou la terrasse. 70% des habitants qui évoquent la

qualité des perspectives habitent à la cinquième ou sixième rue (c'est-à-dire aux étages les plus hauts). Nous verrons plus loin qu'il existe en effet des différences de perception en fonction des étages habités.

« La vue est belle, mais maintenant j'ai une copine à la six, donc c'est vrai que quand je vais chez elle je trouve que c'est super la vue quoi. Et la terrasse c'est pareil, nous on aurait aimé faire un spectacle là-haut [*l'interviewée est chorégraphe*]. [...] Je pense que ça aurait été très beau avec le ciel, cette impression de flotter, ouais. » NINA (LC/PRO/NEO/30)

« Par contre les apparts, ce que j'ai adoré en fait c'est la vue. Il n'y a pas de voisins, on voit la Loire et tout. [...] Mais, non, première et deuxième rue ça ne me plaisait pas parce qu'on voit les arbres, enfin c'est trop près du sol, la troisième était mieux, parce qu'on voit juste le bout des arbres et après on a le bleu et puis là, à la sixième, je suis ravie parce qu'on voit le pont et puis j'adore le pont de Cheviré et puis le soir on a une vue magnifique. On a des couchers de soleil superbes. Et les levers de soleil de l'autre côté le matin, c'est génial. » JASMINE (LC/PRO/NEO/27)

« Je ne concevrai pas d'habiter dans un tout petit pavillon comme il y a en bas, avec un tout petit jardin, même s'il y a le parc, voilà, ce que je ne conçois plus c'est de ne plus avoir cette vue dégagée. » THOMAS (LC/PRO/NEO/26)



Photo 12 : Vue sur la partie ouest du parc et le paysage alentour, depuis la sixième rue (soit le 17^{ème} étage) de la Maison Radieuse.

À Casanova, bien qu'on ne soit pas dans une tour de grande hauteur, les habitants ont le même type de discours sur la qualité de l'environnement. Ici, ce sont les terrasses-jardins qui permettent de dégager la vue sur la verdure et qui font interstice entre les logements et le centre-ville très minéralisé. Pour 87,5% des habitants de notre échantillon, le fait d'avoir vue sur la nature est l'un des premiers avantages des appartements.

« Je dois dire que mon appartement est merveilleusement bien placé, là j'ai une vue ! Ceux du côté de la rue c'est pas pareil ! Moi j'ai vraiment une chance formidable, je suis dans la verdure, au calme... C'est extraordinaire, puis dans trois jours il y aura des roses... » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

Si les habitants estiment particulièrement la vue sur la nature, ils apprécient tout autant la multiplicité des ouvertures, qui permet d'accroître les possibilités du regard. La spécificité des appartements de Casanova réside, effectivement, dans le fait que la trame constructive en étoiles accroît considérablement les possibilités d'ouvertures, dont Jean Renaudie a largement joué en décuplant les pans de verre et fenêtres de toutes formes. L'avantage des multiples ouvertures et des grandes baies vitrées a été soulignée par la moitié de notre échantillon³¹⁵.

« Moi ce que j'adore c'est de pouvoir sortir et rentrer où qu'on soit dans l'appartement. Vous voyez, on pourrait aussi sortir par là si on n'avait pas des tonnes d'iris, on pourrait sortir directement sur la terrasse... Et puis il y a des petites fenêtres partout, c'est très sympa, regardez là c'est une petite fenêtre qui donne sur l'autre terrasse. C'est mignon, moi j'adore ça, j'étais ravie de mettre un store là ! » ELOISE (JR/ILN/MOY/40)

« Les fenêtres ici sont vraiment originales, regardez là ça finit carrément en pointe avec un petit carreau qui est en bas. C'est sympa, j'aime bien les toutes petites fenêtres comme il y a là en bas, le chat peut regarder, ou les petits à quatre pattes ils peuvent voir par la fenêtre. » ARMELLE (JR/ILN/NEO/51)

³¹⁵ Nous verrons dans le paragraphe 6.3 sur les espaces de l'intimité que la multiplicité des ouvertures peut parfois devenir un inconvénient (chapitre 6).

« Le fait d'avoir des fenêtres un peu partout, c'est génial, parce que, regardez, où que vous soyez dans l'appartement, vous voyez le jardin, ou l'extérieur, et même parfois vous avez plusieurs vues possibles du même endroit, ça c'est vraiment un truc que j'aime bien ici. » ANTOINE (JR/ILN/MED/52)

À Casanova, l'environnement très végétalisé de l'immeuble, les ouvertures sur les jardins et les vues sur l'extérieur sont largement appréciés, quelles que soient les catégories d'habitants interrogés.

Si les projections de Le Corbusier et de Jean Renaudie sur les effets d'espace produits par les formes, les volumes et la transversalité ne sont perçues positivement que par les habitants les plus favorisés culturellement, les sensations, que génèrent les ouvertures sur le dehors, les vues sur la nature et les perspectives dégagées depuis les bâtiments, sont davantage partagées. La majorité des habitants que nous avons rencontrés disent la qualité du cadre de vie du fait de l'ouverture sur l'extérieur. Les témoignages sont encore plus marqués à la Maison Radieuse où la conception en tour de grande hauteur sur pilotis permet de porter le regard encore plus loin vers l'extérieur. Toutefois, sur ce point, ce sont les « primo et néo-habitants » qui apparaissent comme le plus en adéquation avec les conceptions de l'architecte.

5.1.2 « Le dehors est toujours un dedans » : soleil, lumière, orientation

Vue et lumière sont étroitement liées. L'ouverture qui offre une échappée au regard est aussi celle qui laisse passer la lumière, pénétrer le soleil... Les logements de Le Corbusier et de Jean Renaudie ouverts sur l'extérieur par de grandes baies vitrées sont extrêmement lumineux. Quand on a posé la question : « Quel est selon vous le principal avantage de l'appartement ? » aux habitants de la Maison Radieuse et de Casanova, ils ont répondu à 41% : « la lumière ». Aucun, à part un locataire HLM à Rezé pressé de quitter l'immeuble, n'a exprimé de critique sur la clarté des logements.

« Après, les avantages, eh bien c'est la lumière, il y a beaucoup de lumière et ça c'est très agréable. C'est vrai que dans ce que je pourrais garder de positif ce sont

les levers de soleil et les couchers de soleil. Je pense que je trouverai difficilement la même chose ailleurs. Ça c'est vraiment un spectacle magnifique, tous les jours, ça aide à se lever le matin quand même. » ANGELE (LC/HLM/NEO/33)

« Quand j'ai visité l'appartement la première fois j'ai adoré, parce que la lumière c'est vraiment incroyable. On en a tout de suite plein la pièce, on se sent bien, quoi. » THOMAS (LC/PRO/NEO/26)

« Le principal avantage de l'appartement c'est l'espace et l'éclairage, la lumière. » ANTOINE (JR/ILN/MED/52)

L'architecture de Le Corbusier, plus particulièrement, fait une place importante à l'illumination des bâtiments. Faut-il rappeler le célèbre adage du maître : « L'architecture est le jeu savant, correct et magnifique des volumes assemblés sous la lumière »³¹⁶. Dans le projet d'unité d'habitation, les réseaux de lumière pénétrant le bâtiment ont fait l'objet d'une étude précise. L'édifice, malgré la grande profondeur des logements, s'ouvre largement aux rayons du soleil. Le travail sur la lumière est, selon Le Corbusier, un élément fondamental de l'architecture moderne : « Le soleil est le maître de la vie »³¹⁷. L'architecte place ainsi au centre de ses préoccupations l'éclairage naturel des logements. Il exige qu'un nombre minimum d'heures d'ensoleillement soit fixé pour chaque appartement et condamne tout plan de maison dans lequel un seul logis serait exclusivement orienté au nord. Les appartements de l'unité d'habitation de Rezé sont traversants, ils bénéficient tous d'une double orientation est-ouest, à l'exception des studios et des appartements qui se situent au sud du bâtiment (rappelons que le pignon nord est aveugle).

L'orientation est-ouest des appartements suppose qu'on prenne partie pour la lumière du matin ou celle du soir, car, d'une façon générale, la distribution des pièces – et notamment le cloisonnement des chambres – empêche de bénéficier simultanément des deux orientations. La pièce de vie des appartements descendants donne à l'ouest, alors que celle des appartements montants donne à l'est. On reçoit donc la lumière de l'une ou de l'autre façade alternativement, selon l'organisation de l'appartement et des pièces où on se trouve. De fait,

³¹⁶ LE CORBUSIER. *Vers une architecture*. Paris : Champs-Flammarion, 1995 (1923), p16.

³¹⁷ LE CORBUSIER. *La Charte d'Athènes*. Paris : Editions de Minuit, 1957 (1943), p50-51.

l'appréciation de l'orientation est fonction des modes de vie et de l'appropriation des différents espaces de l'appartement.

« Oui, ça dépend du mode de vie, en fait. C'est-à-dire que moi je suis quelqu'un qui, en gros, je ne suis pas une matinale, quoi. Par contre, le soir et la nuit, je peux travailler. Donc ici à l'ouest, c'est plus ma pièce de vie parce que c'est là que je profite le plus de la vue. » CAROLE (LC/PRO/PRIM/63)

« Par contre moi je préfère cette vue là, ce côté-là, ouest, que ceux qui sont en face, donc les montants ont la vue est... Bah ouais parce que tous les soirs tu as un magnifique coucher de soleil... » CLAIRE (LC/HLM/NEO/35)

Quelle que soit l'orientation de la pièce de vie, les couchers de soleil sur la campagne rézénne sont très appréciés des habitants. 29% des personnes que nous avons rencontrées ont évoqué spontanément le spectacle magnifique qui s'offre à eux chaque soir.

« Alors, c'est peut-être la chose à laquelle je suis le plus attachée ici. Je dis que c'est pour moi une partie importante de ma vie. Le plaisir d'avoir cette vue dégagée, la vue du soleil couchant, le soir. C'est un spectacle ! [...] Et c'est un spectacle gratuit et formidable qu'on a quand même de très très nombreuses fois dans l'année. Ça c'est fantastique. » CAROLE (LC/PRO/PRIM/63)

« J'adore tout ce qui est comme ça lumineux, spacieux, et puis l'exposition c'est vraiment... Ça me plaît, le soleil est presque toujours là, donc voilà... Et puis le soir, le soir on a des couchers de soleil sublimes côté ouest. » MARGOT (LC/HLM/NEO/35)

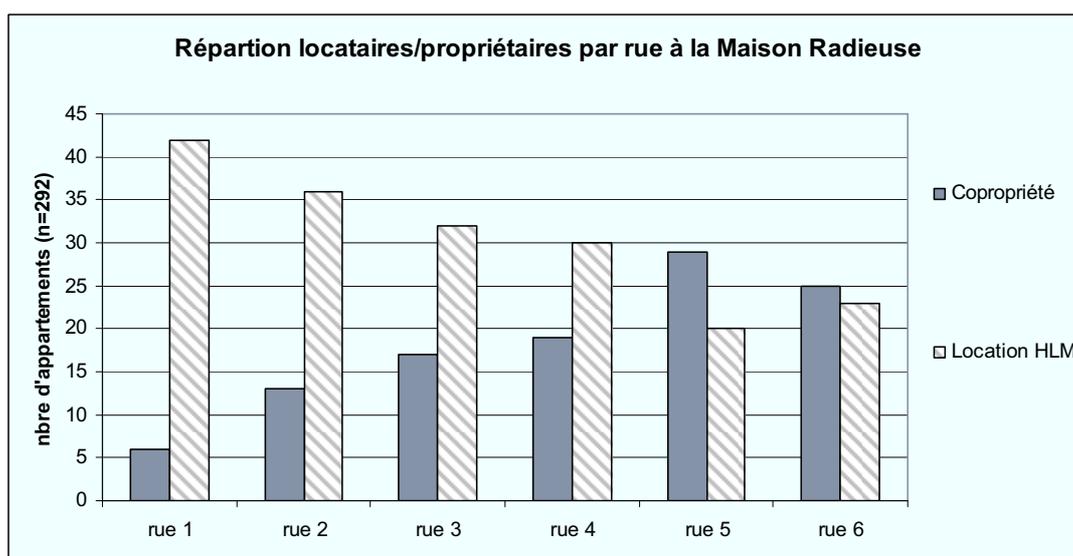
Néanmoins, notre enquête révèle que pour pouvoir profiter au maximum de la vue et de la lumière, les habitants préfèrent souvent les logements des rues supérieures. Ils expliquent que plus on monte dans l'immeuble et plus les perspectives sont dégagées et la lumière pénétrante. Les appartements les plus élevés bénéficient effectivement davantage de clarté, ce que les habitants des quatrième, cinquième et sixième rues apprécient particulièrement, alors que ceux des premières rues le regrettent.

« On aurait bien pris le T6 au-dessus dans la deuxième rue [...] pour avoir encore plus de lumière, parce que là on est dans les arbres et tout, et c'est vrai que dès qu'on monte... Par exemple on a des amis qui sont à la 6, même à la 2, y'a tout de suite une lumière qui est encore plus importante. » NINA (LC/PRO/NEO/30)

« Venez, on va passer sur la loggia pour jeter un coup d'œil sur le parc là... Alors vous voyez la vue qu'on peut avoir là, nous on préférerait être à la quatrième rue parce que c'est bien aéré et puis on a une jolie vue, alors qu'en dessous c'est moins bien, ils sont plus dans les arbres, là c'est assez haut on est bien, on est à l'air... » CAROLE (LC/PRO/PRIM/63)

« Oui, c'est très lumineux nous d'être à la six. Des fois je vais chez Annie à la une, ça fait drôle. Même quand il fait gris, c'est vraiment... Je viens de chez moi et je dis « on ne voit rien chez toi ». Ça fait drôle. » HELENE (LC/HLM/MED/40)

Par conséquent, ce sont les appartements des étages les plus hauts qui sont les plus prisés. Ainsi, plus on monte dans l'immeuble et plus on trouve d'appartements qui ont été achetés. A l'inverse, les premières rues sont celles où il y a le plus de logements HLM. Le graphique suivant sur la répartition des statuts d'occupation par rue en témoigne.



Cette répartition des appartements en fonction des statuts d'occupation n'a pas été souhaitée par la société d'HLM, qui a vendu ses appartements au gré des acheteurs potentiels. De

même, cette division sociale de l'espace n'est pas perçue par les résidents de l'immeuble. Pour tous, les logements de l'unité ne présentent pas de différence de qualité et sont distribués de façon égalitaire. Pourtant, l'enquête de Chombart-de-Lauwe montrait déjà en 1967 que les étages les plus hauts étaient occupés par les catégories socioprofessionnelles supérieures.

Le travail de Jean Renaudie sur la lumière ne s'attache pas, quant à lui, à l'orientation des logements. Pour l'architecte, ce qui prévaut c'est la pluralité des entrées de lumière. Peu importe que celle-ci vienne du nord, du sud, de l'est ou de l'ouest, ce qui compte c'est que les multiples éclairages se croisent au cœur des appartements. Dans notre interview auprès de Renée Gailhoustet, collaboratrice de Jean Renaudie pour la rénovation du centre-ville d'Ivry, cette dernière explique l'importance de la complexité des formes d'ouvertures, plus que de l'orientation, dans l'éclairage des logements.

« L'ouverture de l'espace est complètement liée au problème de la lumière. C'est important que la lumière arrive de points de vue très différents, par exemple ce logement-là vous ne pouvez pas dire que c'est un logement nord-sud ou un logement est-ouest, parce qu'il y a des fenêtres un peu dans tous les sens et que le soleil tourne, mais en même temps il y a des fenêtres au nord, sauf qu'une façade nord quand elle est accompagnée de plein d'autres orientations elle n'est pas gênante en soi. Alors en fait ce sont les mêmes objectifs, l'ouverture de l'espace et la lumière ça marche ensemble. »³¹⁸

Les formes d'ouvertures sont également très liées avec l'ensemble de la trame constructive, car les grandes baies vitrées et la multiplication des fenêtres triangulaires créent des contraintes techniques, qui imposent un travail des façades différent.

« Bien sûr il y a des avantages à avoir diverses possibilités d'ouverture, [...] mais il y a aussi des intérêts techniques parce que cette forme particulière de fenêtre crée une sorte de console, qui permet de porter la dalle sans qu'il y ait un poteau à l'angle. Alors bon l'architecture c'est ça, c'est un truc qui se dévide, vous choisissez quelque chose pour une raison précise et puis à partir de cette raison précise vous trouvez d'autres possibilités, d'autres avantages, peut-être d'autres

³¹⁸ Entretien avec Renée Gailhoustet, 12 avril 2005, Ivry-sur-Seine.

inconvénients d'ailleurs, tout ça n'est pas linéaire, mais ça marche comme ça l'architecture, vous faites des grandes fenêtres et ça vous oblige à traiter les parties pleines d'une autre façon. A Casanova, c'est très beau la façon dont la structure est construite et c'est lié à ces ouvertures énormes, et s'il n'y avait pas ces ouvertures énormes [...] la structure serait beaucoup moins intéressante. C'est le fait d'avoir tout ouvert qui a fait que la structure a pris des caractéristiques très intéressantes. »³¹⁹

Dans nos entretiens à Casanova, bien qu'ils ne le formulent pas explicitement, les habitants, les plus adeptes de l'architecture de Jean Renaudie, disent ce lien étroit entre forme, ouverture, espace et lumière. La lumière révèle les formes et réciproquement.

« Moi ce que j'aime beaucoup ici c'est la lumière, avec la disposition des pièces et tout, la lumière qui vient de différents endroits dans l'appartement et qui se croise, ça c'est que je préfère... » ELOISE (JR/ILN/MOY/40)

« Moi ce que j'apprécie ici c'est les baies vitrées, la lumière, j'aurais beaucoup de mal maintenant à vivre dans un appartement avec des fenêtres euh... Cet espèce de sentiment de volume, de voilà, de ne pas être dans une pièce carrée. » AXELLE (JR/ILN/NEO/42)

Ce qui est marquant à Casanova, c'est que le rapport à la lumière finit toujours pas s'exprimer dans le rapport aux terrasses-jardins. Pour les habitants, la lumière qui pénètre l'appartement est indéniablement liée à l'ensoleillement des terrasses. La variation des percées de lumière, associée aux diverses vues sur les jardins, donne une sensation de clarté et d'espace.

« Ce que je préfère dans l'appartement, c'est cette pièce-là. C'est ici en fait où je me plais le mieux, parce que je suis complètement... C'est tout ouvert sur le jardin, je suis à la lumière, je vois les fleurs, tout ça. Voilà, puis les oiseaux, c'est vrai qu'il y a beaucoup d'oiseaux aussi hein. Non, c'est cette pièce-là que j'ai toujours privilégiée en fait. Le soir c'est là-bas au bout pour regarder la télé car c'est plus fermé, c'est plus sombre, mais dans la journée quand, je suis là, je

³¹⁹ *Ibid.*

prends un livre, je me mets à la table devant la baie vitrée. » JEANNE (JR/ILN/PRIM/65)

« Ben le principal avantage, c'est la lumière, oui je crois, c'est la lumière et puis le jardin, quoi. Oui, oui le jardin, parce qu'on n'a pas l'impression d'être enfermé ! » IRENE (JR/ILN/PRIM/63)

« J'ai changé mon bureau de place, il était contre les fenêtres, ça bouchait, et on a dégagé la vitre pour avoir plus de lumière, du coup c'est très bien parce que j'ai vue sur la verdure quand je travaille et j'ai encore plus de lumière. » ELOISE (JR/ILN/MOY/40)

À Casanova, comme à la Maison Radieuse, le travail sur la lumière se révèle souvent comme une contrepartie à l'habitat collectif. Par les grandes ouvertures, différemment orientées, dont ils bénéficient, les logements de Le Corbusier et de Jean Renaudie dialoguent avec le paysage alentour et s'ouvrent vers l'extérieur. La lumière, la vue sur la nature, et les perspectives ainsi offertes, semblent être les caractéristiques des appartements les plus appréciées par les habitants des deux ensembles. Et cet engouement général supplante l'appartenance sociale : l'appréciation du rapport à l'extérieur, aussi bien à Casanova qu'à la Maison Radieuse, n'est fonction ni de l'âge, ni de la catégorie socioprofessionnelle, ni du niveau de diplôme ou du temps passé dans l'appartement, etc. Il semblerait donc que la volonté des deux architectes d'ouvrir les logements sur l'extérieur rencontre les aspirations de tous les habitants. Plus que l'espace et la lumière, c'est le cadre naturel et les relations dedans/dehors, volontairement brouillées par les architectes, qui sont particulièrement estimés des habitants. C'est pourquoi il nous faut maintenant analyser plus en détails les rapports à la nature que permet l'architecture, la façon dont les habitants perçoivent et utilisent les espaces verts pensés par Le Corbusier et Jean Renaudie.

5.2 Rapports à la nature

« Au Cachemire, à Srinagar-au-bord-de-l'eau, les toits sont pentus pour évacuer la neige. Jusqu'au début de notre siècle, ces toits étaient faits de planches de chêne recouvertes d'écorces qui en assuraient l'étanchéité. Une couche de terre les recouvrait et fournissait une isolation thermique. On y plantait des tulipes rouges, des iris blancs et mauves qui apportaient au printemps une note très colorée au paysage. Des iris, il y en a encore sur la crête des maisons bretonnes. Aux Canaries, les jubarbes, ces drôles d'artichauts, s'épanouissent au bord des toits. A Lucques, la tour Guinigi (sept siècles d'âge, quarante-trois mètres de hauteur) est couronnée d'énormes chênes verts. D'épais tapis herbeux couvrent les maisons paysannes en Irlande et les tumulus étrusques de Cerveteri. Les terrasses romaines [...] se couronnent impérialement de palmes et de lauriers, les rues de la vieille ville à Barcelone captent l'ombre d'exubérantes retombées végétales, des balcons déboulent les géraniums de l'été alsacien. Partout, des habitudes ont instauré, simplement pour renouveler le plaisir de chaque printemps, des relations entre logement et nature »³²⁰. Cette relation entre logement et nature, qu'évoque Renée Gailhoustet dans *Des Racines pour la ville*, occupe une place extrêmement importante dans les travaux de Le Corbusier et de Jean Renaudie.

Nous avons vu, dans la première partie, que les préoccupations hygiénistes de Le Corbusier l'amènent à recommander la réalisation de « villes vertes », pour lutter contre l'accroissement désordonné des villes et rompre avec l'éternelle opposition ville/campagne. Il préconise ainsi la construction en hauteur afin de libérer le sol au profit des espaces verts. La réalisation de tours d'habitation, distantes les unes des autres et entourées de verdure, doit permettre de rendre l'air, la lumière, l'espace et la nature à tous les citoyens. Dans ces conditions, l'élément naturel devient, pour Le Corbusier, une composante primordiale de l'architecture du logement, un facteur harmonisant de la ville : « Au pied des tours se déroulent des parcs ; la verdure s'étend sur toute la ville. Les tours s'alignent en avenue imposantes, c'est vraiment de l'architecture digne de ce temps »³²¹. Pour Le Corbusier, l'intégration d'espaces de nature dans les zones d'habitation présente plusieurs avantages. D'abord, elle permet d'assainir l'air, de donner un maximum de lumière aux logements et de rendre les vues plus belles depuis les bâtiments. La nature est ici considérée comme un traitement radical des turpitudes urbaines.

³²⁰ GAILHOUSTET, Renée. *Des racines pour la ville*. Paris : Les Editions de l'Épure, coll. Essai d'architecture, 1998, p119.

³²¹ LE CORBUSIER. *Vers une architecture*. Paris : Champs-Flammarion, 1995 (1923), p44.

Mais les espaces de nature, dans la pensée de Le Corbusier, sont aussi des prolongements des logements, dans le sens où les habitants peuvent en disposer pour le repos, le sport ou encore les loisirs : « Il ne s'agit plus ici de simples pelouses, plus ou moins plantées d'arbres, entourant la maison, mais de véritables prairies, de forêts, de plages naturelles ou artificielles constituant une immense réserve, soigneusement protégée, offrant mille occasions de saine activité ou d'utile délassément à l'habitant de la cité »³²². À Rezé, l'unité d'habitation se dresse au cœur d'un vaste parc arboré qui s'étend sur près de six hectares. Pensé pour le sport, la détente et les jeux des habitants, le parc de la Maison Radieuse n'a pas uniquement vocation d'équipement de loisir. Il fait partie intégrante du projet architectural défendu par Le Corbusier. Tous les principes prônés par l'architecte –murs rideaux, ouvertures larges par des baies vitrées, pignon nord aveugle, appartements traversants est-ouest– sont réunis ici pour ouvrir au maximum les logements sur l'extérieur. La nature et le paysage deviennent alors des éléments à part entière de la composition architecturale.

Dans sa conception du logement, Jean Renaudie, comme Le Corbusier, compose avec la nature. Mais, chez Jean Renaudie, l'opposition entre espaces verts et espaces bâtis n'est pas aussi tranchée que dans le modèle corbuséen. La « logique de la complexité » amène l'architecte à intégrer les espaces verts au cœur des ensembles d'habitations, de façon à ce que nature et habitat s'entremêlent, se croisent, se mélangent, se superposent, parfois se confondent. Afin d'y parvenir, il imagine, nous l'avons vu, des bâtiments en étoiles, dont la particularité est de libérer de multiples terrasses en gradins. En recouvrant ces terrasses de terre, Jean Renaudie en fait de véritables petits jardins, qui semblent se répandre sur le dos des édifices. Pour Jean Renaudie, « les terrasses-jardins, qui donnent des surfaces importantes, ont également une influence sur les impressions que l'on a de son propre logement. Elles sont rassurantes, elles participent à l'aménagement de l'intérieur. Par les plantations, elles donnent aux habitants la possibilité d'intervenir sur l'image de l'immeuble. [...] Du fait de leur imbrication, elles favorisent les communications avec l'environnement, la connaissance et les contacts entre habitants »³²³. Ainsi, dans la conception de Jean Renaudie, les terrasses-jardins présentent de multiples avantages. D'abord, elles permettent aux habitants de s'approprier un espace de nature, de le transformer, de le marquer de leurs goûts en plantant des végétaux, en l'aménageant ou le décorant. Ensuite, les terrasses recouvertes de verdure participent

³²² **LE CORBUSIER.** *La Charte d'Athènes*. Paris : Editions de Minuit, 1957 (1943), §38, p62.

³²³ **RENAUDIE, Jean.** « Faire parler ce qui jusque-là s'est tu ». *Techniques et architecture*, décembre 1976, n°312, p78.

visuellement à l'appréciation du logement, tout aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur. Elles rendent également les habitants davantage acteurs de leur espace, car ces derniers peuvent intervenir, par leurs plantations, sur l'architecture et transformer la vision qu'on a du logement, à la fois du dedans et du dehors. Enfin, et c'est peut-être la caractéristique la plus importante pour Jean Renaudie, en se surplombant les unes aux autres, les terrasses-jardins jouent un rôle social, elles favorisent la rencontre entre les habitants. À Ivry, la rénovation du centre-ville, inspirée par les thèses de Jean Renaudie, a pris le parti des terrasses plantées : au printemps, l'ILN Casanova, l'ensemble Jeanne Hachette, la cité du Parc ou encore le Liéгат sont comme des collines noyées sous la végétation, qui répondent à la verdure des parcs préexistants du quartier. De même, les loggias fleuries des tours réalisées par Renée Gailhoustet dialoguent avec les jardins suspendus qui se répandent autour d'elles. Pour Renée Gailhoustet, c'est l'ensemble des activités du jardin qui fait l'attrait des terrasses ivryennes, non seulement la culture des plantes, mais encore les moments de détente au soleil ou les jeux de plein air des enfants : « Personne n'a jamais prétendu rendre obligatoires les terrasses-jardins. Mais il est permis de rappeler, à ceux qui les disent superflues et même encombrantes, quelques-uns de leurs atouts. On ne craindra pas de se retrouver au ras des pâquerettes, c'est dans ce cas le meilleur poste d'observation : voir les plantes évoluer avec les saisons, jouir des premiers bulbes, cueillir ses radis ; user des chaises longues, installer un bébé dans son parc, se réjouir des grillades du week-end ; reconnaître l'odeur d'un jardin sous la pluie et identifier les oiseaux. Il est possible, et permis, d'accueillir ces usages et ces sensations »³²⁴. À Ivry, Jean Renaudie et Renée Gailhoustet ont œuvré pour que chacun puisse bénéficier d'un petit espace de nature. C'est là une volonté militante de la part des deux architectes : pourquoi les bénéficiaires des logements sociaux n'auraient pas le droit à leur petit bout de verdure ? Renée Gailhoustet souligne, cependant, que les terrasses-jardins sont « sujettes à l'hostilité de gestionnaires. Ils les remettent en cause et tentent même de les éradiquer. Il s'agit officiellement de simplifier l'entretien des bâtiments, mais, plus sournoisement, de ne pas laisser s'installer un luxe démesuré »³²⁵. Cette surface est d'autant plus intéressante pour les locataires qu'elle n'est ni comptabilisée dans la surface totale du logement, ni prise en compte dans le calcul du loyer³²⁶. C'est un avantage primordial car exceptionnel dans la conception HLM.

³²⁴ GAILHOUSTET, Renée. *Des racines pour la ville*, Les Editions de l'Epure, coll. Essai d'architecture, Paris, 1998, p120.

³²⁵ *Ibid.*, p119-120.

³²⁶ Ce n'est que depuis une date très récente que l'OPHLM d'Ivry-sur-Seine prend en compte la surface des terrasses dans le calcul des loyers.

Ainsi, pour Le Corbusier et Jean Renaudie, nature et architecture sont liées. Si, dans la pratique, les deux modèles diffèrent – pour Le Corbusier, les tours d'habitations doivent être séparées par de vastes étendues de verdure, alors que pour Jean Renaudie la nature doit entrecroiser étroitement l'ensemble des activités urbaines – ils ont tous deux pour objectif de réintégrer l'élément naturel à l'habitat moderne, pour le « bien-être », selon Le Corbusier, pour le « plaisir », selon Jean Renaudie, des hommes.

5.2.1 La nature pratiquée

À Ivry, comme à Rezé, les espaces verts présentent comme premier intérêt pour les familles de permettre les activités de plein air à proximité des logements. Les espaces de nature pensés par les architectes sont donc avant tout des « espaces pratiqués ». Dans ce sens, les modifications des types d'aménagement et d'appropriation dans les jardins privatifs et/ou les parcs avoisinant les deux immeubles étudiés traduisent l'évolution des usages et des représentations des habitants à l'égard de ces espaces de nature.

En 50 ans, le parc de la Maison Radieuse a subi diverses transformations. Dès l'arrivée des premiers résidents, le parc est agrandi, passant de trois à six hectares, puis progressivement équipé pour les loisirs des plus jeunes et des plus anciens. Des arbres sont plantés ; des bancs viennent agrémenter les pelouses ; les abords du petit étang, dans lequel se reflètent les pilotis de l'immeuble, sont aménagés pour les promeneurs. Très vite, l'association des habitants réfléchit à l'installation d'équipements sportifs pour les adolescents. Un terrain de sport est rapidement réalisé et plus tard des jeux pour les plus petits sont mis en place autour d'un bac à sable. Successivement, des parcelles ont servi d'espaces d'activités pour le comité de plein air de l'association des habitants, de poste d'observation des oiseaux pour le « club nature » géré par des ornithophiles de l'immeuble, de potagers pour les habitants jardiniers, etc.

À Ivry, bien qu'un grand nombre de logements du centre-ville soient pourvus de terrasses-jardins individuelles, il existe trois vastes espaces verts aménagés dans le quartier pour les loisirs extérieurs des jeunes citadins (voir la carte du quartier). Le parc départemental des

Cormailles, avec ses neuf hectares de verdure, est le plus grand de la commune. Situé au nord-est du quartier, derrière la cité du Parc et la cité Maurice Thorez, c'est un véritable îlot vert en plein centre-ville. Projet d'ampleur du conseil général du Val-de-Marne, il a été réalisé sur d'anciennes friches et pensé comme un espace paysagé ouvert et polyvalent, dont l'élément central est une colline préexistante. Parfois encore appelé « la butte aux coquelicots » par les plus anciens habitants du quartier, le parc des Cormailles a été inauguré en novembre 2003 (pour la première tranche) et présente de nombreux agréments : un belvédère, un solarium, une paroi d'escalade, des jeux pour les enfants, une ligne d'eau en mouvement, des jardins thématiques, une pelouse à vivre, etc. Le parc Maurice Thorez, situé entre les bâtiments de la cité du même nom et ceux de l'ILN Casanova, est un espace vert plus ancien, récemment rénové, dans le prolongement des travaux du parc des Cormailles. Une partie du parc Maurice Thorez est dédiée aux plus petits avec une aire de jeux et une pataugeoire ; le reste est arboré et les pelouses sont agrémentées de nombreux bancs. Le square Jules Coutant, de l'autre côté de l'avenue Georges Gosnat, dans le prolongement du parc Maurice Thorez, est le plus ancien espace vert du quartier. Il s'agit d'un jardin à la française du début du XX^e siècle, où les massifs fleuris s'articulent autour d'une fontaine centrale. Ce square a la particularité de faire lien avec le parc de l'immeuble Spinoza, qui s'étend de part et d'autre du bâtiment en T et propose quelques aménagements pour les jeux des enfants. Mais, n'étant pas directement accessible depuis l'immeuble Casanova (il faut traverser la rue très passagère) et étant bien moins équipé que les deux autres parcs du quartier, le square Jules Coutant n'est pas utilisé par les habitants que nous avons rencontrés.

Des espaces de sociabilités

Les plus anciens habitants que nous avons rencontrés dans les deux ensembles de logements considérés racontent que, dans les premières années, les espaces verts aux pieds des immeubles étaient de véritables lieux de rencontre pour les mères de famille à l'heure de la promenade des enfants. Qu'il s'agisse du parc de la Maison Radieuse, ou ceux du centre-ville d'Ivry, les jeux des enfants étaient, dans ces années-là, l'occasion pour les mamans de se retrouver et de discuter autour du bac à sable, tout en surveillant leurs progénitures.

« Moi je me souviens que quand ma fille avait 5 ou 6 ans, on était... mais je vais te dire, 25 mamans, oh mais tu vois, on était un grand cercle ! Et puis on parlait toutes ensemble, on était ensemble. » MAGUY (LC/HLM/PRIM/47)

« Je me rappelle quand le dernier est né, avec quelques personnes qui avaient aussi des bébés, on se retrouvait à quelques personnes dans le parc et puis on discutait quoi ! » SIMONE (LC/HLM/PRIM/79)

« Moi du temps où mes mômes étaient petits je descendais en bas, ils jouaient là dans l'herbe par exemple. [...] C'était sympa [...] on discutait avec les autres qui faisaient pareil et ça créait un peu plus, ça liait un peu plus les gens quoi je pense. » IRENE (JR/ILN/PRIM/63)

Les témoignages de ces primo-habitanes montrent que les parcs aménagés pour les jeux des enfants ont permis des sociabilités entre parents, et surtout entre mères de famille. Pour, les premiers habitants, arrivés en même temps, souvent avec des enfants du même âge, les rencontres étaient facilitées par le contact des enfants à l'extérieur. Sur le chemin de l'école, puis dans le parc, la proximité des pratiques à l'égard des enfants rapprochait les habitant(e)s du même immeuble. L'enquête de Chombart-de-Lauwe auprès des premiers habitants de la Maison Radieuse montre, en effet, que ce sont par les femmes et les enfants de moins de 15 ans que naissent les relations de voisinage dans la cité. Les auteurs expliquent que les activités des enfants (école, jeux, promenades) sont une occasion de lier connaissance pour les mères de familles³²⁷.

Toutefois, on constate des différences de pratiques des espaces verts entre les premiers habitants de Casanova et ceux de la Maison Radieuse. Dans notre échantillon, les primo-habitants de l'unité d'habitation de Rezé, qui témoignent des liens qui se sont tissés dans les premières années grâce aux promenades des petits dans le parc, sont en majorité : 64% d'entre eux nous ont déclaré que les mères de famille avaient l'habitude, dans ces années-là, de se retrouver en bas de l'immeuble avec les enfants. Au contraire, à Ivry, les primo-habitants de Casanova ont plutôt tendance à dire qu'ils n'utilisaient pas les parcs du quartier avec les enfants. Eventuellement, les petits pouvaient jouer sur les pelouses qui bordent l'immeuble.

³²⁷ **CHOMBART-DE-LAUWE, Paul-Henry. (dir.)** *Famille et habitation. Tome II. Un essai d'observation expérimentale.* Paris : Centre d'ethnologie sociale et de psychologie, CNRS, 1967 (1960), p249.

Mais les appartements disposant tous de terrasses-jardins, les parents laissaient plus volontiers les enfants jouer sur la terrasse et ne trouvaient pas le besoin de les accompagner dans les parcs du quartier. Il n'est d'ailleurs pas rare de voir encore aujourd'hui des installations, telles que des bacs à sable, des balançoires ou autres toboggans, dans les petits jardins privés. Les parents peuvent rester à la maison, vaquer à leurs occupations, tout en ayant un œil sur les jeux des enfants dehors.

« C'est extraordinaire la terrasse, pour les enfants je me souviens c'était extraordinaire, mes enfants adolescents ont été bon... Moi je les revois avec tous leurs copains sur la terrasse, ça a été formidable et les petits aussi adorent ça, ils viennent on met une petite table... » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

Autre pratique courante à la Maison Radieuse dans les années 50-60, qu'on ne retrouve pas à Ivry au début des années 70 : les enfants plus âgés (en âge d'être scolarisés en classes élémentaires) pouvaient se retrouver librement dans le parc sans être accompagnés de leurs parents. La surveillance se faisait à distance depuis les fenêtres des appartements. Le nombre élevé³²⁸ d'enfants dans l'immeuble à cette époque favorisait les rencontres improvisées, sous le contrôle indirect et collectif des parents.

« Les enfants sortaient. Il y avait toujours plein d'enfants dehors [...] Mais moi enfant, j'ai souvenir... enfin pas tout petit, mais à partir de six ans, je pouvais sortir tout seul et il y avait tout le temps des enfants, des amis quelque part. C'était vraiment un lieu de vie. [...] On organisait des matchs de foot... des tournois, voilà, juste entre nous, je veux dire entre gamins. [...] Les parents, ils appelaient à la fenêtre pour l'heure du goûter. Il y avait une certaine confiance. » PIERRE (LC/HLM/PRIM/35)

Ainsi, bien que dans les deux cas observés, les primo-habitants témoignent de la convivialité des rapports entre les mères de l'immeuble quand elles se retrouvaient à l'heure de la promenade des enfants, on constate que les espaces de nature ne sont pas pratiqués de la même façon à la Maison Radieuse et à Casanova. La concomitance des situations sociales,

³²⁸ Au recensement de 1954, on estimait à 576 le nombre d'enfants vivant au foyer et âgés de moins de 16 ans pour les 291 ménages de la Maison Radieuse. Au recensement de 1999, on ne comptait plus que 196 jeunes de moins de 20 ans dans l'immeuble.

urbaines et architecturales, distinctes à Ivry et à Rezé, a incité des usages différenciés. Du point de vue de l'architecture, le modèle corbuséen de la tour d'habitation, implantée dans un vaste espace vert, semble permettre davantage aux enfants de jouer librement aux pieds du bâtiment, pendant que les parents les surveillent depuis les étages, alors qu'à l'inverse, dans les logements de Jean Renaudie, les terrasses-jardins ont généré des pratiques plus individuelles, ou plus tournées vers le foyer. Cette différence est renforcée par le contexte social et urbain au moment de l'emménagement des premiers habitants (1955 pour ceux de la Maison Radieuse et 1972 pour ceux de Casanova). En une quinzaine d'années, les pratiques à l'égard des enfants changent : si dans les années 50, à Rezé, bourg de campagne plutôt isolé, on laisse sans inquiétude les enfants jouer seuls dans le parc de l'immeuble, à partir des années 70, à Ivry, centre-ville animé par les concentrations de populations, l'usage n'est plus de laisser les enfants sans accompagnement dans les espaces verts du quartier. On voit s'amorcer là un phénomène qui se généralisera par la suite dans les deux cités : le contrôle collectif des parents sur l'ensemble des jeunes de l'immeuble se dissipe au profit d'une vigilance plus individuelle des familles. Nous verrons plus loin que les différences de pratiques quant à la surveillance des enfants dans les espaces collectifs contribuent aujourd'hui à éloigner les familles déjà socialement distantes.

D'autre part, dans les premières années, les espaces verts collectifs ont généré des sociabilités d'un autre type que celles favorisées par les jeux des enfants. En effet, les parcs et jardins ont souvent été les lieux de fêtes entre voisins. À la Maison Radieuse, l'association des habitants s'est fréquemment servi de l'espace en bas de l'immeuble pour organiser des manifestations diverses. Par exemple, tous les ans depuis plus d'un demi-siècle, a lieu en été une fête, qui réunit les habitants pour une journée champêtre autour d'un grand barbecue et d'activités de plein air. Et surtout, de l'inauguration jusqu'au cinquantenaire, les « fêtes-événements » ont toujours eu lieu dans le parc. En juin 2005, la plupart des manifestations organisées pour les 50 ans de l'unité d'habitation se passaient dans le parc (spectacles de danse, buffet, musique, fanfare, bal, etc.).

« Et pareil pour la fête de l'été, il y a beaucoup de gens qui se retrouvent dans le parc, c'est vrai que ça, c'est sympa aussi. » SOFIA (LC/HLM/NEO/38)

« Quand on fait des grandes fêtes on mange dehors, alors on fait des grillades ou...enfin tu vois on s'organise... » MAGUY (LC/HLM/PRIM/47)

Mais le parc de la Maison Radieuse n'est pas seulement le lieu des fêtes entre voisins ou des anniversaires de l'immeuble, c'est aussi un espace d'activités collectives tout au long de l'année. Dès les années 50, l'association des habitants participe à l'aménagement du parc et y organise des animations diverses par l'intermédiaire de son comité de plein air (activités pour les enfants, sports, pêche, jardinage etc.). De même, en 1971, un « club-nature » est créé et utilise le parc pour l'observation des oiseaux.

« D'autres raisons pour le fréquenter ce sont les activités. À certaines périodes on a fait des plantations, oui, il y a pas mal d'arbres du parc qui ont été plantés par les habitants. Il y a eu ça, il y a eu du jardinage. On a fait aussi l'opération nettoyage du parc. » CAROLE (LC/PRO/PRIM/63)

À Casanova, c'est plus difficile de trouver un lieu suffisamment grand pour réunir les habitants. À plusieurs reprises, les fêtes organisées pour les locataires de l'immeuble ont eu lieu dans une salle du quartier mise à disposition par la mairie. Dans les premières années, les toits-terrasses des bâtiments ont parfois été utilisés pour faire des petites fêtes informelles entre voisins. Mais pour les grandes occasions, comme les 20 ou les 30 ans de l'immeuble, les habitants se retrouvent en bas des bâtiments, sur les allées qui desservent les différents halls.

« On a fêté quand même les 20 ans de Casanova. Y'a eu une énorme fête avec cent soixante seize couverts, on était en bas dans la coursive donc heu... Ça c'était très sympa ouais très, très sympa ! » JEANNE (JR/ILN/PRIM/65)

« La dernière grande fête qu'on a fait c'est pour les 30 ans [...] comme on faisait ça en septembre, on faisait ça en bas dans le jardin, enfin sous les arbres et on disait s'il pleut bah on est abrité donc euh voilà, il y en a un qui s'occupe de demander les chaises et les tables à la mairie... » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

On le voit clairement l'ILN Casanova, par l'individuation des terrasses-jardins, n'a pas généré le même type d'usages qu'à la Maison Radieuse, où les habitants se sont appropriés l'espace vert alentour et en ont fait un véritable lieu du vivre-ensemble. Cependant, la configuration des terrasses à Casanova a permis aux habitants de se lier avec leurs voisins d'une toute autre façon : la très grande proximité des jardins, voulue par l'architecte, a en quelques sortes

contraint les locataires à mieux connaître leurs voisins (qui ne sont d'ailleurs pas nécessairement leurs voisins de palier), à développer des relations interpersonnelles. La totalité des primo-habitants que nous avons rencontrés nous ont dit qu'ils avaient tissé des liens avec leurs voisins grâce aux terrasses-jardins, qui jouent, dans ce cas, tel que l'avait imaginé Jean Renaudie, le rôle de transition entre la sphère privée de l'appartement et celle publique de l'ensemble d'habitations.

« Les liens se sont créés effectivement par les terrasses, hein quand même. L'architecture y a été pour quelque chose. [...] Ouais, voilà, on se donnait des plantes. Enfin la vigne au départ, le pied de vigne là, il vient de la Nièvre et bien dans Casanova on pourrait presque faire les vendanges. On avait dit qu'on le ferait une fois parce qu'on a donné des pieds à tout le monde... Donc oui pour les anciens, les terrasses c'est comme ça. Ça a privilégié quand même les liens, les relations au départ. » JEANNE (JR/ILN/PRIM/65)

« C'est-à-dire les terrasses c'est une façon de communiquer avec les gens autour sans qu'on soit les uns chez les autres enfin ça a vraiment été un quelque chose d'extraordinaire les terrasses. Alors en plus c'était une expérience donc comme toujours au début d'une expérience il y a un espèce d'enthousiasme. » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

« Il y a eu toujours beaucoup de relations. Le fait que des jardins on se parle de terrasse à terrasse, quand on fait un barbecue par exemple, y'a forcément les autres qui viennent dire : « ah lala ça sent bon! ». Je sais qu'ici on va facilement les uns chez les autres chercher un outil ou du sel... Voilà y'a une solidarité quand même qui vient beaucoup je pense des terrasses. » IRENE (JR/ILN/PRIM/63)

À la Maison Radieuse, l'espace vert alentour peut également jouer le rôle de transition entre privé et public, mais les relations qui s'y développent entre habitants sont moins inter-individuelles, elles relèvent d'avantage du collectif, du vivre ensemble général. Le parc en bas de l'immeuble est considéré comme un équipement à proximité plus que comme une extension des logements. Dans ce sens, l'espace vert remplit bien une des fonctions que Le Corbusier souhaitait lui attribuer : celle d'un équipement de plein air où petits et grands peuvent s'adonner à toutes sortes d'activités.

Des espaces dévalorisés

Si les parcs et jardins ont favorisé les relations sociales à une certaine époque, autour des enfants ou grâce aux initiatives collectives, avec le temps on constate que les liens tissés dans les premières années se sont délités. Les primo-habitants disent avoir observé une dégradation progressive de la vie collective en général. À la Maison Radieuse, la totalité³²⁹ de ceux qui nous ont raconté que le parc était jadis un espace de rencontre des mères accompagnant leurs petits, nous ont également déclaré avoir observé un abandon de ce type de pratiques. Selon eux, le parc a peu à peu été déserté par les mères de famille et leurs enfants et la convivialité d'antan a disparu. Leur discours est nostalgique d'une époque, à leur avis, révolue.

« Nous les mères de famille, oui, c'est vrai que dans le temps, les gens pique-niquaient, et même, je me souviens, on était assis en rond là près de la piste, et au fil des ans les cercles se sont rétrécis. » MAGUY (LC/HLM/PRIM/47)

« Dans le temps, on descendait le midi avec nos enfants. On restait toute l'après-midi à tricoter. On emmenait leur goûter et pis tout. Mais maintenant, on en voit très peu. Oui, c'est vrai qu'il y a moins de gens qui descendent en extérieur [...] Bah, les gens maintenant, leurs distractions, c'est la télé, les cassettes. Les enfants, ils regardent aussi. [...] Et pis c'est vrai que maintenant, il y a des centres aérés le mercredi, il y a des centres aérés pendant les petites vacances scolaires. » MAURICE (LC/HLM/PRIM/65)

On peut penser que les témoignages de ces femmes traduisent davantage leurs propres pratiques qu'une réalité générale : puisqu'il s'agit de primo-habitantes, dont les enfants ont grandi et parfois quitté le foyer, elles-mêmes n'utilisent plus le parc aussi souvent que lorsqu'elles y accompagnées leurs petits. Toutefois, on peut également penser que la mutation des modes de vie à partir de la fin des années 70 n'a pas été sans conséquence sur les usages du parc de la Maison Radieuse. C'est ce que suggère l'extrait d'entretien suivant, avec une habitante de la première heure.

³²⁹ 64% des primo-habitants.

« Ca a changé, on ne vit plus pareil, les modes de vie ont changé, d'abord les femmes travaillent, ce qui n'était pas le cas de beaucoup de femmes quand on est arrivé, hein, donc, bon, là les femmes travaillant... Y a moins de temps, y a moins de temps et puis on part en vacances, on part en week-end, on a la télé à la maison, on a... » RACHEL (LC/PRO/PRIM/57)

Le travail des femmes, d'abord, a changé indirectement le visage de l'unité d'habitation. 82% des femmes de l'échantillon de Chombart-de-Lauwe en 1957 étaient « mères au foyer ». Nous n'avons pas de chiffres exacts pour les années 80, mais le rapport de Joël Guibert en 1987 nous laisse penser que les femmes au foyer représentaient environ 8% de l'ensemble des habitantes de l'immeuble. Enfin pour les années 2000, il faut noter que la totalité des femmes de moins de 60 ans, que nous avons rencontrées lors de notre enquête, travaillaient ou étaient à la recherche d'un emploi. Dans notre échantillon, seules quatre femmes (sur 34 ménages interrogés) déclarent avoir été « au foyer », il s'agit exclusivement de primo-habitanes, une de plus de 60 ans et les trois autres de plus de 75 ans. Absorbées par leur vie professionnelle, les femmes sont, *de facto*, moins présentes au quotidien dans l'immeuble et manquent de temps pour accompagner les enfants au parc. Ensuite, la croissance économique forte des Trente glorieuses et le temps du plein emploi ont permis une hausse exceptionnelle de la consommation. Avec la généralisation de la télévision et de la voiture, les modes de vie des français ont changé. À la Maison Radieuse, comme ailleurs, apparaissent de nouvelles formes de loisirs qui rendent le parc et ses équipements caduques. 100% des ménages rencontrés possèdent une ou plusieurs télévisions ; 77% d'entre eux disposent d'une ou de deux voitures. Les véhicules personnels permettent aux habitants de se déplacer plus fréquemment et ces derniers passent désormais plus facilement leur temps libre ailleurs que dans l'immeuble. De plus, dans les années 70, les politiques d'aménagement des villes se développent et les communes se pourvoient de mieux en mieux en équipements collectifs. Dans ces conditions, les enfants et les jeunes de l'unité d'habitation se tournent vers des structures de sports et de loisirs encadrées à Rezé ou Nantes. Ce qui explique aussi que les enfants et les adolescents abandonnent le parc et que les tournois de football qui l'animaient autrefois disparaissent peu à peu.

Pour autant, 71% des parents que nous avons interrogés lors de notre enquête nous ont dit utiliser le parc, qu'ils considèrent comme un atout primordial de l'immeuble pour les jeunes enfants. Comment peut-on alors expliquer ce décalage entre le ressenti des habitants de

l'immeuble et la réalité des pratiques des parents d'aujourd'hui ? D'abord, nous l'avons dit, la majorité des personnes interrogées observant une désertion du parc sont des primo-habitants – désormais sans enfant – dont le discours relate peut-être leurs propres usages, mais ne traduit vraisemblablement pas la tendance générale. Mais surtout, si les modes de vie ont bel et bien changé, ce sont également les conceptions de l'éducation des enfants qui se sont transformées. Dorénavant la présence d'enfants seuls dans le parc est assimilée à un désintérêt des parents pour leur progéniture. Les familles qui laissent leurs petits jouer seuls à l'extérieur de l'immeuble sont fortement mal jugées.

« Alors que maintenant, certains enfants... Ceux qu'on voit dehors, c'est plutôt ceux qui sont abandonnés à eux-mêmes. Avant c'était pas signe de ça. » PIERRE (LC/HLM/PRIM/35)

« Ma fille a six ans et je ne veux pas qu'elle prenne l'ascenseur toute seule. Même pour descendre à la bibliothèque, je la trouve trop jeune. [...] Mais il y en a qui le font, c'est vrai que tout le temps il y a des gamins de cinq ou six ans qui sont tous seuls en bas dans le parc. Bon après c'est la manière d'élever ses enfants et puis de concevoir les choses. Moi il n'est pas question que ma fille traîne toute seule ! » SYLVIE (LC/HLM/NEO/35)

À la Maison Radieuse, la confiance en un contrôle collectif du voisinage a disparu, en même temps que les manières d'habiter se sont diversifiées. À partir des années 80, l'accès à l'immeuble d'une catégorie de population en difficulté économique a participé à creuser les écarts entre les différentes catégories sociales présentes dans l'immeuble. Peu à peu, la méfiance s'installe entre les habitants dont les pratiques divergent. Il semblerait que les années de crise économique en France ont pour conséquence, dans les cités considérées, le renforcement des craintes des habitants de voir leur cadre de vie dévalorisé. La stigmatisation des quartiers d'habitat social se reporte sur l'image des bâtiments, et en premier lieu, sur les espaces verts alentours. À la Maison Radieuse, on craint de voir le parc en bas de l'immeuble se dégrader et corroborer les représentations sociales négatives à l'égard des tours d'HLM. La propreté de l'espace vert est sans cesse mise en cause, pour justifier d'abord sa désertion, puis pour déplorer des pratiques jugées intolérables.

« Hélas, oui, j'utilise le parc parce que les enfants adorent y aller alors je vais pas... Hélas, oui parce que c'est dégueulasse. Entre les merdes de chiens, les bris de verres et les canettes, les mégots de pétards, et encore je te passe les papiers d'emballage. Ça se voit d'ailleurs, en bas, la marre, les canards je ne sais pas comment ils font pour survivre mais c'est vraiment une infection. Le soir, il y a des rats aux poubelles. C'est une infection aussi en bas. » SOFIA (LC/HLM/NEO/38)

Les adolescents et les jeunes qui « traînent » aux pieds de l'immeuble sont considérés comme responsables des nuisances.

« De toute façon la catégorie à problème de l'immeuble ce sont les ados, mais je crois que c'est la catégorie à problème partout [...] Qui est-ce qui fait du bruit dans le parc alors qu'il est 2h du matin ? C'est les ados. Qui est-ce qui laisse traîner des canettes de bière partout ? C'est les ados. » RACHEL (LC/PRO/PRIM/57)

Mais la plupart du temps, on insiste sur le fait qu'il s'agit de jeunes de l'extérieur. Le parc étant libre d'accès aux personnes étrangères à l'immeuble, on préfère rejeter la cause sur les jeunes des cités HLM alentours.

« Bon c'est pareil y a des petits soucis parce que y a des jeunes qui viennent des fois de l'extérieur, ça boit des bières, ça laisse des bouts de verre partout [...] On a retrouvé des seringues, des trucs comme ça, bah bien sûr ils viennent de l'extérieur... » PHILIPPE (LC/HLM/MED/40)

Les habitants qui ne laissent pas leurs enfants sortir seuls dans le parc, qui trouvent l'espace vert souillés par les débris, ou qui considèrent les adolescents comme responsables des problèmes, constituent un groupe dans notre échantillon, qui se caractérise par leur crainte de voir le parc de la Maison Radieuse devenir un espace de relégation sociale. Dans ce groupe, les primo-habitants et les femmes sont surreprésentés³³⁰. À l'inverse, les plus récents habitants sont peu présents. De même, les variables concernant les niveaux culturels et les PCS ne sont

³³⁰ 46% de primo-habitants contre 32% pour la totalité de l'échantillon ; 85% de femmes contre 67% pour l'échantillon.

pas déterminantes. Pourquoi les femmes, et qui plus est les primo-habitanes, s'expriment-elles davantage sur la détérioration du parc ? On peut imaginer que la différenciation sexuée est le reflet de l'inégalité de la répartition des rôles dans les ménages : les femmes, qui s'occupent davantage des enfants, se sentent plus touchées par les problèmes liés au parc, car elles en sont les premières utilisatrices pour la promenade et les jeux des petits. Ce sentiment est renforcé chez les primo-habitanes, pour qui, nous l'avons vu précédemment, le parc a été un espace de sociabilité féminine important dans les premières années. Ce qui est intéressant, c'est que cette impression est également partagée par les femmes qui n'ont pas d'enfant, c'est le cas pour 36% des femmes de ce groupe.

D'une façon générale, à la Maison Radieuse comme à Casanova, l'écart des pratiques concernant les espaces verts collectifs est source d'insatisfaction. Dans les deux immeubles, une catégorie d'habitants est systématiquement désignée comme ayant un usage « problématique » des parcs : ce sont les propriétaires de chiens. À la Maison Radieuse, la population canine est plus nombreuse qu'à Casanova et, par conséquent, les conflits entre habitants à ce sujet aussi. Ce sont surtout les primo-habitants de l'unité d'habitation qui se plaignent de voir les pelouses souillées par les déjections des chiens.

« Ah oui ! Initialement le parc était prévu pour que les enfants s'y amusent, c'est vrai que les miens s'y sont amusés. Mais maintenant les gosses ils sont devant la TV, on les voit rarement jouer et le parc est devenu la propriété des chiens ! Je n'ai rien contre les animaux, j'aimerais seulement que les propriétaires d'animaux aient la délicatesse lorsque leur animal fait ses besoins de ramasser, ce serait la moindre des choses, ce qui n'est pas le cas. Oh non ! Plus personne n'y va dans le parc, si sauf pour promener les chiens. » SIMONE (LC/HLM/PRIM/79)

« Maintenant les enfants ne peuvent plus jouer en bas, y'a que des merdes de chien [...] D'ailleurs quand je m'engueule avec des gens qui font chier leurs chiens ils me disent : « mais heu vos mêmes vous pouvez les emmener au parc à côté ! » Ben oui mais... » IRENE (JR/ILN/PRIM/63)

« Y a les propriétaires de chiens qui utilisent beaucoup le parc, certains viennent même habiter ici parce qu'il y a de la place pour les chiens ! À l'origine on n'avait

pas le droit aux chiens, c'était interdit dans l'immeuble [...] Mais à l'heure actuelle c'est un problème... » RACHEL (LC/PRO/PRIM/57)

« Alors il y a le risque, un jour ou l'autre on aura un problème, hein, le risque dans les aires de jeux, les chiens non attachés. Il y a aussi les déjections des chiens qu'on trouve là où il ne faudrait pas. Mais on ne peut pas être derrière chaque personne non plus. Mais il y a des chiens extérieurs à l'immeuble aussi qui fréquentent le parc. » CAROLE (LC/PRO/PRIM/63)

« C'est toujours les mêmes, c'est des familles à problèmes qui n'ont pas de quoi manger mais qui ont des chiens, des dobermans qui mangent cinq kilos de viande par jour ! » ALEXANDRE (LC/HLM/NEO/35)

Les conflits autour des usages des espaces verts semblent traduire des dissensions entre les habitants d'origine sociale différente. Les résidents de la première heure craignent de voir leur cadre de vie dévalorisé par les « incivilités » d'une catégorie de population parfois en difficulté économique et sociale. Evidemment la question des hiérarchies sociales est difficile à aborder et les habitants refusent d'imputer les problèmes aux familles en situation précaire. Pourtant, on observe un décalage entre le discours de déni de la variable de classe et la désignation des « familles à problèmes », lorsqu'on évoque les soucis de voisinage liés au non-respect des parties communes. Qu'il s'agisse des regroupements de jeunes, des dégradations ou des souillures, les désagréments subis sont bien souvent surinvestis symboliquement car ils matérialisent la peur du déclassement social. Ici, le mélange de populations, bien qu'il n'y ait pas de gros écarts d'appartenance sociale, se heurte au problème de la stigmatisation des quartiers d'habitat social. Les habitants les plus favorisés culturellement, à savoir les « primo et néo-habitants », redoutent que l'image de leur lieu d'habitation soit mise à mal.

À Ivry, on n'observe pas les mêmes mutations du fait de l'époque de conception des logements. Casanova a été livré 17 ans après la Maison Radieuse. Ce décalage d'une quinzaine d'années suffit pour que l'évolution des pratiques diffère. Les habitants qui s'installent en 1972 dans l'immeuble ivryen sont issus d'une génération qui a déjà assimilé les transformations sociales importantes qu'a connues la France dans les années 60-70. On ne peut donc pas dire qu'on constate de changements à ce moment-là. C'est plus tard, à partir de

la fin des années 80, que les locataires ivryens commencent à manifester leur mécontentement vis-à-vis de la malpropreté des espaces verts aux pieds des immeubles et leurs craintes quant au fait de laisser leurs enfants s'y rendre seuls.

« Et puis je ne sais pas y'a aussi quelque chose peut être qui joue. Moi du temps où mes mômes étaient petits je descendais en bas, ils jouaient là dans l'herbe par exemple. Maintenant y a plus un môme. Après quand ils avaient sept, huit ans, ils descendaient en bas tous seuls, et les gens laissent plus leurs mômes en bas parce que y a une espèce de panique comme si y avait des pédophiles à tous les coins de rue quoi. Donc ça aussi je trouve que ça enlève un peu de convivialité... Forcément on se rencontrait, on allait chercher nos mômes ou on allait jouer un petit peu en bas » IRENE (JR/ILN/PRIM/63)

Ce qui a également changé, qu'il s'agisse de la Maison Radieuse ou de la cité d'Ivry, c'est que les habitants partent davantage en vacances ou en week-ends. Près de 20% des personnes que nous avons interrogées, tous logements confondus, possèdent même une résidence secondaire. Dans tous les cas, il s'agit des plus anciens ou des plus récents habitants. Parmi les habitants que nous avons rencontrés, aucun, de ceux qui ont emménagé dans les années 80-90, ne possède de résidence secondaire. On comprend les divergences de point de vue qui peuvent exister entre ceux qui passe 100% de l'année dans leur appartement et ceux qui peuvent partager leur temps entre l'immeuble et un logement dans des zones plus rurales.

« Quelques fois nous le week-end on s'en va plus dans la verdure, donc... On n'est pas souvent là le week-end non plus, ouais et puis à partir du mois de mai-juin, on tourne pas mal non plus tout l'été, l'été on le passe pratiquement pas du tout ici » NINA (LC/PRO/NEO/30)

« Mais quand j'ai fait construire une villa à Pornichet, on a un peu corrigé le tir parce qu'au lieu d'acheter un appartement sur la côte, on a fait construire la maison, alors l'été on y allait de mi-juin à mi-septembre. » LEON (LC/PRO/PRIM/90)

« On a cette chance-là aussi que globalement nos moyens nous permettent de partager le temps entre ici et notre maison, quoi, ce qui n'est pas le cas de tout le monde non plus. » GEORGES (JR/ILN/PRIM/68)

La désertion des espaces verts ne tient pas qu'aux mutations des modes de vie : à partir des années 80, les fêtes entre voisins qui avaient lieu en bas des immeubles, connaissent un véritable délitement. Ce phénomène est commun aux deux ensembles de logements considérés et traduit certainement un affaiblissement général de la vie collective dans les cités HLM françaises.

« En fait c'était des fêtes pour que les gens se voient et se parlent et puis après on s'aperçoit que ceux qui préparent la salle, ceux qui nettoient, c'est toujours les mêmes et puis à un moment y a un petit ras-le-bol quoi. » JEANNE (JR/ILN/PRIM/65)

« On a fait une fête pour les trente ans et puis à chaque fois on se dit qu'il faudrait qu'on recommence [...] ça demande une énergie folle et le problème justement c'est que euh, là moi ça fait trente ans que je fais ça et je suis fatiguée, c'est pas que je suis fatiguée mais bon je voudrais bien que quelqu'un prenne des initiatives moi je suis prête à faire des choses mais, même si je suis l'une des très convaincues de la nécessité de faire ça. » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

« C'est vrai que dans le temps, ça ne se passait pas du tout comme ça, on se parlait plus les uns, les autres. Oui, c'était pas tout à fait pareil. Oui. On faisait plus, il y avait plus de fêtes entre habitants et tout, tandis que maintenant quand il y a des fêtes ou quoi que ce soit, il faut admettre, il n'y en a peut-être même pas eu l'année dernière si ça se trouve. [...] Je pense que c'est lié à l'air du temps. C'est pour toutes les associations que c'est pareil. Pas plus celles d'ici que celles de l'extérieur. C'est pareil. C'est dans l'air du temps. » VIVIANE (LC/PRO/PRIM/62)

Les espaces verts, autrefois, lieux des sociabilités de voisinage, sont, à partir des années 80 et surtout dans les années 90, délaissés aussi bien par les mères et leurs enfants que par les associations de locataires, qui y organisent de moins en moins d'activités. Parfois même, la

convivialité laisse place à des conflits de voisinage, qui se cristallisent autour de cet espace qu'il faut partager.

L'immeuble Casanova est plus préservé que la Maison Radieuse par ce genre de problèmes, pour différentes raisons. D'abord, les logements sont plus individualisés, il y a moins d'espaces à partager, notamment les terrasses qui sont privées et inaccessibles par les personnes extérieures à l'immeuble. De même, les halls d'entrée sont dotés d'interphone et de digicodes qui interdisent toute intrusion. Les allées qui desservent les halls sont des lieux de passage restreint et ne sont pas sujets aux rassemblements de jeunes. Nous l'avons montré, l'architecture de Casanova a moins favorisé les contacts entre voisins dans les espaces verts collectifs, contrairement à la Maison Radieuse, du fait de l'individuation des terrasses. Il apparaît que ce sont pour ces mêmes raisons que l'immeuble a été davantage protégé des problèmes de voisinage à partir des années 80. Mais une autre explication est envisageable : à Casanova, il y a une plus grande homogénéité sociale qu'à la Maison Radieuse. Le fait d'avoir des voisins proches socialement, avec des pratiques semblables, notamment dans les espaces collectifs, amenuise les problèmes de voisinage. Dans ces conditions, on peut penser que les problèmes de relégation sociale qui se reportent sur les cités HLM sont moins fortement ressentis par les habitants de Casanova, et donc moins rapportés lors des interviews.

Des espaces réappropriés

Depuis les années 2000, on note dans les deux immeubles observés une réappropriation des espaces verts, surtout par les habitants les plus récemment installés, dont nous avons déjà décrit le profil sociologique (trentenaires, emménagés depuis moins de six ans, sans enfant ou avec un ou deux jeunes enfants, en couple ou célibataires, culturellement favorisés et/ou en ascension sociale). D'abord, parmi ces habitants, 83% de ceux qui sont de jeunes parents considèrent que c'est un avantage considérable de pouvoir bénéficier d'espaces verts en bas des immeubles pour les sorties des enfants.

« Avec les enfants oui, on va souvent au parc en bas. Ouais, enfin moi mes enfants ils y sont tous les soirs de mars à octobre avec la nounou, et c'est vrai qu'ils retrouvent quelques gamins de l'immeuble, mais on n'a pas beaucoup de petits gamins ici quand même... » EVA (JR/ILN/NEO/36)

« Bah, oui, le parc, quand on est là, oui on l'utilise. On va se balader, faire du vélo au parc. On emmène le fils de mon ami aux jeux. Oui, les jeux il est content, il aime bien. » MARIE (LC/HLM/NEO/23)

« Oui, on utilise beaucoup le parc, oui. Oui, mais même là, ce soir on peut y aller une demi-heure. Pas plus mais... On va tout au fond parce que le parc, le sable est trop trempé après c'est pas génial. On va tout au fond, sur la piste. Avec un ballon et puis c'est histoire de prendre l'air, quoi. » HELENE (LC/HLM/MED/40)

Ces habitants ne sont pas au début de leur parcours résidentiel, la plupart d'entre eux ont déjà été locataires, souvent de logements privés en centre-ville, quelques fois d'un autre appartement du parc HLM. Leurs logements antérieurs étaient le plus souvent dépourvus d'espaces verts alentours, par conséquent la proximité offerte ici fait partie de leurs critères de sélection. C'est en premier lieu pour pouvoir élever leurs enfants au contact de la nature et donc leur permettre des activités de plein air quotidiennes, tout en étant en ville, qu'ils ont volontairement choisi de venir habiter dans ces immeubles.

« On est proche de tout. On a la ville et on a aussi cet espace de verdure. A Rezé, ça n'existe pas ailleurs quoi. Les amis qui ont acheté, il n'y a pas d'endroits avec les enfants pour pouvoir se balader sans forcément prendre la voiture. C'est vrai qu'ici le soir, si on a envie de prendre un bol d'air, on a le grand parc au fond. Ce cadre-là, on ne le trouve pas ailleurs. » ISABELLE (LC/HLM/MED/28)

À la Maison Radieuse, les habitants disposent d'un parc de plusieurs hectares, tandis qu'à Ivry, les habitants peuvent choisir entre un des parcs du quartier. Mais le plus souvent, ils finissent par utiliser l'espace vert le plus proche, celui qui est directement aux pieds de l'immeuble, à savoir le parc Maurice Thorez. Selon les jeunes mères de famille, la proximité directe de l'espace vert est un atout majeur.

« J'utilise beaucoup les parcs du quartier et puis avec un petit gamin... On va au parc Maurice Thorez surtout, l'autre il me plaît moins donc on n'y va pas. Les Cormailles, je le trouve pas très réussi je le trouve un peu froid par rapport à celui là donc on ... Et puis pour le vélo c'est mieux parce que l'autre c'est que du

gravier voilà, donc comme il a un âge où il fait beaucoup de vélo, et puis c'est un petit vélo, et c'est au pied de l'immeuble. » ELOISE (JR/ILN/MOY/40)

Finalement, on assiste à un retour à des pratiques proches de celles des habitants des premières années. Après une période de dévalorisation des espaces verts collectifs, les plus récents habitants réinvestissent ces zones urbaines laissées en déshérence, et participent à leur revalorisation. Une des conséquences de cette réappropriation, c'est qu'il est de moins en moins mal vu de laisser ses enfants descendre seuls dans le parc pour y retrouver des amis.

« Les enfants sont assez libres dans le quartier, voilà, donc heu ouais ils vont dans le parc retrouver des copains [...] C'est vrai, c'est aussi appréciable parce qu'ils vont aux activités tous seuls à pieds. Au conservatoire ils y vont tout seuls, ma fille fait du théâtre elle y va toute seule. » AXELLE (JR/ILN/NEO/42)

« Mon fils utilise le parc, oui, c'est un avantage oui, à condition qu'il n'aille pas sur la rue. Oui, il descend librement et puis il retrouve des copains. » FRANÇOIS (LC/HLM/NEO/40)

Mais la reconquête des espaces verts collectifs par cette catégorie d'habitants ne se joue pas qu'autour des enfants. Dans les années très récentes, on note que des activités pour les adultes se mettent à nouveau en place. À la Maison Radieuse, par exemple, un petit groupe d'habitants a investi une parcelle du parc pour y faire des jardins potagers collectifs. Une vingtaine de lopins a été mise à disposition des familles intéressées. On observe, toutefois, un décalage frappant entre les potagers classiques aux rangs de légumes bien alignés, et les jardins expérimentaux où des mélanges de végétaux se juchent anarchiquement sur des monticules de terres. Bien que le réinvestissement de cet espace du parc soit le résultat d'une initiative collective, la différenciation sociale et culturelle s'exprime à travers la pratique du jardinage.

De même, dans les deux ensembles de logements, depuis les années 2000, on assiste à une recrudescence du nombre de participants aux fêtes entre voisins. À la Maison Radieuse, les repas organisés aux beaux jours dans le parc ne rassemblent pas autant d'habitants que dans les premières années, mais de plus en plus par rapport à la déliquescence des années 80-90. À Casanova, les voisins ne se retrouvent plus guère que pour célébrer les anniversaires du

bâtiment, bien que les plus jeunes habitants tentent de réanimer les fêtes qui avaient lieu jadis en bas de l'immeuble ou sur les jardins-terrasses du toit.

« Bah, chaque année il y a la fête au mois de juin, où il y a en fait un rassemblement en bas de l'immeuble où il y a un pique-nique qui est organisé, pour l'arrivée des nouveaux habitants, et ça se passe toujours bien. Non, de toute façon c'est en train de revenir au goût du jour les relations entre voisins dans un même immeuble. Je crois qu'il y avait la fête des voisins il n'y a pas longtemps. Et c'est en train de revenir, donc je pense que le concept il continuera, bon après dans le temps je ne sais pas ce que ça peut donner. » ALEXANDRE (LC/HLM/NEO/35)

« Mais on a fait une fête une fois, et depuis chaque année je réclame qu'on la refasse, c'était pour fêter les trente ans de la cité, on a emménagé il y a quatre ans et du coup la fête des trente ans c'était le jour où on emménageait, donc après le déménagement on est descendu à la fête, et après c'est vrai que c'était vraiment super bien, du coup on a rencontré tous les gens de l'immeuble, c'était vachement sympa, et après chaque année j'ai dit : « ouais on va la refaire, on va la refaire ! ». » EVA (JR/ILN/NEO/36)

Les anniversaires sont toujours des moments spécifiques dans la vie des immeubles, particulièrement à la Maison Radieuse, où le cinquantenaire a été l'occasion pour les plus récents habitants de s'investir pleinement dans l'association des habitants et de se réapproprier collectivement le parc pour organiser la fête.

Dans les deux ensembles de logements considérés, la configuration des espaces de nature a favorisé, dans les premières années, la vie familiale et les relations de voisinage. Puis, ces espaces, ont été abandonnés dans les années 80-90, surtout à la Maison Radieuse, où l'arrivée d'une population avec de plus grandes difficultés sociales a révélé une différenciation des pratiques, qui s'est cristallisée sur les usages du parc. Depuis les années 2000, les espaces verts sont réinvestis par les nouveaux arrivants, culturellement favorisés, qui trouvent de nombreux avantages à bénéficier d'un environnement naturel, tout en restant proche des

quartiers centraux ou péricentraux. Leur volonté d'accéder à un cadre de vie, exempt des nuisances d'une urbanisation trop dense, valide les théories qui avaient motivé Le Corbusier à imaginer des « villes vertes » près de 80 ans plus tôt.

Ainsi, l'analyse des discours sur les espaces de nature, tels qu'ils sont pratiqués dans les deux ensembles de logements observés, nous permettent de distinguer trois périodes dans la vie des immeubles, selon lesquelles les aménagements extérieurs pensés par Le Corbusier et Jean Renaudie sont plus ou moins bien perçus. La distinction de ces périodes fait ressortir la catégorisation sociale que nous avons déjà mise en évidence : à la première période correspond la vague de peuplement des premiers résidents en ascension sociale ; à la seconde période, les habitants entrants, moins favorisés culturellement et parfois en difficulté économique, subissent les effets d'un déclassement social ; enfin, à la troisième période, on constate l'arrivée de nouveaux habitants, au capital culturel fort, qui réinvestissent les espaces dans des logiques de valorisation sociale, proches de celles des primo-habitants restés dans les immeubles.

5.2.2 La nature perçue

La proximité des espaces verts est un avantage important des ensembles de logements considérés. Nous venons de montrer que les parcs et jardins, quand ils sont « pratiqués », facilitent la vie quotidienne avec des enfants en bas âge et favorisent les relations de voisinage. Nous allons maintenant voir que la nature, lorsqu'elle est « perçue », confère aux ensembles d'habitation une qualité de cadre de vie de plus en plus rare dans les zones urbaines périphériques. L'ensemble des habitants s'accordent sur cette question : être au contact de la nature, tout en pouvant bénéficier des avantages de la ville, est fortement apprécié. Mais à la Maison Radieuse et à Casanova, où Le Corbusier et Jean Renaudie ont privilégié l'intégration des logements au contact d'espaces naturels, c'est plus particulièrement le fait de pouvoir jouir de vues sur la verdure qui est apprécié, voire même ressenti comme la première qualité des appartements. Dans le paragraphe sur « les effets d'espace », ce sont les vues lointaines et les perspectives dégagées depuis les appartements que nous évoquions comme une qualité des logements reconnue par les habitants, ici c'est la vue directe sur la végétation, le vert

immédiat, le contact avec la nature, qui sont fortement estimés par 70% de la totalité des habitants que nous avons rencontrés.

« Des fois j'ai l'impression de me retrouver à la Trinité-sur-mer, c'est la commune dont je suis originaire [...] bon parce que c'est vrai que ça a un cachet quoi, quand vous voyez ces cèdres tout ça, beaucoup de verdure, c'est que les alentours, tout ça c'est vraiment bien. » ALEXANDRE (LC/HLM/NEO/35)

« Et ensuite, on cherchait quelque chose qui nous permette d'avoir une vue sur la nature donc ici on est côté parc. Donc ça a été aussi un des éléments pour le choix. » GEORGES (JR/ILN/PRIM/68)

« Voilà ici ce que j'apprécie c'est cette... J'ai une fenêtre là, j'ai les feuilles, je vois les arbres, c'est pareil le matin je prends mon petit déjeuner sur la terrasse c'est agréable. » AXELLE (JR/ILN/NEO/42)

La possibilité qu'offrent les appartements de la Maison Radieuse et de Casanova de pouvoir être au contact de la nature et dans le même temps proche des commodités urbaines, est envisagée par plusieurs habitants comme un compromis entre ville et campagne. Ce sont les plus jeunes ménages, avec ou sans enfants, qui insistent sur ce point, quels que soient d'ailleurs leurs niveaux de diplômes ou de culture. Ce constat renvoie à ce que nous avons montré dans le chapitre 4 concernant les pratiques urbaines : les plus jeunes habitants, dont les réseaux de sociabilités sont davantage tournés vers l'extérieur du foyer, sont plus attachés à la proximité des grands centres urbains. La conception des immeubles de Le Corbusier et de Jean Renaudie dans un environnement vert leur permet de pouvoir bénéficier de tous les avantages de la ville, tout étant au plus près de la nature.

« Avant j'étais dans Paris, maintenant je me retrouve là, je me trouve mieux, en plus on a vue sur le parc enfin je veux dire... On a tous les avantages de la ville et de la campagne en même temps. » ELOISE (JR/ILN/MOY/40)

« Oui, ici ça fait moitié ville, moitié campagne ! C'est ça qui est idéal, ça c'est bien. Et puis en plus on a tout à proximité, si on veut aller à Nantes, on prend le tram, on a les bus. » TANIA (LC/HLM/MED/25)

À la Maison Radieuse, l'environnement joue un rôle primordial dans l'appréciation des logements. Ici, le parc n'est pas à considérer uniquement comme un équipement pour les activités de plein air et les loisirs. Si seulement une partie d'entre eux sont usagers du parc, tous en profitent à distance. 59% des personnes interviewées déclarent apprécier fortement l'environnement du parc pour la vue qu'il permet sur la nature.

« Voilà, c'est pas désagréable. Je préfère amplement avoir des arbres devant moi, qu'avoir des tours ou autre chose. Sachant que Le Corbusier a construit cet immeuble sur le concept de l'arbre. Enfin vous savez très bien que les espaces verts font partie intégrante de la conception de l'habitat Le Corbusier. » CLOVIS (LC/HLM/PRIM/33)

« Et puis alors y'a quand même cet entourage que nous avons, nous vivons au milieu d'un parc, c'est appréciable. » LEON (LC/PRO/PRIM/90)

« Moi ce que je dis aussi c'est qu'il y a l'environnement et moi ça prend beaucoup. C'est-à-dire se mettre à son balcon et voir du vert ... » FANNY (LC/PRO/MED/58)

L'intérêt de pouvoir bénéficier d'un environnement naturel dans un contexte urbain est partagé par une très grande majorité des habitants que nous avons rencontrés à Rezé et à Ivry. De ce point de vue, les projections de Le Corbusier et de Jean Renaudie sur le rapport entre nature et habitat urbain sont validées et semblent même traverser les différences sociales ou culturelles. Cependant, sur la question de la perception de la nature par les habitants, l'immeuble Casanova se distingue. En effet, dans l'immeuble de Jean Renaudie, la totalité des locataires de notre échantillon disent la relation spécifique qu'ils ont à la nature. Ils expriment une sensibilité particulière à voir passer les saisons, à contempler les végétaux, ou à entendre le chant des oiseaux.

« Voilà, je crois que c'est très important, c'est pas du romantisme, c'est pas euh, c'est plus le plaisir de... Moi je me souviens quand j'étais encore à l'usine quand je travaillais, j'arrivais j'étais fatiguée, la première chose que je faisais c'est j'allais sur la terrasse et je gratouillais une fleur, un géranium, enfin c'était une

façon de me euh... [...] D'ailleurs Jean Renaudie expliquait bien que c'était une façon de reprendre contact avec la nature, avec le rythme des saisons. » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

« C'est important pour nous, c'est que... pour moi du moins, c'est que j'aime bien voir passer les saisons, donc ici on voit passer les saisons alors qu'ailleurs on les voit pas passer quoi. [...] Pour moi c'est peut-être pas l'avantage principal mais c'est important. [...] C'est beau hein c'est beau, avec cette verdure on se... quelque part ça permet de se... comment je pourrais dire... de se refaire une santé si vous voulez, une santé, le moral... Voilà le matin on se lève, on regarde... Bon y'a trois fleurs c'est pas... mais on regarde ça. On n'a pas un mur gris en face. Voilà, donc c'est une qualité de vie. C'est une qualité de vie moi je dirais. Ici on n'est pas réveillé par les voitures, on est réveillé par le chant des oiseaux! » GEORGES (JR/ILN/PRIM/68)

Ici, la terrasse fait partie intégrante de l'appartement, on se l'approprie, on la décore, on la marque de ses goûts comme le reste de l'appartement. Et surtout on la considère comme un véritable jardin, grâce aux trente centimètres de terre qui permettent de faire pousser toutes sortes de végétaux. L'attachement des locataires de Casanova à leur jardin est très important. C'est particulièrement vrai pour les primo-habitants, c'est-à-dire la génération des retraités de l'immeuble, souvent originaires de milieux ruraux, et/ou parfois marqués par la tradition des jardins ouvriers. Tous les primo-habitants que nous avons rencontrés sont effectivement jardiniers et passent du temps à la culture de leur terrasse, qu'elle soit potagère ou d'agrément. Les plus jeunes locataires, quant à eux, consacrent moins de temps à l'entretien et à l'ornement de leur terrasse, ce qu'ils apprécient en premier lieu c'est de pouvoir bénéficier d'un jardin pour se détendre, recevoir des amis, ou jouer avec les enfants.

Jean Renaudie, habitant lui-même Casanova, considérait la terrasse-jardin comme un élément essentiel des appartements : « La terrasse-jardin joue un rôle très important pour les habitants. Elle est recouverte de terre, bien qu'il n'y en ait que 30cm, mais cette épaisseur suffit pour faire pousser toutes sortes de plantes, pour peu qu'on en ait envie. Pratiquement tous les occupants de ces appartements en ont eu envie, dans la mesure où l'idée d'un jardin se rattache à toutes sortes de rêves d'enfance. La plupart des gens ont eu ici pour la première fois la possibilité de gérer un jardin ; la famille toute entière intervient dans l'agencement de cette

terrasse. [...] Habitant moi-même un de ces logements, je sais que si je ne pouvais plus jouir de cette terrasse, quelque chose d'important me serait enlevé. Elle répond à une aspiration profonde chez les gens : s'approprier un peu de terre »³³¹.

Dans certains cas, la terrasse-jardin peut même compenser l'absence d'activités hors du logement. Une habitante de Casanova témoigne par exemple qu'il est moins difficile de passer des vacances dans son appartement depuis qu'elle a cette terrasse.

« C'est un style de vie. Ah oui parce que depuis quelques années on ne part plus tellement en vacances et j'avoue surtout depuis qu'on a cet espace de terrasse on est... C'est pas que les vacances nous manquent pas mais on ressent moins si vous voulez la difficulté de rester ici, parce qu'on a ce petit coin extérieur, vous voyez on vit quand même sous les arbres on est quand même euh... Un peu dans la nature. Je vis vraiment dans les tilleuls, vous avez les oiseaux, vous avez pas mal de moustiques, ça c'est le côté insectes pas agréables, mais sinon on est vraiment quand même dans l'espace vert alors... Tout en étant en centre-ville ! Bon un petit déjeuner sur la terrasse le matin, euh bon c'est quand même... En regardant le ciel, c'est pas mal. Ça met de bonne humeur... » ARMELLE (JR/ILN/NEO/51)

Les logements de Le Corbusier, quant à eux, permettent d'ouvrir les façades sur des loggias, chaque appartement bénéficiant ainsi d'un espace de quelques mètres carrés à l'extérieur. Et, à la Maison Radieuse aussi, les loggias peuvent permettre de rêver aux vacances...

« Mais en même temps c'est vrai que y'a ce côté très... Il fait un peu vacances cet appartement, grâce à cette loggia et à cette vue sur les cèdres, c'est vrai que des fois... En plus je suis vraiment tourné vers la mer, c'est la route de Pornic, donc vous avez le rêve de la mer, mais la mer elle est réellement à 40 kilomètres, ce qui est vraiment peu donc... C'est vrai qu'en même temps c'est tentant... » ALEXANDRE (LC/HLM/NEO/35)

³³¹ Interview de Jean Renaudie par Gritti Haumon, *Avenir 2000*, n°40, 3^e trimestre 1977. In : **BUFFARD, Pascale.** *Jean Renaudie*. Rome : Sodedat 93, Institut Français d'Architecture, Edizioni Carte Segrete, 1993, p74-75.

On constate que pour certains habitants les loggias peuvent également jouer le rôle de « mini-jardins ». Ces habitants-là aménagent et décoorent leur balcon avec soin ; d'autres, parfois les mêmes, s'adonnent au jardinage et cultivent des fleurs ou des légumes en pots.

« La loggia bah c'est mon petit jardin, mes petites fleurs, j'adore faire mes petites choses comme ça, mes petites plantations, et je me plais énormément sur ma loggia... » MAGUY (LC/HLM/PRIM/47)

« Des fois quand on fait des petites plantations on les fait là, j'ai mes jacinthes. » NINA (LC/PRO/NEO/30)

Dans tous les cas, on comprend que l'aménagement de la terrasse-jardin ou de la loggia intervient dans la présentation de soi : avoir un jardin ou un balcon visible de l'extérieur, voire même de la rue, qui soit apprêté, décoré et fleuri singularise son espace habité et participe donc à la valorisation de son logement. C'est dans ce sens que Jean Renaudie envisageait ses terrasses-jardins, c'est-à-dire comme un élément d'architecture permettant aux habitants d'intervenir sur l'image extérieure de leur logement, d'interférer sur la perception sociale de leur immeuble.

D'autre part, l'opposition constante dans le discours des habitants entre ville et campagne montre l'inquiétude de pouvoir bénéficier des avantages de la ville, et notamment des facilités d'accès aux services et aux transports, sans pour autant souffrir des conséquences de l'urbanisation massive. En effet, parmi les habitants que nous avons rencontrés, les plus récemment installés dans les immeubles, expliquent qu'un des premiers critères dans le choix de leur appartement a été l'environnement de l'immeuble, c'est-à-dire la vue sur la nature et l'accès direct à des espaces verts. L'importance que confèrent les plus jeunes habitants au cadre de vie dans le choix de leur logement répond probablement aux préoccupations écologistes des années récentes. Les habitants ne veulent pas résider dans un quartier gris, bétonné³³² et pollué par le trafic automobile, au contraire ils souhaitent vivre dans la verdure, à « l'air pur », tout en restant en ville. Pour ces jeunes actifs, qui ont fait le choix de ne pas s'éloigner des centres urbains pour des raisons professionnelles, l'immeuble de Le Corbusier et celui de Jean Renaudie constituent un compromis intéressant entre ville et campagne.

³³² Nous avons abordé la question de l'aversion des habitants pour le béton dans le chapitre 4.

Certains habitants voient même dans l'architecture proposée une alternative à l'éternel dilemme entre maison individuelle et habitat collectif.

« On cherchait plutôt une maison, la nature avec le jardin pour ne pas être oppressé. Et on ne pensait pas du tout à ça. Mais après avoir visité l'appartement, on s'est dit que ça répondait à nos attentes. » THOMAS (LC/PRO/NEO/26)

« Ici avec la terrasse-jardin, c'est l'esprit maison ! » EVA (JR/ILN/NEO/36)

« Ben l'avantage effectivement c'est qu'il y a quelques avantages relatifs au pavillon sans en avoir les inconvénients. » GEORGES (JR/ILN/PRIM/68)

La volonté des deux architectes de faire des espaces verts la matrice des quartiers d'habitat social est donc fortement appréciée par les destinataires des projets, quelles que soient leurs origines sociales ou culturelles, quel que soit le moment où ils ont emménagé dans les immeubles et quelle que soit la période observée. D'une façon générale, la nature intégrée aux ensembles de logements participe à la valorisation de l'espace habité et rencontre l'adhésion constante des habitants.

Toutefois, dans les années récentes, on constate que la « nature perçue », c'est-à-dire qui n'implique pas nécessairement d'activités effectives, mais suppose la présence d'éléments naturels à proximité des logements, prend une place de plus en plus importante dans les exigences des habitants. L'importance du cadre de vie et de la dimension environnementale dans le discours des résidents les plus récents de la Maison Radieuse et de Casanova en témoigne et met en exergue la très grande actualité de la question de la nature dans la ville. En ce sens, les modèles architecturaux et urbanistiques de Le Corbusier et de Jean Renaudie se réactivent dans les conceptions écologistes de ce début de siècle.

5.3 Les habitants, l'architecture et les architectes

Avant de conclure sur la question de la perception de l'espace architecturé et de la nature dans les ensembles de logements considérés, il faut ajouter quelques mots sur le rapport des habitants à l'architecture en général et aux architectes en particulier. Nous constatons, en effet, qu'il existe, à la Maison Radieuse et à Casanova, une implication personnelle de certains habitants autour des questions d'architecture, et plus encore autour de l'œuvre de Le Corbusier et de Jean Renaudie. Cette implication s'observe dans la culture architecturale acquise par certains habitants et dans l'admiration ou l'estime portée aux architectes, en tant que « personnages » emblématiques. Il s'agit de comprendre ici quels sont les liens entre la construction d'un propos sur l'architecture et les relations effectives à l'espace.

5.3.1 Une culture architecturale

L'analyse de nos entretiens, sur la question de la perception de l'architecture des bâtiments, nous permet de penser qu'au-delà des jugements de valeurs et de goûts, le fait de vivre dans un bâtiment « d'exception » participe à la production d'un discours spécifique – et certainement rare dans les ensembles d'habitat social – sur l'architecture. D'abord, la totalité des habitants que nous avons rencontrés sont capables de nommer l'architecte à l'origine des immeubles dans lesquels ils vivent, de citer une ou plusieurs des autres réalisations de Le Corbusier ou de Jean Renaudie et de donner quelques éléments de l'histoire des bâtiments (projet, période de construction, etc.). De même, la singularité des espaces produits ne laisse jamais les habitants indifférents et génère chez eux des réflexions – plus ou moins averties – sur les formes, les volumes, les relations entre intérieur et extérieur, la lumière ou encore le rapport à la nature dans ces bâtiments. Plus encore, en habitant à la Maison Radieuse ou à Casanova, certains ont développé un véritable intérêt pour l'architecture contemporaine, se sont documentés, et ont acquis des connaissances sur les questions architecturales en général, mais surtout sur les travaux de Le Corbusier et de Jean Renaudie.

Dans nos entretiens à la Maison Radieuse et à Casanova, 72% des interviewés déclarent s'intéresser à l'architecture depuis leur installation dans les immeubles. Parmi eux, la

catégorie des habitants ayant emménagés dans les années 80-90 est peu représentée (9%), alors que les habitants les plus récents, au capital culturel fort, sont surreprésentés (52%). Les 39% restant sont des résidents de la première heure, qui, « convaincus » par l'architecture, ont décidé de rester dans les immeubles. Primo et néo- habitants ont la particularité de produire un discours averti sur l'architecture, et plus particulièrement sur les travaux de Le Corbusier et de Jean Renaudie : ils lisent des ouvrages, regardent des documentaires, visitent d'autres réalisations des architectes, etc.

À la Maison Radieuse, les habitants arrivés dans les années 2000, du fait de leur niveau de formation et parfois de leur sensibilité à l'art, s'intéresse à l'œuvre de Le Corbusier dans la continuité de leurs prédispositions personnelles.

« Et puis bon moi je suis assez sensible aussi aux hangars réaménagés, j'ai des amis architectes aussi qui font des choses avec des conceptions un peu plus personnelles de l'habitat et je suis sensible à ça.

- *Donc vous aviez un intérêt pour l'architecture déjà ?*

Ouais je crois, en tout cas pour les choses qui sortent aussi de l'ordinaire, voilà, donc ici quand on rentre c'est pas banal quand même, on aime ou on n'aime pas mais c'est pas fréquent, on a quand même visité pas mal d'apparts avant de voir celui-là... » NINA (LC/PRO/NEO/30)

« Oui, je connaissais les meubles Le Corbusier, genre le fauteuil noir, basique, la chaise longue, là, comme ça. [...] J'ai un bouquin sur lui. Tu vois, si on va à Saint-Etienne, peut-être que j'irais à Firminy. À Marseille, je n'avais pas le temps d'aller voir. [...] Forcément on compare entre immeubles Le Corbusier. Et puis, il y a plein de choses qu'il a fait que je trouve magnifiques. En Suisse, aussi, on est allé voir sa maison, la maison de ses parents, tout ça. C'est important, quoi. » CELIA (LC/PRO/NEO/28)

« J'ai une Licence d'Arts Plastiques donc je suis un petit peu portée sur l'histoire de l'art et puis j'aime beaucoup. Du coup, c'est vrai que je me suis aussi replongée dans Le Corbusier, j'ai relu la Charte d'Athènes, que je trouve vraiment très

intéressante. [...] J'ai même trouvé un livre sur Le Corbusier pour les enfants, effectivement, et ils ont tout de suite accrochés, quoi, c'est vrai que c'est un petit bouquin qui est intéressant, qui est pas mal. » ANGELE (LC/HLM/NEO/33)

« Ah oui, je suis plus intéressé par ce qu'a fait Le Corbusier. J'aimerais bien connaître ses autres styles d'habitation. D'ailleurs, je crois que l'association a un projet début juillet d'aller à Paris un week-end. À la fondation Le Corbusier. Donc, ça m'intéresse moi. [...] Et puis l'architecture aussi, en général. C'était quelque chose que j'aimais bien auparavant, j'aimais bien les concepts, souvent on dit que les maisons d'architectes sont différentes des autres, avec des intérieurs, aérés, ouverts. » THOMAS (LC/PRO/NEO/26)

Les habitants, les plus anciens, quant à eux, plutôt initialement éloignés de la culture artistique, ont appris à apprécier l'architecture de Le Corbusier et ont développé des connaissances sur le maître à penser du Mouvement Moderne.

« Je n'ai connu Le Corbusier que lorsque la cité de Marseille s'est construite [...] Et puis après quand on s'est décidé, on a lu les livres, on a lu sa vie, j'ai toujours gardé du reste un livre là de sa vie et de son concept, j'ai même une cassette vidéo que j'avais enregistrée dans laquelle il expose sa vie. » LEON (LC/PRO/PRIM/90)

« Et j'écoute très souvent, notamment les émissions de France Culture sur l'architecture, et il y a souvent des gens qui font des émissions sur Le Corbusier et quand je sais qu'il y aura une émission dessus, j'essaie d'écouter. [...] J'ai visité beaucoup de choses. En Suisse là au bord du lac de Genève, la maison qui a été construite, la petite maison qui a été construite pour ses parents. J'ai visité, bien sûr Marseille et Bordeaux et puis j'ai envie de voir le reste. » CAROLE (LC/PRO/PRIM/63)

« Au fur et à mesure, on s'intéresse. Moi j'ai un bouquin, quand il y a des reportages on regarde. À la médiathèque aussi, dès qu'on voit qu'il y a quelque chose. [...] Moi j'aime bien tout ce qui est artistique, tout ce qui est original. [...]

Ils en parlent dans « Questions pour un Champion » quelques fois. Mais c'est une référence, hein. L'émission du samedi matin, là, sur la cinq, ils en parlent souvent de lui. » GERMAINE (LC/PRO/PRIM/67)

À Casanova, le rapport des locataires au travail de Jean Renaudie se manifeste différemment : d'abord parce que la renommée de l'architecte est bien moins importante que celle de Le Corbusier, et que les informations sur son travail sont par conséquent moins répandues ; ensuite, parce que les habitants du centre-ville sont immergés dans l'architecture de Jean Renaudie, qu'ils fréquentent différents édifices de l'architecte (l'immeuble Casanova, le centre Jeanne Hachette, la cité Voltaire, l'école Einstein) et qu'ils ne ressentent pas le besoin d'aller visiter ses autres réalisations. Dans ces conditions, leur intérêt se porte essentiellement sur les conceptions théoriques défendues par Jean Renaudie, ils réfléchissent aux déclarations de l'architecte, à ses prises de position.

« Avant il n'y avait pas les interphones en bas, il n'y avait rien de tout ça. C'est contre l'idée de Jean Renaudie ça. C'est vraiment contre son idée, parce que lui : « Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil ! ». C'est vrai qu'au départ c'était vraiment cet esprit-là. » JEANNE (JR/ILN/PRIM/65)

« Ben c'est comme ça qu'on connaissait quelles étaient ses conceptions quoi. Par exemple sur l'aspect centre de vie dans un logement, pour lui l'espace des chambres était secondaire, ce qui comptait c'était le centre de vie de la famille. » GEORGES (JR/ILN/PRIM/68)

« Le fameux livre rouge, je l'ai oui, je l'ai. C'est un document précieux, d'autant plus qu'il y a toutes les photos, les plans. Et on ne le retrouve plus oui, oui, il est épuisé. Mais, euh, effectivement dans ce livre, il y a sa fameuse phrase « il n'y a pas d'architecture innocente sans conséquence », et c'est évident qu'ici ça a changé les choses. » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

« Jean Renaudie sa conception était vachement avant-gardiste, même par rapport à Le Corbusier, hein. » NATHALIE (JR/ILN/NEO/46)

À la Maison Radieuse, on mobilise les concepts corbuséens quand il s'agit de défendre le Monument Historique. Nous avons vu dans le chapitre 4 que les « primo et néo-habitants » s'investissent dans les mouvements de valorisation du patrimoine architectural et réactivent dans leurs discours les principes énoncés par Le Corbusier. Pour eux, l'important c'est de conserver « l'esprit des lieux », « l'âme » de l'unité d'habitation.

« C'était le principe fondateur, c'était ça, essayer de donner des appartements HLM, si vous voulez avec des prix HLM, mais décents, qui convenaient à des salaires modestes, mais quand même avec un certain niveau de confort, et ensuite permettre aux gens de se connaître, de se fréquenter et de s'entraider, voilà c'était ça la logique que nous avons, hein, permettre l'entraide, et moi j'étais très ferme là-dessus, je l'ai fait du mieux que j'ai pu tout le temps. » LEON (LC/PRO/PRIM/90)

« À un moment, ils se demandaient s'ils n'allaient pas carrément fermer la porte avec interphone, sonnette. Bah, ça va à l'inverse de la politique du Corbusier. » SOFIA (LC/HLM/NEO/38)

« Moi, je pense en tout cas que c'est important de conserver ce qui était au départ. Parce que je pense que c'est une logique et je pense que c'est dommage de larguer la salle parce qu'elle est devenue complètement insalubre, larguer la Poste parce que finalement c'est devenu plus pratique maintenant d'aller à Rezé-Château. Des choses comme ça, je trouve que c'est dommage parce que le bâtiment aussi il a une âme et je trouve que c'est un état d'esprit qui s'en va, quoi. » DENISE (LC/PRO/NEO/38)

« Parce que nous, on l'a vraiment l'esprit, nous. Je ne veux pas me vanter, mais moi je côtoie autant des gens qui n'ont pas de pognon, des gens célibataires, des gens qui ont des enfants, tout ça, c'est ça qui fait l'esprit Corbusier, c'est le mélange de toutes les sociétés, c'est tout. » DIANE (LC/HLM/PRIM/40)

Dans les deux ensembles de logements, pour les habitants les plus militants que nous avons rencontrés, souvent des primo-résidents, engagés dans des associations, des syndicats ou des

actions locales, les discussions autour des principes de Le Corbusier et de Jean Renaudie sont l'occasion de se positionner quant au parti architectural défendu.

« Les gens qui discutent du Corbusier ou de l'architecture de l'habitat, du béton... Euh, il y a encore eu une chronique dans la presse nationale, là, ces jours-ci. Eh bien je ne suis pas très content parce qu'on a tendance à rendre Le Corbusier responsable de tous les maux des grandes cités. En fait la pensée du Corbusier a été tronquée. Elle a été mutilée parce que la pensée du Corbusier, ce n'est pas une pensée béton, uniquement une pensée béton. C'est une pensée humaine, environnementale. On peut toujours critiquer ses concepts de grands habitats. Mais, grands habitats ou petits habitats, il concevait toujours la vie dans une unité... Vous voyez ? Et bon, tout ce qu'on peut critiquer sur l'architecture, mais aussi l'environnement des grands ensembles, c'est précisément qu'on a fait du gigantisme en imitant Le Corbusier, mais sans y mettre... Euh, sans y mettre les valeurs qui vont avec, quoi. » MAURICE (LC/HLM/PRIM/65)

« Effectivement, je pense qu'il n'y a pas d'architecture sans conséquence et moi je trouve très intéressant de voir, euh, le lien qu'il y a entre tout ça, toutes ces choses que Jean Renaudie a expliquées, et ça aboutit à une expérience, moi je crois que, lui, il était presque à la limite de l'utopie, enfin Renée Gailhoustet aussi d'ailleurs. C'est une espèce d'utopie mais pas tant que ça, parce qu'ici ils ont prouvé que quand même l'architecture peut changer le rapport entre les gens. » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

Nous avons dit que 72% des habitants de nos échantillons ont développé une culture architecturale spécifique en habitant à la Maison Radieuse et à Casanova. Qu'en est-il alors des 28% restant ? Qui sont les habitants qui restent « insensibles » aux ouvrages de Le Corbusier ou de Jean Renaudie ? Le groupe d'interviewés qui dit ne pas avoir d'intérêt particulier pour l'architecture est essentiellement composé d'habitants installés dans les immeubles dans les années 80-90. Ces derniers sont présents à 54% dans ce groupe, alors qu'ils ne représentent que 22% dans la totalité de nos échantillons. Une des caractéristiques sociologiques de ces habitants, c'est d'avoir des niveaux de qualifications et un capital culturel assez faibles. Parmi eux, les habitants qui émettent de véritables critiques négatives

vis-à-vis de l'architecture sont rares, ce qu'on lit dans leurs propos c'est davantage la différenciation sociale qui se joue sur le fait d'adhérer ou pas à l'architecture

« Il faut dire la vérité parce que y'en a ras-le-bol de ces discours-là ! Parce que ceux qui font des discours, qui écrivent des livres sur Le Corbusier, ils y habitent pas ! Enfin moi, si j'avais les moyens je déménagerai hein, comme beaucoup de gens dans l'immeuble d'ailleurs, parce qu'à part les fanatiques qui sont dans les associations d'habitants, ils sont complètement lessivés, lavage de cerveau quoi, autrement la plupart des gens ne restent pas ici, ils sont de passage, hein, ou ils s'en vont, ceux qui restent vraiment... Bon j'sais pas y'a quelques nostalgiques, ça fait snob, bon y'a pas mal d'architectes qu'habitent ici, ça fait bien de... » PHILIPPE (LC/HLM/MED/40)

« Il faut avouer que les habitants de Casanova sont un peu considérés comme les « bourgeois » du centre-ville, mais c'est faux, même si évidemment il y a quelques personnes un peu snob, des profs, des architectes, qui sont dans les associations, etc., il y a même des élus ! Et dès qu'on veut faire des travaux ou refaire les fenêtres, et c'est pareil à Jeanne Hachette, ce sont toujours les mêmes qui disent : « Ah non, faut pas toucher, c'est Jean Renaudie ! », ça va quoi ! » CHARLY (JR/ILN/MED/36)

Encore une fois, la catégorisation sociale se révèle comme un facteur primordial dans l'intérêt porté à l'architecture et rend difficile la mesure des effets de l'espace architecturé en lui-même sur les représentations des habitants. Cependant, ce qui se passe à la Maison Radieuse et à Casanova autour des questions patrimoniales, de la construction d'un discours sur la pratique architecturale, des connaissances acquises par les habitants sur l'œuvre de Le Corbusier et de Jean Renaudie, est avant tout permis par le caractère expérimental et unique des bâtiments. Les dires des habitants sur les projets des architectes sont assez exceptionnels pour être remarqués. Mais plus encore, nous allons voir que c'est le rapport à l'architecte, le personnage, plus que le technicien qui est tout à fait spécifique.

5.3.2 Le Corbusier, Jean Renaudie : des « personnages »

À la Maison Radieuse et à Casanova, nous constatons que dans de nombreux cas, lorsqu'on aborde la thématique de la perception de l'architecture, les entretiens se focalisent sur la personnalité des architectes. À ce moment-là, ce ne sont plus vraiment les principes prônés par Le Corbusier et Jean Renaudie, ni même l'idéologie véhiculée dans leurs projets, qui sont au cœur des discussions, c'est la figure des architectes, en tant que personnages emblématiques, leur charisme, qui devient central et qui suscite l'intérêt.

« Mais c'est vrai qu'il a quand même une certaine renommée et puis c'est pas un architecte banal quand même donc je crois qu'il y a vraiment... On peut lui porter de l'intérêt. » MARGOT (LC/HLM/NEO/35)

« Jean Renaudie était quand même un mec intéressant, je veux dire on peut ne pas être d'accord avec lui, d'ailleurs moi je n'approuve pas tout ce qu'il a fait, mais il avait un discours intéressant, et ça vaut le coup d'y prêter un peu attention, quand tu vois toutes les merdes qui ont été faites en banlieue parisienne, je veux un architecte comme Jean Renaudie, il sort un peu du lot quoi ! » NATHALIE (JR/ILN/NEO/46)

Le caractère passionné du récit devient parfois étonnant. À la Maison Radieuse, nous avons rencontré une femme qui accueille les visiteurs pour l'office du tourisme et qui voue une admiration sans borne pour Le Corbusier.

« - *Donc toi Le Corbusier, c'est vraiment une passion ?*

Bah je sais pas c'est quelque chose qui me touche... Bah tu vois il est là [*elle montre un portrait de Le Corbusier accroché au mur*].

- *Oui je vois ça, même dans ta déco on retrouve Le Corbusier...*

Oui, bah là par exemple c'est les vœux de la fondation de l'année 2000, tous les ans ils m'envoient les vœux, donc là c'est la chapelle de Ronchamp, ça c'est les vœux de cette année, alors tu vois c'est des marques-pages avec la peinture de Le Corbusier, tu vois chaque année ils prennent une forme, c'est quelqu'un qui doit être designer à la fondation, et je reçois personnellement les vœux...

- *Mais avant d'habiter ici, tu connaissais Le Corbusier ?*

Non, que dans les livres comme Picasso. [...] Et puis ici j'ai découvert le fait « de mon âme à ton âme ». [...] Puis ça m'a énormément apporté, tu vois j'ai l'impression que son poème, là [*elle montre un poème de Le Corbusier accroché au mur*], il est vrai : « pleine main tu donnes, pleine main tu reçois », ça c'est ce que je vivais et c'est ce que je vis toujours, parce qu'à chaque fois que je vois des visiteurs, t'inquiète pas quand on échange ils sont tous motivés par quelque chose, ils ont tous des arguments, que ce soit des architectes ou des amoureux des bâtiments, ou ceux qui font de la photo, ou ceux qui sont écologistes qui voient le parc et tout, bah la façon dont on parle et tout, bah ils m'en apportent autant que moi je leur en dis, donc c'est toujours un échange riche et c'est ça qui est bien.

- *Et tu crois que l'architecture ça a une influence sur la vie des gens ?*

Bah sur moi oui, ça m'a influencée. [...] C'est pour ça que mon fils Pierre s'appelle Pierre d'ailleurs, mais pour l'instant on ne sait pas ce qu'il veut faire, il a 14 ans, ah moi j'aimerais bien qu'il soit architecte tant qu'à faire oui ! » MAGUY (LC/HLM/PRIM/47)

Ce témoignage est exceptionnel et ne reflète pas la réalité du discours général, mais illustre cependant l'attachement particulier de certains habitants de l'unité d'habitation à son concepteur. Ce sont surtout les primo-résidents, membres actifs (parfois fondateurs) de l'association des habitants, qui sont les plus fervents admirateurs de l'œuvre de Le Corbusier.

À Casanova, le rapport des habitants à l'architecte est encore plus spécifique du fait de la présence de Jean Renaudie dans l'immeuble pendant une dizaine d'années. En effet, Jean Renaudie a installé son agence et a vécu à Casanova jusqu'à sa mort (sa famille y est encore présente aujourd'hui). 58% des habitants de notre échantillon ont évoqué spontanément ce fait. Ce sont surtout des primo-habitants (2/3) qui ont insisté sur cette question. Pour eux, la présence de l'architecte dans l'immeuble a participé à la construction d'une identité habitante forte. Mais surtout, le fait que Jean Renaudie ait habité les logements qu'il avait lui-même construits atteste de la qualité des espaces produits.

« Bon c'est vrai qu'au début on a eu une chance formidable, Jean Renaudie était en vie, Jean Renaudie vivait ici, il habitait ici, donc euh, l'agence était en bas, donc tout le monde s'arrêtait, on buvait un café...

- *Ça veut dire que vous aviez beaucoup de contacts avec Jean Renaudie ?*

Ah oui c'était extraordinaire. C'était un voisin, un ami, on échangeait, on faisait des fêtes... [...] Il y a eu les dix premières années une espèce... Enfin je veux dire qu'y avait quelque chose d'exceptionnel favorisé par l'architecture en premier, par la présence de Jean Renaudie et peut être par, euh, par l'implantation d'une classe sociale un peu plus audacieuse, y compris les ouvriers, les employés qui ont osé venir habiter ici. Alors, la mort de Jean Renaudie a quand même brisé un petit peu cet élan, le vieillissement des gens aussi, les enfants qui sont partis, qui sont devenus adultes... » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

« Puis ici, je ne sais pas si c'est le fait d'avoir eu Jean Renaudie, mais quand je parle de ça d'ailleurs aux gens je leur dis toujours : « Les architectes, il faudrait les obliger à habiter ce qu'ils construisent ! ». Lui, il est resté tout le temps là, c'est qu'il était bien. » IRENE (JR/ILN/PRIM/63)

Les habitants les plus anciens ont eu l'opportunité, en vivant à côté de Jean Renaudie, de le rencontrer, de discuter avec lui, d'avoir des échanges sur sa conception de l'architecture, parfois de critiquer certains aspects des logements et d'avoir un retour de la part de l'architecte.

« Disons que ce n'était pas un ami vis-à-vis de nous mais c'était une bonne relation quoi. C'était une relation courtoise parce que moi des échanges intéressants, j'en ai eus très peu, mais tous les échanges que j'ai eus avec Monsieur Jean Renaudie étaient enrichissants ! Et même avec Nina Shuch, disons que c'est vraiment des gens avec lesquels, bien que d'obédience différente, on parlait le même langage sous beaucoup d'aspects. » GEORGES (JR/ILN/PRIM/68)

« Jean Renaudie, qui était d'ailleurs très rigolo, je lui disais toujours : « Je regrette d'avoir une cuisine fermée », il me disait : « Ah qu'à cela ne tienne, moi je peux très bien abattre la cloison du fond, je te coupe le mur ! ». » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

« Bien sûr qu'on le connaissait. Il habitait juste au dessus, il était au sixième quand nous on était au cinquième. Et ce que je trouvais génial, c'est qu'il venait chez nous par exemple et il disait : « Tiens pourquoi j'ai mis ça là, ça va pas du tout ça ! ». [...] Et ça c'était super quoi, de parler avec lui de comprendre pourquoi il avait fait des petites fenêtres en bas. Alors ils disaient que c'était à la fois pour les bébés quand ils se traînent par terre au moins ils peuvent regarder sans qu'on soit obligé de les hisser, puis les animaux, les chats ils se mettent souvent là pour regarder ce qui se passe dehors. Bon voilà, trouver des gens qui ont à ce point-là réfléchi à comment on vit... Il venait voir comment on vivait à l'intérieur, comment on s'était accaparé... Enfin nous, on n'est pas arrivé à la première vague, donc il a beaucoup plus sans doute discuté avec les premiers arrivants. Mais bon on était quand même, on le voyait, voilà. » IRENE (JR/ILN/PRIM/63)

Dans les deux ensembles de logements, le rapport particulier au personnage de l'architecte est surtout le fait des plus anciens habitants. Ces habitants-là se sont constitué en groupe autour de la personnalité et du charisme des architectes et se sont, de cette façon, construit une identité : celle des « Corbu », celle des « Jean Renaudie » (nous avons déjà vu que ce sont les primo-habitants qui utilisent le nom des architectes pour désigner les résidents des deux immeubles). Le caractère extraordinaire et émotionnel du groupe ainsi établi n'est pas sans rappeler les descriptions de Max Weber³³³ sur le pouvoir charismatique. Ici, le rapport des habitants aux architectes ne s'exprime pas en termes de domination ou d'autorité, mais repose cependant sur l'adhésion totale au personnage de l'architecte et sur la légitimité des espaces produits. Cette caractéristique se répercute nécessairement sur la relation de ces habitants de la première heure à l'espace : leur admiration pour Le Corbusier et Jean Renaudie conditionne leur réception de l'architecture.

Pour les primo-habitants, ce qui se joue ici c'est bien un processus identitaire et la construction d'une « communauté » identifiable par son attrait pour une architecture et un architecte. Pour les néo-habitants, nous avons vu que les connaissances acquises en architecture, par le fait d'habiter un bâtiment de Le Corbusier ou de Jean Renaudie, le sont dans la continuité de leur intérêt personnel. Ce qui est en jeu, pour ces derniers, c'est le

³³³ Voir **WEBER, Max**. *Economie et société*. Tome 1 : *Les catégories de la sociologie*. Paris : Plon, 1995 (1971), p320-325.

positionnement social : en habitant un immeuble d'exception, ils renforcent leur capital culturel et donc leur trajectoire sociale ascendante.

Pour conclure sur les relations des habitants à l'espace, au regard de l'architecture des bâtiments de Le Corbusier et de Jean Renaudie, nous pouvons dire que l'adéquation des projections des architectes aux usages et aux représentations des habitants est fluctuante. Ainsi, les conceptions des architectes trouvent écho dans les pratiques habitantes au gré des évolutions sociales et des mouvements de populations dans les deux immeubles. Par exemple, sur la question des espaces verts, la très grande proximité sociale des habitants dans les années 60-70 a fait des parcs et jardins des espaces de sociabilités entre voisins ; au contraire, le délitement de la vie collective et du lien social dans les années 80-90 a rendu les aménagements des architectes inopérants ; alors qu'à partir des années 2000, les préoccupations écologiques et l'arrivée d'une nouvelle catégorie de population a réanimé les théories de Le Corbusier et de Jean Renaudie sur l'intérêt de pouvoir bénéficier d'un espace de nature à proximité des logements.

De même, les projections des architectes ne transcendent pas l'ordre social : la réception sociale de l'architecture est le plus souvent fonction de l'appartenance culturelle et de la trajectoire sociale des habitants. Nous l'avons par exemple constaté sur la question des formes et des volumes à l'intérieur des appartements. La transversalité, la multiplicité des ouvertures ou la désarticulation des espaces sont particulièrement appréciés par les plus récents habitants, au capital culturel fort, qui sont volontairement venus s'installer à la Maison Radieuse ou à Casanova parce qu'ils en avaient une connaissance antérieure et qu'ils étaient déjà capables de « dire l'architecture » avant même de « l'habiter ». Pour cette catégorie d'habitants, vivre dans un bâtiment d'architecture, c'est avant tout pouvoir se distinguer socialement. L'opportunité de résider dans un immeuble de Le Corbusier ou de Jean Renaudie est donc, pour eux, une façon de valoriser leur trajectoire sociale et résidentielle. De ce point de vue, ces jeunes habitants rejoignent les plus anciens, qui sont restés dans les immeubles, convaincus par les modèles proposés, mais surtout parce que le fait de vivre dans un bâtiment à l'architecture singulière leur a permis de se constituer en groupe socialement différencié.

Au contraire, les habitants ayant emménagés dans les années 80-90, parfois en difficulté économique et moins bien pourvus en capital culturel, ne comprennent pas l'engouement pour un type architectural difficile à décrypter et qui ne concorde pas à leurs aspirations résidentielles. En effet, ces habitants désirent le plus souvent quitter le parc social pour accéder à un logement individuel, qui correspondrait pour eux à la marque d'une vraie ascension sociale. Cette catégorie d'habitants-là, nous l'avons déjà mentionné, a été la plus difficile à interroger. D'abord, parce qu'elle a tendance à disparaître à la Maison Radieuse et a pratiquement disparu à Casanova : puisque les habitants concernés souhaitent quitter leur logement dès qu'ils en ont la possibilité, ils sont numériquement moins présents dans les immeubles et donc dans nos échantillons. Ensuite, parce que ces habitants-là, ne se sentent pas valorisés par l'architecture et acceptent moins souvent d'en parler à une sociologue. Enfin, quand nous avons réussi à les interviewer, ils ne se sont que très peu exprimés sur les formes spatiales en elles-mêmes³³⁴, ils étaient plus à l'aise pour décrire les rapports sociaux ou les pratiques quotidiennes. Pour toutes ces raisons, il est difficile d'analyser clairement le discours de cette catégorie d'habitants concernant son rapport à l'espace. Nous pouvons dire que c'est ce groupe d'habitants qui trouvent les appartements trop petits et les plafonds trop bas à la Maison Radieuse ; pour autant nous ne pouvons pas dire qu'ils émettent des critiques négatives quant aux formes et aux volumes dans les deux bâtiments considérés. Le fait de ne pas s'exprimer sur la question indique non seulement qu'ils n'y attachent pas d'importance, mais encore qu'ils n'ont pas la possibilité d'accéder à la culture véhiculée dans les projets d'architecture. Ce qui signifierait que l'architecture, en tant que manifestation des normes et des valeurs dominantes de la société, exclue les catégories de populations déjà les moins favorisées.

Si l'architecture ne peut déborder la structure sociale, il apparaît pourtant que, sur quelques points précis, les propositions de Le Corbusier et de Jean Renaudie font de tout temps l'unanimité dans les deux immeubles. Leurs travaux sur la lumière, les relations dedans/dehors et le rapport à la nature sont considérés depuis toujours par une très grande majorité d'habitants, quelle que soit leur appartenance sociale, comme des qualités indéniables des logements. La parole des habitants sur les couchers de soleil, le ciel, l'horizon, et la verdure environnante à la Maison Radieuse, ou sur les percées de lumière, les multiples ouvertures vers les terrasses-jardins et le contact direct avec la nature à Casanova,

³³⁴ À l'inverse, les habitants les plus favorisés culturellement ont développé longuement leurs propos sur leurs ressentis vis-à-vis de l'espace.

est en phase avec les perspectives des architectes. Sur ces trois points – lumière, ouverture, nature – les principes de Le Corbusier et de Jean Renaudie se rejoignent et semblent bien traverser les époques, les contextes et les catégories sociales. Dans ces conditions, l'objectif des deux architectes de susciter un sentiment vis-à-vis de l'architecture est atteint.

Chapitre 6

Modes de vie domestiques et architecture de la vie privée

Le Logement, c'est avant toute chose l'espace de la vie privée, celui qui est marqué par le repli du groupe familial et par les rapports sociaux qui se tissent au sein du foyer.

Le plan des appartements que propose Le Corbusier pour les unités d'habitation est adapté au modèle de la famille nucléaire de la première moitié du XX^e siècle : les appartements en duplex sont constitués de deux niveaux séparant les espaces de vie des espaces de nuit ; le premier niveau comprend une cuisine ouverte sur un séjour ; le second est destiné aux installations sanitaires et aux chambres, qui par leur situation et leurs dimensions, sont réservées respectivement au couple parental et aux enfants. André Wogensky, proche collaborateur de Le Corbusier, témoigne de la conception de la vie familiale dans les unités d'habitation : « Salle commune et coin des repas pour la famille, chambre pour les parents, salle de jeux et chambres d'enfants, chaque fonction du logis a son « organisme ». Et la vie familiale peut s'épanouir dans un milieu physique qui lui est favorable. Ce milieu répond d'abord à l'unité de la famille. La salle commune, spacieuse et intime à la fois, permet la réunion de la famille et la création du « foyer familial ». [...] Intimité, unité familiale, isolement : les voisins ne sont ni vus, ni entendus. La famille est séparée du reste du monde.

Le lien familial est resserré et les enfants en prennent conscience dès le premier âge. Mais chaque membre de la famille a aussi sa cellule »³³⁵.

Pour Jean Renaudie, les formes spatiales sont susceptibles d'influencer les comportements familiaux, mais doivent avant tout permettre l'expression des individualités et laisser les habitants libres d'agir sur l'espace. Dans ces conditions, l'architecte conçoit des appartements où la surface du séjour est exaltée afin de créer une vaste pièce de vie, désarticulée en multiples sous-espaces, grâce aux formes trigonales. Le séjour doit favoriser la rencontre familiale et dans le même temps ne pas contraindre les habitants à un usage strict. Les autres pièces (cuisines, chambres), par contre, sont limitées à leur plus stricte fonction, tout en préservant le souci de diversité (aucune cuisine, ni aucune chambre, n'est semblable).

Il s'agit, dans ce chapitre, de comprendre comment les agencements architecturaux pensés par Le Corbusier et Jean Renaudie, visant à protéger la vie privée des familles, ont été perçus par les habitants au fil des décennies. La configuration spatiale correspond-elle aux modes de vie familiaux ? Comment l'architecture a-t-elle supporté l'évolution des structures familiales et des pratiques à l'intérieur du logement ? Nous insisterons dans cette partie sur l'aspect diachronique de notre analyse, c'est pourquoi on s'appuiera sur les études réalisées dans les deux ensembles de logements à l'entrée des premiers habitants (celle de Chombart-de-Lauwe pour la Maison Radieuse et celle de Françoise Lugassy pour Casanova). En confrontant les résultats obtenus à l'époque et nos propres résultats, il nous importera de mettre en évidence les évolutions des modes d'appropriation sociale des espaces de la vie privée, au regard des grandes mutations sociales du dernier demi-siècle.

6.1 De la « cuisine-fonctionnelle » à la « cuisine-plaisir »

Si la cuisine est par définition l'espace du logement où se préparent les repas, elle est aussi un lieu de vie où se lisent, sur le temps long, les mutations des pratiques domestiques et des relations familiales. C'est également la pièce de la maison où les innovations ont été les plus

³³⁵ **WOGENSKY, André.** « Regards sur l'unité d'habitation ». *L'Homme et l'Architecture*, spécial « Unité d'habitation de Marseille », n^{os} 11-12-13-14, 1947.

importantes au XX^e siècle, renvoyant aux évolutions technologiques et sociétales. Les réflexions des architectes sur l'habitat populaire ont toujours fait une place importante à l'espace de la cuisine, comme cœur du foyer et donc de la famille. La transformation de la « cuisine-pièce à tout faire » de 1900, en « cuisine-laboratoire » de l'entre-deux guerre, puis en « cuisine-minimaliste » des années 60-70, et enfin en « cuisine-plaisir » des dernières décennies, traduit le passage de la nécessité à l'aisance dans le logement. Dans leur analyse des évolutions de l'architecture domestique³³⁶, Monique Eleb et Anne Debarre montrent que, dans la cuisine, ce passage s'est manifesté par une transformation de la qualité architecturale, des équipements, du mobilier, et même de la décoration (bien que dans cette pièce, l'ostentation prenne une place moindre, puisque c'est le confort qui y est déterminant). Les deux auteures montrent que c'est dans la première moitié du XX^e siècle, dans le logement réservé à la classe ouvrière, que l'on expérimente de nouveaux dispositifs spatiaux pour la cuisine. Il s'agit de rationaliser, de réorganiser, de redistribuer les lieux pour permettre une commodité maximum dans des surfaces minimum. C'est à ce moment qu'apparaissent les prémices de la cuisine « ouverte », reprise par Le Corbusier dans ses unités d'habitation de grandeur conforme.

Ainsi, à la Maison Radieuse, la cuisine, placée à l'entrée de l'appartement, est totalement intégrée à l'espace de vie du foyer, en s'ouvrant sur le séjour, grâce à un meuble passe-plat. C'est une cuisine conçue comme un laboratoire, en fonction des gestes et des opérations de la ménagère. Pour Le Corbusier, tous les mouvements des occupants doivent être étudiés et analysés dans le but de réduire l'espace de vie tout en le rendant le plus fonctionnel possible. En fait, l'espace d'habitation est conçu comme celui d'un bateau ou d'un train wagons-lits. Le but est de tirer le maximum de rendement d'un minimum d'espace : « Nous occuperons la cuisine comme l'appareil de pilotage, en obéissant aux injonctions des quatre fonctions qui permettent de nourrir, à savoir : préparer les mets, cuire, laver, ranger. Ceci peut tenir dans un carré de deux mètres de côté »³³⁷. En effet, la cuisine dans les appartements conçus par Le Corbusier à Rezé ne fait que 3,35m². Cette superficie modeste s'explique, selon Jacques Sbriglio³³⁸, « par le fait que Le Corbusier avait imaginé doter l'unité d'une cuisine collective et d'une salle de restaurant qui lui aurait été associée, la cuisine de la cellule lui servant en

³³⁶ **ELEB, Monique. DEBARRE, Anne.** *Architectures de la vie privée. XVII^e-XIX^e siècles.* Paris : Editions Hazan, 1999.

³³⁷ **LE CORBUSIER.** RETROUVER LA REFERENCE !!!

³³⁸ Selon les unités d'habitation les dimensions varient. Celle de Marseille, dont parle Jacques Sbriglio, est la plus grande, la superficie des cuisines y est de 4.80m².

quelque sorte d'appoint. Délaissant cette option, Le Corbusier s'est alors attaché à concevoir une cuisine autour de deux idées majeures. D'abord une ergonomie extrêmement poussée, autour des fonctions clefs de la cuisine, ensuite l'ouverture de cette cuisine sur le coin repas grâce à l'utilisation d'un meuble passe-plats »³³⁹. L'ouverture de la cuisine sur le séjour par un comptoir est effectivement inédite, mais il faut noter que cette ouverture est permise par une autre innovation décisive de Le Corbusier, concernant les cuisines : celle du « truffage » des parois intérieures du bâtiment par des gaines de ventilation. « Cette ventilation autorise la migration de la cuisine en second jour : son ouverture sur la salle à manger la dispense de fenêtre. Cette disposition, possible dans le cadre de ce bâtiment expérimental, anticipe les règlements sur les ventilations secondaires »³⁴⁰.

L'espace de la cuisine est donc aveugle mais ouvert sur le séjour, réduit mais fonctionnel. Il n'y a pas la place d'y mettre une table pour manger, le coin cuisine est uniquement destiné à la préparation des repas, que la mère peut effectuer tout en ayant un œil sur le séjour. Car, dans la conception de Le Corbusier, la cuisine ouverte permet à la mère de ne pas se couper de la vie familiale : même dans sa cuisine, elle peut participer aux conversations qui ont cours dans le séjour. Le Corbusier n'est évidemment pas féministe, le rôle de la femme est bel et bien celui de la ménagère, mais l'architecte tente de faciliter les tâches qui lui sont dévolues. C'est en tout cas ce qu'expliquent les plus proches collaborateurs du Corbu : pour Charlotte Perriand, « la « cuisine-bar », totalement intégrée au séjour, [met] en communication la maîtresse de maison avec sa famille et ses amis pour dialoguer, participer ; elle n'[est] plus reléguée au fond d'un couloir, au nord, comme une esclave au temps des « bonnes à tout faire »... Elle [profite] pleinement de l'harmonie des lieux. À elle d'avoir le sens de l'ordre comme un barman, et aux ingénieurs d'assurer une parfaite aspiration des odeurs et des fumées »³⁴¹ ; pour André Wogensky : « Simplifier et faciliter les travaux ménagers de la mère de famille est un des soucis constants de Le Corbusier, et l'un des facteurs déterminants de son architecture »³⁴². Le sas de livraison dont est équipée la cuisine des unités d'habitation en est un exemple. Grâce à ce placard pivotant entre l'intérieur de la cuisine et le couloir extérieur, les familles de la Maison Radieuse ont la possibilité de se faire livrer les denrées

³³⁹ **SBRIGLIO, Jacques.** *Le Corbusier : l'unité d'habitation de Marseille*. Paris : Fondation Le Corbusier, Birkhäuser, 2004, p80.

³⁴⁰ **CLARISSE, Catherine.** *Cuisine, recettes d'architecture*. Besançon-Paris : Les Editions de l'Imprimeur, coll. « Tranches de villes », 2004, p124.

³⁴¹ **PERRIAND, Charlotte.** *Une vie de création*. Paris : Odile Jacob, 1998.

³⁴² **WOGENSCKY, André.** « Regards sur l'unité d'habitation ». *L'Homme et l'Architecture*, spécial « Unité d'habitation de Marseille », n^{os} 11-12-13-14, 1947.

quotidiennes directement dans leur cuisine. Au-delà de la cuisine, les services intégrés à l'immeuble sont également pensés pour faciliter la vie des ménagères : buanderie collective, commerces, garderie, école maternelle, etc. (nous avons déjà évoqué la question des services de l'immeuble dans le chapitre 4).



Photo 13 : L'appartement-témoin de la Maison Radiouse. La pièce de vie, telle qu'elle était livrée en 1955, avec son meuble passe-plat séparant la cuisine du séjour.

Vingt ans après la livraison de la première unité d'habitation de Le Corbusier, Jean Renaudie construit à Ivry l'ensemble de logements Casanova. Si la production de l'habitat collectif des années 60 et 70 a largement été inspirée par les théories corbuséennes et que la cuisine ouverte a quelquefois été répliquée, on ne retrouve pas ces références chez Jean Renaudie. L'architecte, qui prône pourtant l'ouverture des espaces (séjour, chambres), a conçu, pour les appartements de l'immeuble Casanova, des cuisines fermées. Il est difficile de définir clairement la façon dont Jean Renaudie envisage théoriquement l'espace de la cuisine, puisque cette question n'apparaît que très rarement dans les textes ou interviews de l'architecte. Il n'y a pas chez Jean Renaudie, comme chez Le Corbusier, de déclaration sur la façon dont l'architecture peut simplifier la vie de la ménagère et de sa famille, ni de règle d'architecture sur la distribution de la cuisine dans le logis, ou de réflexion sur la production en série d'équipements domestiques et autres mobiliers... Reste que les espaces produits par Jean Renaudie pour les cuisines de l'immeuble Casanova sont des espaces restreints, réduits à

leur plus strict usage. Pour Jean Renaudie, il n’y a nul précepte, si les appartements sont tous différents, les cuisines le sont aussi : elles n’ont pas de place pré-établie ; elles ne répondent à aucun impératif de surface, d’ouverture, ou de forme ; elles dépendent uniquement de l’organisation d’ensemble du logement. Jean Renaudie déclare à ce propos : « Si nous sommes conscients qu’il n’est pas possible de se mettre à la place des autres, nous devons rejeter les critères établis qui déterminent actuellement ce qui est bien et ce qui est mal dans les logements collectifs. Ces critères sont mis en avant uniquement pour orienter, pour imposer l’usage de solutions toutes faites. Par exemple, les points de vue sur la place de la cuisine qui, d’après ces fameux critères, doit être placée près de la porte d’entrée. La famille ne vit pas dans le logement à partir de la porte d’entrée qui a une utilité qui ne peut être niée, mais qui finit quand la vie dans le logement commence. Il est donc plus important que la place de la cuisine découle de l’organisation de l’espace d’ensemble du logement, et si celle-ci l’impose, elle peut très bien se trouver au fond du logement par rapport à la porte d’entrée »³⁴³. Ainsi, à Casanova, la diversité des cuisines est aussi grande que la diversité des appartements : tantôt en longueur, tantôt carrées ; tantôt ouvertes sur les terrasses, tantôt munies de simples fenêtres ; tantôt communiquant directement au centre du séjour, tantôt plus en retrait ; etc. Dans la quasi-totalité des cas, la cuisine, comme à la Maison Radieuse, se limite à la préparation des repas et il est impossible d’y placer une table pour manger en famille. Sur notre échantillon, nous n’avons rencontré qu’une seule habitante, dont la forme de la cuisine permet de disposer d’une petite table pour manger (mais cette habitante vit seule et la prise des repas à quatre y serait impossible).

Bien que les modèles de cuisine préconisés par Le Corbusier et Jean Renaudie soient différents, l’espace proposé est, dans les deux cas, relativement restreint : « cuisine laboratoire » pour Le Corbusier ou « cuisine minimaliste » pour Jean Renaudie, à la Maison Radieuse comme à Casanova, la surface des cuisines est réduite au plus strict usage, celui de la préparation des repas – et non leur consommation qui doit obligatoirement s’effectuer dans le séjour. Nous proposons ici d’analyser les effets d’une telle division de l’espace sur les pratiques des habitants.

³⁴³ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité.* Paris : Patrice Goulet et Nina Schuch (éd.), IFA, 1992, p13.

6.1.1 L'espace de la préparation culinaire

Sur la conception du mobilier des unités d'habitation de grandeur conforme, Le Corbusier travaille avec l'architecte Charlotte Perriand. Cette dernière imagine, pour la cuisine, des solutions pour rendre plus aisés les gestes quotidiens et pour faciliter le rangement des objets courants : elle prévoit de nombreux placards intégrés, rayonnages, ou casiers à portes coulissantes ; elle utilise des matériaux faciles d'entretien ; elle pourvoit les cuisines d'équipements inédits dans la production du logement social de ces années-là.

En forme de U, la cuisine des appartements de la Maison Radieuse est constituée, en partie basse, d'un plan de travail avec évier, pouvant intégrer une armoire frigorifique et une cuisinière ; en partie haute, d'un sas de livraison, d'une hotte et d'étagères. En face, le meuble passe-plat, composé d'une table de préparation et de casiers pour la vaisselle, s'ouvre des deux côtés, séparant ainsi la cuisine du coin séjour où se trouve la table des repas. « Dans cette petite cuisine sans fenêtre, le problème du nombre de pas effectués par la ménagère est magistralement résolu : elle ne marche plus dans sa cuisine (surface entre les éléments : 1 pas x 1 pas). Il lui suffit de pivoter sur elle-même : pour attraper le pain livré depuis le couloir, puis le couper sur le plan de travail, saisir la corbeille et la présenter sur le passe-plat... Pour les légumes, elle pivote avec deux arrêts supplémentaires : face à l'évier pour le lavage, puis devant la cuisinière pour prendre la poêle posée sur le plan incliné au-dessus de la hotte, et pour la cuisson »³⁴⁴. Ainsi, dans la conception corbuséenne, la cuisine est une pièce technique, dont la seule et unique fonction est celle de la préparation culinaire, c'est une « cuisine-laboratoire », où chaque geste est rationalisé.

« La cuisine, c'est pour faire la cuisine, c'est un laboratoire... c'est le terme exact, c'est un laboratoire »³⁴⁵.

Bien que cette citation soit tirée d'un entretien avec un habitant de Casanova, les cuisines dans l'immeuble de Jean Renaudie à Ivry ne sont pas des « cuisines-laboratoires ». On

³⁴⁴ CLARISSE, Catherine. *Cuisine, recettes d'architecture*. Besançon-Paris : Les Editions de l'Imprimeur, coll. « Tranches de villes », 2004, p123.

³⁴⁵ Extrait d'entretien cité dans LUGASSY, François. *Les réactions à l'immeuble Danièle Casanova à Ivry. Tome 1 : Réactions avant emménagement*. Rapport de recherche du Plan Construction, Compagnie Française d'Economistes et de Psychosociologues (C.E.P.), Direction de la Construction au Ministère de l'Équipement, mars 1974, p82.

pourrait plutôt les qualifier de « minimalistes » car, si, comme à la Maison Radieuse, elles sont réduites à l'unique usage de l'élaboration des repas, elles ne disposent pas pour autant du même degré de technicité : aucun équipement n'y est intégré, ni de mobilier ou de rangement. Difficile de dire ici s'il s'agissait d'une volonté de l'architecte de livrer des cuisines nues ou si les budgets qui lui étaient alloués le contraignaient au minimum. En tout cas, à l'inverse de Le Corbusier, on ne retrouve pas dans les textes ou interviews de Jean Renaudie de réflexion sur le travail domestique et les équipements ménagers. On sait que Jean Renaudie faisait une place importante à la vie familiale et aux interrelations entre les membres du foyer, le fait de minimaliser la cuisine était peut-être, pour lui, une façon de reléguer les tâches quotidiennes au second plan pour favoriser la rencontre au cœur du logement – dans le séjour exalté – de tous les membres de la famille, y compris de la mère.

Quoiqu'il en soit, dans les premières années, les habitants des deux ensembles de logements considérés semblent généralement satisfaits de l'espace consacré à la préparation culinaire, en premier lieu pour des raisons de confort. Il faut dire que, pour les primo-habitants, l'emménagement à la Maison Radieuse, comme à Casanova, est synonyme d'accès aux commodités de la vie moderne. Car, bien que 17 ans séparent leur livraison, les deux immeubles ont été réalisés dans le même contexte de crise du logement des Trente glorieuses. Les primo-habitants que nous avons rencontrés racontent leur emménagement dans des conditions similaires d'accès à un appartement confortable, après des années de mal-logement. À Rezé, au début des années 50, l'accès au confort moderne, c'est d'abord l'accès aux réseaux (eau, chauffage central, sanitaires, etc.).

« On était un peu sidéré, d'abord on n'était pas habitué à avoir de salle de bain, et encore c'est qu'une salle d'eau, on n'a pas fait mettre de baignoire nous, on n'était pas habitué à ça, non l'impression qu'on en a eu c'est que c'était confortable, voyez-vous ça changeait absolument tout, [...] puisque quand nous nous sommes mariés nous avons demeuré chez ma belle-mère qui nous a cédé deux petites pièces, alors qu'elle en avait trois, vous comprenez, et puis c'était des vieux logements, on ne savait pas ce que c'était le confort d'un appartement. » LEON (LC/PRO/PRIM/90)

« On est venu par hasard parce que bon c'était le contexte de la crise du logement d'après-guerre, hein, donc effectivement on habitait en centre-ville au quatrième

étage, dans un deux pièces, un escalier mais pas d'ascenseur, pas de salle de bain, les toilettes sur le palier, communs à plusieurs appartements, etc. [...] Ici, pour l'époque c'était confortable, hein, parce que pour l'époque bon y'avait du chauffage, chose qu'il n'y avait pas en centre ville, y'avait une salle d'eau, y'avait des toilettes pour l'appartement, et puis y'avait de la surface, hein par rapport à ce qu'on avait... » ALICE (LC/PRO/PRIM/81)

À Ivry, au début des années 70, les jeunes ménages, qui accèdent à un appartement à Casanova, recherchent principalement de la place pour faciliter la cohabitation avec les parents et/ou les enfants.

« Ce qu'on recherchait aussi c'était quelque chose de plus grand parce qu'on vivait quand même les uns sur les autres... Ma fille n'avait pas de chambre, ma mère n'avait pas de chambre, hein, elles dormaient dans le séjour. Ça posait des problèmes parce que le soir on a envie de se détendre, etc. Enfin ça posait des problèmes pour tout le monde. » GEORGES (JR/ILN/PRIM/68)

« Et puis par la suite j'ai perdu mon beau-père et j'avais toujours promis à mon beau-père que je m'occuperai de sa femme, et je n'avais pas de place, j'avais cinq enfants, donc je n'avais pas vraiment de place, et donc j'avais dit une fois qu'ici sera fini que j'allais poser ma candidature, donc je me suis inscrite et je n'ai pas eu de souci... » LYNE (JR/ILN/PRIM/70)

« On habitait un deux pièces à Alfortville qui était un peu petit, on espérait bien avoir un logement ici, surtout que j'étais enceinte. [...] Quand on est enceinte on est content de se dire, on va déménager ça va être sympa, on va être mieux, on va avoir plus de place. » IRENE (JR/ILN/PRIM/63)

Notons, cependant qu'à la Maison Radieuse, dès les premières années, certains habitants se plaignent de la taille de la cuisine. Les enquêtes de l'équipe de Chombart-de-Lauwe, à la fin des années 50, dans trois cités françaises, dont l'unité d'habitation de Rezé, montrent que d'une façon générale les habitants ne sont pas satisfaits des surfaces disponibles dans les cuisines. Dans les trois ensembles de logements étudiés, la cuisine a été conçue seulement pour la préparation des repas et non pour leur consommation, qui doit s'effectuer dans la salle

de séjour. Mais, selon les auteurs, « la destination de la cuisine et les intentions de l'architecte sont encore plus affirmée à la Maison Radieuse où le coin-cuisine n'est séparé de la salle de séjour que par un meuble passe-plat arrêté à la hauteur des épaules de la ménagère, ce qui lui permet pendant la préparation des repas de participer le plus largement possibles aux activités communes qui se déroulent dans la salle de séjour »³⁴⁶. Malgré cette volonté d'ouverture de l'architecte afin de ne pas cloisonner les occupations de la cuisine et du salon, l'enquête dirigée par Chombart-de-Lauwe montre que c'est à la Maison Radieuse que les dimensions réduites de la cuisine sont les plus mal vécues : 32% des ménages interrogés jugent leur cuisine un peu juste et 45% trop petite. Ce qui signifie que seulement 23% des premiers habitants de la Maison Radieuse sont satisfaits de la superficie de leur cuisine ! Nous verrons plus loin que les critiques portent davantage sur l'impossibilité d'y prendre les repas.

C'est surtout à partir des années 80 que les critiques se font jour quant à l'espace de la préparation culinaire. L'élévation générale du niveau de vie pendant les Trente glorieuses a provoqué une amélioration considérable du confort dans le logement, et notamment de l'équipement des ménages en biens durables³⁴⁷. Les familles françaises, toutes classes sociales confondues, accèdent progressivement à de nombreux biens : 7,5% des foyers sont équipés d'un réfrigérateur en 1954, 89,7% en 1975 et 99,6% en 2006 ; idem pour les machines à laver le linge, 8,4% des ménages en possèdent une en 1954, 71,8% en 1975 et 93,9% en 2006 ; ou encore les téléviseurs présents chez 1% des ménages en 1954, 84,2% en 1975 et 97% en 2006 (pour les seuls appareils couleurs), etc³⁴⁸. Les deux ensembles de logements considérés n'échappent pas à ces évolutions et on constate qu'à l'accroissement général du niveau de vie, s'associe une augmentation des exigences des habitants à propos de l'équipement du foyer, et surtout de la cuisine.

Vingt ans après la publication des résultats d'enquête de l'équipe de Chombart-de-Lauwe, le rapport de Joël Guibert sur les locataires de la Maison Radieuse – commandé par Loire Atlantique Habitations (LAH)³⁴⁹ – montre que deux tiers des locataires souhaiteraient que la cuisine fasse l'objet de transformations pour remédier à l'exiguïté et à la vétusté. Contrairement aux primo-habitants qui se plaignaient de ne pas pouvoir prendre les repas

³⁴⁶ **CHOMBART-DE-LAUWE, Paul-Henry. (dir.)** *Famille et habitation. Tome II. Un essai d'observation expérimentale.* Paris : Centre d'ethnologie sociale et de psychologie, CNRS, 1967 (1960), p80.

³⁴⁷ Par « biens durables », on entend tous types de produits consommables destinés à l'équipement des foyers (meubles, électroménager, équipement audio-vidéo, matériel informatique, etc.).

³⁴⁸ Source : Insee, *Etudes sur le logement.*

³⁴⁹ SAHLM propriétaire des logements locatifs sociaux de la Maison Radieuse.

dans la cuisine, les locataires des années 80, eux, estiment manquer de place pour le rangement et sont insatisfaits des équipements vieillissants. Les besoins portent sur la nécessité d'améliorer le passe-plat, le revêtement du sol, le système d'aération, le chauffe-eau, l'évier. L'enquête de Joël Guibert a été réalisée trente ans après l'entrée des premiers habitants, on peut aisément comprendre qu'en trois décennies les attentes en matière d'équipements ménagers aient évolué et que les installations pensées par Le Corbusier soient devenues désuètes. Toutefois, les idées divergent quant au passe-plat : « certains le voient comme une possibilité de rangement des ustensiles et de séparation entre la cuisine et le séjour alors que d'autres le jugent encombrant et inutile – mais, finalement, beaucoup plus nombreux sont ceux qui le voudraient mieux adapté à la configuration du logement. Généralement, le souhait est que le passe-plat actuel soit remplacé par un meuble plus moderne, soit plus bas dans le style plan de travail, soit de la même hauteur mais ouvert dans sa partie supérieure afin d'accroître la clarté de la cuisine. Un tiers des résidents [...] souhaitent conserver le dispositif actuel : il s'agit, le plus souvent, de personnes qui l'ont adapté à leurs goûts et besoins, quelques uns, parmi les plus anciens, ayant fait installer une cuisine intégrée »³⁵⁰. C'est pourquoi, Joël Guibert, dans son rapport préconise un réaménagement des cuisines au cas par cas. Finalement, LAH choisira de rénover les cuisines en changeant le meuble passe-plat pour un meuble plus haut, constitué d'un plan de travail avec rangements dans sa partie basse et d'étagères dans sa partie haute. La particularité de ce meuble imposant est d'être ouvert au-dessus du plan de travail pour garder l'ouverture sur le séjour et laisser passer la lumière. Bien qu'en formica, ce nouveau meuble tente de rappeler le passe-plat d'origine (notamment dans le choix des couleurs), mais surtout il tente de répondre à la triple attente des habitants : conserver la séparation cuisine/séjour ; faire rentrer plus de lumière dans le coin-cuisine ; avoir plus de rangements.

Chez les primo-habitants, les réactions sont mitigées.

« Je trouve ça agréable depuis qu'ils ont refait les passe-plats. C'était pas comme ça avant. Ils ont fait une ouverture. C'est agréable. C'est clair et puis j'aime bien, quand on va se mettre à cuisiner, les gens qui sont à table, on les voit. Ça ne me dérange pas du tout ça. Non pas du tout. Bon je préférerais avoir un petit peu... un tout petit peu plus d'espace. » MAURICE (LC/HLM/PRIM/65)

³⁵⁰ **GUIBERT, Joël.** *Les locataires de la Maison Radieuse. Opinions et pratiques.* Nantes, rapport de recherches, LERSCO, CNRS, mai 1987, p40.

« Bah curieusement on ne manquait pas de place, on ne manquait pas de rangements parce que le passe-plat d'origine, le meuble d'origine était extrêmement logeable, et quand y'a eu une rénovation et qu'ils ont remplacé le meuble qui commençait à être un peu disloqué quand il y avait eu beaucoup de locataires, par un meuble plus moderne, les habitants se sont aperçus qu'on y mettait beaucoup moins de choses. » ALICE (LC/PRO/PRIM/81)

Pour les plus jeunes locataires, le nouveau meuble passe-plat est jugé pratique, offrant de multiples rangements.

« Oui, la cuisine, bah oui, elle est pratique oui. Oui, je trouve qu'elle est relativement pratique. Si, si, elle est bien. Justement, avec ce meuble-là, il y a beaucoup de rangements, on peut y mettre toute la vaisselle, comme ça c'est bien. C'est vrai que les rangements c'est un avantage. » MARIE (LC/HLM/NEO/23)

Nous avons également rencontré plusieurs habitants qui ont modifié le passe-plat et dans le même temps l'ouverture sur le séjour, en démontant le meuble ou en le déplaçant. Le fait est que dans 100% des cas, il s'agit de femmes célibataires, vivant seules ou avec leurs enfants. On peut imaginer que leur conception de la vie familiale leur a fait transformer la division de l'espace de vie, mais ce qu'elles évoquent dans les entretiens, c'est d'abord le manque de lumière et de place absorbées par l'imposant meuble passe-plat.

« Moi, je l'ai démonté le meuble passe-plat, pour l'aménager. D'abord j'ai essayé de le mettre contre le mur. Mais c'est pareil, après il faut adapter ton rangement, la vaisselle, la bouffe, les petits ustensiles de cuisine. Donc, moi j'ai déjà viré un tas de choses parce que ce n'est pas très logeable. Par exemple, là, en dessous du chauffe-eau, t'as beaucoup d'espace perdu. [...] Le problème du passe-plat c'est que ça bouffe énormément la lumière. T'as vu les apparts où le passe-plat est entier ? Quand tu es là derrière, tu es dans le noir, quoi. » SOFIA (LC/HLM/NEO/38)

« Moi, ça m'est arrivé, pas plus tard que la semaine dernière de faire voir à quelqu'un que je rencontre dans le parc très régulièrement, qui trouve que sa

cuisine est trop petite et qui trouve que le meuble est trop imposant. Et moi je lui ai dit que je l'avais collé au mur et elle ne voyait pas comment, donc je lui ai dit de venir à la maison pour voir. Et c'est vrai qu'elle a trouvé que ça faisait beaucoup plus grand ! » SYLVIE (LC/HLM/NEO/35)

« Euh, enfin j'ai pas grand chose, j'ai vraiment le minimum, mais quand je suis arrivée il y avait donc le meuble passe-plat, mais je l'ai démonté, je l'ai divisé en deux en fait. [...] Donc j'ai laissé la partie comptoir dans la cuisine, voilà, et le reste je l'ai enlevé et je l'ai mis là derrière un rideau dans le sas d'entrée. [...] Bah parce que ça prenait plein de place et puis ça bouffait toute la lumière. » MARGOT (LC/HLM/NEO/35)

À Casanova, la cuisine étant livrée vide, c'est le défaut de place qui semble être la première source d'insatisfaction. Comme à la Maison Radieuse, l'accès aux nombreux appareils à usage ménager a créé des problèmes aux habitants, que les architectes n'auraient pu envisager : le manque d'espace dans la cuisine pour disposer robots, lave-vaisselle et autres fours à micro-ondes, est évoqué par 50% des habitants interviewés à Casanova et 45% des locataires à la Maison Radieuse (nous ne prenons pas en compte ici les propriétaires, puisque nous verrons plus loin qu'ils ont généralement transformé la cuisine d'origine, justement pour pouvoir bénéficier de tout l'équipement électroménager actuel).

« Elle était bien dans les années 50 quand les gens arrivaient de maison où il y avait des terres battues, où y'avait même rien... Mais je veux dire aujourd'hui, regardez avec le micro-onde, le four, le frigo... Bon c'est plus adapté quoi ! » PHILIPPE (LC/HLM/MED/40)

« Alors là c'est la cuisine, un pur couloir ! Ah bah oui, c'est la cuisine ! *[rires]* Il faut pas avoir envie de faire de la grande cuisine hein, il faut pas être trop équipé non plus ! Bon je m'en fous je ne fais absolument pas la cuisine, je m'en tape complètement ! Mais bon... » EVA (JR/ILN/NEO/36)

Selon les chiffres de l'INSEE, en France métropolitaine, en 2006, 99,6% des ménages possèdent un réfrigérateur, 84,1% un congélateur, 80,8% un four à micro-ondes, 93,9% un

lave-linge, et 47,4% un lave-vaisselle³⁵¹. La « cuisine-laboratoire » de Le Corbusier et la « cuisine minimaliste » de Jean Renaudie permettent difficilement d'intégrer l'ensemble de ces équipements. Les habitants des deux immeubles ont dû trouver des solutions pour remédier à ce problème.

À la Maison Radieuse, la quasi-totalité des propriétaires – 86% de ceux que nous avons rencontrés – ont pallié à l'exiguïté de l'espace de la préparation culinaire, en transformant les volumes d'origine pour y installer des cuisines aménagées.

« Eh bien, c'est-à-dire que le jour où j'ai eu fini d'user la gazinière et tout et tout, il fallait racheter autre chose. Et quitte à racheter autre chose, autant tout refaire. Oui, enfin, pour que ça soit, je trouve que là c'est plus fonctionnel. Avant on n'arrivait pas à tout ranger. Là, j'ai mon lave-vaisselle, j'ai tout dans ce petit coin-là. Tandis qu'avant, on ne pouvait pas tout mettre là. Si on arrivait à mettre le lave-vaisselle, on ne mettait pas le frigo ou si on mettait le frigo, on ne mettait pas le lave-vaisselle. On manquait de place. Tandis que là, j'ai réussi à tout caser comme ça. » VIVIANE (LC/PRO/PRIM/62)

« On a fait faire cette cuisine-là à nos goûts. [...] Mais y'a beaucoup de propriétaires qui ont fait transformer ça aussi, le passe-plat était quand même simplet il faut bien le dire hein... C'était pratique mais c'était pas grand, et puis ça n'avait pas un cachet exceptionnel, il paraît que maintenant, parce que ce sont des meubles de Le Corbusier, des originaux, il paraît que ça vaut très cher, j'en sais rien... Enfin c'était pratique mais c'était assez simple, il était bas du reste, c'était pas suffisant pour nous, et puis on a fait des placards tout autour, voyez-vous ça a tout changé, et puis le système de chauffage pour la cuisine c'est quand même mieux, on a refait tout ça. » LEON (LC/PRO/PRIM/90)

« En fait, nous n'avons vraiment modifié que la cuisine. La disposition. [...] Les placards, oui, les placards. [...] Non, je n'ai pas de lave vaisselle et de trucs comme ça, je n'ai jamais eu une famille importante, j'en n'ai jamais éprouvé la nécessité. Les transformations nous ont quand même permis d'intégrer le frigo et

³⁵¹ Source : Insee, *Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV)*, 2006.

le four derrière, si, ça nous a permis ça. On a un peu aménagé. C'est plus pratique. » CAROLE (LC/PRO/PRIM/63)

« Mais surtout ça manquait un peu d'aménagement quand même, c'était un peu spartiate hein, mais c'était les années 1950 aussi et puis c'était les budgets HLM. [...] C'est vrai que pour intégrer l'électroménager actuel, c'est difficile. » ALICE (LC/PRO/PRIM/81)

« Bah oui parce que quand Le Corbusier a conçu ces appartements-là, effectivement on n'avait pas de télé, on n'avait pas de salon, on n'avait pas d'électroménager... Et donc ces surfaces-là elles ne sont pas prévues, c'est vrai que moi par exemple j'ai fait refaire ma cuisine par un professionnel qui a intégré tout l'équipement d'aujourd'hui, bon j'ai mon lave-vaisselle, mon four et mon frigo qui sont intégrés dans la cuisine, mais à l'origine il n'y avait pas de place prévue pour tout ça, c'était pas possible. » RACHEL (LC/PRO/PRIM/57)

Pour les locataires, qui ne peuvent pas faire de travaux dans la cuisine, c'est plus difficile, il faut trouver des solutions d'aménagement. Deux problèmes se posent : soit l'espace est trop « serré », soit il faut renoncer à certains équipements trop imposants.

« Ça va, y'a le frigo, la machine à laver, tu vois tout est serré... Bah je me sers de la machine à laver pour me faire un plan de travail, ou de celui-ci, ce plan de travail-là, parce que c'est vrai qu'autrement ça fait juste, oui. » MAGUY (LC/HLM/PRIM/47)

« Vraiment les choses sont mises pour gagner un maximum de place, et finalement je dirais que c'est un peu le défaut de la qualité, au niveau de ce que j'appelle la fonctionnalité... C'est que c'est tellement des fois resserré, au niveau de la cuisine, souvent je me cogne dans ma petite desserte. » ALEXANDRE (LC/HLM/NEO/35)

« De toute façon, je ne suis pas très équipée actuel ! Mais bon j'ai quand même réussi à caser ça, ce qui est quelque chose, c'est un grand frigo qui fait 1 mètre 96. Oui. Mais j'ai pas de lave-vaisselle, j'ai pas de micro-onde, c'est sûr que si je

devais faire rentrer ça, ce serait un peu plus difficile. » ANGELE (LC/HLM/NEO/33)

« Oui, dans la kitchenette ! Ce n'est pas vraiment une cuisine. Oui, ce qui est ennuyeux c'est qu'on ne peut pas mettre de sèche-linge, j'ai réussi à caser la machine à laver mais je ne peux pas avoir de sèche-linge. » TANIA (LC/HLM/MED/25)

À Casanova, bien que tous locataires, certains habitants que nous avons rencontrés ont considérablement transformé la cuisine : 12% d'entre eux l'ont totalement refaite, en changeant la distribution des pièces et/ou en perçant une cloison ; et 50% l'ont équipée avec des ensembles de meubles intégrant tous les appareils électroménagers. Les 38% restants l'ont simplement aménagée, en disposant des meubles indépendants les uns des autres.

Mais ce qui rend l'exiguïté de la cuisine difficile à supporter pour les locataires de Casanova, c'est le manque d'ouverture. Dans l'immeuble de Jean Renaudie, l'ouverture des cuisines sur l'extérieur par une ou plusieurs fenêtres, parfois même par une porte vitrée donnant sur la terrasse, ne compense pas la faiblesse des surfaces allouées. Un tiers des habitants interrogés – ou plutôt des habitantes interrogées, puisqu'il s'agit exclusivement de femmes (soit presque la moitié des femmes de notre échantillon) – trouvent la cuisine trop fermée et souhaiteraient bénéficier d'une percée sur le séjour.

« Moi mon regret c'est que j'ai une cuisine fermée, maintenant ça n'a plus d'importance parce que je suis toute seule donc je n'y suis pas souvent, mais avant avec les enfants j'aurais aimé avoir une cuisine ouverte. Bon j'ai une cuisine fermée, c'est comme ça. » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

« La modification que j'aimerais, ça je crois que je n'ai pas le droit, c'est de faire une ouverture sur la cuisine, faire comme un genre de petite cuisine américaine, ça ça me plairait bien ! Disons que ça ouvrirait, ça agrandirait parce que la cuisine elle est petite quand même. [...] Oui. Mais disons que ce que je changerais, c'est d'avoir une cuisine moins en longueur, pour ouvrir l'espace. Ce serait pour avoir plus d'espace. » LYNE (JR/ILN/PRIM/70)

À travers ce souhait d'ouvrir la cuisine sur le séjour, c'est non seulement l'exiguïté de la pièce qui est remise en cause, mais encore et surtout le cloisonnement de la femme dans un espace fermé, coupé de la vie du foyer.

« En plus l'espace de la cuisine est complètement fermé, ce qui fait que la femme, parce que c'était des appartements où tu avais beaucoup d'enfants au début, effectivement la femme est souvent dans la cuisine, donc tu n'as pas de visibilité ou même pas le sentiment d'être dans l'espace commun. » NATHALIE (JR/ILN/NEO/46)

Si on compare les deux modèles, il semblerait qu'il soit plus aisé de pratiquer une cuisine aveugle mais ouverte sur le séjour – telle que dans la conception corbuséenne, que de bénéficier d'ouvertures sur l'extérieur dans une cuisine totalement fermée au reste du logement – comme dans l'immeuble de Jean Renaudie. Néanmoins, il faut préciser que quelques habitantes de la Maison Radieuse³⁵² se sont plaintes du manque d'aération et nous ont déclaré être gênées par les odeurs émanant de la cuisine ouverte et se répandant dans le reste de l'appartement, notamment à l'étage des chambres. Pour ces habitantes, la ventilation par des fenêtres serait plus naturelle et plus efficace, car la ventilation mécanique ne permet pas l'évacuation totale des odeurs de cuisine.

« Alors les inconvénients ?... Pas de cuisine, enfin pas de cuisine aérée ! » SIMONE (LC/HLM/PRIM/79)

« Oui on a mis une porte en haut de l'escalier, ça permet d'isoler pour les odeurs de cuisine tout ça. Parce que ça quand même ça reste assez là-haut. Les cigarettes. [...] Ça isole quand même je trouve. C'est comme dans la chambre, quand on a la porte ouverte ou fermée ça change tout. » HELENE (LC/HLM/MED/40)

Ainsi, la « cuisine laboratoire » de Le Corbusier et la « cuisine minimaliste » de Jean Renaudie présentent à l'usage le même problème : leur exiguïté rend difficile, voire impossible, l'équipement moderne. Ce problème s'accroît les années passant. Bien que les cuisines ne soient pas des pièces ostentatoires, la qualité de leur espace ou de leur équipement

³⁵² 4 femmes sur 23 interrogées.

est signifiante socialement. C'est certainement pour ces raisons que les propriétaires de la Maison Radieuse les ont rénovées. Toutefois, le modèle de cuisine ouverte de Le Corbusier semble mieux résister au temps que celui de Jean Renaudie, trop fermé au goût des habitants, ou plutôt des habitantes. En effet, l'espace de la préparation culinaire semble rester, malgré les évolutions sociales, une affaire de femmes. L'ouverture de la cuisine sur le séjour semble alors mieux correspondre aux modes de vie actuels et à la volonté des habitantes d'en faire un espace de la vie familiale (notamment pour les familles dont la femme élève seule les enfants).

Sur la question de l'espace de la préparation culinaire, la variable de sexe est déterminante : seules les femmes s'expriment sur l'exiguïté des cuisines et sur le manque d'ouverture ou d'aération. Un seul homme³⁵³ sur la totalité de nos deux échantillons émet des critiques négatives quant à l'espace de la cuisine. À la Maison Radieuse, une autre variable intervient : celle du statut d'occupation, puisque les propriétaires ont, pour une très grande majorité d'entre eux, transformé les cuisines et réorganisé l'espace en fonction des exigences actuelles. À Casanova, le statut d'occupation ne joue pas puisque tous les résidents sont locataires, pourtant on observe un processus proche : les habitants les plus favorisés économiquement et qui souhaitent rester durablement dans leur logement (il s'agit souvent des primo-habitants), ont également entrepris des travaux pour aménager les cuisines à leur goût. Ainsi, si la catégorisation sociale ne semble pas intervenir sur les pratiques générales dans cet espace, elle intervient sur la « capacité économique » à l'aménager.

6.1.2 L'espace des repas

L'organisation de l'espace de la cuisine pose non seulement la question de la préparation des aliments, mais encore celle de la consommation des repas. Jusque dans les années 50, les plans courants de logements proposaient une grande cuisine et une salle à manger : les repas pouvaient être pris dans l'une ou l'autre pièce, la cuisine étant plutôt dédiée aux repas quotidiens et la salle à manger réservée aux invités. À la Maison Radieuse et à Casanova, il n'y a pas la possibilité d'aménager un coin-repas dans la cuisine. La table à manger doit

³⁵³ Il s'agit d'un locataire HLM à la Maison Radieuse.

obligatoirement être installée dans le séjour. En effet, dans les unités d'habitation de Le Corbusier, la pièce de vie est envisagée comme seule salle à manger et les surfaces qui y sont proposées (13,52m²) ne permettent pas d'ajouter beaucoup d'autres meubles qu'une table et des chaises (même si, nous le verrons plus loin, en 50 ans l'aménagement du séjour a considérablement changé). À Casanova, où, à l'inverse, le séjour est magnifié pour multiplier les superficies et permettre des pratiques différenciées, les habitants ont la possibilité d'installer le coin-repas dans divers endroits du séjour. Le plus souvent, les familles préfèrent l'installer à proximité de la cuisine pour plus de commodités, mais selon la configuration de l'appartement le choix de l'emplacement de la table à manger est plus ou moins évident.

Dans les premières années, l'équipe de Chombart-de-Lauwe note « qu'à la Maison Radieuse la presque totalité des ménages prennent leurs repas dans la salle de séjour, les deux seules exceptions où les repas sont pris dans la cuisine concernent deux employées, chefs de ménage n'ayant qu'un ou deux enfants. Elles invoquent pour justifier ce comportement que « c'est beaucoup plus pratique » ou que « cela évite de faire du ménage dans le séjour ». Quant aux familles qui prennent leur repas dans le séjour, 76% d'entre elles le font parce que « la cuisine est trop petite », 14% parce que « la salle de séjour est plus agréable », et 10% parce que « c'est plus pratique ». Pour la majorité des ménages de la Maison Radieuse, le repas pris dans la salle de séjour présente un caractère contraint »³⁵⁴. On comprend que pour les premiers habitants de l'immeuble l'exiguïté de la cuisine et l'obligation de prendre les repas dans le séjour est vécu comme un désagrément : s'ils en avaient la possibilité, au moins les trois quarts d'entre eux mangeraient préférentiellement dans la cuisine. Les témoignages des primo-habitants que nous avons recueillis lors de notre enquête à la Maison Radieuse, près de cinquante ans plus tard, viennent corroborer ce constat.

« Quand il n'y a pas de cuisine, vous voyez cette pièce-là [*le séjour*] est obligée de servir de cuisine, entendons-nous, on est obligé d'y manger, c'est vrai que le manque de cuisine c'est vraiment pas pratique. Et c'est toujours pas pratique, je ne fais plus beaucoup de cuisine, mais c'est toujours pas plus pratique. » SIMONE (LC/HLM/PRIM/79)

³⁵⁴ **CHOMBART-DE-LAUWE, Paul-Henry. (dir.)** *Famille et habitation. Tome II. Un essai d'observation expérimentale.* Paris : Centre d'ethnologie sociale et de psychologie, CNRS, 1967 (1960), p80-81.

À Casanova, bien que les premiers habitants emménagent près de 20 ans après ceux de la Maison Radieuse, on constate, de la même façon, que l'impossibilité de manger dans la cuisine est jugée incommode. Dans le rapport d'enquête de 1974 sur les réactions des habitants s'installant à Casanova, Françoise Lugassy note que l'obligation de prendre les repas dans la salle de séjour suscite des interrogations et remet en cause l'habitus selon lequel on mange dans la cuisine.

« Ce que je comprends pas, c'est qu'avec tout cet espace qu'ils avaient dans le salon, ils aient pas pris un peu dans le salon pour en rajouter dans la cuisine. Je me demande si c'est pas fait exprès pour que les gens ne mangent pas dans la cuisine. »

[Dans le rapport de Françoise Lugassy, il est indiqué que cet interviewé a aménagé trois « coins » pour manger, jugés tous insatisfaisants à ses yeux].³⁵⁵

Mais pour les primo-habitants, le fait de ne pas pouvoir installer une table à manger dans la cuisine représente d'abord des inconvénients pratiques.

« C'est juste un endroit, la cuisine, c'est pour faire la cuisine. [...] Mais si l'on fait la cuisine et qu'il faut s'en aller dans... dans la salle à manger, alors là je ne suis pas d'accord. »³⁵⁶

C'est pourquoi dans la plupart des cas, les locataires choisissent le « coin » le plus proche de la cuisine pour y affecter l'espace des repas. Mais ceci n'est pas obligatoire. Françoise Lugassy montre que, selon la configuration du séjour, on peut préférer affecter le coin proche de la cuisine à un usage de détente ou de réception, « quand sa structure plus fermée le fait apparaître plus intime ou plus accueillant, quand c'est le lieu d'où l'on peut préférentiellement

³⁵⁵ Extrait d'entretien cité dans **LUGASSY, Françoise**. *Les réactions à l'immeuble Danièle Casanova à Ivry. Tome 2 : Les processus d'appropriation*. Rapport de recherche du Plan Construction, Compagnie Française d'Economistes et de Psychosociologues (C.E.P.), Direction de la Construction au Ministère de l'Équipement, mars 1974, p122.

³⁵⁶ *Ibid.*, *Tome 1 : Réactions avant emménagement*. Rapport de recherche du Plan Construction, Compagnie Française d'Economistes et de Psychosociologues (C.E.P.), Direction de la Construction au Ministère de l'Équipement, mars 1974, p82.

jouer de la vue sur l'extérieur (terrasse en particulier), quand également il est visible depuis l'entrée, ce qui est généralement mal accepté pour un lieu de repas »³⁵⁷.

À la Maison Radieuse, comme à Casanova, jusque dans les années 70, il est difficilement pensable de prendre les repas quotidiens ailleurs que dans la cuisine. La salle de séjour est un lieu d'ostentation, de réception, qui doit rester propre et ordonné aux yeux d'éventuels visiteurs. Manger est un aspect de la vie de famille trop « matérialiste », trop « sale » ou trop intime, qui risquerait de porter atteinte à l'image socialisée de la famille, celle à travers laquelle on accepte d'être vu et jugé.

« Ce sont les mamans qui préféreraient qu'on mange dans la cuisine. Ca leur ferait moins de travail. C'est mieux une cuisine spacieuse, comme ça la salle de séjour est toujours propre. On peut recevoir les gens. »³⁵⁸

Dans les représentations des habitants, il existe bien deux sortes de repas, auxquels on associe des espaces différenciés : les repas extraordinaires, liés à la réception, à la fête, sont organisés dans le séjour, alors qu'il est préférable de prendre ceux du quotidien dans la cuisine. Les enquêtes réalisées sur cette question depuis les années 70 montrent qu'une majorité d'habitants, toutes classes sociales confondues, souhaite effectivement prendre les repas ordinaires dans la cuisine. « L'enquête INSEE de 1988 le confirme donnant une homogénéité d'attitudes surprenante : 66% des cadres supérieurs, 64% des cadres moyens et des employés, 65% des ouvriers préfèrent une cuisine indépendante suffisamment grande pour qu'on puisse y prendre les repas de tous les jours »³⁵⁹.

À partir des années 80, cette gêne semble s'atténuer. À la Maison Radieuse, le rapport de Joël Guibert de 1987, précédant la rénovation des appartements en location HLM, montre, nous l'avons vu, que la principale insatisfaction des habitants quant à la cuisine est liée au manque de rangements et à la vétusté des équipements. Les locataires de la Maison Radieuse ne semblent plus déplorer l'obligation de prendre les repas dans le séjour. Toutefois, Joël Guibert

³⁵⁷ *Ibid.*, Tome 2 : *Les processus d'appropriation*. Rapport de recherche du Plan Construction, Compagnie Française d'Economistes et de Psychosociologues (C.E.P.), Direction de la Construction au Ministère de l'Équipement, mars 1974, p15.

³⁵⁸ Entretien avec les enfants de la Maison Radieuse, octobre 1959, Fonds privés Chombard-de-Lauwe, D3J 30, Archives de Paris.

³⁵⁹ **LEGER, Jean-Michel.** *Derniers domiciles connus. Enquête sur les nouveaux logements 1970-1990*. Paris : Editions Creaphis, 1990, p109.

remarque que l'appréciation de la pièce de vie avec cuisine ouverte varie selon l'appartenance sociale. « Alors que les classes populaires voient un avantage dans la combinaison des usages dans un même espace pour favoriser la convivialité (préparation et prise des repas, accueil des visiteurs, réunion autour de la télévision, lecture et jeux, voire bricolage, etc.), les classes supérieures marquent leur préférence pour la spécialisation des pratiques selon les espaces (cuisine, salle à manger, salon, bureau, salle de jeux, etc.) »³⁶⁰. Deux facteurs peuvent être déterminants dans cette différenciation des pratiques. Premièrement, les normes d'habitation, en trente ans, ont évolué : si le séjour des années 50 servait uniquement de salle à manger, à partir de la fin des années 70, il devient un espace de convivialité en famille (on y installe un salon), voire de loisirs (notamment avec l'apparition de la télévision dans tous les foyers)³⁶¹. Dans ces conditions, on peut imaginer que pour certaines familles préparer les repas, manger, recevoir des amis, se détendre, regarder la télévision, etc., dans la même pièce pose problème. Disposer d'une seule pièce à vivre, « pièce à tout faire », renvoie à l'image de l'habitat populaire du début du siècle, probablement en contradiction avec les attentes des familles les plus favorisées de l'immeuble. Secondement, s'il n'y avait pas de distinction dans les premières années à la Maison Radieuse, où la population était relativement homogène, à partir des années 80, le brassage des habitants, essentiellement selon le statut ou le temps d'occupation, révèle peu à peu une différenciation des modèles d'habiter au sein de l'immeuble.

Cette division sociale des pratiques de l'espace cuisine/séjour demeure aujourd'hui à la Maison Radieuse. Notre enquête récente auprès des habitants de la Maison Radieuse met en évidence une différence majeure entre l'aménagement de l'espace des repas dans les appartements en location HLM et dans ceux des propriétaires occupants. Sur notre échantillon, 79% des propriétaires utilisent le séjour uniquement comme salle à manger, ayant le plus souvent dédié une des chambres à un espace-salon ; alors que 75% des locataires ont été contraints de partager le séjour pour des usages hétéroclites (espace des repas, salon de détente et/ou télévision, parfois bureau, ou encore espace de jeux pour les enfants). Evidemment, les avis divergent entre ceux dont l'espace cuisine/séjour n'est voué qu'à la préparation et à la consommation des repas, et ceux pour qui cet espace remplit de nombreuses fonctions. Ici, l'appréciation de la petite cuisine ouverte sur un séjour qui fait

³⁶⁰ **GUIBERT, Joël.** *Les locataires de la Maison Radieuse. Opinions et pratiques.* Nantes, rapport de recherches, LERSCO, CNRS, mai 1987, p44.

³⁶¹ Nous reviendrons sur les évolutions du séjour plus loin.

office de salle à manger dépend du taux d'occupation³⁶² de l'appartement. Les habitants, qui sous-occupent les appartements (il n'est pas rare de voir une ou deux personnes dans un type 4), sont le plus souvent des propriétaires : leur taux d'occupation moyen est de 0,58 contre 0,88 pour les locataires ; en termes de superficies, les propriétaires bénéficient en moyenne de 56,28m² par personne, alors que les locataires ne disposent que de 35,35m² par personne. Pour ces derniers, on comprend qu'il est difficile de renvoyer dans les chambres des usages que le séjour, trop petit, ne peut que malaisément recevoir.

Cette sensation d'exiguïté est renforcée par le fait que, quel que soit le type d'appartement, la surface du séjour reste constante. Du studio au six-pièces, la pièce de vie est la même, tandis que le nombre d'habitants doit logiquement croître³⁶³. La composition des familles est donc déterminante dans la satisfaction ou non à l'égard de l'espace des repas.

Statuts d'occupation \ Nombre d'enfants	Nombre d'enfants			Nombre d'enfants au foyer		
	0	1 ou 2	3 ou plus	0	1 ou 2	3 ou plus
Ménages de propriétaires	50%	36%	14%	79%	14%	7%
Ménages de locataires	30%	40%	30%	40%	45%	15%
Ensemble	38%	38%	24%	56%	32%	12%

Tableau 1 : Nombre d'enfants par ménage selon le statut d'occupation, dans notre échantillon à la Maison Radieuse.

Le tableau ci-dessus montre que la composition des familles varie selon le statut d'occupation : les ménages de locataires ont plus d'enfants que les propriétaires. Ainsi, dans les entretiens, ce sont d'abord les locataires qui se plaignent du manque de place pour les repas en famille. Parmi eux, la totalité de ceux qui ont plus de deux enfants au foyer, disent leurs difficultés à aménager le séjour.

³⁶² Rappelons que le taux d'occupation est obtenu par le rapport du nombre de lits occupés par le nombre de chambres disponibles dans le logement. Sur notre échantillon total, les taux d'occupation varient de 0,25 à 2 avec une moyenne de 0,77 (0,76 à la Maison Radieuse et 0,78 à Casanova). Si on estime le taux d'occupation « normal » à 1 (une chambre pour les parents et une chambre pour chaque enfant), on voit que les appartements, dans les deux immeubles considérés, sont légèrement sous-occupés.

³⁶³ Ce n'est pas toujours le cas, certains appartements de type 5 ou 6 ne sont pas habités par des familles nombreuses. Nous avons, par exemple, rencontré une personne vivant seule dans un type 5, et une famille de 3 personnes occupant un type 6. Pour les appartements de type 4 (les plus nombreux dans l'immeuble), les situations sont très hétérogènes : le nombre de personnes au foyer varie, pour notre échantillon, de une à six !

« Non. C'est trop petit. Si tu veux, l'aménagement des pièces, tu ne peux pas te faire de salle à manger. Si on attaque ce point, non. C'est un T4 mais... On va commencer par la cuisine : ici, ça fait office de pièce de vie, après chacun fait à sa sauce, tu vois, il y en a qui font une grande salle à manger, qui enlève carrément le meuble passe-plat ou qui le laissent mais qui mettent une grande table. Donc, ça fait salle à manger avec un tout petit coin salon, avec une petite télé dans un coin mais bon, t'as la table qui est carrément au milieu, enfin, tu reçois des invités pour boire l'apéro, enfin, je ne sais pas, il n'y a pas d'espace de toute façon, nulle part. Oui, c'est des espaces assez exigus en fait. Mais après ça dépend aussi des compositions des familles parce que moi j'ai vu des gens qui habitaient à deux dans un T6, ils n'avaient pas ce problème. Ah oui ! Nous on est à quatre dans un T4. Je suis avec mes trois fils et c'est pas évident, quoi. » SOFIA (LC/HLM/NEO/38)

Pour les locataires qui ont plus de deux enfants, mais dont certains ont quitté le domicile parental, le constat n'est pas très différent : 2/3 d'entre eux expliquent qu'il est compliqué d'accueillir l'ensemble de la famille (enfants, conjoints des enfants, petits-enfants) autour d'une table.

« L'une des grosses critiques qui est formulée par rapport à l'habitat, c'est ce système, qui n'est plus conventionnel aujourd'hui, de contingence cuisine et salle de séjour. Donc y compris que vous soyez deux personnes ou six personnes, la salle de séjour est la même, vous voyez ? Et c'est quand même... Si vous recevez quelqu'un par exemple. Bon nous, on est confronté à ça parce que quatre enfants mariés, en couple et tout, quand on veut recevoir, on s'arrange pour que des fois... On reçoit ailleurs parce que là c'est pas possible. » MAURICE (LC/HLM/PRIM/65)

« On manque un petit peu de place pour manger, si, parce que maintenant les enfants sont grands, alors t'imagines, avec leurs fiancé(e)s, leurs femmes, ça multiplie. Et puis c'est vrai que ça fait un peu juste, plus maintenant qu'ils sont grands, quand ils étaient petits ça allait mieux si tu veux. » MAGUY (LC/HLM/PRIM/47)

En revanche, les locataires, dont le foyer est composé de deux à trois personnes, sont plutôt satisfaits de l'ouverture de la cuisine sur l'espace des repas dans le séjour.

« Bah au contraire, moi c'est ce que j'aimerais bien dans l'avenir avoir une grande pièce de vie. Moi, au contraire, c'est vraiment agréable, au moins je ne suis pas enfermée ou celui qui cuisine n'est pas complètement enfermé. On mange et on cuisine en même temps. Ça, on apprécie bien. Non, cet aménagement de cuisine nous plaît bien par contre. » ISABELLE (LC/HLM/MED/28)

« Non, moi je ne me plains pas parce que, de toute façon, moi je suis plutôt adepte des cuisines ouvertes ou des grandes cuisines où on mange, donc, en fait, là ça me convient plutôt bien. » ANGELE (LC/HLM/NEO/33)

Les propriétaires, quant à eux, nous l'avons vu, ressentent moins la contrainte spatiale liée à l'exiguïté de l'ensemble cuisine/séjour, pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'ils sous-occupent davantage les appartements ; ensuite, parce qu'ils ont souvent transformé, voire redistribué, les espaces en fonction de leur modes de vie.

« Parfois c'est un peu juste, c'est vrai que si on avait un mètre de plus dans la salle de séjour, on aurait pas les mêmes problèmes, alors bon de toute façon le problème on l'a résolu, on l'a résolu en étant une personne seule dans un T3, en étant un couple dans un T4, en étant une famille avec enfants dans un T5 ou un T6, c'est comme ça qu'on a résolu le problème des surfaces. » RACHEL (LC/PRO/PRIM/57)

À Casanova, la question de l'aménagement d'un coin-repas dans le séjour est très différente de ce que nous venons d'expliquer pour la Maison Radieuse. D'abord, il n'y a pas de distinction de statuts d'occupation puisque tous les habitants sont logés par l'OPHLM. On peut donc penser que l'écart est moindre entre une catégorie d'habitants qui sous-occuperait les logements et une autre dont les taux d'occupation seraient plus élevés. Cependant, à Casanova, l'appréciation de l'espace dédié au repas n'est pas fonction du taux d'occupation et ou de la composition des familles, car, contrairement aux appartements de la Maison Radieuse où les séjours sont tous semblables, ici aucune pièce de vie ne se ressemble et les superficies y sont démultipliées : plus l'appartement est grand et plus le séjour est grand. De

plus, l'architecture de « recoins » produite par Jean Renaudie, notamment grâce à l'utilisation des directions diagonales, est propice à l'aménagement de sous-espaces dans la pièce principale. Installer une table dans le séjour pour les repas quotidiens ne semble pas être un problème pour les habitants que nous avons rencontrés. Les deux seules habitantes de notre échantillon à avoir émis des critiques sur la contrainte de manger dans le séjour sont deux mères de famille, qui estiment qu'il est plus « pratique » avec des enfants de pouvoir prendre les repas dans la cuisine. La première est une habitante récente, qui a aménagé la table des repas à proximité directe de l'entrée de la cuisine ; la seconde est une primo-habitante qui a redistribué l'espace d'origine pour rendre indépendant un coin-repas communiquant avec la cuisine.

« Je n'ai pas connu Monsieur Jean Renaudie, mais je pense que la cuisine c'était pas son fort, il n'a pas très bien pensé... Et encore celle-ci je pense, enfin je ne connais pas toutes les cuisines, mais c'est pas une des plus petites. Mais c'est un inconvénient parce qu'on ne peut pas manger dedans. En même temps ça ne me dérange pas de pas manger dedans. Comme on a un super grand séjour, ça ne me dérange pas. Et puis on a aménagé la cuisine pour qu'elle soit pratique. Mais on ne peut pas manger dedans. Et des fois avec les enfants, c'est vrai que ce serait plus facile de pouvoir les faire manger tout en étant dans la cuisine... » AXELLE (JR/ILN/NEO/42)

« Ce petit coin-là, ça a été compté comme un coin jeu, y'avait trois chambres d'enfants pas très grandes et un coin jeu, mais il nous a semblé logique de le transformer, alors on a fait un trou qui communique avec la cuisine pour en faire un coin repas, et maintenant d'ailleurs je regrette vraiment de ne pas avoir carrément cassé ce mur-là et fait une grande cuisine ouverte, où on mange, quitte peut-être à fermer un autre endroit pour les odeurs quoi. On aurait pu faire un îlot central, je regrette un peu, surtout qu'on a refait tout y'a pas très longtemps. On aurait pu casser le mur, ça aurait été plus logique. Mais c'est vrai que nous on a tout de suite modifié la cuisine, parce qu'on avait trois petits et il nous fallait absolument un coin repas, parce que c'était pas facile pour aller du côté du séjour, ça nous convenait pas et puis là c'était plus agréable pour manger. » IRENE (JR/ILN/PRIM/63)

Une autre raison pour que les locataires de Casanova ne vivent pas comme une contrainte le fait de ne pas pouvoir manger dans la cuisine, c'est qu'ils ont la possibilité de manger dehors sur leur terrasse. C'est une caractéristique fortement appréciée par les habitants de l'immeuble. La totalité de ceux que nous avons interrogés ont déclaré manger dehors régulièrement (en tout cas quand la météo le permet). La terrasse-jardin semble compenser l'exiguïté de la cuisine, d'autant plus que, dans de nombreux cas, la cuisine bénéficie d'un accès direct à l'une des terrasses de l'appartement.

« Notre cuisine est toute en longueur, on ne peut pas manger dedans. Mais elle a un avantage quand même, c'est qu'elle donne sur la terrasse et qu'on peut manger dehors quand il fait bon, ce qui est quand même assez royal en étant au centre d'une ville ! » ARMELLE (JR/ILN/NEO/51)

« Quand mes enfants étaient adolescents, on faisait des grandes tablées avec tous les copains, moi je me revois préparer le pain chaud sur la terrasse, ça a été formidable, et aujourd'hui mes petits-enfants aussi adore ça, ils viennent on met une petite table... » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

Selon les témoignages des habitants, le choix de l'endroit où installer un coin-repas (lorsqu'il ne peut être compris dans une cuisine fermée) semble être le résultat d'un compromis entre la proximité de la cuisine, l'aménagement du séjour et la qualité des repas (quotidiens ou festifs). Jean-Michel Léger explique à ce propos que « les repas quotidiens et les autres obéissent à des règles d'organisation et à des statuts qui requièrent deux lieux distincts au lieu d'un lieu moyen »³⁶⁴. Mais à la Maison Radieuse et à Casanova, la configuration des cuisines ne laisse pas d'autre choix que de trouver un « lieu moyen » convenant à toutes les occasions. Sur cette question, nous l'avons vu, les représentations des habitants ont évolué. Les premiers résidents de la Maison Radieuse, dans les années 50-60, et ceux de Casanova, dans les années 70, jugeaient malcommode, pour la préparation, le service et le nettoyage, de prendre les repas quotidiens à l'extérieur de la cuisine. Dans l'imaginaire des habitants, il existe une hiérarchie des espaces de vie dans le logement : le séjour est une pièce de confort et d'ostentation, alors que la cuisine renvoie au travail domestique, aux tâches quotidiennes. L'indifférenciation de ces deux espaces réactive l'image de la « pièce-à-tout-faire » propre

³⁶⁴ **LEGER, Jean-Michel.** *Derniers domiciles connus. Enquête sur les nouveaux logements 1970-1990.* Paris : Editions Creaphis, 1990, p109.

aux logements ouvriers du début du XX^e siècle. Pour les premiers habitants de la Maison Radieuse ou de Casanova, plutôt dans une phase ascendante de leur trajectoire sociale au moment de l’emménagement, l’impossibilité de bénéficier d’une salle à manger séparée peut être vécue comme une déconvenue.

L’expérimentation de ce type de dispositifs (cuisine ouverte ou cuisine minimaliste) n’est pas propre à l’architecture de Le Corbusier ou de Jean Renaudie, elle est spécifique au logement social en général, où le souci d’économie et la réduction des superficies imposent un travail de redistribution et de réorganisation des espaces. Paradoxalement, ces dispositifs se sont progressivement diffusés aux modèles d’habitat de la plupart des classes sociales. Monique Eleb et Anne Debarre, dans *L’invention de l’habitation moderne*, montrent même qu’ils « seront investis, dans les années 70, plutôt par des possédants et les habitants d’un niveau culturel élevé, qui ne les percevront pas du tout comme des dispositifs réservés aux « pauvres », mais comme des signes d’appartenance à « l’avant-garde » ou bien comme signe de modernité »³⁶⁵. C’est sans doute pour cette raison, qu’à partir des années 80, à la Maison Radieuse et à Casanova, l’obligation de manger dans le séjour est moins vécue comme une contrainte. Les témoignages les plus récents montrent, en effet, que la cuisine ouverte est particulièrement appréciée (regrettée parfois à Casanova où elle est fermée) par les habitants les plus favorisés culturellement. Ce qui prime pour cette population de jeunes actifs en ascension sociale, c’est la convivialité d’un espace de vie ouvert, que l’on peut pratiquer au quotidien et aménager dans le même temps pour recevoir des amis. L’évolution des pratiques et des représentations des plus anciens habitants que nous avons rencontrés aux plus jeunes, traduit ainsi le passage d’un mode de vie où la cuisine est « fonctionnelle » à un autre où elle devient « plaisir ». Si les deux modèles de cuisine sont rapidement jugés non ou mal fonctionnels à cause de leur exigüité et de l’incapacité à y faire entrer les équipements ménagers modernes, l’ouverture de la cuisine de Le Corbusier permet qu’une nouvelle catégorie d’habitants, récents dans l’immeuble, s’approprie l’espace et le réactualise au travers de modes de vie que l’architecte n’aurait pu anticiper. Pour ces habitants, la cuisine est de moins en moins un espace fonctionnel, malodorant et gras, son aménagement et sa décoration en font une pièce chaleureuse et agréable à vivre. La cuisine minimaliste de Jean Renaudie paraît, quant à elle, plus difficile à faire évoluer du fait de sa fermeture. Toutefois,

³⁶⁵ **ELEB, Monique. DEBARRE, Anne.** *L’invention de l’habitation moderne. Paris 1880-1914.* Paris : A.A.M. / Hazan, 1995, p137.

l'espace de la cuisine étant indissociable de celui du séjour dans ce type de logements, les mutations de l'un dépendent nécessairement des mutations de l'autre.

6.2 Les évolutions du séjour

Le séjour se différencie des autres pièces de la maison car, contrairement à la cuisine, aux chambres, ou encore à la salle de bain, qui ne remplissent qu'une seule et unique fonction (respectivement celle de manger, dormir, se laver), son espace peut être destiné à divers usages. Le séjour se distingue donc par sa « plurifonctionnalité » : il peut être à la fois salon, salle à manger, coin-télévision, bureau, etc.

Dans les unités d'habitation de Le Corbusier, le séjour, sur lequel s'ouvre la cuisine, apparaît d'abord comme « monofonctionnel », il semble avoir été pensé, nous l'avons vu, comme seule salle à manger. Néanmoins, c'est avant toute chose la cellule centrale du foyer, béante sur le reste de l'appartement : la cuisine évidemment, mais encore l'étage dédié aux « espaces de nuit », auquel on accède par un escalier ouvert à la fois sur le séjour et sur le dégagement qui dessert les chambres. Seul le sas d'entrée est fermé par une porte (pour isoler des bruits de la rue), ainsi que les chambres et les sanitaires (pour plus d'intimité). Dans la conception d'origine, la chambre des parents, en mezzanine, est également ouverte, surplombant le séjour et libérant alors une double hauteur, qui magnifie le volume de la pièce et l'illumine grâce à un vaste pan de verre. C'est ainsi que les appartements de Marseille ont été conçus, mais pas ceux de Rezé, où Le Corbusier, contraint par un budget serré, a dû revoir ses plans et supprimer la mezzanine. À la Maison Radieuse, donc, le séjour présente des dimensions plus restreintes³⁶⁶, mais reste un espace aéré, ouvert... En partie grâce à la « façade-rideau » qui permet l'ouverture complète du séjour sur la nature environnante, par des baies vitrées, dont le découpage, la menuiserie et les huisseries révèlent des détails d'une qualité rare dans la production du logement social³⁶⁷. L'espace du séjour est indissociable de cette ouverture sur

³⁶⁶ Largeur : 3m66. Longueur : 3m69 (cuisine non comprise). Hauteur : 2m26.

³⁶⁷ Voir **SBRIGLIO, Jacques**. *Le Corbusier : l'unité d'habitation de Marseille*. Paris : Fondation Le Corbusier, Birkhäuser, 2004. L'auteur y décrit avec précisions les détails du pan de verre présent dans les séjours marseillais (les menuiseries et huisseries y sont assez proches de celles de Rezé) et met en évidence « l'intelligence du détail ». Jacques Sbriglio, à propos des poignées de la baie vitrée, écrit : « Cette attitude qui

l'extérieur et, quand c'est le cas, de la loggia qui rallonge la pièce d'1m40. Il faut noter que la plupart des appartements bénéficient de deux loggias (l'une à l'est et l'autre à l'ouest), ce qui signifie que selon le type de duplex, le séjour n'en profite pas toujours : dans les montants, une loggia est située au niveau cuisine/séjour, alors que dans les descendants, les deux loggias sont situées au niveau des chambres ; dans ce cas la baie vitrée dans le séjour s'ouvre à mi-hauteur comme une simple fenêtre.

À Casanova, aucun séjour ne se ressemble, mais ils présentent tous les mêmes particularités de formes : plans désarticulés, absence d'angles droits, longues diagonales et multiples recoins. Pour Jean Renaudie, l'avantage de produire des espaces différenciés est de rendre plus aisée l'appropriation par les habitants : « On constate actuellement, à propos des logements collectifs, un refus de la traditionnelle cage à lapins, de la triste boîte à habiter et du schématisme qui rend les logements tous semblables. Il y a, en revanche, une revendication qui porte sur des qualités de diversité et une réelle attente par rapport à des formules d'habitat collectif plus « ouvertes » »³⁶⁸. L'architecte envisage donc le séjour comme un ensemble de sous-espaces ouverts, sans fonction préétablie. Concrètement, c'est par l'usage des angles et des lignes obliques qu'il obtient un tel dispositif, en cassant les volumes, en subdivisant l'espace. Mais un tel agencement n'a de sens qu'à la condition de surfaces suffisamment utiles. C'est pourquoi, Jean Renaudie accroît les superficies des salles de séjours au maximum : « La partie commune est traitée de façon plus large que dans les modèles consacrés. Il y a davantage de fluidité en ce qui concerne l'organisation de l'espace intérieur, ce qui a une certaine influence sur les comportements familiaux »³⁶⁹. Pour l'architecte, le séjour est l'espace de la vie familiale, le cœur du foyer, il doit donc favoriser les relations entre les différents membres de la famille. Chacun doit s'y sentir au mieux, y éprouver du plaisir, de l'émotion. Pour parvenir à un tel résultat et mettre en valeur les volumes produits, Jean Renaudie déploie des pans de verre sur la quasi-totalité des façades, autorisant ainsi de multiples entrées de lumière au sein du séjour et illuminant les dimensions trigonales si particulières à son architecture. Ces baies vitrées sont aussi un moyen de prolonger le regard vers l'extérieur, vers les terrasses-jardins, où la nature foisonnante semble

refuse l'élément standard au privilège de la recherche d'un archétype, sur un des plus petits objets de l'Unité, illustre toute la philosophie qui a conduit la conception de ce bâtiment » p87.

³⁶⁸ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité.* Edité par Patrice Goulet et Nina Schuch. Paris : IFA, 1992, p100.

³⁶⁹ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité.* Edité par Patrice Goulet et Nina Schuch. Paris : IFA, 1992, p100.

vouloir pénétrer le logement. Elles permettent également l'accès aux terrasses par de multiples formes d'ouvertures (allant de la plus large porte-fenêtre au plus petit vantail).

6.2.1 Du mode de vie des Trente glorieuses aux évolutions sociales de la fin du XX^e siècle

À la Maison Radieuse, Le Corbusier a conçu le séjour comme cœur du foyer, où la mère de famille peut s'affairer aux tâches quotidiennes, en ayant un œil sur les enfants qui jouent, et le père se reposer après sa journée de travail. Cette conception du logis correspond au modèle familial des années 50-60, d'un couple avec enfants, dont l'homme travaille pour procurer les ressources nécessaires au ménage, tandis que la femme est « au foyer » à élever les enfants. Pendant les Trente glorieuses, l'activité féminine est, en effet, très faible³⁷⁰, probablement parce que la croissance économique et l'élévation générale des niveaux de vie à ce moment-là permettent aux ménages de subsister avec un seul revenu. Le plus souvent, les femmes interrompent leur activité professionnelle (quand elles en ont une) à la première grossesse pour se consacrer totalement à l'éducation des enfants. À la Maison Radieuse, en 1957, 82% des femmes de l'échantillon interrogé par l'équipe de Chombart-de-Lauwe sont « mères au foyer »³⁷¹. Le modèle d'ouverture de la cuisine et du séjour est donc en adéquation avec la réalité des pratiques de ces années-là : il permet à la mère de famille, continuellement présente dans le logement, de pouvoir effectuer les tâches ménagères, tout en assurant la surveillance des enfants les plus jeunes.

Le séjour ouvert permet également au père de famille, dont la plupart du temps est occupée à l'extérieur, de trouver sa place dans le logement. Selon l'enquête de 1957, le rythme de la vie familiale se façonne sur le rythme de travail du père, absent du logement en moyenne 10h39 par jour³⁷². Les sociologues de l'équipe de Chombart-de-Lauwe constatent que, si les pères ne participent que très peu – voire pas du tout – aux tâches domestiques, des trois cités étudiées,

³⁷⁰ Le taux d'activité des femmes mariées (hors secteur agricole) entre 1946 et 1962 varie de 19,6% à 24,5%. Voir **FERNANDEZ, Sonia**. *Transformation de l'activité féminine : facteurs évolutifs*. Paris : Centre d'Etudes de l'emploi, dossier de recherche n° 6, 1982.

³⁷¹ **CHOMBART-DE-LAUWE, Paul-Henry**. (dir.) *Famille et habitation. Tome II. Un essai d'observation expérimentale*. Paris : Centre d'ethnologie sociale et de psychologie, CNRS, 1967 (1960), p160.

³⁷² *Ibid.*, p333.

c'est à la Maison Radieuse que ces derniers passent le plus de temps avec les enfants : « C'est à Nantes que les jeux sont les plus suivis par les chefs de ménage. L'organisation du logement, qui incite à laisser plus souvent qu'ailleurs les enfants jouer dans la salle de séjour, explique peut-être le fait »³⁷³. En effet, à la question « y a-t-il un endroit réservé pour le jeu des enfants ? », 23% des habitants de la Maison Radieuse ont répondu « le séjour », contre 10% à la cité de La Plaine et 18% à La Benauges³⁷⁴.

Le séjour apparaît donc, dans les premières années de vie à la Maison Radieuse, comme un espace privilégié de la vie familiale, où la mère, le père et les enfants peuvent se retrouver autour d'activités diverses. Dans la pensée Le Corbusier, « la vie familiale peut s'épanouir dans un milieu physique qui lui est favorable. Ce milieu répond d'abord à l'unité de la famille. La salle commune, spacieuse et intime à la fois, permet la réunion de la famille et la création du « foyer familial ». Détente, repos, récréation, vue vers le ciel, le soleil, la verdure, terrasse devant le pan de verre, intimité de la famille aussi, notamment autour de la table des repas, intimité dont la mère n'est pas détachée, même dans sa cuisine qu'elle peut largement ouvrir sur la salle commune. Intimité, unité familiale, isolement : les voisins ne sont ni vus, ni entendus. La famille est séparée du reste du monde. Le lien familial est resserré et les enfants en ont conscience dès le premier âge »³⁷⁵. À travers cette conception de l'espace commun au sein du logement se lit l'idéal de la famille nucléaire, mais également, en filigrane, le dogme hygiéniste, propre à l'esprit du temps de Le Corbusier, et l'idée que l'architecture a le pouvoir d'« éduquer » les masses laborieuses.

À Ivry, près de vingt ans plus tard, c'est au contraire l'idéologie post-68 qui est véhiculée par le projet de Jean Renaudie pour les logements de Casanova. Si, comme Le Corbusier, Jean Renaudie envisage le séjour comme le cœur du foyer et l'espace des relations familiales, il le fait en favorisant davantage les individualités, le plaisir, la rêverie, l'oisiveté... Pour l'architecte, il n'y a pas de fonction, ni de place préétablie pour les différents membres de la famille, chacun est libre de s'approprier l'espace à sa guise, pas nécessairement dans le rôle qui lui est dévolu socialement : « Pour le séjour, que nous utilisons pour toute la vie

³⁷³ *Ibid.*, p153.

³⁷⁴ *Ibid.*, p335.

³⁷⁵ **WOGENSCKY, André.** « Regards sur l'unité d'habitation ». *L'Homme et l'Architecture*, spécial « Unité d'habitation de Marseille », n^{os} 11-12-13-14, 1947.

commune, il me semble important qu'au-delà des mètres carrés qu'il offre, il soit le cadre de l'ensemble du logement, le lieu des potentialités de chacun »³⁷⁶.

Selon Jean Renaudie, il n'y a pas de « modèle », ni de famille idéal-typique, l'espace qui lui est alloué ne peut, par conséquent, être « normalisé ». Ainsi, pour rendre la pièce centrale du foyer propice à des usages différenciés, Jean Renaudie choisit de composer les séjours en sous-espaces ou en « coins » architecturalement délimités mais fonctionnellement indéfinis. L'enquête de Françoise Lugassy, après l'emménagement des premiers locataires de Casanova, montre que la disposition des salles de séjour résulte d'une très grande variété d'utilisation, notamment dans la façon dont diverses fonctions y sont localisées. La « désarticulation » de l'espace du séjour permet l'individualisation de « coins », auxquels sont attribuées des fonctions relativement diversifiées. Avec une assez grande homogénéité, l'espace le plus proche de la cuisine, nous l'avons vu précédemment, est affecté à la prise repas. « Quant aux autres « coins », leur affectation varie d'un appartement à l'autre en fonction du type de relation à l'espace que l'on préfère pour le lieu de la détente-causerie entre adultes, lieu marqué par la présence d'un ensemble divan-fauteuils »³⁷⁷. Si c'est l'intimité que les habitants souhaitent favoriser, c'est le « coin » le plus « enveloppant » qu'ils choisiront pour disposer leur salon ; si c'est la lumière qu'ils privilégient, le canapé est situé à proximité immédiate des baies vitrées ; si c'est le contact avec la nature qui est recherché, le salon est cette fois contigu à l'accès à la terrasse ; si c'est l'isolement des espaces de nuit le plus important (par exemple pour préserver le sommeil des enfants, tout en ne se privant pas de la liberté de faire du bruit), c'est le coin le plus éloigné des chambres qui est choisi, etc.

Cette variété d'utilisation se constate aussi par la position relative des meubles, par leur qualité et leur quantité. Du point de vue de la qualité d'abord, Françoise Lugassy note que, dans les premiers mois d'installation, l'image d'une obligation de mobilier « moderne » est très présente chez les locataires. Cependant, celle-ci n'empêche en rien de réutiliser les meubles déjà possédés, ni même « d'acheter des meubles « rustiques », de valoriser des meubles anciens quand on en avait, ou d'envisager de « rehausser » (socialement) le mobilier actuel par l'acquisition de meubles « d'antiquaires » ou par des accessoires décoratifs (petits

³⁷⁶ **RENAUDIE, Jean.** « Faire parler ce qui jusque-là s'est tu ». *Techniques et architecture*, décembre 1976, n°312, p78.

³⁷⁷ **LUGASSY, Françoise.** *Les réactions à l'immeuble Danièle Casanova à Ivry. Tome 2 : Les processus d'appropriation.* Rapport de recherche du Plan Construction, Compagnie Française d'Economistes et de Psychosociologues (C.E.P.), Direction de la Construction au Ministère de l'Équipement, mars 1974, p16.

meubles, tapisseries, tableaux, poignées de portes, etc.) extrêmement diversifiés »³⁷⁸. Quant à la quantité de meubles, deux types d'aménagement sont observables : la mise en évidence des formes par le vide, grâce à un minimum de meubles ; ou, à l'inverse, le souci de « remplir le vide » par la disposition de meubles qui peuvent soit établir une continuité entre les sous-espaces du séjour, soit individualiser chaque « coin » architecturalement définis (installation de paravents, différenciation des styles d'aménagement pour chaque « coin », délimitation des « coins » par des éléments de décoration et/ou par le jeu des couleurs des papiers peints et moquettes, etc.). Hélas, le rapport de Françoise Lugassy ne précise pas ce qui différencie les locataires qui font le choix du « vide » de ceux qui préfèrent le « plein », ou encore les locataires qui penchent pour un mobilier moderne de ceux qui optent pour les meubles anciens. On peut d'ores et déjà faire l'hypothèse que ces habitants se distinguent par leur trajectoire personnelle et/ou leurs caractéristiques sociologiques. Nous verrons plus loin que notre enquête récente à Casanova vient confirmer cette hypothèse.

Quoiqu'il en soit, on peut dire que, dès les premières années, la diversité d'affectation fonctionnelle des sous-espaces du séjour est en adéquation avec les perspectives de Jean Renaudie. Selon le rapport de Françoise Lugassy, ce qui dérange le plus les primo-habitants dans la structure architecturale des séjours, c'est la présence d'angles aigus (alors que les angles obtus sont parfaitement assimilés) et, corrélativement, les élongations diagonales de la pièce. Les problèmes liés aux angles renvoient toujours à une difficulté d'appropriation, qui se traduit par une difficulté à y loger des meubles. L'auteure du rapport distingue deux attitudes à cet égard : les habitants bénéficiant d'un niveau économique assez élevé acceptent aisément de jouir d'espaces « inutiles » ; au contraire, ceux dont les revenus sont modestes supportent mal la perte d'utilisation concrète de ces espaces, qu'ils considèrent comme « gâchés ».

« La place perdue ne l'est pas pour le regard. [...] C'est une solution de luxe, agréable et qui permet le déplacement de petits meubles. Je suis très contente d'avoir un peu de place qui se promène. » [Cadre supérieure].³⁷⁹

« Il y a un quart de la surface habitable qui est... qui est inutilisable. [...] Si vous mettez n'importe quoi qui ait plus de 50 cm de profondeur, ça vous bouche un coin

³⁷⁸ *Ibid.*, p14.

³⁷⁹ Extrait d'entretien. *Ibid.*, p40.

et ça prend une place formidable. Vous voyez si vous mettez un meuble ici, et bien vous ne pouvez plus aller au fond. Si vous le mettez là c'est ici que ça gêne. Vous comprenez. Ici pas question, c'est la baie. » [Revenus modestes et incertains]³⁸⁰.

Bien que certains soient gênés dans un premier temps par les angles aigus, Françoise Lugassy montre que généralement les habitants parviennent à « en faire quelque chose », particulièrement dans le séjour, en y disposant des plantes. Cette utilisation spécifique des angles, associée aux entrées de lumières permises par les baies vitrées et aux vues sur la nature des terrasses, procure aux habitants une sensation de bien-être, qui dépasse la stricte utilité de l'espace et atteint finalement les objectifs du « contenu abstrait » tant recherché par Jean Renaudie.

« Et puis dans ce triangle-là, finalement, où on ne peut pas faire grand-chose, faut bien le reconnaître, on ne peut pas faire grand-chose du tout, mais on a besoin de choses inutiles pour mettre les plantes... C'est... Alors là les plantes, elles sont en toute tranquillité, on ne les dérange jamais... C'est quand même pas perdu je vous dis, c'est pas perdu pour le regard. »³⁸¹

Françoise Lugassy note encore, qu'au-delà de l'impossibilité de leur affecter une utilité, le fait d'occuper les angles par des plantes traduit chez certains le désir de les occulter, de les faire disparaître. Encore une fois le rapport ne dit pas quels sont les locataires qui éprouvent le besoin de « combler les angles », mais les extraits d'entretien dans lesquels les interviewés s'en plaignent concernent toujours des individus pour lesquels la mention « revenus modestes » est indiquée.

« Cette fenêtre en angle je ne trouve pas ça pratique... Je peux pas dire que c'est pratique puisque ça ne l'est pas... Maintenant vous dire que vraiment ça m'ennuie, non quand même pas... Mais enfin je peux pas dire que je trouve ça bien. [...] Il y a des angles où on se demande vraiment ce qu'on va mettre là, où ça prend de la place. [...] Evidemment il y a des surfaces perdues. [...] Je ne sais pas... Faire quelque chose qui en fait ne dissimulera pas l'angle, qui est mort quand même. »
[Dans le rapport, il est précisé : « Revenus modestes. Aurait infiniment préféré un

³⁸⁰ *Ibid.*

³⁸¹ *Ibid.*, p41.

appartement plus classique et ne parviendra pas à s’y sentir à l’aise un an plus tard ».]³⁸²

Pour les premiers habitants, l’espace du séjour semble donc permettre, telle que l’envisageait Jean Renaudie, une appropriation différenciée selon les foyers, leurs besoins, leurs envies, leurs aspirations. Mais ce que l’architecte n’avait pas mesuré, c’est que l’acceptation des formes trigonales serait fonction de l’appartenance sociale et que certains groupes de population auraient du mal à approuver la rupture avec les modèles traditionnels d’habitat. Le rapport de Françoise Lugassy, après emménagement des premiers locataires à Casanova, laisse, en effet, présager que les catégories sociales les moins favorisées auront plus de difficultés que les autres à s’accommoder de l’espace proposé. Les résultats de notre enquête récente à Casanova montreront, plus loin, que ce qui divise les habitants les plus enthousiasmés par l’architecture de Jean Renaudie de ceux qui sont les plus récalcitrants, ne se joue pas en termes de capital économique mais plutôt d’appartenance socioculturelle.

À partir de la fin des années 70 et jusque dans les années 2000, les évolutions de la société dans son ensemble vont avoir des répercussions indéniables sur les pratiques des habitants de la Maison Radieuse et de Casanova. Les mutations démographiques, familiales, sociales, économiques et urbaines vont bouleverser les modes de vie et les manières d’habiter. Les changements démographiques, d’abord, ont été particulièrement sensibles au cours du second XX^e siècle : augmentation de l’espérance de vie (on passe de 63,4 ans pour les hommes et 69,2 ans pour les femmes en 1950 à 75,2 ans pour les hommes et 82,7 ans pour les femmes en 2000) ; vieillissement de la population (1,56 millions de personnes de plus de 75 ans en 1950, contre 5,32 millions en 2008) ; chute de la fécondité (2,95 enfants par femme en 1950, contre 1,92 en 2005) ; baisse de la nuptialité (taux de nuptialité de 7,9‰ en 1950, contre 4,2‰ en 2007) ; augmentation du nombre de divorces (11,3% de divorces prononcés en 1968, contre 52,3% en 2005) ; multiplication des naissances hors mariage (en 2006 les naissances hors mariage deviennent majoritaires pour la première fois, elles concernent 50,5% de l’ensemble des naissances contre 6% en 1970), etc.³⁸³. Ces changements démographiques ont évidemment des conséquences sur les modes de vie familiaux : la famille nucléaire ne fait plus consensus, le modèle de la femme au foyer et de l’homme pourvoyeur de revenus est contesté, les ménages français se déclinent peu à peu en des versions d’une grande

³⁸² *Ibid.*, p42.

³⁸³ Champ : France métropolitaine. Source : Insee, *Bilans démographiques et Recensements de la population*.

hétérogénéité (du célibat aux familles recomposées, en passant par les familles monoparentales). Mais l'évolution des structures familiales sont également en étroite relation avec les bouleversements sociaux amorcés après guerre, en particulier ceux qui concernent la place des femmes dans la société : à partir de 1965, le travail salarié des femmes n'est plus soumis à l'autorisation de leurs maris ; en 1967, la loi Neuwirth autorise la pilule contraceptive ; en 1970, la notion de chef de famille est supprimée, les époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille ; à partir de 1972, les femmes mariées ont la possibilité de contester la paternité de leur mari et de reconnaître leur enfant sous leur nom de naissance ; en 1975, la loi Veil autorise l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ; en 1975, encore, le divorce par consentement mutuel est créé ; à partir de 1982, les IVG sont remboursées par la Sécurité sociale ; en 1984, les époux deviennent égaux dans la gestion des biens de la famille et des enfants ; etc.

Au travers des évolutions du statut de la femme, on voit se transformer les structures de la vie familiale. Les nouveaux comportements de fécondité (contrôle des naissances et retard de l'âge à la première maternité) et l'activité féminine ont entraîné une généralisation des familles de deux enfants aux dépens des familles nombreuses et une augmentation des jeunes couples sans enfants. De même, avec le recul de la mortalité, la période post-parentale, dite « du nid vide », est de plus en plus longue. Selon le recensement de 1999, les ménages français grandissent en nombre mais sont de plus en plus petits : un ménage sur deux n'a pas d'enfant (soit parce qu'il n'en a jamais eu, soit parce qu'ils ont quitté le foyer). Entre les couples sans enfant et les personnes seules, les ménages sans enfant regroupent la majorité des ménages métropolitains. À l'autre extrême, les ménages d'au moins six personnes sont rares (à peine 2,4 % de l'ensemble des ménages). Il faut également noter l'accroissement constant des familles monoparentales qui représentent désormais 7,5% des ménages, avec une augmentation plus marquée pour les familles monoparentales où l'adulte est une femme. Aujourd'hui, ces familles sont en général issues d'une séparation ou d'un divorce, alors qu'il y a vingt ou trente ans, elles provenaient plus souvent d'un veuvage. Ces transformations importantes de la structure des ménages ont des conséquences évidentes sur les modes d'habiter : le nombre moyen d'occupants d'un logement a diminué continûment depuis les

années 50 (3,19 en 1954, contre 2,4 en 1999) ; aujourd’hui un logement sur trois est habité par une personne seule³⁸⁴.

Ces évolutions de la vie familiale sont également indissociables des renversements économiques de la seconde moitié du XX^e siècle. Si les Trente glorieuses correspondent à une période d’augmentation du nombre de ménages accédant à la propriété, après un passage momentané par le locatif social ou privé, la crise économique – dont les conséquences ne se font véritablement ressentir qu’à partir des années 80 – anéantit les perspectives d’accession des ménages les moins favorisés. Les trajectoires résidentielles s’en trouvent profondément modifiées. On peut mesurer les incidences du renforcement du travail féminin sur les comportements résidentiels. En 2005, 81,9% des femmes entre 25 et 49 ans ont une activité professionnelle (contre 59,9% en 1975)³⁸⁵ et cette activité intervient en premier lieu dans le choix de la localisation du logement. La précarisation du travail et la croissance du chômage ne sont pas non plus sans conséquences sur les choix résidentiels : on privilégie par exemple les secteurs d’activités, ou la qualité des établissements scolaires pour offrir la meilleure formation possible à ses enfants, etc.

Evidemment, les mutations de la société dans son ensemble sont observables dans les deux ensembles de logements étudiés. À la Maison Radieuse, comme à Casanova, la population est vieillissante : alors que dans les premières années, les personnes de plus de 50 ans ne représentaient qu’une infime partie de la population, aujourd’hui elles sont en majorité dans les deux immeubles (surtout à Casanova, où beaucoup de primo-habitants sont restés, d’où une écrasante majorité de plus de 50 ans). À ce phénomène, il faut ajouter une baisse du nombre d’enfants chez les plus jeunes ménages (en 1957, à la Maison Radieuse, l’équipe de Chombart-de-Lauwe comptait une moyenne de 2 enfants au foyer par ménage, dans notre échantillon elle est de seulement 0,94). Par conséquent, on observe une nette augmentation des petits ménages de une ou deux personnes, alors que dans les premières années les ménages étaient généralement composés de quatre personnes. Fait également remarquable, les familles monoparentales, absentes chez les premiers habitants, ont littéralement explosé (près de 25% dans les échantillons récents). Enfin, si l’activité féminine était rare dans les

³⁸⁴ Sur la question de l’évolution de la structure des ménages français, voir la synthèse de **CRISTOFARI, Marie-France. LABARTHE, Géraldine.** « Des ménages de plus en plus petits », *INSEE Première*, n°789, juillet 2001.

³⁸⁵ Source : Insee, *INSEE Résultat*, « Séries longues sur le marché du travail », enquêtes emploi 1975-2006.

premières années de vie à la Maison Radieuse (18%) et à Casanova, aujourd’hui elle est totale pour l’ensemble de nos échantillons.

Les deux tableaux ci-après, qui comparent les échantillons d’habitants interrogés à la Maison Radieuse par l’équipe de Chombart-de-Lauwe en 1957, puis à Casanova par Françoise Lugassy en 1972, à nos propres échantillons, témoignent de la transformation des ménages entre les premières années de vie dans les immeubles et les années récentes :

	<u>Enquête de P.H.Chombart-de-Lauwe 1957</u>	<u>Enquête de 2003-05</u>
Type de ménages :		
Couple sans enfant au foyer	14,1%	20,6%
Couple avec enfants au foyer	79,7%	23,5%
Seul(e) sans enfant au foyer	6,2%	35,3%
Seul(e) avec enfant au foyer	0%	20,6%
Nombre de personnes au foyer :		
1 personne	6,2%	35,3%
2 personnes	14,1%	26,5%
3 personnes	18,2%	17,6%
4 personnes	28,2%	11,8%
5 personnes	18,5%	2,9%
6 personnes et plus	14,8%	5,9%
Moyenne d’âge des habitants interviewés :		
Moins de 29 ans	31,8%	26,5%
30 à 39 ans	54,5%	29,4%
40 à 49 ans	13,6%	14,7%
50 ans et plus	0%	29,4%

Tableau 2 : Comparaison de la composition des ménages à la Maison Radieuse, dans les échantillons des enquêtes de 1957 et de 2003-05.

	<u>Enquête de F.Lugassy 1972</u>	<u>Enquête de 2005-07</u>
Type de ménages :		
Couple sans enfant au foyer	20%	25%
Couple avec enfants au foyer	70%	33%
Seul(e) sans enfant au foyer	10%	17%
Seul(e) avec enfant au foyer	0%	25%
Nombre de personnes au foyer :		
NB: dans 30% des cas, s'adjoint à la famille nucléaire une ou plusieurs personnes hébergées par la famille.		
1 personne	0%	8,33%
2 personnes	10%	50%
3 personnes	35%	25%
4 personnes	25%	8,33%
5 personnes	15%	8,33%
6 personnes et plus	15%	0%
Age de la personne interviewée :		
Moins de 30 ans	30%	0%
31 à 40 ans	30%	25%
41 à 50 ans	25%	8%
51 ans et plus	15%	67%

Tableau 3 : Comparaison de la composition des ménages à Casanova, dans les échantillons des enquêtes de 1972 et de 2005-07.

Les évolutions sociales et familiales ne peuvent être sans effet sur les appropriations des logements et sur la réception des modèles architecturaux. Le changement des formes de matrimonialité et la diminution du nombre de personnes par ménage ont des répercussions sur les manières d'habiter, notamment dans le séjour où se nouent les relations familiales. Il nous importe donc de comprendre quelles sont les conséquences de la transformation des modes de vie familiaux sur les usages à la Maison Radieuse, où le séjour est conçu comme cœur de l'unité familiale, et à Casanova, où la pièce à vivre est subdivisée en « coins » aux fonctions indéfinies.

6.2.2 De la salle à manger au salon : le séjour, un espace de différenciation sociale ?

À partir de la fin des années 70, le modèle d'organisation du séjour va se transformer pour privilégier le salon plutôt que la salle à manger. Cette mutation traduit le passage du mode de vie des Trente glorieuses où la famille nucléaire se retrouve autour de la table à manger, aux pratiques des dernières décennies où le salon devient un espace de loisir familial ou individuel, notamment avec l'arrivée massive de la télévision dans les foyers français. Alors que le texte de Chombart-de-Lauwe ne mentionne que « quelques récepteurs »³⁸⁶ à la Maison Radieuse en 1957, le rapport de Joël Guibert mentionne que « l'équipement en poste TV est presque total »³⁸⁷ en 1987 (nous n'avons pas d'informations comparables pour l'immeuble Casanova). L'augmentation ne semble pas avoir faibli puisque nous avons effectivement constaté, lors de nos enquêtes, que la quasi-totalité des appartements à la Maison Radieuse et à Casanova était équipée d'au moins un téléviseur, et dans une proportion³⁸⁸ non négligeable de plusieurs. Dans ces conditions, l'aménagement du séjour dépend en partie de l'endroit où on est installé le « coin salon-télévision ».

À la Maison Radieuse, nous l'avons vu à propos de l'installation du coin repas, l'exiguïté de l'espace rend l'aménagement du séjour compliqué. Les propriétaires, qui sous-occupent bien souvent leur appartement, ont remédié à ce problème en détournant les chambres au profit d'un salon. Deux solutions sont observables : dans le premier cas, c'est la chambre des parents (14,70m²) qui est transformée en salon (le plus souvent ouvert) ; dans l'autre, les deux chambres d'enfants sont réunies en supprimant totalement la cloison amovible, pour former un espace de plus de 20m² (2 fois 10,72m²). C'est cette seconde solution qui est la plus largement choisie. Dans notre échantillon, sur la totalité des propriétaires possédant un appartement de 4 pièces ou plus, 82% utilisent l'espace des chambres comme salon et parmi eux 78% ont préféré abattre la cloison entre les deux chambres d'enfants pour créer un très grand séjour.

³⁸⁶ **CHOMBART-DE-LAUWE, Paul-Henry. (dir.)** *Famille et habitation. Tome II. Un essai d'observation expérimentale.* Paris : Centre d'ethnologie sociale et de psychologie, CNRS, 1967 (1^{ère} édition 1960), p97.

³⁸⁷ 128 ménages sur 140 interrogés possèdent alors une télévision. Voir **GUIBERT, Joël.** *Les locataires de la Maison Radieuse. Opinions et pratiques.* Nantes, rapport de recherches, LERSCO, CNRS, mai 1987, p39.

³⁸⁸ Nous ne pouvons pas ici indiquer précisément la proportion de ménages à posséder plusieurs télévisions car il n'y a pas eu de relevé systématique de cette information lors des enquêtes.

« C'est un espace qui est quand même... C'est royal quand même, parce qu'on est que trois nous dans un T6, parce que certaines familles sont dans des T4 et ils sont quatre ou cinq... En fait, ma fille a deux petites chambres, on peut monter pour voir... Donc là c'est notre chambre à nous, c'est la chambre des parents, on l'a gardée telle quelle. [...] Et là, on a fait le salon dans deux petites chambres, donc là c'était un mur, donc c'était fermé et puis on a cassé là, on a enlevé la cloison, donc ça fait un espace sympa [*qui correspond à deux chambres d'enfant, plus le dégagement entre les chambres, soit au total 34,62m²*] » NINA (LC/PRO/NEO/30)

« Mais surtout, ce qu'on a fait, mais que beaucoup ont fait d'ailleurs, c'est que la cloison de bois a disparu entre les deux chambres d'enfants... Voilà, donc ça fait une pièce superbe pour en faire le salon, la télé, la bibliothèque, etc. Ca fait une sacrée pièce, hein, oui, oui, ça c'est vraiment la transformation principale... Ah oui, l'été avec la loggia ouverte c'est vraiment super ! Moi j'irai pas ailleurs hein ! » ALICE (LC/PRO/PRIM/81)

En général, la distribution d'origine est conservée, ce sont les affectations des pièces qui sont détournées. Il faut cependant souligner que nous avons rencontré trois propriétaires qui ont totalement réorganisé leur appartement en supprimant toutes les cloisons et redistribuant l'ensemble des pièces (y compris le bloc sanitaire et parfois l'accès à l'étage).

« C'est vrai qu'il fallait l'adapter à la vie de maintenant quoi, parce que là c'est censé être un T4 et maintenant c'est un T2. Je ne sais pas si vous avez vu comment c'est à l'origine. Là c'était tout cloisonné et ça faisait une toute petite chambre pour les parents, avec la salle de bain qui était minuscule. Et puis il y avait un grand vide et puis deux petites chambres pour les enfants où on ne peut même pas mettre un lit, un grand lit dans le bon sens. Donc en fait j'ai fait les travaux, il n'y avait plus rien, plus une seule cloison, et on a tout redistribué, et là j'ai un séjour à la place de l'ancienne chambre des parents, le séjour maintenant il fait 20 et quelques mètres carrés, il est fonctionnel quoi. » JASMINE (LC/PRO/NEO/27)

Pour les locataires, les aménagements du séjour sont plus diversifiés. Certains, comme les propriétaires, sous-occupent les appartements et utilisent par conséquent une des chambres en

salon. Parmi les locataires qui habitent un appartement de quatre pièces ou plus, on peut considérer qu'un tiers sous-occupe son logement³⁸⁹. La très grande majorité d'entre eux (80%) ont aménagé la chambre des parents en séjour (contrairement aux propriétaires qui préfèrent utiliser les deux chambres d'enfants, ici c'est toujours la chambre des parents qui est transformée en salon car cette solution n'entraîne pas de travaux). Quant aux deux tiers de locataires, qui n'ont normalement pas de chambres disponibles pour aménager un salon (c'est-à-dire dont le taux d'occupation est supérieur ou égal à un), ils se répartissent à part égale en trois groupes. Les premiers ont aménagé l'espace intermédiaire entre les chambres en salon-télé. Il faut préciser que cette pièce aveugle de 13m² est initialement prévue comme dégagement pour accueillir des rangements.

« On a mis un salon au milieu. Il est tout petit mais on n'a pas le choix. Comme j'ai un T4, avec les trois enfants, ça fait serré ! [...] Oui, par contre c'est un salon fermé, il n'y a pas le jour, mais enfin ça ne me dérange pas comme c'est un salon pour la télé. » HELENE (LC/HLM/MED/40)

Les deuxièmes ont choisi de libérer une chambre pour en faire un salon. Dans ce cas, plusieurs solutions ont été observées : on rend disponible une chambre en mettant deux enfants dans la même, ou en installant l'enfant le plus jeune (souvent un bébé) dans la chambre des parents, ou encore en aménageant le dégagement prévu pour les rangements en chambre conjugale (nous n'avons rencontré qu'un seul ménage optant pour cette solution).

« En fait, les gens, ils font la cuisine ici, souvent ils ont une table ronde ici, et puis là ils ont un salon, le canapé et puis la télé ici, mais nous comme on a un T6, la chambre des parents qui est en haut on en a fait un salon, parce que on a encore quatre chambres, donc nous on est bien, le bébé il est dans notre chambre, mais la majorité des gens, s'ils utilisent toutes les chambres du bas, ils sont obligés de faire ici cuisine, salle à manger et salon, ça fait petit, ça fait petit quand même. » PHILIPPE (LC/HLM/MED/40)

« Oui, comme parce qu'avant on était quatre en fait. Donc ça c'était la chambre des parents, si vous voulez. À l'origine, c'était prévu pour ça. Là je m'en sers de

³⁸⁹ Si t est le taux d'occupation, quand $t < 1$, nous sommes en situation de sous-occupation ; quand $t > 1$, nous sommes en situation de sur-occupation.

bureau-salon. Les enfants dorment tous les deux dans la même chambre. »
PIERRE (LC/HLM/PRIM/35)

« Nous on dort dans ce que j'appelle l'alcôve, le couloir en fait, nous on dort là parce qu'on a laissé notre chambre à la petite, avant on dormait dans les deux petites chambres, y'avait ma fille aînée dans une et nous dans l'autre, depuis la naissance de la petite, nous on s'est mis dans le couloir, et dans la chambre des parents tu vas voir c'est la pièce de travail, le studio quoi [son compagnon est musicien]. Mais ça sert aussi de salon, parce qu'ici on n'a pas de salon, donc quand on a des invités on mange ici, mais si on veut faire l'apéro on le fait en bas. » CLAIRE (LC/HLM/NEO/35)

Enfin, le dernier groupe a conservé la distribution initiale. Il s'agit toujours de familles monoparentales (femmes seules avec deux ou trois enfants). Dans ce cas, les limites du coin salon, de l'espace de vie et des chambres sont brouillées. Le plus souvent un petit canapé est installé dans le séjour d'origine en plus de la table des repas, mais il sert plutôt pour recevoir des invités. Le véritable lieu de vie de la famille est ailleurs : dans les trois quarts des cas observés, c'est la chambre des parents (la plus grande) qui devient un espace polyvalent, à la fois chambre de la mère, bureau et salon-télé. Tout se joue comme si la chambre des parents n'étant plus « conjugale », elle pouvait pallier à l'exiguïté du séjour au sacrifice de l'intimité de la mère.

« Non, je vis plutôt dans ma chambre, parce que quand je travaille je suis sur mon bureau dans ma chambre, le téléphone il est en bas, et je fais mes petits dossiers en bas, enfin je me sers de ma chambre, et puis j'ai une grande chambre puisque j'ai un descendant, donc c'est le lieu de vie d'un peu tout le monde, parce que comme je suis seule avec les enfants bah ils viennent dans ma chambre facilement, c'est une pièce de vie mais c'est ma chambre. » MAGUY (LC/HLM/PRIM/47)

« Non, finalement en bas c'est pour manger, on vit plus en haut, parce que quand je suis là, je suis plutôt dans ma chambre, parce que j'y ai installé mon bureau, donc je suis plutôt là-haut, oui, plus qu'ici. » ANGELE (LC/HLM/NEO/33)

« Là haut c'est salon, bureau et ma chambre. Tu fais trois en un parce que tu n'as pas le choix. Moi je n'aime pas regarder la télé en bas parce que, après, chaque personne... Il y en a beaucoup qui ont la télé en bas, tu as dû voir ça sans doute. Parce qu'ils n'ont pas le choix, parce qu'il y a la chambre des enfants et la chambre des parents. Mais moi je n'aime pas parce qu'ici c'est froid quand même le soir. Et moi quand je regarde la télé le soir, j'aime bien, être en pyjama, j'aime bien un espace un peu chaleureux, cocoon, exactement. Et là, moi je ne me vois pas sur ce canapé, avec ce grand escalier, dans le noir, avec la petite télé. » SOFIA (LC/HLM/NEO/38)

Si la télévision est un objet indispensable du salon, de plus en plus on voit apparaître un autre élément à inclure dans l'espace du séjour : l'ensemble informatique-multimédia. Les produits et services relevant de ce que l'on appelle aujourd'hui le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) ont beaucoup évolué depuis les années 1960. Ils représentaient 1,3% de la dépense de consommation des ménages en 1960, contre 4,2% en 2005³⁹⁰, et constituent encore un domaine en pleine expansion. Il s'agit essentiellement des biens et services de l'informatique, de l'électronique et des télécommunications³⁹¹. Nous voyons effectivement dans nos échantillons, à la Maison Radieuse et à Casanova, que la plupart des jeunes ménages disposent d'un équipement informatique, mais n'ayant pas enquêté systématiquement sur cette question, nous ne pouvons pas précisément dire dans quelles proportions. Quoi qu'il en soit, la nécessité d'un espace-bureau revient dans la moitié de la totalité des entretiens (47% à la Maison Radieuse et 62% à Casanova). On peut noter qu'il s'agit plutôt des « néo-habitants » (de moins de 40 ans, culturellement favorisés et récents dans les immeubles). Les quelques habitants plus âgés, qui ont aménagé un bureau dans leur appartement, ne sont pas nécessairement équipé d'un ordinateur (contrairement aux plus jeunes), il s'agit d'un bureau lié à leur activité professionnelle, associative ou syndicale.

³⁹⁰ Voir **ARTHAUT, Régis**. « La consommation des ménages en TIC depuis 45 ans. Un renouvellement permanent ». *INSEE Première*, n°1101, septembre 2006.

³⁹¹ Selon les définitions de l'INSEE, la consommation des ménages en produits des technologies de l'information et de la communication comprend les dépenses en : électronique de loisirs (radio, télévision, chaîne audio, home cinéma, magnétoscope, caméscope, lecteur de DVD, lecteur MP3, etc.); matériel informatique (micro-ordinateur, scanner, imprimante, souris, webcam, etc.); appareils de téléphonie (téléphone mobile, téléphone fixe, répondeur, télécopieur, etc.); services de télécommunications (abonnements de téléphone fixe et mobile, renseignements, fournitures d'accès à internet, etc.); activités informatiques (achats de logiciels, assistance, entretien et réparation de matériel informatique, etc.); autres biens (machines de bureau, fils et câbles, composants électroniques, etc.); autres services (location de machines de bureau et matériel informatique, etc.).

L'aménagement d'un coin-bureau dans l'espace de vie renforce l'idée que le séjour n'est plus « monofonctionnel », au contraire il est propice à de multiples activités individuelles ou en famille. Le séjour est désormais constitué d'un ensemble de sous-espaces, il est à la fois salle à manger, salon de réception, salon-télé, bureau... D'où la demande constante par les habitants de surfaces plus grandes pour cette pièce de l'appartement. Dans ces conditions, les locataires de Casanova ne rencontrent pas de difficulté à aménager leur séjour. Au contraire, les grandes superficies et les sous-espaces générés par les angles et les diagonales favorisent la multiplicité des aménagements possibles dans le séjour. Chaque habitant peut choisir à son gré et selon ses besoins d'y installer une table à manger, un canapé, un ensemble audio-visuel, un meuble informatique, etc. Toutefois, l'endroit consacré à la télévision, quand la configuration du séjour le permet, est souvent le coin le plus sombre, le plus éloigné des baies vitrées, alors qu'à l'inverse on préfère les emplacements les plus lumineux pour les tables ou les bureaux.

« Non c'est cette pièce-là que j'ai toujours privilégiée en fait. Le soir c'est là-bas au bout pour regarder la télé, c'est un peu plus sombre... Dans la journée, je suis plus ici auprès des baies vitrées, je lis là, sur la table... » JEANNE (JR/ILN/PRIM/65)

« Donc là c'était le séjour, initialement ici c'était fait pour le coin repas, nous on a fait le salon, en plus c'est le coin assez sombre pour qu'on puisse regarder la télé quand il fait jour. » IRENE (JR/ILN/PRIM/63)

À Casanova, la diversification des possibilités d'aménagement du séjour, notamment grâce aux surfaces plus largement développées qu'ailleurs, est un aspect de l'architecture de Jean Renaudie fortement apprécié par les habitants que nous avons rencontrés et parfois même considéré comme la première qualité de ces appartements. En effet, la moitié de notre échantillon, toutes catégories d'habitants confondues, déclare que le caractère spacieux du séjour est le premier avantage de leur logement.

« Ici l'avantage c'est l'espace, la surface. Ah oui. Les surfaces elles sont... Mes parents dans la tour, les pièces étaient très classiques, bien sûr c'était très carré mais y avait pas cet espace... Quand les gamins viennent, parce que l'année dernière on avait tourné un petit film et les gamins qui vivent dans les autres HLM

quand ils ont vu ici, ils ont été complètement éblouis ! Même si c'est qu'un deux pièces ça leur a paru ... L'espace ouvert, quoi, c'est l'avantage de cet espace, de ne pas avoir tout le temps des portes partout c'est ça hein... » ARMELLE (JR/ILN/NEO/51)

Le deuxième avantage du séjour cité par les habitants de Casanova lors des interviews est la très grande adaptabilité de l'espace. Un quart des personnes interrogées estiment particulièrement la distribution du séjour en sous-espaces ouverts aux affectations indéfinies, qui permet de rendre la pièce de vie multifonctionnelle. Il s'agit exclusivement des locataires les plus récents de notre échantillon, les « néo-habitants », avec des revenus faibles ou moyens, mais en ascension sociale, et dont le capital culturel et l'intérêt pour l'architecture permettent de tenir un discours averti sur l'espace. Pour eux, l'organisation spatiale proposée dans le séjour permet des usages diversifiés et évolutifs, qui sont proches de leurs modes de vie ou de leurs aspirations.

« L'avantage de l'appartement c'est qu'on a plusieurs espaces en un quoi, dans l'espace de vie, et que le salon soit aussi grand, ça c'est vraiment les deux avantages ! [...] Oui l'avantage c'est ça, le salon, la possibilité d'avoir plusieurs espaces. » EVA (JR/ILN/NEO/36)

« Ici c'est un salon mais ça n'a pas toujours été un salon. On avait le salon là-bas et puis ici on avait le bureau. Après mon mari est indépendant donc il a travaillé quelques années à la maison donc il avait fait son bureau ici. Donc on aurait pu faire la salle à manger ici, enfin ça aussi c'est appréciable, c'est qu'il n'y a pas de fonction spécifique, on peut adapter selon nos besoins. » AXELLE (JR/ILN/NEO/42)

« La pièce principale que j'ai plusieurs fois aménagée différemment parce que c'est possible quand même, l'espace permet de tourner, de changer. » ARMELLE (JR/ILN/NEO/51)

Plus encore, pour cette catégorie d'habitants, l'originalité des formes proposées et la reconnaissance sociale de l'architecture en présence sont un facteur de satisfaction à l'égard du logement. La difficulté parfois rencontrée à aménager les angles, les « coins », les

« pointes » du séjour, semble, en effet, être compensée par la valeur symbolique accordée au bâtiment de Jean Renaudie, que nous avons déjà décrite dans les chapitres précédents.

« Non mais ce sont des appartements attachants parce qu'on en chie tellement je dirais, que quelque part on est obligé de s'investir et de s'attacher, c'est pas anodin quoi ! [...] Et puis après c'est l'avantage affectif de dire : « Ouais c'est Jean Renaudie, c'est difficile mais on va tenir bon ! » [...] L'appartement a beaucoup évolué oui, bah déjà on avait rien quand on est arrivé, on a tout racheté, enfin on avait mais on a quasiment tout racheté en fonction de l'appartement, et on a eu vachement de mal à trouver, et j'ai pas trouvé encore, ça ça ne va pas, ça ça ne va pas, ce coin-là ça ne va pas, enfin bon il y a plein de trucs qui ne me plaisent pas mais... » EVA (JR/ILN/NEO/36)

À la Maison Radieuse, on retrouve la même catégorie d'habitants : jeunes actifs, récents dans l'immeuble, dont les types de ménages varient (célibataires ou en couple, avec ou sans enfants), et dont les revenus assez faibles leur ont permis d'acquérir ou de louer un appartement du parc HLM. Ce qui les caractérise, c'est qu'il s'agit d'une population avec des niveaux de diplômes assez élevés et/ou un fort capital culturel. Nous avons déjà vu que, dans tous les cas, ce sont eux qui ont insisté pour obtenir un logement dans les bâtiments considérés car ils en avaient une connaissance antérieure. Ces habitants disent que c'est pour la qualité de l'architecture et du cadre de vie qu'ils ont choisi ces immeubles. Mais nous avons déjà montré qu'ils ont une culture architecturale préalable qui a orienté leur choix non pas sur un ensemble de logements ou un quartier, mais bien sur la renommée d'un architecte. Comme à Casanova, ces habitants-là dépassent les inconvénients de l'appartement – ici essentiellement liés à l'exiguïté du séjour – grâce à la reconnaissance de la qualité architecturale.

« Moi je suis quand même très sensible au béton, aux couleurs, aux lignes, pour moi c'est très agréable. Toutes les matières, le bois, la façade extérieure, je veux dire, donc même si c'est pas facile, même s'il y a plein de choses à gérer, des côtés pas très pratiques, je trouve ça quand même très agréable, quoi. » ANGELE (LC/HLM/NEO/33)

Pour ces habitants de la Maison Radieuse et de Casanova, les aménagements et le soin apporté à la décoration dans le séjour témoignent de l'intérêt pour l'architecture proposée, voire même des réflexions sur les intentions des architectes. Leur façon de considérer l'agencement du séjour se veut en phase avec les anticipations des architectes. Pour Le Corbusier, « l'art décoratif moderne n'a pas de décor. [...] Si la maison est toute blanche, le dessin des choses s'y détache sans transgression possible ; le volume des choses y apparaît nettement »³⁹². Pour Jean Renaudie, il est inutile de s'encombrer « du buffet Henri IV »³⁹³, l'architecture parle d'elle-même par ses lignes, ses volumes, ses ouvertures. C'est effectivement dans ce sens que ces habitants-là envisagent l'aménagement de leur appartement : mobilier restreint, blancheur absolue, appartement dépouillé, sont les caractéristiques d'une décoration qui permet de mettre en valeur et de singulariser l'espace architectural. Pour eux, c'est une façon d'habiter autrement, qui traduit probablement un processus de distinction sociale. Ils réinvestissent un modèle architectural socialement valorisé et valorisant.

« Que ce soit Le Corbusier ou pas, c'est vrai que ça a un petit côté sympa, un petit côté différence quoi. Ca fait « j'habite pas n'importe où ». En plus, visuellement on voit qu'on n'habite pas n'importe où, parce que c'est pas n'importe quoi au point de vue de l'immeuble. » THOMAS (LC/PRO/NEO/26)

« Avant nous habitons place Voltaire, donc qui sont des immeubles qui ont été faits par Nina Schuch, qui était la dernière compagne de Jean Renaudie donc on était déjà sensibilisés à ce type d'architecture. [...] Mais j'veux dire le top c'est ici. Enfin c'est ici, au Liébat aussi c'est pas mal. Voilà puis ici c'est pareil y'en a des plus ou moins beaux quoi. Après ça dépend, enfin c'est subjectif ça dépend aussi de la façon dont on a envie de vivre aussi. [...] Oui effectivement on est sensibilisé donc à l'architecture, aux architectes heu... Voilà l'esthétique des choses et puis je pense qu'il y a des gens qui habitent là bon qui... Y'a des gens qui sont venus là par hasard parce qu'on leur a attribué un logement et puis qu'ils n'aiment pas du tout hein, voilà nous il se trouve que ça correspond à notre façon de vivre. » AXELLE (JR/ILN/NEO/42)

³⁹² **LE CORBUSIER.** *L'art décoratif aujourd'hui.* Paris : Crès, 1925. Cité par **JENGER, Jean.** *Le Corbusier. L'architecture pour émouvoir.* Paris : Découvertes Gallimard, 1993, p134-136.

³⁹³ Jean Renaudie, *loc. cit.*

À travers les évolutions de l'aménagement des séjours à la Maison Radieuse et à Casanova, on peut mesurer les degrés d'adaptation des modèles architecturaux sur le temps long. Si le séjour de Le Corbusier est en adéquation avec le modèle de la famille nucléaire des années 50, on voit qu'il a du mal à résister aux mutations des structures familiales de ces dernières décennies. C'est l'exiguïté des surfaces qui est en cause, car elle impose un usage strict du séjour et rend difficile la polyvalence de la pièce. À l'inverse, les grandes superficies proposées par Jean Renaudie à Casanova sont un élément fort de satisfaction. De plus, la subdivision du séjour en sous-espaces indéfinis permet, dès l'arrivée des premiers locataires, une diversification des usages, encore observable aujourd'hui et très estimée des plus récents habitants. Toutefois, comme le laissait sous-entendre le rapport de Françoise Lugassy à l'entrée des primo-habitants de Casanova en 1972, l'appréciation des formes architecturales est fonction de l'appartenance sociale. On peut observer le même phénomène à la Maison Radieuse : les différences d'aménagement des séjours traduisent une inégalité des « compétences à habiter », perceptible dans les manières de s'approprier l'espace, de l'organiser, de l'agrémenter, de le décorer... Les plus jeunes habitants, culturellement favorisés, qui ont choisi de venir habiter dans ces bâtiments-là pour leur singularité et leur notoriété (au moins dans les sphères de l'architecture), réinvestissent le modèle architectural comme faire-valoir social.

6.3 Les espaces de l'intimité

L'intimité dans le logement renvoie aux frontières entre public et privé, qui sinuent non seulement entre l'intérieur et l'extérieur du logis, mais encore en son cœur. D'abord, ces frontières protègent le foyer intime du regard étranger, elles permettent que s'épanouisse la vie familiale dans un espace préservé des intrusions du dehors. Ensuite, à l'intérieur même des appartements, les séparations entre les pièces de vie et les chambres permettent l'isolement des individus et le retrait dans « un espace à soi ».

Norbert Elias montre, dans *La civilisation des mœurs*, comment les évolutions des sphères publique et privée au XIX^e siècle traduisent une transformation profonde des mœurs et des relations sociales. Ces mutations révèlent également la prise de conscience de l'espace comme régulateur des rapports sociaux. L'architecte, en pensant le logement, devient garant des « bonnes mœurs » : « Par la distribution des pièces, leur position, leurs dimensions, leur dénomination, l'architecte assigne à chacun sa place. Par la circulation, canal des rencontres autant que moyen des évitements – art de la fugue –, il règle les rapports [...] entre maris et femmes, parents et enfants »³⁹⁴.

La conception de l'intimité en architecture s'applique généralement de deux façons : d'abord dans la manière d'envisager la protection de l'intérieur du logement par rapport aux immixtions de l'extérieur (bruits, vis-à-vis, etc.) ; puis dans l'ordonnancement des séparations jour / nuit au sein de l'appartement. Il nous faut donc analyser ici comment Le Corbusier et Jean Renaudie ont mis en pratique cette idée de l'intimité dans les ensembles de logements qu'ils ont conçus respectivement à Rezé et Ivry et déterminer si leurs aménagements sont en adéquation avec les représentations des habitants.

6.3.1 Intimité et habitat collectif

Le respect de l'intimité du foyer est la condition *sine qua non* aux logements collectifs. Le Corbusier et Jean Renaudie ont intégré cette idée à leurs réflexions sur l'habitat pour le plus grand nombre. Pour Le Corbusier, l'architecture doit trouver le juste équilibre entre individuel et collectif, elle doit permettre le vivre-ensemble, tout en préservant la vie privée des individus. Afin de garantir les libertés individuelles, Le Corbusier insiste sur la nécessité de protéger l'intimité familiale. Il imagine donc, pour les unités d'habitation, un système performant d'isolation des appartements, de sorte qu'une fois la porte d'entrée fermée, la famille oublie qu'elle loge dans un immeuble de 300 logements.

Pour Jean Renaudie, l'exigence première dans l'habitat collectif est de favoriser, non pas les libertés individuelles, mais la diversité des manières d'habiter. À l'inverse de Le Corbusier,

³⁹⁴ **ELEB, Monique. DEBARRE, Anne.** *Architectures de la vie privée. XVII^e-XIX^e siècles.* Paris : Editions Hazan, 1999, p6.

Jean Renaudie n'insiste donc pas sur la nécessité d'isoler les appartements d'éventuelles intrusions de l'extérieur, il préfère réfléchir à des solutions qui permettent l'expression des différences –différences des modes de vie, différences des formes de ménages, différences des relations familiales, etc. D'où son refus du logement-type : « La diversité se prête à l'expression des comportements à l'intérieur de leur logement. Le fait qu'il soit unique, puisqu'il n'y a jamais deux plans intérieurs similaires, favorise l'appropriation du logement par son occupant »³⁹⁵.

« *Le bruit des voisins* »

Pour Le Corbusier et Jean Renaudie, un des premiers moyens de respecter l'intimité des logements est d'éviter leur superposition stricte et systématique. Les deux architectes mettent en œuvre des moyens différents pour aboutir à une fin proche : à la Maison Radieuse et à Casanova, les immeubles correspondent à un « empilement » complexe d'appartements, de façon à ce que les pièces ne s'étagent pas les unes sur les autres (aucun séjour n'est au dessous du séjour des voisins, idem pour les cuisines, salles de bains, et certaines chambres). Le Corbusier atteint un tel résultat en faisant s'entrecroiser au niveau des rues intérieures des appartements en duplex traversants, alternativement de type montant et descendant. Jean Renaudie, quant à lui, en produisant des appartements tous différents les uns des autres, parvient à ce qu'aucun ne se superpose exactement. Dans les deux cas, cette disposition rend plus supportable la vie en collectif car elle permet une individuation des appartements et évite d'être incommodé par l'éventuel « bruit des voisins ». Et, si bruit il y a, le fait de ne pas savoir d'où il provient ou de ne pas pouvoir en identifier l'auteur, semble rendre plus acceptable la gêne occasionnée.

« Mais, c'est très difficile de situer les bruits. Et ce qui est curieux, je me dis que le voisin d'en face il fait du saxo, il y a un bébé actuellement qui a un mois et demi, une petite fille, et pourtant je n'entends rien. Par contre, en dessous, je pense que c'est en dessous, il y a des gens sans doute qui doivent faire des petites réunions amicales tard dans la nuit et ça me tardait de taper dans le sol. Mais c'est

³⁹⁵ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité.* Paris : IFA, Patrice Goulet et Nina Schuch (éd.), 1992, p100.

uniquement en dessous. Alors, comment expliquer ça ? Quel est le cheminement du son ? Je ne peux pas expliquer. » CAROLE (LC/PRO/PRIM/63)

« Moi ça m'est arrivé deux soirs d'entendre la musique très très forte vers minuit et de ne pas savoir si c'était mon voisin du dessus, puisque son appart passe au-dessus de ma chambre, ou si c'était mon voisin d'à côté. Parce que le bruit vient de par là et c'est difficile de savoir si ça vient de par là ou d'en haut. Ou alors il faut sortir, écouter aux portes. Bon, on ne va pas se prendre la tête non plus. [...] Moi ce que j'ai aimé ici, c'est que je parlais d'un pavillon et je ne voulais pas me retrouver dans un immeuble classique où on entend le voisin qui tire sa chasse d'eau ! » SYLVIE (LC/HLM/NEO/35)

« C'est assez bizarre, comme on est en duplex ici, quand on entend du bruit on se dit : « Mais, qui c'est ? Qui fait du bruit ? C'est le voisin d'au-dessus ? C'est le voisin d'au-dessous ? Ou c'est les voisins sur les côtés ? », ce n'est pas évident. Mais moi j'ai eu du mal au départ avec ma voisine d'en face, ses chambres sont au-dessus de ma cuisine, ce n'est pas évident qu'au-dessous c'est chez moi. [...] En duplex c'est bien, parce que souvent dans un appartement normal on va dire, c'est en haut et en bas qu'il y a des voisins, là non, on a quand même cette chance, non ça va, non je suis bien. » ESTHER (LC/HLM/MED/27)

« Il n'y a que deux appartements qui sont identiques, ce sont des petits, mais dans les grands y'en a aucun pareil. Ça ne se superpose absolument pas. C'est pour ça que c'est déroutant parce que les salles de bain ne sont pas les unes au dessus des autres. Les bruits on ne peut pas savoir d'où ça vient parce que les pièces ne correspondent pas. » JEANNE (JR/ILN/PRIM/65)

À la Maison Radieuse, Le Corbusier a renforcé l'isolation phonique des appartements en créant un système d'insonorisation d'une performance rare pour l'époque. Pour éviter la propagation des bruits *via* les canalisations, gaines de chauffages et autres ventilations, les cellules d'habitation n'ont de contact avec l'ossature du bâtiment que par l'intermédiaire des boîtes à plomb et calfeutrements en feutre asphalté. De plus, l'insonorisation entre les appartements est obtenue par un système généralisé de vide d'air. Les murs mitoyens sont, en effet, constitués de deux épaisseurs de béton cellulaire et fibres de bois surfacées de plâtre,

n'ayant aucun contact entre elles. Ce « coffrage perdu » garantit l'insonorisation horizontale grâce au « matelas d'air » ainsi obtenu. De même, les planchers sont entièrement indépendants des plafonds des appartements inférieurs. Et l'isolation verticale est encore renforcée par l'utilisation, pour les planchers, de divers matériaux isolants (béton cellulaire, panneaux de bois, solives de tôles pliées, feutre bitumé, isorel mou, isorel mi-dur et dalami). Enfin, l'insonorisation des appartements est parachevée par la pose de doubles vitrages afin d'empêcher la pénétration des bruits extérieurs. Dès les premières années, l'équipe de Chombart-de-Lauwe remarque que les habitants de la Maison Radieuse souffrent moins du bruit que dans les autres cités : « À Nantes on se plaint moins qu'ailleurs des bruits : l'insonorisation des logements en est la cause »³⁹⁶. C'est encore aujourd'hui un des aspects de l'immeuble les plus appréciés. 30% des habitants nous ont déclaré être très satisfaits de l'isolation acoustique du bâtiment.

« Bah écoutez ! Vous entendez du bruit ? Le soir on entend un peu... Si quand il y a des travaux, ça on les entend, quand il y a des fois des petites fêtes, des petites fêtes de famille, alors là pendant quelques heures, mais comme je me couche jamais avant minuit... Autrement vous voyez c'est le silence absolu et il y a mille personnes dans l'immeuble ! » LEON (LC/PRO/PRIM/90)

Ce qu'il est intéressant de noter c'est que de nombreux habitants, anciens ou récents dans l'immeuble, connaissent le système d'isolation phonique pensé par Le Corbusier et nous l'ont rapporté (avec plus ou moins d'exactitude) lors des entretiens. Tous ont retenu que, pour que le système fonctionne, les cloisons ne devaient en aucun cas être percées. Et tous disent évidemment se plier à la recommandation, bien que les étagères murales, les tableaux et autres suspensions témoignent du non-respect de cette consigne. Malgré le temps qui passent et les trous qui se répandent sur les murs, les habitants, qui continuent de reconnaître la qualité de l'insonorisation, en opposition aux « murs en papier » des autres HLM, disent également la rareté de cette propriété dans le logement social en général.

« Un des avantages de Le Corbusier, quand même on peut le dire, c'est qu'il a construit des murs de béton assez épais, donc là par rapport aux feuilles de papier dans certains HLM qu'on fait maintenant, à ce niveau-là, bah oui du coup le bruit

³⁹⁶ **CHOMBART-DE-LAUWE, Paul-Henry. (dir.)** *Famille et habitation. Tome II. Un essai d'observation expérimentale.* Paris : Centre d'ethnologie sociale et de psychologie, CNRS, 1967 (1^{ère} édition 1960), p156.

est quand même atténué, ouais ouais. C'est vrai que, hormis une perceuse, mais sinon quand c'est des gens qui parlent ou la musique parfois, on n'entend pas trop, ça peut aller quoi. » ALEXANDRE (LC/HLM/NEO/35)

« Vous connaissez le principe du Corbusier, vous voyez bien qu'au plafond il y a un aspect plus ou moins granulé. C'est ce qui permet l'étanchéité vis-à-vis du voisin, quoi. Voilà, c'est vrai, Le Corbusier a conçu ça d'une façon tout à fait ingénieuse, c'est-à-dire qu'aujourd'hui les matériaux qu'on utilise sont plus ou moins fiables au niveau de l'imperméabilité, des infiltrations, mais Le Corbusier avait l'idée de « chacun chez soi », et c'est vrai que je n'entends strictement rien. » CLOVIS (LC/HLM/PRIM/33)

« C'est très bien isolé. On sait que ça l'est parce qu'on nous l'a dit et que les murs sont très épais. D'ailleurs, on n'a pas le droit de faire énormément de trous pour ne pas endommager justement l'insonorisation. Bon, je pense qu'on a un environnement avec des voisins qui ne sont pas bruyants, pas très bruyants, voilà. Mais, moi, pour avoir vécu en HLM ailleurs, c'est aussi une des qualités que je trouve ici, c'est que les murs sont quand même très épais et avant d'entendre un voisin, il faut vraiment qu'il fasse du bruit. On n'entend pas le voisin dans sa journée, son quotidien. On ne l'entend pas du tout. » ISABELLE (LC/HLM/MED/28)

Cependant, 38% des habitants de notre échantillon ont affirmé, au moins une fois lors de l'entretien, être gênés par le bruit des voisins³⁹⁷. Il s'agit plutôt des plus récents habitants, et le plus souvent sans enfant. Le statut d'occupation n'est pas significatif ici, la particularité de ces habitants-là c'est qu'ils sont culturellement favorisés et plutôt dans une phase ascendante de leur trajectoire socioprofessionnelle. Pour ces habitants, la gêne occasionnée par les bruits divers et la distance des modes de vie rappellent le manque d'intimité parfois associé aux logements collectifs et renvoie à la dévalorisation de l'habitat social.

« Oui, ça va, sauf quand ils s'engueulent à côté je les entends, quoi. Ça c'est nul. Mais bon, ce serait dans n'importe quel appart, ce serait pareil, quoi. Mais j'en ai

³⁹⁷ 30% des habitants de notre échantillon ont déclaré être satisfaits de l'insonorisation des appartements, 38% se sont plaints du bruit, le reste ne s'est pas prononcé.

marre d'entendre des voisins s'engueuler. A chaque fois qu'ils s'engueulent, ça m'opresse, enfin, tu vois ? J'aime pas, quoi, ça me bouleverse et je n'ai plus envie d'entendre ça. Et ça, dans une maison, tu ne l'entends pas. [...] Alors là tu sais que tu vis dans un logement social. Vraiment, tu vois. Et ça, ça me fait chier par rapport à la vie de tous les jours. Ça veut dire que les gens, plus ils sont dans la mouise, plus ça gueule. C'est chiant ! Ça sert à rien en plus ! Donc, ça, ça m'énerve ! » CELIA (LC/PRO/NEO/28)

« Je l'appelle notre réveil-matin en face, c'est une horreur, elle crie, c'est le réveil-matin, donc leur cuisine est en face là et ça donne juste au-dessus des chambres des filles, mais on est dans leur cuisine, quand il y a plus un bruit on entend tout, on entend quand elle monte les escaliers, et puis elle hurle quoi, moi j'ai déjà été la voir à 1h du matin pour lui dire de se calmer... Alors ça c'est un des problèmes, parce que quand c'est aussi flagrant que là, tu sais d'où ça vient, tu ne peux pas te tromper. [...] Parce que pour comprendre comment ça fonctionne... Par exemple quand tu entends un bruit, y'a des bruits pendant x temps et c'est impossible de savoir d'où ça vient, tu ne peux pas, donc ça fait des histoires... » CLAIRE (LC/HLM/NEO/35)

« Les voisins d'en face ont deux petites filles, certes charmantes, mais qui font du bruit et je les entends. Le pire c'est que leur cuisine, c'est au-dessus de ma chambre. Ici, c'est inversé, je n'aurais pas dû mettre ma chambre là après réflexion, mais quand elles courent le matin, elles courent à 6 heures du matin, donc c'est un peu pénible. » JASMINE (LC/PRO/NEO/27)

Pour les bruits provenant de l'extérieur, les plaintes sont moins courantes à la Maison Radieuse. Elles émanent essentiellement des habitants des premiers étages et/ou de ceux dont le séjour donne du côté de la rue.

« On donne sur l'est. Et sur la rue là, la rue Théodore Brosseaud et elle est hyper bruyante. Oui et puis ça résonne, il y a une résonance qu'il n'y a pas dans le centre-ville, par exemple. Je préférerais être dans une rue du centre-ville, je trouve que c'est un bruit moins désagréable que cette rumeur-là. On peut ouvrir. Il y a cette rumeur. Ça c'est insupportable, on a l'impression d'être au bord du périph.

En tant qu'ancienne parisienne, l'appartement le plus bruyant qu'on ait eu à Paris était moins bruyant quoi. » ANGELE (LC/HLM/NEO/33)

Contrairement aux locataires, les propriétaires qui sont gênés par le bruit remettent toujours en cause la vétusté du système d'isolation et l'usure des baies vitrées ou des huisseries. C'est probablement là une façon de signifier que le problème est remédiable et d'éviter de mettre à mal l'image de son propre logement ou de son environnement social. Cette attitude traduit encore une fois l'inquiétude d'être associé aux représentations stigmatisantes de l'habitat collectif social.

« Et puis le calme relatif. Le calme relatif parce qu'on a des vitres des années 50 et ça n'a pas été changé depuis et ça c'est vraiment pas isolé. Donc c'est vrai qu'on entend un petit peu les bruits extérieurs, mais à la rigueur c'est pas très dérangeant parce que c'est pas très animé. [...] Et ce qui faisait une des qualités du Corbusier c'était l'isolation. Je crois que maintenant, c'est un peu dépassé. J'ai pu voir un certain nombre de problèmes avec tout ce qui est perçage, tout ça. Là on peut le voir y'a plein de trous qui ont été faits pour mettre les fils, ça a été fait n'importe comment. Donc il y a ça et c'est vrai que par exemple, on peut entendre, ça nous arrive d'entendre les gens parler. Donc, en fait, au niveau insonorisation, c'est plus ça, quoi. [...] Mais c'est vrai que des fois ça nous rappelle qu'on est pas tout seul, qu'on est en appartement. » THOMAS (LC/PRO/NEO/26)

À Casanova, les habitants n'ont qu'extrêmement rarement abordé la question du « bruit des voisins ». Difficile de dire si le système d'isolation phonique – pourtant techniquement moins abouti qu'à la Maison Radieuse – mais également moins ancien – fonctionne mieux, ou si les locataires que nous avons rencontrés ont volontairement éludé cette thématique. En effet, on peut penser que la très grande proximité³⁹⁸ des résidents de Casanova et la relative homogénéité sociale dans l'immeuble interdisent tout commentaire sur le mode de vie des voisins, par crainte d'être jugé en retour sur ses propres pratiques. Françoise Lugassy remarquait déjà, à l'entrée des premiers habitants en 1972, ce déni du bruit provenant des appartements voisins. L'auteure montre que « l'image de la discrétion des personnes [sert] à sauvegarder celle, valorisante ou sécurisante, du standing général de l'immeuble (des gens

³⁹⁸ Rappelons qu'il n'y a que 80 logements à Casanova et que beaucoup de locataires se connaissent du fait de leur ancienneté dans l'immeuble ou de leur investissement dans des associations locales.

bien élevés) »³⁹⁹. Les extraits d'entretien présents dans le rapport montrent effectivement que les habitants souhaitent pouvoir préserver l'impression globale d'un immeuble « tranquille » ou « bien habité ».

« La maison est assez bien insonorisée, on n'entend pas, elle est assez insonorisée, il n'y a pas de reproche à faire. »

« Ah on n'entend pas de bruit. Vous voyez ce matin je me suis levée de bonne heure, j'ai pas osé commencer mon ménage tellement qu'il y avait... Tellement que c'était calme, j'ai dit : « je peux pas, c'est pas possible, les gens se reposent ». C'est très calme et même ça je... »

« Une chambre qui fait contact avec le salon de l'appartement voisin, il est bien certain qu'on ne peut pas dire que c'est bien combiné. Mais c'est pas de leur faute, ils sont très corrects et mettent leur télé normalement. [...] Il est évident que dans des constructions normales il peut se faire aussi qu'on ait une chambre à côté d'une salle à manger. »⁴⁰⁰

Françoise Lugassy note que le bruit que l'on déplore n'est donc pas celui produit par les locataires de l'immeuble, mais presque exclusivement celui de la rue. Elle précise, toutefois, que seuls les habitants qui s'adaptent mal aux appartements s'en plaignent. Les autres sont plutôt satisfaits du « calme de l'immeuble », en tant qu'il est le symbole d'un idéal d'habitat, d'une coupure avec l'univers du travail et l'organisation sociale dans son ensemble.

« On rentre ici, on est enfermé... Il n'y a plus de bruit, voyez, pas de dehors... Vous l'entendez ? Pas de dehors, rien, tandis que là-bas [dans son ancien logement HLM] les portes, « pam ! », les bidons, les commerçants en dessous, puis les escaliers, les gosses, « paf ! », les portes... »⁴⁰¹

³⁹⁹ LUGASSY, Françoise. *Les réactions à l'immeuble Danièle Casanova à Ivry. Tome 2 : Les processus d'appropriation*. Rapport de recherche du Plan Construction, Compagnie Française d'Economistes et de Psychosociologues (C.E.P.), Direction de la Construction au Ministère de l'Équipement, mars 1974, p55.

⁴⁰⁰ Extraits d'entretien. *Ibid.*, p56.

⁴⁰¹ *Ibid.*, p58.

Dans nos entretiens récents, on constate que le mécontentement lié aux pollutions sonores extérieures s'est généralisé. 75% des locataires que nous avons rencontrés condamnent l'absence de double vitrage et la dégradation des huisseries. Comme à la Maison Radieuse, les locataires se plaignent du bruit émanant de la rue en général, mais le problème est accentué, à Ivry, par la densité du trafic automobile dans le centre-ville. La multiplication des ouvertures sur l'extérieur pose donc surtout problème aux habitants dont les fenêtres donnent sur la rue. La totalité des locataires, possédant des chambres du côté de l'avenue Danielle Casanova, ont décrit les bruits provenant de la circulation des voitures comme une véritable nuisance.

« Alors j'adore les baies vitrées, c'est pas le problème, mais du côté de la rue il y a le problème du bruit, bon c'est mon petit gamin qui dort là et heureusement à cet âge-là ça dort bien... » ELOISE (JR/ILN/MOY/40)

« Ça a évolué, au début quand on est arrivé ici l'avenue était coupée par des arbres au milieu, y'avait une bande d'arbres et puis y'avait moins de circulation mais aujourd'hui ... Alors je pense aussi que quand on travaillait, je suis en retraite maintenant, mon mari aussi... Bon le matin on s'aperçoit que c'est impossible quand on se lève après 7 heures. Si vous voulez le bruit dans la journée ça me gêne pas vraiment quoi, on n'est pas dans la chambre dans la journée. Quand on est ici c'est qu'on cause ou on a du monde donc le bruit... On l'entend quand même pas mal sur la terrasse. Donc on voulait essayer d'intégrer un autre logement. L'office ne nous a pas répondu pendant deux ans, trois ans... Et en même temps on se battait dans la cité là pour avoir du double vitrage au moins sur les chambres qui donnent côté rue. [...] Ca n'a pas abouti. Donc suite à tout ça, l'office nous a dit : « Si vous voulez on vous propose de casser un mur entre deux chambres pour faire une chambre de l'autre côté », voilà. » IRENE (JR/ILN/PRIM/63)

« Ici, il n'y a pas de double vitrage, donc point de vue isolation phonique et thermique, c'est le gros problème ici de pas avoir mis ce double vitrage. Et moi, il y a quand même le parking qui est là juste en dessous, donc les voitures qui sortent... Et puis il y a l'entreprise qui est là, qui commence très tôt le matin, qui a son parking extérieur là. Bon plus toutes les mobylettes qui n'arrêtent pas d'aller et venir... Malgré tout c'est très bruyant, le bruit est permanent, il y a toujours toujours du bruit. » ARMELLE (JR/ILN/NEO/51)

Dans les deux ensembles de logements, la rénovation des baies vitrées et des huisseries est en question depuis plusieurs années, mais les difficultés techniques dues à la particularité des formes architecturales, ou aux contraintes liées au classement au titre des Monuments Historiques pour la Maison Radieuse, rendent le coût financier trop important et ralentissent le processus.

L'intrusion par le regard

Par ailleurs, les pans de verre qui recouvrent les façades des deux immeubles pose un autre problème quant à la préservation de l'intimité : la question des vis-à-vis est, en effet, souvent abordée dans les entretiens avec les habitants. A la Maison Radieuse, la conception en tour d'habitation isolée dans un parc rend impossible l'introduction d'un regard extérieur. Dès l'arrivée des premiers habitants, cet élément de l'architecture de Le Corbusier est fortement apprécié : selon l'enquête de Chombart-de-Lauwe, les habitants de l'unité sont plus qu'ailleurs indifférents à la question des volets. Encore aujourd'hui, l'absence de vis-à-vis est reconnue par les habitants comme un des plus grands avantages de l'immeuble.

« Je peux largement ouvrir l'été, je peux ouvrir tout ça, c'est évident que je ne retrouverai pas ça ailleurs. [...] Si dans les nouveaux immeubles éventuellement, mais ils sont en vis-à-vis et puis vous voyez à travers, ils peuvent pas se mettre en n'importe quelle tenue, ici même si je voulais me mettre nu y'aurait aucun problème parce qu'avec le quadrillage et puis y'a pas de vis-à-vis, franchement là c'est pas un problème, je peux faire ce que je veux, je créerais pas d'attentat à la pudeur ! » ALEXANDRE (LC/HLM/NEO/35)

« C'est vrai qu'ici, on a une qualité de vie par le cadre, on n'a pas de vis-à-vis. On n'a pas de bruit par rapport aux voisins. » ISABELLE (LC/HLM/MED/28)

« Les avantages c'est quand même pour ceux qui en ont d'avoir une loggia, de ne pas avoir de vis-à-vis, d'être chez soi, bien qu'on croise les gens, mais on n'est pas envahi, on fait son choix. » SIMONE (LC/HLM/PRIM/79)

« Les balcons, c'est un avantage, le fait aussi qu'il y ait une ouverture de chaque côté de l'immeuble. Et la vue, la vue est très sympathique. C'est vrai qu'on a un peu craqué aussi sur la vue. L'horizon plus que la vue, je crois. Parce que Rezé, c'est quand même pas terrible ! Mais c'est le fait qu'il n'y ait pas de vis-à-vis. »
MARIE (LC/HLM/NEO/23)

À Casanova, l'ouverture des appartements par de larges baies vitrées sur les terrasses-jardins engendre différents types de vis-à-vis : avec les voisins de l'immeuble, mais aussi avec l'environnement urbain. Pour les premiers habitants, dans les années 70, ces vis-à-vis sont ressentis comme une intrusion extrêmement gênante dans la vie privée. Sans doute parce qu'elles sont les espaces de la nudité ou de la vie sexuelle, ce sont dans les chambres où les vis-à-vis sont les plus mal vécus.

« La tour en face, ça rentre chez moi. [...] La tour qui vient de se bâtir, là, en face, bon ben ces gens-là... On est le point de mire, hein. [...] Le matin vous êtes obligé de fermer vos rideaux de très bonne heure dans la chambre, parce que vous avez les chambres, le lit à l'air. [...] Et puis moi-même je n'ose pas regarder chez eux, parce que ça les gêne, on le sent parce qu'ils tirent leurs rideaux aussi. »

« On peut me voir dans mon lit. »

« Je vois ce qui se passe dans la chambre d'à côté... Ca va, ce sont des enfants, mais si c'était une chambre d'adultes. [...] Les rideaux, ils sont transparents la nuit, avec l'éclairage, malgré ses rideaux fermés, on voit tout ce qui se passe chez lui. »⁴⁰²

Ces extraits d'entretien illustrent la gêne ressentie quand l'intimité du foyer n'est pas totalement respectée du fait de la trop grande proximité des voisins, toujours perçus comme d'éventuels « voyeurs ». Mais cette gêne n'est pas uniquement le fait des baies vitrées, les terrasses peuvent également apparaître comme des espaces non protégés des intrusions de l'extérieur.

⁴⁰² *Ibid.*, p59.

« La terrasse, je me demande bien en quel sens ils l'ont faite, parce que vous êtes à la vue de tout le monde, du voisin, de tous les gens que vous avez autour de vous. Alors en définitive, est-ce que c'est pour faire un jardin d'agrément pour nous, ou est-ce que tout le monde va avoir le plaisir d'avoir le jardin d'agrément ? »⁴⁰³

Jean Renaudie a voulu ces terrasses comme des interstices entre l'espace privé (le logement intime) et l'espace public (la ville). Les terrasses s'ouvrent donc sur la ville, en permettant des vues sur l'ensemble des bâtiments du quartier. Les distances sont trop grandes pour qu'on puisse distinguer clairement ce qui se passe à l'intérieur des appartements, cependant la sensation de ne pas être préservé des regards extérieurs est toujours présente chez les habitants que nous avons rencontrés lors de notre enquête : 38% d'entre eux ont affirmé être gênés par les vis-à-vis dus au grand nombre de baies vitrées.

« On n'y va pas tellement sur la terrasse, moi j'en profite pas beaucoup parce que j'ai pas de soleil, puis bon c'est vrai qu'on a quand même du vis-à-vis donc on y va rarement, sauf l'été pour dîner des fois ou quand on a du monde, mais j'apprécie d'avoir cette perspective, d'avoir de la verdure, mes petites fleurs voilà non vraiment. Et de ce côté-là c'est pareil, alors l'inconvénient par exemple de ces baies vitrées-là, ben vous voyez c'est une grande baie vitrée donc vous êtes quand même un peu en vitrine là, c'est quand même pas... Ben vous n'avez pas vraiment de vis-à-vis mais vous êtes au vu et au su... Voilà, là, on est en vitrine. » AXELLE (JR/ILN/NEO/42)

De même que pour les premiers habitants, les possibilités d'intrusion de regards extérieurs sont d'autant plus mal vécues quand elles concernent les chambres.

« Et puis notre chambre à nous est là. Là c'est pareil c'est une baie vitrée qui va de haut en bas, je ne vois pas tellement l'intérêt, donc là moi j'ai mis un tissu... J'ai mis de la toile occultante que j'ai agrafée parce que sinon là vous avez les vis-à-vis... Et puis c'est une baie vitrée qui ne s'ouvre pas... Alors là, on est couché heu... Y'a pas tellement d'intérêt, je ne vois pas là. Je ne comprends pas. » AXELLE (JR/ILN/NEO/42)

⁴⁰³ *Ibid.*, p61.

Ce sont les habitants les plus récents dans l'immeuble qui se plaignent majoritairement des vis-à-vis avec les autres bâtiments du quartier, car les plus anciens ont réussi à aménager leurs terrasses de façon à ce que les végétaux, en obturant les perspectives, préservent l'intimité du logement. Trois quarts des primo-habitants ont déclaré dans les entretiens utiliser les plantes de leur jardin pour se protéger des vis-à-vis. Conformément aux projections de Jean Renaudie, la nature devient, dans ces conditions, un élément à part entière de l'architecture du bâtiment, que les habitants peuvent moduler selon leurs envies ou leurs besoins.

« Ben quand il n'y a pas la verdure, on voit l'horrible poste qui est orange et c'est affreux. L'hiver c'est pas beau du tout. En ce moment, là, comme tout est fleuri c'est magnifique. Ça ne gêne pas. Après d'ici 15 jours, bon ben la vigne elle va donner, la tonnelle sera complètement recouverte donc je n'aurais plus de vis-à-vis, je serais vraiment à Paris mais... dans la verdure ! » JEANNE (JR/ILN/PRIM/65)

D'autre part, l'architecte a pensé les terrasses-jardins comme communiquant les unes avec les autres, afin de favoriser les sociabilités. En effet, Jean Renaudie a volontairement produit des vis-à-vis pour provoquer les rencontres entre voisins. Il écrit à propos de la terrasse : « Elle facilite les contacts entre les habitants de l'immeuble, parce que les logements sont très imbriqués les uns aux autres. On s'est arrangé dans l'organisation d'ensemble pour que, d'un logement, on en voie beaucoup d'autres. La terrasse du voisin du dessus surplombe, on surplombe le voisin inférieur, tout en ayant une vision d'ensemble de toutes les terrasses. Cette situation a de toute évidence favorisé les contacts. C'est donc à mon avis une solution intéressante pour l'habitat collectif »⁴⁰⁴. Pour les habitants les plus anciens de notre échantillon, les terrasses semblent bien jouer ou avoir joué le rôle social escompté par l'architecte.

« Non, je n'ai pas vraiment de vis-à-vis, et en plus bah c'est justement Monsieur et Madame X qui habitent juste au dessus, c'est des gens que je connais depuis toujours et ils ne me gênent pas, parce que on n'est pas face à face, et puis moi ça ne me gêne pas, il y a des gens qui ne peuvent pas supporter ça. On discute, par

⁴⁰⁴ **RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité.* Paris : IFA, Patrice Goulet et Nina Schuch (éd.), 1992, p101.

exemple justement hier Madame X s'est mise à la fenêtre elle m'a dit : « oh qu'elle est magnifique ta clématite ! ». » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

« Ceci dit il y a eu toujours beaucoup de relations quoi, du fait des jardins, on se parle de terrasse à terrasse, quand on fait un barbecue, il y a forcément les autres qui viennent dire : « ah la la ça sent bon ! »... Je sais qu'ici bon on va facilement les uns chez les autres chercher un outil ou du sel, voilà, il y a une solidarité quand même qui vient je pense du bâtiment... Enfin il y a une solidarité, mais aussi un peu de la gêne, quelques fois quand je suis là avec ma petite fille dehors, il y a la voisine du dessus qui vient qui commence à causer, des fois j'ai pas toujours envie de causer avec elle... Ça peut être de la promiscuité. Bon, nous quand on mange on essaye de mettre le parasol par exemple, ça isole un petit peu quoi. [...] Mais bon en même temps je trouve que ça a un côté sympa, y compris de se gêner un peu, on fait plus attention aux voisins, on a des meilleures relations, voilà, oui. » IRENE (JR/ILN/PRIM/63)

Si les primo-habitants déclarent unanimement que les terrasses se surplombant les unes aux autres ont encouragé les liens entre voisins, les plus récents locataires, eux, ne disent rien à ce propos. Au contraire, ils expliquent que les plus anciens ont des relations privilégiées, dont ils se sentent parfois un peu exclus. Dans ce sens, on peut se demander si la configuration des terrasses a véritablement favorisé la sociabilité dans cet immeuble. Et si oui, pourquoi les plus jeunes habitants n'en font pas mention ? On peut penser que ce qui a joué, dans les premières années, c'est d'abord la très grande proximité sociale des locataires, qui a probablement été renforcée, en second lieu, par la promiscuité des terrasses.

Ainsi, la possible pénétration du dehors hostile dans le dedans intime pose la question des frontières entre espace public et espace privé. Dans les deux ensembles de logements, on voit que les conceptions des architectes fonctionnent à condition d'une relative homogénéité sociale. À la Maison Radieuse, le système performant d'insonorisation des logements ne résiste pas à la différenciation sociale. Le bruit des autres n'est pas gênant jusqu'à ce qu'il traduise des pratiques trop distancées des siennes. À Casanova, la promiscuité des terrasses permet de tisser des liens avec les voisins lorsque les modes de vie respectifs sont relativement proches.

6.3.1 Intimité et vie familiale

Le lieu le plus intime du logis est sans conteste la chambre à coucher. C'est ainsi en tout cas qu'il est pratiqué de nos jours, conformément au modèle culturel diffusé depuis la fin du XIX^e siècle. Norbert Elias a mis en évidence les évolutions du sentiment de pudeur, qui a imposé que la chambre se ferme progressivement aux inconnus pour devenir « chambre à coucher », lieu du repos solitaire des corps fatigués. « La chambre à coucher est devenue une des enceintes les plus « privées », les plus « intimes » de la vie humaine. Comme la plupart des fonctions corporelles, le « sommeil » s'est également retiré « derrière les décors » de la vie sociale. La « famille restreinte » est aujourd'hui la seule « enclave » légitime et sanctionnée par la société, où cette fonction du corps puisse, comme beaucoup d'autres, s'accomplir. Ses cloisons visibles et invisibles soustraient aux yeux des autres hommes les aspects les plus « privés », les plus « intimes », les plus « animaux » de l'existence humaine »⁴⁰⁵. Les pratiques les plus « intimes » de la vie quotidienne, pratiques généralement liées au corps (sommeil, hygiène corporelle, vie sexuelle), se sont d'abord retirées dans l'antre protégé de la famille nucléaire, puis se sont peu à peu isoler au sein même du foyer, pour aboutir à la personnalisation d'un « espace intime » pour chaque membre de la famille. Ainsi, au début du XX^e siècle, l'isolement de la chambre des parents et l'individuation de celles des enfants s'imposent comme conséquences des règles édictées par la morale sociale, selon lesquelles la claustration de la vie intime est une condition nécessaire à la dignité des personnes.

La chambre conjugale

À la Maison Radieuse, la chambre des parents, sensiblement carrée, occupe 14,7m² ; et les chambres d'enfants, plus étroites et tout en longueur (la largeur est inférieure à deux mètres), mesurent chacune 10,7m². A Casanova, aucune chambre ne se ressemble, mais on sait que Jean Renaudie a voulu leurs superficies restreintes au profit d'un très grand séjour. Dans la plupart des appartements que nous avons visités, nous avons pu observer la présence d'une chambre, plus grande que les autres et aux formes plus « classiques », puis, selon le type d'appartement, une ou plusieurs chambre(s) plus petite(s) et généralement triangulaire(s). De

⁴⁰⁵ ELIAS, Norbert. *La civilisation des mœurs*. Paris : Calmann-Lévy, coll. « Agora », 1973 (1^{ère} édition allemande 1939), p232.

plus, contrairement à la Maison Radieuse, où la distribution des chambres est toujours la même, à Casanova les chambres se répartissent, selon la structure « désarticulée » du plan, aux multiples « coins » de l'appartement. Il faut également préciser qu'à l'origine les appartements de Casanova bénéficiaient d'une chambre ouverte sur le séjour.

Pour ce qui concerne la chambre conjugale, la satisfaction des habitants dépend de deux caractéristiques, à savoir : des possibilités d'aménagement des meubles autour d'un lit central, et de l'isolement à l'égard des autres pièces de l'appartement. Selon l'enquête de Chombart-de-Lauwe, 86% des premiers ménages de la Maison Radieuse trouvent la chambre des parents « bien proportionnée ». Le rapport de Françoise Lugassy, quant à lui, montre que la prégnance d'un modèle culturel d'organisation de la chambre conjugale contraint les premiers habitants de Casanova – d'autant plus quand ils sont d'origine sociale modeste – à adopter une certaine disposition des meubles autour du lit, que les chambres aux angles aigus interdisent. C'est pourquoi, c'est toujours la chambre la plus orthogonale qui est choisie pour être celle des parents. Le témoignage que nous avons recueilli de ce primo-habitant montre que la possibilité de pouvoir disposer ses meubles dans l'appartement, et surtout le lit dans la chambre, était une condition absolue, pour les premiers locataires, à la décision de s'installer à Casanova.

« Donc ensuite pour choisir l'appartement, on essaye de voir en fonction du nombre de pièces naturellement et puis quand même si on pouvait mettre un lit dans une chambre ou pas. Donc effectivement moi j'avais prélevé un double du plan et j'avais essayé d'organiser un peu les choses pour voir effectivement si ce que l'on avait ou n'avait pas pouvait rentrer dans l'appartement. C'était le souci, alors premièrement, de rentrer les meubles, mais aussi d'avoir des espaces viables. » GEORGES (JR/ILN/PRIM/68)

Autre impératif que remarque Françoise Lugassy dans son rapport : la chambre conjugale doit être fermée et le plus à l'écart possible du reste de l'appartement. La triple exigence de l'orthogonalité, de la fermeture et de la localisation rend donc délicat le choix de l'emplacement de la chambre des parents. Dans tous les cas, les habitants privilégient la distanciation du reste de l'appartement pour préserver l'intimité du couple. À la Maison Radieuse, cette question ne se présente pas puisque la séparation de la chambre des parents apparaît nettement : d'abord des pièces de vie grâce au duplex, puis des chambres d'enfants

grâce au dégagement central qui dessert la salle d'eau, les toilettes, et, de part et d'autre, les chambres.

Nous retrouvons dans nos enquêtes récentes la double préoccupation quant à la chambre des parents de pouvoir loger le lit et le reste des meubles, et dans le même temps de bénéficier d'un espace suffisamment isolé du reste de l'appartement. À la Maison Radieuse, le souci de faire rentrer les meubles est plus grand que celui de préserver l'intimité du couple. Nous l'avons vu à propos de l'aménagement du séjour, l'exiguïté des surfaces a contraint les habitants à repenser la distribution des pièces et à parfois renvoyer certains meubles vers la chambre des parents (notamment les bureaux) ou transformer cette chambre en salon, aux dépens de l'intimité conjugale. À Casanova, on privilégie d'abord l'intimité, c'est pourquoi la plupart du temps la chambre initialement prévue comme une chambre ouverte a été fermée.

Sur notre échantillon, la moitié des habitants a fait les travaux nécessaires pour fermer cette chambre, 38% l'ont aménagée en bureau ou coin-salon (ce sont les locataires qui sous-occupent leur appartement), alors que 12% seulement l'utilisent telle la conception de l'architecte, en chambre ouverte.

« Cette partie, on l'a fermée mais... C'était une chambre ouverte. Normalement l'appartement était basé sur une pièce de vie ici. Et ensuite sur trois chambres, dont ici la chambre des parents, et du côté de l'entrée les chambres pour deux enfants. Donc la chambre des parents, elle est ouverte sur le séjour, oui, elle fait partie de l'espace de vie en général. Donc nous, on l'a fermée. » GEORGES (JR/ILN/PRIM/68)

« Ici c'était notre chambre avant, c'était la seule pièce carrée hein, qui n'est pas grande non plus, mais il n'y avait un grand placard et il n'y avait pas cette cloison-là. C'est nous qui l'avons montée et on a mis une porte pour fermer. C'était la chambre ouverte sur le séjour. » IRENE (JR/ILN/PRIM/63)

« Oui, mais il n'y a pas tellement le choix, et puis il y a l'accès à la terrasse dans cette pièce là-bas, c'est bien pour le bureau, on aurait pu faire une chambre, il y en a beaucoup qui l'ont fait... Oui, c'est une espèce de chambre ouverte, enfin il y a plein de logements que j'ai vus où ils ont fait ça, mais bon moi je voulais

privilégier l'accès à la terrasse quoi. Sinon tout le monde rentre dans la chambre pour aller à la terrasse, on a les pieds sales, c'est pas top ! » EVA (JR/ILN/NEO/36)

« Moi par exemple, la chambre ouverte ne m'a jamais gênée, puisque les enfants avaient des chambres fermées, mais maintenant je ne pourrai plus jamais dormir dans une chambre fermée, parce que je suis trop habituée. » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

À la Maison Radieuse, la division fonctionnelle des pièces de repos et de la salle commune est assurée par la disposition originale sur deux niveaux. Cette séparation en deux étages a l'avantage de protéger l'intimité de la famille, en rendant les chambres inaccessibles aux visiteurs extérieurs. Toutefois, l'escalier, qui part de la pièce de vie pour déboucher sur l'espace initialement prévu aux rangements entre les chambres, est totalement ouvert, laissant monter (ou descendre selon le type d'appartement) le bruit et les odeurs de l'ensemble cuisine/séjour. Pour certains habitants, cette caractéristique met à mal la préservation des espaces de repos.

« Moi je trouve sympa que ce soit en deux parties, sur deux étages je veux dire, oui, moi j'aime bien. Ça sépare, c'est original. Par contre les portes, là, ceux qui ont fait ça c'est pas bête [elle fait référence aux appartements où une porte a été installée au niveau de l'escalier, pour cloisonner l'espace cuisine/séjour]. Au début je me disais non, parce que quand on ouvre c'est tout de suite l'escalier, mais ça se fait partout. Moi je sais que c'est une dame qui l'a fait, elle est propriétaire. Et j'ai trouvé ça bien en fait. Oui, d'isoler pour les odeurs de cuisine tout ça. Parce que ça quand même ça reste assez là-haut. Les cigarettes. Et puis comme on a une télé en haut, c'est vrai que si les deux télé marchent, celle-ci est bruyante. A moins de l'écouter bas mais bon... Ça isole quand même je trouve. C'est comme dans la chambre, quand on a la porte ouverte ou fermée ça change tout. » HELENE (LC/HLM/MED/40)

« En plus il n'y a pas de porte, alors c'est aussi une des choses qui nous gêne maintenant, dû à notre fille. Si on est ici, la chambre de notre fille est en bas et comme l'escalier donne directement, bah en fait on la réveille régulièrement.

Quand on a du monde à manger ici, très facilement le bruit descend en fait. Quand on est dans le salon [un salon a été aménagé dans la chambre des parents], justement on peut fermer la porte. Donc ça fait la porte de sa chambre et la porte du salon. Mais quand on est dans la cuisine, il y a juste la porte de sa chambre. Voilà, il y a juste la porte de la chambre, et puis bon c'est vrai qu'elle n'est pas épaisse. C'est en bois très léger. Et c'est vrai que là, on est coincé. C'est un peu pénible. » ISABELLE (LC/HLM/MED/28)

« Bah c'est bien qu'il y ait deux étages, ça isole un peu, quand on veut être en bas pour s'isoler... Quoique oui et non, comme il n'y a pas de porte on entend toujours le bruit... » PHILIPPE (LC/HLM/MED/40)

« La porte en haut de l'escalier ça isole... Ah oui, moi je trouve. Je trouve ça très bien parce que le soir, comme les filles n'aiment pas s'endormir avec la porte de chambre fermée, donc moi je laisse ouvert et puis je ferme ici parce que je ne veux pas que le chat aille dans les chambres. Parce que j'ai l'aînée des filles qui est allergique. Donc ça permet de concilier, je ne les enferme pas dans leurs chambres, je ferme juste celle-ci et quand je monte, je ferme leur porte de chambre et je laisse celle-ci entrouverte. » SYLVIE (LC/HLM/NEO/35)

Les habitants qui sont le plus gênés par la diffusion du bruit du séjour à l'étage des chambres sont ceux dont le foyer est composé d'un ou plusieurs enfants en bas âges.

Les espaces dédiés aux enfants

La configuration des chambres d'enfants est la préoccupation première des habitants quant à l'organisation des espaces de repos et de repli personnel. Pour les parents des deux ensembles de logements considérés, il faut d'abord préserver le sommeil des enfants, puis permettre aux petits de s'approprier un espace pour le jeu, la détente, les devoirs, etc. À la Maison Radieuse, comme à Casanova, les architectes ont pensé les chambres d'enfants comme des espaces essentiellement destinés au sommeil, d'où des superficies relativement restreintes. Le Corbusier, plus que Jean Renaudie, a, néanmoins, imaginé des chambres où les petits pourraient s'amuser – en témoignent la possibilité d'ouverture par un panneau coulissant entre

les chambres d'enfants et la présence d'un grand tableau noir sur cette cloison amovible – et travailler – à en croire l'ensemble mobilier lit-armoire-bureau produit par l'équipe Le Corbusier-Perriand-Jeanneret pour les chambres d'enfants dans les unités d'habitations. Pourtant, dès les premières années à la Maison Radieuse, l'équipe de Chombart-de-Lauwe constate que les enfants ont tendance plus que dans les autres cités à jouer dans le séjour plutôt que dans leur chambre. Selon les sociologues, si les enfants de la Maison Radieuse jouent plus qu'ailleurs dans le séjour, c'est parce que la configuration du logement sur deux étages rend la surveillance des très jeunes enfants (en majorité dans ces années-là) plus difficile quand ils sont dans leur chambre⁴⁰⁶. Nous retrouvons, aujourd'hui, cette crainte de laisser les jeunes enfants seuls à un étage différent de celui de la pièce de vie où s'affairent les parents.

« C'est vrai que du coup, c'est pas très, très pratique. On monte et on descend sans arrêt et du coup moi, ce qui me coûte, c'est qu'il n'y ait pas une pièce de vie commune. C'est vrai que si ma fille joue en bas euh... Si moi, je suis ici, on est isolée toutes les deux. En fait on n'a pas un regard sur toute la maison. »
ISABELLE (LC/HLM/MED/28)

Cette préoccupation n'est présente que chez les ménages qui ont des jeunes enfants (en minorité dans notre échantillon). Pour ceux dont les enfants sont plus grands, les superficies et les formes des chambres posent problème aussi bien à Rezé qu'à Ivry. Contrairement aux primo-habitants qui ne semblent pas avoir rencontré de problèmes pour aménager les chambres d'enfants (ou l'ont-ils oublié ?), les parents des années 90-2000 se plaignent du manque de place. Il apparaît que les enfants d'aujourd'hui sont bien plus pourvus en meubles, vêtements et autres jouets que ceux des années 50 à 70. La petitesse des chambres d'enfants est donc une source d'insatisfaction pour les parents que nous avons rencontrés (à l'exception évidemment de ceux qui sous-occupent largement les appartements et qui peuvent par exemple transformer une chambre inoccupée en salle de jeu). À la Maison Radieuse, les chambres d'enfants sont considérées comme trop petites et trop en longueur.

« Je vais vous montrer dans la chambre des gars... Vous avez vu les chambres modèles dans l'appartement témoin, hein avec le lit, le placard et puis le bureau

⁴⁰⁶ **CHOMBART-DE-LAUWE, Paul-Henry. (dir.)** *Famille et habitation. Tome II. Un essai d'observation expérimentale.* Paris : Centre d'ethnologie sociale et de psychologie, CNRS, 1967 (1^{ère} édition 1960), p187.

comme ça pour avoir la lumière du jour, c'est vrai que... Mais aujourd'hui les gosses ont tellement de trucs que ça fait un petit peu petit, c'est plus possible d'aménager comme ça quoi... » PHILIPPE (LC/HLM/MED/40)

« T'as vu les chambres d'enfants comment elles sont ? Toutes étroites ! Alors là aussi pour les meubler, le vrai casse-tête. Je ne sais pas, dans les années 50, Le Corbusier il avait prévu du mobilier qui était déjà dedans. Mais aujourd'hui, un enfant il a quand même son lit, en règle générale, une armoire ou une commode moyenne pour ranger ses habits, un petit bureau selon l'âge, un coffre à jouets, une étagère à livres. C'est impossible à mettre tout ça. » SOFIA (LC/HLM/NEO/38)

« Cette chambre on vient de la réaménager quelque peu, parce que j'ai trouvé un meuble chez Emmaüs, qui me semblait très bien, qui se ferme, un bureau, voilà, tout se ferme, ça permet de ranger pas mal de choses. Ma fille qui a neuf ans, elle est ravie, ça lui permet de récupérer un peu d'espace parce que c'est vrai qu'elle se plaignait qu'elle n'avait pas assez d'espace dans sa chambre, c'est vrai. C'est l'inconvénient de cette chambre. Là elle se plaint moins parce qu'on a redégagé de l'espace, bon moi je trouve qu'il n'y a toujours pas beaucoup d'espace. [...] C'est vrai qu'elle se plaignait qu'elle manquait de place, donc elle joue souvent dans le dégagement. Parce qu'avant, au début qu'on a emménagé, la première année, on ouvrait systématiquement le panneau, pour agrandir la pièce, et puis elles ont grandi l'une et l'autre et elles n'ont pas souhaité partager tout le temps leur espace, donc on ouvre plus le panneau. » SYLVIE (LC/HLM/NEO/35)

À Casanova, elles sont également jugées trop petites, mais on leur reproche surtout l'omniprésence des baies vitrées et des angles aigus.

« L'inconvénient c'est les petites chambres, elles sont vraiment trop petites, du coup les enfants ils y vont jamais quoi... Non, ils y jouent pas dans leur chambre, ma fille un peu plus parce que c'est la playstation machin et tout ça, mais si elle n'avait pas de playstation dans sa chambre elle n'y jouerait pas, c'est vraiment pour eux un espace de nuit, autrement les jouets font la navette dans le séjour, et puis le soir je les remets dans la chambre, c'est un espace de rangement et de nuit quoi...Euh si ma fille va faire ses devoirs dans la chambre, mais c'est parce que je

l'y oblige sinon elle serait là. [...] Oui, c'est petit, enfin moi la chambre de mon fils ça fait trois ans que je suis ici j'ai toujours pas réussi à l'aménager hein, c'est trop en triangle et il y a des baies vitrées partout. [...] Et puis je pense qu'ils n'avaient pas du tout tenu compte bah que les mêmes aujourd'hui ils restent longtemps à la maison quoi, on a des enfants de 25ans et tout dans les maisons, et là je ne sais pas comment ça va se passer quoi, par exemple mon fils dans sa chambre on ne peut mettre qu'un lit une place, donc quand il voudra inviter sa fiancée à la maison [rires], alors je ne sais pas comment on fera là, on sera obligé de faire des chaises musicales de chambres ! » EVA (JR/ILN/NEO/36)

« On a demandé un appartement plus grand parce que la chambre du petit était vraiment minuscule, il y avait la place du lit c'est tout, enfin c'était six mètres carré quoi grosso modo. On s'est dit : « il va grandir ! », et il n'y avait pas tellement d'autre place ailleurs [...] tout était occupé, il n'y avait même pas un coin à lui faire dans cet espace-là [le séjour] et comme il a une demi-sœur on a demandé un quatre pièces qu'on a eu. Donc sa chambre est un peu plus grande que dans l'autre appartement c'est déjà mieux. Et elle est presque carré donc ça c'est pas mal, on peut tout ranger bien, celle d'après, elle est moins carré mais ça va encore mais elle est surtout très très chaude à cause des baies vitrées. » ELOISE (JR/ILN/MOY/40)

L'insatisfaction à l'égard des superficies disponibles dans les chambres d'enfants a des conséquences sur la vie familiale : les enfants s'isolent moins dans leurs chambres et sont plus présents dans l'ensemble du logement. Cette pratique est plutôt conforme à l'idée de Jean Renaudie de privilégier le séjour comme espace des échanges en famille. Les plus anciens habitants de Casanova transmettent à ce sujet la parole de l'architecte, qu'ils ont bien connu en tant que voisin. Ils semblent en adéquation avec la proposition de vie familiale de l'architecte, même si leurs enfants ont quitté le logement depuis bien longtemps.

« Non mais y'a d'autres éléments, c'est-à-dire la famille dans la conception de Jean Renaudie, c'était l'espace où la famille se retrouve, il doit être spacieux, parce que la famille elle vit... Les chambres pour lui c'était pas important, l'essentiel c'était de pouvoir se reposer donc c'est pour ça... Donc c'est vrai que le centre permet à tout le monde effectivement, à un moment donné, de passer un

temps commun. Ensuite, bon, on peut quand même s'isoler dans les chambres. »
GEORGES (JR/ILN/PRIM/68)

« Bah l'avantage c'est que, c'était une proposition de vie familiale différente, c'est-à-dire que cette espèce de partie commune très grande avec des chambres plus réduites, ce qui fait qu'on vit ensemble et puis on va se coucher, bah c'était un peu particulier donc euh... Moi j'avais déjà un peu cette tendance de vie hein, pour moi ça n'a pas été un choc mais ça m'a vraiment conforté... » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

Si les architectes prévoient des chambres pour le retrait personnel et le sommeil de chaque membre de la famille, ils privilégient en général le séjour comme un lieu de réunion familiale, où les parents peuvent se détendre et les enfants jouer. Ce parti architectural est clairement exprimé à Casanova où le séjour est magnifié, tandis que la surface des chambres est limitée. C'est moins clair à la Maison Radieuse, où la superficie des espaces intimes représente 43% de la totalité de l'appartement, en comptant uniquement les chambres, et près de 64%, en comptant l'ensemble de l'étage dédié aux espaces de nuit. Pourtant, dans un cas comme dans l'autre, nous avons vu que les ménages avec enfants (nous ne prenons pas en considération ici les foyers en situation de sous-occupation) ne sont pas totalement satisfaits de la répartition entre les espaces de vie et les espaces intimes. À Casanova, la moitié des habitants que nous avons rencontrés ont cité la petitesse des chambres comme premier inconvénient des logements. À la Maison Radieuse, nous avons vu que c'est l'exiguïté du séjour qui pose problème dès l'arrivée des premiers habitants. L'enquête de Chombart-de-Lauwe montre qu'à la question : « y a-t-il plus d'avantages ou d'inconvénients quand on réduit la surface des chambres au profit des pièces communes ? », 48% des habitants ont répondu « plus d'avantages »⁴⁰⁷. Néanmoins, si la surface des chambres (surtout d'enfants) convenait aux primo-habitants, elle ne semble plus correspondre aux exigences d'équipement des enfants d'aujourd'hui.

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p89-90.

L'analyse diachronique des modes de vie à l'intérieur du logement nous amène à conclure que les manières de s'approprier les espaces du privé sont conditionnées par des mécanismes de deux ordres. Le premier est d'ordre sociétal, il est en lien avec les grandes mutations de la société française au second XX^e siècle et touche l'ensemble de la population. Nous avons, en effet, montré que le renouvellement des structures familiales, l'évolution de la place de la femme dans la société, l'amélioration des conditions de vie, l'augmentation du degré d'équipement des foyers ou encore les mutations des besoins liés à l'enfance, sont autant de facteurs qui participent à transformer les attentes et les représentations des habitants. À la Maison Radieuse, comme à Casanova, ces derniers ont ajusté leurs pratiques en fonction de ces modifications. Les témoignages des plus anciens habitants et les résultats des enquêtes réalisées à l'entrée des premiers résidents, confrontés à nos données récentes, nous ont permis de mettre en évidence les changements dans les modes d'habiter le logement et de comprendre en quoi les modèles architecturaux avaient, parfois alternativement, pu encourager certaines pratiques ou en contraindre d'autres.

Ce qui est intéressant ici c'est qu'en fonction de l'évolution des normes et des représentations liées au logement, les espaces pensés par Le Corbusier et Jean Renaudie s'adaptent plus ou moins bien aux attentes des habitants. Par exemple, si la « cuisine-laboratoire » de la Maison Radieuse présentait de nombreuses innovations d'un point de vue technique et pouvait être vécue comme un véritable progrès par les habitants des années 50-60, l'ensemble qu'elle constitue avec le séjour a très vite été considéré comme trop petit pour les familles avec plusieurs enfants. Toutefois, depuis les années récentes, le modèle de cuisine ouverte sur la pièce de vie est réinvesti par de nouveaux types de ménages (couples sans enfant ou familles monoparentales), dont les aspirations et les modes de vie sont en adéquation avec un tel agencement spatial. À Casanova, la petite cuisine fermée, quant à elle, a du mal à s'adapter aux évolutions des pratiques et nous avons vu que certains locataires l'ont transformée. À l'inverse, la superficie exaltée et la plurifonctionnalité du séjour permettent mieux qu'à la Maison Radieuse le renouvellement des usages sur le temps long. Par exemple, dans les années récentes, l'organisation de la pièce de vie en sous-espaces ouverts répond parfaitement aux nouvelles exigences d'équipement et permet aux habitants d'aménager des « coins » selon leurs besoins (« coin-repas », « coin-télé », « coin-bureau », etc.).

Le second processus que nos enquêtes à la Maison Radieuse et à Casanova ont révélé, quant aux modes d'appropriation de l'espace du logement, concerne les différenciations sociales.

Nous avons vu – notamment à la Maison Radieuse où propriétaires et locataires sont mélangés – que la catégorisation sociale intervient non seulement sur l'espace disponible au sein des logements, mais encore sur la « capacité économique » à les aménager. En effet, nous avons constaté que les propriétaires de la Maison Radieuse, comme les primo-habitants de Casanova, ont souvent tendance à sous-occuper leurs appartements, alors que les locataires arrivés dans les années 80-90, aux revenus plus modestes, occupent « normalement », voire sur-occupent légèrement leurs logements. Dans ces conditions, les différences de situations sociales génèrent des différences d'occupation spatiale : les modes d'appropriation de l'espace et la distribution des pièces varient selon la composition du foyer. D'autre part, les différences se lisent également dans la façon d'organiser et de meubler les pièces. Les habitants, dont les moyens financiers le permettent, ont transformé les espaces en fonction de leurs besoins et/ou de leurs goûts. C'est une pratique très répandue chez les propriétaires de la Maison Radieuse, et assez commune chez les plus anciens locataires de Casanova.

Par ailleurs, si la catégorisation sociale se matérialise dans les modes d'appropriation physique des logements (utilisation de l'espace disponible, travaux), elle joue tout autant symboliquement dans ce que nous avons appelé les « compétences à habiter », plus difficiles à percevoir. À taux d'occupation égal et à niveau de revenus équivalent, on observe des différences dans les façons d'aménager l'espace, de l'agrémenter, de le décorer, de mettre en valeur les formes, etc. Sur ce point, les habitants les plus récents, culturellement favorisés, se distinguent : ils mettent en scène la singularité de leur logement et utilisent l'architecture comme faire-valoir social. Pour ces habitants-là, l'architecture de Le Corbusier et de Jean Renaudie devient un capital symbolique à réinvestir dans une logique de distinction sociale.

CONCLUSION

Au-delà de la monographie des représentations, des usages et des modes de vie à la Maison Radieuse et à Casanova, la confrontation des intentions sociales contenues dans les projets de logements de Le Corbusier et de Jean Renaudie avec les pratiques habitantes, sur le temps long, participe à la production de la connaissance sur le problème complexe de l'habiter et des interactions entre espaces conçus et espaces vécus.

Rappelons que notre recherche était circonscrite par deux niveaux réciproques d'hypothèses : nous avançons, d'un côté, que la production de l'espace était conditionnée par l'ordre social, et de l'autre, que l'espace produit conditionnait en retour les pratiques sociales.

Les formes spatiales sont déterminées par les formes sociales

Dans la première partie de notre thèse, nous nous sommes attachée à montrer comment les modèles d'habitat de Le Corbusier et de Jean Renaudie étaient empreints de l'esprit de leur temps et des propres convictions des architectes. Les travaux de Le Corbusier sur l'habitat social sont marqués par l'idéologie de la modernité et du progrès technologique, dont les années d'après-guerre sont l'apogée. Le Corbusier construit pour la famille nucléaire idéal-typique des Trente Glorieuses, à qui il entend offrir les meilleures conditions de logement : salubrité, hygiène, équipement domestique, services collectifs, etc. Quant à Renaudie, il est influencé par les idées contestataires des années post-68, il est en rupture avec les idées de la France du premier XX^e siècle, et donc en partie avec les préceptes corbuséens. Pour lui, l'architecture du logement pour tous doit non seulement permettre que s'expriment les individualités et les différences, quelles que soient le type de famille ou de catégories sociales visées, mais encore favoriser les échanges sociaux en milieu urbain. Si les « doctrines architecturales » de Le Corbusier et de Jean Renaudie s'opposent en deux nombreux points, elles convergent sur l'absolue nécessité de penser les formes spatiales de la vie sociale pour le bien-être des citoyens. Ce bien-être, les deux architectes s'accordent à penser qu'il passe par la capacité de l'architecture à faciliter les activités urbaines, à toucher la sensibilité des individus, à leur faire éprouver du plaisir par la simple « poésie de l'espace », ou encore à organiser les relations sociales à l'extérieur comme à l'intérieur du logement. Or ces aspects des conceptions architecturales de Le Corbusier et de Jean Renaudie font appel à des systèmes

de normes et de valeurs, qui sont des émanations de la culture de référence et varient en fonction des groupes sociaux observés. Nous faisons, en introduction, la double hypothèse d'un hiatus entre les codes culturels inconsciemment transmis par les architectes dans leurs bâtiments et ceux des populations destinataires socialement hétérogènes, et d'une variation de l'écart observé en fonction de l'appartenance sociale des habitants. Nos enquêtes à la Maison Radieuse et à Casanova ont effectivement révélé des différences dans les degrés d'adhésion à l'espace proposé selon les catégories d'habitants observées.

« Convaincus », « captifs » ou « adeptes » : la réception du projet d'architecture au regard des trajectoires sociales et résidentielles

L'analyse des entretiens avec les habitants de la Maison Radieuse et de Casanova nous a permis d'établir une typologie des manières d'appréhender l'architecture en fonction des trajectoires sociales et résidentielles.

Dans les deux ensembles de logements observés, malgré la quinzaine d'années qui sépare leur livraison, on peut distinguer trois vagues de peuplement : la première correspond à l'arrivée des primo-habitants jusqu'à la fin des années 70 ; du fait des changements démographiques, économiques et sociaux, une deuxième vague d'habitants s'installe dans les années 1980-90 ; enfin depuis les années 2000, on assiste à l'arrivée d'une nouvelle catégorie de population. Ce qui caractérise, en premier lieu, ces trois groupes de population, ce sont les conditions d'arrivée dans les immeubles. La génération des « primo-habitants » a emménagé entre 1955 et la fin des années 70, dans un contexte de relogement ou d'accession à un logement plus confortable. Une part de cette population s'est inscrite durablement dans les immeubles. Pour ceux qui vivent toujours à la Maison Radieuse ou à Casanova aujourd'hui, le fait d'être restés volontairement depuis le début montre qu'ils s'y sont sentis bien, qu'ils ont adhéré au modèle d'habitat proposé, et qu'ils ont finalement été « convaincus » par l'architecture. Ceux que nous avons appelés les « médio-habitants » qui ont emménagés dans les années 1980-90, étaient quant à eux déjà des bénéficiaires des HLM. Ils se sont installés dans un contexte de récession économique, qui les a contraints à rester dans le parc HLM, qu'ils aspirent pourtant à quitter. Il s'agit par conséquent d'une période transitoire dans leur parcours résidentiel. En fait, la très grande majorité d'entre eux souhaitent quitter leur logement dès qu'ils en auront les moyens économiques. À l'inverse des habitants « convaincus » de la première génération,

eux sont plutôt « captifs » des immeubles considérés. Enfin, les « néo-habitants » récemment installés à la Maison Radieuse et à Casanova sont arrivés dans des conditions particulières, puisqu'il s'agit d'une population nouvelle dans le parc HLM, qui a insisté pour obtenir un logement dans ces immeubles-là car ils en avaient une connaissance antérieure. Ces habitants-là sont déjà « adeptes » des bâtiments de Le Corbusier et de Jean Renaudie avant même de les habiter.

Evidemment, les habitants « convaincus », « captifs » ou « adeptes » ont des profils sociologiques différents, occupent des positions sociales distinctes et disposent de normes culturelles d'habitation divergentes.

Pour les primo-habitants, ou les « convaincus », le contexte social au moment de leur emménagement fait qu'il y a une grande homogénéité sociale au sein de ce groupe : ce sont tous à l'époque de jeunes couples de classe moyenne, avec enfants en bas âge, qui sortent d'un premier logement très précaire, voire qui étaient logés à titre provisoire chez leurs parents, et pour qui l'arrivée dans les immeubles constitue un véritable progrès. Les primo-habitants, que nous avons rencontrés lors de nos enquêtes, ont la particularité d'être restés délibérément dans leurs appartements. Bien que pour certains d'entre eux la question de quitter les immeubles pour accéder à un petit pavillon individuel se soit parfois posée, ils disent tous ne plus vouloir désormais changer de lieu de résidence. Evidemment, leurs caractéristiques sociologiques ont changé : aujourd'hui retraités sans enfant au foyer, ils ont souvent gardé leur premier logement dorénavant trop grand pour eux, mais ne souhaitent pas déménager dans un appartement plus petit. L'ascension sociale des Trente Glorieuses leur a parfois permis d'acquérir une petite résidence secondaire à la campagne ou à la mer, où ils passent une bonne partie de l'année. Ces habitants se sont largement investis dans la vie collective de leur immeuble dans les premières années. Ils sont souvent les investigateurs des associations de locataires et des réunions festives entre voisins. La sensation d'avoir participé à une expérience est récurrente dans leurs discours. Plus encore, ils ont développé un rapport à l'architecture, voire à l'architecte, tout à fait inédit. Mais surtout, ces habitants-là produisent un discours spécifique sur l'architecture, ils tiennent des propos qui relèvent d'une perception avertie sur les formes, les volumes, ou la lumière dans les logements. Ils s'intéressent, réfléchissent aux questions d'architecture, ils savent dire la qualité des espaces. Cette compétence, ils l'ont acquise au cours des décennies passées dans les immeubles. À l'origine, il ne s'agit pas d'une population favorablement doté en capital culturel, leur niveau

d'instruction est faible et ils n'ont pas de connaissance particulière en architecture. Mais le fait d'habiter dans un bâtiment d'exception a développé chez eux un goût certain pour les questions d'architecture. Ils se sont spontanément documentés et ont appris à connaître et reconnaître les bâtiments d'exception. Et cet intérêt participe à la valorisation de leur habitat. C'est pour ces raisons que cette catégorie d'habitants s'engouffre dans les logiques patrimoniales et se bat pour préserver l'esprit des lieux, pour ne pas amputer peu à peu l'œuvre des architectes.

Les habitants arrivés dans les immeubles à partir des années 80 et jusque dans les années 90, eux, comprennent mal cet engouement de la première génération d'habitants. Leur trajectoire résidentielle est très différente : ils sont déjà locataires de logements HLM depuis plusieurs années, c'est parfois leur troisième ou quatrième attribution. Il s'agit le plus souvent de jeunes couples avec enfants, leur niveau d'instruction est faible et ils connaissent des difficultés sociales liées au contexte de récession économique. Pourtant, ils aspirent à quitter le parc HLM et souhaiteraient idéalement devenir propriétaires d'un pavillon individuel. Ils sont bel et bien « prisonniers » de cet immeuble qu'ils aspirent à quitter. On comprend alors que le lien entre les « convaincus » et les « captifs » se fasse difficilement. Cette deuxième catégorie d'habitants s'investit peu ou prou dans les initiatives collectives de l'immeuble. Mais surtout les espaces proposés leur apparaissent comme extrêmement contraignants, d'où leur désintérêt de l'architecture et leur difficulté à aménager les appartements. Ils « bataillent » avec l'architecture, manquent de place à la Maison Radieuse, tentent de reconstituer des angles droits à Casanova, préfèrent fermer les espaces ouverts, etc. Le modèle d'habitat proposé ne correspond pas à leurs normes culturelles d'habitation. De plus, cette catégorie d'habitants souffre beaucoup de la stigmatisation qui se reporte sur les quartiers d'habitat social. La dévalorisation ressentie de leur espace de vie leur renvoie l'image d'un échec d'ascension sociale et ils n'arrivent pas à trouver la compensation dans la valorisation de l'architecture. Evidemment, cette catégorie de population est numériquement faible dans l'immeuble – voire est vouée à disparaître – puisque dès qu'elle le peut, elle part, parfois pour un autre logement HLM plus « traditionnel ». Dans ces cas-là, les appartements ne restent jamais très longtemps vides, car ils sont très prisés par une nouvelle catégorie de population.

Ces nouveaux habitants s'installent dans les immeubles depuis le début des années 2000, ce sont généralement de jeunes couples avec enfants, mais on trouve aussi parmi eux beaucoup de familles monoparentales (composées dans la plupart des cas d'une femme et de ses

enfants). Leur trajectoire résidentielle est encore différente : ils sont récents dans le parc HLM, c'est souvent leur première ou deuxième attribution, car ils viennent de la location privée. Il s'agit d'une population, culturellement favorisée, avec des niveaux assez élevés de diplômes, récemment entrée dans la vie active et donc avec des revenus moyens. L'arrivée des enfants leur a fait quitter leurs petits appartements de centre-ville et leur faible niveau de revenus a justifié une demande auprès des HLM. Mais surtout, s'ils se sont engagés dans une demande de logement auprès des gestionnaires HLM, c'est parce qu'ils ont une connaissance préalable des bâtiments de Le Corbusier et de Jean Renaudie, qu'ils souhaitent vivement intégrés en tant que locataires ou propriétaires⁴⁰⁸. On constate, en effet, qu'ils ont une culture architecturale antérieure, qui a orienté leur choix non pas sur un ensemble de logements ou un quartier, mais bien sur un architecte. Leur volonté d'habiter autrement, dans des bâtiments singuliers, traduit en réalité un processus de distinction sociale. Ainsi, ils réactualisent le modèle architectural autour des questions de développement durable, de proximité, d'accès aux services, etc. Et comme les habitants « convaincus », ils s'approprient facilement l'espace de l'appartement, plus encore ils mettent en scène l'architecture dans leur façon d'aménager, de décorer, etc.

La coprésence dans l'immeuble de ces trois catégories de populations met en évidence une inégalité des « compétences à habiter ». Cette inégalité est observable dans les manières de s'approprier l'espace de l'appartement, de l'organiser, de l'agréments, mais aussi dans la façon de s'investir dans la vie de l'immeuble, de participer aux initiatives collectives, de développer des relations sociales entre voisins ou d'appréhender l'espace urbain alentour. Les « convaincus » et les « adeptes », bien qu'issus de deux générations très différentes, se retrouvent autour d'un rapport à l'architecture spécifique, rare dans des cités de logements sociaux : ils ont un discours sur la lumière, les volumes, l'espace, etc., qui traduit le fait qu'ils ont – ou ont développé – une véritable « compétence » à habiter cette architecture-là. C'est une des raisons pour lesquelles ils sont autant attachés à leur logement. Au contraire, les « captifs » n'arrivent pas à s'investir dans les lieux, à s'approprier l'espace, et par conséquent se trouve un peu reléguée par les deux premières catégories de locataires. La différenciation de ces trois groupes d'habitants pose une question que nous n'avons pas envisagée au début de notre recherche : celle de la mixité des manières d'habiter dans un même ensemble de

⁴⁰⁸ À la Maison Radieuse, certains habitants récents se sont installés dans l'immeuble en vue d'une acquisition, puisque que la société HLM vend certains appartements à ses locataires.

logements, et du mélange d'individus aux trajectoires résidentielles et aux projets de vie qui diffèrent dans l'espace et dans le temps.

Architecture et interactions sociales

Dans ce contexte de cohabitation de trois groupes distincts, on peut se demander si l'architecture favorise ou pas le mélange social et les sociabilités de voisinage. L'analyse diachronique nous a permis de constater qu'aux trois grandes vagues de peuplement que nous avons déterminées, correspondent trois « moments » de la vie sociale dans les immeubles, selon lesquels les interactions entre habitants varient, en même temps que le degré d'adhésion à l'architecture en présence.

À la Maison Radieuse et à Casanova, de la fin des années 50 à la fin des années 70, une vie collective intense s'est développée autour des associations de résidents. Les habitants de longue date racontent les multiples activités ou les fêtes organisées, parfois de façon informelle entre voisins, parfois de façon plus officielle pour les plus grandes occasions. Dans l'unité d'habitation de Le Corbusier, ce sont les équipements collectifs de l'immeuble (parc, services du hall, école, etc.) qui ont favorisé les rencontres entre habitants et les initiatives collectives. Dans l'édifice de Jean Renaudie, ce qui a permis aux habitants de se lier avec leurs voisins, c'est la configuration singulière des terrasses-jardins attenantes aux appartements. Les primo-locataires, que nous avons rencontrés lors de notre enquête, expliquent que les terrasses ont depuis toujours permis de développer des sociabilités de voisinage spécifiques. Mais ils témoignent surtout de la convivialité que la pratique des terrasses-jardins a très rapidement généré dans les premières années de vie à Casanova. À Rezé comme à Ivry, la très grande homogénéité sociale entre les primo-habitants a facilité les échanges sociaux à cette période. Pour ceux qui sont restés, la cohésion du groupe a été encore renforcée par la similitude des aspirations résidentielles et l'attachement particulier à l'architecture.

Cependant, dans les décennies 1980-90, les liens tissés dans les premières années se sont peu à peu délités dans les deux ensembles d'habitation. Les primo-habitants disent avoir observé une dégradation progressive de la vie collective en général. Une partie d'entre eux ont quitté les immeubles pour s'installer dans des logements individuels, et ont été remplacés par une

nouvelle génération d'habitants, moins enthousiaste que la première à l'idée de vivre dans des logements aux formes inhabituelles. C'est à partir de ce moment-là que se pose la question de la cohabitation sociale. Bien qu'il n'y ait pas de gros écarts d'appartenance sociale en termes de catégories socioprofessionnelles, les ménages, qui s'installent dans les immeubles à partir des années 80, n'ont pas les mêmes parcours, ni les mêmes attentes, que les premiers habitants. En attente d'une situation résidentielle plus proche de leurs aspirations, ils s'engagent peu dans la vie des bâtiments, mais ce désinvestissement n'est sans doute que le reflet de l'affaiblissement général, à cette période, de la vie collective dans les cités HLM françaises. De même, nous avons vu que la stigmatisation de l'habitat social, dans ces années-là, n'est pas sans conséquences sur les représentations sociales des habitants, et sur les façons d'envisager l'immeuble et/ou le quartier alentour. Le mélange des populations se heurte alors à la crainte des habitants d'être déclassés socialement. Les primo-habitants redoutent que l'image de leur lieu d'habitation soit mise à mal et leur cadre de vie dévalorisé par la présence de familles socialement et culturellement défavorisées. Cette crainte se cristallise sur les différences des manières d'habiter. Finalement, les liens entre les habitants de la première heure et ceux que nous avons appelés les « captifs » trouvent leurs limites dans les divergences de modes de vie.

Progressivement, les « captifs » parviennent à « s'échapper » de l'immeuble et sont remplacés, à partir des années 2000, par ceux que nous avons qualifiés d'« adeptes ». La particularité de cette nouvelle catégorie d'habitants, c'est que leurs préoccupations réactualisent le projet d'architecture autour de nouvelles problématiques : pour ces jeunes actifs, qui ont fait le choix de ne pas s'éloigner des centres urbains, les deux immeubles considérés constituent, grâce à leurs parcs ou terrasses-jardins, un compromis intéressant entre ville et campagne. Certains de ces habitants voient même dans l'architecture proposée une alternative à l'éternel dilemme entre maison individuelle et habitat collectif. L'importance que confèrent les plus jeunes habitants au cadre de vie et à l'environnement dans le choix de leur logement fait écho au souci écologique des années récentes. Sur cette question, ils se retrouvent totalement avec les primo-habitants, qui disent les avantages à vivre à proximité de la nature. De même, ces deux catégories d'habitants se rapprochent au travers de leur investissement dans la vie collective de l'immeuble, et au quotidien en visitant les appartements des uns ou des autres, en échangeant des astuces d'aménagement, en se concédant parfois des meubles, en s'entraïdant pour leurs petits travaux, ou en discutant tout simplement d'architecture.

Plusieurs décennies après leur conception, on constate donc que les modèles architecturaux proposés par Le Corbusier à Rezé et par Jean Renaudie à Ivry, ont favorisé la cohabitation des premiers habitants jusqu'à la fin des années 70, mais a exclu une catégorie de population dans les années 80-90. Dans ce sens, on peut dire que l'idée d'un modèle d'habitat pour tous a échoué et que les formes d'organisation spatiale n'ont pas pu transcender les formes d'organisation sociale. La difficulté des habitants de la première heure et des locataires que nous avons qualifiés de « captifs » à vivre ensemble renvoie aux observations de Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire, qui, en 1970, constataient que dans les grands ensembles d'habitation, la proximité spatiale avait tendance à accentuer les distances sociales⁴⁰⁹. Cependant, dans les immeubles observés, depuis les années récentes, le réinvestissement symbolique du projet architectural par une nouvelle génération d'habitants, culturellement favorisée, montre que la réappropriation par un groupe socialement éloigné du premier est possible. Dans ce cas, les liens qui se créent entre des habitants, qui dans d'autres contextes vivraient peut-être mal la cohabitation, se concrétisent autour de l'adéquation à l'architecture proposée.

On comprend ici que l'échelle temporelle supplante l'échelle spatiale : puisque le contexte social d'installation dans les logements et les trajectoires résidentielles semblent être déterminants dans les modes de s'approprier l'espace habité. Par leur adhésion ou non à l'architecture proposée et leur inscription durable ou pas dans les logements, les habitants traduisent les processus de valorisation et de dévalorisation de ces bâtiments. Evidemment, ces processus croisent les évolutions sociétales dans leur ensemble : ceux qu'on a appelé les « convaincus » emménagent dans le contexte enthousiaste d'ascension sociale des Trente glorieuses ; les « captifs », quant à eux, arrivent alors que la crise économique génère une stigmatisation des quartiers d'habitat social ; et enfin le choix des « adeptes » de réinvestir un patrimoine architectural reconnu amorce une phase de revalorisation de ces bâtiments. Puisque les deux immeubles observés restent des ensembles de logements HLM, pour lesquels il n'y a pas, à notre connaissance, de projet d'évolution des statuts d'occupation, nous ne pouvons pas faire de prévisions sur une transformation potentielle de l'occupation sociale des bâtiments. Toutefois, nous pouvons dire que le départ des habitants « captifs », remplacés par les habitants « adeptes », laisse présager un phénomène de gentrification des deux ensembles de logements, que des enquêtes futures pourront vérifier

⁴⁰⁹ CHAMBOREDON, Jean-Claude. LEMAIRE, Madeleine. « Proximité spatiale et distance sociale : les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol.XI, n°1, 1970.

Notre typologie des manières d’appréhender l’architecture en fonction des trajectoires sociales et résidentielles, en lien avec le contexte social des trois grandes périodes de peuplement que nous avons déterminées dans les deux immeubles, valide nos hypothèses quant à l’influence de la culture d’appartenance et des évolutions sociétales sur la réception sociale des projets d’architecture de Le Corbusier et de Jean Renaudie. Alors que les populations observées sont assez homogènes en termes de niveaux de revenus, elles se distinguent par leur trajectoire résidentielle et leur capital culturel. Ces deux variables sont déterminantes dans la façon d’appréhender l’espace architecturé et se croisent avec les grands changements sociaux du dernier demi-siècle. Ce résultat rejoint les travaux de Carole Desprès et de Pierre Larochelle sur « l’influence des trajectoires résidentielles et des normes culturelles d’habitat sur les significations et les usages du vieux Limoilou »⁴¹⁰. Les deux auteurs montrent, particulièrement sur la dimension du quartier, comment le croisement des biographies résidentielles et des caractéristiques socio-économiques des habitants, avec le contexte sociétal et avec les formes architecturales et urbaines, détermine la définition du chez-soi, les préférences et les satisfactions résidentielles.

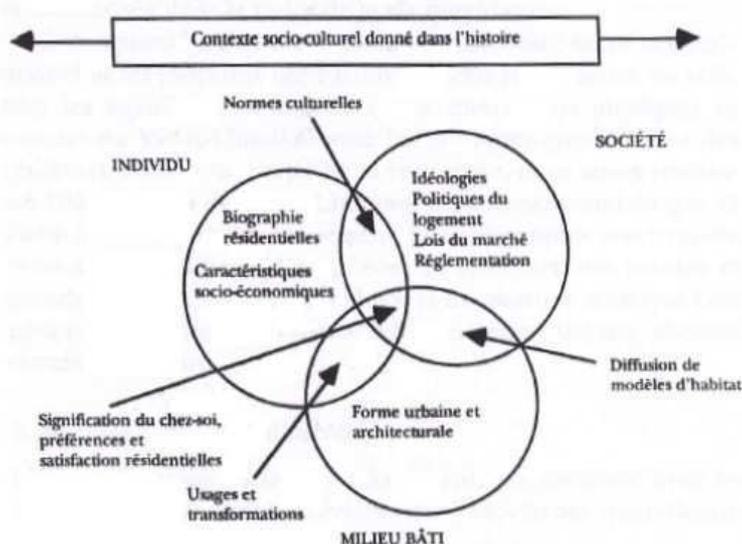


Figure 2 : Dimensions et facteurs considérés pour l’étude de la forme, des usages et des significations du Vieux-Limoilou (Carole DESPRES et Pierre LAROCHELLE)⁴¹¹.

⁴¹⁰ DESPRES, Carole. LAROCHELLE, Pierre. « L’influence des trajectoires résidentielles et des normes culturelles d’habitat sur les significations et les usages du vieux Limoilou ». In : GRAFMEYER, Yves. DANSEREAU, Francine (dir.) *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, coll. « Transversales », 1998, p43-71.

⁴¹¹ *Ibid.* p48.

Les effets de l'architecture sur les pratiques sociales

Notre deuxième niveau d'hypothèses portait sur la capacité de l'architecture à influencer les comportements sociaux. Nous présumions que le caractère expérimental des projets de Le Corbusier et de Jean Renaudie pour le logement social, la rupture avec les modèles d'habitat préexistant, la singularité de l'architecture et l'idée de changement intrinsèque, renforçaient « l'effet » de l'organisation spatiale sur les pratiques et les représentations sociales. Pour vérifier cette hypothèse, l'analyse comparée des réactions des habitants de la Maison Radieuse et de l'immeuble Casanova était nécessaire. Si les expérimentations architecturales en matière de logement social sont capables de générer des réactions spécifiques des usagers, nous devons observer des phénomènes comparables à Rezé et à Ivry.

Une réception unanime possible ?

Au cours de notre recherche, l'approche comparative des modèles d'habitat produits par Le Corbusier et par Jean Renaudie a parfois été l'objet de doutes, notamment pour la difficulté à mettre en œuvre, aussi bien théoriquement qu'empiriquement, une « double analyse croisée », à la fois des projets des deux architectes et simultanément des pratiques sociales d'habitation à l'intérieur des ensembles de logements observés. Mais la pertinence de notre choix a été confortée au moment de nos enquêtes à Ivry (la série d'entretiens à la Maison Radieuse était déjà achevée et avait fait l'objet d'une première analyse), par la déclaration d'une des habitantes rencontrée à Casanova, alors même que cette dernière ignorait tout de notre travail dans l'immeuble rezéen de Le Corbusier :

« Je me souviens d'avoir vu il n'y a pas tellement longtemps à la télé, un reportage sur Nantes, enfin sur les témoignages des gens qui vivent dans la cité radieuse de Le Corbusier, **j'avais l'impression que c'était nous !** » LOUISA (JR/ILN/PRIM/72)

Effectivement, nos enquêtes à Casanova, après celles à la Maison Radieuse, ont très vite révélé une analogie inattendue entre le discours des habitants des deux immeubles. Nous

avons été frappée par la grande similitude de certains témoignages, malgré les différences des formes architecturales, des contextes urbains et des espaces produits en général par Le Corbusier et Jean Renaudie.

Sur la réception du projet architectural en lui-même, un seul et unique élément des modèles d'habitat étudiés ne semble pas être soumis aux variations sociales et temporelles. Il s'agit peut-être d'ailleurs du seul vrai point d'accord entre Le Corbusier et Jean Renaudie : nous parlons ici de la façon d'envisager le rapport aux espaces de nature. Alors que nous faisons l'hypothèse que l'espace agit de façon différenciée selon les populations et/ou les périodes observées, et que par conséquent les effets de l'architecture ne peuvent jamais être absolus, le contact avec l'environnement naturel, fait l'unanimité auprès des habitants. Nous avons, en effet, constaté que la volonté des deux architectes de faire des espaces verts la matrice des quartiers d'habitat social, quelle que soit la formule choisie (« ville verte » pour Le Corbusier ou « terrasses-jardins imbriquées » pour Jean Renaudie), est l'élément des projets le plus apprécié par les habitants. L'intégration de la nature aux ensembles de logements rencontre l'adhésion constante des usagers et traverse toutes les origines socioculturelles. C'est la « nature perçue », plus que « pratiquée », qui est fortement estimée, pour les vues qu'elle permet, la lumière qu'elle dégage et la respiration qu'elle donne à la ville. Le paysage – l'horizon lointain ou le vert immédiat – exalté par l'effacement volontaire des frontières dedans/dehors, apparaît comme une compensation à l'habitat collectif. Ce résultat de nos enquêtes atteste, quels que soient les contextes sociaux, de l'importance du cadre de vie et de la dimension environnementale dans la production du logement social et valide ainsi les anticipations de Le Corbusier et de Jean Renaudie.

L'architecture, constitutive d'une identité habitante

Au-delà des intentions des architectes et de la réception sociale de leurs projets, d'autres faits sont identiques à la Maison Radieuse et à Casanova : ils concernent cette fois les effets sociaux produits par l'architecture. De prime abord, on pourrait interpréter ce résultat en disant que si des modèles architecturaux dissemblables sont capables de générer des phénomènes analogues, cela signifie que l'architecture ne joue pas et que les explications sont ailleurs. Cependant, si on y regarde de plus près, sur certains aspects de notre analyse, particulièrement sur les questions des identités habitantes et de la valorisation des bâtiments,

on observe les mêmes processus dans les deux immeubles : ce n'est pas le type architectural, mais la singularité de l'architecture qui amène les habitants à construire un discours spécifique.

Nous avons montré que la reconnaissance sociale des œuvres de Le Corbusier et de Jean Renaudie participe à la construction d'une identité habitante forte à la Maison Radieuse et à Casanova. Ceci est particulièrement vrai pour les plus anciens résidents, qui sont restés dans les bâtiments depuis plus de cinquante ans dans le premier cas, et depuis plus de trente ans dans le second. Pour cette catégorie d'habitants, l'identification, non pas à la ville (« nous, les rezéens » ou « nous, les ivryens »), non pas au quartier (« nous, les habitants du centre de Rezé ou du centre d'Ivry »), non pas à l'immeuble (« nous, les habitants de la Maison Radieuse ou de Casanova »), mais bien à l'architecte (« nous, les Corbu ou les Renaudie ») contribue à former un groupe, qui se distingue par le caractère unique de son lieu de résidence. Cette singularité est éminemment valorisante, elle renvoie aux habitants l'idée qu'ils ne vivent pas dans un ensemble d'habitat collectif ordinaire, qu'ils partagent une expérience inédite. Plus encore, l'originalité de l'architecture a permis que se tissent des liens sociaux forts entre les habitants de la première génération. Comme dans beaucoup d'ensembles HLM français, la congruence, dans ces années-là, des contextes sociaux et des parcours biographiques a favorisé l'engagement des primo-habitants dans la vie collective des immeubles. Mais ce qui est particulier à la Maison Radieuse et à Casanova, c'est que cet investissement s'est cristallisé autour de la reconnaissance du patrimoine architectural.

La totalité des habitants que nous avons rencontrés connaissent – et c'est notable – le nom des architectes à l'origine des bâtiments dans lesquels ils vivent, savent les situer dans le temps et dire quelques mots de leur travail. Mais les habitants de la première heure, eux, manifestent un attachement tout à fait spécifique à l'architecture et aux architectes. Alors qu'il s'agit d'habitants d'origine modeste, moyennement à faiblement dotés en capital culturel, ils sont devenus avec les années de véritables « spécialistes » de l'œuvre de Le Corbusier et de Jean Renaudie. Et c'est autour de la préservation de cette œuvre qu'ils se sont mobilisés collectivement et ont pris part aux débats – quand ils n'en étaient pas les instigateurs – sur la patrimonialisation des immeubles. Finalement, leur mobilisation constante, leurs échanges et leurs activités autour du patrimoine architectural les a fédérés en un groupe identifiable par la singularité de l'architecture habitée. Cette identité revendiquée a certainement favorisé le

maintien durable dans les immeubles de cette catégorie d'habitants, investis dans la patrimonialisation des œuvres de Le Corbusier et de Jean Renaudie.

Les enjeux de la patrimonialisation

Sur la question de la patrimonialisation, les primo-habitants se retrouvent avec les jeunes ménages qui s'installent dans les immeubles à partir des années 2000. La culture architecturale de ces derniers et leur volonté d'« habiter autrement » croisent les préoccupations patrimoniales des résidents de la première heure. Toutefois, ce qui attire ou fait rester ces deux catégories de population dans les ensembles de logements observés relève de deux processus distincts. Contrairement aux habitants « convaincus » avec le temps, les plus récents, « adeptes » de l'architecture de Le Corbusier et de Jean Renaudie, s'approprient un espace déjà socialement valorisé. Ils réinvestissent le patrimoine architectural dans une logique de distinction sociale. L'architecture joue pour eux comme un capital symbolique, qui renforce l'ascendance de leur trajectoire et qui permet « pour des catégories sociales qui n'ont pas hérité de patrimoines auxquels s'identifier (châteaux, hôtels, monuments liés au pouvoir...) de se forger un patrimoine en propre, une visibilité, une légitimité »⁴¹².

À la Maison Radieuse, comme à Casanova, la réappropriation des ensembles d'habitat par des catégories de population plus favorisées (notamment culturellement) que celles d'origine, est rendue possible par la singularité du cadre bâti et par la renommée des architectes. Car, si les néo-habitants, aux revenus moyens, mais aux niveaux de qualification élevés, choisissent de venir s'installer dans des ensembles d'habitat qui ont parfois souffert de la stigmatisation sociale, c'est bien parce qu'il s'agit d'immeubles d'exception. Dans ces conditions, la reconnaissance culturelle et sociale de l'architecture agit comme un contrepoids positif de la stigmatisation.

Ainsi, bien que les deux bâtiments ne soient pas égaux face aux logiques patrimoniales⁴¹³, leur valorisation dans l'ensemble social révèle des enjeux sociaux et symboliques du même ordre. La mobilisation constante des habitants « convaincus » et l'arrivée dans les immeubles

⁴¹² VESCHAMBRE, Vincent. *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*. Rennes : PUR, coll. « Géographie sociale », 2008, p39.

⁴¹³ Rappelons que la Maison Radieuse de Le Corbusier est classée au titre des Monuments Historiques depuis 1965, alors que l'ensemble Casanova de Jean Renaudie ne bénéficie d'aucune protection.

des « adeptes » dévoilent un processus en marche : l'éviction probable des résidents les plus faiblement pourvus en ressources économiques, sociales et culturelles, ceux que nous avons appelés les « captifs ». Pourtant, si la patrimonialisation est étroitement liée à la gentrification, le maintien du statut HLM dans les bâtiments de Le Corbusier et de Jean Renaudie où nous avons enquêté, assure, pour le moment, la continuité du mélange des populations. C'est peut-être là que nous pouvons voir l'effet de l'architecture sur l'ordre social, car le caractère exceptionnel des bâtiments et la qualité des formes spatiales proposées ont sans doute favorisé des recompositions sociales et des situations de mixité que des « constructions ordinaires » n'auraient pas permises.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

ABRAM, Joseph. MONNIER, Gérard. (dir.) *L'architecture moderne en France. Tome 2 : Du chaos à la croissance. 1940-1966.* Paris : Picard, 1999.

AKOUN, André. ANSART, Pierre. (dir.) *Dictionnaire de sociologie.* Paris : Robert, Seuil, 1999.

AMIOT, Michel. *Contre l'Etat, les sociologues. Eléments pour une histoire de la sociologie urbaine (1900-1980).* Paris : Editions de l'EHESS, 1986.

AMOUGOU, Emmanuel. *Les grands ensembles, un patrimoine paradoxal.* Paris : L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2007.

ARNOLD, Françoise. *Le logement collectif.* Paris : Le Moniteur, coll. « Technique de conception », 1996.

ARTHAUT, Régis. « La consommation des ménages en TIC depuis 45 ans. Un renouvellement permanent ». *INSEE Première*, n°1101, septembre 2006.

AUTHIER, Jean-Yves. BACQUE, Marie-Hélène. GUERIN-PACE, France. (dir.) *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales.* Paris : Editions La Découverte, collection « Recherches », 2007.

AUTHIER, Jean-Yves. *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien.* Paris : Anthropos, 2001 (1995).

BACHELARD, Gaston. *La poétique de l'espace.* Paris : PUF, 1981 (1957).

BACQUE, Marie-Hélène. VERMEERSCH, Stéphanie. *Changer la vie ? Les classes moyennes et l'héritage de mai 68.* Paris : Les Editions de l'Atelier / Editions ouvrières , 2007.

BACQUE, Marie-Hélène. (dir.) *Gestion de proximité et démocratie participative.* Paris : La Découverte, 2005.

- BACQUE, Marie-Hélène. FOL Sylvie.** *Le devenir des banlieues rouges.* Paris : L'Harmattan, coll. « Habitat et sociétés », 1997.
- BAUDIN, Gérard. GENESTIER, Philippe. (dir.)** *Banlieues à problèmes. La construction d'un problème social et d'un thème d'action publique.* Paris : La Documentation française, 2002.
- BELLAMY, Vanessa. LEVEILLE, Laurent.** « Consommation des ménages. Quels lieux d'achat pour quels produits ? », *INSEE Première*, n°1165, novembre 2007.
- BELLANGER, François.** *Habitat(s). Questions et hypothèses sur l'évolution de l'habitat.* Paris : L'Aube, 2000.
- BELLANGER, François.** *Hypothèses sur l'habitat de demain ou l'évolution possible de l'habitat à travers les modes de consommation.* Paris : Transit, 1999.
- BERGER, Martine. BRUN, Jacques.** *Mobilités résidentielles, navettes et recomposition des systèmes résidentiels en région parisienne.* Paris : Editions du PUCA, Recherche n°167, 2006.
- BLANC-COQUAND, Carole. HEUDRON, Christelle. LE GAD, René. (dir.)** *À la recherche de la ville perdue.* Paris : L'Harmattan, 1994.
- BONNET, Michel. BERNARD, Yvonne. (dir.)** *Services de proximité et vie quotidienne.* Paris : PUF, 1998.
- BONILLO, Jean-Lucien. MASSU, Claude. PINSON, Daniel. (dir.)** *La modernité critique, autour du CIAM 9 d'Aix-en-Provence.* Marseille : Imbernon, 2006.
- BONVALET, Catherine. BRUN, Jacques. SEGAUD, Marion. (dir.)** *Logement et habitat: bibliographie commentée.* Paris : La Documentation française, 2000.
- BOUDON, Philippe.** *Echelle(s). L'architecturologie comme travail d'épistémologue.* Paris : Economica – Anthropos, 2002.
- BOUDON, Philippe. (dir.)** *Architecture et architecturologie. Recherche sur les concepts utilisés par les architectes modernes dans leurs écrits théoriques. 1. Concepts. 2. Système. 3. Analyses et éléments de théorie. 4. L'idée de l'architecturologie.* Paris : AREA, 1975.
- BOUDON, Philippe.** *Sur l'espace architectural. Essai d'épistémologie de l'architecture.* Marseille : Parenthèses, coll. « Eupalinos », 2003 (1971).
- BOUDON, Philippe.** *Pessac de Le Corbusier.* Paris : Dunod, 1969.
- BOURDIEU, Pierre. (dir.)** *La Misère du monde.* Paris : Editions du Seuil, 1993.
- BOURDIEU, Pierre.** *Le sens pratique.* Paris : Les Editions de Minuit, 1980.
- BOURDIEU, Pierre.** *La distinction. Critique sociale du jugement.* Paris : Les Editions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1979.
- BOURDIN, Alain. GERMAIN, Annick. LEFEUVRE, Marie-Pierre. (dir.)** *La proximité. Construction politique et expérience sociale.* Paris : L'Harmattan, coll. « Villes et entreprises », 2006.
- CASTEX, Jean. COHEN, Jean-Louis. DEPAULE, Jean-Charles.** *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace.* Paris : CNRS Editions, coll. « Les cahiers du PIR/villes », 1995.
- CHALAS, Yves.** *L'invention de la ville.* Paris : Athropos, coll. « Villes », 2000.
- CHALVON-DEMERSAY, Sabine.** *Le triangle du XIVe. Des nouveaux habitants dans un vieux quartier de Paris.* Paris : Maison des Sciences de l'Homme, Mission du patrimoine ethnologique, coll. « Ethnologie de la France », 1998.

- CHAMBOREDON, Jean-Claude. LEMAIRE, Madeleine.** « Proximité spatiale et distance sociale : les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol.XI, n°1, 1970.
- CHAMPY, Florent.** *Sociologie de l'architecture*. Paris : La Découverte, coll. « Repères », 2001.
- CHAMPY, Florent.** *Les Architectes et la commande publique*. Paris : PUF, coll. « Sociologies », 1998.
- CHAMPY, Florent.** *L'architecte, le sociologue et l'habitant. La prise en compte des usages dans la conception du logement social*. Paris : Plan Construction et Architecture, 1997.
- CHOAY, Françoise.** *Pour une anthropologie de l'espace*. Paris : Seuil, coll. « La couleur des idées », 2006.
- CHOAY, Françoise.** *L'allégorie du patrimoine*. Paris : Seuil, 1992.
- CHOAY, Françoise.** *Urbanisme, utopies et réalités*. Paris : Seuil, 1965.
- CHOMBART-DE-LAUWE, Paul-Henry. PAQUOT, Thierry.** *Un anthropologue dans le siècle*. Paris : Descartes et cie, coll. « Urbanités », 1996.
- CHOMBART-DE-LAUWE, Paul-Henry.** *La vie quotidienne des familles ouvrières*. Paris : CNRS Editions, 1977.
- CHOMBART-DE-LAUWE, Paul-Henry. (dir.)** *Famille et habitation. Tome 1, Sciences humaines et conception de l'habitation. Tome 2. Un essai d'observation expérimentale*. Paris : Centre d'ethnologie sociale et de psychologie, CNRS, 1967 (1960).
- CHOMBART-DE-LAUWE, Paul-Henry.** *Paris et l'agglomération parisienne*. 2 volumes. Paris : PUF, 1951 et 1952.
- CLARISSE, Catherine.** « Charlotte Perriand, L'art de libérer les petits espaces ». *Architectures à vivre*, n°28, janvier 2006.
- CLARISSE, Catherine.** « L'art d'habiter selon Charlotte Perriand ». *Technique et Architecture*, n°481, janvier 2006.
- CLARISSE, Catherine.** *Cuisine, recettes d'architecture*. Besançon-Paris : Les Editions de l'Imprimeur, coll. « Tranches de villes », 2004.
- Collectif.** « Le grand ensemble, histoire et devenir ». *Urbanisme*, n°322, janvier-février 2002.
- Collectif.** « Le XX^e siècle de la ville à l'urbain. Chronique urbanistique et architecturale de 1900 à 1999 ». *Urbanisme*, n°309, novembre-décembre 1999.
- Collectif.** « Habitat ». *Urbanisme*, n°298, janvier-février 1998.
- Collectif.** *Logiques de l'habitat. Espaces et sociétés*, n°52-53, 1989.
- CONAN, Michel.** *Le système de l'habiter*. Paris : CSTB, 1981.
- CRISTOFARI, Marie-France. LABARTHE, Géraldine.** « Des ménages de plus en plus petits », *INSEE Première*, n°789, juillet 2001.
- DENIOT, Joëlle.** *Ethnologie du décor en milieu ouvrier. Le Bel Ordinaire*. Paris : L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1995.
- DUBET, François. LAPEYRONNIE, Didier.** *Les quartiers d'exil*. Paris : Editions du Seuil, 1992.
- DUBY, Georges. (dir.)** *Histoire de la France urbaine*. Paris : Le Seuil, 1985.

- DURKHEIM, Emile.** *Les règles de la méthode sociologique.* Paris : Quadrige / PUF, 1997 (1937).
- ELEB, Monique. CHATELET, Anne-Marie.** *Urbanité, sociabilité et intimité. Des logements d'aujourd'hui.* Paris : Editions de l'Epure, coll. « Recherche d'architecture », 1997.
- ELEB, Monique. DEBARRE, Anne.** *Architectures de la vie privée. XVII^e-XIX^e siècles.* Paris : Editions Hazan, 1999.
- ELEB, Monique. DEBARRE, Anne.** *L'invention de l'habitation moderne. Paris 1880-1914.* Paris : A.A.M. / Hazan, 1995.
- ELEB, Monique. VIOLEAU, Jean-Louis.** *Entre voisins. Dispositif architectural et mixité sociale.* Paris : Editions de l'Epure, 2000.
- ELEB-VIDAL, Monique. CHATELET, Anne-Marie. MANDOUL, Thierry.** *Penser l'habité. Le logement en questions.* Paris : Pierre Mardaga Editeur, 1998.
- ELIAS, Norbert.** *La civilisation des mœurs.* Paris : Calmann-Lévy, coll. « Agora », 1973 (1^{ère} édition allemande 1939).
- EYMARD, Isabelle.** « De la grande surface au marché, à chacun ses habitudes ». *INSEE Première*, n°636, mars 1999.
- FERNANDEZ, Sonia.** *Transformation de l'activité féminine : facteurs évolutifs.* Paris : Centre d'Etudes de l'emploi, dossier de recherche n° 6, 1982.
- FISHMAN, Robert.** *L'utopie urbaine au XX^e siècle. Ebenezer Howard, Franck Lloyd Wright, Le Corbusier.* Paris: Pierre Mardaga, 1979.
- FLAMAND, Jean-Paul.** *Loger le peuple : essai sur l'histoire du logement social en France.* Paris : La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 1989.
- FORSE, Michel.** « La sociabilité ». *Economie et statistiques*, n°132, 1981.
- FOURCAUT, Annie (dir.).** *Banlieues rouges (1920-1960). Années Thorez, années Gabin : archétypes du populaire, banc d'essai des modernités.* Paris : Editions Autrement, Série Mémoires n°18, 1992.
- FUHRER, Urs. KAISER, Florian-G.** *L'habiter multi-local. Aspects psychologiques de la mobilité des loisirs.* Paris : CNRS Editions, coll. « Cahiers du PIR villes », 1997.
- GAILHOUSTET, Renée.** *Des Racines pour la ville.* Paris : Editions de l'Epure, coll. « Essai d'architecture », 1998.
- GAILHOUSTET, Renée.** *Eloge du logement.* Paris : Sodedat 93, Massimo Riposati Editeur, 1993.
- GARNIER, Tony.** *Une cité industrielle : étude pour la construction des villes.* Paris : Massin&cie, 1932.
- GIEDON, Siegfried.** *Espace, temps, architecture. Tome 1, L'héritage culturel. Tome 2, Vers l'industrialisation.* Paris : Denoël/Gonthier, 1978 (1941).
- GIRAUD, Michel.** *Les grands ensembles: histoire de milieux, milieu d'histoires.* Paris : L'Harmattan, 2000.
- GOFFMAN, Erving.** *Stigmates. Les usages sociaux des handicaps.* Paris : Editions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1975.
- GRAFMEYER, Yves. DANSEREAU, Francine. (dir.)** *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain.* Lyon : Presses Universitaires de Lyon, coll. « Transversales », 1998.

- GRAFMEYER, Yves. AUTHIER, Jean-Yves.** *Les relations sociales autour du logement : état des savoirs et perspectives de recherche.* Paris : Plan Construction et Architecture, coll. « Recherches », 1997.
- GRAFMEYER, Yves.** *Sociologie urbaine.* Paris : Nathan, coll. « 128-Sociologie », 1994.
- GRAFMEYER, Yves. ISAAC, Joseph.** *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine.* Paris : Flammarion, coll. « champs », 2004 (1979).
- GRANDIN-MAURIN, Catherine. (dir.)** *Cuisine et mouvement moderne en architecture.* Publication du cycle de conférences « Le confort moderne dans l'habitat ». Lyon : CAUE du Rhône, 2007.
- GROSJEAN, Michel. THIBAUD, Jean-Paul.** *L'espace urbain en méthodes.* Marseille : Editions Parenthèses, coll. « Eupalinos », 2001.
- GUERRAND, Roger-Henri.** *Propriétaires et locataires.* Paris : Quintette, 1987.
- HALBWACHS, Maurice.** *La mémoire collective.* Paris : albin Michel, 1997 (1950).
- HALBWACHS, Maurice.** *Les cadres sociaux de la mémoire.* Paris : Albin Michel, 1994 (1925).
- HANNERZ, Ulf.** *Explorer la ville.* Paris : Minuit, 1983.
- HAUMONT, Antoine.** *Habitat et vie urbaine.* Paris : Editions du PUCA, Recherche n°166, 2006.
- HAUMONT, Bernard. MOREL, Alain. (dir.)** *La société des voisins, partager un habitat collectif.* Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, coll. « Ethnologie de la France », Cahier 21, 2004.
- HAUMONT, Nicole.** *L'urbain dans tous ses états. Faire, vivre et dire la ville.* Paris : L'Harmattan, coll. « Habitat et sociétés », 1998.
- HAUMONT, Nicole. LEVY, Jean-Pierre.** *La ville éclatée. Quartiers et peuplement.* Paris : L'Harmattan, coll. « Habitat et sociétés », 1998.
- HAUMONT, Nicole. SEGAUD, Marion. (dir.)** *Familles, mode de vie et habitat.* Actes du colloque international d'Arc et Senans, 17-19 octobre 1987, Paris : L'Harmattan, coll. « Habitat et sociétés », 1989.
- HUGUET, Michèle.** *Les femmes dans les grands ensembles.* Paris : CNRS, 1971
- LA MACHE, Denis.** *L'art d'habiter un grand ensemble HLM.* Paris : L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2006.
- LAMPUGNANI, Vittorio Magnago.** *Dictionnaire encyclopédique de l'architecture moderne et contemporaine.* Paris : P.Sers, 1987.
- LANÇON, Georges. BUCHOUD, Nicolas.** *Ces banlieues qui nous font peur...* Paris : L'Harmattan, coll. « Questions urbaines », 2003.
- LEDRUT, Raymond.** *L'espace en question ou le nouveau monde urbain.* Paris : Anthropos, 1977.
- LEDRUT, Raymond.** *L'espace social de la ville.* Paris : Anthropos, 1968.
- LEDRUT, Raymond.** *Sociologie urbaine.* Paris : PUF, collection « Le sociologue », 1968.
- LEFEBVRE, Henri.** *La production de l'espace.* Paris : Anthropos, collection « Ethnosociologie », 2000 (1974).

- LEFEBVRE, Henri.** *Le droit à la ville.* Paris : Seuil, 1974.
- LEFEBVRE, Henri.** *La révolution urbaine.* Paris : Gallimard, collection « Idées », 1970.
- LEFEBVRE, Jean-Pierre.** *Faut-il brûler les HLM? De l'urbanisation libérale à la ville solidaire.* Paris : L'Hamattan, 2008.
- LEGER, Jean-Michel.** *Derniers domiciles connus. Enquête sur les nouveaux logements 1970-1990.* Paris : Editions Creaphis, 1990.
- LUCAN, Jacques.** *Architecture en France: 1940-2000.* Paris : Moniteur, coll. « Architextes », 2001.
- LUCAN, Jacques.** *France architecture. 1965-1988.* Paris : Electa-Moniteur, 1989.
- MAITINO, Hilda.** *Formes urbaines et habitat social: 120 réalisations expérimentales du plan construction et habitat.* Paris : PUCA, coll. « Expérimentations », 1986.
- MARREY, Bernard. (dir.)** *Les bâtisseurs de la modernité 1940-1975.* Paris : Le Moniteur-AMO, 2000.
- MAUSS, Marcel.** *Manuel d'ethnographie.* Paris : Éditions sociales, coll. « Petite Bibliothèque Payot », 1967 (1926).
- MERLIN, Pierre. CHOAY, Françoise.** *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement.* Paris : PUF, 1988.
- MIDANT, Jean-Pierre. (dir.)** *Dictionnaire de l'architecture du XXe siècle.* Paris : Hazan, IFA, 1996.
- MOLEY, Christian.** *L'architecture du logement.* Paris : Anthropos, 1997.
- MOLEY, Christian.** *L'innovation architecturale dans la production du logement social (1972-1978).* Paris : Plan Construction, 1979.
- MONNIER, Gérard. (dir.)** *L'architecture moderne en France. Tome 3 : De la croissance à la compétition. 1967-1999.* Paris : Picard, 2000.
- MORY, Pascal. DEBARRE, Anne. (dir.)** *Habiter à Saint-Quentin-en-Yvelines, entre utopie et tradition.* Saint-Quentin : Editions Somogy / Écomusée de Saint-Quentin, 2002.
- OSTROWETSKY, Sylvia (dir.).** *Sociologues en ville.* Paris : L'harmattan, 1996.
- PAQUOT, Thierry.** *Habiter l'utopie: le familistère Godin à Guise.* Paris : Editions de La Villette, coll. « Penser l'espace », 2003.
- PAQUOT, Thierry. LUSSAULT, Michel. BODY-GENDROT, Sophie. (dir.)** *La ville et l'urbain, l'état des savoirs.* Paris : La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 2000.
- PASSANT, Raymond.** *Banlieue de banlieue !* Paris : Ramsay, 1986.
- PELLEGRINO, Pierre.** *Le sens de l'espace. Tome 4 : Le Projet architectural.* Paris : Economica, coll. « Anthropos », 2007.
- PERRIAND, Charlotte.** *Une vie de création.* Paris : Odile Jacob, 1998
- PETONNET, Colette.** *Espaces habités. Ethnologie des banlieues.* Paris : Editions Galilée, collection « Débats », 1982.
- PINÇON, Michel.** *Cohabiter. Groupes sociaux et modes de vie dans une cité HLM.* Paris : Plan Construction, 1982.
- PINSON, Daniel.** *Architecture et modernité.* Paris : Flammarion, coll. « Dominos », 1996.

- PINSON, Daniel.** *Usage et architecture*. Paris : L'Harmattan, 1993.
- QUILLIOT, Roger. GUERRAND, Roger-Henri.** *100 ans d'habitat social: une utopie réaliste*. Paris : Albin Michel, 1989.
- RAGON, Michel.** *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes*. Paris : Casterman, 1986.
- RAYMOND, Henri. HAUMONT, Nicole. DEZES, Maris-Geneviève. (dir.)** *L'habitat pavillonnaire*. Paris : L'harmattan, coll. « Habitat et sociétés », 2001.
- RAYMOND, Henri.** *L'architecture. Les aventures spatiales de la Raison*. Paris : Centre Georges Pompidou, 1984.
- RAYMOND, Henri. HAUMONT, Nicole.** *Habitat et pratique de l'espace. Etude de la relation entre intérieur et extérieur du logement*. Paris : Plan Construction, 1972.
- REMY, Jean. VOYE, Liliane.** *La ville : vers une nouvelle définition ?* Paris : L'Harmattan, 1992.
- RIZK, Cyril.** « Le cadre de vie des ménages les plus pauvres ». *INSEE Première*, n°926, octobre 2003.
- RONCAYOLO, Marcel.** *La ville et ses territoires*. Paris : Gallimard, coll. « Folio-Essais », 1990.
- SANSOT, Pierre.** *La poétique de la ville*. Paris : Klincksieck, 1971.
- SEGAUD, Marion.** *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*. Paris : Armand Colin, coll. « U », Série sociologie, 2007.
- SEGAUD, Marion. BONVALET, Catherine. BRUN, Jacques. (dir.)** *Logement et habitat l'état des savoirs*. Paris : La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 1998.
- SEGAUD, Marion. (dir.)** *Espace de vie, espace d'architecture*. Paris : Ministère du Logement, coll. « Recherches », 1995.
- SEGAUD, Marion. BRUN, Jacques. DRIANT, Jean-Claude. (dir.)** *Dictionnaire de l'habitat et du logement*. Paris : Armand Colin, 2002.
- SEMMOUD, Nora.** *La réception sociale de l'urbanisme*. Paris : L'harmattan, coll. « Villes et entreprises », 2007.
- SINGLY (De), François.** *Habitat et relations familiales*. Paris : Plan Construction Architecture, 1998.
- STEBE, Jean-Marc. MARCHAL, Hervé.** *La sociologie urbaine*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », 2007.
- VAYSSIERE, Bruno. (dir.)** *Une politique du logement : Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme 1944-1954*. Paris : Plan Construction Architecture, IFA, 1995.
- VERPRAET, Gilles.** *La socialisation urbaine. Transitions sociales et transactions culturelles dans la cité périphérique*. Paris : L'Harmattan, coll. « Villes et entreprises », 1994.
- VERRET, Michel.** *L'espace ouvrier*. Paris : L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1995.
- VESCHAMBRE, Vincent.** *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*. Rennes : PUR, coll. « Géographie sociale », 2008.
- VIOLEAU, Jean-Louis.** *Les architectes et mai 68*. Paris : Editions Recherche, 2005.

WEBER, Max. *Economie et société. Tome 1 : Les catégories de la sociologie.* Paris : Plon, 1995 (1^{ère} édition allemande 1921).

WEBER, Max. *La ville.* Paris : Aubier-Montaigne, 1982 (1^{ère} édition allemande 1921).

BIBLIOGRAPHIE LE CORBUSIER

De Le Corbusier :

NB : Seules les premières éditions sont mentionnées ici, les rééditions ne sont pas signalées.

JEANNERET, Charles-Edouard. *Etude sur le mouvement d'art décoratif en Allemagne.* Chaux-de-Fonds : Haefeli et cie, 1912.

LE CORBUSIER. OZENFANT, Amédée. *Après le cubisme.* Paris : Editions des Commentaires, 1918.

LE CORBUSIER. *Vers une architecture.* Paris : Crès, 1923.

LE CORBUSIER. *Urbanisme.* Paris : Crès, 1924.

JEANNERET, Charles-Edouard. OZENFANT, Amédée. *La peinture moderne.* Paris : Crès, 1925.

LE CORBUSIER. *L'art décoratif d'aujourd'hui.* Paris : Crès, 1925.

LE CORBUSIER. *Almanach d'architecture moderne.* Paris : Crès, 1925.

LE CORBUSIER. *Architecture d'époque machiniste.* Paris : Félix Alcan, 1926.

LE CORBUSIER. JEANNERET, Pierre. *Requête adressée à la Société des Nations.* Paris : Imprimerie Union, 1928.

LE CORBUSIER. *Une maison, un palais.* Paris : Crès, 1928.

LE CORBUSIER. *Précisions sur un état présent de l'architecture et de l'urbanisme.* Paris : Crès, 1930.

LE CORBUSIER. *Clavier de couleur.* Bâle : Salubra, 1931.

LE CORBUSIER. JEANNERET, Pierre. *Requête à Monsieur le Président du Conseil de la Société des Nations.* Paris : Imprimerie Union, 1931.

LE CORBUSIER. *Croisade ou le crépuscule des académies.* Paris : Crès, 1933.

LE CORBUSIER. *La ville radieuse.* Boulogne : Architecture d'Aujourd'hui, 1935.

LE CORBUSIER. *Aircraft.* Londres : The Studio, 1935.

LE CORBUSIER. *Quand les cathédrales étaient blanches.* Paris : Plon, 1937.

LE CORBUSIER. *Les tendances de l'architecture rationaliste en rapport avec la peinture et la sculpture.* Rome : Reale academia d'Italia, 1937.

LE CORBUSIER. JEANNERET, Pierre. *L'îlot insalubre n°6.* Paris : Imprimerie Tournon, 1938.

LE CORBUSIER. *Des canons ? Des munitions? Merci, des logis SVP.* Paris : Architecture d'Aujourd'hui, 1938.

- LE CORBUSIER.** *Destin de Paris.* Clermont-Ferrand : F. Sorlot, 1941.
- LE CORBUSIER.** *Sur les quatre routes.* Paris : Gallimard, 1941.
- LE CORBUSIER. PIERREFEU (De), François.** *La maison des hommes.* Paris : Plon, 1942.
- LE CORBUSIER.** *Les constructions murondins.* Clermont-Ferrand : Etienne Chiron, 1942.
- LE CORBUSIER.** *La Charte d'Athènes.* Paris : Plon, 1943.
- LE CORBUSIER.** *Entretien avec les étudiants des écoles d'architecture.* Paris : Denoël, 1943.
- LE CORBUSIER.** *Les Trois Etablissements humains.* Paris : Denoël, 1945.
- LE CORBUSIER.** *Propos d'urbanisme.* Paris : Editions Bourrellet et cie, 1946.
- LE CORBUSIER.** *Manière de penser l'urbanisme.* Boulogne : Architecture d'Aujourd'hui, 1946.
- LE CORBUSIER.** *U.N. headquarters.* New York : Reinhold Publishing Corporation, 1947.
- LE CORBUSIER.** *New world of space.* New York : Reynal & Hitchcock, 1948.
- LE CORBUSIER.** *Grille CIAM d'urbanisme: mise en application de la Charte d'Athènes.* Boulogne : Architecture d'Aujourd'hui, 1948.
- LE CORBUSIER.** *Le Modulor.* Boulogne : Architecture d'Aujourd'hui, 1950.
- LE CORBUSIER.** *La Charte de l'habitat. Volume 1.* Paris : PUF, 1950.
- LE CORBUSIER.** *Poésie sur Alger.* Paris : Falaize, 1950.
- LE CORBUSIER.** *L'unité d'habitation de Marseille.* Souillac, Mulhouse : Le Point (n°38), 1950.
- LE CORBUSIER.** *Une petite maison.* Zurich : Girsberger, 1954.
- LE CORBUSIER.** *Modulor II. La parole est aux usagers.* Boulogne : Architecture d'Aujourd'hui, 1955.
- LE CORBUSIER.** *Architecture du bonheur, l'urbanisme est une clef.* Paris : Presses de l'Ile-de-France, 1955.
- LE CORBUSIER.** *Poème de l'angle droit.* Paris : Tériade, 1955.
- LE CORBUSIER.** *Les plans de Paris. 1956-1922.* Paris : Editions de Minuit, 1956.
- LE CORBUSIER.** *Von der Poesie des bauens.* Zurich : Girsberger, 1957.
- LE CORBUSIER.** *Second clavier de couleur.* Bâle : Salubra, 1959.
- LE CORBUSIER.** *L'atelier de la recherche patiente.* Paris : Vincent Fréal, 1960.
- LE CORBUSIER.** *Orsay Paris 1961.* Paris : Forces vives, 1961.
- LE CORBUSIER.** *Le Livre de Ronchamp.* Paris : Forces vives, 1961.
- LE CORBUSIER.** *La ville radieuse. Eléments d'une doctrine d'urbanisme pour l'équipement de la civilisation machiniste.* Paris : Vincent Fréal, 1964.
- LE CORBUSIER.** *Textes et dessins pour Ronchamp.* Paris : Forces vives, 1965.
- LE CORBUSIER.** *Le voyage d'Orient.* Paris : Forces vives, 1966.
- LE CORBUSIER.** *Mise au point.* Paris : Forces vives, 1966.

LE CORBUSIER. *L'urbanisme est une clef.* Paris : Forces vives, 1966.

LE CORBUSIER. *Les maternelles vous parlent.* Paris : Gonthier, 1968.

LE CORBUSIER. *Œuvre complète, 1910-1929.* Zurich : Girsberger, 1929.

LE CORBUSIER. *Œuvre complète, 1929-1934.* Zurich : Girsberger, 1935.

LE CORBUSIER. *Œuvre complète, 1934-1938.* Zurich : Girsberger, 1939.

LE CORBUSIER. *Œuvre complète, 1938-1946.* Zurich : Girsberger, 1947.

LE CORBUSIER. *Œuvre complète, 1946-1952.* Zurich : Girsberger, 1953.

LE CORBUSIER. *Œuvre complète, 1952-1957.* Zurich : Girsberger, 1957.

LE CORBUSIER. *Œuvre complète, 1957-1965.* Zurich : Artémis, 1965.

LE CORBUSIER. *Œuvre complète, 1910-1965.* Zurich : Artémis, 1967.

LE CORBUSIER. *Œuvre complète, 1965-1969.* Zurich : Artémis, 1970.

Sur Le Corbusier et les unités d'habitations de grandeur conforme :

BATAILLE, Philippe. PINSON, Daniel. *Rezé évolution et réhabilitation Maison Radieuse.* Paris : Editions du Ministère de l'Équipement, 1990.

BERNHARDT, Uwe. *Le Corbusier et le projet de modernité : la rupture avec l'intériorité.* Paris: L'Harmattan, coll. « Ouverture philosophique », 2002.

BESSET, Maurice. *Le Corbusier.* Genève : Skira, 1987.

BIENVENU, Gilles. « Nantes ville radieuse ou l'appel au Corbusier : le projet Chéreau ». *Revue 303*, n°15, 1984.

BOUDON, Philippe. *Pessac de Le Corbusier. Etude socio-architecturale, 1929-1985.* Paris : Dunod, coll. « Aspects de l'urbanisme », 1985.

Collectif. « Opération Corbu ». *Urbanisme*, Hors série n°25, mai-juin 2005.

Collectif. « La Charte d'Athènes et après ? ». *Urbanisme*, n°330, mai-juin 2003.

Collectif. « La ville selon Le Corbusier ». *Urbanisme*, n°282, mai-juin 1995.

DENEFLE, Sylvette. BRESSON, Sabrina. DUSSUET, Annie. ROUX, Nicole. *Habiter Le Corbusier. Pratiques sociales et théorie architecturale.* Rennes : Presses Universitaires de Rennes, coll. « Le sens social », 2006.

GUIBERT, Joël. *Les locataires de la Maison Radieuse. Opinions et pratiques.* Nantes, rapport de recherches, LERSCO, CNRS, mai 1987.

GUILLOT, Xavier. GARRIER, Christian. *Firminy : Le Corbusier en héritage.*

JENGER, Jean. *Le Corbusier. L'architecture pour émouvoir.* Paris : Gallimard, coll. « Découvertes », 1993.

LUCAN, Jacques. *Le Corbusier, une encyclopédie.* Paris : Centre Georges Pompidou, 1987.

- MONNIER, Gérard.** *Le Corbusier : les unités d'habitation en France*. Paris : Belin, coll. « Les destinées du patrimoine », 2002.
- MONNIER, Gérard.** *Le Corbusier*. Lyon : La Manufacture, coll. « Qui êtes-vous? », 1999.
- PAQUOT, Thierry.** *Les Passions Le Corbusier*. Paris : Editions de la Villette, coll. ; « Penser l'espace », 1989.
- PERELMAN, Marc.** *Le Corbusier. Urbs ex machina. Le courant froid de l'architecture*. Montreuil : Editions de la Passion, 1986.
- RAGON, Michel.** *Le Temps de Le Corbusier*. Paris : Hermé, 1987.
- RAGOT, Gilles. DION, Mathilde.** *Le Corbusier en France : réalisations et projets*. Paris : Le Moniteur, coll. « Architextes », 1997.
- SAUTEREAU, J.** « Le Corbusier et l'esprit du temps : les ambivalences de l'histoire ». *Cahiers de la recherche architecturale*, n°26, 1990, p88-94.
- SBRIGLIO, Jacques.** *Le Corbusier : l'unité d'habitation de Marseille*. Marseille : Parenthèses, coll. « Monographies d'architecture », 1992.
- SEGAUD, Marion.** *Le Corbusier, mythes et idéologie de l'espace*. Thèse de troisième cycle, sous la direction d'Henri LEFEBVRE, Paris 10, 1969.
- SEGAUD, Marion.** *Un espace architectural Le Corbusier*. Bruxelles : Centre d'Etudes Architecturales, 1970.
- WOGENSCKY, André.** *Les mains de Le Corbusier*. Paris : Editions de Grenelle, 1989.
- WOGENSKY, André.** « Regards sur l'unité d'habitation ». *L'Homme et l'Architecture*, spécial « Unité d'habitation de Marseille », n°s 11-12-13-14, 1947.

BIBLIOGRAPHIE JEAN RENAUDIE

De Jean Renaudie :

- RENAUDIE, Jean.** *La logique de la complexité*. Edité par Patrice Goulet et Nina Schuch. Paris : Institut Français d'Architecture, Edizioni Carte Segrete, 1992.
- RENAUDIE, Jean.** « L'inquiétude est une bonne chose ». *H*, n°38, février 1979.
- RENAUDIE, Jean.** Interview. *AMC*, n°45, mai 1978.
- RENAUDIE, Jean.** Interview par Gritti Haumont. *Avenir 2000*, n°40, 3^e trimestre 1977.
- RENAUDIE, Jean.** « Faire parler ce qui jusque-là s'est tu ». *Techniques et architecture*, n°312, décembre 1976, p78-85.
- RENAUDIE, Jean.** Interview. *Architecture et construction*, n°24, janvier 1976.
- RENAUDIE, Jean.** « Pour une connaissance de la ville ». *Architecture d'aujourd'hui*, n°146, octobre-novembre 1969, p10-16.

RENAUDIE, Jean. « Trois architectes répondent ». *Architecture d'aujourd'hui*, n°138, juin-juillet 1968, p32-33.

Sur Jean Renaudie :

ALTHABE, Gérard. LEGE, Bernard. SELIM, Monique. *Urbanisme et réhabilitation symbolique, Ivry, Bologne, Amiens*. Paris : Anthropolos, 1984.

ARCHER, Bernard. *Choix d'aménagement et production de l'espace. Volume 1 : Généralités sur deux agglomérations. Rouen, Ivry-sur-Seine. Volume 2 : Etude d'une opération de banlieue parisienne. Le projet d'Ivry-Port. Volume 3 : Deux grandes actions d'aménagement du territoire. Le Pont de Tancarville, l'autoroute de Normandie*. Paris : ESA, Ministère de l'Équipement et du Logement, 1973-1974-1975.

BLAIN, Catherine. (dir.) *L'Atelier de Montrouge. La modernité à l'œuvre (1958-1981)*. Arles : Actes Sud, coll. « Architecture », 2008.

BLAIN, Catherine. « L'atelier de Montrouge et le Vaudreuil ». *Ethnologie française, n°1, La mémoire des villes nouvelles*, janvier-mars 2003.

BLAIN, Catherine. *L'Atelier de Montrouge (1958-1981); prolégomènes à une autre modernité*. Thèse de Doctorat de l'Université Paris 8, décembre 2001.

BUFFARD, Pascale. *Jean Renaudie*. Rome : Sodedat 93, Institut Français d'Architecture, Edizioni Carte Segrete, 1993.

CHASLIN, François. « Jean Renaudie. 1925-1981 ». *Encyclopaedia Universalis*, 1992, p.588-590.

CHOAY, Françoise. « Production de la ville, esthétique urbaine et architecture ». in **DUBY, Georges. (Dir.)** *Histoire de la France urbaine*. Paris : Le Seuil, 1985.

Collectif. « L'école Albert Einstein à Ivry ». *L'architecture d'aujourd'hui*, n°228, septembre 1983.

Collectif. « Rénovation du centre d'Ivry ». *L'architecture d'aujourd'hui*, n°213, février 1981.

Collectif. « Ivry, rénovation d'un centre ». *Architecture et construction*, février 1975.

FOUILLOUX, Etienne. « Des chrétiens à Ivry-sur-Seine (1930-1960) ». In : **FOURCAUT, Annie (dir.)**. *Banlieues rouges (1920-1960). Années Thorez, années Gabin : archétypes du populaire, banc d'essai des modernités*. Paris : Editions Autrement, Série Mémoires n°18, 1992.

LEFEBVRE, Jean-Pierre. « Réhabiliter? Oui, le renaudisme ». *L'architecture d'aujourd'hui*, n°280, avril 1992.

LERICHE, Fernand. VARIN, Jacques. *Ivry-sur-Seine. Le souffle de l'histoire*. Paris : Ed. Messidor, 1984.

LUCAN Jacques. « Réalisations de Jean Renaudie ». *AMC*, n°45, mai 1978, p71-78.

LUGASSY, Françoise. *Les réactions à l'immeuble Danièle Casanova à Ivry. Tome 2 : Les processus d'appropriation*. Rapport de recherche du Plan Construction, Compagnie Française d'Economistes et de Psychosociologues (C.E.P.), Direction de la Construction au Ministère de l'Équipement, mars 1974.

LUGASSY, Françoise. *Les réactions à l'immeuble Danièle Casanova à Ivry. Tome 2 : Les processus d'appropriation.* Rapport de recherche du Plan Construction, Compagnie Française d'Economistes et de Psychosociologues (C.E.P.), Direction de la Construction au Ministère de l'Équipement, mars 1974.

MOIROUX, Françoise. « La rénovation du centre d'Ivry-sur-Seine ». *AMC*, n°154, septembre 2005, p92-98.

SCALBERT, Irénée. *A right to difference. The architecture of Jean Renaudie.* Paris : Le Moniteur, 2005.

FILMOGRAPHIE

BARSAC, Jacques. *Le Corbusier.* 1987.

KAST, Pierre. *Le Corbusier, architecte du bonheur.* 1957.

KNAPP, Hubert. *Mon quartier, c'est ma vie. Les étoiles de Renaudie.* TF1Horoscope, juin 1979.

MERLHIOT, Christian. *L'installation photographique in situ de Jeanne Gailhoustet sur les terrasses de Jeanne Hachette à Ivry.* Octobre 1991.

RIZZO, Anne. *Renée Gailhoustet et le projet d'Ivry.* Écrit en collaboration avec Bénédicte Chaljub. Avec l'aide du Ministère de la Culture et de la Communication – DAPA et du Conseil Général du Val de Marne Durée 60mn. Grabuge, 2008

ROUAUD, Christian. *Dans la Maison Radieuse.* France 3, 2005.

ANNEXES

Annexe 1 :

Entretiens informatifs réalisés lors des enquêtes exploratoires à Rezé et à Ivry-sur-Seine

Le tableau ci-après reprend les entretiens effectués, à Rezé ou à Ivry-sur-Seine, à titre informatif avec les architectes, les gestionnaires, les élus, les associations locales ou les professionnels, en lien avec la vie dans les immeubles ou dans les quartiers considérés.

	Rezé	Ivry-sur-Seine
Architectes	Renée Gailhoustet (architecte en chef de la rénovation du centre-ville).	
Gestionnaires	Jacques Gauducheau (directeur de la Maison Familiale, société HLM à l'origine de la construction de la Maison Radieuse).	Raymonde Lалуque (directrice de l'OPHLM et élue au logement et à l'urbanisme lors de la rénovation). Mme Guevenec (actuelle responsable technique de l'OPHLM).
Elus		Christian Billères (actuel élu délégué au quartier du centre-ville).
Associations	Association des Habitants de la Maison Radieuse (AHMR).	Isabel de Bary (responsable de l'association « Ne pas plier » et de l'observatoire de la ville). CNL 94 (Confédération Nationale du Logement).
Professionnels	Régisseur de la Maison Radieuse. Directrice de l'école maternelle Le Corbusier.	Gardiennne de l'ensemble Casanova. Directeur de l'école primaire Einstein. Directrice de la crèche Spinoza

Annexe 2 :

Grille d'entretien auprès des habitants

TRAJECTOIRE :

- **Personnelle**
 - Age, cursus scolaire, profession
 - Origine sociale et familiale
 - Origine géographique
- **Familiale**
 - Situation matrimoniale
 - Nombre d'enfants
 - Age des enfants, niveau scolaire
 - Profession du conjoint, origine sociale, origine géographique, etc.
- **Résidentielle**
 - Trajectoire résidentielle personnelle
 - Trajectoire résidentielle des parents et/ou des enfants

ARCHITECTURE / LOGEMENT :

- **Type d'appartement, surface, taux d'occupation**
- **Regard sur les logements antérieurs**
- **Temps d'occupation dans l'immeuble et conditions d'arrivée**
- **Premières impressions**
- **Choix de l'appartement, préférence et mobilité dans l'immeuble**
 - Avez-vous eu le choix entre plusieurs appartements ?
 - Quel type souhaitiez-vous ?
 - Avez-vous choisi l'emplacement de l'appartement dans l'immeuble (orientation, étage) ?
 - Avez-vous occupé plusieurs appartements dans l'immeuble ?
- **Avantages / inconvénients de l'appartement**
- **Aménagement et décoration**
 - L'appartement est-il difficile à aménager ?
 - Place des meubles ? des appareils ménagers ?
 - Aménagement de la cuisine ?
 - Aménagement du séjour ? (espace salon / salle à manger)
 - Aménagement et répartition des chambres ?
 - Aménagement de la loggia ou de la terrasse ?
 - Espaces de rangement ?
- **Evolution de l'aménagement** (changement de mobilier, de distribution, de décoration, etc.)
- **Transformations entreprises, travaux**
- **Utilisation de l'espace dans l'appartement** (espaces de vie, privé/public)
- **Perception de l'architecture** (vue, lumière, espace, etc.)

ARCHITECTURE / ESPACES COLLECTIFS :

- **Parkings** (avis général, utilisation, etc.)
- **Equipements intégrés à l'immeuble** (avis général, utilité, sociabilité, etc.)
- **Appropriation des espaces intermédiaires**
 - Utilisation générale des parties collectives de l'immeuble
 - Lieux fréquentés ou non
 - Question de l'ouverture de l'immeuble
 - Les rues / les couloirs / les cages d'escaliers
 - Les « squatteurs »

ARCHITECTURE / ENVIRONNEMENT / NATURE :

- **Utilisation du parc et/ou des espaces verts du quartier**
- **Vue du logement** (paysage, environnement, etc.)
- **Intérêt des loggias ou terrasses-jardins**
 - Utilisation des loggias et terrasses-jardins ?
 - Rapport à la nature, jardinage

GESTION :

- **Rapports avec les gestionnaires** (HLM, syndic de copropriété)
- **Gestion des espaces communs**
- **Rapports avec la municipalité**

SOCIABILITE / VIE COLLECTIVE :

- **Sociabilité dans l'immeuble**
 - Relations de voisinage
 - Association des habitants
 - Amis, famille dans l'immeuble
 - Promiscuité ?
- **Sociabilité hors immeuble**
 - Amis, famille
 - Associations
 - Travail
 - Vie de quartier

URBANITE :

- **Rapport à la ville et au quartier**
 - Déplacements et parcours urbains (travail, consommation, loisirs)
 - Modes de transports
 - Utilisation des commerces
 - Lieux utilisés pour les sorties, les loisirs, etc.
 - Rapport à la ville de Rezé ou d'Ivry
 - Rapport à la ville de Nantes ou de Paris (fréquence des déplacements)
 - Est-ce que vous passez vos week-ends ou vos vacances à Rezé ou Ivry ?

▪ **Les représentations du quartier**

Quels sont les éléments du quartier que vous trouvez le mieux conçus ?
(équipements collectifs, commerces, services, transport, voies de circulation, espaces verts, etc.)

Selon vous, que manque-t-il au quartier ?

Quels sont les lieux que vous fréquentez le plus dans le quartier ?

Quels sont les lieux où vous n'aimez pas aller dans le quartier ?

Y a-t-il des espaces du quartier où vous ne vous sentez pas en sécurité ?

Existe-t-il des nuisances dans le quartier ?

▪ **Les représentations de l'architecture**

Que pensez-vous de l'architecture des bâtiments du quartier ?

Quels sont vos bâtiments préférés dans le quartier ?

Dans quel(s) bâtiment(s) du quartier ou de la ville préféreriez-vous vivre ?

Quel votre opinion sur l'esthétique de l'immeuble ou du quartier ?

▪ **Les modifications du quartier**

Depuis que vous habitez dans le quartier, à quelles modifications avez-vous assisté ?

- Forme des bâtiments

- Espaces extérieurs

- Transformation de la population ? des relations de voisinage ?

Avez-vous connaissance des modifications futures ? qu'en pensez-vous ?

RAPPORT À L'ARCHITECTURE ET AUX ARCHITECTES :

▪ **Connaissances sur l'immeuble**

Connaissez-vous l'histoire de l'immeuble ? l'histoire du quartier ?

Connaissez-vous les travaux de Le Corbusier ou de Jean Renaudie ?

Intérêt pour l'architecture en général ?

▪ **Avis sur la patrimonialisation**

PROJETS RESIDENTIELS :

Souhaitez-vous déménager ?

Dans quelle commune ?

Dans quel quartier ?

Pour quelle forme d'habitat ?

Que valoriserez-vous le plus dans le choix d'un futur logement ?

Quel est, selon vous, le logement idéal ?

Annexe 3 :

Entretiens réalisés avec les habitants de la Maison Radieuse à Rezé et de l'ensemble Casanova à Ivry

Note sur la présentation des entretiens aux lecteurs :

Pour faciliter la lecture sans encombrer le texte, tous les extraits d'entretiens sont différenciés par une marge suffisamment importante pour qu'ils soient repérables. Chaque interviewés est repéré par un prénom. Pour faciliter la compréhension sans renvoi systématique aux annexes, quelques variables, qui nous paraissent essentielles, sont indiquées :

- L'architecte à l'origine des logements observés : « LC » ou « JR ».
- Le statut d'occupation : « HLM », « ILN » ou « PRO ».
- La période d'installation dans les immeubles : « PRIM » pour les habitants arrivés avant les années 80 ; « MED » pour les habitants arrivés à partir des années 80 et jusque dans les années 90 ; « NEO » pour les habitants arrivés depuis moins de six ans, c'est-à-dire à partir de 1997 à la Maison Radieuse et à partir de 1999 à Casanova.
- L'âge de l'enquêté : chiffre correspondant à l'âge.
- Le sexe est indiqué par le genre du prénom.

Exemples : « MAURICE (LC/HLM/PRIM/65) » indique que l'interviewé est un homme de 65 ans, primo-habitant et locataire HLM dans l'immeuble de Le Corbusier.

« EVA (JR/ILN/NEO/36) » indique que l'interviewée est une femme de 36 ans, locataire ILN, installée dans l'immeuble de Jean Renaudie depuis moins de six ans.

De plus, les mots ou phrases en caractère gras dans les extraits d'entretien indiquent que nous désirons attirer l'attention du lecteur dessus. Les indications *[mises entre crochets]* indiquent que nous souhaitons apporter une précision. Les points entre crochets [...] indiquent que nous effectuons une coupure dans la citation.

Le tableau ci-après reprend l'ensemble des « talons sociologiques » de nos échantillons.

Code entretien	Jeanne	Eva	Georges	Axelle	Louisa	Irène	Eloise	Armelle	Charly	Antoine	Lyne	Nathalie
Bâtiment (Casanova/Maison Radieuse)	CAS.	CAS.	CAS.	CAS.	CAS.	CAS.	CAS.	CAS.	CAS.	CAS.	CAS.	CAS.
Architecte (J. Renaudie/Le Corbusier)	J.R.	J.R.	J.R.	J.R.	J.R.	J.R.	J.R.	J.R.	J.R.	J.R.	J.R.	J.R.
Type d'appartement	4	4	4	4	4	5	4	2	3	5	4	2
Appart. Simplex/Montant/Descendant	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
N° de rue à la Maison Radieuse												
Statut d'occupation	ILN	ILN	ILN	ILN	ILN	ILN	ILN	ILN	ILN	ILN	ILN	ILN
Sexe	F	F	H	F	F	F	F	F	M	M	F	F
Age	65	36	68	42	72	63	40	51	36	52	70	46
Capital culturel	1	1	0	1	1	1	0	0	0	0	0	1
PCS INSEE	75	37	74	35	78	77	43	54	65	52	77	45
Nombre d'enfants	3	2	1	2	3	3	1	1	3	3	5	2
Nombre d'enfants au foyer	1	2	0	2	0	0	1	1	3	1	0	0
Scolarisation des enf. dans l'ens. archi.	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1
Chien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Situation matrimoniale	seule	seule	couple	couple	seule	couple	couple	seule	couple	couple	couple	seule
PCS INSEE du conjoint	74	3	77	3	X	75	4	X	5	5	77	X
Nb. d'appart. habités dans l'immeuble	1	1	1	1	2	2	2	2	1	1	2	1
Originalité des logements antérieurs	0	1	0	1	0	0	0	1	1	0	0	1
Années passés dans immeuble	34	4	34	6	34	32	11	6	8	18	33	5
Primo/medio/néo-habitant	PRIM	NEO	PRIM	NEO	PRIM	PRIM	MED	NEO	MED	MED	PRIM	NEO
Membre de l'association des habitants	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1
Membre d'associations extérieures	1	1	0	1	1	0	0	1	0	0	1	1
Famille dans immeuble	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Proximité famille (quartier ou ville)	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1
Voiture	1	0	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1
Résidence secondaire	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0
m²/personne au foyer	45	30	45	22,5	85	53,5	30,7	30	14	36,7	45	50
Tx d'occupation	0,67	1,00	0,33	1,00	0,33	0,25	0,67	2,00	2,00	0,50	0,33	1,00

Code entretien	Maurice	Maguy	Nina	Alexandre	Clovis	Isabelle	Célia	François	Simone	Viviane	Philippe	Angèle
Bâtiment (Casanova/Maison Radieuse)	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.
Architecte (J. Renaudie/Le Corbusier)	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.
Type d'appartement	4	4	6	1	1	4	4	4	2	2	6	4
Appart. Simplex/Montant/Descendant	D	D	M	S	S	D	M	M	D	D	D	M
N° de rue à la Maison Radieuse	R1	R1	R1	R1	R1	R1	R2	R2	R3	R3	R4	R4
Statut d'occupation	HLM	HLM	PRO	HLM	HLM	HLM	PRO	HLM	HLM	PRO	HLM	HLM
Sexe	M	F	F	M	M	F	F	M	F	F	M	F
Age	65	47	30	35	33	28	28	40	79	62	40	33
Capital culturel	0	1	1	1	0	0	1	0	0	0	0	1
PCS INSEE	78	56	35	43	52	43	35	62	86	77	52	43
Nombre d'enfants	4	4	1	0	0	1	0	1	3	0	4	2
Nombre d'enfants au foyer	0	1	1	0	0	1	0	1	0	0	4	2
Scolarisation des enf. dans l'ens. archi.	1	1	1	0	1	1	0	0	1	0	1	1
Chien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Situation matrimoniale	couple	seule	couple	seul	seul	couple	couple	seul	seule	seule	couple	seule
PCS INSEE du conjoint	8	X	3	X	X	4	4	X	X	X	8	X
Nb. d'appart. habités dans l'immeuble	plus 2	plus 2	1	1	plus 2	1	1	1	plus 2	1	1	1
Originalité des logements antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Années passés dans immeuble	33	25	3	6	33	8	5	2	48	30	8	2
Primo/medio/néo-habitant	PRIM	PRIM	NEO	NEO	PRIM	MED	NEO	NEO	PRIM	PRIM	MED	NEO
Membre de l'association des habitants	1	1	1	0	1	0	1	1	1	1	1	1
Membre d'associations extérieures	1	0	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0
Famille dans immeuble	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0
Proximité famille (quartier ou ville)	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1
Voiture	1	1	1	0	0	1	1	1	1	1	1	1
Résidence secondaire	0	0	1	1	0	0	1	0	1	0	0	0
m²/personne au foyer	45	45	61,5	23	23	30	45	45	45	45	20,5	30
Tx d'occupation	0,33	0,67	0,40	1,00	1,00	0,67	0,33	0,67	1,00	1,00	1,00	1,00

Code entretien	Léon	Carole	Rachel	Sofia	Marie	Sylvie	Pierre	Denise	Claude	Richard	Hélène	Thomas
Bâtiment (Casanova/Maison Radieuse)	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.
Architecte (J. Renaudie/Le Corbusier)	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.
Type d'appartement	4	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Appart. Simplex/Montant/Descendant	M	D	M	M	M	M	D	D	D	D	M	M
N° de rue à la Maison Radieuse	R4	R4	R5	R5	R5	R5	R5	R5	R5	R5	R6	R6
Statut d'occupation	PRO	PRO	PRO	HLM	HLM	HLM	HLM	PRO	PRO	PRO	HLM	PRO
Sexe	M	F	F	F	F	F	M	F	M	M	F	M
Age	90	63	57	38	23	35	35	38	51	27	40	26
Capital culturel	0	1	1	1	1	0	1	1	1	0	0	1
PCS INSEE	74	75	34	85	84	62	35	46	46	54	54	84
Nombre d'enfants	1	1	0	3	0	2	2	3	2	0	3	0
Nombre d'enfants au foyer	0	0	0	3	0	2	2	4	2	0	3	0
Scolarisation des enf. dans l'ens. archi.	0	0	0	1	0	1	1	1	0	0	1	0
Chien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Situation matrimoniale	couple	seule	seule	seule	couple	seule	seul	couple	couple	couple	couple	couple
PCS INSEE du conjoint	7	X	X	X	8	X	X	3	5		6	4
Nb. d'appart. habités dans l'immeuble	1	2	plus 2	1	1	1	plus 2	1	1	1	1	1
Originalité des logements antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Années passés dans immeuble	48	35	47	4	1	3	35	4	8	4	7	1
Primo/medio/néo-habitant	PRIM	PRIM	PRIM	NEO	NEO	NEO	PRIM	NEO	MED	NEO	MED	NEO
Membre de l'association des habitants	1	1	1	1	0	1	1	1	0	1	1	1
Membre d'associations extérieures	0	1	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0
Famille dans immeuble	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Proximité famille (quartier ou ville)	1	1	0	0	1	1	1	1	1	0	?	1
Voiture	1	1	1	0	1	1	1	0	1	1	0	1
Résidence secondaire	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
m²/personne au foyer	45	90	59	22,5	45	30	30	15	22,5	45	18	45
Tx d'occupation	0,33	0,33	0,50	1,33	0,33	1,00	1,00	1,67	1,00	0,33	1,33	0,33

Code entretien	Germaine	Margot	Claire	Tania	Jasmine	Lino	Diane	Alice	Esther	Fanny
Bâtiment (Casanova/Maison Radieuse)	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.	M.R.
Architecte (J. Renaudie/Le Corbusier)	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.	L.C.
Type d'appartement	4	4	4	4	4	2	2	5	4	1
Appart. Simplex/Montant/Descendant	M	D	D	M	D	D	M	M	D	S
N° de rue à la Maison Radieuse	R6	R6	R6	R6	R6	R3	R4	R5	R5	R5
Statut d'occupation	PRO	HLM	HLM	HLM	PRO	HLM	HLM	PRO	HLM	PRO
Sexe	F	F	F	F	F	M	F	F	F	F
Age	67	35	35	25	27	27	40	81	27	58
Capital culturel	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0
PCS INSEE	78	42	35	85	46	55	54	86	54	54
Nombre d'enfants	2	0	2	2	0	0	0	3	2	0
Nombre d'enfants au foyer	0	0	2	2	0	0	0	0	2	0
Scolarisation des enf. dans l'ens. archi.	0	0	1	1	0	0	0	1	1	0
Chien	1	0	1	1	0	0	1	0	0	0
Situation matrimoniale	seule	seule	couple	couple	couple	seul	seule	seule	seule	seule
PCS INSEE du conjoint	X	X	3	6		X	X	X	X	X
Nb. d'appart. habités dans l'immeuble	1	1	1	1	1	2	2	2	1	1
Originalité des logements antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Années passés dans immeuble	25	1	4	7	2	4	25	47	7	15
Primo/medio/néo-habitant	PRIM	NEO	NEO	MED	NEO	NEO	PRIM	PRIM	MED	MED
Membre de l'association des habitants	0	0	1	1	1	1	0	1	0	0
Membre d'associations extérieures	0	0	1	1	0	1	0	0	0	0
Famille dans immeuble	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0
Proximité famille (quartier ou ville)	1	1	1	0	0	1	1	0	0	1
Voiture	1	1	1	0	1	1	0	0	1	1
Résidence secondaire	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
m²/personne au foyer	90	90	22,5	22,5	90	45	45	112	30	23
Tx d'occupation	0,33	0,33	1,00	1,00	0,33	1,00	1,00	0,25	1,00	1,00

Annexe 4 :

Nomenclature des professions et catégories sociales utilisée dans les « talons sociologiques »

Code INSEE	Professions et catégories sociales correspondantes
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
4	Professions intermédiaires
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Prof. intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
5	Employés
52	Employés civils et agents de service de la fonction public
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
6	Ouvriers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
7	Retraités
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
8	Sans activité
84	Elèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de plus de 60 ans

Annexe 5 :
Tris à plat sur les variables sociologiques
dans nos échantillons à la Maison Radieuse et à Casanova

n = 46

Type d'appartement	T1-T2	17%	T3-T4	72%	T5-T6	11%						
Statut d'occupation	LOC	70%	PRO	30%								
Sexe	H	30%	F	70%								
Age	35-	37%	36-59	35%	60+	28%						
PCS	3	15%	4	20%	5	24%	6	7%	7	22%	8	13%
Capital culturel	non	50%	oui	50%								
Nombre d'enfants	0	28%	1	17%	2	22%	3	24%	4+	9%		
Nb. d'enf. au foyer	0	52%	1	17%	2	20%	3	7%	4+	4%		
Situation matrimoniale	couple	48%	seul	52%								
Nb. d'appart. habités	1	65%	2+	35%								
Primo/medio/néo-habitants	NEO	41%	MED	22%	PRIM	37%						
Membres asso. habitants	non	22%	oui	78%								
Membres asso. extérieures	non	50%	oui	50%								
Famille dans immeuble	non	80%	oui	20%								
Proximité famille	non	26%	oui	74%								
Voiture	non	22%	oui	78%								
Résidence secondaire	non	78%	oui	22%								
Tx d'occupation m ² /pers.	25-	26%	26-50	54%	51+	20%						

Annexe 6 :

Analyse des données

L'ensemble des variables sociologiques de nos échantillons ont été croisées avec une analyse du contenu des entretiens sur les thèmes suivant :

THEME 1 : ARCHITECTURE

- Choix d'aménagement, ameublement, décoration.
- Appropriation des différents espaces de l'appartement.
- Transformations, détournements.
- Perception des formes, des volumes, des ouvertures, de la lumière.
- Rapport aux architectes, connaissance en architecture.

THEME 2 : VILLE

- Rapport au quartier et à la ville.
- Usages des différents services, équipements ou commerces.
- Déplacements, transports.
- rapport à la nature.
- Avis sur l'esthétique des bâtiments.

THEME 3 : SOCIABILITES

- Relations sociales dans l'immeuble, entre voisins, au sein des associations d'habitants.
- Relations sociales dans le quartier.
- Usages des équipements collectifs liés aux immeubles.
- Frontières public/privé.

THEME 4 : REPRESENTATIONS SOCIALES

- Stigmatisation de l'habitat social.
- Patrimonialisation des bâtiments.

Du plan au vécu. Analyse sociologique des expérimentations de Le Corbusier et de Jean Renaudie pour l'habitat social.

Résumé

La thèse présentée ici a pour objectif de prendre la mesure de la réception sociale des projets expérimentaux d'architecture pour l'habitat du plus grand nombre, en confrontant les conceptions des architectes aux pratiques habitantes. Pour ce faire, nous avons choisi d'étudier deux modèles de logements collectifs emblématiques du second XX^e siècle : les « Unités d'habitation de grandeur conforme » de Le Corbusier et les « Etoiles » de Jean Renaudie. Si la pratique architecturale n'est jamais anodine et inspire des manières d'être et de se comporter en société, la pratique d'habiter n'est pas pour autant figée : elle correspond à l'aptitude des agents sociaux à s'approprier l'espace, elle renvoie aux évolutions générales des modes de vie et des représentations sociales. C'est dans ce rapport entre les intentions du projet d'architecture et « l'habiter » que nous nous livrons ici à une analyse sociologique des usages habitants à la Maison Radieuse de Rezé (Le Corbusier, 1955) et dans l'ensemble Casanova d'Ivry-sur-Seine (Jean Renaudie, 1972).

Sociologie, habiter, habitat, logement social, architecture, urbanisme, expérimentations, pratiques sociales d'habitation, représentations sociales, modes de vie, changements sociaux, culture, identité, appropriation.

Résumé en anglais

The aim of this thesis is to estimate the social impact of experimental architectural projects on social housing by confronting the architects' projects with the inhabitants' practices. Thus, we've chosen to study two symbolical collective models of the second part of the twentieth century : "les Unités d'habitation de grandeur conforme" by Le Corbusier and "les Etoiles" by Jean Renaudie. On one side, practising architecture is never innocent : it inspires ways of living and behaving in society. On the other side, being an inhabitant isn't a static state : it corresponds to the social agents' ability to become actors of their space ; it is connected to the general evolutions of lifestyles and social representations. To conclude, considering this connection between the objectives of the architectural projects and the reality of living in them, we are led to think that it could be interesting to evaluate the sociological effects of the experiments of Le Corbusier and Jean Renaudie.

Sociology, dwelling, social housing, architecture, town-planning, experiments, lifestyles, social evolutions, culture, identity, appropriation.